This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

15 Septembre 1844.

751 8
Fs
1843

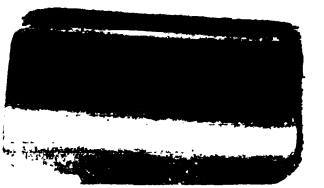

CHEFS-D'ŒUVRE

DE

DÉMOSTHÈNE

ET D'ESCHINE.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,

RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

CHEFS-D'OEUVRE

DE

DÉMOSTHÈNE

ET D'ESCHINE,

TRADUITS

SUR LE TEXTE DES MEILLEURES ÉDITIONS CRITIQUES;

PAR J.-F. STIÉVENART,

PROFESSEUR DE LITTÉRATURE GRECQUE, ET DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE DIJON.

A PARIS,

CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,

RUE DE L'ÉPERON, N° 6;

CHEZ GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES,

PLACE DE LA BOURSE, 13, ET PALAIS-ROYAL, 215 BIS.

1843.

A MONSIEUR

VILLEMAIN,

PAIR DE FRANCE,
MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Vous avez permis que mes faibles essais sur le plus grand Orateur de la Grèce parussent pour la première fois sous vos auspices. Par mes nouveaux efforts pour en améliorer la partie la plus importante, puissé-je l'avoir rendue moins indigne des suffrages du premier critique de nos jours!

490967

PRÉFACE.

« Franchement, écrivait Voltaire à l'abbé d'Olivet, nous autres Français, nous ne sommes guère éloquents. Nos avocats sont des bavards secs, nos sermonneurs des bavards diffus, et nos faiseurs d'oraisons funèbres des bavards ampoulés. »

Je ne sais trop ce qu'aurait dit le même juge de nos orateurs politiques : mais le mot qu'il s'est plu à répéter ne leur eût pas été épargné; et Voltaire, comme le moderne Timon, aurait, je le crains bien, trouvé là une quatrième catégorie de bavards.

Cet arrêt, qui semble une boutade, est juste au fond. Bossuet seul, peut-être, dans ses plus belles oraisons funèbres, a le droit d'en appeler hautement : nous le disons, pénétrés de respect pour le génie de Massillon et de Mirabeau.

A notre loquacité oratoire, essayons d'opposer, sinon comme antidote, au moins comme utile sujet d'études, l'éloquence si sobre et si pleine à la fois des deux plus grands orateurs qu'ait produits le peuple de la Grèce le plus amoureux de paroles.

Le même jour, à Athènes, devant le rocher de la tribune, purent se rencontrer trois hommes qui marquent les trois grandes phases de l'éloquence profane en Grèce : en effet, l'époque de son perfectionnement, dans *Démosthène* surtout, se trouve placée entre celle des premiers sophistes, qui aboutit, par Gorgias, à *Isocrate*, et l'école asiatique, dont *Eschine*, supérieur à cette école même, jeta plus tard les fondements à Rhodes et dans l'Ionie.

Démosthène naquit à Pæania-le-Haut, bourg de l'Attique, la 4e année de la xcviiie olympiade, 385 ans avant J.-C. Enfant, il perdit son père, qui était un riche armurier. Il avait une sœur, plus jeune que lui, laquelle, dans la suite, donna le jour à l'orateur Démocharès. Ses tuteurs dilapidèrent sa fortune, et négligèrent l'éducation du frêle adolescent confié à leurs soins. Démosthène alla, presque malgré eux, entendre Platon et Euclide

de Mégare. Résolu dès lors à poursuivre un jour devant les tribunaux les infidèles dépositaires de son patrimoine, il lut, dit-on, avidement une rhétorique ou instruction écrite d'Isocrate, qu'un ami lui avait procurée. Bientôt il prit Isée chez lui, et étudia pendant quatre ans sous la direction de ce maître, dont la véhémence, devenue plus tard proverbiale [1], répondait mieux à l'idée, confuse encore, que le jeune élève se faisait de la haute éloquence. Enfin, ayant un jour entendu Callistrate parler devant le peuple, il brûla d'entrer dans la carrière sur laquelle cet orateur avait jeté tant d'éclat.

A dix-sept ans, il plaida contre ses tuteurs, et prononça, pour les divers incidents de ce procès, cinq plaidoyers qui le lui firent gagner : il est difficile de croire, avec Photius, qu'il fit à ses tuteurs la remise totale des restitutions auxquelles ils furent condamnés. Les discours que le jeune Athénien écrivit dans cette occasion, retouchés peut-être par Isée, nous sont parvenus. « Mais, lorsqu'il essaya de parler dans l'assemblée publique, il s'aperçut de tout ce qui lui manquait encore; deux fois il fut repoussé par des huées. Les Athéniens, peuple instruit et railleur, se moquèrent de son style pénible et de sa prononciation naturellement embarrassée. L'acteur Salyrus le ranima et lui donna des leçons. Démosthène mit en usage une obstination infatigable et ingénieuse pour former sa voix, fortifier sa poitrine, corriger ses gestes, et acquérir ce grand art de l'action, qu'il estimait le premier de tous, sans doute en proportion des efforts qu'il lui avait coûté. Il ne poursuivait pas avec moins de zèle l'étude du style et de l'éloquence. Les anciens nous parlent de ce cabinet souterrain, dans lequel il demeurait enfermé plusieurs mois, la tête à demi rasée, copiant Thucydide, s'exerçant à tout exprimer en orateur, préparant des morceaux pour toute occasion, sans cesse déclamant, méditant, écrivant [2]. »

Il reparut à la tribune à l'âge de vingt-cinq ans, et obtint un brillant succès contre Leptine, citoyen puissant, auteur d'une loi qui défendait qu'aucun Athénien, excepté les descendants

[1] *Isæo torrentior*, dit Juvénal (III, 74.)

[2] M. Villemain, art. *Démosthène*, dans la Biographie Universelle.

d'Harmodius et d'Aristogiton, fut exempté des magistratures onéreuses. Il écrivit ensuite beaucoup pour le barreau. « Ces travaux, dit encore son meilleur biographe moderne, étaient, après son patrimoine, la source principale de sa fortune. On ne peut douter qu'il n'ait composé beaucoup de discours que nous n'avons plus. On remarque, dans le grand nombre de ceux qui nous restent, que presque aucun n'est apologétique. Le caractère âpre et violent de Démosthène le portait au rôle d'accusateur, si pénible pour Cicéron; il le remplit plus d'une fois en son nom et pour ses propres injures. »

La principale gloire de Démosthène lui est venue de ses discours politiques. La force de son génie lui assura la plus grande influence pour gouverner Athènes; Athènes, démocratie imprudente, avide de procès et de scandales de tribune, usant le reste de ses forces à applaudir aux délations apportées chaque jour à des milliers de juges passionnés, ou perdant, par les indiscrétions inséparables de ses délibérations tumultueuses, autant que gagnait Philippe de Macédoine, adversaire maître de ses secrets comme de ses soldats; démocratie brave encore, mais trop vaine de ses anciens exploits pour croire qu'elle eût besoin de se signaler sur de nouveaux champs de bataille; remettant à des mercenaires, qui la ruinent et la trahissent, cette épée de Marathon, qu'elle sera bientôt réduite à faire passer, par une humiliante et périlleuse nécessité, dans la main de ses esclaves, vingt fois plus nombreux que leurs maîtres; démocratie énervée et languissante, qui, à la voix de son plus grand orateur, rallie à grand' peine quelques membres de cette nation grecque, née divisée [1], et, poussée à un dernier combat à coups d'éloquence, n'y saura pas plus vaincre que n'avaient fait, un siècle et demi plus tôt, les Barbares d'Asie lancés par le fouet de leurs chefs sur les lances immobiles des soldats de Miltiade et de Thémistocle; démocratie envieuse, préférant les généraux avides et inhabiles qui la flattent, à Phocion, qu'elle récompensera bientôt de ses services et de ses vertus par la ciguë; démocratie mendiante, qui, aux fêtes solennelles, ne sait plus que s'enivrer de

[1] Mot de M. J. de Maistre, *Du Pape*, l. IV, c. III.

spectacles, après avoir tendu la main aux aumônes du Trésor; démocratie, enfin, assez dégénérée pour exiger que l'éloquence déploie toutes ses ressources, pas assez pour être sourde à cette puissante voix qui la retiendra un moment sur le bord de l'abîme.

Ce fut donc la chute imminente de la liberté grecque, menacée par le conquérant macédonien, qui éveilla toute la sollicitude de Démosthène. Il puisa ses inspirations dans le patriotisme le plus élevé et le plus pur. Sa politique avait sa source dans les plus intimes affections de son cœur. Si, à l'âge de près de cent ans, et à la nouvelle du désastre de Chéronée, Isocrate, se laissant mourir, fut, comme citoyen, aussi grand que Démosthène; si, comme homme d'État, il lui fut peut-être préférable, en ce que, calculant mieux les forces de l'ennemi et celles de sa patrie, il voulut prévenir le choc des républiques grecques corrompues, divisées, contre une monarchie chaque jour plus formidable, et détourner vers la Perse les regards de Philippe, on ne voit pas sans une profonde émotion, dans l'orateur Démosthène, cette lutte d'un seul homme se débattant contre son siècle avili en faveur de la liberté mourante; et, à ce titre, le respect et l'admiration de tous les siècles lui sont acquis.

Depuis le moment où Démosthène résolut d'arrêter, avec les seules ressources de la parole, la Macédoine débordant sur la Grèce, sa carrière publique n'eut plus qu'un seul objet : guerre à Philippe. Pendant quatorze années, le rusé conquérant ne put faire un pas sans se retrouver en face de ce redoutable adversaire, qu'aucune tentative de sa part ne réussit à corrompre.

Le caractère public de Démosthène n'est pourtant pas sans tache. Guerrier, il montra peu de courage à la bataille de Chéronée; ambassadeur à la cour de Macédoine, peu de dignité et de présence d'esprit. Il fut aussi convaincu d'avoir accepté de l'or de la Perse : mais dans quel but? pour contre-balancer l'effet désastreux de l'or de Philippe, et susciter à ce prince de nouveaux adversaires.

Démosthène succomba dans cette lutte contre l'ennemi de l'indépendance nationale. Philippe mort, il se hâta de former des ligues nouvelles; mais le jeune Alexandre, après avoir livré Thèbes aux flammes, vint demander la tête de plusieurs orateurs, au

nombre desquels était Démosthène. Athènes aurait obéi, si Démade, orateur aimé du nouveau monarque, n'eût obtenu grâce pour les proscrits. Cependant Démosthène reçut la plus belle récompense que, dans les mœurs grecques, la patrie reconnaissante pût accorder à un citoyen vertueux : Athènes lui décerna une couronne d'or. Ce prix lui fut contesté par Eschine : le combat d'éloquence qui s'éleva alors entre les deux plus célèbres orateurs attira dans la capitale de l'Attique un concours immense de curieux. Démosthène l'emporta, et son antagoniste partit pour l'exil. A peine descendu de la tribune, l'orateur victorieux accourut vers son ennemi, et lui offrit une partie de sa fortune.

« Peu de temps après son triomphe, il fut condamné pour s'être laissé corrompre par Harpalus, gouverneur macédonien, qui, redoutant la colère d'Alexandre, était venu cacher dans Athènes le fruit de ses brigandages, et marchandait la protection des orateurs pour obtenir celle de la république. Démosthène est coupable, si l'on en croit le discours de Dinarque, son accusateur [1]. Pausanias le justifie; et lui-même, après s'être enfui de sa prison, protesta toujours de son innocence dans les lettres qu'il écrivit au peuple d'Athènes; il ne craignit pas d'y mêler des conseils qui semblaient rappeler son ancien ascendant. La mort d'Alexandre lui rouvrit la carrière. Il quitte sa retraite, court de ville en ville, soulève les peuples contre la Macédoine, et se joint partout aux ambassadeurs de sa patrie. Son zèle fut récompensé par un prompt rappel. Il rentra dans Athènes au milieu de la joie publique, et s'estima plus heureux qu'Alcibiade, puisque, sans armes et sans violence, il ne devait son retour qu'à la volonté libre de ses concitoyens. Mais bientôt Antipater détruisit par une victoire la dernière ligue du patriotisme. La mort de l'orateur fut ordonnée, et ses concitoyens la prononcèrent. L'orateur sortit d'Athènes avec quelques amis condamnés comme lui, du nombre desquels était le célèbre Hypéride. Il passa seul dans l'île de Calauria, et se réfugia près du

[1] Ce discours se trouve dans le volume intitulé : *Orateurs et Sophistes grecs*. (Paris, Lefèvre, 1842.)

capitaine de Neptune. Un de ces vils satellites si communs pour les tyrans, Archias, ancien acteur, devenu satellite d'Antipater, accourut avec quelques soldats pour saisir l'orateur, et voulut d'abord le tirer de son asile par de fausses promesses. Démosthène, par ses dédains, fit bientôt succéder la menace à cette feinte douceur. Il demanda quelques instants pour écrire, et porta sur ses lèvres un stylet empoisonné; puis, s'avançant vers les soldats, il leur livra son corps expirant[1].

Démosthène avait plus de soixante ans lorsqu'il mourut, olymp. CXV, 5; av. J.-C. 322. La frivole Athènes rendit hommage à celui qu'elle avait proscrit. Elle réhabilita magnifiquement sa mémoire par un décret que le temps a respecté[2], et fit élever à son orateur une statue ornée de cette inscription :

S'il eût eu le pouvoir, comme il eut le génie,
Grèce, le Mars du Nord ne t'eût point asservie.

[1] M. Villemain, art. Démosthène.

[2] DÉCRET DU PEUPLE ATHÉNIEN POUR HONORER LA MÉMOIRE DE DÉMOSTHÈNE.

« Démochares, fils de Laches, de Leuconion, demande pour Démosthène, fils de Démosthène, de Pæania, une statue de bronze sur la place publique; et, pour l'aîné de sa famille, à perpétuité, le droit d'être nourri au Prytanée, et des places d'honneur.

« Démosthène a souvent servi honorablement le Peuple Athénien de ses biens, de ses conseils, et employé sa propre fortune au bien de l'État;

« Il a donné gratuitement huit talents et une trirème lorsque le Peuple délivra l'Eubée, une autre trirème lorsque Cephisodore fit voile pour l'Hellespont, une troisième, lorsque Charès et Phocion furent envoyés comme généraux à Byzance par le Peuple;

« Il a racheté plusieurs citoyens faits prisonniers par Philippe à Pydna, à Méthone, à Olynthe;

« Il a été chorége volontaire quand la tribu Pandionide manqua de chorèges; il a fourni des armes à de pauvres citoyens;

« Proposé, par le choix du Peuple, à la réparation des remparts, il a ajouté aux dépenses trois talents de son bien, et payé les frais des deux tranchées dont il a fortifié le Pirée;

« Il a donné un talent après la bataille de Chéronée; un talent pour acheter du blé pendant la disette;

« Par ses conseils, son éloquence, son dévouement, il a fait entrer

Cette Grèce avait épuisé toutes les ressources politiques qu'elle avait pu tirer de ses sages institutions de ses législateurs, des belles théories de Platon, de la brillante administration de Périclès ; tout le sang de ses guerriers avait coulé sur les champs de bataille : elle était morte pour toujours à l'indépendance et à la gloire ; et Démosthène, après avoir fait pour elle tout ce qu'elle pouvait attendre de l'éloquence humaine, n'avait plus eu qu'à subir le destin des grands hommes.

Quel autre homme a jamais autant souffert de sa grandeur que Démosthène ? De tous les caractères politiques, l'histoire n'en offre pas de plus pur et de plus tragique que le sien. Lorsque, l'esprit encore ébranlé par l'énergie véhémente de ses discours, on lit sa Vie dans Plutarque ; lorsque l'on se place à l'époque où il a vécu, dans les positions où il s'est trouvé, on éprouve un intérêt au moins aussi puissant que celui que peut inspirer le héros d'une épopée ou d'une tragédie. Depuis le moment où il paraît sur la scène du monde, jusqu'à celui où il avale le poison dans le temple de Neptune, nous le voyons dans une lutte continuelle contre son destin, qui semble se jouer de lui avec cruauté. Le destin le terrasse, il renverse ses projets, jamais il ne le dompte.

Il a [illegible] dans l'alliance de la République Thébaine, l'Eubée, Corinthe, Mégare, Byzance, Achaïe, Leucade, Rhodes et Messène, réuni pour la défense d'Athènes et de la confédération une armée de dix mille fantassins et de mille cavaliers ; déterminé, dans une ambassade, les villes ligguées à fournir une contribution de guerre de plus de cinq cents talents ;

« Il a empêché le Péloponnèse d'envoyer des renforts à Alexandre contre Thèbes, distribuant son argent et s'acquittant lui-même de cette mission ;

« Il a conseillé au Peuple beaucoup d'autres résolutions honorables, et mieux soutenu, par son administration, l'indépendance nationale et la démocratie qu'aucun de ses contemporains.

« Banni par l'oligarchie, quand le Peuple eut perdu sa souveraineté, il mourut à Calaurie, victime de son zèle pour cette cause. Poursuivi par les soldats d'Antipater, il demeura jusqu'à la fin fidèle à son ardent amour pour la démocratie, sut échapper aux mains de ses ennemis, et, à l'approche de la mort, ne fit rien qui fût indigne d'Athènes. »

[1] M. Lombard, *Éloge de Démosthène*, en tête de sa traduction du Discours sur la Couronne.

Quels mouvements tumultueux cette alternative perpétuelle d'espérances tour à tour conçues et trompées n'a-t-elle pas dû exciter dans cette âme forte! Combien il était naturel que ce visage grave fût, ainsi que nous le voyons dans son buste [1], sillonné par le chagrin et l'indignation!

Les Œuvres de Démosthène, telles qu'elles nous sont parvenues, doivent être classées ainsi :

Seize discours du genre délibératif, ou harangues politiques, λόγοι συμβουλευτικοί;

Quinze plaidoyers politiques, παραπρεσβεῖαι;

Trente plaidoyers civils, ou pour causes privées, δίκαι, que l'on peut ranger sous sept chefs, d'après les divers genres d'affaires auxquels ils se rapportent;

Deux discours d'apparat, ἐπιδεικτικοὶ λόγοι, mis sous le nom de Démosthène; soixante-cinq exordes, et six lettres [2].

L'antiquité tout entière applaudit aux chefs-d'œuvre oratoires de Démosthène. Denys et Longin sont, chez les Grecs, les échos enthousiastes de cette admiration, accueillie sur parole par nous autres, modernes, pour tout ce qui tient aux beautés de style. Selon le rhéteur de Palmyre, il est plus facile de regarder d'un œil indifférent les foudres tombant du ciel, que de n'être pas ému des passions violentes qui partout éclatent dans les ouvrages de Démosthène. « Lorsque je prends un discours de cet orateur, dit le critique d'Halicarnasse, je suis, il me semble, possédé d'un dieu; je cours çà et là, emporté par des passions opposées, la défiance, l'espoir, la crainte, le dédain, la haine, la colère, l'envie; je reçois toutes les émotions qui peuvent maîtriser le cœur de l'homme, et je ressemble aux Corybantes, aux prêtres de la Grande Déesse célébrant les mystères, soit que la vapeur, ou le bruit, ou le souffle des dieux agite leur âme, et la remplisse de mille images diverses. »

[1] *Iconographie grecque* de Visconti, pl. XXIX et XXX.

[2] Heeren, *Idées sur la Politique des Anciens*. Morceau traduit par M. Eyriès.

[3] Voyez, à la fin de ce volume, un Aperçu sur les discours de Démosthène qui ne nous sont point parvenus.

Démosthène semble avoir posé, dans la Grèce encore libre, les bornes de l'art. Ce n'est pas que d'autres n'aient eu des qualités qui lui manquaient ; mais des plus éminentes, il les possédait toutes, et toutes à un degré qu'on ne put égaler. Quel que soit son sujet, il l'agrandit naturellement, et sans effort. A mesure qu'il se dessine, vous y voyez l'empreinte d'une puissance extraordinaire, ou dirait le torse d'Hercule. Dans tous les membres de ce corps on sent couler une vie énergique. Ses muscles tendus se gonflent au paiement ; un souffle plus qu'humain bruit profondément dans sa large poitrine. Le colosse se meut, lève le bras, et, avant même qu'il ait frappé, nul ne doute un instant que la victoire puisse être indécise. Ce qui domine dans Démosthène, c'est une logique sévère, une dialectique vigoureuse, serrée, un étroit enchaînement d'où résulte un tout compact et indissoluble. Ne cherchez point en lui la souplesse élégante, la grâce flexible et molle, l'insinuation oratoire, la ruse qui s'enveloppe et fait un détour pour revenir droit à son but, renversant, brisant de son seul poids tous les obstacles. Sa diction est nerveuse, concise, quelquefois périodique. Pas une phrase oiseuse dans le discours, pas un mot oiseux dans la phrase. Il force la conviction, il entraîne à sa suite l'auditeur maîtrisé ; et, s'il hésite, on sent une soudaine angoisse à la tempête qu'il retenait en lui, il emporte comme les vents emportent une feuille sèche [1].

Démosthène possédait le secret de cette chaleur d'argumentation, de ce don du ciel, si rare et si grand, qui transforme le raisonnement en passion, et fait de la dialectique une arme irrésistible. Ses reproches sont terribles, ses exhortations pressantes, son ironie amère. Chez lui, la force de l'action oratoire, cette vie de l'éloquence, était prodigieuse. Surtout, jamais orateur ne sut, comme Démosthène, s'adresser à tout ce qu'il y a de grand et de beau dans le cœur de l'homme, non par de vaines déclamations, mais par des appels énergiques à des sentiments que l'on rougirait de ne pas avoir. Digne élève de Platon, il avait pris de la philosophie de son maître ce qu'elle a de plus sublime, et savait faire aimer la vertu pour sa seule beauté. Enfin, si, comme Platon la définit lui-même, l'éloquence est *la raison passionnée*,

[1] Lamennais, *Esquisse d'une Philosophie*, 2e partie, liv. IX, chap. III.

Démosthène, chez tous les peuples et dans tous les siècles, mérite, par excellence, le nom d'Orateur.

Le fils d'une femme de Cynosarge et d'un pauvre maître d'école, après avoir été tour à tour athlète, comédien de village, greffier d'un magistrat subalterne, se sont tout à coup entraîné vers l'éloquence, et parvient à disputer la palme oratoire à Démosthène. Tel est le phénomène que nous admirons dans Eschine, Athénien du bourg de Kothoce. Né avec un tempérament robuste, il était doué d'une très belle voix. Il avait quarante ans lorsqu'il entra dans la carrière politique, et ce fut avec un tel succès, qu'il se vit chargé des causes les plus importantes, et de plusieurs ambassades. L'ardente rivalité qui s'établit entre lui et Démosthène lui fit rechercher la faveur de Philippe, dont l'ambition commençait à troubler la Grèce, et alarmait les Athéniens. Parti pour la Macédoine comme député de sa patrie, il en revint pensionnaire du prince, fut son agent secret, et le principal auteur de cette ruine de la Phocide qui mettait à découvert la Grèce centrale. Aristocrate par bon ton, et *philippiste* par vénalité, Eschine, durant quatorze ans, s'opposa constamment aux généreux efforts de Démosthène. Dans le célèbre procès de *la Couronne*, il avait moins dessein de faire bannir Ctésiphon, auteur du décret attaqué, que d'humilier son rival. On sait quel fut, en dépit de l'ascendant du parti macédonien, le résultat de cette grande lutte. Eschine vaincu résolut d'abord de se retirer auprès d'Alexandre, et se rendit à Éphèse pour attendre qu'il fût de retour de ses expéditions; mais ce prince étant mort à Babylone, il alla s'établir dans l'île de Rhodes, où il ouvrit une école d'éloquence qui fut longtemps célèbre. On croit qu'il termina ses jours à Samos, où il était allé passer quelque temps.

Il nous reste d'Eschine trois discours, les seuls qu'il eût écrits, et que la beauté de leur style a fait nommer *des Trois Grâces*. Douze lettres, qu'on lui attribue, sont probablement l'œuvre de quelque sophiste. Les trois discours sont, sous des titres différents, une lutte continue d'Eschine contre Démosthène: vainqueur dans la première rencontre, sorti de la seconde avec des chances égales, le troisième combat seul décida, en faveur de

Démosthène, une victoire longtemps incertaine, et glorieusement disputée [1].

L'antiquité voyait dans Eschine le second des orateurs de la Grèce. Peut-être en fut-il le plus habile; comme Démosthène en fut le plus éloquent : serait-ce lui donner encore le premier rang sur les orateurs de toutes les autres nations?

Qu'il nous soit maintenant permis de jeter un coup d'œil rapide, mais complet, sur nos devanciers.

Le premier nom qui s'offre à nous dans l'ordre des temps, est celui de *Jacques Perrion* : Les deux Oraisons d'Eschines et Démosthenes pour et contre Ctesiphon. Paris, 1544, in-4°. Cette version, que je ne connais que sur l'indication d'un savant étranger [2], serait postérieure de dix années seulement à notre plus ancienne traduction de Cicéron (celle du Discours pour Marcellus, par Ant. l'Esleu Macault).

2. Les quatre Philippiques de Démosthènes, traduites par *Jean Lalemant*. Paris, 1549, in-8.

3. Deux années après, *Loys le Roy* publia les trois Oraisons dites *Olynthiaques*, avec notes, à la suite du Timée de Platon. Paris, Vascosan, in-4°. Avant d'être professeur de langue grecque au Collége de France, récemment fondé, Le Roy avait souvent emporté Démosthène dans ses voyages et à la suite des armées. Les épigrammes de Joachim du Bellay firent trop promptement oublier que le nombre et l'harmonie de notre prose commencèrent à éclore sous la plume de ce docte humaniste. En 1555, il ajouta à son travail les quatre Philippiques.

4. Rapport des deux princes de l'éloquence grecque et latine, Démosthènes et Cicero, à la traduction d'aucunes leurs Philip-

[1] M. Charpentier, *Cahiers d'histoire de la Littérature grecque*, ch. XII.

[2] V. le supplément à la monographie d'Alb. G. Becker, p. 271, 1834. M. Becker n'aurait-il pas confondu Jacques Perrion avec Joachim Périon, fougueux bénédictin qui a traduit en latin les deux harangues sur la Couronne, *Paris*, 1554, 4; et qui s'inspira des Philippiques et des Catilinaires, pour persécuter l'infortuné Ramus?

[3] M. Becker se trompe quand il indique ce travail comme appartenant à un autre traducteur que celui de l'édition augmentée de 1575.

piques, par *Jean Papon*. Lyon, 1554, in 8. Ce maître des requêtes de Catherine de Médicis était un bon homme, médiocre savant, et écrivain baroque.

5. Les Oraisons et Harangues de Démosthènes, prince des orateurs grecs, sur le faict et conseil des guerres contre Philippe, roy de Macédoine, etc., le tout traduict du grec en françois, par *Geruais de Tournay*, scholastic et chanoine de Soissons, 2 vol. in-12. Paris, 1570[1]. Tome I : Olynthiaques; 1re Philipp.; la Paix; 2e Phil.; l'Halonese; la Cherrhonese; les 3e et 4e Phil.; l'Epistre de Philippe aux Athéniens, avec l'Oraison responsive; de l'Ordre en la Seigneurie d'Athènes (περὶ συντάξεως); pour obuier au Roy de Perse (περὶ συντάξεως); Liberté rhodienne; Mégalopolitains; Traictez de paix avec Alexandre. Tome II : Oraison d'Æschines contre Ctesiphon, de Démosthènes pour le même; contre Æschines accusé de fausse légation; Réponse d'Æschines. Cette traduction est beaucoup plus considérable que les précédentes. On y voit un premier essai d'ordre chronologique. Souvent obscur et trivial, Tournay rend parfois le mouvement de son auteur avec une énergie littérale, et d'heureuses ellipses, qui seraient téméraires aujourd'hui. Ses équivalents burlesques doivent lui être pardonnés, en faveur des ducs d'Athènes et des princes d'Ithaque, qui peut-être subsistaient encore. Malgré son mérite, on ne se douterait pas, en le lisant, que, depuis vingt ans, Amyot avait donné son Plutarque.

6. Oraisons d'Eschine et de Démosthène sur la Couronne, par *Guillaume Duvair*. Paris, 1593; réimprimé plusieurs fois. Le vénérable évêque de Lisieux, le vertueux chancelier, l'ami de Henri IV, élevé parfois dans sa prose, mâle encore, à la dignité de la tribune. Sa version est simple, et presque toujours d'une fidélité littérale. Sauf les erreurs que les progrès d'une critique savante pouvaient seuls faire éviter, Duvair ouvrait la véritable route : mais on ne devait y rentrer que bien longtemps après lui.

7. Traduction des Philippiques de Démosthène, d'une des Verrines de Cicéron (la 4e), etc., par *François de Maucroix*;

[1] Traducteur oublié par M. Becker, ainsi que Le Cointe.

Paris, 1685, in-12. Boileau, à qui Démosthène *faisait tomber la plume des mains*, revit, dit-on, cette traduction du tendre abbé, qui reparut, sous un autre titre, en 1712. Elle n'en devint pas plus fidèle. La manière académique commence à s'y faire sentir. Nous rétrogradons : il était peut-être moins difficile de traduire Démosthène au temps de la Réforme et de la Ligue, que sous Louis XIV.

8. *Jacques de Tourreil*, après avoir remporté deux prix à l'Académie Française, publia, en 1691, une version de la 1re Philippique, des trois Olynthiennes, et de la Harangue sur la Paix. L'emphase et le faux goût y dominaient. Pouvait-on mieux attendre du jeune jurisconsulte qui, dans de graves traités, appelait un exploit *un compliment timbré*; un salaire, *une reconnaissance monnoyée*? Savant, mais dépourvu du sentiment de l'éloquence antique, Tourreil refit son travail et l'augmenta. Cette fois, 1701, il s'était prescrit des lois un peu plus sévères; ce qui n'empêcha pas Racine de s'écrier : « Le bourreau! il fera tant qu'il donnera de l'esprit à Démosthène. » En effet, l'or du bon sens, suivant l'expression de Boileau, était encore converti en clinquant. Les quinze dernières années de la vie du patient académicien se consumèrent à recommencer encore, à polir, à limer son œuvre favorite. La dernière édition est de 1721. Tourreil était compatriote de La Calprenède : il ne comprit jamais la *simplicité* de son modèle.

Tout a l'humeur gasconne en un auteur gascon :
Démosthène et Tourreil parlent du même ton.

Mais son commentaire renferme des explications excellentes. Aujourd'hui encore, des philologues allemands lui font l'honneur de le citer. Cesarotti et l'un des derniers traducteurs français ont reproduit sa *préface historique* en tête de leur Démosthène. C'était, en effet, le tableau le plus animé qu'on eût encore tracé des révolutions de la Grèce.

9. « Les manuscrits de l'abbé de Maucroix, dit M. Barbier (*Anonymes*, n° 13823) ayant été confiés à *l'abbé d'Olivet*, celui-ci les trouva si imparfaits qu'il ne conserva pas une seule de ses phrases. » Ainsi refondue, la version de Maucroix fut in-

vrée parut ses œuvres posthumes, 1710, et d'Olivet finit par s'en avouer l'auteur en la joignant à sa traduction des Catilinaires, Paris, 1727, in-12. Enthousiaste de Cicéron, dont il a bien mérité, grammairien français estimable, d'Olivet savait médiocrement le grec. Sa phrase ne manque ni de fermeté ni de précision ; mais elle est saccadée, et souvent gâtée par la pire affectation, celle de la simplicité.

10. Un véritable helléniste, *Gédéon Le Cointe*, qui a laissé d'honorables souvenirs dans la chaire évangélique, publia, en 1750, la Harangue sur les Immunités. Protestant et républicain, le bibliothécaire de Genève demandait à l'antique éloquence quelques accents d'indignation pour lancer l'anathème sur les auteurs de la révocation de l'Édit de Nantes ; c'était, en France comme à l'étranger, le thème favori des esprits indépendants. Le Cointe nous a ainsi laissé une étude estimable sur Démosthène ; son texte, imprimé à Göttingue, est correct ; et ses notes valent peut-être mieux que sa version.

11. Huit ans plus tard, *l'abbé Millot* reproduisait, en style pâle et décharné, les deux harangues sur la Couronne. Un louable effort se fait cependant sentir dans cette nouvelle tentative : c'est le soin constant d'éviter la prolixité. On a dit que Millot serrait de près son modèle : de fort près, certes, car il l'étouffe, il l'étrangle ; il copie les anciens comme il écrit l'histoire moderne, par petites incises. Cela n'est ni oratoire, ni antique.

12. Ne demandons pas non plus ces qualités à *Auger*. L'infatigable traducteur d'Isocrate, de Lysias, d'Isée, d'Andocide, de Cicéron, de saint Jean Chrysostome, fut encore, pour Eschine et Démosthène, éditeur, commentateur, traducteur. Son édition grecque-latine de 1790, in-4, s'arrêta au 1er volume. Le grand-vicaire *in partibus Atheniensium* savait beaucoup de grec ; mais la rapidité de son travail et le défaut de critique percent dans ses notes et dans le choix des variantes. Sa version, qui parut pour la première fois en 1777, est à peu près complète. « Certainement, dit un critique, si les Athéniens avaient entendu ces exhortations monotones, ils n'auraient jamais secoué leur long sommeil, pour aller mourir bravement en face de Philippe. »

Le bon Auger est aussi verbeux que Millot est concis : deux excès qui défigurent également leur commun modèle.

13. La révolution éclatait, et la France venait de conquérir une tribune politique. Un nouveau traducteur, non moins fécond qu'Auger, mais d'une ignorance étrange, *Gin*, crut le moment favorable : il se hâta de lancer deux volumes de Harangues choisies (1790 et 91). Contre-sens perpétuel ! Après tout, tant de bévues durent peu choquer un public qui, par un contre-sens en action, s'habillait à la *grecque*.

14. « Les traductions fréquemment semées dans le Cours de Littérature de *La Harpe* sont remplies des fautes les plus graves, les plus inattendues ; l'esprit antique y est sans cesse altéré, et la pensée de l'original souvent défigurée par les plus singulières inadvertances. Dans son analyse, d'ailleurs éloquente, de Démosthène, La Harpe commet une erreur continue, c'est de faire ressembler Démosthène à un écrivain élégant du dix-huitième siècle. Est-ce Démosthène qui a dit, au milieu d'un mouvement fort animé : *Le succès est dans la main des dieux ; l'intention est dans le cœur du citoyen* ? Non, certes ; Démosthène, dans toute sa vie, n'a pas fait une semblable antithèse [1]. » Cette critique est éminemment juste. Me sera-t-il cependant permis d'ajouter qu'après Fénelon, La Harpe a le premier fait sentir, parmi nous, le mouvement démosthénique ? Sa version de *la Chersonèse* a de l'élan ; malgré les contre-sens et les paraphrases, l'argumentation oratoire est serrée ; et la raison passionnée commence à trouver un écho moins infidèle.

15. Essais sur Démosthène et sur son éloquence, contenant une traduction des Harangues pour Olynthe, avec le texte, des considérations sur les beautés des pensées et du style de l'orateur athénien. Paris, 1814, in-8. Ce travail remonte à 1810, et fut fait aux îles Ioniennes par M. *Charles Dupin*.

16. Œuvres complètes de Démosthène et d'Eschine, en grec et en français ; trad. de *l'abbé Auger* ; nouv. édit., revue et corrigée par *J. Planche* ; 10 vol. in-8, 1819—1821. — Texte très

[1] M. Villemain, *Cours de Littér. franç.*, XVIII^e^ siècle, 2^e^ partie, p. 70.

correct. Les quatre premières Philippiques, la neuvième et la dixième sont traduites par le savant éditeur.

Quelques parties de la traduction d'Auger ont subi, dans ces dernières années, d'autres révisions. Citons seulement le Discours sur la Couronne, retouché par M. *Belèze*. Paris, 1829.

17. Dans la nouvelle édition d'Auger, t. II, M. *A. Bignan* a traduit la harangue pour la Liberté des Rhodiens.

18. Une Séance de l'Agora, ou Démosthène à la tribune; avec une Notice anonyme sur cet Orateur, traduite, pour la première fois, du grec en français; par *J.-F. Stiévenart*. Paris, 1833. Tiré à petit nombre d'exemplaires. L'auteur de cet opuscule y a inséré une version nouvelle des passages les plus animés de plusieurs Philippiques.

19. Chefs-d'œuvre de Démosthène et d'Eschine; nouvelle trad., avec discours préliminaire, notes et analyses; par M. *l'abbé Jager*; 3 vol. in-8, Paris, 1834-1840.

20. La dernière partie du tome II de M. Jager est consacrée au Plaidoyer contre Midias, dont la version est de M. *Delalle*.

21. Harangues sur la Couronne, traduites par *P. A. Plougoulm*. Paris, 1834 [1].

Chacune de ces dernières traductions proprement dites se distingue par un mérite particulier, auquel je m'empresse de rendre hommage. Leurs auteurs sont vivants; je dois donc m'interdire l'éloge presque aussi sévèrement que la critique. Si le premier est absolu, il est faux; il semblerait demander à mes devanciers *mutuam dissimulationem mali*. Si je le restreins, on croira voir tomber un blâme jaloux sur tout ce que je ne loue pas. J'ai profité de tous ces estimables travaux; et je dois faire remarquer, ne fût-ce que par reconnaissance, la réforme de bon goût tentée par M. Plougoulm: le tour correct s'unit presque toujours, sous sa plume, au sentiment vrai de la simplicité antique. C'est la ma-

[1] Il existe de plus, en manuscrit, plusieurs traductions partielles de Démosthène: celle des Olynthiennes, par de la Porte du Theil; de quelques harangues, par Ricard, traducteur de Plutarque; des Philippiques et de la Couronne, par un ancien élève de l'École polytechnique, etc.

nière de Duvair, qu'il a consulté avec fruit, appliquée à l'état actuel de notre langue.

22. Les mêmes, avec introduction, notes, etc., trad. par *J.-F. Stiévenart*. Paris, 1840.

23. Traduction du Discours sur la Couronne, avec les réflexions historiques et politiques qui se rattachent à l'étude de ce chef-d'œuvre, et l'analyse littéraire enrichie des plus belles pages des orateurs modernes qui ont rappelé l'éloquence de Démosthène, soit à la tribune, soit au barreau. Dédiée à M. Villemain, par *B. Lombard*. Paris, 1841.

24. OEuvres complètes de Démosthène et d'Eschine. Traduction nouvelle, faite sur le texte des meilleures éditions critiques, par *J.-F. Stiévenart*. Dédiée au même. Un vol. in-8, grand format. Paris, Didot, 1842.

L'auteur de cette dernière version, en la revoyant avec soin comme en la publiant pour la première fois, ne s'est pas dissimulé combien sa tâche était voisine de l'impossible. Seulement il a pensé que nos grandes commotions politiques facilitaient un peu l'intelligence des temps où Démosthène a vécu, et qu'elles avaient introduit dans notre langue des modifications qui, recueillies avec un soin curieux et un choix sévère parmi tant d'images forcées, tant de mouvements convulsifs, rendraient peut-être, par une habile application, ses efforts moins stériles [1]. Bossuet, pour l'élan et la noble simplicité; Mirabeau et Foy, pour le sens politique, ont été l'objet constant de ses études de style. Quant à l'interprétation, il a trouvé, dans de récents et nombreux travaux de la philologie allemande, des ressources, insuffisantes sans doute, mais à peu près inexplorées parmi nous. Heureux s'il peut, à ces clartés nouvelles, nous faire entrevoir et

[1] Traducteurs latins de Démosthène : il y en a trente-six, dont les noms sont connus. Un seul, J. Wolf, a tout traduit; Bâle, 1545; Venise, 1550; etc. Dix-sept ont publié seulement des versions partielles des *Philippiques*, de 1470 à 1794. Parmi ces travaux, M. Becker a oublié l'élégante traduction de la 1re *Philippique*, par le P. Jouvency, imprimée dans le volume de d'Olivet.

[2] Bien des expressions employées par Démosthène n'ont de justes

admirer davantage un orateur que, sans doute, il ne faut pas transporter à la tribune française, mais dont l'étude aurait aujourd'hui des résultats plus applicables que celle de Cicéron [1] !

équivalents chez nous que depuis la formation de notre langue parlementaire : ὁ πόρος τῶν χρημάτων, *voies et moyens* ; τὰ καθεστηκότα πράγματα, *la constitution* ; προβούλευμα, *projet de loi*, *quelquefois préavis* ; γραφή, *souvent motion* ; ἐλευθερίως φρονεῖν, *avoir des opinions libérales* ; τὰ ψηφίσματα ἐπεψηφίζετο, *on allait aux voix* ; οὐκ ἐξῆν ἔτι δημηγορεῖν, *la discussion était fermée* ; οἱ ἀντειπόντες, *l'opposition* ; ἐπανόρθωσις, *amendement* ; προὐχειροτόνησεν ὁ δῆμος, *la prise en considération fut prononcée par le peuple* ; κρύβδην ψηφίζεσθαι, *voter au scrutin secret* ; χειροτονία, *vote par mains levées* ; εἰς ὑδρίαν ψηφίζεσθαι, *mettre son bulletin dans l'urne* ; etc.

[1] Opinion de La Harpe, Clément, Blair, et de MM. Villemain et Ch. Nodier.

HARANGUES POLITIQUES,

OU

DISCOURS DÉLIBERATIFS.

PREMIÈRE PHILIPPIQUE.

INTRODUCTION.

PHILIPPE, roi de Macédoine, après avoir affermi son pouvoir dans ses États, intimidé ses voisins, créé une marine et une armée, s'acheminait lentement à la conquête de la Grèce. Déjà, sous prétexte de terminer la guerre de Phocide, il avait essayé de s'emparer des Thermopyles; mais Nausiclès, général athénien, l'avait repoussé. Les craintes inspirées par cette tentative ne furent que trop tôt dissipées. Le péril, une fois éloigné, sembla passé sans retour. Athènes ne savait pas que, « dans ce jeu sanglant où les peuples ont disputé de l'empire et de la puissance, qui a prévu de plus loin, qui s'est le plus appliqué, qui a duré le plus longtemps dans les grands travaux, et enfin qui a su le mieux ou se pousser ou se ménager suivant la rencontre, à la fin a eu l'avantage, et a fait servir la fortune même à ses desseins [1]. » Le rusé monarque lui-même travaillait à se faire oublier de ceux qu'il avait si vivement alarmés. « Quand il s'aperçut que ses desseins étaient pénétrés, il en différa l'exécution pour la mieux assurer, et mit son adresse à se rendre obscur après avoir joui d'une si grande célébrité; il chercha même à exciter le mépris,

[1] Disc. sur l'Hist. Univ., 3e part., c. II.

pour cesser, en apparence, d'être redoutable. Il s'ensevelit pendant plus de deux ans à Pella, sa capitale, ne se montrant occupé que de plaisirs. On le voyait entouré de peintres, de sculpteurs, d'architectes, de comédiens, de bouffons, d'hommes perdus de débauche, et sans doute aussi d'hommes d'un véritable mérite, qu'ils savaient cacher à la multitude. On ne parlait plus que des vices du prince et de sa crapule, et l'on oubliait son génie [1]. » Aussi, les Athéniens avaient cru faire assez en gardant leurs frontières avec une petite armée commandée par un étranger.

Philippe repoussé de ce passage important, qui rappelait l'héroïsme d'un autre âge, Athènes rend grâces aux dieux, comme après une victoire. Cependant un reste de frayeur semble disposer quelques citoyens à la défiance, d'autres au découragement. Démosthène alors, qui, dès les premiers pas du conquérant, a deviné le dernier terme où il aspire [2], accourt à la tribune (Ol. 107, 1; 352).

Plusieurs motions avaient été présentées; aucune ne satisfait notre orateur. Il sent bien que, dans la position actuelle, on promettra beaucoup et on exécutera peu. Il ne demande donc que ce qu'il croit pouvoir obtenir; il demande, avant tout, ce que l'insouciance athénienne élude sans cesse, l'armement des citoyens. Trois propositions principales embrassent tout l'ensemble de cette vive et rapide harangue :

1°. Les Athéniens peuvent vaincre Philippe.

2°. Comment peuvent-ils le vaincre? Détail des moyens, et de tous les préparatifs nécessaires.

3°. Ils doivent l'entreprendre; proposition habilement fondue dans les deux premières [3].

[1] Levesque, *Études sur l'Hist. grecque*, t. III, p. 343.

[2] M. Villemain, art. *Démosth.* (Biogr. Univ.)

[3] D'Olivet, *Argum. des Philippiques.*

DISCOURS.

Si l'on eût annoncé la discussion d'une affaire nouvelle, ô Athéniens! j'attendrais que la plupart des orateurs qui fréquentent cette tribune eussent opiné; et, si j'approuvais quelqu'un de leurs avis, je garderais le silence; sinon, j'essaierais à mon tour d'exposer ma pensée. Mais, puisque le même sujet qu'ils ont déjà traité tant de fois se trouve encore aujourd'hui soumis à l'examen, on me pardonnera, j'espère, de m'être levé le premier [1]. Car enfin, si, par le passé, leurs conseils avaient répondu à vos besoins, vous ne seriez pas réduits à consulter encore.

Commencez, hommes d'Athènes! par ne point désespérer de votre situation malgré sa très fâcheuse apparence: car la cause même de vos revers précédents est le meilleur motif d'espérance pour l'avenir. Comment cela? C'est que votre extrême négligence, ô Athéniens! a produit vos malheurs. Sans doute, s'ils étaient arrivés malgré l'accomplissement de tous vos devoirs, alors seulement l'espoir d'un meilleur sort serait perdu. Ensuite, et vous qui l'avez apprise des autres, et vous qui l'avez vue et en gardez le souvenir, songez à l'attitude si noble d'Athènes contre les Lacédémoniens tout-puissants, à ce respect de votre propre gloire, qui vous chargea dernièrement du poids de la guerre pour défendre contre Sparte les droits de la Grèce. Pourquoi vous citer cet exemple? pour vous montrer nettement, ô Athéniens! que, si vous veillez, il n'est point de péril pour vous, mais aussi que, par votre incurie, rien ne réussit au gré de vos vœux. J'en atteste et Lacédémone, dont l'empire

[1] Démosthène n'avait alors que trente-trois ans.

fut vaincu par votre activité, et l'insolent qui nous trouble aujourd'hui, parceque nous refusons à la chose publique les soins nécessaires.

Quelqu'un de vous, peut-être, pensant à cette nombreuse armée dont Philippe dispose, et à toutes les places qu'il a enlevées à la république, le croira difficile à réduire : ce serait raisonner juste. Cependant, qu'il considère qu'autrefois Athènes avait sous son obéissance et Pydna, et Potidée, et Méthone, et le comté entier de cette contrée[1], que la plupart des peuples maintenant soumis à Philippe étaient libres, autonomes, et préféraient notre alliance à la sienne. Si donc alors Philippe se fût arrêté à ce raisonnement : Seul, sans alliés, je ne puis attaquer les Athéniens dont les nombreuses forteresses dominent mes frontières; non, ce qu'il a maintenant exécuté, il ne l'eût jamais entrepris; non, il ne se fût pas élevé si haut. Mais il savait bien, lui, que toutes ces places sont des récompenses guerrières exposées au milieu de l'arène, que naturellement les absents sont dépossédés par les présents, les indolents par les hommes hardis et infatigables. Réalisant cette maxime, il a tout subjugué, tout envahi, ici par droit de conquête, là sous le titre d'ami et d'allié : car on recherche l'alliance et l'amitié de ceux que l'on voit les armes à la main, et décidés à frapper où il faut. Si donc à votre tour, ô Athéniens! vous voulez aujourd'hui, puisque vous ne l'avez fait plus tôt, régler votre conduite sur ce même principe; si chacun, écartant tout subterfuge, s'empresse de subvenir selon son pouvoir aux besoins publics, les riches par

[1] *Τοῦτον, tilus*, expression de mépris. De même ailleurs, *Μακεδὼν ἀνήρ, ὁ ἐν Πέλλῃ πράφεις, ἄνθρωπος* Chatam désigne quelquefois Walpole de la même manière : *This man*. Servan, dans sa *Philippique* contre Mirabeau : « Vous vous êtes condamnés à passer au travers de toute la postérité dans la compagnie de cet homme. »

[2] *De cette contrée* : c'est-à-dire tout le littoral du golfe Thermaïque, aujourd'hui golfe de Salonique. — *La plupart des peuples* : Illyriens, Thraces, Péoniens, Thessaliens.

des contributions, les jeunes en prenant les armes; en un mot, si vous êtes résolus à ne dépendre que de vous-mêmes; si chaque citoyen ne se berce plus de l'espoir qu'en ne faisant rien, il verra son voisin agir pour lui: alors, Dieu aidant, vous recouvrerez vos possessions, alors vous réparerez les malheurs de votre négligence, alors vous châtierez cet homme. Car ne vous figurez point Philippe comme une divinité à laquelle est attaché un bonheur impérissable, il est un objet de haine, de crainte, d'envie, même pour celui qui lui semble le plus dévoué. Eh! comment ne pas supposer à ceux qui l'entourent toutes les passions des autres hommes? Mais maintenant elles manquent d'auxiliaires, timidement comprimées sous cette lenteur, sous cette inertie qu'il faut, je le répète, secouer dès aujourd'hui. Voyez, en effet, ô Athéniens! jusqu'où s'est débordée l'audace de l'homme: il ne vous laisse plus le choix entre l'action et le repos; il menace[1], il profère, dit-on, des paroles hautaines; incapable de se borner aux envahissements qu'il a faits, il s'environne chaque jour de nouvelles conquêtes, et, tandis que nous temporisons immobiles, il nous cerne, il nous investit de toutes parts.

Quand donc, ô Athéniens! quand ferez-vous votre devoir? Qu'attendez-vous? un événement, où la nécessité, par Jupiter! Mais quelle autre idée se faire de ce qui arrive? Moi, je ne connais point de nécessité plus pressante pour des âmes libres que l'instant du déshonneur. Voulez-vous toujours, dites-moi, aller vous questionnant çà et là sur la place publique: « Que dit-on de nouveau? » Eh! qu'y aurait-il de plus nouveau qu'un Macédonien vainqueur d'Athènes, et dominateur de la Grèce? « Philippe est-il mort? — Non, par Jupiter! il est malade. » Mort ou malade, que vous importe? S'il lui arrive malheur, et que votre

[1] *Il menace*, etc., surtout dans son dépit, lorsqu'il fut repoussé des Thermopyles. (Larcherius, Jacobs.)

vigilance, dormez au même point, à l'instant vous ferez surgir un autre Philippe; car celui-ci doit moins son agrandissement à ses propres forces qu'à votre inertie[1]. D'ailleurs, si la fortune disposait de lui, si, toujours plus zélée pour nous que nous-mêmes, elle nous secondait et consommait son ouvrage, sachez qu'étant près des lieux et surprenant le pays dans le trouble d'une révolution générale, vous feriez tout plier sous votre loi; mais dans votre situation actuelle, quand la fortune vous ouvrirait les portes d'Amphipolis[2], vous ne pourriez entrer dans une ville d'où vos armements et vos projets vous laissent si éloignés.

Montrer une volonté forte, un vif empressement pour faire votre devoir, est une nécessité dont je vous crois tous pénétrés, et je n'insiste point. Mais quels sont les préparatifs les plus propres à vous délivrer de si grands embarras? quelle doit être l'étendue de vos forces? quels seront les subsides? quelles mesures me semblent les plus efficaces et les plus promptes? voilà ce que je vais essayer de dire, après vous avoir demandé une seule chose, hommes d'Athènes! Avant de fixer votre opinion, écoutez tout, ne préjugez rien; et, si je parais d'abord proposer de nouveaux apprêts, n'allez pas croire que je retarde les résultats. Car le cri, *Vite! dès aujourd'hui!* n'est pas le conseil le plus opportun, puisque nous ne pourrions, avec un secours instantané, rien changer aux événements; mais vous servir, c'est exposer les armements nécessaires, leur quantité, le moyen de les effectuer et de les rendre permanents jusqu'à ce que nous ayons de plein gré renoncé aux hostilités, ou vaincu l'ennemi. Par là seulement, nous serons

[1] Voilà ce passage célèbre, si admiré du Scoliaste, de Longin, d'Hermogène, et de Fénelon.

[2] Colonie athénienne; ville située dans une île du Strymon, près de l'embouchure de ce fleuve. Chrysopolis, ou Christopolis, au temps des Croisades; aujourd'hui, Iamboli, ou Emboli, bourg.

désormais à l'abri de toute insulte. Tels sont les points que je crois devoir traiter, sans empêcher personne d'apporter ici d'autres promesses. La mienne est très grande ; mais la suite l'éprouvera ; vous prononcerez.

Je dis d'abord, Athéniens, qu'il faut armer cinquante trirèmes, puis vous résoudre, au besoin, à les monter en personne. Je demande encore que l'on équipe, pour la moitié de la cavalerie, un nombre suffisant de bâtiments de charge et de transport. Voilà, je crois, les moyens de défense que vous devez opposer à ces excursions soudaines du Macédonien aux Thermopyles, dans la Chersonèse, à Olynthe, partout où il veut. Il faut le frapper de cette idée que, sortis de votre léthargie, vous pourriez fondre sur lui aussi impétueusement que dans votre ancienne expédition d'Haliarte[1], qu'en Eubée, et tout récemment aux Thermopyles. Quand vous n'exécuteriez qu'une partie du plan que je trace, n'en dédaignez point les résultats. Parfaitement instruit de vos apprêts (car il n'a parmi nous, il n'a que trop de fidèles espions), ou Philippe intimidé s'arrêtera ; ou, s'il n'en tient compte, vous le surprendrez sans défense, puisque, à la première occasion, rien ne vous empêchera d'opérer une descente sur ses côtes. Tel est le projet pour lequel je réclame votre unanime approbation ; tels sont les préparatifs qu'il faut ordonner à l'instant.

J'ajoute, Athéniens, que vous devez avoir sous la main des forces prêtes à attaquer sans relâche, à harceler l'ennemi. Ne me parlez ni de dix mille ni de vingt mille étrangers, ni de ces grandes armées qui n'existent que sur le papier. Je veux des troupes qui soient à la patrie. Quels que puissent être et le nombre et la personne des généraux de votre choix, elles obéiront et suivront. Mais aussi, pourvoyez à leur subsistance. Quelles seront ces troupes ?

[1] Ville de Béotie (aujourd'hui *Tridouni*), près du lac Kopaïs.

leur nombre? les ressources pour les entretenir? Comment exécuter ces mesures? Je répondrai à tout, et avec ordre.

Quant aux mercenaires étrangers, n'allez pas faire ce qui vous a tant coûté. Franchissant les bornes du nécessaire, vos projets sont magnifiques dans vos décrets: faut-il agir? l'exécution est nulle. Commencez par de modestes préparatifs; ajoutez-y, si vous en reconnaissez l'importance. Je demande donc, en tout, deux mille fantassins, dont cinq cents Athéniens, de l'âge que vous jugerez convenable. Le temps de leur service, fixé d'avance, sera assez court pour qu'ils se relèvent successivement. Les autres seront des étrangers. Ayez encore deux cents cavaliers, dont au moins cinquante soient d'Athènes, et servent aux mêmes conditions que l'infanterie. Fournissez-leur des bâtiments de transport. Soit, direz-vous; que faut-il de plus? Dix trirèmes légères: puisque Philippe a une marine, nous avons besoin de galères rapides, pour assurer le trajet de nos soldats. Mais ces soldats, comment les ferons-nous subsister? Je vais vous l'apprendre, après avoir expliqué pourquoi je crois ces forces suffisantes, et pourquoi j'exige des citoyens le service personnel.

Ces troupes seront, Athéniens, vu l'impossibilité de lever maintenant une armée qui hasarde contre Philippe une bataille rangée, force sera de débuter par des courses et le pillage[1]. Or, pour cette espèce de guerre, nos troupes ne doivent être ni très considérables, car elles manqueraient de solde et de vivres, ni trop peu nombreuses. Je veux que des citoyens soient là et s'embarquent avec elles, parceque j'ai appris qu'autrefois notre ville entretenait à Corinthe un corps d'étrangers commandés par Polystrate, Iphicrate, Chabrias et d'autres chefs, que vous accourûtes vous-mêmes sous les drapeaux, et qu'ainsi confondus dans

[1] *Par des courses et le pillage*: comme les guérillas en Espagne, et les Klephtes chez les Grecs modernes. (Scot. et Reuter.)

les mêmes rangs, citoyens et étrangers, vous vaincrez les Lacédémoniens. Mais, depuis que notre soldatesque à gages tient seule la campagne, elle ne triomphe que de vos amis et de vos alliés; l'ennemi grandit outre mesure; et, après avoir jeté un regard distrait sur la guerre entreprise par Athènes, le mercenaire s'embarque, et va offrir ses services à Artabaze, en portant ailleurs son général de suite: est-ce étonnant? cessant de payer, il cesse d'être obéi.

Que veux-je donc? je veux enlever et au chef et aux soldats le prétexte des mécontents, en assurant la paye, en plaçant sur les lieux des soldats-citoyens qui surveillent la conduite des généraux. Aujourd'hui, en effet, notre politique est risible. Que l'on vous demande: Êtes-vous en paix, Athéniens? — Nous! vous écriez-vous, non, par Jupiter! nous sommes en guerre avec Philippe! Il est vrai, car vous élisez parmi vous dix taxiarques, dix stratèges, dix tribuns, et deux hipparques[1]. Mais que font ces gens-là? Hors un seul, que vous envoyez à la guerre, tous vont parader à vos processions avec les inspecteurs des sacrifices. Tels que des mouleurs en argile, vous fabriquez et taxiarques et tribuns pour l'étalage, non pour la guerre. Eh! pour que votre armée fût vraiment l'armée d'Athènes, n'en faudrait-il pas confier le commandement à des taxiarques athéniens, à des hipparques athéniens? Mais non, c'est un citoyen qu'il faut embarquer comme hipparque pour Lemnos! et la cavalerie qui protége les possessions de la République doit recevoir les ordres de Ménélas! Non que je reproche rien à ce chef; je dis seulement: Quel qu'il soit, c'est parmi vous qu'il devrait être élu.

Peut-être, jugeant ces observations fondées, êtes-vous impatients d'apprendre quelle sera la dépense, et d'où nous

[1] *Dix taxiarques*, etc. V. l'*Anacharsis*, ch. x; Reuter, p. 55. Ταξίαρχος, à peu près, *colonel d'infanterie*; στρατηγός, ici, *général d'infanterie*; φύλαρχος, *colonel de cavalerie*, qui commandait les cavaliers de sa tribu; ἵππαρχος, *général de cavalerie*.

la tirerons. Je vais vous satisfaire. Le total, pour vivres et munitions seulement, s'élèvera un peu au-delà de quatre-vingt-dix talents, savoir : quarante talents aux dix vaisseaux d'escorte, à raison de vingt mines par mois pour chaque vaisseau ; autant aux deux mille fantassins, d'après le calcul mensuel de dix drachmes par tête ; enfin, aux deux cents cavaliers douze talents, à trente drachmes par mois pour chacun. Et gardez-vous de croire que ce soit trop peu de pourvoir à la seule nourriture du soldat. Accordez cet objet, je suis certain que la guerre lui fournira le reste, et que, sans rançonner ni Grecs ni alliés, il saura compléter sa solde. Moi-même, embarqué volontaire, je répondrais sur ma tête de ce que j'avance. Les fonds que je demande, comment nous les procurer ? le voici.

La lecture de l'opinion de l'orateur sur les voies et moyens est faite par un greffier. Démosthène poursuit.

Telles sont, ô Athéniens ! les ressources que nous avons pu trouver. Lorsqu'un avis aura obtenu la majorité, que l'exécution des mesures arrêtées par vous soit aussi votée, afin de ne plus guerroyer contre Philippe à coups de décrets et de messages, mais le fer à la main.

Or, il me semble que votre délibération et sur cette campagne et sur l'ensemble des préparatifs sera beaucoup plus éclairée si vous retracez dans vos esprits la contrée où vous allez combattre, si vous réfléchissez que Philippe profite des vents et des saisons pour vous prévenir, pour assurer ses nombreux succès, et qu'il n'attaque qu'après avoir épié le retour des vents étésiens ou de l'hiver, moments où il nous serait impossible de l'attendre. Pénétrés de cette considération, cessez de lui opposer des levées instantanées (nous arriverions toujours après l'événement) ; que vos préparatifs, que votre armée soient en permanence. Vous avez, pour la faire hiverner, Lemnos, Thasos, Sciathe, et d'autres îles de cet archipel, où l'on trouve ports, vivres, et

tout ce qui est nécessaire à des troupes en campagne. Pendant la saison qui permettra de longer les côtes et de se confier aux vents, nos vaisseaux cerneront facilement le pays même, et bloqueront les ports des villes de commerce.

Sur la manière et sur le temps de faire agir l'armée, laissez le général placé par nous à sa tête prendre conseil des circonstances. Votre objet à vous, est d'exécuter ce que j'ai proposé dans mon mémoire. Si vous commencez, ô Athéniens! par fournir les subsides que je demande; si, après avoir tout disposé, vaisseaux, fantassins, cavalerie, vous astreignez par une loi l'armée entière à rester sous les drapeaux; si, devenus trésoriers et dispensateurs de vos fonds, vous demandez compte de la campagne au général, vous ne prolongerez plus sur la même matière des délibérations sans fin et sans résultat. Autre avantage, Athéniens: vous enlèverez à Philippe le plus riche de ses revenus. Quel est-il? ce sont les dépouilles ravies sur mer aux alliés d'Athènes, et qu'il fait servir à combattre Athènes. Que gagnerez-vous encore? vous-mêmes ne serez plus exposés à ses pirateries: il ne se jettera plus dans Lemnos, dans Imbros[1], pour enchaîner vos concitoyens, et les traîner à sa suite; Cerrastos ne le verra plus envelopper nos vaisseaux et y recueillir des sommes immenses; il ne descendra plus, comme récemment, à Marathon, pour enlever la trirème Sacrée: brigandages que vous ne pûtes empêcher, parceque vos secours passagers n'accouraient jamais au moment fixé. Toutefois, ô Athéniens! savez-vous pourquoi les Panathénées, les Dionysies sont toujours solennisées au temps présent, quelles que soient les chances d'habileté ou

[1] *Imbros*, île entre Lemnos et Samothrace. — Les trois événements mentionnés ici ne sont rapportés par aucun historien. Lucchesini les place dans la guerre sociale, 358 ans av. J. C.; Winiewski et Bœckh cinq ans plus tard. *V.* Clavier, *Prolég.*, p. XII. *Cerrastos* (auj. Cap Mantélo) promontoire méridional de l'île d'Eubée.

d'impéritie des ordonnateurs de ces deux fêtes, où vous dépensez plus d'or que pour aucune expédition navale, et dont le tumultueux appareil est, je crois, sans exemple, tandis que toutes vos flottes arrivent, après coup et à Méthone, et à Pagases, et à Potidée? C'est que ces premiers objets sont tous réglés par la loi; c'est que chacun connaît longtemps d'avance le chorége, le gymnasiarque de sa tribu, ce qu'il doit faire, quand, par quelles mains et quelle somme il recevra: là, rien n'est imprévu, indécis, négligé, mais, pour la guerre et les armements, nul ordre, nulle règle, nulle précision. A la première alerte, nous nommons des triérarques, nous procédons aux échanges, nous rêvons aux ressources pécuniaires. Ces préliminaires terminés, nous décrétons l'embarquement de l'étranger domicilié, puis de l'affranchi, puis du citoyen qui les relèvera. Les délais se prolongent, et déjà nous avons perdu les places vers lesquelles nous devrions cingler. Car le temps d'agir, nous le consumons à préparer; cependant l'occasion n'attend pas la fin de nos tergiversations, et ces forces que nous comptons avoir, dans l'intervalle, armées pour nous, sont, au moment décisif, convaincues d'impuissance. Aussi l'homme pousse déjà l'insolence jusqu'à écrire aux Eubéens des lettres conçues en ces termes:

Lecture d'une lettre de Philippe[1].

La plupart des choses qu'on vient de lire, Athéniens, sont trop vraies; mais elles ne sont pas agréables à entendre. Les supprimer dans la crainte de vous affliger, serait ce les effacer des affaires? Votre plaisir alors serait la loi de l'orateur. Mais, si le gracieux parler, employé à contre-temps, n'aboutit qu'à votre perte, quelle honte, ô mes

[1] Philippe, dans cette lettre, conseillait aux Eubéens de ne pas compter sur l'alliance d'Athènes, ne, disait-il, que cette république était incapable de se défendre elle-même. (Scoliaste.)

concitoyens! de vous abuser vous-mêmes, de reculer toute entreprise déplaisante, de vous traîner dans toutes les opérations; de ne pouvoir vous convaincre que, pour bien conduire une guerre, il faut, non suivre les faits, mais les précéder, et que, semblable au général dont le poste est aux premières lignes de son armée, un peuple à politique sage doit marcher à la tête des affaires, afin d'exécuter ce qu'il a résolu, loin de ramper en esclave à la suite des événements! Pour vous, ô Athéniens! bien que vous possédiez les forces les plus imposantes de la Grèce en vaisseaux, en grosse infanterie, en cavalerie, en revenus, jusqu'à ce jour, malgré tous vos mouvements, vous n'avez profité d'aucun de ces avantages. Le pugilat des Barbares, voilà votre routine de guerre contre Philippe. L'un de ces grossiers athlètes a-t-il reçu un coup? il y porte aussitôt la main; le frappe-t-on ailleurs? ses mains s'y appliquent encore : mais parer, mais regarder fixement l'antagoniste, il ne le sait, il ne l'ose. Ainsi, apprenez-vous que Philippe est dans la Chersonèse? décret pour secourir la Chersonèse; aux Thermopyles? décret pour les Thermopyles; sur quelque autre point? vous courez, vous montez, vous descendez à sa suite. Oui, vous manœuvrez sous ses ordres, n'arrêtant vous-mêmes aucune mesure militaire importante, ne prévoyant absolument rien, attendant la nouvelle du désastre d'hier ou d'aujourd'hui. Autrefois, peut-être, vous pouviez impunément agir ainsi; mais la crise approche, et veut une réforme.

Ne serait-ce pas un dieu, Athéniens, qui, honteux pour notre République de tant d'affronts, a lancé dans le cœur de Philippe cette inquiète activité? Si, rassasié de conquêtes faites en vous devançant toujours, il s'avisait de rester tranquille, s'il s'arrêtait dans sa course, je crois voir plus d'un citoyen se résigner à des pertes qui accusent notre lâcheté, et qui voueraient la nation à l'infamie. Mais, toujours agresseur, toujours affamé d'agrandissement, il

vous réveillera peut-être, si vous n'avez pas rejeté tout espoir. Pour moi, j'admire, ô Athéniens! qu'il ne s'élève chez aucun de nous ni réflexion ni colère en voyant une guerre, commencée pour châtier Philippe, dégénérer sur la fin en défensive contre Philippe. Mais encore, il ne s'arrêtera point, c'est évident, si on ne lui barre le chemin. Et voilà ce que nous attendrons toujours? et, pour avoir expédié, sur des galères vides, des espérances jetées par quelque téméraire, vous croirez que tout va à merveille? Nous ne nous embarquerons pas? Nous ne sortirons pas en personne, en réunissant une partie des soldats-citoyens, puisque nous ne l'avons pas fait plus tôt? Nous ne cinglerons pas vers son royaume? Où aborder? dira-t-on. Attaquons seulement, ô Athéniens! la guerre elle-même découvrira l'ulcère gangrené de l'ennemi. Mais, si nous restons dans nos foyers, oisifs auditeurs de harangueurs qui s'accusent et se déchirent à l'envi, jamais, non jamais nous n'exécuterons une seule mesure nécessaire. Sur quelque point qu'une partie seulement des citoyens concerte une expédition navale, les dieux bienveillants et la Fortune combattront avec nous. Au contraire, partout où vous enverrez un général sans soldats, un décret sans force, de chimériques promesses de tribune, rien ne vous réussira. Objets de risée pour vos ennemis, de tels armements sont la mort et l'effroi de vos alliés. Impossible, en effet, impossible qu'un chef seul porte jamais l'énorme fardeau dont vous le chargez; mais promettre, payer de paroles, puis rejeter le désastre sur autrui, voilà ce qu'il peut; or voilà aussi notre ruine. Un général traîne à la guerre de malheureux étrangers sans solde; des hommes légers accourent à cette tribune, pour calomnier ce qu'il a fait loin de nous; sur de tels ouï-dire, juges aussi légers, vous lancez au hasard une condamnation: à quoi faut-il donc s'attendre?

Quel remède à ces maux? c'est de désigner des citoyens pour être à la fois soldats, surveillants de vos généraux,

et leurs juges après le retour dans les foyers. Par là, vous connaîtrez vos affaires mieux que sur de simples rapports présents sur les lieux, vous les verrez vous-mêmes. Mais aujourd'hui, à combien d'égards tous vos généraux s'exposent deux ou trois fois à périr par vos sentences, et pas un n'a le cœur de hasarder sa vie dans un seul combat. La mort des scélérats et des brigands, ils la préfèrent à celle des guerriers. Car c'est par une condamnation que le malfaiteur doit mourir; mais un général, c'est l'épée à la main, en face de l'ennemi.

Quelques-uns de vous, colportant les nouvelles, affirment que Philippe trame avec Lacédémone la ruine de Thèbes et le démembrement de nos démocraties; ceux-ci lui font envoyer des ambassadeurs au Grand-Roi, ceux-là fortifier des places en Illyrie: chacun forge sa fable, et la promène. Pour moi, Athéniens, de par les dieux! je crois cet homme ivre de ses magnifiques exploits; je crois que mille songes brillants caressent son imagination, parce qu'il ne voit aucune barrière s'élever devant lui, et qu'il est enflé de ses succès. Mais, j'en atteste Jupiter, il ne combine pas ses desseins de manière à les laisser pénétrer par nos sots du plus bas étage; or, ces sots, qui sont-ils? les nouvellistes. Si, leur laissant leurs rêveries, nous considérons que cet homme est notre ennemi, notre spoliateur; que depuis longtemps il nous outrage; que tous les secours sur lesquels nous comptions ont tourné contre nous; que désormais notre ressource est en nous seuls; que refuser maintenant de porter la guerre chez lui, ce serait certainement nous imposer la fatale nécessité de la soutenir aux portes d'Athènes; si tout cela nous est bien connu, nous saurons ce qu'il importe de savoir, et nous repousserons d'inepties conjectures. Car votre devoir n'est pas de creuser l'avenir; mais les malheurs que cet avenir apportera si vous ne secouez votre insouciante mollesse, voilà ce qu'il faut regarder en face.

Pour moi, qui jamais n'entrepris de proposer, pour vous plaire, une démarche contraire, dans ma conviction, à vos intérêts [1], aujourd'hui encore je viens de m'expliquer avec liberté, simplicité, franchise. Heureux si j'étais sûr qu'il sera aussi utile à l'orateur de vous offrir les meilleurs conseils, qu'à vous de les recevoir! Combien ma tâche aurait été plus douce! J'ignore ce qui me reviendra des miens : n'importe! persuadé que votre avantage est de les suivre, j'ai parlé. Puisse prévaloir l'avis qui doit vous sauver tous!

[1] « Je dirai au peuple, non ce qui lui plaît, non ce qui le flatte, mais ce qu'il est utile qu'il entende. » Clermont-Tonnerre (Ass. Nat. 22 fév. 1790). Ce courage a souvent honoré la tribune française.

DISCOURS
POUR LA LIBERTÉ DES RHODIENS.

INTRODUCTION.

Il paraît que les premières propositions de Démosthène contre Philippe demeurèrent sans succès. N'étant point encore personnellement attaqués, les Athéniens fermèrent les yeux sur les progrès du conquérant.

L'année suivante (Ol. cvii, 2; 351 av. J.-C.), avant de reprendre la lutte engagée avec ce prince, l'orateur tourna ses regards vers Rhodes. Forte de l'appui du roi de Perse, et de la présence d'une garnison carienne, envoyée par la reine Artémise, la faction oligarchique de cette île puissante venait d'arracher le pouvoir à la démocratie, et en usait au gré de ses vengeances et de son ambition. Les opprimés pensèrent à Athènes, leur protectrice naturelle, et réclamèrent son secours. Démosthène parla en leur faveur.

Le résultat de ce discours est inconnu. Selon Barthélemy, ce fut vainement que le peuple de Rhodes voulut se jeter dans les bras des Athéniens. Mais le traducteur allemand Jacobs et ses devanciers n'osent rien affirmer.

DISCOURS.

Je pense, Athéniens, qu'en délibérant sur de si graves intérêts, vous devez accorder à chaque opinant une liberté entière. Pour moi, j'ai toujours cru difficile, non de vous enseigner le parti le plus avantageux, puisque, sans flatterie, il me semble qu'on vous trouve tout éclairés d'avance, mais de vous déterminer à l'exécuter. En effet,

une mesure arrêtée et le décret rédigé, vous êtes encore aussi éloignés d'agir qu'auparavant.

C'est un de ces avantages dont, à mon avis, il faut rendre grâce aux dieux, qu'un peuple que son insolent orgueil arma naguère contre vous, place aujourd'hui en vous seuls tout l'espoir de son salut. Oui, la circonstance actuelle doit faire votre joie : car, si vous adoptez la résolution qu'elle exige, vous justifierez par de glorieux effets la république des reproches injurieux de ses calomniateurs. Byzance et Rhodes nous ont accusés de tramer leur ruine : de là, leur coalition récente pour nous faire la guerre. On verra donc que l'instigateur, le chef de la révolte, ce Mausole qui se disait l'ami des Rhodiens, les a dépouillés de leur liberté; que les peuples de Chios et de Byzance, leurs alliés, ne les ont pas secourus dans leur infortune; et que vous, vous seuls, qu'ils redoutaient, aurez été leurs sauveurs. Par ce spectacle, offert à tous les yeux, vous apprendrez au parti populaire, dans chaque république, à regarder votre amitié comme l'étendard de son salut. Or, le plus grand bonheur pour vous serait d'obtenir spontanément, dans toute la Grèce, l'affection la plus confiante.

Je m'étonne de voir les mêmes orateurs, qui, pour l'intérêt des Égyptiens, conseillaient à la république de s'opposer au roi de Perse [1], redouter ce même prince, quand il est question du peuple de Rhodes. Qui ne sait cependant que ce peuple est Grec, et qu'Artaxerxès compte l'Égypte parmi ses provinces? Plusieurs d'entre vous se rappellent sans doute que, dans vos délibérations sur les entreprises du Roi, je me présentai, j'opinai le premier, et que, seul, ou presque seul, je dis : Je vous verrai agir avec prudence si vous ne motivez pas votre armement sur la haine que le Perse vous inspire, mais si, prêts à faire face à vos ennemis

[1] Ceci se rapporte à l'insurrection de Tachos et de Nectanébos contre Artaxerxès-Ochus.

actuels, vous repoussez aussi celui-là, dans le cas d'une tentative injuste contre vous. Tel était mon avis; approuvé par vous, il reçut votre sanction. Eh bien! mon langage, aujourd'hui, est une conséquence de celui que je tenais alors. Près du Roi, et admis à son conseil, je l'exhorterais, comme je vous exhorte, à combattre pour ses possessions, si des Grecs les attaquaient, mais à n'ambitionner nullement ce qui ne lui appartient pas. Ainsi, êtes-vous décidés, ô Athéniens! à lui laisser tout ce qu'il aura pu asservir en gagnant de vitesse ou en fascinant les chefs de quelques républiques? cette résolution, à mon sens, n'est pas généreuse. Mais croyez-vous à la nécessité de combattre pour les droits des peuples, et de braver, au besoin, les derniers périls? vous serez d'autant moins obligés de le faire, que vous l'aurez plus fermement résolu; et, après tout, vous manifesterez des sentiments conformes au devoir.

Pour vous convaincre que nous ne faisons rien de nouveau, moi en vous donnant le conseil d'affranchir les Rhodiens, vous en le suivant, je vais vous rappeler une ancienne entreprise qui vous fut avantageuse. Vous envoyâtes autrefois Timothée au secours d'Ariobarzane [1], et votre décret contenait cette clause : « Il ne rompra pas le traité conclu avec le Roi. » Ce général, voyant, d'une part, le satrape en rébellion ouverte contre son souverain, et, de l'autre, Samos occupée par les troupes de Cyprothémis, qui avait placé là Tigrane, lieutenant du monarque, renonça à soutenir Ariobarzane, s'approcha de cette ville, la secourut et la délivra. Jusqu'ici cette conduite ne vous a

[1] Ariobarzane, satrape de Phrygie, s'était révolté contre le roi de Perse (ol. CIV, 4; 361). Timothée, dit Cornélius Népos, vint à son aide, de concert avec Agésilas. Ariobarzane compta au roi de Sparte une somme d'argent; mais Timothée, par feu de recevoir un présent dont il pouvait détourner une partie à son profit, aima mieux étendre les possessions et le territoire de sa patrie, et obtint les villes de Crithote et de Sestos, etc. *Timoth.* I.

suscité aucune guerre. C'est que, pour conquérir, on ne combat jamais avec autant d'ardeur que pour se défendre. Faut-il prévenir des pertes? on ramasse toutes ses forces. Veut-on s'agrandir? on n'a plus la même intrépidité. L'ambitieux s'accroit tant que rien ne l'arrête; mais, au premier obstacle, il se rappelle que l'agression ne vint pas de son adversaire.

Je ne crois pas qu'Athènes, après avoir entrepris d'affranchir les Rhodiens, voie ses efforts entravés par Artémise [1]: écoutez-moi un moment, et jugez si mes conjectures sont fondées. Si le Roi terminait la campagne d'Égypte au gré de son impatience, je suis persuadé qu'Artémise ferait tous ses efforts pour le mettre en possession de Rhodes, non par bienveillance, mais par le désir de placer ce signalé service comme un dépôt dans le cœur d'un puissant voisin, et de gagner toutes ses bonnes grâces. Mais, comme on dit son entreprise manquée, elle pense avec raison que cette île, inutile dès lors au monarque, menacerait ses propres États comme une citadelle, et enchaînerait tous ses mouvements. Il me semble donc qu'elle aimerait mieux vous la céder, si la cession restait ignorée, que de la voir entre les mains d'Artaxerxès; et qu'ainsi elle ne le secondera point, ou lui prêtera, tout au plus, un secours faible et languissant. Quant au prince, je ne pourrais, sans doute, me dire instruit de ses projets; mais s'appropriera-t-il, ou non, la ville de Rhodes? je soutiens qu'il importe à la République de voir cette question éclaircie : car, s'il s'en empare, ce n'est plus sur le sort des seuls Rhodiens qu'il faut délibérer, c'est sur le nôtre, c'est sur les destinées de la Grèce entière.

Cependant, quand même les Rhodiens, maîtres actuels de la ville, tiendraient d'eux-mêmes le pouvoir, je ne vous conseillerais point d'embrasser leur cause, dussent-ils pro-

[1] *Artémise*, reine de Carie, sœur et veuve de Mausole.

mettre de tout faire pour vous; car je vois que, pour détruire la démocratie, ils ont commencé par s'attacher quelques citoyens qu'ils chassèrent dès que l'œuvre fut terminée. Croirai-je donc que des hommes infidèles à l'un et à l'autre parti puissent devenir pour vous de sûrs alliés?

Je ne tiendrais pas ce langage, si je ne le croyais utile qu'au peuple rhodien, moi qui ne suis son hôte ni public ni privé; et, même avec ce double titre, sans le motif de votre intérêt, je n'eusse point parlé. Car, si cet aveu est permis quand on vous excite à les sauver, je me réjouis avec vous qu'en vous enviant votre bien, les Rhodiens aient perdu leur liberté, et que, pouvant obtenir, à égalité de droits, l'alliance des Grecs et celle d'Athènes, si supérieure à Rhodes, ils obéissent à des Barbares, et soient les esclaves des esclaves qu'ils ont reçus dans leurs citadelles. Oui, si vous étiez disposés à les secourir, je dirais presque qu'ils sont heureux dans leur malheur même. Je doute que la prospérité eût jamais ramené des Rhodiens à la sagesse: mais, grâce aux leçons de l'expérience, ils ont vu l'abîme où l'imprudence jette les peuples, et peut-être, si le sort le permet, seront-ils plus modérés à l'avenir: ce ne sera point pour eux un médiocre avantage. Je dis donc: Travaillez à les tirer d'oppression, et, sans rancune politique; pensez que vous-mêmes, plus d'une fois trompés par de perfides conseillers, vous ne diriez pas qu'il eût été juste de vous en punir.

Considérez encore que vous avez soutenu une foule de guerres contre des gouvernements démocratiques et oligarchiques: vous le savez vous-mêmes. Mais les motifs qui vous ont armés contre ces différents peuples, voilà ce que peut-être nul d'entre vous ne cherche à approfondir. Quels sont-ils donc, ces motifs? Avec les démocraties vous combattiez pour des querelles particulières que l'État n'avait pu terminer, pour une portion de territoire, pour des limites, ou pour la gloire et la prééminence; avec les

oligarchies, quelle différence! pour le maintien de la constitution et de la liberté. Aussi, j'oserai dire qu'il vous vaudrait mieux avoir pour ennemis tous les États populaires de la Grèce, que tous les autres pour amis. Car il vous serait facile de faire, quand vous voudrez, la paix avec les peuples libres; mais je ne compterais pas sur l'amitié des gouvernements du petit nombre. La bienveillance peut-elle jamais s'établir entre les membres d'une oligarchie et un peuple souverain, entre la passion de dominer et l'égalité civique?

Je m'étonne qu'aucun de vous ne considère que si Chios, Mitylène, Rhodes, et presque toute la Grèce se courbent sous le joug oligarchique, notre gouvernement en recevra un contre-coup terrible, et que, si tous les peuples adoptent cette constitution, il n'est pas possible qu'ils laissent chez nous la démocratie. Oui, persuadés qu'Athènes seule est capable de ramener la liberté, ils voudront détruire Athènes, comme une ennemie dont ils craindront les coups. D'ordinaire, l'offenseur n'est l'ennemi que de l'offensé; mais quiconque abat la démocratie pour élever l'oligarchie sur ses ruines, est hostile à tous les amis de la liberté. D'ailleurs, Athéniens, il est juste que, libres vous-mêmes, vous éprouviez pour le malheur de tout peuple libre les mêmes sentiments que vous voudriez lui inspirer, si, ce qu'aux dieux ne plaise! son sort devenait le vôtre. Vainement dira-t-on que les Rhodiens méritent leur infortune : le moment serait mal choisi pour nous réjouir. Il faut, dans la prospérité, montrer toujours une grande bienveillance aux malheureux [1], puisque l'avenir est voilé pour tous les hommes.

J'entends souvent répéter ici que, dans les désastres de notre démocratie, des peuples votèrent pour sa conserva-

[1] Je lis βουλομένους, que Dobrée approuve, et que donnent deux manuscrits et l'édition aldine de Taylor, au lieu de βουλευομένους.

tion. Je ne donnerai aujourd'hui qu'aux Argiens un rapide souvenir : car je ne voudrais pas qu'Athènes, connue pour prendre la défense de toutes les infortunes, parût vaincue par Argos en générosité, par ce peuple qui, malgré le voisinage de Sparte qu'il voyait maîtresse de la terre et de la mer, manifesta sans crainte, sans hésitation, sa sympathie pour vous, et décréta que les députés lacédémoniens envoyés, dit-on, pour réclamer quelques-uns de vos émigrés, seraient traités en ennemis, s'ils ne se retiraient avant le coucher du soleil. Quelle honte pour vous, ô mes concitoyens! si, tandis que le peuple argien n'a pas redouté la puissance lacédémonienne au temps de sa plus grande force, vous, enfants d'Athènes, vous trembliez devant un Barbare, ou plutôt devant une femme! Cependant les Argiens auraient pu s'excuser sur les nombreux revers que leur avaient fait éprouver les Spartiates; mais vous, souvent vainqueurs du Grand-Roi, vous n'avez pas une seule fois été vaincus ni par ses esclaves, ni par lui-même. Ses avantages passagers sur Athènes, il ne les dut qu'à son or, qui lui gagna des traîtres parmi les plus perfides des Hellènes. Stérile victoire! car vous voyez ce prince en même temps affaiblir notre République sous les coups de Lacédémone, et presque détrôné lui-même par Cléarque et par Cyrus. Il n'a donc vaincu que par la fraude, et la fraude n'a tourné qu'à sa perte. Je vois plusieurs d'entre vous mépriser Philippe, comme un adversaire indigne de leur haine, et craindre Artaxerxès comme un ennemi puissant et dangereux. Mais, si nous négligeons l'un comme trop faible, si nous cédons tout à l'autre comme trop redoutable, contre qui, Athéniens, prendrons-nous donc les armes?

Il est ici des orateurs très ardents à soutenir près de vous les droits des autres peuples : j'aurais un avis à leur donner, un seul : qu'ils tâchent de soutenir près des autres peuples les droits des Athéniens, afin de donner l'exemple d'une haute convenance. Il sied mal de venir vous faire la

leçon sur l'équité, quand on ne la pratique pas soi-même; or, il y a injustice chez le citoyen toujours prêt à vous accuser, jamais à vous défendre. Par le ciel! considérez bien ceci : Pourquoi, à Byzance, personne ne voudrait-il conseiller au peuple de ne pas s'emparer de Chalcédoine, qui était à vous avant qu'elle fût au roi de Perse, et sur laquelle les Byzantins n'ont aucun droit? de ne pas rendre tributaire Sélymbrie, ville autrefois notre alliée? de ne pas limiter son territoire, au mépris des serments et des traités qui déclarent ces deux cités indépendantes? Pourquoi personne n'a-t-il endoctriné Mausole quand il vivait[1], et, après sa mort, Artémise, pour ne pas assujettir Cos, Rhodes et d'autres cités grecques, que le Grand-Roi, de qui ces princes relèvent, a cédées aux Hellènes par des traités, et pour lesquelles les Hellènes ont affronté jadis des périls nombreux et livré de glorieux combats? Que l'on hasarde ce langage auprès de la reine et des Byzantins, on ne trouvera probablement pas des auditeurs dociles.

Pour moi, je crois juste de rétablir la démocratie rhodienne; et, juste ou non, lorsque j'envisage la conduite des autres peuples, le conseil de ce rétablissement me semble un devoir. Comment cela? c'est que, si tous, ô Athéniens! étaient zélés observateurs du droit, il serait honteux de nous en écarter seuls; mais, puisque la politique universelle n'est que l'art d'être injuste impunément, afficher seuls le prétexte de l'équité pour ne rien entreprendre, ce n'est plus justice, c'est lâcheté. Partout la grandeur des droits se mesure à la grandeur de la force; je puis vous en citer une preuve bien connue. Il existe deux traités entre les Hellènes et le Roi : l'un, ouvrage de notre République, est généralement loué; l'autre, rédigé

[1] Je traduis, comme Jacobs, sur la leçon de Bekker οὐδὲ Μαύσωλον ζῶντα, qui a pour elle de nombreuses autorités. (V. *l'Appendix* de Schaefer.)

plus tard par Lacédémone, est généralement blâmé. La limite du droit n'est pas la même dans ces deux conventions. C'est que les lois, dans une république, appellent à la participation des mêmes droits individuels et les grands et les petits; mais, dans le droit public de la Grèce, le plus fort fait la part du plus faible. Ainsi, puisque vous voilà déterminés à agir au nom du droit, il faut aviser aux moyens de l'établir, et vous y parviendrez quand tous les peuples verront en vous les défenseurs de leur indépendance.

Je ne suis pas surpris que vous ayez tant de peine à faire ce que vous devez. Les autres peuples n'ont à combattre que des ennemis déclarés; vainqueurs, rien ne les empêche plus de jouir de leurs avantages. Mais vous, ô Athéniens! outre ce combat, commun à tous, vous en soutenez auparavant un autre, qui est plus rude. Il faut que, dans vos délibérations, vous triomphiez des citoyens qui, par système, attaquent les intérêts de la République; et, comme rien d'utile ne peut s'effectuer sans cette lutte, vous manquez nécessairement beaucoup d'entreprises. Si, dans l'administration, tant d'Athéniens ont embrassé ce rôle avec sécurité, sans doute l'or de ceux qui le soudoient en est la principale cause; mais c'est à vous aussi qu'on peut s'en prendre. Vous auriez dû, ô Athéniens! introduire dans l'ordre politique la même discipline que vous faites observer dans l'armée. Là, vous flétrissez, vous privez de tous les droits civiques le soldat qui abandonne le poste assigné par son général. Eh bien! que le citoyen, déserteur du poste politique confié par nos aïeux, que le fauteur de l'oligarchie perde l'honneur de vous conseiller. Loin de là, vous, qui ne comptez sur l'attachement de vos alliés qu'autant qu'ils jurent de n'avoir pas d'autres ennemis, d'autres amis que les vôtres, vous croyez à l'entière loyauté des orateurs influents que vous savez certainement dévoués aux ennemis de l'État!

Après tout, l'accusation contre ces hommes, le blâme contre vous-mêmes ne sont pas difficiles à trouver; mais ce qu'il faut dire, ce qu'il faut faire pour réformer les abus régnants, voilà une laborieuse découverte. Peut-être n'est-ce pas ici le temps de tout dire; mais, si vous pouviez confirmer vos résolutions par quelque utile entreprise, le reste en recevrait des améliorations successives. J'opine donc pour que vous preniez avec énergie la défense des Rhodiens, pour que vous agissiez d'une manière digne d'Athènes. Vous écoutez avec joie l'éloge de vos ancêtres; vous contemplez leurs exploits, leurs trophées. Or, songez qu'ils ont érigé ces trophées pour vous inspirer, non une admiration stérile, mais le désir d'imiter les vertus de leurs consécrateurs.

DEUXIÈME PHILIPPIQUE,

PRÉMIÈRE OLYNTHIENNE.

INTRODUCTION.

Après avoir trompé les Grecs par deux années d'un repos utilement employé pour sa grandeur, Philippe reprend les armes, obtient quelques succès sur les côtes de Laconie, prend la ville de Phères aux Thessaliens, fait une descente en Eubée, d'où il est repoussé par Phocion, et, pour réparer ce revers, se porte sur l'Hellespont, où il s'empare des forts de Géra, de Stagire, patrie d'Aristote, de Myciberne et de Torone[1]. Pour achever de couvrir ces frontières, il ne lui restait plus qu'à s'emparer d'Olynthe.

Cette ville, aujourd'hui *Olyntho* ou *Hagios-Mamas*, fondée, à l'époque du siége de Troie, par Brangas, fils de Strymon, roi de Thrace, en l'honneur de son frère Olynthos, était occupée, depuis les guerres médiques, par des Grecs originaires de Chalcis, colonie athénienne de l'Eubée. Cité agricole et commerçante, Olynthe s'élevait sur une hauteur, dans un canton fertile qu'Hérodote appelle Sithonie, entre deux rivières, près d'une petite baie qui termine au N. O. le golfe de Torone. Voisine du mont Pangée, elle en convoitait les bois de charpente et les mines d'or. Une origine commune avec les habitants de plusieurs cités voisines fit donner le nom de Chalcidique à tout ce riche pays, borné et découpé par quatre larges bras de la mer Égée. Gouvernée, dans le principe, par deux magistrats suprê-

[1] Poirson et Cayx, *Précis de l'Hist. anc.*, p. 353.

mes et un sénat, la république olynthienne devint plus tard démocratique. Elle dut ses rapides accroissements à la concession facile du titre de citoyen, et à la douceur de ses lois envers les étrangers. Après avoir été tributaire d'Athènes, elle avait secoué le joug au premier signal de la guerre du Péloponnèse. Avec sa redoutable cavalerie, elle vainquit deux fois les Athéniens sur son territoire : mais la paix de Nicias (421 av. J.-C.), en garantissant ses autres droits, la comprit parmi les cités du Nord soumises à l'impôt des alliés. Athènes prise par Lysandre (405), les Olynthiens fortifièrent leurs remparts, attirèrent à eux les îles voisines de leur péninsule, disciplinèrent des troupes plus nombreuses, et, grâce à l'engourdissement de la Macédoine, et aux guerres intestines de la Grèce, ils devinrent conquérants. Pella, capitale d'Amyntas II, tomba en leur pouvoir; le faible père de Philippe se vit quelque temps dépouillé d'une grande partie de ses États, et il ne fallut rien moins que Sparte, dans tout l'éclat de sa puissance, soutenue par les armes de Thèbes, de la Thessalie et de la Macédoine occidentale, pour soumettre les Olynthiens (380) après une sanglante résistance de quatre années. Fidèles à leur politique envers les ennemis éloignés, les Lacédémoniens ménagèrent leur conquête : une ligue offensive et défensive fut conclue; et, au prix de quelques restrictions apportées aux libertés populaires, la somptueuse Olynthe resta le chef-lieu d'une confédération de trente-deux villes qui reconnaissaient huit autres capitales. Tel était, à peu près, autrefois le rôle d'Amsterdam dans les Provinces-Unies. Toutes ces cités, dont plusieurs étaient originaires de Corinthe et de l'Achaïe, avaient les mêmes lois civiles et criminelles, lois excellentes, selon Théopompe, mais mal observées. Seuls maîtres du promontoire Ampélos, les Olynthiens partageaient encore avec la Thrace et la Macédoine ceux d'Athos et de Pallène. Ils luttèrent longtemps, avec des chances à peu près égales, contre Timothée, occupé à reconquérir à sa patrie ses anciennes possessions dans la Thrace (364, 360).[1]

[1] Vœmel, *Proleg. in Phil.* I, *et olynth. orat.*; Jacobs, *Introd. aux Olynth.*, etc.

Menacée d'un siége par Philippe, Olynthe demanda, par ses députés, des secours aux Athéniens.

Cette ambassade est de l'année 348 (ol. 107, 4). Il est probable que de nombreux discours furent prononcés dans cette importante occasion. Démade repoussa de toutes ses forces la demande des Olynthiens; et plus d'une fois Démosthène, sans le nommer, s'attache à le réfuter[1].

DISCOURS.

Si les Dieux ont mille fois manifesté sur vous leur bienveillance, ô Athéniens! c'est aujourd'hui surtout qu'ils la dévoilent. Que Philippe, en effet, ait tourné contre lui les armes d'un peuple limitrophe, redoutable par sa puissance, et, ce qui est plus heureux encore, convaincu que, dans cette guerre, toute réconciliation avec lui serait un parjure et la ruine de la patrie, tout ici porte l'empreinte d'une divine bienfaisance. Dès cet instant, hommes d'Athènes, gardons-nous de nous montrer moins favorables à nous-mêmes que le concours de ces événements. Car ce serait une honte, ce serait une infamie si les peuples nous voyaient, après avoir abandonné villes et contrées soumises autrefois à notre domination, rejeter encore et les alliés et les grandes occasions que nous ménage la fortune.

Énumérer les forces de Philippe, et, par là, vous exciter à faire votre devoir, c'est ce que je ne puis approuver: pourquoi? parceque tout ce langage est, à mon sens, un éloge flatteur de cet homme, et la satire de notre conduite. Car, plus il s'est surpassé, plus il paraît digne d'admira-

[1] Schol. ad olynth. pass. — L'ordre chronologique des trois Olynthiennes, et le résultat de chacun de ces discours, ou plutôt des trois assemblées populaires dans lesquelles ils furent prononcés, soulèveront toujours des doutes fondés et des questions peut-être insolubles. Dans l'insuffisance des témoignages historiques et critiques, j'ai suivi de préférence, pour cette partie si controversée, les Prolégomènes de Reuter.

tien; et vous, moins vous avez tiré parti de vos affaires, plus vous vous condamnez au déshonneur. Laissons donc ces déclamations, Athéniens; interrogeons la vérité, elle répondra que c'est du sein d'Athènes que Philippe s'est agrandi, et non point par son propre génie. Ainsi, pour ses succès, objet de sa gratitude envers nos gouvernants, ses amis, et qui devraient l'être de votre vengeance, le moment n'est pas venu d'en parler : mais ce qui n'a point de rapport à sa fortune, ce qu'il vous est plus utile d'entendre tous, ô mes concitoyens! enfin, ce qui, devant tout juge impartial, le couvrira d'opprobre, voilà ce que j'essaierai d'exposer.

Sans citer les faits, traiter Philippe de parjure, d'homme sans foi, c'est lancer l'invective dans le vide. Mais, pour parcourir toutes ses actions, pour le confondre par leur unanime témoignage, peu de mots suffisent; et je crois utile de le faire, pour deux raisons : il faut mettre dans son vrai jour toute sa perversité; il faut que les esprits épouvantés d'une puissance, on dirait invincible, apprennent qu'il a épuisé les frauduleuses manœuvres auxquelles il doit sa grandeur, et que ses prospérités touchent à leur terme.

Et moi aussi, Athéniens, je croirais Philippe fait pour commander la terreur et l'admiration, si je l'avais vu s'élever par des voies légitimes. Mais, l'œil fixé sur ses démarches, je le vois, dès l'instant où quelques factieux chassaient d'ici les Olynthiens accourus pour conférer avec nous, abuser notre simplicité par ses protestations de nous livrer Amphipolis, et d'accomplir cet accord qui fut un mystère pour la rumeur publique; puis, pour capter l'amitié d'Olynthe, lui donner Potidée, qu'il venait d'usurper outrageusement sur nous, ses anciens compagnons d'armes; dernièrement enfin, fasciner les Thessaliens en s'engageant à leur rendre Magnésie, et en se chargeant de leur guerre de Phocide. Quiconque, en un mot, traitait avec ce fourbe,

tombait dans ses piéges. Toujours amorcer les peuples assez stupides pour ne pas le connaître, toujours les engloutir dans sa puissance, voilà le principe de sa grandeur. Or, comme leurs efforts l'ont élevé quand chacun pensait tirer de ses travaux quelque grand avantage, convaincu maintenant d'avoir tout fait pour son seul égoïsme, il doit être renversé par ses fauteurs mêmes. Oui, voilà, ô Athéniens! la situation de Philippe. Qu'un autre monte à cette tribune; qu'il me prouve, qu'il vous montre que telle n'est point la vérité, que les peuples dont Philippe s'est joué croiront encore à sa parole, que la Thessalie, si indignement asservie, ne briserait pas ses fers avec joie!

Quelqu'un de vous, peut-être, tout en voyant Philippe dans cette crise, pense qu'il maintiendra sa domination par la violence, puisqu'il s'est hâté de saisir des places, des ports, des positions militaires : erreur! C'est quand les armes sont unies par la bienveillance, par l'utilité commune, que les coalisés consentent à partager les fatigues, à souffrir, à persévérer. Mais que, par une avide scélératesse, l'un d'eux, comme celui-ci, abatte tout sous sa force, au premier revers, au moindre prétexte, toutes les têtes se redressent en frémissant, et les chaînes sont brisées. Car ce n'est pas, non, ce n'est pas sur l'iniquité, sur le parjure, sur le mensonge, que se fonde une puissance durable : ignobles moyens qui, d'aventure, se soutiendront une fois, un moment, promettront même l'avenir le plus florissant; mais que le temps arrête dans leurs furtifs progrès, et qui s'écroulent sur eux-mêmes. Comme dans un édifice, dans un vaisseau, les parties inférieures doivent être les plus solides, de même donnons pour fondement à la politique la justice et la vérité. Or, jusqu'à ce jour, cette base a manqué à toutes les entreprises de Philippe.

Il faut donc secourir Olynthe; et, plus les moyens proposés seront efficaces et rapides, plus je les approuverai.

Il faut, en même temps, qu'une ambassade en Thessalie instruise les uns de votre résolution, attise la haine des autres. Car ils ont maintenant décrété de réclamer Pagases, et de faire valoir leurs droits sur Magnésie[1]. Mais songez-y, Athéniens : que vos députés apportent autre chose que des mots : donnez-leur quelque action à citer, en courant à la guerre avec un empressement digne d'Athènes! Si la parole, sans les faits, ne semble qu'un vain son, c'est surtout quand elle est portée au nom de notre République : car, plus nous la manions avec souplesse, plus elle excite la défiance générale. Montrons donc en nous une réforme entière, par notre zèle à contribuer, à partir, à tout faire pour la patrie, si toutefois il est possible encore qu'on nous écoute.

Veuillez seulement remplir ces devoirs que vous imposent l'honneur et la nécessité : alors, ô Athéniens! vous ne verrez dans les alliés de Philippe ni force ni foi; je dis plus, vous découvrirez sa faiblesse, et les désordres intérieurs de son royaume. Sans doute, l'empire macédonien, jeté dans la balance comme par supplément, ne laisse pas d'avoir quelque poids. Ainsi, sous Timothée, fut-il autrefois pour nous contre Olynthe; ainsi, plus tard, coalisé avec Olynthe contre Potidée, parut-il une puissance; ainsi vient-il de soutenir, contre une famille de tyrans, la Thessalie agitée par la fièvre des discordes civiles. C'est que la moindre force sert toujours celui qui l'ajoute à la sienne. Mais, en elle-même, la Macédoine est faible et dévorée de maux; car son despote, à force de guerres et d'expéditions qui, peut-être, dans quelques esprits en font un grand homme, a ébranlé son propre empire, déjà chancelant. Eh! ne croyez pas, Athéniens, que les mêmes passions enivrent Philippe et ses sujets. Lui ne respire que la gloire; à tra-

[1] Pagases, ville maritime de Thessalie, qui avait appartenu aux Athéniens; auj. Volo. Magnésie, autre ville thessalienne, au bord de la mer Égée.

vers mille travaux, mille dangers, il la poursuit avec ardeur, préférant à la sécurité de la vie la réputation d'avoir accompli ce que monarque macédonien ne tenta jamais. Mais ses sujets ne partagent point cette fureur de renommée guerrière. Harassés par les marches et les contre-marches de ses expéditions sans cesse renaissantes, traînant une longue chaîne de douleurs et de misères, ils ne peuvent ni cultiver leurs champs, ni soigner leurs intérêts domestiques, ni trafiquer des dépouilles ravies par toutes sortes de voies, puisque la guerre a fermé leurs ports. De là aux sentiments de la masse de Macédoniens envers leur roi, la conclusion est facile.

Quant à ses pézétaires[1], quant aux mercenaires qui l'entourent, guerriers de renom, ils sont, dit-on, dressés à une discipline admirable. « Cependant, me rapportait un Macédonien même, incapable d'en imposer, ceux-là n'ont rien au-dessus des autres. L'un d'eux s'est-il signalé dans une campagne, dans une bataille? l'envieux Philippe le chasse, voulant que tout soit cru son ouvrage; car la plus ardente jalousie couronne les vices de cet homme. » Il ajoutait que, s'il se rencontre un ami de la tempérance et de la justice, incapable de supporter et ses débauches journalières, et son ivrognerie, et ses pantomimes infâmes, il dédaigne un tel caractère, il l'exclut de tout emploi. Aussi marche-t-il escorté d'un ramas de bandits, d'adulateurs, de misérables assez corrompus pour s'abandonner, dans leurs orgies, à des danses que je rougirais de nommer devant vous. Témoignage d'une incontestable vérité, Athéniens : en effet, des scélérats chassés par vous d'un accord unanime pour avoir renchéri sur l'impudence des jongleurs, un Callias,

[1] Pézétaires : *fantassins compagnons du prince.* Ce corps d'élite, sorte de garde noble, que Rochefort a confondu avec la phalange, comptait dans ses rangs tous ces grands capitaines qui, plus tard, après avoir conquis le monde pour Philippe et pour Alexandre, s'en partagèrent les dépouilles. Plus bas, je lis παρεισπρᾶσθαι, et non παρεῖσθαι.

un esclave public, et leurs dignes associés, ces histrions, ces faiseurs de chansons abominables, qu'ils lancent contre les familiers du prince pour l'égayer, voilà ses amours, voilà sa cour assidue!

Que nous font, à nous, ces turpitudes? — Athéniens, ces turpitudes sont pour des clairvoyants un éclatant témoignage de la pensée de cet homme; et du génie qui l'égare. Ses prospérités les cachent aujourd'hui sous leur ombre; car les succès sont ingénieux à dérober, à masquer de telles infamies; mais, au moindre revers, toutes ses souillures seront comptées. Encore quelque temps, ô mes concitoyens! et il donnera cette leçon au monde, si telle est la volonté des dieux et la vôtre. De même que, dans le corps humain, la source des souffrances passées semble tarie tant qu'on jouit de la santé; mais, s'il survient une maladie, fractures, luxations, infirmités de toutes sortes se réveillent: ainsi, tant que la guerre est refoulée au dehors, les maux qui couvent au sein d'une république ou d'une monarchie échappent au vulgaire; mais à peine s'allume-t-elle à la frontière, qu'elle les a tous dévoilés.

Si l'un de vous, ô Athéniens! témoin du bonheur de Philippe, juge ses armes redoutables, sans doute il raisonne juste, puisque la fortune est d'un poids si grand, disons mieux, puisqu'elle est le tout des choses humaines[1]. Toutefois, s'il m'était donné de choisir, à la fortune de Philippe je préférerais celle de notre patrie, pour peu que vous voulussiez faire votre devoir: car je vous vois, bien plus qu'à lui, des titres à la protection des immortels. Mais, si je ne m'abuse, nous dormons. Eh quoi! l'indolent qui ne peut ordonner à ses amis d'agir pour lui, l'exigera-t-il des dieux? Certes, que Philippe, général et soldat, prodiguant sa personne, animant tout de sa présence, ne per-

[1] τὸ θεῖον. « La piété est le tout de l'homme. » *Oraison funèbre du Prince de Condé.*

dant pas une occasion, pas un instant, triomphe d'hommes à délais, à décrets, à conjectures, je n'en suis point étonné. Grande serait ma surprise, au contraire, si nous, qui n'exécutons rien de ce que veut la guerre, nous vainquions celui qui met tout en mouvement. Mais ce qui me confond, c'est que vous, Athéniens, qui jadis vous levâtes contre Lacédémone pour défendre les droits des Hellènes; vous qui, tant de fois, maîtres d'accroître votre domination et vos trésors, l'avez dédaigné, et qui, pour assurer aux autres cités la jouissance de leurs biens légitimes, prodiguiez les vôtres et voliez les premiers aux dangers, aujourd'hui vous tremblez de quitter vos foyers, vous hésitez à contribuer, et c'est pour vos propres possessions! Sauveurs de la Grèce entière, sauveurs de chacun de ses peuples en particulier, vous perdez vos domaines, et vous dormez! voilà ce qui m'étonne.

J'admire encore que nul ici, ô Athéniens! ne veuille apprécier et depuis quand vous êtes en guerre avec Philippe, et à quoi vous avez employé ce temps. Sachez-le donc enfin: vous l'avez perdu tout entier à tergiverser, à espérer que d'autres feraient votre devoir, à vous dénoncer mutuellement, à vous condamner, à ressusciter vos chimères, à faire, peu s'en faut, ce que vous faites aujourd'hui. O comble de folie! quoi! par cette conduite, qui a renversé Athènes florissante, vous vous flattez de relever Athènes abattue! Mais cela n'est ni dans la raison, ni dans la nature: car la nature a voulu qu'il fût bien plus facile de conserver tous ses biens que d'y rentrer. Or la guerre ne nous a rien laissé à conserver, et tout est à reconquérir. Ainsi, voilà maintenant votre tâche.

Je dis donc: Contribuez, partez, hâtez-vous! Que toute accusation soit suspendue jusqu'à ce que vous vous soyez relevés par la victoire. Alors, jugeant chacun d'après ses œuvres, récompensez les citoyens dignes d'éloges, punissez les prévaricateurs; mais aussi, ôtez-leur tout subterfuge,

toute prise sur vous. Car il est inique de scruter inexorablement la conduite d'autrui, quand nous-mêmes nous avons les premiers trahi notre devoir. Après tout, quel motif, Athéniens, pousse tous vos généraux à déserter votre guerre, à chercher des combats pour leur propre compte? S'il faut encore à ce sujet faire entendre la vérité, c'est que, dans le premier cas, le prix de la victoire n'est que pour vous. Reprendra-t-on Amphipolis? à l'instant vous mettrez la main sur cette ville; des périls seront l'unique salaire des capitaines. Mais dans l'autre situation, avec moins de dangers, chefs et soldats ont pour butin et Lampsaque, et Sigée, et les vaisseaux qu'ils rançonnent. Aussi, chacun d'eux se précipite là où son intérêt l'appelle. Cependant, quand vos regards s'abaissent sur le déplorable état de vos affaires, vous poursuivez vos généraux; ils vous exposent librement leur fatale contrainte, et vous les acquittez. Alors il ne vous reste plus qu'à vous quereller, qu'à cabaler pour telle ou telle opinion; et la patrie est couverte de plaies!

Autrefois, Athéniens, vous contribuiez par classe: aujourd'hui c'est par classe que vous gouvernez. Chaque parti a pour chef un orateur, aux ordres duquel est un général avec les Trois-Cents et leurs vociférations[1]; vous autres, on vous distribue sous chacun de ces deux drapeaux. Sortons, sortons de cette anarchie! Rendus aujourd'hui à vous-mêmes, remettez tout en commun, et la parole, et le conseil, et l'action. Si vous laissez ceux-ci vous commander en despotes; si ceux-là sont forcés d'équiper des vaisseaux, de prodiguer leur fortune et leur sang; si d'autres enfin ont le privilége de lancer des décrets sur les contribuables sans partager leurs sacrifices,

[1] On inscrivait sur le premier rôle des contributions extraordinaires les trois cents plus riches citoyens. C'est sur eux que pesaient les charges les plus onéreuses; et ils s'en dédommageaient en formant une sorte d'aristocratie de la richesse, factieuse et turbulente.

jamais les secours nécessaires ne seront apportés assez tôt. En effet, la partie opprimée s'épuisera en vains efforts, au lieu de vos ennemis, qui frapperez-vous? vos concitoyens!

Je me résume. Contribuons tous dans la juste proportion de nos facultés; tous, prenons les armes tour à tour, jusqu'à ce que le dernier ait marché pour la patrie; que tout citoyen qui se présente à la tribune politique la parole; entre tous les avis, adoptez le plus sage, et non celui que tel ou tel aura donné. Si vous agissez ainsi, vous applaudirez dans le moment l'orateur; vous ferez plus, vous vous applaudirez vous-mêmes plus tard du bonheur rendu à l'État.

TROISIÈME PHILIPPIQUE,

OU

DEUXIÈME OLYNTHIENNE.

INTRODUCTION.

Les Athéniens firent partir Charès pour Olynthe, avec trente vaisseaux et trois mille mercenaires. Ce général dispersa, sur la côte de Pellène, un corps de huit cents hommes, qu'on appelait *les mignons de Philippe*. « A la nouvelle de cette faible et facile victoire, dit Libanius, le peuple athénien est ivre de joie, et ses orateurs l'exhortent à accabler Philippe d'un dernier coup. Mais Démosthène craint qu'aveuglé par ses illusions et croyant avoir assez secouru Olynthe, ce peuple léger ne s'inquiète peu de ce qui reste à faire. Il monte à la tribune, il gourmande cette humeur fanfaronne, et tâche de ramener ses concitoyens à la circonspection et à la prudence. « Il s'agit bien maintenant de châtier Philippe! dit-il; songez plutôt à sauver vos alliés. » Olynthe, menacée de plus près par le roi de Macédoine, demandait, en effet, dans la même année, de nouveaux secours aux Athéniens.

DISCOURS.

Je ne puis concilier mes pensées, ô Athéniens! lorsque je considère et notre situation et les discussions que j'entends. On ne vous parle que de punir Philippe! moi, je vous vois réduits à la nécessité de songer d'abord à vous garantir de ses insultes. Ainsi, ceux qui tiennent un tel langage ne font, à mon sens, que s'égarer en détournant

votre délibération de son but véritable. Certes, qu'Athènes ait pu jadis et tenir son empire à l'abri des dangers, et châtier Philippe, moi aussi j'en ai la certitude : car le temps n'est pas loin, et je l'ai vu, où elle pouvait l'un et l'autre. Mais je suis convaincu qu'aujourd'hui c'est assez pour nous de chercher, avant tout, à sauver nos alliés. Certains de ce premier succès, nous pourrons ensuite aviser aux moyens d'assurer notre vengeance. Mais, tant que le commencement n'est pas solidement établi, il est, je pense, inutile de discourir sur la fin.

Si jamais délibération exigea une attention soutenue, une prudence consommée, Athéniens, c'est celle qui vous occupe. Non que je croie fort difficile de découvrir le meilleur avis dans cette conjoncture : mais je ne sais, ô mes concitoyens ! quelle tournure il faut lui prêter devant vous. Car je me suis convaincu, par moi-même et par vos autres orateurs, que la fortune vous est plus souvent échappée pour n'avoir pas voulu faire votre devoir, que pour ne l'avoir pu comprendre. Toutefois, si je parle hardiment, il est digne de vous de le souffrir, et de considérer uniquement si c'est la vérité que je vous dis, et si mon but n'est pas de rendre votre avenir plus prospère : en effet, vous le voyez, les flatteries de quelques orateurs ont creusé l'abîme où va se perdre la République. Mais, avant tout, il est indispensable de vous rappeler quelques faits antérieurs.

Vous vous souvenez, Athéniens, qu'il y a trois ou quatre ans, on vous annonça que Philippe, en Thrace, assiégeait le fort de Héræum : c'était dans le mois de mæmactérion [1]. Après de longs et orageux débats, vous décrétâtes la mise en mer de quarante trirèmes, l'embarquement des citoyens jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans, enfin une levée de soixante talents. Cependant l'année s'écoula, puis hécatombæon, métagitnion, boëdromion : dans ce dernier

[1] *Maemactérion* : parties de septembre et octobre; *hécatombaeon* : juin-juillet; *métagitnion* : juillet-août; *boëdromion* : août-septembre.

mois, à grand'peine, après la célébration des Mystères, vous fîtes partir Charidème avec dix vaisseaux vides, et cinq talents d'argent. C'est qu'à peine apprîtes-vous la maladie et la mort de Philippe (car ces deux nouvelles circulèrent) que, jugeant dès lors tout secours superflu, vous aviez désarmé. C'était pourtant là l'instant propice : en effet, si nous étions accourus sur les lieux avec l'ardeur qu'annonçait votre décret, il ne nous pèserait plus aujourd'hui, ce Philippe qui fut alors sauvé! Sans doute, ce passé est ineffaçable : mais voici le moment opportun d'une autre guerre; et, si je vous retrace cette faute, c'est pour vous en préserver aujourd'hui. Comment donc userons-nous de notre fortune, Athéniens? Ah! si vous ne secourez Olynthe de toutes vos forces, de tout votre pouvoir, songez-y, vous n'aurez pris les armes que pour le service du Macédonien!

Olynthe était devenue une puissance, et, par un effet de sa position politique, Philippe et elle s'observaient dans une défiance réciproque. La paix fut négociée entre nous et les Olynthiens. C'était pour le Macédonien une entrave, un déplaisir cruel, qu'une vaste cité, prête à fondre sur lui, et qui se réconciliait avec Athènes. Nous pensions qu'il fallait, à tout prix, armer ses habitants contre ce prince. Eh bien! ce que vous demandiez tous à grands cris, le voilà réalisé, n'importe comment. Que reste-t-il donc à faire, ô Athéniens! que d'apporter vos secours avec énergie, avec ardeur? Sans parler de l'opprobre qui va nous envelopper si nous trahissons de pareils intérêts, je ne puis entrevoir l'avenir sans effroi, les Thébains disposés comme ils le sont à notre égard, les Phocidiens appauvris, épuisés, et Philippe, une fois Olynthe renversée, libre d'obstacles qui l'empêchent de se jeter sur l'Attique. L'Athénien qui attend jusque-là pour faire son devoir, veut donc pousser près de sa patrie les calamités dont elle pourrait n'entendre que le retentissement lointain;

il veut mendier pour lui-même des protecteurs, lorsque, dès à présent, il pourrait être, lui, le protecteur des peuples! Eh! qui de nous ignore que, si nous repoussons la fortune maintenant, tel sera notre destin?

Oui, dira-t-on, nous le savons tous, des secours sont indispensables, et ces secours seront expédiés; mais les moyens? indique-les. — Retenez votre surprise, Athéniens! si j'ouvre un avis étrange pour la plupart d'entre vous, créez des nomothètes[1]. Par eux n'établissez pas de nouvelles lois, vous n'en avez que trop; mais celles qui vous blessent aujourd'hui, abrogez-les. Lois théâtrales[2], lois militaires, je les nomme sans détour, ce sont celles qui, pour de vains spectacles, sacrifient la solde de l'armée aux oisifs restés dans leurs foyers, celles qui assurent l'impunité au soldat réfractaire, et par là découragent le soldat fidèle. Brisez ces entraves, que la voix du bien public puisse s'élever impunie: et demandez alors un promoteur pour les décrets dont vous reconnaissez tous l'utilité. Jusque-là, ne cherchez pas un orateur qui, pour vous sauver, veuille périr par nos mains; vous n'en trouveriez pas, surtout quand, loin de servir la patrie, l'auteur d'une motion semblable n'aurait fait qu'appeler la persécution sur sa tête et rendre plus formidable désormais le rôle, déjà périlleux, du sage conseiller du peuple. Qu'ils se chargent du rappel de ces lois funestes, ô Athéniens! ceux-là qui les ont introduites. Non, non, il n'est pas juste qu'une faveur, prix de tant de blessures portées à la patrie, demeure à ces législateurs coupables, tandis que l'odieux d'une mesure qui peut les guérir punira le citoyen qui

[1] Les nomothètes, ou législateurs, étaient des magistrats chargés d'examiner les lois anciennes. S'ils en trouvaient une inutile, contraire au bien de l'État, ou en contradiction avec les autres lois, ils devaient en proposer l'abolition.

[2] *Lois théâtrales.* Elles détrayaient le peuple aux spectacles avec les fonds destinés dans le principe à la guerre.

vous apporte des paroles de salut. Mais, avant cette réforme, persuadez-vous bien que nul, parmi vous, n'est assez puissant pour attaquer impunément de pareilles lois, assez insensé pour se jeter dans un précipice ouvert devant ses yeux.

Gardez-vous encore de méconnaître cette vérité, Athéniens, un décret n'est rien sans la détermination forte d'en remplir avec énergie les volontés. Certes, si des décrets avaient la vertu de vous enchaîner à votre devoir, ou d'exécuter ce qu'ils prescrivent, vous ne les eussiez point tant prodigués pour faire si peu, que dis-je? pour ne rien faire, et Philippe n'aurait pas depuis tant d'années, prolongé ses outrages; car il y a longtemps que, grâce à vos décrets, il eût subi sa peine. Mais qu'il n'en va pas ainsi! postérieure, dans l'ordre des temps, aux délibérations et aux votes, l'exécution est en réalité la première et la plus efficace. Elle seule nous manque, acquérons-la. Il est parmi vous des citoyens capables de vous conseiller dignement; et, pour juger leurs paroles, vous êtes, ô Athéniens! les plus pénétrants de tous les hommes. Aujourd'hui, la puissance d'action est aussi à nous, si vous êtes sages. Eh! quel moment plus favorable attendriez-vous? Si ce n'est à présent, quand ferez-vous votre devoir? Est-ce que l'usurpateur n'est pas déjà maître de tous les boulevards de la République? Le laisserons-nous asservir Olynthe, ce serait nous vouer à l'infamie. Car enfin, ceux que nous jurâmes d'être prêts à sauver, s'il les attaquait jamais, ne sont-ils pas attaqués? L'agresseur n'est-il pas notre ennemi? notre spoliateur? un Barbare? Eh! qui dirait tout ce qu'il est contre nous? O dieux! après lui avoir tout cédé, nous, complices de ses succès, nous demanderons qui nous a trahis! car, je le sais trop, nous n'aurons garde d'avouer que nous sommes les coupables. Dans le péril du combat, où est le fuyard qui condamne sa propre lâcheté? il accuse son général, son camarade; il accuse

tout, excepté lui-même. Cependant c'est à la fois par tous les fuyards qu'on a perdu la bataille. Tel inculpe les autres, qui pouvait tenir ferme ; et, si chacun l'eût fait, on eût vaincu. Ainsi, l'un de nous ouvre-t-il un avis peu salutaire? qu'un autre se lève et parle, mais sans inculper le précipinant. Les partis les plus sages vous sont-ils offerts? suivez-les, sous l'égide de votre bonne fortune. — Mais ils n'ont rien de flatteur! — Jusque-là l'orateur n'est pas coupable. Peut-être cependant est-ce un devoir de vous bercer de ses vœux, et il s'en dispense! Des vœux! oh! qu'il est aisé, Athéniens, de presser dans une courte formule tous les objets de nos désirs! mais choisir un parti, dans les délibérations publiques, voilà ce qui est moins facile. Quand tout ne peut nous être donné, préférons du moins ce qui nous sert à ce qui nous flatte.

Mais, si quelqu'un, en maintenant nos dépenses théâtrales, trouvait pour l'armée d'autres ressources, ne serait-ce pas préférable? — Que la chose devienne possible, et je me rends. Mais un prodige qu'on n'a jamais vu, qu'on ne verra jamais, c'est un homme qui, après avoir dissipé ce qu'il possède en futilités, serait encore, pour les dépenses nécessaires, riche des biens qu'il n'a plus! Ce sont vos propres penchants, Athéniens, qui donnent du poids à de semblables propos: tant l'homme se trompe aisément lui-même! tant il se persuade ce qu'il désire! mais trop souvent la réalité dément nos chimères.

Ouvrez donc les yeux, ô Athéniens! sur vos véritables ressources, et vous trouverez possible de marcher, et la solde ne manquera point. Négliger, faute d'argent, les préparatifs militaires, et supporter gaiement les plus cruels affronts; après avoir couru aux armes pour s'opposer aux Grecs de Mégare et de Corinthe, livrer les cités des Hellènes à l'encan d'un Barbare, par ce qu'on n'a pas de pain pour le soldat, cela n'est ni d'un peuple prudent, ni d'un peuple magnanime.

Par ces tristes vérités, je ne cherche pas gratuitement des ennemis parmi vous : hon, je ne suis point assez insensé, assez malheureux pour vouloir d'une haine que je croirais inutile à ma patrie. Mais je pense que le devoir du vrai citoyen est de faire entendre la parole qui sauve, non la parole adulatrice. Voilà par quels principes se dirigeaient un Aristide, un Nicias, un Périclès, et celui dont je parle le nom. Tels étaient, vous le savez comme moi, ces orateurs de nos ancêtres, qu'on loue aujourd'hui à cette tribune, et qu'on est si loin d'imiter. Mais, depuis qu'on a vu surgir ces harangueurs qui vous demandent : *Quels sont vos désirs, par quelle motion puis-je vous complaire?* pour leur faveur, pour vos plaisirs d'un moment, ils épuisent la coupe de la fortune publique, et le malheur accourt, et ils prospèrent, ils s'illustrent de votre honte!

Or, opposez, dans leurs traits principaux, votre conduite avec celle de vos pères. Ce parallèle sera court et saisissable : car, sans recourir à des modèles étrangers, les grands souvenirs d'Athènes suffisaient pour réveiller sa fortune. Eh bien! ces hommes, que ne connaissaient pas leurs orateurs, qui n'en étaient pas chéris aussi tendrement que vous l'êtes par les vôtres, commandèrent quarante-cinq ans à la Grèce librement soumise; déposèrent au delà de dix mille talents dans la citadelle, exercèrent sur le roi de Macédoine l'empire qui appartient à des Grecs sur un Barbare; vainqueurs en personne sur terre et sur mer, ils dressèrent de nombreux et magnifiques trophées; et, seuls entre tous les mortels, ils laissèrent dans leurs œuvres une gloire supérieure aux traits de l'envie. Tels ils furent à la tête des Hellènes : voyez-les maintenant dans leur patrie, hommes publics et simples citoyens. Pour l'État, ils ont construit de si beaux édifices, orné avec tant de magnificence un si grand nombre de

[1] Démosthène, fameux capitaine athénien, fut l'un des principaux acteurs dans la guerre du Péloponnèse.

temples, consacré dans leurs sanctuaires de si nobles offrandes, qu'ils n'ont rien laissé à surpasser à la postérité. Pour eux-mêmes, ils furent si modérés, si attachés aux vertus républicaines, que celui de vous qui connaîtrait les demeures d'Aristide, de Miltiade, ou de leurs illustres contemporains, les trouverait aussi modestes que la maison voisine. Car ce n'était point pour s'élever à l'opulence qu'ils dirigeaient l'État, mais pour accroître la fortune publique. Loyaux envers les peuples de la Grèce, religieux envers les Immortels, fidèles au régime de l'égalité civique, par une voie sûre ils montèrent au faîte de la prospérité.

Voilà quel fut le sort de vos ancêtres sous les chefs que je viens de nommer. Quel est le vôtre entre les mains de vos complaisants administrateurs? est-il le même encore? a-t-il peu changé? Que de choses à dire! je me borne à celle-ci : seuls, sans rivaux, Sparte abattue, Thèbes occupée ailleurs, sans nulle puissance capable de nous disputer le premier rang, pouvant enfin, paisibles possesseurs de nos domaines, être encore les arbitres des nations, qu'avons-nous fait? nous avons perdu nos propres provinces, dissipé, sans nul fruit, plus de quinze cents talents; la guerre nous avait rendu nos alliés, vos conseillers vous les ont enlevés par la paix; et nous, nous avons aguerri notre formidable ennemi! Quiconque le nie, qu'il paraisse, qu'il me dise où donc il a puisé sa force, si ce n'est au sein même d'Athènes, ce Philippe? — Eh! de grâce, si nous nous affaiblissons au dehors, l'administration intérieure est plus florissante. — Qu'aurait-on à me citer? des créneaux reblanchis[1], des chemins réparés, des fontaines, des bagatelles! Ramenez, ramenez vos regards sur les administrateurs de ces futilités : ceux-ci ont passé de la misère à l'opulence; ceux-là, de l'obscurité à la splendeur; tel parvenu s'est même bâti de somptueux palais, qui insultent aux édifices de l'État.

[1] C'était, dit Ulpien, le digne monument de l'administration d'Eubule : il avait fait badigeonner le mantelet des remparts.

Enfin, plus la fortune publique est descendue, plus la leur s'est élevée. Quelle est donc la raison de ces contrastes? pourquoi tout prospérait-il autrefois, quand tout périclite aujourd'hui? C'est que le peuple, osant faire la guerre par lui-même, était le maître de ses gouvernants, le souverain dispensateur de toutes les grâces; c'est qu'il était cher aux citoyens de recevoir du peuple honneurs, magistratures, bienfaits. Que les temps sont changés! Les grâces sont dans les mains des administrateurs; tout se fait par eux, et vous, vous, Peuple! énervés [1], mutilés dans vos richesses, dans vos alliés, vous voilà comme des surnuméraires, comme des valets! trop heureux si ces dignes chefs vous distribuent les deniers du théâtre, s'ils vous jettent une maigre pitance! et, pour comble de lâcheté, vous baisez la main qui vous fait largesse de votre bien! Ils vous emprisonnent dans vos propres murs, ils vous amorcent, vous apprivoisent et vous façonnent à leur joug. Or, jamais fierté juvénile, jamais courageuse hardiesse n'enflammèrent des hommes asservis à de misérables et viles actions; car la vie est nécessairement l'image du cœur. Et ces désordres, par Cérès! je ne serais pas surpris de m'être exposé par leur peinture à vos coups, moi, plutôt que leurs coupables auteurs! En effet, le franc-parler n'a pas toujours accès auprès de vous; et, si vous le souffrez maintenant, c'est tout ce qui m'étonne.

Si, du moins aujourd'hui, vous arrachant à ces mœurs avilissantes, vous vouliez reprendre vos armes, les porter d'une manière digne de vous, employer les ressources intérieures à reconquérir au dehors vos possessions, peut-être, citoyens d'Athènes, peut-être remporteriez-vous un grand et décisif avantage. Vous repousseriez ces misérables

[1] L'expression grecque dit plus: elle me semble répondre à celle-ci: *On vous a coupé les jarrets*, ἐκτετυρισμένοι, pour vous empêcher de marcher à l'ennemi. J'ai tâché d'y suppléer par le choix du mot suivant.

gratifications, faibles potions que le médecin administre au malade, également impuissantes à lui rendre ses forces, et à le laisser mourir. Ainsi les deniers qu'on vous distribue, trop modiques pour suffire à tous vos besoins, trop nombreux pour être rejetés et vous faire recourir à d'utiles travaux, ne servent qu'à prolonger votre léthargie. — Tu veux donc les convertir en solde ? — Je veux, à l'instant, une règle commune pour vous tous, ô Athéniens ! Que tout citoyen qui touchera sa part des deniers publics vole où le service public l'appelle. — Mais si nous sommes en paix? — Alors, sédentaire, ils ajoutent à ton aisance, et te dispensent des bassesses qu'impose la misère. — Et s'il survient une crise, comme aujourd'hui? — Soldat, ton devoir est de combattre pour la patrie, et ces mêmes libéralités seront ta paye. — Mais mon âge me dispense du service! — Eh bien! ce que tu reçois illicitement et sans fruit pour l'État, reçois-le légalement, à titre de surveillant dans quelque utile partie de l'administration. En un mot, sans presque rien retrancher ni ajouter, je détruis les abus, je ramène l'ordre en soumettant à une mesure uniforme tous ceux que paye la République, soldats, juges, citoyens employés selon leur âge et les circonstances. Quant aux fainéants, jamais je ne dirai : « Distribuez-leur le salaire des serviteurs de la patrie ; dans le désœuvrement et la misère, bornons-nous à demander quel chef, quels soldats mercénaires ont vaincu. » Car voilà maintenant votre vie. Loin de moi de censurer ceux qui vous acquittent d'une partie de ce que vous vous devez : mais je demande que vous agissiez, pour mériter vous-mêmes les récompenses que vous donnez à d'autres ; je demande que vous ne cédiez pas, ô Athéniens ! ce poste de vertu, noble héritage conquis par la gloire et les périls de vos ancêtres.

Tels sont les conseils que je crois vous convenir. Puisse votre décision servir les intérêts de chaque citoyen et de la patrie !

QUATRIÈME PHILIPPIQUE,

TROISIÈME OLYNTHIENNE.

INTRODUCTION.

Dix-huit trirèmes, quatre mille soldats étrangers, et cent cinquante chevaux, sous la conduite de Charidème d'Oréos, partirent pour la Chalcidique. Après avoir ravagé la presqu'île de Pallène et la Bottiée, ce chef entra dans Olynthe, où il se signala par son intempérance et ses débauches. Les Olynthiens, opprimés plutôt que secourus, demandèrent, dans la même année, par une troisième ambassade, des troupes composées de citoyens athéniens. C'est alors que, repoussant plus énergiquement encore l'opinion d'Eubule et de Démade qui regardaient cette guerre comme étrangère à la République, Démosthène parla une dernière fois pour Olynthe.

DISCOURS.

Vous préféreriez, je pense, ô Athéniens! à de grandes richesses une vive lumière répandue sur le parti le plus utile à la République au milieu des événements qui fixent vos regards. Ainsi disposés, vous devez être avides d'entendre ceux qui veulent vous conseiller; car, si quelqu'un vous apporte d'utiles méditations, non-seulement tout l'auditoire les saisit; mais, et c'est là votre fortune, plusieurs improvisant alors des conseils opportuns, le bien public s'éclaire par ce concours, et votre choix devient facile.

L'occasion présente semble élever la voix; elle vous crie, Athéniens, « Si votre salut vous est cher, mettez vous-mêmes la main à l'œuvre! » et nous '.... je ne puis entrevoir, à ce sujet, notre pensée! Voici la mienne : Décréter à l'instant la défense d'Olynthe, en presser vivement les préparatifs, faire partir les secours de la ville même d'Athènes, et ne plus souffrir ce que vous avez précédemment souffert. Qu'une ambassade aille annoncer ces mesures, qu'elle veille à tout sur les lieux mêmes. Craignez, craignez surtout que ce fourbe, trop habile à profiter des conjonctures, cédant lorsqu'il le faut, d'autres fois menaçant (et c'est alors qu'il paraîtra digne de foi!), enfin calomniant et nous et notre absence, ne détourne ou n'arrache quelque grande partie de la confédération hellénique. Chose étrange, Athéniens! ce qui semble rendre la position de Philippe inexpugnable est précisément votre plus ferme appui. Être seul maître de toutes ses opérations publiques et secrètes, réunir en sa personne le trésorier, le général, le despote, se trouver partout où marche l'armée, voilà le moyen de rendre une expédition guerrière et plus rapide et plus opportune; mais aussi, quels obstacles à cette réconciliation qu'il brûle de jurer aux Olynthiens! Il leur fait voir clairement qu'ils combattent aujourd'hui, non pour la gloire, non pour une partie de leur sol, mais pour prévenir leur expulsion et l'esclavage de la patrie. Ils savent ce qu'il a fait des Amphipolitains qui lui livrèrent leur cité, de ces Pydnéens qui l'avaient accueilli : car, pour tout dire, la tyrannie, toujours suspecte aux républiques, l'est surtout quand elle touche à leurs frontières.

Vous donc, ô Athéniens! connaissant ces dangers, et animés de tous les nobles sentiments, si vous devez, avec une volonté forte, vous exciter, vous dévouer à la guerre,

' L'intention de Démosthène, bien constatée par Ulpien, Hermogène et Grégoire de Corinthe, exige cette légère suspension. V. Vœmel.

y contribuer avec ardeur et de vos biens et de vos personnes, tout faire enfin, c'est maintenant ou jamais. Il ne vous reste plus ni motif, ni subterfuge pour échapper au devoir. Vous disiez tous : « Armons les Olynthiens contre Philippe. » Eh bien! voici qu'ils s'arment d'eux-mêmes, et c'est là votre plus grand avantage. En effet, s'ils se fussent imposé cette guerre à votre sollicitation, versatiles alliés, la conformité de leurs sentiments avec les vôtres aurait été passagère : mais ils abhorrent Philippe pour ses attentats contre eux-mêmes; et, croyez-moi, une haine causée par les maux qu'ils redoutent, par les maux qu'ils ont soufferts, est une haine durable.

Gardez-vous donc, ô Athéniens! de laisser échapper l'occasion fortunée qui se jette au-devant de vous, et de retomber dans la faute que vous avez tant de fois commise. Ainsi, quand nous revenions de secourir l'Eubée, lorsque Stratoclès et Hiérax d'Amphipolis vous exhortaient, du haut de cette tribune, à envoyer votre flotte recevoir leur cité sous vos lois, si nous avions eu pour nous-mêmes ce zèle ardent qui nous fit sauver les Eubéens, dès lors Amphipolis était à vous, et vous seriez délivrés de tous les embarras qui suivirent sa perte. Ainsi encore, lorsqu'on vous annonça les siéges de Pydna, de Potidée, de Méthone, de Pagases, de tant d'autres places qu'il serait trop long d'énumérer, si, dès la première attaque, nous eussions volé pour la repousser d'une manière digne de la République, nous aurions maintenant un Philippe bien plus facile à vaincre, et bien plus humble. Loin de là, rejetant sans cesse le présent, croyant que l'avenir prendra de lui-même un heureux cours, nous avons agrandi Philippe, nous, Athéniens, et nous l'avons fait tel que n'a jamais été roi de Macédoine. Mais aujourd'hui la fortune revient à vous. — Comment? — En jetant Olynthe dans vos bras; et les occasions précédentes n'offraient rien de plus propice.

Soumettez, Athéniens, à un contrôle scrupuleux toutes

les faveurs que nous avons reçues des Immortels, bien que nous les ayons tournées la plupart contre nous-mêmes, et vous sentirez pour le ciel une profonde et juste reconnaissance. — Nous avons essuyé de nombreuses pertes à la guerre. — Eh! qui ne les mettrait avec raison sur le compte de notre seule incurie? Mais le bonheur de ne les avoir pas éprouvées plus tôt, mais l'envoi d'une alliance capable de les contre-balancer toutes, si nous voulons nous en prévaloir, voilà, selon mes calculs, la part de la bienfaisante protection des dieux. Il en est ici comme de la possession des biens; pour tous les trésors amassés et conservés, on éprouve envers la fortune une vive reconnaissance; mais, si on les dissipe étourdiment, avec eux on dissipe le souvenir de ses faveurs. C'est ainsi que nous jugeons la marche des affaires. Avons-nous échoué dans les instants décisifs? quoi qu'aient fait les dieux en notre faveur, nous l'oublions. Tant il est vrai que l'événement final est la règle ordinaire de nos jugements sur chacun des faits antérieurs!

Portons donc une attention forte sur ce que nous possédons encore, pour qu'en le relevant de ses ruines, nous effacions la honte du passé. Or, si nous repoussons encore ces hommes [1], Olynthe une fois détruite par le Macédonien, qu'on me dise, à moi, quel obstacle l'arrêtera désormais? En est-il un parmi vous, ô Athéniens! qui compte tous les degrés par lesquels, faible dans l'origine, il s'est élevé si haut, ce Philippe? Il prend d'abord Amphipolis, ensuite Pydna, puis Potidée, enfin Méthone, et fond sur la Thessalie; quand il a bouleversé à son gré Phères, Pagasès, Magnésie, il se jette dans la Thrace. Là, après avoir chassé, créé des rois [2], il tombe malade. Convalescent, il va peut-être incliner vers le repos? non, il vole attaquer les Olynthiens. Laissons là ses campagnes contre les Illyriens, contre

[1] Ici, sans doute, l'orateur montrait, du geste, les députés d'Olynthe.

[2] Philippe avait détrôné Térès et Kersobleptès, et créé rois Amadokos et Bérisadès.

les Paoniens, contre Arymbas[1], contre mille autres. — Pourquoi ce tableau? dira-t-on. — Athéniens, c'est pour que vous sentiez au vif et les funestes effets de l'abandon successif de vos avantages, et cette ambition infatigable, l'âme et la vie de Philippe, qui l'arme contre tous les États, irrite en lui la soif des conquêtes, et lui rend le repos impossible. Or, s'il s'impose à lui-même d'exécuter sans relâche de plus vastes desseins, et vous, de ne rien entreprendre avec vigueur, voyez, Athéniens, quelle lacune ce contraste prépare à votre avenir!.. O ciel! qui de vous serait assez simple pour ne pas voir que la guerre découvre d'Olynthe à Athènes, si nous la négligeons? Ah! si tels sont nos destins, je tremble que, semblables à ces emprunteurs imprudents qui, après avoir acheté à usure une opulence passagère, se voient enfin dépouillés même de leur patrimoine, nous aussi nous ne paraissions payer bien cher notre lâche paresse, et, voulant du plaisir à tout prix, puis réduits à la nécessité fatale d'exécuter avec douleur mille entreprises d'abord repoussées, nous ne mettions en péril notre propre patrie[2].

Le blâme, dira-t-on, est chose facile et commune; mais tracer la conduite que demandent les circonstances présentes, voilà le ministère d'un conseiller du peuple. Je le sais, ô Athéniens! mais je sais aussi que, si l'événement

[1] Arymbas, roi des Molosses et oncle d'Olympias, femme de Philippe.

[2] « Représentez-vous un homme qui est né dans les richesses, et qui les a dissipées par ses profusions; il ne peut souffrir sa pauvreté. Ces murailles nues, cette table dégarnie, cette maison abandonnée, où l'on ne voit plus cette foule de domestiques, lui font peur. Pour se cacher à lui-même sa misère, il emprunte de tous côtés: il remplit par ce moyen, en quelque façon, le vide de sa maison, et soutient l'éclat de son ancienne abondance. Aveugle et malheureux, qui ne songe pas que tout ce qui l'éblouit menace son repos et sa liberté! Ainsi l'âme, appauvrie volontairement pour s'être cherchée elle-même, tâche de réparer ses ruines, en empruntant de tous côtés de quoi se remplir. » Bossuet, *Sermon pour la Profession de madame de La Vallière*.

ne répond pas à votre attente, ce n'est point sur les vrais coupables que vous déchargerez votre colère; c'est sur les orateurs qui auront parlé les derniers. Loin de moi cependant que, consultant ma propre sûreté, je taise jamais ce que je crois avantageux pour vous! Je dis donc : Il faut un double secours, et pour sauver les villes olynthiennes, en leur envoyant des troupes chargées de leur défense, et pour dévaster les États de Philippe avec votre flotte et une autre armée. Si vous négligez l'un de ces moyens, je crains que notre expédition ne devienne illusoire. Vous bornerez-vous à désoler le territoire ennemi? Philippe impassible subjuguera Olynthe, et se vengera facilement à son retour. Croirez-vous faire assez de secourir les Olynthiens? tranquille pour ses domaines, il s'acharnera sur sa proie, il l'enveloppera d'embûches, et, avec le temps, il la prendra. Il faut donc un secours puissant, un secours divisé. Tel est mon sentiment.

A l'égard des ressources pécuniaires, vous avez, ô Athéniens! oui, vous avez pour la guerre plus de fonds qu'aucun autre peuple : mais vous en disposez au gré de vos désirs. Si vous les rendez à l'armée, seuls, ils suffiront; sinon, vous n'avez pas assez, disons mieux, vous n'avez rien. — Quoi! tu proposes par un décret d'affecter cet argent à la guerre? — Moi? nullement, j'en atteste les dieux! Seulement, je pense qu'il faut armer des soldats, qu'une caisse militaire est indispensable, et qu'il est temps de subordonner les largesses publiques au service de la patrie. Vous, au contraire, oisifs citoyens, vous les dissipez au hasard, et pour des fêtes! Il ne reste donc qu'à contribuer tous, par un gros subside, s'il est nécessaire, par un léger impôt, s'il suffit. Car enfin, il faut de l'argent; sans argent, vous ne subviendrez jamais à la nécessité présente. D'autres voix

[1] Pourquoi cette incertitude? parce que le résultat de cette campagne est lui-même dans un avenir incertain. Τὸ μέλλον τοῦ πολέμου ἐν ἀφανεῖ ἔτι κεῖται. (Thucyd. I, 42.)

vous proposent d'autres ressources : choisissez ; mais, tandis qu'il est temps encore, mettez-vous à l'œuvre.

Une chose qu'il faut examiner et réduire à sa juste valeur, c'est la position actuelle de Philippe. Elle n'est pas aussi brillante, aussi fortunée que pourrait le croire et le dire qui ne l'a pas observée de près. Jamais le Macédonien n'aurait suscité cette guerre, s'il eût prévu qu'il serait obligé de tirer l'épée. En fondant sur sa proie, il espérait la dévorer tout entière en un moment. Il s'abasait. L'événement, qui a trompé son attente, le déconcerte, le décourage. Ajoutez à cela les mouvements des Thessaliens. Cette race perfide en tout temps et envers tous, s'applique à le tromper à son tour. Ils ont réclamé Pagases par un décret ; ils l'ont empêché de fortifier Magnésie. J'ai su même de plusieurs d'entre eux qu'ils ne le laisseraient plus percevoir les péages de leurs marchés ni de leurs ports, parce qu'ils les destinent aux besoins de leur confédération, non à la rapacité d'un Philippe. Dénué d'une telle ressource, il sera dans la dernière détresse pour soudoyer ses mercenaires. Croyez aussi, croyez que pour le Pæonien, pour l'Illyrien, pour tant d'autres Barbares, la liberté aurait bien plus de charmes que la servitude. Ils ne sont pas encore façonnés au joug ; et cet homme, disent-ils, commande avec outrage. Par Jupiter ! il faut les en croire : car la prospérité placée indignement sur une tête insensée, y répand l'esprit de vertige et d'erreur ; et voilà pourquoi il paraît souvent plus difficile de conserver que d'acquérir.

Songeant donc, ô Athéniens ! que les mécomptes de votre ennemi sont une bonne fortune pour vous, unissez promptement votre cause à celle des autres peuples. Envoyons des députés partout où leur présence est nécessaire,

[1] Ces peuples guerriers se révoltèrent plus d'une fois contre Philippe, et même contre Alexandre, au rapport de Diodore de Sicile, XVI, 2 ; et d'Arrien, I, 1, 5.

marchons nous-mêmes, enflammons tous les Grecs. Ah! si Philippe trouvait contre nous une occasion aussi propice, si la guerre s'allumait à nos frontières, comme il se précipiterait avidement sur Athènes! Et les maux que vous souffririez si cela était en son pouvoir, vous, que l'occasion appelle, vous ne rougirez point de les lui épargner! Surtout, ne vous le dissimulez pas, ô Athéniens! c'est aujourd'hui qu'il faut choisir entre porter la guerre dans le pays ennemi ou la recevoir dans le vôtre. Si Olynthe résiste, c'est la que vous combattrez; et, tandis que vous dévasterez les domaines du Barbare, vous jouirez avec sécurité de vos terres et de votre patrie. Mais, si Philippe s'empare de cette ville, qui l'arrêtera dans sa marche sur Athènes? Les Thébains? ah! si ce jugement n'est pas trop sévère, ils s'élanceront avec lui contre vous. Les Phocidiens? sans votre secours ils ne peuvent pas même garder leur patrie. Quel autre peuple enfin? — Eh, de grâce, Philippe n'aura point cette pensée. — Mais l'absurdité serait extrême, s'il n'exécutait point, dès qu'il le pourra, une entreprise qui est l'objet actuel de son babil indiscret. Cependant, quelle n'est pas pour vous la différence entre le combattre au dedans ou au dehors! Une seule preuve suffira : s'il vous fallait camper hors des murs, seulement un mois, et faire subsister une armée aux dépens de l'Attique, même libre d'ennemis, les charges qui pèseraient sur vos cultivateurs excéderaient les dépenses de la guerre précédente. Mais, si la guerre elle-même vient ici, à combien donc estimerez-vous ses fléaux? Ajoutez l'outrage, ajoutez l'opprobre, fléaux les plus cruels, du moins pour de nobles cœurs.

Convaincus de ces vérités, secourons tous Olynthe, refoulons la guerre en Macédoine; les riches, pour conserver, par un léger sacrifice, la paisible jouissance des grands biens qu'ils possèdent à juste titre; les jeunes citoyens, pour faire l'apprentissage des armes dans le pays de Philippe, et pré-

parer de redoutables défenseurs à l'inviolabilité de notre territoire; vos orateurs, pour alléger le poids de leur responsabilité : car, tel sera le résultat des affaires, tels seront vos jugements sur leur administration. Puisse-t-il être heureux par ce concours!

CINQUIÈME PHILIPPIQUE,

OU

HARANGUE SUR LA PAIX.

INTRODUCTION.

Les efforts de Démosthène n'avaient qu'un peu retardé la chute d'Olynthe. Même avant l'arrivée d'un dernier renfort athénien, le rusé monarque, qui achetait la Grèce plutôt qu'il ne la vainquait [1], s'était fait ouvrir à prix d'or les portes de la capitale de la Chalcidique.

Cependant tous les voyageurs qui venaient de Macédoine en Attique ne parlaient que de l'amour de Philippe pour la paix. Après de lentes négociations, la paix fut conclue (Olymp. CVIII, 2, 347). Philippe, reçu membre du Corps Amphictyonique, qui était comme la diète fédérale de la Grèce, termine la guerre Sacrée par la destruction de la Phocide. Il presse avec instance les Athéniens de ratifier son titre nouveau, et le peuple est aussitôt convoqué pour délibérer sur cette proposition importante (Ol. CVIII, 3; 346).

Cette fois, Démosthène n'hésita pas à demander une solution favorable au maintien de la paix. Nous n'avons peut-être point de harangue où son adresse se soit mieux exercée, quoiqu'elle se fasse à peine sentir.

Vers ce même temps, Isocrate, octogénaire, adressa au roi de Macédoine un discours où il l'exhortait à rétablir l'union dans la Grèce, et lui en proposait les moyens. « Il suffira, disait-il, de faire entrer dans la confédération Athènes, Sparte, Thèbes et

[1] « Philippus majore ex parte mercator Græciæ, quam victor. » (Val. Max. VII, 2.)

Argos. Plusieurs Grecs, ajoutait-il, vous décrient comme un prince artificieux, qui ne cherche qu'à envahir et à opprimer : mais comment celui qui s'est fait gloire de descendre d'Hercule, du libérateur de la Grèce, songerait-il à s'en rendre le tyran? Ah! plutôt il ambitionnera, j'en crois le pacificateur, un titre plus glorieux que celui de conquérant.

DISCOURS.

Je vois, ô Athéniens! combien la conjoncture actuelle est devenue épineuse, embarrassante, et par les pertes nombreuses de notre négligence, et par l'inutilité d'y appliquer de sages conseils; mais surtout parce que, loin de conspirer unanimement sur un seul moyen de conserver ce qui nous reste, nos opinions nous divisent. A ces difficultés, dont se hérisse la délibération, vous ajoutez, Athéniens, des difficultés nouvelles : tandis que tous les autres peuples prennent conseil avant l'événement, vous attendez, vous, que l'événement soit passé. De là vient, et je l'ai toujours remarqué, que, tout en applaudissant l'orateur qui vous reproche vos fautes, vous laissez vos affaires dépérir celles-là même qui sont mises en discussion. Eh bien! en dépit de tant d'obstacles, je me suis levé avec le ferme espoir que, si, abjurant le tumulte et les querelles, vous consentez à m'entendre avec le calme d'un peuple qui délibère sur le sort de cette ville et sur de si hauts intérêts, mes avis, mes discours vous indiqueront les moyens d'améliorer votre situation et de réparer vos pertes.

Je le sais trop, Athéniens : rappeler les conseils qu'on a donnés, vous parler de soi-même, fut toujours la voie du succès pour qui s'arme d'audace; mais c'est pour moi un si lourd fardeau, que je recule devant l'évidente nécessité de le porter. Je pense néanmoins que vous apprécierez mieux les réflexions que je vais présenter, si je reporte vos souvenirs sur quelques-unes de mes paroles.

Et d'abord, pendant les troubles de l'Eubée, lorsque certains orateurs vous conseillaient de secourir Plutarque [1], et de vous charger d'une guerre dispendieuse et sans gloire, le premier, le seul, je courus à la tribune pour m'y opposer, et je faillis être mis en pièces par ces perfides qui, pour un ignoble salaire, vous entraînèrent dans mille fautes énormes. Peu de jours s'écoulèrent ; et, flétris d'une honte nouvelle, abreuvés d'outrages tels que jamais peuple n'en éprouva de la part de ceux qu'il était venu soutenir, vous reconnûtes unanimement et que des scélérats vous avaient abusés, et que le défenseur de vos intérêts, c'était moi.

Dans une autre occasion, observant que Néoptolème [2], avait, grâce au privilége des comédiens voyageurs, acquis l'impunité, qu'il portait à la République des coups mortels, et vous gouvernait en magistrat délégué de Philippe, je parus, je parlai, et l'événement prouva que je n'étais mû par aucun motif personnel de haine ou de dénigrement. Ici, ce ne sont point les défenseurs de Néoptolème que j'accuserai (il n'en eut pas un), c'est vous-mêmes. Oui, quand vous eussiez assisté aux spectacles des fêtes de Bacchus, au lieu d'avoir à délibérer sur le salut d'Athènes, sur les intérêts de votre patrie, vous n'auriez pu nous écouter, lui avec plus d'amour, moi avec plus de courroux. Toutefois, il est un fait qui, je pense, vous frappe tous aujourd'hui : cet homme, qui fit alors un voyage chez l'ennemi, sous prétexte d'apporter de Macédoine l'or qui lui était dû (ce sont

[1] Plutarque, tyran d'Eretrie en Eubée, demanda du secours à Athènes contre Clitarque, qui s'était emparé du pouvoir dans la même ville ; mais il se ligua des Athéniens, et vendit prisonnière toute leur armée.

[2] Néoptolème était à la fois bon poète tragique et bon acteur, double titre à la faveur des Athéniens, qui pardonnaient tout à quiconque savait les amuser. L'année précédente, il avait été nommé l'un des dix ambassadeurs de la République pour conclure la paix.

ses termes) pour le consacrer un service de l'État, cet homme qui s'écriait souvent : Accuser un citoyen, parce qu'il transporte ses ressources de l'étranger dans son pays, quelle tyrannie ! Ce même homme, établi par la paix, réalisa la fortune immobilière qu'il possédait ici, et, avec elle, se retira près du Macédonien. Certes, ces deux faits, annoncés par moi, et prouvés sous les plus vives couleurs, témoignent hautement de la droiture et de la sincérité de mes paroles.

Encore une troisième circonstance, Athéniens, celle-ci la dernière, et j'aborde le sujet qui m'amène ici. A mon retour de l'ambassade où nous avions reçu les serments pour la paix, quelques-uns de mes collègues vous promettaient que l'on repeuplerait Thespies et Platée, que Philippe épargnerait les Phocidiens, quand il les aurait soumis, et disperserait les habitants de Thèbes, qu'Oropos serait à vous, que l'Eubée vous serait donnée en dédommagement d'Amphipolis, et vous, séduits par ces frivoles espérances, par ces mensonges, trahissant et vos intérêts, et la justice, et l'honneur, vous livrâtes la Phocide. Eh bien ! par de ces déceptions, je les dénonçai toutes, je déclarai avant (si vous ne l'avez pas oublié, je le sais), je déclarai que ces promesses n'étaient mensonges, que je n'y croyais pas, que, dans ma conviction, elles devaient vous paraître chimères.

Si donc, sur tous ces points, il est constant que j'ai, mieux que les autres, prévu l'avenir, ce ne sera chez moi ni sagacité profonde, ni vanité sauvage : à deux causes seules, ô Athéniens ! j'attribuerai tout l'honneur de mes lumières, de mes pressentiments : la première, c'est la fortune, plus puissante à mes yeux que toute la sagesse humaine, que tous les efforts du génie; la seconde, ce désintéressement avec lequel je juge et je raisonne de tout. Non, personne ne pourrait montrer un seul présent attaché à mes actions, à mes paroles dans le ministère. Aussi, la détermination

importante, qui est la conséquence naturelle de l'état de nos affaires, m'apparaît toujours sans intègres. Mais, lorsque d'un côté ou de l'autre, l'orateur, comme la balance, a reçu de l'argent, ce poids précipite et entraîne toute sa logique; et dès lors, adieu la vérité des aperçus, la justesse des raisonnements!

Cela posé, je dis: Voulez-vous procurer à la République des fonds, des alliés, ou d'autres secours? avant tout, ne rompez pas la paix actuelle: non que j'en admire les avantages, non qu'elle soit digne de vous; mais, s'il ne fallait point faire une telle paix, aujourd'hui faite, il la faut maintenir. Que de ressources, en effet, se sont échappées de nos mains, qui, si nous les tenions encore, rendraient pour nous la guerre plus facile et plus sûre! En second lieu, à ces peuples qui composaient le congrès, à ces soi-disant Amphictyons, n'allez pas, ô Athéniens! imposer la nécessité ou fournir le prétexte de vous attaquer tous de concert. Car, si la guerre se rallumait entre nous et Philippe pour Amphipolis, ou pour tout autre grief personnel dans lequel n'entreraient ni la Thessalie, ni Argos, ni Thèbes, je ne crois pas qu'aucun de ces peuples s'armât contre nous, moins encore que tout autre (écoutez, au lieu d'interrompre!), moins encore les Thébains. Non qu'ils soient nos amis, ou peu jaloux de rendre ce bon office à Philippe; mais, quelque stupides qu'on les suppose, ils savent trop bien que, s'ils s'engageaient dans une lutte contre Athènes, les coups seraient pour eux, tandis que l'athlète qui se tient en réserve épierait la palme. Ils ne se jetteraient donc pas dans une telle guerre, à moins que l'origine et la cause n'en fussent communes. De même, si nous étions aux prises avec les Thébains pour la ville d'Orope, ou pour quelques débats privés, nous n'aurions, je pense, aucune intervention à redouter. En effet, une guerre d'invasion entre Thèbes et Athènes déterminerait seule les Grecs auxiliaires à y participer, mais seulement pour leur

propre défense. Et voilà le caractère des confédérations; quand on les a bien approfondies, voilà leurs conséquences naturelles. Pour Athènes, pour Thèbes, les questions de l'existence et de l'empire n'intéressent pas au même degré les peuples de la Grèce; s'ils désirent tous leur conservation, c'est par intérêt pour eux-mêmes : mais permettront-ils que, par la victoire sur sa rivale, une de ces républiques se prépare des fers? jamais!

Qu'y a-t-il donc à craindre, et que devons-nous éviter, selon moi? c'est que la guerre, qui est encore dans l'avenir, ne devienne, par un commun prétexte, par une plainte générale, toute la Grèce contre nous. Car, si Argos, Messène, Mégalopolis, si toutes les villes du Péloponnèse qui adhèrent à la même politique, nous menacent de leur haine pour une négociation entamée avec Lacédémone, et parceque nous semblons vouloir les supplanter; si Thèbes, qui, vous le savez, nous hait déjà, doit nous haïr encore plus parceque nous recueillons ses bannis et lui prodiguons les preuves de notre malveillance; la Thessalie, parceque nous ouvrons les bras aux Phocidiens proscrits; Philippe enfin, parcequ'Athènes lui refuse une place dans le Conseil général de la Grèce : je tremble que toutes ces puissances, s'appuyant des décrets amphictyoniques, animées par des ressentiments particuliers, ne poussent sur nous le poids d'une guerre fédérale, et que chaque peuple ne coure aux armes, entraîné, comme l'a vu la Phocide, contre son propre intérêt. Car, vous ne l'ignorez pas, Thébains, Thessaliens et Philippe, divisés quant au but principal, concoururent tous au même résultat. Ainsi, les Thébains ne purent empêcher Philippe de pénétrer jusqu'aux Thermopyles, de s'en saisir, encore moins de leur dérober, lui dernier venu, la gloire de leurs pénibles travaux. Ils ont acquis des possessions, et perdu l'honneur : car, sans l'invasion macédonienne, ils ne tenaient rien. Cependant ils ne la voulaient pas : mais, à la fois avides et incapables de

reprendre Orchomène et Chéronée; ils subirent cette invasion avec toutes ses conséquences. Quelques personnes, il est vrai, avaient pensé que Philippe n'avait pas l'intention de livrer ces deux villes aux Thébains, mais qu'il y fut forcé. Que le ciel les protége! Moi, je sais que tout cela il n'avait rien plus à cœur que de s'emparer du défilé, d'accaparer la gloire de la guerre phocidienne, en paraissant y avoir mis un terme, et de présider les jeux pythiques. C'est là ce qu'il ambitionnait par-dessus tout. Quant aux Thessaliens, certes ils ne voulaient l'agrandissement ni des Thébains, ni de Philippe, qu'ils jugeaient également nuisible à leurs intérêts; mais ils désiraient ardemment reconquérir l'amphictyonat et leur double prérogative à Delphes[1]; et, dans ces vues ambitieuses, ils prêtèrent leurs bras au monarque. Vous voyez donc chacun de ces peuples, poussé en avant par l'égoïsme, agir contre son gré. Avertis par ces exemples, veillons sur nous, ô Athéniens!

— Nous devons donc, dans cette crainte, souffrir qu'on nous fasse la loi! est-ce là ton conseil? — Non, cela est loin de ma pensée. Mais éviter la guerre, sans rien faire qui soit indigne d'Athènes, montrer à tous les peuples notre prudence et l'équité de notre réponse, voilà, je pense, notre devoir.

Aux citoyens qui, les yeux fermés sur la guerre, pensent qu'il faut intrépidement affronter toutes les chances, j'opposerai cet argument: Nous laissons Oropos aux Thébains. Si l'on nous pressait d'en déclarer le motif, c'est, dirions-nous, pour n'avoir pas la guerre. Nous venons de céder, par un traité, Amphipolis à Philippe; nous souffrons que Cardia soit détachée de la Chersonèse; que le Carien se saisisse et de Chios, et de Cos, et de Rhodes; que les By-

[1] Droit de siéger parmi les Amphictyons, *τὰς πυλαίας*. Les mots *τὰ ἐν Δελφοῖς* désignent la présidence des jeux pythiques, et une sorte de surintendance de l'oracle de Delphes.

zantins interceptent nos navires : et pourquoi ? sans doute parceque nous trouvons plus d'avantages à nous reposer au sein de la paix, qu'à provoquer des collisions et attiser des querelles pour de semblables causes. Eh bien ! nous, qui jusque-là poussons la déférence envers chacune de ces puissances quand il s'agit de notre patrimoine, de notre nécessaire, ne tomberions-nous pas dans la déraison la plus choquante, si nous allions tirer l'épée contre toutes ensemble, pour chicaner sur l'ombre d'un privilége[1] ?

[1] Le titre de membre du Corps Amphictyonique, dont Philippe demandait la ratification.

SIXIÈME PHILIPPIQUE.

INTRODUCTION.

Quoiqu'il n'existe point de témoignage formel, on ne peut douter que les Athéniens suivirent le conseil de Démosthène, et n'élevèrent point de réclamations contre le titre d'Amphictyon décerné à Philippe.

« Dans une nouvelle harangue, dit Libanius, Démosthène avertit les Athéniens de voir dans le roi de Macédoine un ennemi caché, et de ne pas s'abandonner à leur sécurité, malgré la paix. Il les invite à sortir de leur assoupissement, à s'appliquer aux affaires, à tout disposer pour combattre. Il accuse Philippe de tramer sourdement la perte d'Athènes et de toute la Grèce, et il appelle en témoignage les actions de ce prince. Les Athéniens ne savent quelle réponse faire à des ambassadeurs qui viennent d'arriver : Démosthène se charge de répondre lui-même. D'où viennent ces ambassadeurs? quelles affaires les amènent? Ces questions ne sont pas éclaircies par le discours même; mais on en peut trouver la solution dans les histoires de Philippe. On y lit qu'à cette époque le roi de Macédoine envoya une députation à Athènes pour se plaindre d'être accusé faussement devant les Grecs de s'être engagé envers eux par des promesses nombreuses et importantes, et d'avoir ensuite violé sa parole. Il niait et ces promesses et ce manque de foi, et voulait qu'on en présentât les preuves. Argos et Messène avaient, en même temps que Philippe, envoyé une ambassade aux Athéniens. Ces deux villes avaient aussi leurs griefs : pourquoi Athènes favorisait-elle les Macédoniens, tyrans du Péloponnèse? pourquoi s'opposait-elle aux Messéniens, aux Argiens, qui combattaient pour la liberté? Les Athéniens sont donc embarrassés pour répondre et à Philippe, et à ces deux républiques : partisans de Lacédémone, ils ont de l'aversion et de la méfiance pour la ligue

des Argiens et des Messéniens avec le roi de Macédoine ; et cependant ils ne pouvaient voir comme juste la conduite des Lacédémoniens. Du côté de Philippe, leur espoir est trompé ; mais ce prince a, du moins, sauvé les apparences. En effet, il ne s'était engagé à rien ni dans sa correspondance, ni par la voix de ses ambassadeurs ; seulement, quelques Athéniens avaient bercé le peuple de l'espérance qu'il sauverait la Phocide, et réprimerait la violence des Thébains. Dans ces conjonctures, Démosthène présente les réponses qu'il faut faire, et s'engage à les faire au nom d'Athènes. Il ajoute qu'il est juste d'exiger des explications de ceux qui ont suscité ces embarras, de ces hommes, dit-il, qui ont trompé le peuple, et ouvert à Philippe les Thermopyles. Ceci fait allusion à Eschine, contre lequel Démosthène prépare ainsi l'accusation d'avoir trahi son mandat dans une ambassade ; c'était anticiper un moment devant les Athéniens sur ce procès, qui fut réellement intenté plus tard. »

On place ce discours dans la première année de la CIX^e^ Olymp.; 344 ans avant notre ère.

DISCOURS.

Lorsque on vous parle, ô Athéniens ! des intrigues de Philippe et de ses continuels attentats contre la paix, ces discours, où vous êtes loués, vous semblent, je le vois, évidemment dictés par la justice, par l'humanité ; et l'invective contre Philippe a toujours à vos yeux le mérite de l'à-propos ! mais qu'exécuter vous-même, rien, je puis le dire, rien qui réponde à votre empressement pour entendre vos orateurs. Aussi, toutes les affaires de la République se trouvent déjà si bien avancées que, plus on vous montre clairement ce prince tantôt violant la paix conclue avec vous, tantôt préparant des fers à toute la Grèce, plus il devient difficile de vous conseiller les mesures nécessaires. Quelle en est la cause ? c'est que, pour arrêter dans sa course un usurpateur, Athéniens, il faut des actions, non des paroles. Toutefois, à cette tribune, nous écartons l'objet es-

sentiel, nous tremblons de rédiger un décret, de l'appuyer, tant votre disgrâce nous fait peur! nous passons en revue tous les crimes de Philippe, nous en mesurons toute l'atrocité, et que ne disons-nous pas? Pour vous, tranquillement assis, s'il s'agit ou d'exposer de solides raisons, ou de saisir celles qu'on vous présente, vous êtes d'avance mieux munis que Philippe: mais faut-il faire échouer ses entreprises actuelles? vous restez plongés dans l'inertie. De là, par une conséquence aussi naturelle qu'inévitable, vous et ce prince vous remportez la palme pour l'objet spécial de votre étude et de votre émulation, lui pour l'action, vous pour la parole. Si donc, aujourd'hui encore, il vous suffit de mieux faire parler le bon droit, cette tâche ne demandera pas un effort; mais, s'il faut méditer sur les moyens de tracer à nos affaires un autre cours, d'arrêter les progrès insensibles d'un mal toujours croissant, les menaces d'une puissance colossale, contre laquelle la lutte deviendrait plus tard impossible, changeons de méthode dans nos délibérations: tous ensemble, orateurs et auditeurs, préférons les mesures efficaces qui nous sauveront aux faciles déclamations qui nous charment.

Et d'abord, si l'un de vous, ô Athéniens! envisage avec assurance les immenses progrès de la domination de Philippe, s'il ne voit là aucun péril pour la patrie, aucun orage qui s'amoncelle sur nos têtes, je l'admire: mais, je vous en conjure tous, écoutez en peu de mots les raisons qui me portent à attendre le contraire, à voir toujours un ennemi dans le Macédonien. Si je vous parais plus clairvoyant que les autres, vous déférerez à mes conseils; si l'avenir vous semble mieux pressenti par ceux qui se reposent intrépidement sur la foi de ce prince, vous vous rangerez de leur côté.

Je considère donc, Athéniens, les envahissements faits par Philippe aussitôt après la paix. Maître des Thermopyles, il s'impatronisa dans la Phocide. Que fit-il ensuite? com-

ment usa-t-il de ces avantages? Il arma mieux servir les intérêts des Thébains que ceux d'Athènes. Et pourquoi? parceque, rapportant toutes ses vues, non à la paix, non à la tranquillité, non à la justice, mais à la fureur de s'agrandir et de tout subjuguer, il a parfaitement compris, d'après la politique d'Athènes et son noble caractère, que jamais ni promesses pompeuses ni artifices ne vous entraîneraient à lui accorder par un misérable égoïsme aucun des peuples de la Grèce; mais que, n'ayant rien de pareil, et le zèle de la justice, et la crainte d'un opprobre ineffaçable, et la prévoyance de tous les résultats, vous lanceriez contre lui avec autant d'ardeur que si la guerre était rallumée. Quant aux Thébains, il comptait que, liés par leur reconnaissance, ils abandonneraient tout à sa merci, et que, loin d'entraver sa marche, ils iraient, au premier signal, grossir son armée. Aujourd'hui encore, parceque il a conçu la même idée des Messéniens et des Argiens, si les traite-t-il? Ce est là votre plus bel éloge, ô Athéniens! Vous êtes jugés par de tels faits! Ils vous proclament, seuls entre tous les peuples, incapables de vendre la liberté de la Grèce, et d'échanger contre aucune faveur, contre aucun service, la gloire d'en être l'appui.

Or, cette opinion si haute d'Athènes, si méprisante d'Argos et de Thèbes, Philippe l'a basée sur la raison, sur le spectacle du présent, sur les réflexions qui naissent du passé. Sans doute l'histoire et la renommée lui ont appris que, pouvant se saisir de l'empire de la Grèce sous la condition de relever du Grand-Roi, vos ancêtres, loin d'accueillir l'offre apportée par un des aïeux de cet homme, par Alexandre, instrument d'une telle négociation, abandonnèrent leur ville, bravèrent tous les malheurs, et ensuite exécutèrent ces hauts faits que tout homme aime à raconter, que nul n'a pu raconter dignement. Aussi je me tairai devant tant de grandeur, que la parole humaine ne saurait

atteindre. Quant aux ancêtres des Thébains et des Argiens, Philippe sait qu'ils aidèrent le barbare, les uns de leur épée, les autres de leur neutralité; il a donc compris que, satisfaits de pourvoir à leur utilité propre, ces deux peuples fermeraient les yeux sur des intérêts communs de la Grèce. De là il conclut que s'engager par choix dans votre amitié, ce serait s'engager avec la justice; mais que l'union avec l'Argien et le Thébain attacherait des travailleurs à l'œuvre de son usurpation. Tel est le motif de la préférence qu'il leur a donnée, et qu'il leur donne encore sur vous; car, à coup sûr, il ne voit que chez eux des forces navales supérieures aux vôtres; ces empire que le continent lui a présenté ne détourne pas sa pensée de l'empire des mers et des places maritimes; enfin, il n'oublie ni les protestations, ni des promesses par lesquelles il obtint de vous la paix.

—Philippe sait tout cela, dira-t-on, mais certainement ni l'ambition ni aucun des motifs que tu lui imputes ne dirigèrent alors sa conduite seulement, il crut les prétentions des Thébains plus justes que les nôtres. — Athéniens, entre tous les prétextes, voilà précisément le seul qu'il ne peut alléguer aujourd'hui. Quoi! lui, qui ordonne aux Lacédémoniens de ne pas inquiéter Messène, prétendrait n'avoir agi que par un principe d'équité, lorsqu'il livra aux Thébains Orchomène et Coronée?

— Mais il y fut forcé, (dernière ressource de ses apologistes) mais il ne tâcha ces deux places que surpris, enveloppé par la cavalerie thessalienne et la grosse infanterie de Thèbes[1]. — Fort bien. On dit, en conséquence, que les Thébains vont lui devenir suspects; on invente, on publie à la ronde qu'il doit bientôt fortifier

[1] Philippe avait dans son armée de la cavalerie thessalienne et de l'infanterie thébaine; et quelques-uns prétendaient que ce prince, barcelé, pour ainsi dire, par ces troupes étrangères, avait fait bien des choses contre son gré.

Élatée. Tout cela repose dans l'avenir, et y reposera longtemps, croyez-moi. Mais la réunion de ses forces à celles de Messène et d'Argos pour tomber sur les Lacédémoniens, voilà ce qui n'est plus dans l'avenir. Déjà il fait partir ses troupes étrangères, il envoie des fonds, et on l'attend lui-même à la tête d'une puissante armée. Ainsi donc, il veut détruire Sparte, parcequ'elle est ennemie des Thébains; et cette Phocide qu'il a naguère abattue, maintenant il la relève! Qui le croira jamais? Pour moi, je pense que, si Philippe n'eût d'abord cédé qu'à la force en favorisant les Thébains, ou s'il désavouait aujourd'hui leur amitié, il ne s'acharnerait pas avec tant d'obstination contre leurs ennemis. Mais sa conduite actuelle témoigne hautement qu'alors ses actions furent libres et calculées. D'ailleurs, un coup d'œil juste sur toute sa politique décèle de laborieuses intrigues pour dresser toutes ses batteries contre Athènes; et j'affirme que maintenant, il y a là, pour lui, une sorte de nécessité. Raisonnez, en effet : il veut dominer; or, dans cette carrière, il ne voit d'autres adversaires que vous. Depuis longtemps il insulte à vos droits, et, au fond de son cœur, il le sent, puisque nos anciennes places, dont il dispose, couvrent toutes ses autres possessions. S'il perdait Amphipolis et Potidée, se croirait-il en sûreté chez lui? Deux choses lui sont donc connues : l'une, qu'il vous tend des piéges; l'autre, que vous les voyez; or, admettant votre prudence, il présume que vous lui portez une haine méritée, et la sienne s'irrite dans l'attente d'un coup funeste qui peut partir à propos de votre main, s'il ne se hâte de frapper le premier. Plein de cette idée, il veille au poste d'où il menace Athènes, il courtise les Thébains et leurs complices du Péloponnèse, les jugeant trop disposés à se vendre pour ne pas se borner à l'intérêt du moment, trop stupides pour prévoir les maux à venir. Toutefois, avec un peu de bons sens, on peut saisir les exemples frappants que j'ai eu l'occasion de citer aux Messéniens et aux

Argiens, et qu'il est peut-être encore plus utile de présenter devant vous :

« Peuple de Messène, avec quelle indignation, disais-je, Olynthe n'aurait-elle pas écouté quiconque eût parlé dans ses murs contre Philippe, alors qu'il lui abandonnait Anthémonte, place dont tous les rois ses prédécesseurs avaient été si jaloux ; alors qu'il lui donnait Potidée, après en avoir chassé la colonie d'Athènes ; et qu'épousant sa haine contre nous, il lui cédait la jouissance de cette contrée? Se serait-elle attendue à souffrir tant de malheurs? aurait-elle ajouté foi à leur prédiction? Non, vous ne le croyez pas. Cependant, après avoir peu joui du bien d'autrui, voilà les Olynthiens pour longtemps dépouillés par Philippe de leur propre bien, déchus, déshonorés, vaincus, que dis-je? trahis et vendus les uns par les autres : tant il est dangereux pour les républiques de se familiariser avec les despotes! Et les Thessaliens, quand Philippe chassait leurs tyrans, quand, de plus, il leur donnait Nicée et Magnésie, s'attendaient-ils à être, comme nous les voyons, asservis à des tétrarques, ou que celui qui les rétablissait dans leurs droits d'Amphictyons, enlèverait leurs propres revenus? non, sans doute. Voilà pourtant ce qui s'est fait, et aux yeux de toute la Grèce! Vous voyez ce qu'est Philippe dans son rôle de protestations et de largesses : mais faites des vœux, si vous êtes sages, pour ne jamais le connaître quand, à ce jeu perfide, il a trompé un peuple [1]. Pour la garde et pour le salut des villes, l'art, disais-je encore, a multiplié les moyens de défense, palissades, murailles, fossés, et mille autres fortifications, qui toutes exigent beaucoup de bras et des frais immenses. Dans le cœur des hommes prudents la nature élève aussi un rempart : là, le salut de tous est assuré, là les républiques surtout peuvent braver les tyrans. Ce rempart, quel est-il? la défiance. Qu'elle soit votre

[1] Littéralement : *après qu'il a trompé et donné un croc-en-jambe.*

compagne, qu'elle soit votre égide : tant que vous la conserverez, le malheur sera loin de vous. D'ailleurs, que cherchez-vous ? la liberté ! Eh ! ne voyez-vous pas que les titres mêmes de Philippe la combattent ? car tout roi, tout despote est ennemi-né de la liberté, ennemi des lois. Quoi ! en cherchant à vous délivrer de la guerre, vous ne craindrez point de tomber entre les mains d'un maître[1] !

Après avoir reconnu, par de bruyantes acclamations, la vérité de ces paroles ; après avoir entendu plusieurs fois le même langage de la bouche des autres députés, et en ma présence, et probablement depuis mon départ, ces peuples n'en resteront pas moins liés à l'amitié et aux promesses de Philippe. Sans étonner personne, des Messéniens, des gens du Péloponnèse agiront contre le parti qui leur est démontré le plus sage : mais vous, Athéniens, qui découvrez, et par vos propres lumières et par nos paroles, les mille piéges dont on vous enveloppe, vous tomberez, trahis par votre inertie, dans l'abîme que je vois sous vos pas ! Faut-il qu'à ce point l'indolence et le plaisir du moment l'emportent sur l'utilité à venir !

A l'égard des mesures à prendre, vous ferez sagement d'en délibérer plus tard entre vous. Mais aujourd'hui quelles réponses convient-il de décréter[2] ? les voici :

(*Lecture d'un projet de Décret.*)

Il serait juste, Athéniens, de citer ici ces porteurs de promesses qui vous attirèrent à conclure la paix. Moi-même, en effet, je n'aurais pu me résoudre à accepter l'ambassade, et vous, j'en suis certain, vous n'auriez jamais posé les armes, si vous eussiez pensé que, la paix obtenue, telle serait la conduite de Philippe. Entre cette conduite et ces promesses, quelle différence ! Il est d'autres hommes en-

[1] Allusion à la fable du Cheval et du Cerf, dans Stésichore (Rhét. d'Arist. liv. II, c. 20 ; et Recueil de Conon le Mythographe, XLII.)

[2] A qui s'agit-il de répondre ? aux ambassadeurs de Philippe, et aux députés de Messène et d'Argos. V. l'*Introduction*.

core qu'il faut citer. Ce sont ceux qui, après la conclusion de la paix, à mon retour de la seconde ambassade pour l'échange des serments, lorsque, voyant ma patrie fascinée, je prédisais ses malheurs, je protestais contre la trahison, je m'opposais à l'abandon des Thermopyles et de la Phocide, disaient que, buveur d'eau, Démosthène devait être un homme d'espèce revêche et morose, que Philippe, après avoir franchi le Passage, n'aurait plus d'autre volonté que la vôtre, fortifierait Thespies et Platée, réprimerait l'insolence thébaine, percerait à ses dépens la Chersonèse, et vous livrerait Oropos et l'Eubée en dédommagement d'Amphipolis. Oui, tout cela vous fut dit ici, à cette tribune; et, sans doute, vous vous le rappelez, quoique vous ayez mauvaise mémoire à l'égard des traîtres; et, pour comble d'ignominie, frustrant les espérances de vos descendants, votre décret les lie eux-mêmes à cette paix : tant la déception fut complète !

Mais pourquoi rappeler maintenant ces discours ? pourquoi demander la mise en jugement de ces hommes ? Je vais, le ciel m'en soit témoin, répondre sans déguisement. Je ne veux pas, en m'abaissant jusqu'à l'injure, la provoquer, par un juste retour, contre moi; je ne veux pas fournir à ceux qui, dès le principe, m'ont persécuté, un nouveau motif pour recevoir de Philippe un supplément de salaire; je ne veux pas m'égarer dans de vaines déclamations; mais je vois dans l'avenir les attentats de Philippe vous causer de plus vives alarmes qu'aujourd'hui. Oui, les progrès du mal frappent ma vue. Puissent mes conjectures être fausses! mais je tremble que déjà nous ne touchions au terme fatal. Quand il ne vous sera plus possible de négliger les événements, quand vous saurez, non plus par les paroles de Démosthène ou de tout autre citoyen, mais par vos yeux, par l'évidence des faits, qu'on trame votre perte, alors la colère, sans doute, vous fera courir à la vengeance. Or, je crains que, vos ambassadeurs

ayant enseveli dans le silence tout ce que leur conscience reconnaît pour l'œuvre de leur corruption, votre courroux ne tombe sur les citoyens qui s'efforcent de réparer une partie des maux qu'elle a causés. Car j'en vois plus d'un parmi vous prêt à décharger sa fureur, non sur le coupable, mais sur la première victime que rencontre sa main.

Ainsi, tandis que l'orage se forme et n'éclate point encore, tandis que nous prenons conseil les uns des autres, je veux, malgré la notoriété publique, rappeler à chaque citoyen l'homme dont les suggestions vous firent abandonner la Phocide et les Thermopyles : progrès funeste qui, ouvrant au Macédonien les routes d'Athènes et du Péloponnèse, vous a réduits à délibérer, non plus sur les droits de la Grèce, ni sur les affaires du dehors, mais sur votre propre pays, mais sur la guerre contre l'Attique, guerre dont les calamités n'éclateront qu'avec elle, mais qui date du jour de la trahison. Car, si dès lors vous n'aviez été perfidement poussés, Athènes serait aujourd'hui sans crainte. Trop faible sur mer pour tenter jamais une descente dans l'Attique, sur terre pour forcer les Thermopyles et la Phocide, ou Philippe immobile aurait respecté la justice et renoncé à la guerre, ou il serait venu, les armes à la main, dans les mêmes positions qui l'avaient contraint auparavant à désirer la paix.

J'en ai dit assez pour réveiller vos souvenirs. Épargnez-nous, grands dieux, la preuve la plus frappante de tant de perfidies ! Non, contre aucun coupable, mérité-il la mort, je ne saurais provoquer un châtiment acheté au prix du péril de tous, au prix de la ruine d'Athènes !

HUITIÈME PHILIPPIQUE.

HARANGUE SUR LA CHERSONÈSE.

INTRODUCTION.

On vint apporter au roi de Macédoine une copie de la sixième Philippique. « J'aurais donné ma voix à Démosthène pour me faire déclarer la guerre, dit-il, après l'avoir lue, et je l'aurais nommé général[1]. » Éclairés et animés par cette éloquence, les Athéniens allaient s'unir avec Lacédémone. Philippe, ne voulant pas avoir à la fois sur les bras deux ennemis si redoutables, parut renoncer à son entreprise sur le Péloponnèse, et tourna ses armes du côté de la Haute-Thrace, où il fit plusieurs conquêtes.

Le général athénien Diopithe, et des accusations qu'on lui intentait auprès de ses compatriotes, sont l'objet de la harangue suivante (Ol. CIX, 3; 342). « Depuis bien des années, dit Libanius dans son excellent sommaire, Athènes possédait la Chersonèse de Thrace, et, du temps de Philippe, elle y envoya une colonie. D'après un ancien usage, les citoyens pauvres, qui n'avaient rien dans l'Attique, étaient transportés dans les villes que la République possédait hors de son territoire, armés et défrayés par le Trésor. Ainsi, dans la circonstance actuelle, des colons furent expédiés pour la Chersonèse, ayant à leur tête le général Diopithe. Accueillis par les anciens habi-

[1] Démosthène général ! il a lui-même protesté à Chéronée contre ce vote de confiance. Un autre mot de Philippe, rapporté par Plutarque, vient à propos pour nous apprendre qu'il faut prendre celui-ci au sérieux. « Les discours d'Isocrate, disait-il, sentent l'escrime ; ceux de Démosthène respirent la guerre. »

tanie, ils reçurent des maisons et des terres; mais ils furent repoussés par les Cardiens, qui prétendaient que le territoire était à eux, et ne relevait pas d'Athènes. Ceux-ci, atteints par Diopithe, se jettent dans les bras de Philippe, qui écrit aux Athéniens de ne pas faire violence à ses clients, mais de plaider contre eux, s'ils se croient lésés. Sur le refus de ce peuple, il envoie des secours aux Cardiens. Alors Diopithe indigné profite de l'absence de ce prince, qui s'est enfoncé dans la Haute-Thrace, où il faisait la guerre au roi des Odryses, et tombe sur la Thrace maritime, dépendante de la Macédoine. Il la ravage, et, avant le retour de Philippe, il se replie sur la Chersonèse, et se met à l'abri. Dans l'impuissance de se venger par les armes, ce prince adresse aux Athéniens une nouvelle dépêche, et accuse leur général d'une violation flagrante de la paix. Les orateurs *philippistes* se déchaînent contre Diopithe, et demandent sa punition; mais Démosthène se lève pour les combattre, et il établit la défense sur deux moyens : 1°. La conduite de Diopithe n'a rien d'injuste. C'est Philippe qui a commis les premières hostilités et rompu la paix par ses démarches iniques auprès d'une ville qui dépend d'Athènes; 2°. Il est contraire aux intérêts de la république de punir son général, et de licencier cette armée qui maintenant arrête Philippe à l'entrée de la Chersonèse. Enfin, l'orateur exhorte les Athéniens à la guerre, et accuse avec énergie le Macédonien d'outrager la justice, la foi des traités, et de miner sourdement Athènes et la Grèce. »

DISCOURS.

Il faudrait, ô Athéniens! que tous vos orateurs, s'interdisant les paroles de faveur ou de haine, exposassent simplement l'avis qu'ils croient le plus salutaire, surtout lorsque vous délibérez sur des affaires publiques d'une haute portée. Mais, puisque plusieurs d'entre eux sont poussés à la tribune ou par des altercations jalouses, ou par d'autres motifs personnels, c'est à vous, Peuple, de reje-

ter toutes ces considérations, à vous de décréter et d'accomplir ce que vous jugerez utile à l'État.

De quoi s'agit-il aujourd'hui? de la Chersonèse et de l'expédition que Philippe, depuis près de onze mois, poursuit dans la Thrace. Quel sujet ont traité presque tous les orateurs? les opérations et les projets de Diopithe. Pour moi, lorsqu'on accuse un de vos généraux, que vous pouvez, quand vous le voudrez, punir au nom de la loi, soit à l'instant même, soit un peu plus tard, je crois qu'il n'y a pas urgence; et je ne vois pas pourquoi ni moi, ni tout autre nous lutterions à outrance sur ce terrain. Mais ce que Philippe, notre ennemi, s'efforce et se hâte de nous ravir, à la tête d'une puissante armée qui borde l'Hellespont, ce que nous perdrons sans ressource s'il nous devance, voilà sur quoi il importe de statuer et de prendre les mesures les plus promptes, sans vous détourner de votre course pour des débats étrangers, pour de turbulentes récriminations.

Athéniens, souvent on avance ici des propositions qui m'étonnent: mais ce qui m'a le plus surpris, c'a été d'entendre affirmer dernièrement dans le Conseil qu'un orateur devait opiner nettement pour la guerre, ou pour la paix. Oui, sans doute, si Philippe reste tranquille, s'il ne viole pas les traités, s'il n'enlève aucune de nos possessions, s'il n'arme point tous les peuples contre nous, il faut fermer la discussion, il faut garder la paix, et, de votre côté du moins, je n'y vois nul obstacle. Mais, si les conditions de la paix qui a reçu nos serments sont sous nos yeux et reposent dans nos archives; s'il est notoire que, même avant le départ de Diopithe, et de la colonie qu'on accuse d'avoir rallumé la guerre, Philippe s'était injustement emparé de plusieurs places athéniennes; si, contre ses attentats, vos propres décrets sont une protestation authentique; s'il a toujours, depuis long-temps, accaparé les Grecs et les Barbares pour les ameuter sans relâche contre nous; que prétend-

on en disant qu'il faut se prononcer entre la guerre et la paix? Eh! nous n'avons plus le choix : un seul parti nous reste, éminemment juste et nécessaire; et c'est celui dont on affecte de ne point parler. Quel est-il? repousser l'agresseur, à moins qu'ils ne disent, ces orateurs, que Philippe, grands dieux! n'insulte pas Athènes, ne nous fait point la guerre, tant qu'il ne touche ni à l'Attique, ni au Pirée. Si c'est là qu'ils posent les bornes de la justice, s'ils élargissent ainsi l'horizon de la paix, certes le caractère impie, révoltant, menaçant même, de leurs maximes, frappe tous les esprits. Il y a plus : un tel langage, dans leur bouche, réfute les reproches dont ils chargent Diopithe. Car enfin, pourquoi permettrons-nous à Philippe de tout faire, pourvu qu'il n'envahisse pas l'Attique, s'il n'est pas permis à Diopithe de secourir les Thraces, sans être accusé de rallumer la guerre? Mais, par Jupiter! disent les accusateurs, des cruautés sont commises par nos troupes étrangères, qui ravagent l'Hellespont; Diopithe, contre le droit des gens, enlève les vaisseaux : notre devoir est de réprimer ces désordres. Soit, j'y souscris. Je veux que le seul intérêt de la justice ait dicté ce conseil; mais voici ma pensée : vous poursuivez la dissolution de notre armée en diffamant ici le général qui trouve les moyens de l'entretenir : eh bien! prouvez que Philippe aussi congédiera ses troupes, si la République défère à votre avis. Si mes adversaires ne le prouvent pas, Athéniens, songez-y, ils nous replacent dans la situation qui jusqu'ici a ruiné nos affaires. Vous le savez : rien n'a donné à Philippe plus d'avantages sur nous, que sa diligence à nous prévenir. Toujours à la tête d'une armée sur pied, voyant devant lui son projet, il s'élance soudain sur l'ennemi qu'il a choisi : nous, au contraire, ce n'est qu'à la nouvelle de ses invasions que nous commençons nos préparatifs tumultueux. Aussi, qu'arrive-t-il? Philippe demeure paisible possesseur de ce qu'il a ravi; et nous, venus trop tard, perdant toutes nos dépenses,

nous ne montrons à l'ennemi que notre haine, notre envie de le traverser, le terreur fatale qui nous condamne et nous déshonore !

Ouvrez donc les yeux, ô Athéniens ! Aujourd'hui encore, tout ce qu'on vous dit n'est que verbiage et motifs hypocrites : on trame, on conspire pour que, restant oisifs au dedans et désarmés au dehors, vous laissiez Philippe, en pleine sécurité, tout ranger sous sa loi. Examinez surtout ce qui se passe maintenant. Ce prince est dans la Thrace, à la tête d'une armée considérable, et, si j'en crois des témoins oculaires, il fait venir de puissants renforts de la Macédoine et de la Thessalie. Si donc, après avoir attendu les vents étésiens, il fond sur Byzance et l'assiége, pensez-vous que les Byzantins persistent dans leur aveuglement, qu'ils ne vous appellent pas, qu'ils ne sollicitent point votre appui ? Pour moi, je ne le puis croire ; loin de là, s'il est un peuple dont ils se méfient encore plus que de nous, ils le recevront dans leur ville, à moins qu'une prompte réduction ne les prévienne, plutôt que de la livrer au tyran. Lors donc que nos vaisseaux ne pourront point sortir du port, et que nous n'aurons plus sur les lieux de secours prêts à marcher, rien ne les préservera de leur ruine. — Non, par le ciel ! aussi bien égaré par un funeste génie, ces gens-là poussent la démence par delà toutes les bornes. — D'accord ; mais ces insensés, il faut les sauver ; il y va du salut d'Athènes !

— D'ailleurs, est-il bien sûr que Philippe ne se jettera pas sur la Chersonèse ? Relisez la lettre qu'il vous a écrite : il y parle de se venger de cette contrée. Maintenant, notre armée pourra la défendre, et attaquer ses États ; désorganisée et dissoute, que ferons-nous, s'il marche contre la Péninsule ? — Nous jugerons, Dionithe, par Dieu ! — Nous voilà bien avancés ! — Nous ferons partir des secours d'Athènes. — Et si les vents rendent la navigation impossible ? — Mais Philippe n'osera l'attaquer. — Qui vous en répond ?

Voyez-vous Athéniens, à l'approche de quelle saison l'on vous conseille d'évacuer l'Hellespont, et de le livrer à ce prince ? Il n'a plus ni, au retour de la Thrace, il laisse de côté Byzance et la Chersonèse (calculez encore cette chance), et vient attaquer Chalcis ou Mégare, comme on dernier lieu la ville d'Oréos, lequel vaut le mieux, ou d'avoir à le combattre ici et de laisser la guerre approcher de l'Attique, ou de l'occuper loin de nous? Pour moi, j'embrasse ce dernier parti.

D'après ces faits et ces réflexions, loin de vous efforcer de dénigrer et de dissoudre cette armée que Diopithe s'efforce de conserver à la République, vous devez tous lui fournir vous-mêmes de nouvelles troupes, de l'argent, des munitions. Que l'on interroge Philippe : « Dites-moi, prince, ces troupes que commande Diopithe, quelles qu'elles soient (je ne le discute pas ici), sont florissantes ; Athènes les honore, les renforce, et semble partager leurs travaux; ou bien, sur les calomnies de quelques délateurs, les voilà démembrées, anéanties : choisissez. » « J'opte pour leur démembrement », répondra-t-il sans hésiter. Ainsi, ce que Philippe demanderait avec ardeur au ciel, il est ici des hommes qui le lui préparent! Et vous cherchez encore ce qui a ruiné toutes vos affaires!... Eh bien! orateur indépendant, je vais la faire, cette enquête sur la situation de la patrie; je vais passer en revue nos actions, de notre conduite envers nous-mêmes.

Nous n'avons ni la volonté de payer, ni le courage de combattre, ni la force de renoncer aux gratifications du Trésor, de fournir des fonds à Diopithe ; au lieu d'applaudir aux ressources qu'il s'est créées, nous le décrions par une inquisition jalouse des moyens qu'il emploiera, des opérations qu'il prépare, de tout enfin. Ainsi disposés, nous repoussons le fardeau de nos propres affaires ; prodigues de paroles, nous louons les citoyens qui élèvent la voix pour l'honneur de la patrie ; mais faut-il agir ? nous

courons grossir les rangs de leurs adversaires. Chaque délibération vous voit demander à l'orateur qui monte à la tribune, *Que faut-il donc faire?* Je vous demanderai, moi, *Que faut-il donc dire?* Car, si vous ne servez l'État ni de vos personnes, ni de votre argent; si vous ne cessez d'attirer à vous les deniers publics, de refuser à Diopithe et les subventions légales et la faculté de recourir à d'autres voies; si vous ne voulez pas prendre en main vos intérêts, je n'ai qu'à me taire. Reste-t-il un conseil à donner, quand vous lâchez la bride à la délation, à la calomnie, jusqu'à écouter des accusations anticipées sur ce que fera, dit-on, votre général? Mais quels fruits portera une telle conduite? Oh! pour cela, il faut l'apprendre à quelques-uns de vous. Rien n'enchaînera ma langue : la dissimulation m'est impossible.

Tous les généraux qui sortent de vos ports (j'y engage ma tête) reçoivent, sans exception, de l'argent et de Chios et d'Érythrée [1], et de tous les Grecs d'Asie dont ils peuvent en tirer. La contribution se proportionne au nombre des vaisseaux qu'ils commandent : mais, faible ou forte, croyez-vous qu'elle soit gratuite? Non, ces peuples ne sont pas si insensés : par elle ils achètent la liberté, la sûreté de leur commerce maritime, le droit de faire escorter leurs navires, et d'autres avantages. Mais, à les entendre, c'est par pure affection qu'ils nous donnent; ils appellent présents ces largesses intéressées. Eh bien! voyant aujourd'hui Diopithe à la tête d'une armée, tous lui apporteront leurs subsides; rien n'est plus certain. Car enfin, s'il ne reçoit rien d'ici, s'il ne peut par lui-même fournir la solde, d'où voulez-vous qu'il attende la nourriture des soldats? Du ciel? impossible! Aussi vit-il de ce qu'il ramasse, ou mendie, ou

[1] *D'Érythrée.*—J. Wolf énumère plusieurs villes de ce nom, situées en Libye, en Béotie, et dans l'île de Cypre. Celle-ci était sur la côte d'Ionie, vis-à-vis l'île de Chios.

emprunte. Donc, l'accuser devant vous, c'est dire à tous les peuples : « Ne fournissez rien à un général qui va être puni, et pour les opérations passées dont il fut l'auteur ou le complice, et pour les faits à venir. » De là tous ces propos : *Il va former un siége! il livre les Grecs!* Quels sont donc ces Athéniens au cœur si tendre pour des Grecs asiatiques? Certes, leur sollicitude est plus vive pour l'étranger que pour la patrie. De là encore cette proposition d'envoyer dans l'Hellespont un autre général. Eh! si Diopithe commet des violences, s'il enlève les vaisseaux, quelques lignes, Athéniens, quelques lignes de votre part l'arrêteront tout court. La loi ordonne de poursuivre juridiquement le prévaricateur, et non pas, Dieu merci! d'armer contre lui des flottes à grands frais : ce serait le chef-d'œuvre de la folie. C'est contre nos ennemis, sur qui nos lois n'ont aucune prise, qu'il faut et entretenir des troupes, et envoyer des escadres, et lever des subsides ; là, il y a nécessité. Mais contre un de nos citoyens! un décret, une accusation, la galère paralienne [1], cela suffit, cela est d'un peuple sage; et ceux qui vous parlent autrement veulent vous perdre.

Il est déplorable qu'il se trouve dans Athènes de pareils conseillers; eh bien! ce n'est rien encore; vous, assis sur ces bancs, vous voilà dans les dispositions les plus funestes. Qu'un de ces harangueurs monté à la tribune, et rejette toutes nos calamités sur Diopithe, sur Charès, sur Aristophon,

[1] Il y avait à Athènes deux galères, dont l'une s'appelait *ναῦς σαλαμινία*, la *galère salaminienne*, et l'autre *πάραλος*, la *galère paralienne*, toutes deux destinées aux plus pressants besoins de la République. Elles servaient à ramener les généraux déposés, et c'est en ce sens que Pitholaüs appelait la *paralienne* la massue du peuple. Un ancien héros, Paralos, lui avait donné son nom. Une troisième galère sacrée, l'*Ammonide*, fut plus tard en usage. Quelques-uns rangent encore dans cette classe la trirème *Théorie*, qui servait à l'envoi des députations religieuses aux fêtes de Délos. Ces vaisseaux privilégiés n'ont-ils pas quelque analogie avec le fameux *Bucentaure* de Venise?

sur tout autre chef, à l'instant éclatent vos tumultueuses clameurs : *Il a raison!* Mais qu'un citoyen véridique s'approche et vous dise : « Vous n'y pensez pas, Athéniens; le seul auteur de toutes vos disgrâces, de tous vos maux, c'est Philippe; s'il connaissait le repos, Athènes serait tranquille », certes, vous ne sauriez le nier : mais que cette vérité vous pèse! vous croyez voir dans l'orateur votre assassin. Or la cause, la voici; au nom du ciel! laissez-moi tout dire : je ne parle que pour vous sauver.

Depuis longtemps plusieurs de vos ministres vous ont dressés à vous montrer redoutables et ombrageux dans l'assemblée nationale, mous et méprisables dans vos armements. Aussi, impute-t-on vos malheurs à quelqu'un de vous, que vous savez être sous votre main ? vous approuvez, vous voulez sévir. Mais qu'on vous dénonce un ennemi étranger, qu'il faudra vaincre pour le punir, vous voilà déconcertés; cette conviction vous irrite. Il faudrait, au contraire, Athéniens, que vos ministres vous apprissent à être humains dans vos délibérations, où vous n'avez à débattre qu'avec des citoyens, des alliés; terribles et menaçants dans vos préparatifs de guerre, puisqu'alors c'est contre des rivaux, contre des ennemis que la lutte s'engage. Mais, grâce aux serviles complaisances de ces démagogues, apportant ici une délicatesse superbe et l'habitude d'être adulés, vous n'avez plus d'attention que pour leur doucereux langage; tandis que vos affaires et l'événement du jour[1] vous placent déjà sur le bord d'un abîme. Ah! j'en atteste les dieux, que diriez-vous si les Hellènes vous demandaient raison de tant d'occasions perdues par votre indolence; s'ils vous disaient : « Peuple d'Athènes, tu nous envoies ambassade sur ambassade, tu répètes que Philippe

[1] J'ai suivi Schæfer, qui traduit τὰ πράγματα par *die Staatsangelegenheiten*, et τὰ γιγνόμενα par *die Zeitereignisse*. Voyez aussi l'*Index Græcitatis* de Reiske, p. 119.

trame ces perfidies contre nous, contre la Grèce entière, et qu'il faut nous défendre de cet usurpateur, de prodigues les avertissements (pourtions-nous ne pas en convenir, puisque telle est notre conduite?). Et après, de la plus lâche des peuples, quand cet homme, dix mille fois loin de la Grèce, arrêté par la maladie, par l'hiver, par la guerre, ne pouvait plus même ramasser ses forces, qu'as-tu fait? brisé tu les fers de l'Eubée? Tu n'as pas tenté dans une seule de tes possessions! Et lui, toi présent, oisif, plein de santé (si l'on doit nommer santé une telle léthargie), il a posté deux tyrans dans l'Eubée, prenant l'un, comme une batterie, contre l'Attique, et l'autre, contre Sciathos. Ah! loin d'oser, au moins, réprimer ces attentats, tu lui as évidemment tout permis, tout abandonné; tu as enfin déclaré par là que, dût-il mourir dix fois, tu ne ferais pas un pas de plus. Pourquoi donc ces ambassades, ces accusations? pourquoi nous importuner de tels soins? Eh bien, Athéniens! connaissez votre réputation à ces reproches? Pour moi, je n'en connais pas.

Il est des gens qui s'imaginent confondre un orateur par cette question : Que faut-il donc faire? Rien, leur dirai-je avec autant de justice que de vérité, rien de ce que vous faites maintenant. Je vais néanmoins entrer dans tous les détails, et puisque ces hommes si prompts à interroger ne l'êtes pas moins à exécuter!

Commencez, Athéniens, par reconnaître comme un fait incontestable, que Philippe a rompu les traités, qu'il nous fait la guerre, en sus ce point, cessez de vous entr'accuser. Oui, il est l'ennemi mortel d'Athènes tout entière, de son sol, de tous ses habitants, de ceux-là même qui se flattent le plus d'être dans ses bonnes grâces. S'ils en doutent, qu'ils jettent les yeux sur Euthycrate, sur Lasthène, ces Olynthiens qui, se comptant au nombre de ses meilleurs amis, périrent si misérablement après lui avoir vendu leur patrie. Mais c'est surtout à notre démocratie qu'il a déclaré

la guerre; c'est à la détruire que tendent tous ses piéges, tous ses projets. Et l'on peut dire qu'il agit conséquemment. Il sait très bien que, quand même il aurait asservi le reste de la Grèce, il ne pourra compter sur rien tant que subsistera votre démocratie; il sait que, s'il éprouve un de ces revers qui frappent si souvent l'homme, toutes les nations que la violence tient réunies sous son joug accourront se jeter dans vos bras. Car votre caractère national ne vous porte point à vous agrandir, à usurper la domination; mais vous savez empêcher tout autre de s'en saisir, et abattre l'usurpateur; en un mot, faut-il barrer le chemin à qui marche à la tyrannie? faut-il affranchir tous les peuples? vous êtes toujours là. Aussi, Philippe ne veut pas que la liberté athénienne épie ses jours mauvais; il ne le veut absolument pas; et ici, ses réflexions sont vraies et bien mûries. Vous devez donc d'abord voir en lui l'irréconciliable adversaire de notre démocratie; car, si cette vérité n'est gravée dans vos cœurs, vous n'apporterez au soin de vos affaires qu'une volonté languissante. Tenez ensuite pour certain que c'est contre Athènes qu'il dispose et dirige toutes ses batteries, et que, partout où l'on agira pour le repousser, on agira pour vous. Qui de vous serait assez simple pour s'imaginer que ce prince, capable d'ambitionner jusqu'à de misérables bicoques de la Thrace, telles que Drongyle, Kabyla, Mastire, et d'autres, également dignes de ce nom, qu'il assiége et soumet, capable de braver, pour de telles conquêtes, travaux, frimas, périls extrêmes, ne convoite pas les ports d'Athènes, ses arsenaux maritimes, ses flottes, ses mines d'argent, ses immenses revenus, qu'il vous en laissera la paisible possession, lui qui, pour arracher le seigle et le millet des souterrains de la Thrace, s'enfonce, l'hiver, dans des abîmes? Non, vous ne le croyez point: par cette expédition, par toutes les autres, il se fraie un chemin jusqu'à vous!

Que doivent donc faire des hommes sages, convaincus

de ces vérités : secouer une fatale léthargie, contribuer de leurs biens, faire contribuer leurs alliés, travailler à conserver les troupes qui sont encore sous les armes, afin que, si Philippe a une armée prête à attaquer tous les Grecs et à les asservir, vous en ayez une aussi prête à les secourir et à les sauver. Impossible, en effet, de jamais rien faire à propos avec des troupes temporaires. Il faut une armée organisée, les moyens de l'entretenir, des trésoriers, des agents publics, il faut placer près de la caisse militaire des inspecteurs les plus vigilans, il faut demander compte au général des opérations de la campagne, aux intendans de leur gestion. Exécutez ce plan avec une volonté bien prononcée, et vous forcerez Philippe à respecter la paix, à se renfermer dans sa Macédoine, ce qui serait l'avantage le plus précieux, ou, du moins, vous le combattrez à forces égales.

On va me dire que ces résolutions exigent de grands frais, de longs travaux, de continuels mouvemens. J'en conviens ; mais considérez quels dangers vous menacent si vous ne prenez ce parti nécessaire, et vous trouverez un grand avantage à l'embrasser de bonne grâce. En effet, quand même un dieu vous donnerait une garantie suffisante pour de si hautes mesures, quand il vous répondrait que, toujours immobiles, toujours abandonnant les peuples, vous ne serez pas un jour attaqués par Philippe, il serait honteux, par Jupiter ! et tous les immortels ! il serait indigne de vous, de la gloire nationale, des exploits de vos ancêtres, de sacrifier à une insouciance égoïste la liberté de la Grèce entière ! Plutôt mourir, avant qu'un pareil avis sorte de ma bouche ! Si un autre vous le donne, et vous persuade, eh bien ! ne vous défendez pas, abandonnez tout. Mais, si vous rejetez cette pensée, si nous prévoyons tous que, plus nous aurons laissé Philippe s'agrandir, plus nous trouverons en lui un ennemi puissant et redoutable, quel sera notre asile ? pourquoi ces

délais? Qu'attendons-nous, ô Athéniens! pour faire notre devoir? La nécessité, sans doute! Mais la nécessité de l'homme libre, elle est là, que dis-je? elle a passé depuis longtemps. Quant à celle qui remue l'esclave, priez le ciel de vous en préserver! Où est ici la différence? Pour l'homme libre, la crainte du déshonneur est une nécessité de fer, et je n'en vois pas, en effet, de plus impérieuse; mais pour l'esclave, les coups, les châtiments corporels. Ah! ne connaissez jamais celle-là! son nom souille cette tribune.

Je développerais volontiers tous les artifices que certains politiques font jouer près de vous; je n'en citerai qu'un. Vient-on à parler de Philippe? aussitôt l'un d'eux se lève: *Quel trésor que la paix! Quel fardeau qu'une grande armée à entretenir! C'est le pillage de nos finances que l'on veut.* Avec de telles paroles, ils vous arrêtent, et ménagent à cet homme un loisir tranquille pour l'exécution de ses projets. De là résultent pour vous ce repos, cette inaction, plaisirs qui, je le crains fort, vous paraîtront un jour bien chèrement achetés; et pour eux, vos bonnes grâces, avec le salaire de leurs intrigues. Je pense, moi, que ce n'est pas à vous qu'il faut persuader la paix, à vous déjà si pacifiques, mais à celui qui vous fait la guerre. S'il y consentait, il nous trouverait prêts à y souscrire. Ensuite, il faut regarder comme un fardeau, non pas ce que nous dépenserons pour notre sûreté, mais les maux qui nous attendent, si nous ne voulons rien dépenser. Quant au pillage de nos finances, prévenons-le par une surveillance active et salutaire, et non par l'abandon de nos intérêts. Athéniens, le chagrin que cause à quelques-uns de vous l'idée de ces déprédations, si faciles à empêcher ou à punir, est précisément ce qui m'irrite; car ceux-là même sont indifférents aux brigandages d'un Philippe qui va pillant la Grèce entière, et qui la pille pour nous engloutir!

Les peuples voient ce prince déployer ses étendards, ou-

tager l'équité, s'emparer de nos villes, et nul, parmi ces gens-là, ne réclame contre ses injustices, contre ses hostilités ! Des orateurs vous conseillent de ne pas les souffrir, de veiller sur vos possessions, et voilà ceux qu'ils accusent de rallumer la guerre ! Quelle est donc la cause d'une telle conduite ? la voici. Si la guerre entraîne quelque accident (et quelle guerre n'a pas une foule d'inévitables ?), ils veulent tourner votre courroux contre des auteurs des avis les plus salutaires ; ils veulent qu'occupés à les juger, vous laissiez le champ libre à Philippe ; sous le masque d'accusateurs, ils veulent échapper à la peine de leur trahison. Voilà ce que signifient, dans leur bouche, ces mots : *C'est parmi nous que l'on provoque la guerre ;* telle est la source de tant de débats. Pour moi, j'en suis certain, avant qu'aucun Athénien proposât la guerre, Philippe avait envahi plusieurs de nos places, et tout récemment encore il a jeté un renfort dans Cardie. Si, malgré cela, nous nous obstinons à ne pas reconnaître qu'il a tiré l'épée, il serait le plus insensé des hommes, de chercher à nous en convaincre. Mais quand il marchera contre Athènes, que dirons-nous ? Il protestera, lui, qu'il ne nous fait point la guerre. N'est-ce pas ce qu'il a dit aux Oritains, alors que ses troupes campaient dans leur pays ? aux habitants de Phères, lorsqu'il allait battre leurs murailles ? aux Olynthiens, jusqu'à son entrée sur leur territoire, à la tête d'une armée ? Répéterons-nous alors, que conseiller la défense, c'est rallumer la guerre ? Eh bien donc, subissons le joug : toute chance possible entre ne pas se défendre et être toujours harcelés.

Et le péril est plus grand pour vous que pour les autres

[illegible]

Je crois donner ici à βούλεται son vrai sens : Aristophane et Thucydide en présentent de fréquents exemples. Il est confirmé par la variante de Harles, βούλεται, et par la version de Jér. Wolf, *Hoc illud est, quod dicunt*, etc. Cependant, parmi nous, on n'a pas entendu ce mot ainsi.

peuples. Asservir Athènes serait trop peu pour Philippe, il vise à l'anéantir. Vous ne voulez pas obéir, il le sait bien ; et, quand vous le voudriez, vous ne le pourriez point, habitués que vous êtes à commander. Il sait qu'à la première occasion vous pourrez lui susciter plus de traverses que tous les peuples ensemble. Reconnaissez donc que vous avez à prévenir votre ruine totale. Détestez, livrez au supplice les citoyens vendus à cet homme ; car il est impossible, absolument impossible de vaincre l'ennemi étranger si l'on ne punit auparavant l'ennemi domestique, son zélé serviteur ; sans cela, heurtant contre l'écueil de l'un, vous serez inévitablement dépassés par l'autre.

Pourquoi, selon vous, Philippe lance-t-il aujourd'hui l'outrage sur Athènes, car, à mon sens, il ne fait pas autre chose ? Pourquoi, lorsqu'il emploie du moins envers les autres peuples la séduction des bienfaits, n'a-t-il plus que des menaces pour vous ? Voyez que de concessions il a faites aux Thessaliens pour les pousser doucement à la servitude ; comptez, si vous le pouvez, ses insidieuses largesses prodiguées aux infortunés Olynthiens, Potidée d'abord, puis tant d'autres places ; voyez-le jetant maintenant aux Thébains la Béotie comme une amorce, et les délivrant d'une longue et rude guerre[1]. Oui, tous ces peuples, les uns n'ont souffert des malheurs trop connus, les autres ne souffriront ceux que prépare l'avenir, qu'après avoir recueilli quelques fruits de leur cupidité. Mais vous, sans parler de vos pertes à la guerre, combien, même pendant les négociations de la paix, ne vous a-t-il point trompés et dépouillés ? Phocide, Thermopyles, forteresses de Thrace, Doriskos, Serrhium, personne même de Kersoblepte, que ne vous a-t-il pas enlevé ? N'est-il pas à présent maître de Cardia ? ne l'avoue-t-il point ? D'où viennent donc des procédés si différents ? C'est que notre ville est la seule où l'ennemi ait sans ris-

[1] La guerre de Phocide.

ques des fauteurs déclarés; la seule où des traîtres enrichis plaident avec sécurité la cause du spoliateur de la République. On ne parlait pas impunément pour Philippe à Olynthe, avant qu'il eût fait largesse de Potidée à tout ce peuple; ni en Thessalie, tant qu'il n'avait pas surpris la reconnaissance de la multitude par l'expulsion de ses tyrans, et sa rentrée dans le Conseil de la Grèce; ni devant les Thébains, avant qu'il eût payé ce service de la Béotie rendue et de la Phocide anéantie. Mais dans Athènes, après que Philippe nous a volé Amphipolis, Cardia et ses dépendances, lorsqu'il a fait de l'Eubée une vaste et menaçante citadelle, lorsqu'il marche sur Byzance, on peut sans péril parler pour Philippe! Aussi, des hommes pauvres et sans nom sont-ils devenus soudain riches et célèbres, tandis que vous êtes tombés, vous, de la splendeur dans l'humiliation, de l'opulence dans la misère. Car je place la richesse d'une république dans ses alliés, dans la confiance et le zèle des peuples, toutes choses dont vous êtes dénués [1]. Or, pendant que votre dédaigneuse insouciance vous laisse ravir de tels biens, lui, il est devenu grand, fortuné, redoutable à la Grèce entière et aux Barbares; Athènes est dans le mépris et le délaissement : brillante il est vrai par l'abondance de ses marchés, mais, pour les provisions essentielles, ridiculement indigente.

J'observe, au reste, que certains orateurs ont un conseil pour vous, un conseil pour eux-mêmes : vous, disent-ils, vous devez rester en repos, quoique attaqués; mais eux, ils ne peuvent y rester ici, bien que nul ne les inquiète.

[1] « Est-ce que les richesses d'un pays consistent seulement dans quelques métaux et dans des marchandises? Non, messieurs, la richesse du pays est dans le dévoûment de ses citoyens, dans les services qu'ils lui rendent. Voilà la richesse la plus précieuse : car celle-là peut se passer des autres, et les autres ne peuvent se passer d'elle. » M. Mauguin, à la *Chambre des Députés*, 27 janvier 1834.

Après cela, le premier qui monte à la tribune me crie : *Eh quoi! tu n'oses pas, au lieu de parler, proposer le décret de guerre! Quelle timidité! quelle lâcheté!* Téméraire, impudent, effronté, je ne le suis point, je ne pense pas l'être; toutefois je m'estime bien plus courageux que tous ces intrépides harangueurs d'État. Juger, confisquer, récompenser, accuser, sans égard aux intérêts de la patrie, cela ne demande aucun courage. Quand on a pour sauvegarde l'habitude de vous complaire dans la tribune et dans l'administration, la hardiesse est sans péril. Mais, pour le bien public, résister souvent à vos volontés, ne rien dire pour vous plaire, vous servir toujours, embrasser la carrière politique où le succès dépend plus de la fortune que des calculs, et se rendre responsable des calculs et de la fortune, voilà l'homme de cœur, voilà l'utile citoyen! Tels ne sont pas ces flatteurs qui ont sacrifié les plus grandes ressources de l'État à vos faveurs d'un jour. Je suis si loin de les prendre pour modèles, si loin de les croire dignes d'Athéniens, que, si l'on me demandait quel bien j'ai fait à la patrie, je ne citerais ni les vaisseaux équipés à mes frais, ni mes fonctions de chorége, ni mes contributions, ni les prisonniers que j'ai rachetés, ni d'autres services pareils; je répondrais en deux mots : Mon administration ne ressemble jamais à celle de ces hommes. Pouvant, comme tant d'autres, accuser, demander pour celui-ci une récompense, des confiscations contre celui-là, jamais je ne m'y abaissai; jamais l'intérêt ou l'ambition ne m'y poussèrent. Loin de là, je persévère dans des conseils qui, en me laissant au-dessous de beaucoup de citoyens, vous élèveraient, si vous les suiviez, au-dessus de tous les peuples. Je puis sans doute parler ainsi sans éveiller l'envie. Non, je ne puis concilier le caractère du vrai patriote avec un système politique qui me placerait rapidement au premier rang parmi vous, et vous au dernier dans la Grèce. Mais, par l'administration des orateurs fidèles, la patrie doit grandir; et leur devoir à tous est de proposer toujours,

non la plus facile mesure, mais la plus salutaire : pour marcher vers la première, l'instinct suffira, tandis que, vers la seconde, on ne sera poussé que par les puissantes raisons d'un orateur dévoué.

J'entendais dire dernièrement : « Les conseils de Démosthène sont toujours les plus sages : mais, après tout, qu'offre-t-il à la patrie? des paroles! ce sont des actions qu'il lui faut. » Athéniens, je répondrai avec franchise. Les actes du conseiller du Peuple, ce sont de sages avis; il n'en a pas d'autres. La preuve en sera, je crois, facile. Vous savez sans doute qu'autrefois le célèbre Timothée harangua le Peuple sur la nécessité de secourir l'Eubée, et de la sauver du joug thébain. « Eh quoi! dit-il, les Thébains sont dans l'île voisine, et vous délibérez! vous ne couvrez pas la mer de vos trirèmes? vous ne volez pas de cette place au Pirée? vous ne lancez pas tous les vaisseaux? » Telles furent, à peu près, ses paroles : vous, Athéniens, vous agites; et, par ce concours, l'œuvre fut consommée. Mais si, tandis que Timothée proposait la mesure la plus salutaire, la molle paresse eût fermé vos oreilles, Athènes aurait-elle obtenu les résultats qui l'honorèrent alors? Non, pas un! Eh bien! il en est ainsi aujourd'hui de mes paroles, des paroles de tout autre : exigez de l'orateur le talent du bon conseil; mais l'exécution, ne la demandez qu'à vous-mêmes.

Je me résume, et je descends de la tribune. Levez des contributions; assurez l'existence de votre armée; réformez-y les abus, si vous en voyez, mais ne la licenciez pas sur les accusations du premier venu; envoyez partout des députés qui instruisent, qui avertissent, qui servent l'État de tout leur pouvoir; faites plus, punissez ces orateurs gagés pour vous perdre; en tout temps, en tout lieu, poursuivez-les de votre haine, afin de montrer que, par leurs conseils, les orateurs vertueux et intègres ont bien mérité de leurs concitoyens et d'eux-mêmes. Si vous vous gouvernez de la

sorte, si vous cessez de tout laisser à l'abandon, peut-être, Athéniens, peut-être, à l'avenir, les événements prendront-ils un cours plus heureux. Mais si, toujours inactifs, vous bornez votre zèle à des applaudissements tumultueux, si vous reculez quand il faut agir, il n'est point d'éloquence qui, sans l'exécution de votre devoir, puisse sauver la patrie.

PLAIDOYERS POLITIQUES.

PLAIDOYER D'ESCHINE

CONTRE TIMARQUE.

INTRODUCTION.

Notre attention va se porter sur un épisode de la vie publique de Démosthène, espèce de diversion animée à sa lutte contre Philippe.

Au retour de sa dernière ambassade en Macédoine, il n'avait point partagé les pressentiments pacifiques de ses collègues. Sans faire tort à sa sagacité politique, on peut croire que la connaissance personnelle qu'il avait des séductions exercées sur eux par l'adroit conquérant entrait pour beaucoup dans les défiances trop légitimes qu'il avait alors exprimées. Quoi qu'il en soit, les événements n'avaient pas tardé à justifier ces défiances. En présence de faits aussi graves, aussi menaçants pour l'indépendance de la Grèce, la prolongation de son silence lui parut un crime; il regarda comme un impérieux devoir la révélation éclatante des prévarications qu'il se croyait en droit de reprocher à Eschine dans cette ambassade si fatale aux intérêts de la République[1]. Lorsque celui-ci avait voulu rendre compte de sa mission, Démosthène s'était déjà disposé à l'attaquer. Il devait avoir pour coaccusateur Timarque, fils d'Arizélos du dème de Sphettos, citoyen éloquent, revêtu plusieurs fois de hautes charges civiles et militaires, et auteur d'un décret qui condamnait à mort tout Athénien convaincu d'avoir fait passer des armes à Philippe.

[1] Voy. *Vie de Démosthène*, par M. Boullée, p. 87.

Eschine se hâta de fermer la bouche à Timarque, en l'accusant de mœurs infâmes et de prodigalité. Daprès une loi de Solon, c'était l'écarter de la place publique et des tribunaux.

On ne connait pas au juste la date de cette accusation acharnée et virulente[1], qui se place entre la deuxième année de l'olympiade cvm, et la deuxième de la cix^e^ (346-342 av. J.-C.). Timarque fut condamné et dégradé civilement, non-seulement par sentence du tribunal, mais dans l'opinion de tous ses concitoyens. Taylor prouve par de nombreux exemples que, flétri à jamais parmi les Grecs, son nom parut

dans la race future
Aux plus impurs gitons une cruelle injure.

Si l'on en croit même une tradition, ce plaidoyer renouvela l'effet tragique des iambes fameux d'Archiloque: l'accusé se pendit de désespoir.

Le discours par lequel Démosthène seul accusa plus tard Eschine nous apprend que celui-ci ne nous est pas parvenu dans son entier: il y est fait mention de quelques passages pleins d'animosité que le temps n'a pas conservés. Tel qu'est ce plaidoyer, il contient encore trop de morceaux embarrassants pour un traducteur moderne. J'ai cru cependant ne pas devoir reculer devant l'énorme difficulté d'en présenter pour la première fois en français la seconde partie sans la moindre suppression.

Il y a quelque analogie entre la place qu'occupe ce plaidoyer dans la grande lutte judiciaire de l'Ambassade, et celle du discours de Cicéron contre Cécilius dans l'affaire de Verrès. C'est, de part et d'autre, un procès à l'occasion d'un procès, un grave incident de l'ouverture de solennels débats. L'orateur romain fait écarter Cécilius, qui serait, contre l'oppresseur de la Sicile, un accusateur indulgent et séduit. Eschine se débarrasse de Timarque, qui prêterait un appui redoutable à son plus terrible adversaire.

[1] « Æschines..... in oratione illa sæva criminosaque et virulenta, qua Timarchum de impudicitia graviter insigniterque accusavit, etc. *Aulu-Gelle*, XVIII, 3.

DISCOURS.

343 av. J.C

JAMAIS, ô Athéniens! je ne lançai d'accusation contre un citoyen; jamais je n'en inquiétai aucun pour reddition de comptes; et, sous ce double rapport, j'ai la conscience de ma modération. Mais, voyant la patrie grièvement blessée par Timarque, lorsqu'il monte à la tribune malgré les lois, et ma personne attaquée par ses calomnies, comme le montrera la suite de ce discours, je croirais me couvrir de honte si je ne vengeais à la fois l'État, les lois, vous et moi-même. Convaincu que Timarque est coupable des délits dont vous venez d'entendre l'exposé [1], je lui ai intenté cette accusation. Je comprends aujourd'hui, Athéniens, la vérité de ce mot si répandu au sujet des procès politiques : Les inimitiés particulières tournent au bien du gouvernement. Au reste, que Timarque attribue tous ces débats, non à la République ni à la législation, à ses juges, à son accusateur, mais à lui, à lui seul. Après sa jeunesse infâme, les lois lui criaient : Ne parais pas à la tribune! Que ne se conformait-il à cette défense? est-elle donc si dure, si pénible? Que ne m'épargnait-il prudemment ses délations de sycophante?

De cette première considération, rapidement présentée, je veux passer à des réflexions qui, je le sais, ont déja été offertes par d'autres bouches à des juges athéniens, mais qui, dans cette cause encore, me semblent trouver leur place.

On reconnaît, parmi les peuples, trois formes de gouvernement : monarchie, oligarchie, démocratie. Les deux premières sont régies par la volonté des chefs; la démocratie, par les lois qu'elle se donne. Dans les lois, vous voyez

[1] Dans la lecture de l'acte d'accusation.

la sauvegarde des citoyens d'un État populaire, et de l'État lui-même; la défiance et de bonnes garnisons font le salut des rois et des chefs d'une oligarchie. Tout gouvernement qui repose sur l'inégalité doit écarter quiconque amènerait une révolution par la violence. Nous, qui avons pour principe l'égalité et la loi, nous devons punir toute action, tout discours qui porte un caractère illégal. Une bonne législation fait notre force; et nous nous jetons dans de graves périls en écoutant les traîtres qui la violent par une conduite licencieuse. Faisons-nous des lois? tâchons qu'elles soient bonnes et convenables à une république. Sont-elles établies? observons-les, et châtions les infracteurs, si nous voulons voir dans Athènes le bonheur et la vertu.

Considérez, ô Athéniens! avec quelle sollicitude vos anciens et illustres législateurs, les Solon, les Dracon, veillaient au maintien des mœurs. Ils ont porté des lois de discipline d'abord pour nos enfants, indiquant avec clarté les exercices du fils du citoyen et l'éducation qu'il doit recevoir; puis pour les adolescents; enfin, pour les autres âges, ayant égard et aux particuliers, et spécialement aux orateurs: dépôt sacré, qu'ils ont confié à vos archives, et dont ils vous ont constitués les gardiens.

L'ordre observé par les auteurs de ces lois sera celui de mon discours. Je vous entretiendrai en premier lieu de celles qui s'occupent des bons principes que réclame l'enfance; et, après avoir parlé de nos règlements sur l'adolescence, j'exposerai ceux qui s'adressent aux citoyens, aux hommes de tribune. Cette méthode fera, je crois, pénétrer plus facilement la lumière dans vos esprits. Parcourons donc, avant tout, ô Athéniens! ces lois de notre République; et, après cela, nous confronterons avec elles les mœurs de Timarque. Quel contraste vous allez trouver!

Nous sommes obligés de confier nos enfants à des maîtres dont la profession exige une bonne moralité, et que le vice ruinerait. Cette garantie n'a pas suffi au législateur: il fixe

l'heure à laquelle l'enfant libre ira aux écoles, avec quels enfants il doit y entrer, quand il en sortira. Il défend aux maîtres des écoles et aux instructeurs des palestres de les ouvrir avant le soleil levé, de les laisser ouvertes après le soleil couché, tenant pour très suspectes la solitude et les ténèbres. Quels jeunes gens peuvent fréquenter ces lieux; leur âge, le magistrat qui fera exécuter ces règlements, les fonctions du pédagogue, la salle des Muses dans l'école, celle de Mercure dans la palestre, les adolescents qui forment nos chœurs de danse, leur chef qui va dépenser son bien pour vos fêtes, et qui doit avoir plus de quarante ans, afin que l'âge mûr soit seul en contact avec l'enfance, tout est prévu, tout est réglé. Le scribe va vous lire ces lois. Vous verrez que, d'après l'intention de leur auteur, un enfant bien élevé, devenu homme, pourrait être utile à sa patrie; mais que le naturel gâté par une mauvaise éducation ne donnerait à l'État que des Timarques. — Lis.

LOIS.

Les maîtres des écoles ne les ouvriront pas avant le lever du soleil; ils les fermeront avant le soleil couché. Lorsque les enfants sont dans l'école, aucun adulte n'y pourra entrer, sous peine de mort, excepté le fils du maître, son frère et son gendre.

Les gymnasiarques ne permettront aux jeunes gens, pour aucune raison, d'entrer dans les galeries de Mercure. S'ils y en laissent pénétrer quelques-uns, ou s'ils ne les en chassent, on leur appliquera la loi concernant les corrupteurs de l'enfance.

Les chorèges, nommés par le Peuple, doivent avoir passé l'âge de quarante ans.

Le législateur, ô Athéniens! statue ensuite sur de graves délits qui n'étaient pas sans exemple dans la ville : car c'était pour réprimer des excès réels que nos anciens faisaient de pareils règlements. La loi dit donc en termes

formels : Si un père, un frère, un oncle, un tuteur, ou enfin l'un de ceux qui ont autorité sur un enfant, le vendent pour la débauche, on ne pourra pas accuser l'enfant, mais l'acheteur et le vendeur, chacun pour son fait. Même pénalité est établie contre tous deux. Parvenu à l'âge d'homme, l'enfant ne sera pas tenu de nourrir ni de loger le père qui l'aura vendu et prostitué; il ne lui doit que la sépulture. Combien cette règle est sage, Athéniens! Vivant, le père ne reçoit aucun secours du fils qu'il a privé de toutes les libertés civiles. Mort, il n'a plus le sentiment d'un bon office; la religion et la loi sont satisfaites; le fils l'inhumera, et lui rendra les derniers devoirs.

Il est une autre loi qui veille sur vos enfants. Elle condamne la prostitution, et menace des peines les plus sévères quiconque prostituera un enfant libre ou une femme. En avons-nous une autre encore? oui, la loi concernant le viol, laquelle couvre de ce seul mot tous les attentats de cette nature. D'après son texte formel, toute personne qui outragera un enfant (et l'acheteur est dans ce cas), ou un homme, une femme, soit libre, soit esclave, ou qui se portera contre l'un d'eux à des excès criminels, pourra être accusé de viol; et elle indique la peine afflictive ou pécuniaire qui sera infligée. — Lis cette loi.

LOI.

Tout Athénien qui aura fait violence à un enfant libre, sera traduit devant les thesmothètes par celui qui a autorité sur l'enfant. Ce dernier prendra des conclusions. S'il y a condamnation capitale, l'accusé, livré aux Onze, sera mis à mort le jour même. Si la peine est une amende, elle sera payée dans les onze jours qui suivront la sentence. Ce terme écoulé sans paiement, le condamné ira en prison jusqu'à ce qu'il ait satisfait. Le viol commis sur un esclave donnera lieu aux mêmes poursuites judiciaires.

Peut-être vous étonnerez-vous qu'une loi sur l'inviolabilité des personnes fasse aussi mention des esclaves : mais,

à l'examen, vous trouverez là, ô Athéniens! l'intention la plus sage. Ce n'est pas que le législateur s'intéresse à l'esclave : mais, pour mieux nous accoutumer au respect des personnes libres, il l'étend, ce respect, là même où cesse la liberté. Règle générale : toute violence, dans une démocratie, exclut du gouvernement celui qui l'a commise.

Souvenons-nous, Athéniens, qu'ici le législateur ne s'adresse pas encore à l'enfant lui-même, mais à ceux qui l'entourent et disposent de lui, à son père, à son frère, à son tuteur, à ses maîtres. Mais dès qu'il est inscrit sur les rôles de l'état civil, dès qu'il connaît les lois de sa patrie, dès qu'il possède tout son discernement moral, ce n'est plus à un autre que la loi parle, c'est à Timarque lui-même. Et que lui dit-elle? « Athénien, si tu te prostitues, je défends qu'on t'admette parmi les neuf Archontes, magistrats qui marchent la tête couronnée; tu seras exclu du sacerdoce (un prêtre doit être pur); tu n'obtiendras jamais ni le syndicat du Trésor, ni aucune charge dans la ville, hors de la ville, élective, ou conférée par le sort; tu ne pourras être ni héraut ni député (ni accusateur, ni délateur vénal d'un député); tu ne seras pas admis à opiner dans le Conseil ou devant le Peuple (fusses-tu plus éloquent que tous tes concitoyens). Si tu me désobéis, j'accuse tes mœurs infâmes, et je t'inflige les peines les plus rigoureuses. » On va lire le texte de cette loi. Il faut que vous voyiez dans toute leur beauté ces chastes règlements auxquels a insulté Timarque, l'homme impur que vous connaissez, lorsqu'il a osé haranguer le Peuple.

LOI.

Si un Athénien se prostitue, les droits suivants lui seront retirés : L'admission à l'archontat, au sacerdoce, au syndicat du Trésor, à toute magistrature intérieure ou extérieure, élective ou donnée au sort; aux fonctions de héraut, de député;

Le droit d'opiner, d'entrer dans les temples publics, de porter une couronne aux fêtes solennelles, de s'avancer dans l'enceinte purifiée pour l'assemblée du Peuple.

Quiconque, condamné pour fait de prostitution, violera ces défenses, sera puni de mort.

Cette loi est portée contre le jeune impudique qui souille son corps; les précédentes s'occupent de l'enfant. Je vais exposer celles qui concernent les autres citoyens.

Ces règles établies, le législateur médite sur les formalités à remplir lorsque le Peuple assemblé s'occupe d'affaires d'État. Quel titre donne-t-il à cette partie? Lois de Police. Il débute ainsi, parceque la décence publique est une condition de prospérité. Et comment ordonne-t-il aux proèdres d'ouvrir les débats? Lorsque le sang de la victime aura purifié l'enceinte, et que le héraut aura prononcé les imprécations solennelles, les proèdres mettront d'abord aux voix les projets relatifs à nos sacrifices, aux hérauts, aux députés, et à quelques institutions civiles. Vient ensuite la question du crieur public : *Quel citoyen, au-dessus de cinquante ans, veut haranguer le Peuple?* Lorsque ceux-ci ont parlé, il s'adresse à tout Athénien de bonne volonté et non interdit.

Voyez, je vous prie, combien cela est sagement disposé! Le législateur s'était dit : Les vieillards, grâce à leur expérience, sont très prudents; mais souvent la hardiesse leur manque. Il faut, par égard pour leurs lumières, les accoutumer à se croire obligés d'exposer leur opinion; et, dans l'impossibilité de les appeler nominativement à la tribune, ils seront désignés par leur âge. Cela apprendra encore aux jeunes citoyens à les respecter, à leur céder partout le premier rang, à honorer cette vieillesse à laquelle ils parviendront peut-être un jour. Aussi, Athéniens, quelle n'était pas la décence des anciens orateurs, de Périclès, de Thémistocle, d'Aristide le Juste, surnom

bien différent de celui que mérite Timarque! On vous parle, de nos jours, la main étendue : cet usage, ils auraient craint de le suivre, ils y auraient trouvé de l'audace. Un fait va le prouver incontestablement. Il n'est personne ici qui n'ait vu à Salamine la statue de Solon [1]. Vous m'êtes donc témoins qu'il est représenté sur la place publique de cette ville, ayant la main dans son manteau : preuve et expression de son attitude lorsqu'il parlait au Peuple. Entre Solon, entre tous ces grands hommes et Timarque, quelle différence! Ils auraient eu honte de montrer la main en parlant; et Timarque, le fait est récent, habits bas, s'est escrimé tout nu (comme un athlète) dans l'assemblée de la nation! En voyant l'état où l'ivresse avait jeté le plus hideux débauché, les citoyens modestes baissaient les yeux, rougissant pour la ville qui employait de semblables conseillers.

Pensant à de pareils excès, le législateur a clairement désigné ceux qui pourront parler au Peuple. Ferme-t-il la tribune au citoyen qui ne compte pas des généraux parmi ses aïeux, au simple artisan? Loin de là, il les invite, il les favorise, et voilà pourquoi il fait répéter cet appel : *Qui veut parler?* Quels sont donc, selon lui, les citoyens qui ne peuvent conseiller le Peuple? ceux qui ont vécu dans le désordre. Où le déclare-t-il? au titre DE L'EXAMEN DES ORATEURS. *Celui*, continue-t-il, *qui frappe son père ou sa mère, qui refuse de les nourrir et de les loger, et qui ose parler au Peuple*, un tel homme ne montera plus à la tribune. Décision pleine de sens : quiconque, en effet, maltraite ceux-là même qu'il doit vénérer à l'égal des Dieux, sera le bourreau de sa patrie. Sur qui le législateur étend-il la même défense? sur *celui*

[1] Le général Foy à M. de Serre, garde des sceaux : « Pour toute vengeance, pour toute punition, je ne vous condamne, Monsieur, qu'à tourner les yeux, lorsque vous sortirez de cette enceinte, sur les statues de L'Hôpital et de Daguesseau! »

qui a refusé de servir, ou jeté son bouclier. Interdiction juste encore : citoyen qui n'as pas voulu t'armer pour ton pays, ou qui, par lâcheté, n'as pu le secourir, n'aspire jamais à lui donner un conseil! A qui parle-t-il en troisième lieu? à *celui qui a fait le métier de courtisane.* Il pensait qu'un homme qui s'est vendu lui-même à l'infamie, vendrait gaiement la République. A qui enfin? à *celui qui a dissipé son patrimoine ou un héritage quelconque.* Mal gouverner sa fortune est une mauvaise garantie pour la fortune publique; et le même homme ne saurait être à la fois vicieux dans sa maison et vertueux ministre. Que l'orateur approche donc de la tribune après avoir mis de l'ordre dans sa conduite plutôt que dans sa harangue. Un homme de bien, qui parlera sans art, se fera écouter avec fruit; un orateur débauché, ruiné, flétri par de folles prodigalités, fût-il éminemment éloquent, nuira toujours à ses auditeurs.

Voilà les exclusions, voilà ceux à qui la tribune est interdite. Celui qui parlera malgré cette défense, à plus forte raison celui qui calomniera, et dont l'indécence sera devenue intolérable, *pourra être accusé*, dit le législateur, *par tout citoyen non interdit*; et les juges prononceront, séance tenante. C'est au nom de cette loi que je parais aujourd'hui devant vous.

Tels sont les anciens règlements. Qu'y avez-vous ajouté? Honteux de l'impudique fantaisie de Timarque, vous aviez, par une proposition nouvelle, demandé qu'à chaque séance une tribu fût choisie pour veiller au maintien de l'ordre, et y rappeler les orateurs. Que prescrivait l'auteur de cette motion? Les citoyens de la tribu, disait-il, siégeront pour que force reste à la loi et à la démocratie. Il sentait que, si des secours ne nous arrivaient de quelque point pour repousser les Timarques, une délibération sérieuse deviendrait impossible. Ce n'est pas avec des cris de réprobation que vous chasserez de la tribune des harangueurs dont le

front ne sait plus rougir; des châtiments seuls peuvent les contenir et leur apprendre à se modérer. On va lire le règlement de nos séances populaires : quant à la motion pour la présidence des tribus, sur la foi de Timarque et de sa coterie, dont elle arrêtait les démarches, les actions, les paroles, vous l'avez crue inopportune.

LOIS.

Si un orateur, devant le Conseil ou devant le Peuple, s'écarte de l'objet de la délibération; s'il parle deux fois sur la même matière devant les mêmes auditeurs; s'il interrompt, invective, injurie; s'il s'obstine à mêler à la discussion des réflexions déplacées; si, la séance levée, il obsède l'Épistatès de ses suggestions ou de ses exigences[1]; les proèdres, pour chaque contravention, pourront lui imposer une amende de cinquante drachmes, et l'inscrire au rôle des collecteurs. S'il mérite une plus grave punition, après lui avoir infligé celle-là, ils le citeront devant le Conseil à la première assemblée, exposeront les griefs, le feront juger au scrutin; et, en cas de condamnation, ils l'inscriront encore sur les rôles.

Vous avez entendu les lois, ô Athéniens! et je sais que vous les trouvez excellentes. Leur force, comme leur faiblesse, est dans vos mains. Punissez les infracteurs, elles seront aussi puissantes que sages; pardonnez, ces lois désarmées ne seront plus que de belles théories.

Opposons-leur maintenant, comme je l'ai promis, les mœurs de Timarque, et rendons ainsi le contraste plus saillant. Grâce, Athéniens, grâce pour moi, qui, forcé de vous entretenir des goûts immondes de l'accusé, vais salir parfois mon langage dans cette fange! Si, pour vous instruire, je dois m'énoncer sans détour, ne vous en prenez pas à moi, mais à Timarque. Est-ce ma faute, si, dans le tableau d'une telle vie, il est impossible de choisir des traits et des couleurs en dehors de ses mœurs dissolues? Cependant je m'écarterai de la décence le moins que je pourrai.

[1] *L'Épistatès*, chef des *proèdres*, était comme le *premier président* de l'assemblée nationale. (*V.* Schömann, *de Comitiis Atheniensium.*)

Voyez, ô Athéniens! quelle va être ma modération envers cet homme. Enfant, il a abusé de son corps! eh bien, je n'en dirai rien. Oui, effaçons ces premières turpitudes; qu'elles soient mises au néant, comme les actes de la domination des Trente, antérieurs à l'archontat d'Euclide, comme toute autre abrogation ou prescription. Mais ce qu'il fit après que le discernement moral et la connaissance de nos lois furent venus avec l'adolescence, voilà ce que doit exprimer son accusateur, voilà sur quoi j'appelle votre attention.

A peine sorti de l'enfance, Timarque débuta par s'établir au Pirée, dans la maison de santé d'Euthydique, sous prétexte d'étudier la médecine, mais dans le dessein réel de se vendre : la suite l'a prouvé. Que d'armateurs, d'étrangers, d'Athéniens même, usèrent de lui à cette époque! Mais passons, pour qu'on ne nous reproche pas une enquête trop minutieuse. Entrons avec lui dans les divers domiciles où il parut ensuite pour y souiller sa personne et le nom athénien, et suivons-le jusqu'à la tribune où, malgré nos lois, il monte, riche du salaire de tant d'infamies.

Il existe, Athéniens, un certain Misgolas, fils d'un commandant de navire, du dème de Kollytos, excellent homme d'ailleurs, dont personne ne se plaint, mais pédéraste effréné, et toujours entouré de chanteurs et de joueurs de cithare. Je n'ai pas l'intention de l'accabler, mais je dois le faire connaître. Sachant fort bien que la position de Timarque chez le médecin n'était qu'un moyen de se produire, il lui offrit de l'argent, le tira de là, et eut près de soi ce corps potelé, brillant de jeunesse et de luxure, et si propre aux amoureux ébats. Timarque accepta le marché, quoiqu'il eût acquis une honnête aisance par la succession paternelle, succession qui fut bientôt dévorée, comme la suite le montrera. Esclave de tous les criminels plaisirs, qui sont sans force sur un cœur généreux et libre, il prodiguait tout à sa gourmandise, à la profusion de ses repas,

à ses musiciennes, à ses maîtresses, à son jeu; et déjà le misérable ne savait plus rougir, lorsque, peu après avoir quitté le toit paternel, il se jeta dans les bras de Misgolas. De qui recevait-il un asile? d'un ami de sa famille, d'un jeune homme, d'un tuteur? non : c'est chez un étranger, chez un vieux libertin, que s'installe celui dont l'âge appelle les désirs. Que de tours il jouait à son patron! il en est un que je veux raconter.

On célébrait dans Athènes la fête de Bacchus. Misgolas, qui se croyait paisible possesseur de Timarque, veut prendre part aux réjouissances publiques avec Phædros, fils de Callias, de Sphettos. Timarque doit être de la partie. Les préparatifs terminés, l'adolescent n'est pas encore au rendez-vous. Misgolas et Phædros le cherchent partout, fort irrités. On les met sur sa trace, et bientôt ils le trouvent à table, faisant une orgie avec quelques étrangers. Ils ordonnent avec menaces à ceux-ci de les suivre en prison, pour y expier le crime de séduction exercée sur un jeune citoyen. Les délinquants effrayés s'enfuient et disparaissent, laissant là le banquet.

Je prends à témoin de la vérité de ce récit tous ceux qui alors connaissaient Misgolas et l'accusé. Pour mon compte, je me réjouis fort qu'un des principaux rôles ait été joué par un homme qui ne vous est pas inconnu, et qui s'est signalé par la vie infâme dont votre scrutin fera justice. Sans doute, les faits ignorés exigent de l'accusateur des preuves claires; mais quand la conviction est d'avance établie, à quoi bon discussions et débats? Il suffit que les auditeurs aient de la mémoire. Eh bien! malgré la notoriété publique, j'ai assigné devant ce tribunal un homme véridique et bien instruit: c'est Misgolas lui-même. Rien, dans le témoignage écrit, ne se rapporte à son abominable commerce : je n'ai pas voulu que, devant la loi, ce témoin sincère fût gravement compromis. Mais ce qui est évident pour vous qui m'écoutez, et n'est pour Misgolas

ni un danger, ni un opprobre, je l'ai fait consigner. Si donc cet homme se rend ici sans contrainte, et dit vrai, la justice sera satisfaite; mais s'il fait défaut, et nous refuse la déclaration de la vérité, voyez quelle en sera la conséquence. La honte le retiendra-t-elle? aimera-t-il mieux payer mille drachmes au Trésor que de se montrer à vos yeux? croira-t-il que des juges ne doivent pas entendre la voix d'un homme qu'ont souillé d'abominables caresses? Oh! alors, honneur au législateur qui a fermé la tribune à tous les Misgolas! Mais si, en répondant à notre appel, il pousse l'impudence jusqu'au parjure, s'il ne cherche qu'à montrer à Timarque sa tendre reconnaissance, et sa discrétion à ses complices, il se sera manqué à lui-même en trahissant les dieux qu'il doit attester; et, d'ailleurs, il ne gagnera rien à son imposture : car une seconde enquête, préparée par mes soins, porte sur ceux qui ont vu Timarque lui-même, peu après sa sortie de la maison paternelle, aller vivre chez Misgolas. Et cette procédure a bien peu de chances pour moi : en effet, ce ne sont pas mes amis qu'il s'agit d'appeler, ni les ennemis de mon adversaire, ni des gens à qui l'accusateur et l'accusé seraient également inconnus : ce sont les affidés de mes antagonistes. S'ils leur persuadent de ne pas déposer, audace à laquelle je ne crois pas, ils ne trouveront peut-être pas chez tous la même complaisance. Restera donc le témoignage de quelques-uns, comme une irrécusable preuve que Timarque a trop mérité la tache empreinte sur son nom par lui-même, et non par moi. Un homme vraiment modeste trouve dans la pureté de sa vie une garantie contre de nouvelles imputations. Voici encore un avertissement que je dois vous adresser, supposé que Misgolas obéisse à la loi et à vous. Selon les divers tempéraments, il n'est pas également facile de deviner l'âge d'après l'extérieur. Tel homme, très jeune encore, semble avoir atteint l'âge mûr; tel autre, après une vie déjà longue, paraît n'avoir guère dépassé la

jeunesse. Misgolas compte parmi ces derniers. Il est de mon âge; notre jeunesse est de même date, et nous sommes tous deux dans notre quarante-cinquième année. Vous voyez, toutefois, des cheveux blancs sur ma tête, et lui n'en a pas. Pourquoi ces détails, Athéniens? pour que l'aspect de cet homme ne vous donne pas le change, et que vous ne vous disiez pas avec étonnement : « Par Hercule! quant à l'âge, le témoin se distingue à peine de l'accusé; c'est la même tournure d'homme fait : jeunes tous deux, se seraient-ils livrés l'un à l'autre? » Mais il en est temps : que l'on appelle d'abord ceux qui ont vu Timarque cohabiter avec Misgolas; on lira ensuite la déposition de Phædros. Celle de Misgolas sera présentée la dernière : la crainte des dieux, les égards qu'il doit aux témoins, aux auditeurs, surtout aux juges, l'empêcheront peut-être de mentir. (*On lit plusieurs attestations.*)

DÉPOSITION DE MISGOLAS.

Moi, Misgolas, fils de Nicias, du Pirée, j'atteste que Timarque a cohabité avec moi, après avoir demeuré chez le médecin Euthydique; que nous nous sommes connus, et que, jusqu'à ce jour, nos égards mutuels n'ont pas cessé.

Encore, si Timarque s'en était tenu à Misgolas! mais non, il a passé en d'autres bras : une fois engagé dans cette voie, on ne s'arrête guère. Sans cela, Athéniens, j'aurais renfermé l'accusation dans les limites du seul fait spécifié par le législateur, qui punit quiconque s'est livré à un autre, surtout livré pour de l'argent. Mais, encore une fois, j'en appelle à vos souvenirs; et si, sans compter des rustres tels qu'un Cidonidès, un Autoclide, un Thersandre, énumérant les nombreuses amours de l'accusé, je prouve que Misgolas a eu plus d'un successeur, le crime changera d'aspect : au lieu d'un égarement passager, vous verrez dans la vie de Timarque, j'en atteste Bacchus, une longue et continuelle pro-

stitution. Car telle est la profession coupable de celui qui s'abandonne à tout venant pour un salaire.

Las de se ruiner pour Timarque, Misgolas le mit enfin à la porte. Le fils de Callias, Anticlès d'Evonymia, le prend à son tour : mais ce nouvel amant est maintenant à Samos, avec notre colonie. Après son départ, loin de changer en rien sa conduite, qui lui semblait pure apparemment, Timarque va séjourner dans un de ces tripots où, sur une table dressée, on fait battre des coqs, on joue aux dés. Quelques-uns de vous, je crois, ont vu ces sortes de lieux, ou en ont entendu parler. Parmi les acteurs qui figurent dans les divertissements, est un certain Pittalacos, attaché aux plus ignobles services publics. Cet homme, à qui l'argent ne manque pas, voyant souvent Timarque, se le fait passer, et le garde. L'infâme entra sans répugnance dans le lit d'un valet du Peuple. Il trouvait un homme riche, qui payait grassement sa luxure : que lui fallait-il de plus? La pudeur, le désintéressement n'étaient pour lui que des mots. On m'a parlé de toutes les postures qu'il prenait pour mieux plaire à son nouvel époux : mais ici, par Jupiter! je m'arrête; si je mettais à nu tant d'abominations, je me croirais digne de mort.

Pendant qu'il vivait avec Pittalacos, arrive de l'Hellespont un homme dont vous vous étonnez de n'avoir pas encore entendu le nom ici, Hégésandre. Timarque est bientôt établi près du nouveau venu, que vous connaissez mieux que moi. Parti pour l'Hellespont comme trésorier, avec le commandant Timomaque d'Acharna, Hégésandre revenait ici pour jouir, dit-on, des immenses profits qu'il avait faits sur la crédulité confiante d'un chef dont il causa la perte; et il n'apportait pas moins de quatre-vingts mines d'argent. Lié à Pittalacos, avec lequel il jouait, il eut à peine vu Timarque, que ses desirs s'allumèrent. Bientôt il veut, à tout prix, le posséder. Il propose au maître du tripot de lui céder l'adolescent. Pittalacos refuse. Alors il s'adresse à

Timarque lui-même : peu de mots suffisent pour gagner le jeune libertin, que son humeur volage rend plus odieux encore. Débarrassé de l'esclave public, il fut tout à l'escroc. Qu'on se figure Pittalacos pleurant tant d'inutiles profusions, et furieux des caresses qu'ils se prodiguaient en sa présence! La proie qui lui échappait, il venait la relancer jusque chez Hégésandre. Ses importunités, ses cris le firent chasser. Mais voici bien une autre scène. Un jour les deux amants, avec quelques joueurs que je ne nommerai pas, s'enivrent dans ce mauvais lieu. Les têtes se montent, et, dans une manie furieuse, on met tous les meubles en pièces : dés, casiers, urnes, vases, volent en éclats dans la rue; les cailles même et les coqs, instruments des jeux de ce misérable, sont étranglés sans pitié. Enfin, on saisit Pittalacos lui-même, on l'attache à une colonne; et bientôt le malheureux est fustigé et couvert d'égratignures. Son supplice dura longtemps. Des voisins, accourus à ses cris, le délivrèrent. Le lendemain, il se rend nu à la place, et va, en se traînant, s'asseoir sur l'autel de la Mère des Dieux. La foule commençant à se grossir autour du suppliant, Hégésandre et Timarque, éperdus, accourent eux-mêmes avec quelques compagnons de jeu. Le Peuple s'assemblait pour les délibérations, et leur odieuse conduite allait éclater dans Athènes entière. Ils entourent Pittalacos, le prient, le conjurent de quitter ce lieu : tout cela, disent-ils, n'est que l'effet d'un peu d'ivresse. Timarque, qui avait encore une partie de la fraîcheur et de la grâce que vous chercheriez en vain sur sa personne flétrie, lui passe la main sous le menton, et lui promet toutes ses complaisances. Ils obtiennent enfin qu'il s'en retournera, sous condition qu'il lui sera fait une sorte de réparation. Mais, avant qu'il fût hors de la place publique, les coupables n'y pensaient déja plus. A ce surcroît d'outrage, Pittalacos assigne à jour fixe ses deux ennemis. Hégésandre jure de se venger. Pour y parvenir, il

met la main sur son accusateur, et déclare publiquement qu'il est son esclave. Traiter ainsi un malheureux qui ne lui avait jamais fait de mal, qu'il avait déja frappé cruellement, et qui était au service du Peuple: que d'iniquités à la fois! Dans l'excès de son infortune, Pittalacos tombe aux genoux de cet homme impitoyable. Glaucon, de Cholargos, le lui arrache et soutient qu'il est libre. Les juges qui doivent vider le procès sont tirés au sort. A l'approche de l'ouverture des débats, les deux parties en confient l'arbitrage à Diopithe de Sunium. Ce citoyen, de la même tribu qu'Hégésandre, était demeuré son affidé, après l'avoir eu pour amant. Maître de l'affaire, il la fit traîner en longueur. Un délai ne servait qu'à amener un autre délai. Hégésandre, d'ailleurs, était membre d'un tribunal; ennemi d'Aristophon d'Azènia, il l'avait menacé d'une accusation semblable à celle que vous jugez aujourd'hui; frère de Krobylos, il s'appuyait sur le crédit toujours croissant que cet orateur acquérait par ses conseils dans la discussion des affaires de la Grèce. Aussi Pittalacos, comparant sa position à celle de son principal adversaire, prit un parti fort prudent: il se désista, heureux de ne pas essuyer de nouvelles persécutions! Dès lors Hégésandre, sûr de sa victoire, en jouit dans les bras de son cher Timarque. La vérité de ces faits est connue de vous tous. Qui de vous ne s'est jamais trouvé à leurs festins? Qui n'a pas vu leurs folles dépenses? Au bruit de leurs orgies, au récit de leurs coupables amours, qui ne s'est pas indigné pour Athènes? Mais, pour remplir les formalités judiciaires, qu'on appelle Glaucon, le défenseur de Pittalacos. On lira aussi les autres témoignages.

DÉPOSITIONS.

Moi, Glaucon, de Cholargos, fils de Timée, j'atteste ce qui suit: Quand Hégésandre réclama Pittalacos comme lui appartenant, j'ai protesté que celui-ci était libre. Quelque temps après, Pittala-

cos est venu me trouver et me dire : « Je veux en finir avec Hégésandre; envoie-moi quelqu'un qui arrangerait à l'amiable nos deux procès, l'un intenté par moi à Hégésandre et à Timarque; l'autre, entre le premier et moi, relatif à ma liberté. Je desire que toutes nos tracasseries se terminent ainsi. »

AMPHISTHÈNE DÉPOSE :

J'ai contribué à rendre à la liberté Pittalacos, qu'Hégésandre emmenait comme son esclave.

Ainsi de suite. Produisons maintenant Hégésandre lui-même. Je lui ai fait rédiger une déposition plus décente qu'on ne devrait l'attendre de lui, mais un peu plus claire que celle de Misgolas. Je m'attends à le voir nier tout et se parjurer. Tant mieux! Si je l'ai appelé comme témoin, c'est surtout pour vous montrer jusqu'où de tels hommes poussent le mépris des Dieux et des lois, et combien peu ils savent rougir. Qu'on fasse paraître Hégésandre.

DÉPOSITION.

Hégésandre, de Stiria, fils de Diphilos, atteste ce qui suit :

A mon retour de l'Hellespont, j'ai trouvé chez Pittalacos, dans une maison de jeu, Timarque, fils d'Arizèlos, qui passait là ses journées. J'y ai fait sa connaissance; et, depuis ce temps, j'ai vécu avec lui dans ce genre d'intimité qui, auparavant, m'avait uni à Laodamas.

Je savais, ô Athéniens! qu'Hégésandre foulerait aux pieds son serment, et je l'avais prédit. Une chose encore m'était démontrée d'avance : c'est que, non content de protester maintenant contre ce témoignage par son absence, il va venir défendre Timarque; et, par Jupiter! rien là ne doit étonner : ne montera-t-il pas ici avec la confiance que donnent une vie sans tache, une âme belle et ennemie du vice? Non, rien ne vous surprendrait, même si vous ne connaissiez ce Laodamas dont le nom seul sou-

levait tout à l'heure votre indignation. Ceci m'entraîne à quelques paroles plus claires que ne le supposent mes habitudes. Répondez-moi, Athéniens, par tous les Dieux! celui qui s'est souillé près d'Hégésandre ne vous semble-t-il pas se prostituer à un prostitué? Croirons-nous que, dans l'ivresse et la solitude, ils n'aient pas épuisé tous les raffinements de la luxure? Cet Hégésandre qui, pour défendre Timarque, cite ses liaisons si notoires avec un Laodamas, doutez-vous qu'il ne lui ait prescrit de prêter au premier, par ses horribles excès, un air de modestie[1]?

Hégésandre et son frère Krobylos vont accourir à cette tribune. Ils taxeront d'abord mes paroles de folie; ils ajouteront : Que des témoins viennent ici dire nettement ce qu'a fait Timarque; qu'ils spécifient le lieu, la manière, les personnes. Dans cette exigence, Athéniens, il y aura autant d'impudence que d'artifice. Vous n'avez pu oublier la lecture, par vous écoutée, de nos lois, où il est écrit : « Celui qui, pour une complaisance infâme, paie un citoyen, et, celui qui se vend, sont tous deux soumis à des peines égales et très sévères. » Où est le complice assez insensé pour hasarder sur ce fait une déposition? S'il dit la vérité, il se perdra lui-même, il attirera les derniers châtiments sur sa tête. Après une telle faute, c'est donc au principal coupable à en convenir. Or, c'est sur cet aveu même qu'on le condamne, s'il a osé haranguer le Peuple. Pour parer à cette grave difficulté, faudra-t-il que les juges ferment les yeux sur tant d'infamies? Par Neptune! la vertu sera en honneur dans Athènes, si, instruits de ces ignominieuses réalités, faute d'une déposition bien claire et bien impudique, nous feignons de tout ignorer! Jugez-en d'après un exemple très applicable aux

[1] L'amant qui avait, le premier, exprimé ses desirs, obéissait à l'autre. Celui-ci était une maîtresse souvent impérieuse. Une plus ample explication de ce passage obscur ne pourrait être que dégoûtante, et digne de cette horrible dépravation que ne justifient ni certains résultats politiques, ni l'approbation de quelques philosophes, ni des exemples trop célèbres.

mœurs de Timarque. Il y a des hommes qui tiennent maison de débauche : vous les voyez, assis devant leur porte, parlant tout haut des bénéfices du métier. Un libertin se présente : le maître du logis se lève, entre avec lui; et, par un reste de pudeur, il se cache, et ferme sa porte. Je suppose que, dans ce moment, un passant dise à l'un de vous : Que fait maintenant cet homme? Vous, qui l'avez vu entrer, croyez-vous nécessaire de pénétrer dans le logis, pour répondre? Non, sans doute : la connaissance de ses habitudes et de son infâme métier vous en apprend assez, et vous pouvez très sciemment satisfaire le curieux. Eh bien! faites de même au sujet de Timarque : ne considérez pas si on l'a vu, mais s'il s'est ainsi livré. Sans cela, de par tous les Dieux! Timarque, comment faudrait-il donc s'exprimer? Toi-même, comment parlerais-tu d'un autre ainsi accusé? Quel langage tenir sur un adolescent qui, désertant le toit paternel, couche, au su de tout le monde, chez des étrangers? qui s'assied, sans payer son écot, à des repas somptueux? qui dispose des musiciennes, des courtisanes les plus chères? qui joue et ne paie pas? qui a toujours l'argent d'autrui sous sa main? Faut-il donc ici l'art des devins? Ces complaisances, cette profusion, cet empire, n'est-il pas clair qu'il les paie de ses caresses, de sa personne? Autre exemple. Les suffrages, dans nos dèmes, ont été donnés. Chacun de nous a déclaré au scrutin, sur chaque particulier, s'il est vraiment Athénien. J'approche du tribunal qui juge, en appel, ces questions d'état; j'écoute, et je m'aperçois que l'argument tiré de la notoriété publique est le plus décisif; l'accusateur dit : Le dème dans lequel est inscrit cet homme a voté contre lui. Dès lors, sans serment, sans plaidoiries, la conviction des juges s'établit, et ils confirment par acclamation l'exclusion prononcée par la tribu. A quoi bon, en effet, des preuves testimoniales et des frais d'éloquence en pareil cas? Par Jupiter! faites ici l'ap-

plication de ce principe. S'il fallait prononcer au scrutin sur la moralité de Timarque; si, de ce grave procès qui vous est soumis, l'usage écartait une accusation et une défense en forme; si l'huissier qui est à mes côtés vous demandait, d'après la loi, l'émission du bulletin percé pour qui est sûr du crime de prostitution [1], du bulletin plein pour qui n'y croit pas, que voteriez-vous? Je le sais fort bien, moi : vous le condamneriez. Et si l'un de vous me disait, Qu'en sais-tu? Je le sais, répondrais-je, par vous-mêmes, qui vous en êtes familièrement expliqués avec moi. Où et dans quel moment? le voici.

Le Conseil avait pris un arrêté au sujet de la réparation d'une vieille tour, de quelques masures abandonnées, et sur l'entrée mystérieuse d'un individu qui s'y était caché. Qui monta à la tribune, pour parler sur cette mesure devant le Peuple assemblé? Timarque! Le rire éclata de toutes parts; vous vous récriâtes; vous appelâtes de leurs vrais noms les exploits de ce héros, que vous connaissez presque aussi bien que lui-même. Pour abréger, dès cette même séance j'annonçai à Timarque, dans mon indignation, les poursuites que j'intente aujourd'hui. Sur sa demande impudente, l'Aréopage se rendit au sein de l'assemblée. Celui qui, au nom de ce corps respectable, prit la parole, fut Autolycos. Par Jupiter et par Apollon! la vie de ce citoyen est pure, grave, digne du tribunal qui m'écoute. Il dit, entre autres choses, que l'Aréopage improuvait l'avis de Timarque; et, au sujet de la solitude suspecte du quartier du Pnyx, il ajouta : « Ne vous étonnez pas, ô Athéniens! si Timarque a, sur ce point, plus d'expérience que l'Aréopage. » Il y eut alors parmi vous un mouvement confus; plusieurs crièrent : « Tu dis vrai, Autolycos! nul ne connaît mieux que Timarque tous les

[1] Des fèves noires, percées de part en part, déterminaient la condamnation; des fèves blanches, conservées entières, s'employaient pour voter l'acquittement (Poll. VIII, 10; Arist. Schol., in *Ran.* et *Vesp.*; Harpoc.).

secrets asiles qu'offrent ces ruines! » A ce tumulte, à cette bruyante interruption, le rapporteur troublé s'arrêta; puis il reprit : « Pour nous, membres de l'Aréopage, nous n'accusons Timarque ni ne le défendons : la patrie ne nous le demande point. Mais qu'il ne croie pas que notre silence sur son compte nous coûte peu. » A cette déclaration d'une grande répugnance, d'un silence contraint, vos éclats de rire redoublèrent. Mais quand l'orateur entra dans le détail de ces habitations ruinées, de leur intérieur, de leurs souterrains, l'explosion de votre hilarité satirique fut au comble. Alors Pyrrhandre parut pour vous rappeler à l'ordre; il vous demanda si vous ne rougissiez pas de rire ainsi devant l'Aréopage. Vous lui fîtes quitter la tribune par cette réponse : « Nous savons, Pyrrhandre, qu'en présence de ces vénérables magistrats, le rire est très déplacé; mais cette fois la vérité est d'une force qui surmonte toutes les considérations. » Voilà donc, ô juges! le peuple athénien, en masse, qui a déposé contre Timarque. Un pareil témoin, l'accuserez-vous de mensonge? Parfaitement instruits naguère de toutes les infamies de l'accusé, que vous articuliez par leurs noms, feindrez-vous de les ignorer en ce jour, où j'en présente toutes les preuves? Absoudrez-vous maintenant, malgré ces mêmes preuves, le coupable qui, lorsqu'il n'était pas encore devant un tribunal, s'est vu poursuivi de vos ricanements et de vos huées?

Puisque j'ai fait allusion à la vérification du titre de citoyen d'après la loi de Démophile, je veux vous citer de Timarque un trait analogue. Il fit lui-même acte de citoyen lorsqu'il dénonça quelques hommes qui, disait-il, avec de l'argent essayaient de corrompre l'assemblée du Peuple et les tribunaux. Nicostrate fait entendre aujourd'hui les mêmes plaintes; à un procès déjà ancien s'enchaîne un nouveau procès. Suivez ceci, par Jupiter et par les Dieux! Si les accusés se repliaient sur l'excuse de Timarque et de ses défenseurs, s'ils demandaient qu'on

attestât nettement le fait énoncé, ou que le tribunal déclarât n'être pas convaincu, de là résultait la nécessité de prouver la séduction exercée d'une part, éprouvée de l'autre. La peine capitale pourtant menaçait à la fois le parti corrupteur et le parti corrompu. De même, dans l'affaire actuelle, quiconque jouit d'un Athénien et le paie, ou tout Athénien qui se vend aux plaisirs d'autrui, est sous le coup des lois les plus sévères. Eh bien! je le demande, y a-t-il eu, dans le procès que je mentionne, déposition formelle de témoins, longs débats entre l'accusateur et les accusés? Nullement. Les accusés ont-ils, pour cela, échappé à la peine? non, par Hercule! on les a punis de mort. Moins criminels que Timarque (j'en atteste le ciel!), les malheureux, pour n'avoir pas supporté honnêtement la vieillesse et l'indigence, ces deux cruels fléaux de l'humanité, ont accepté l'or qui les a perdus : Timarque en a fait autant; mais, pour lui, cet or était le salaire de l'infamie. Si la cause présente était appelée dans une autre ville, moi-même je demanderais que des témoins fussent admis à déposer en faveur de ce que j'avance; mais nous sommes dans Athènes, mais nos juges sont en même temps nos véritables témoins. Je n'ai qu'à vous retracer vos propres impressions; voyez seulement si l'exposé en est fidèle. Est-ce donc pour lui seul, ô Athéniens! que l'accusé va élever de si étranges prétentions? N'est-ce pas pour tous ceux qui, comme lui, ont trafiqué des plus sales voluptés? Si un tel commerce s'entoure de mystère et de ténèbres, si celui qui en a connaissance expose sa tête en avouant la vérité; si l'accusé contre qui s'élève toute une vie de désordres exige comme preuve, au lieu de la notoriété publique, des témoignages explicites : dès lors tout accès est fermé à la vérité, et une voie de salut s'ouvre devant les plus hardis malfaiteurs. Où est l'escroc, le voleur, l'adultère, l'assassin, qui, le crime supposé secret, puisse être atteint par la justice? Ceux

qui sont surpris dans le crime, s'ils l'avouent, subissent leur peine à l'instant. Les autres, qui se sont cachés, et qui se renferment dans de constantes dénégations, sont jugés par les tribunaux, devant lesquels la vérité ne peut résulter que d'un certain ensemble de vraisemblances. Prenez pour exemple l'Aréopage, le plus scrupuleux de tous nos tribunaux. Là j'ai vu beaucoup de plaideurs parler fort bien, produire leurs témoins, et succomber; j'en ai vu d'autres s'énoncer très mal, et, sans le secours des dépositions, gagner leur procès. C'est que ce tribunal auguste fonde son opinion, non sur l'éloquence des parties ou le dire de quelques témoins, mais sur ses investigations personnelles et sur ses notions antérieures. O Athéniens! réglez votre jurisprudence sur cet illustre modèle. N'en croyez que les faits qui ont votre foi et votre intime conviction. Reportez, reportez vos regards sur le passé. L'invariable langage du public sur Timarque et sur ses mœurs est l'œuvre de l'impartiale vérité. Au contraire, une cause à gagner, et, par suite, le besoin de vous tromper, dicteront la défense. Que votre arrêt, placé au-dessus de tous les intérêts personnels, soit la consécration de la vérité!

Un faiseur de mémoires, qui a préparé subtilement l'apologie de Timarque, prétend que je me contredis moi-même. Il ne croit pas possible que le même homme se prostitue et mange son patrimoine. Le premier de ces vices appartient, suivant lui, à l'enfance; dissiper son bien est d'un homme fait. D'ailleurs, ajoute-t-il, ces souillures enrichissent au lieu de ruiner; et il tâche de prouver partout que la réunion de ces deux genres de désordres est une monstruosité sans exemple.

Le bon ami de Timarque, Hégésandre, avait épousé une riche héritière, et apporté beaucoup d'or de l'Hellespont. Tant que cette fortune put suffire, ces deux hommes se plongèrent ensemble dans tous les plaisirs les plus ruineux. Mais lorsqu'elle fut épuisée, lorsque le jeu et la bonne chère

eurent tout englouti, Timarque ne se voyant plus recherché par de prodigues amants, et toujours altéré de jouissances nouvelles, se mit à manger son patrimoine; que dis-je, manger? il le dévora. Il vendit tout pièce à pièce, et bien au-dessous de la véritable valeur. Attendre des offres plus avantageuses, un moment plus favorable, était chose impossible à ce dissipateur impatient de jouir : il abandonnait tout sur-le-champ pour le prix qu'il en trouvait.

Son père lui a laissé une fortune qu'un autre eût consacrée à des charges publiques, et qu'il n'a pu conserver pour lui-même. Une maison située derrière l'Acropole; une terre dans le dème de Sphettos; une ferme dans celui d'Alopéke; neuf ou dix esclaves, ouvriers en cuir, dont chacun rapportait par jour deux oboles; un chef d'atelier qui en rapportait trois; une habile ouvrière en lin écarlate, qui mettait en vente le produit de ses travaux délicats; un bredeur; des créances échues; un mobilier considérable : tel était ce patrimoine. La maison de ville, Timarque l'a vendue au comédien Nausicrate, de qui Cléonète, maître de chœur, l'a achetée vingt mines. La terre de Sphettos, domaine considérable, tombé en friche par la négligence de l'héritier, est devenue la propriété de Mnésithée de Myrrhinonte. La mère de l'accusé conjurait son fils, avec les plus vives instances, de garder au moins la ferme située à une douzaine de stades du fort d'Alopéke : c'est là qu'elle désirait être ensevelie. Inutiles prières! la ferme y passa comme tout le reste; deux mille drachmes en firent raison. Esclaves, servantes, tout le personnel fut aussi vendu. Des témoins vont prouver que je dis vrai, et que le père de Timarque lui a réellement laissé les esclaves dont j'ai fait mention. S'il prétend ne les avoir pas vendus, qu'il les représente. Il sera prouvé encore, par dépositions, que le fils a touché et dépensé des sommes prêtées par le père, et ici j'interpellerai Métagène de Sphettos, qui avait dû à Arizèlos plus de trente mines, et qui en a remis sept, restant de

compte, à son héritier. Greffier, appelle Métagène; mais lis d'abord la déposition de Nausicrate, acquéreur de la maison; puis tu prendras les autres témoignages que j'ai promis. (*Lecture des dépositions*).

Je vais montrer que le père de Timarque avait encore beaucoup d'argent comptant, qui a été dissipé par son fils. Dans la crainte que lui inspiraient les charges publiques, le bonhomme voulait aliéner ses immeubles, à la réserve de ceux que j'ai désignés. Il vendit donc sa ferme du Céphise, son champ d'Amphitrope, deux galeries de mines d'argent, ouvertes l'une à Aulon, l'autre à Thrasylum[1]. De qui tenait-il ces biens? c'est ce que je vais dire. Ils étaient trois frères: Eupolème, maître de gymnase; Arizèlos, père de Timarque; et Arignôtos, vieillard aveugle qui vit encore. Eupolème, l'aîné, mourut tandis que les biens étaient encore indivis. Placé entre un frère mort et un frère aveugle, Arizèlos administra, sa vie durant, le commun patrimoine, et prit des arrangements pour payer à Arignôtos une pension alimentaire. Arizèlos mort à son tour, les tuteurs de son fils mineur ne laissèrent manquer de rien le vieil infirme. Mais à peine inscrit parmi les citoyens, à peine maître de sa fortune, Timarque la dissipa tout entière, après avoir chassé un vieillard, un aveugle, le frère de son père! Le riche neveu refusant tout à son oncle, le renvoya à l'aumône qu'on accorde aux invalides. Voici un dernier trait, le plus révoltant de tous. Un jour l'infortuné avait manqué de se trouver à l'appel des citoyens impotents. Il présente une supplique au Conseil pour recevoir son aumône. Le neveu, qui présidait le Conseil ce jour-là, ne daigne pas appuyer sa requête, et le laisse perdre une prytanie. Le fait est constant: qu'on appelle Arignôtos, et que sa déposition soit lue. (*Déposition.*)

[1] *Aulon* est un lieu inconnu. Suivant Harpocration, ἐπὶ Θρασύλῳ, locution attique, signifie *près du tombeau d'un nommé Thrasylos.* Il y avait là, dit le Scoliaste, une mine d'argent.—*Une prytanie*: 35 jours.

On dira peut-être : S'il a vendu la maison paternelle, il en a acquis une dans un autre quartier ; la terre de Sphettos, la ferme d'Alopékæ, les esclaves ouvriers ont été remplacés par quelque intérêt dans les mines : ainsi faisait son père. Pas même cela, ô Athéniens ! Maison, ferme, esclaves, créances, tous les éléments d'une honnête fortune ont disparu sans compensation. Son patrimoine évanoui, que lui reste-t-il ? sa profonde corruption, son audace de sycophante, l'amour du plaisir, le cœur d'un lâche, un front que tant d'infamies ne font jamais rougir ; en un mot, tous les goûts, toutes les passions d'un mauvais citoyen.

C'est peu d'avoir consumé son patrimoine : la part de la fortune publique qui a passé par ses mains, il l'a dissipée. Tout jeune que vous le voyez, il n'est pas de charge qu'il n'ait exercée : le sort et l'élection n'y ont été pour rien ; il les achetait toutes au mépris des lois. Je n'en citerai que deux ou trois exemples. Membre de la Cour des Comptes, il a prévariqué en recevant des cadeaux de plus d'un concussionnaire, surtout en tourmentant quelques comptables qui étaient en règle. Gouverneur d'Andros [1], grâce à un paiement de trente mines, empruntées à un intérêt de neuf oboles par mine, il a pressuré, pour son luxe extravagant, les habitants de cette île, alliée d'Athènes. Son audace envers les femmes des citoyens était d'une brutalité inouïe. Je n'appellerai ici aucun de ceux qu'il a outragés dans ce pays : ils aiment mieux dévorer leurs affronts en silence ; j'abandonne la chose à vos conjectures : et vous pouvez leur donner carrière. Malgré vos lois, votre présence, et sous l'œil même de ses ennemis, Timarque, dans Athènes, a versé l'opprobre sur les autres et sur lui-même : qu'était-ce donc lorsqu'il s'est vu revêtu d'une autorité

[1] Andros, une des îles Cyclades, dépendante des Athéniens. Aujourd'hui, *Andro*.

sans contrôle? Ah! il n'est pas une infâme violence dont il ne se soit alors souillé. Certes, le bonheur de notre République a souvent excité mon admiration: mais, par Jupiter! ce dont je l'applaudis le plus, c'est qu'alors un de ses ennemis ne se soit pas présenté pour acheter la ville d'Andros.

Magistrat coupable quand il était seul, Timarque a-t-il été modéré avec des collègues? pas davantage! Il est entré au Conseil sous l'archonte Nicophème. Quelques heures ne suffiraient pas pour détailler ses malversations d'une année; bornons-nous donc à abréger celles qui se rapprochent le plus de notre accusation. Pendant le même archontat, Hégésandre était trésorier du temple de Minerve. De concert entre eux, ces deux bons amis nous dérobaient une somme considérable. Pamphile d'Acherdonte s'en aperçut. Irrité contre Timarque, qui, d'ailleurs, l'avait personnellement offensé, ce citoyen probe se leva devant le Peuple assemblé, et dit: « Athéniens, un mari et sa femme s'entendent pour vous voler mille drachmes. » Un mari, une femme! votre étonnement fut grand: Que signifient ces mots? disiez-vous. « Quoi! vous ne comprenez pas? reprit l'orateur: le mari, c'est Hégésandre, qui, naguère, était aussi l'épouse de Laodamas; la femme, c'est Timarque! Montrons maintenant comment ce couple fait son tour de main. » Après avoir exposé la chose de la façon la plus claire, « Athéniens, ajouta-t-il, quel est donc mon avis? Si le Conseil condamne Timarque, le chasse et le livre aux tribunaux, accordez à ses membres la récompense ordinaire. S'il lui pardonne, pas de récompense! et n'oubliez pas, dans l'occasion, une indulgence aussi coupable. » Le Conseil s'étant donc réuni, exclut de son sein Timarque par un premier scrutin, et l'y maintint par un second. Oui, un membre indigne ne fut pas retranché de cette compagnie pour être jugé; et, je le rappelle malgré moi, les Cinq-Cents furent privés de récompense. Renverrez-vous donc absous, ô Athéniens! celui qui a été

cause de cette mesure rigoureuse, celui qui a privé d'une couronne cinq cents magistrats? Non, non, funeste au Conseil, Timarque ne doit pas être conservé au Peuple.

Voilà comment il s'est acquitté des fonctions conférées par le sort : dans les charges électives s'est-il mieux conduit? Auprès de qui n'ont pas retenti les preuves de son péculat? Parti, avec d'autres, pour Érétrie, où sa mission était de faire une levée d'étrangers, il avouait seul avoir reçu de l'argent, et, sans penser à se justifier, il mendiait l'adoucissement de la peine. Comment se fait-il que vous ne l'ayez condamné qu'à trente mines, tandis que pour les autres, qui niaient le fait, l'amende a été d'un talent? La loi n'ordonne-t-elle pas le supplice immédiat du concussionnaire qui avoue, et la mise en jugement de celui qui nie? Fort de cette inconséquence, combien Timarque vous a bravés! A peine échappé au péril, il se fit donner deux mille drachmes dans un recensement de citoyens. Il avait affirmé que l'Athénien Philotadès, de Cydathénæum, était son affranchi; on l'avait vu solliciter sa radiation auprès des citoyens du même district, l'accuser avec chaleur devant les juges, prendre dans sa main les choses saintes, jurer qu'il n'avait pas reçu, qu'il ne recevrait pas de présents, attester tous les Dieux, avec d'affreuses imprécations contre lui-même : et, peu après, le voilà convaincu d'avoir accepté de Leuconide, allié de Philotadès, par les mains du comédien Philémon, vingt mines, qu'il eut bientôt mangées avec la courtisane Philoxéné. Il a donc menti aux débats, il s'est donc parjuré! Athéniens, j'ai dit vrai. Qu'en présence de Philémon, qui a remis la somme, de Leuconide, allié de Philotadès, on lise le traité par lequel Timarque a vendu son désistement.

(*Déposition. Traité.*)

Ainsi, sur la conduite de l'accusé envers ses concitoyens et sa famille, sur ses prodigalités honteuses, sur ses souillures qu'il ne comptait plus, vous étiez déjà éclairés avant

que je prisse la parole; et ce discours vous les rappelle suffisamment.

Il me reste à traiter deux parties, pour lesquelles je prie les Dieux de mettre dans ma bouche des paroles salutaires à ma patrie, et dans vos esprits toute l'attention dont ils sont capables. Je préviendrai d'abord les arguments que présenteront mes adversaires pour vous tromper. Sans cette réfutation anticipée, je craindrais que le sophiste qui initie la jeunesse aux tours de rhéteur ne vous enlaçât dans l'artificieux tissu de son langage, et ne vous jetât bien loin des vrais intérêts de la République. J'exhorterai ensuite les citoyens à la vertu. Je vois ici une multitude de jeunes hommes et de vieillards, que l'importance de la cause a rassemblés, et de cette ville, et de la Grèce entière. Or, qui les attire autour de ce tribunal? Est-ce le seul désir de m'entendre? Ne veulent-ils pas, avant tout, reconnaître si vous êtes aussi éclairés, aussi sages comme juges que comme législateurs? si vous savez discerner, apprécier la vertu, et sévir contre des infamies qui retombent sur la République?

Parcourons donc les principaux moyens qui s'offrent à la défense. L'inépuisable Démosthène vous impose l'alternative d'annuler vos lois ou de refuser de m'entendre. Il s'étonne de votre peu de mémoire: le Conseil, dit-il, n'afferme-t-il pas, chaque année, l'impôt des prostitués? et les fermiers ne connaissent-ils pas avec la plus grande précision tous ceux qui trafiquent de libertinage? Eschine a l'audace d'accuser Timarque de prostitution, et il veut par là lui fermer la bouche devant le public: eh bien! je ne demande à l'accusateur qu'une preuve, une seule: la déposition du fermier qui a levé l'impôt sur l'accusé.

Voyez, ô Athéniens! s'il n'y a pas, dans ma réponse, une noble simplicité. Je rougis pour Athènes que Timarque, un de ses conseillers, un de ses ambassadeurs, au lieu de se laver des infamies qu'on lui impute, réduise tout

ici à une question de domicile, et demande si jamais on est venu chez lui exiger la taxe des courtisanes. Ah! par respect pour vous, qu'il rejette une pareille défense. Je vais moi-même, ô Timarque! t'en offrir une autre, plus honorable, plus solide : tu l'emploieras, si ta conscience est pure. Ose regarder tes juges en face, et, fort du souvenir de ta chaste jeunesse, dis-leur hardiment : « Athéniens, j'ai été élevé parmi vous dès l'enfance; ma vie n'est pas un secret; on me voit au milieu de vous dans les assemblées. Si j'avais à me justifier devant d'autres que vous, c'est vous-mêmes dont j'invoquerais le témoignage pour confondre mon accusateur. Si un seul de ses griefs est fondé, si entre ma conduite et ses inculpations vous trouvez la ressemblance la plus légère, la vie me devient odieuse, je me livre à votre merci; punissez-moi, à la face de la Grèce. Pas de grâce! tuez-moi, dès que vous m'aurez reconnu dans un tel portrait. » Voilà, ô Timarque! le langage que tient le citoyen sage et pur qui se repose sur sa vie passée, et qui peut mépriser la calomnie. La raison que te suggère Démosthène est moins l'apologie d'un honnête homme que la ressource d'un prostitué, réduit à chicaner sur son domicile.

Le domicile, voilà donc le terrain sur lequel tu transportes la question : eh bien! je veux t'y suivre, je veux t'arracher même ce pitoyable moyen de défense. Je dis donc : Ce n'est pas le domicile qui donne le nom à l'hôte, à l'habitant; au contraire, celui qu'on y reçoit, qu'on y loge, lui donne le nom de sa profession. Bornons-nous à quelques exemples[1]. Le logement d'un pharmacien s'appelle pharmacie; mais, si celui-ci déménage, et fait place à un forgeron, la pharmacie

[1] Il y a ici, dans le texte, une phrase à peu près intraduisible, dont voici le sens : « L'habitation qu'occupent séparément plusieurs locataires s'appelle συνοικία; si elle n'a qu'un locataire, elle prend le nom de οἰκία. »

devient forge; elle sera moulin avec un foulon, chantier avec un charpentier. De même, un repaire de prostituées s'appelle du nom que vous savez. Ainsi, Timarque, partout où tu as fait ce métier, tu as établi un..... Qu'importe donc le lieu où tu as fait le mal? prouve que ce mal n'existe pas.

On alléguera probablement une autre raison, œuvre du même sophiste. Il n'est rien de plus suspect que la renommée, dit Démosthène; et, là-dessus, il fera pleuvoir des preuves qui sentent terriblement le métier. D'abord, dit-il, la maison, au bourg de Colone, appelée maison de Dêmon, porte un nom faux, puisqu'elle n'est pas à Dêmon. L'Hermès appelé Hermès d'Andocide a été consacré par la tribu Ægéide, et non par cet orateur. Pour provoquer le rire, il se cite lui-même, l'enjoué, le charmant causeur! Dois-je répondre à la populace, dit-il, quand elle m'appelle Battalos, surnom que je dois aux caresses d'une nourrice? Et si Timarque n'est décrié qu'à cause de la grâce de sa personne, si sa beauté a fait douter de ses mœurs, en est-ce assez pour motiver une diffamation juridique?

Démosthène, voici ma réponse. Les opinions et le langage varient quand il n'est question que d'êtres inanimés, de maisons, d'offrandes, de tous ces objets, en un mot, qui, incapables de vice et de vertu, font qu'on en parle suivant le rang de la personne qui a avec eux un rapport plus ou moins sensible. Mais la conduite d'un homme, ses actions, ses discours, se répandent en tous lieux à l'aide d'une renommée véridique, infaillible, qui a même le don de prophétie. Rien de plus évident, rien de mieux fondé. Nos pères honoraient, dans la Renommée, une déesse puissante; ils lui avaient dressé des autels.

Avant qu'il arrive un événement important, Homère répète souvent dans l'Iliade:

L'agile Renommée a parcouru le camp [1].

[1] Voilà une de ces nombreuses citations que présentent les ouvrages

Selon Euripide, cette divinité promène son flambeau sur la mort comme sur la vie :

> Elle arrache au tombeau la vertu, les talents.

Hésiode fait, en termes formels, l'apothéose de la Renommée; rien n'est plus clair pour qui veut comprendre :

> Par la puissante voix de cent peuples formée,
> Qui peut anéantir l'active Renommée?
> Elle est au rang des Dieux.

L'homme qui se respecte fait l'éloge de ces poëmes; jaloux de l'estime publique, c'est de la Renommée qu'il attend sa gloire. L'homme qui a vécu dans le désordre n'a garde de révérer une déesse, son immortelle accusatrice. Rappelez-vous donc, citoyens, quelle idée elle vous a donnée de l'accusé. Qu'on prononce devant vous le nom de Timarque, ne demandez-vous pas aussitôt : Quel Timarque? le Prostitué? Si je produisais de vulgaires témoins, vous me croiriez. Eh bien! c'est une divinité que j'atteste : oserez-vous, par vôtre incrédulité, l'accuser d'imposture?

Quant à Démosthène, ce n'est pas sa nourrice qui l'a appelé Battalos, c'est la Renommée. Elle a désigné par là ses goûts efféminés, sa mollesse. En effet, Démosthène, si l'on faisait passer dans les mains des juges tes surtouts à coupe élégante, et ces chemisettes si délicates que tu portes quand tu écris contre tes amis, nul doute que, n'étant pas prévenus, ils ne sauraient à quel sexe appartiennent ces parures.

Vous verrez encore, dit-on, monter ici un autre défenseur : c'est un général qui porte la tête en arrière, et paraît fort content de lui-même, cavalier accompli, homme du bel air. Pour saper l'accusation dans sa base, il dira qu'il

des Anciens comme puisées dans l'*Iliade*, et que nous n'y retrouvons pas. Ce qui augmente l'étonnement ici, c'est que l'orateur prétend que ces mots sont répétés souvent, πολλάκις, dans ce poëme.

n'y a pas même matière à jugement, mais une grossière attaque contre nos mœurs si polies. Il citera vos illustres bienfaiteurs, Harmodios et Aristogiton; il étalera les services immenses que nous a rendus leur inviolable et mutuelle tendresse; il puisera même, à ce qu'on m'assure, des arguments dans les poëmes d'Homère; et, faisant retentir les noms les plus héroïques, il célébrera avec chaleur l'amour d'Achille et de Patrocle; il chantera l'hymne de la beauté, comme si la beauté, unie à la sagesse, n'était pas depuis longtemps estimée heureuse! « Que certaines gens, dira-t-il, versent le blâme sur les agréments corporels; qu'ils en fassent un crime à celui qui les possède: vous, Athéniens, vous ne flétrirez point par votre arrêt d'aimables qualités, objet de vos vœux. Eh quoi! au moment de devenir pères, vous demandez ardemment au ciel que votre enfant soit beau, soit digne d'Athènes; et, après sa naissance, lorsque notre ville est fière d'un jeune citoyen dont la vive beauté l'entoure d'une foule d'amants, on vous verra le diffamer sur les déclamations d'un Eschine! » Et ici il doit pousser une pointe contre moi: il me demandera si je peux, sans rougir, attaquer en justice certaines liaisons, et chercher à les couvrir d'opprobre, moi qui fréquente les gymnases, moi l'ami de plusieurs jeunes Athéniens? Enfin, pour vous dérider, l'orateur badin doit, si je suis bien informé, vous lire quelques poésies érotiques de ma façon, et produire les témoins des injures et des coups que m'ont valu mes galanteries.

Il est vrai, je ne blâme pas un amour honnête, et un joli visage ne me semble pas toujours un indice de mauvaises mœurs. J'ai aimé, je l'avoue, et j'aime encore; j'ai eu des querelles, et je me suis battu pour mes jeunes amis. Quant aux vers qu'on m'attribue, j'en reconnais une partie; je rejette l'autre comme supposée. Aimer des jeunes gens beaux et modestes, c'est, selon moi, la marque d'un cœur sensible et bien né; mais payer de honteuses caresses! ce n'est qu'une

ignoble corruption. Il est beau d'être aimé chastement; mais le débauché qui se vend est un infâme. Mesurons ensemble la distance énorme qui sépare ces deux amours.

Vos pères, en réglant les différents exercices, en distinguant les nobles penchants des goûts vicieux, ont interdit aux esclaves ce qu'ils ont cru convenir à des hommes libres. *Un esclave*, dit la loi, *ne s'exercera point dans les gymnases;* elle n'a pas ajouté qu'un homme libre s'y exercera. Exclure le premier de cette éducation physique, réputée honorable, c'était, dans la pensée du législateur, y convier implicitement le second. Défense est faite aussi à l'esclave d'aimer et de rechercher le fils du citoyen, sous peine de recevoir publiquement cinquante coups de fouet. Mais la loi n'empêche pas un homme libre d'aimer un adolescent de sa condition, et de lui faire sa cour; parceque cet attachement, loin de nuire à l'objet aimé, est un hommage rendu à sa sagesse. Comme il est encore dans un âge tendre, peu capable de discerner le flatteur du véritable ami, le législateur donne ses avis à celui qui aime, et réserve, pour celui qui est aimé, ses leçons sur l'amitié à un âge plus raisonnable. Le suivre, avoir l'œil sur lui, a passé pour la sauvegarde de sa chasteté. Aussi, Athéniens, ces deux héros qui ont bien mérité de la patrie, Harmodios, Aristogiton, citoyens intrépides, ne se sont élevés à une si haute vertu que par un amour légitime, ou, si vous voulez, par la plus heureuse sympathie; et leur exploit planera toujours au-dessus de tous nos panégyriques.

Mais on doit nous parler d'Achille et de Patrocle, nous citer Homère et les poëtes. Prend-on nos juges pour des ignorants? Dans leurs pédantesques prétentions, nos adversaires voudraient-ils narguer le Peuple? Montrons à ces esprits superbes que nous aussi nous avons un peu cultivé notre intelligence. Vous étalez des lambeaux de poésie: eh bien! je vais m'armer de quelques maximes que j'emprunterai à des poëtes philosophes, qui réunissaient le génie à

la vertu. Voyez, Athéniens, comme ils distinguent une affection douce et pudique, de la frénésie du libertinage! Présentons d'abord Homère, le chantre de la sagesse des anciens âges. Il met souvent en scène Achille et Patrocle; mais pas un mot d'amour, pas de nom caractéristique donné à leur amitié. Pourquoi cela? parcequ'il confiait cette affection mutuelle, si belle et si pure, à l'intelligence et au cœur de ceux qui l'écoutaient. Dans un endroit du poëme, Achille pleure sur son ami mort, et la douleur du héros s'accroît encore d'une circonstance qui revient à sa mémoire: il avait promis à Ménœtius, père de Patrocle, de ramener à Oponte, sa patrie, ce fils bien-aimé, s'il le lui confiait, s'il l'envoyait avec lui à Troie; sa tendresse devait veiller sur les jours de son ami: et cet engagement sacré, il n'a pu le remplir! Voici les vers:

> Grands Dieux! Ménœtius, trompé dans sa tendresse,
> Espérait, sur la foi de ma fausse promesse,
> Que dans Oponte un jour son fils victorieux
> Reparaîtrait, chargé d'un butin glorieux.
> Mais Jupiter, rebelle à nos prières vaines,
> N'accomplit pas toujours les volontés humaines.
> Patrocle a succombé; de son sang et du mien
> Le destin rougira le rivage troyen [1].

Mais ce n'est pas la seule fois qu'Achille déplore une perte si cruelle. Il avait appris de Thétis, sa mère, que, s'il négligeait de poursuivre l'ennemi et de venger Patrocle, il mourrait, au sein de sa patrie, heureux et rassasié de jours; mais que, s'il le vengeait, il abrégerait sa carrière; et, dans l'excès de sa douleur, il préféra mourir pour satisfaire les mânes de son ami. En vain, pour le consoler, les chefs des

[1] *Iliade*, XVIII, 324. Taylor a relevé quelques différences qui se trouvent dans le texte du poëte, tel que le rapporte Eschine, et dans celui des éditions modernes. Pour ce morceau et les trois suivants, je cite la belle traduction de M. Bignan.

Grecs l'engagent à prendre un bain et de la nourriture : plein d'une colère magnanime, il jure qu'il n'en fera rien tant qu'il n'aura pas déposé la tête d'Hector sur le tombeau de Patrocle. Cependant il s'endort près de son bûcher : alors l'ombre de son ami lui apparaît. Ce qu'elle regrette, ce qu'elle recommande à Achille est bien capable de nous arracher des larmes d'admiration pour cette amitié tendre et vertueuse. Après lui avoir annoncé que lui-même n'est pas loin de sa fin, elle exprime le desir touchant de voir unis après la mort, et déposés dans la même tombe, deux amis élevés ensemble et toujours inséparables. Elle rappelle, en gémissant, leurs communs entretiens. Assis l'un près de l'autre, éloignés du reste de nos compagnons, nous ne délibérons plus ensemble, dit-elle, sur les affaires les plus importantes; car elle regrette surtout tant de doux épanchements, une confiance aussi intime. Mais rendons à ces idées, à ces sentiments, les paroles mêmes du poëte. Le greffier va les lire; il commencera par la vengeance qu'Achille veut tirer d'Hector.

> Si les Dieux sur ces bords veulent que je succombe,
> S'il me faut le dernier descendre dans la tombe,
> Patrocle, ô tendre objet de regrets éternels!
> Avant de t'accorder les honneurs solennels,
> De ton ombre irritée apaisant le murmure,
> Je te promets d'Hector et la tête et l'armure [1].

Qu'il lise maintenant ce que Patrocle lui dit en songe, et de leurs délicieux entretiens, et de leur sépulture qui doit être commune.

> Loin de la foule assis, nous n'irons plus confondre
> Nos cœurs, dont la pensée aimait à se répondre.
> Le malheur qui sur moi pesa dès mon berceau,
> Terrible, te menace et te pousse au tombeau.

[1] *Il.* XVIII, 333.

Achille égal aux Dieux ! l'avide Destinée
Tranchera sous ces murs ta vie infortunée.
Mais écoute : obéis aux accents de ma voix.
A l'heure où du trépas tu subiras les lois,
Dans un même cercueil qu'un soin pieux rassemble
Nos ossements, heureux d'y reposer ensemble.
Tu le sais : le palais de tes aïeux chéris
Près des mêmes foyers nous a tous deux nourris,
Quand, par Ménœtius amené vers ton père,
J'ai fui le châtiment d'un meurtre involontaire ;
Jouant aux osselets, le fils d'Amphidamas
De mon bras irrité reçut un prompt trépas,
Et loin d'Oponte, hélas ! ma misère exilée
Trouva pour l'accueillir le belliqueux Pélée,
Qui soigna mon jeune âge, et de ton compagnon
Me confia l'emploi, me décerna le nom.
Ah ! puisse l'urne d'or, ce présent de ta mère,
Garder de nos débris le dépôt funéraire ! [1]

Thétis lui dit ailleurs qu'il ne tenait qu'à lui de conserver ses jours, si la mort de Patrocle demeurait sans vengeance. Qu'on lise encore :

Thétis en pleurs répond : « Oui, tu l'as dit d'avance,
Mon fils ! si tu combats, ton trépas est certain :
Suivre Hector au cercueil, tel sera ton destin. »
Mais le fougueux Achille : « Ah ! qu'à l'instant je meure,
Puisqu'il est descendu dans la sombre demeure
Cet ami qui, frappé si loin du sol natal,
Desira mon secours en ce combat fatal [2] ! »

Un poëte très moral, Euripide, compte un sage amour parmi les sentiments les plus honorables ; il en fait l'objet de ses vœux :

[1] *Il.* XXIII, 77.
[2] *Il.* XVIII, 95.

Il est un amour pur; la sagesse est sa sœur :
Ah ! puisse la vertu l'allumer dans mon cœur ! [1]

Voici ce que dit le même poëte dans le *Phénix*, lorsque, vengeant son héros des calomnies qui l'ont poursuivi auprès de son père, il nous apprend à juger les hommes, non sur des soupçons et des mensonges, mais sur leur vie passée :

D'un accusé souvent j'ai prononcé l'arrêt;
Mais jamais d'un témoin le sordide intérêt,
En dépit de Thémis, ne surprit mon suffrage.
Moi-même des plaideurs je veux connaître l'âge,
Et la vie et les goûts. Ont-ils un noble cœur?
Je vois si leurs amis sont des hommes d'honneur.
A qui des gens impurs chérit la compagnie
Je ne dis point, Qu'es-tu? Tels amis, telle vie.

Examinez, ô Athéniens! les pensées du poëte : son personnage dit qu'il a été juge dans plusieurs affaires, comme vous l'êtes dans celle-ci; qu'il n'a pas prononcé sur des dépositions, mais d'après la vie et les liaisons de l'accusé; qu'il a surtout pris en considération sa conduite de chaque jour, la manière dont il gouvernait sa maison, parceque le père de famille reparaîtrait dans l'homme public; enfin, ceux dont il recherchait la société : car il déclare, sans hésiter, que *qui se ressemble s'assemble*. Eh bien! appliquez à Timarque les maximes d'Euripide. Comment a-t-il gouverné sa fortune? Il a dissipé son patrimoine et les biens de ses amis. Après avoir vendu son corps pour la débauche, vendu sa conscience dans des concussions, il a dévoré ce qu'il prenait de toutes mains; il ne s'est conservé que la honte et l'opprobre. Et quel est son compagnon bien-aimé? Hégésandre. A ce nom que rattachez-vous? l'infamie, la dégradation, l'exclusion légale de la tribune.

[1] *OEdipe*, pièce d'Euripide, dont il ne reste que quelques vers. — *Phénix* était le titre d'une autre tragédie du même poëte, également perdue.

Que demandé-je contre l'accusé? que la tribune lui soit fermée comme à un dissipateur, à un prostitué. Et vous, ô juges! que porte votre serment? l'obligation de prononcer sur le point précis de nos poursuites.

C'est assez faire parler la poésie. Je vais désigner des vieillards, des jeunes gens, des enfants, de vous bien connus, dont les uns, pour leur beauté, eurent de nombreux amants, dont quelques autres sont encore à la fleur de l'âge, et dont pas un n'a subi les mêmes accusations que Timarque; puis je citerai, pour le contraste, les noms de ces infâmes qui se sont déshonorés par une prostitution ouverte. Par là, recueillant vos souvenirs, vous assignerez à l'accusé sa véritable place.

Parlons d'abord des hommes d'honneur, dont la vie a été pure. Vous connaissez, ô Athéniens! Criton, fils d'Astyochos; Périclide, fils de Périthoïde; Pantoléon, fils de Cléagoras; Polémagène, Timésithée le coureur. Jadis ils étaient les plus beaux entre tous leurs concitoyens, entre tous les Hellènes. Que d'amants ils ont eus! mais des amants vertueux; et rien, dans toute leur conduite, ne fut répréhensible. Dans la classe de l'adolescence et de l'enfance, je nomme, avant tous, le neveu d'Iphicrate, fils de Tisias de Rhamnonte, homonyme de l'accusé. Sa charmante figure n'a pas compromis son innocence. Dernièrement, aux Dionysies de la campagne, des comédiens jouaient à Kollytos. Parménon, un d'entre eux, adressa au chœur ces mots :

Il est plus d'un Timarque, aux passions perverses.

Aussitôt tous les spectateurs, sans penser au jeune homme, t'appliquèrent ce vers, ô Timarque! Tant l'infamie est ton vrai partage! Je pourrais encore citer l'athlète Anticlès, Phidias, frère de Milésios, et beaucoup d'autres; mais je m'arrête : mes éloges seraient soupçonnés de flatterie.

Quant aux émules de l'accusé, évitant de provoquer la

haine, je me bornerai à ceux que je peux braver. Qui de vous ne connaît Diophante, surnommé l'Orphelin? Un jour, il cite un étranger devant l'archonte, qui avait pour assesseur Aristophon d'Azénia : il l'accuse de l'avoir frustré de quatre drachmes, prix de ses caresses, et l'impudique adolescent invoque la loi qui place l'orphelin sous la tutelle du magistrat. Qui ne détestait un pareil misérable? Qui n'était pas indigné contre un Céphisodore, fils de Molon, dont la beauté a été flétrie par le vice; contre un Mnésithée, appelé l'enfant du cuisinier, contre tant d'autres que j'oublie sans peine? N'enchaînons pas les uns aux autres tant de noms avilis. Que ne puis-je, au contraire, pour l'honneur de ma patrie, être au dépourvu de pareilles turpitudes!

Voilà donc, d'une part, des citoyens aimés pour leur sagesse; de l'autre, des prostitués. Je vous prie maintenant de me répondre, ô Athéniens! de quel côté rangez-vous Timarque? parmi les objets d'un chaste amour, ou parmi les suppôts de la lubricité?.... Non, Timarque, ne déserte pas le poste de ton choix, pour passer, comme transfuge, dans les rangs de l'honneur et de la vertu!

Si les défenseurs essaient d'objecter qu'il n'y a nulle vente de soi-même à moins d'un salaire stipulé, s'ils demandent la présentation d'un traité en forme, rappelez-vous d'abord les lois sur la prostitution. Elles n'offrent pas une seule fois l'idée d'un contrat. Ce n'est pas un écrit souillé qu'elles demandent. En termes absolus, de quelque manière qu'une intimité criminelle se soit établie, elles défendent au libertin payé de partager nos communes fonctions; et c'est justice. Celui dont le jeune âge s'est écarté, pour de honteux plaisirs, de l'émulation des belles choses, homme fait, n'est plus, dans la pensée du législateur, digne des honneurs publics. Et puis, le faible d'un tel argument se découvre à la première vue. Nous avouons tous que les contrats, œuvre de la défiance, ont été institués pour que celui qui les

observe ait, devant les juges, gain de cause contre l'infracteur. Quant à la stipulation de deux libertins, si l'un réclame contre l'autre, s'il survient procès, comment le tribunal appliquera-t-il la loi? Pour mieux entrer dans ma pensée, imaginez que cette cause étrange va se débattre devant vous. L'acheteur prétend que le bon droit est de son côté, que le jeune homme vendu n'a pas satisfait à ses engagements. Celui-ci, au contraire, affirme avoir tout fait en conscience, et accuse l'autre d'avoir abusé de sa jeunesse sans payer. Vous avez pris place, et l'audience est ouverte. La parole est au plus âgé; il aborde intrépidement le sujet de sa plainte; et, l'œil fixé sur vous: « Athéniens, dit-il, j'ai acheté Timarque pour qu'il se livrât à moi; et cela, par un traité remis aux mains de Démosthène (pourquoi pas cette supposition?). Or, ma partie n'a pas rempli l'obligation stipulée. » Suit l'explication détaillée des engagements du vendeur.... Ne lapiderez-vous pas à l'instant l'infâme qui achète un Athénien? En sera-t-il quitte pour une peine pécuniaire? Ne le flétrirez-vous pas à jamais? Vient ensuite la défense du prostitué. Donnons, pour lui, la parole au subtil Battalos [1]; écoutons: « Mon adversaire, ô juges! m'a promis tant pour me posséder (appelez cet adversaire comme vous voudrez); moi, j'ai fait, je fais encore, selon notre traité, tout ce qui est un devoir pour l'homme vendu: mais lui, il viole notre contrat. » A ces mots, quel cri d'indignation éclate dans tous vos rangs!... Et tu te présenterais encore à la tribune, ô Timarque! tu couronnerais ta tête! tu serais fonctionnaire de la République!... Vous le voyez bien, juges, un contrat n'a que faire ici.

Comment donc a pu s'introduire l'habitude de dire: Un tel a stipulé, par un traité, le prix de ses caresses? Le

[1] *Battalos*: Démosthène. — *Comme vous voudrez*: c'est-à-dire Misgolas, Anticlès, Hégésandre, etc. Quelle verve! quelle ironie!

voici. Un Athénien que, par amour pour la paix, je ne nommerai pas, ne prévoyant pas les conséquences, a, dit-on, accordé sa vénale tendresse par un écrit déposé chez Anticlès. Homme public, il a été bientôt insulté à la tribune, et il est devenu la fable d'Athènes. Voilà donc pourquoi vous nous demandez un contrat! Mais la loi s'est-elle inquiétée de donner cette garantie à d'abominables conventions? Non : quelle que soit la forme d'une telle promesse, elle flétrit celui qui en réclame l'accomplissement.

Tous ces points bien établis, je reviens à Démosthène. Qu'il s'arme de subtiles chicanes pour défendre l'accusé, vous n'en serez pas émus; mais, s'il met en jeu, contre nos lois, des imputations étrangères à la cause, il mérite toute votre indignation. Il insistera sur Philippe, il nommera Alexandre; car à ses autres vices cet homme joint une grossièreté brutale. Sied-il bien de lancer d'ici des paroles outrageantes contre le roi de Macédoine? Mais voici quelque chose de plus révoltant encore. Sa langue de femme calomniera le plus viril caractère. Par des termes ambigus, il jettera sur un jeune prince de honteux soupçons, et ne craindra pas d'exposer ses auditeurs à la risée de la Grèce. Dernièrement il disait, en plein Conseil, qu'à table, en notre présence, Alexandre avait chanté quelques couplets en s'accompagnant de la cithare, et adressé des agaceries à un autre adolescent; il le tançait sur cette liberté. Eh bien! à propos des comptes de mon ambassade, il dira bientôt que les traits lancés par lui contre le jeune prince m'ont aussi vivement blessé que si j'eusse été parent d'Alexandre, et non collègue de Démosthène.

Pour moi, je n'ai pu m'entretenir avec Alexandre, vu son extrême jeunesse. Je loue maintenant Philippe pour les paroles amies qu'il vous adresse; et, s'il tient ses engagements, son éloge, désormais sans péril, sera dans toutes les bouches. Devant le Conseil, j'ai reproché à Démosthène une indiscrète censure, non pour faire ma cour au jeune

prince, mais persuadé que votre approbation pour un tel langage ferait juger d'Athènes d'après l'orateur. Règle générale, Athéniens : réprimez tout écart dans la défense, et par respect pour votre serment, et pour n'être point égarés par les sophismes de ce Démosthène que quelques traits vont vous faire mieux connaître.

Lorsqu'il eut englouti son patrimoine, il alla, par la ville, à la chasse des jeunes et riches orphelins dont les mères gouvernaient la fortune. Je ne parlerai que d'un seul, qu'il a précipité dans d'affreux malheurs. Il avait découvert une maison opulente, mais mal dirigée, qui avait pour chef une folle orgueilleuse, et pour héritier un pupille presque idiot. Il feint de l'amitié pour celui-ci, l'amuse de vaines promesses, lui répète qu'il comptera bientôt parmi nos premiers orateurs, énumère fièrement tous ses plus illustres disciples. Bref, le jeune homme, bien endoctriné, se fait bientôt chasser de sa patrie; le maître lui dérobe trois talents, qui auraient fait grand bien au pauvre exilé; et Nicodème d'Aphidna meurt assassiné par Aristarque. On a crevé les yeux à cet infortuné, on lui a coupé cette langue dont il s'était servi avec assurance, sur la foi des lois et des tribunaux. Vous avez condamné à mort, ô Athéniens! Socrate, ce fameux philosophe, pour avoir donné des leçons à Critias, un des trente destructeurs de la démocratie; et Démosthène obtiendrait de vous la grâce d'infâmes débauchés, lui qui s'est vengé si cruellement sur de simples citoyens, sur des amis du Peuple, sur des hommes dont tout le crime était d'avoir parlé librement dans un État libre!

Il a invité quelques-uns de ses disciples à venir l'entendre. Trafiquant des ruses avec lesquelles il vous trompe, il leur annonce, me dit-on, que, par ses artifices, il vous fera prendre le change; que sa seule présence donnera du cœur à l'accusé, épouvantera l'accusateur réduit à trembler pour lui-même; que, pour irriter les juges, il rappellera

d'anciens discours adressés par moi au Peuple, et versera le mépris sur la paix que, selon lui, j'ai conclue, de concert avec Philocrate. A l'entendre, quand il sera question de mes comptes, je ne me présenterai pas même aux juges, trop heureux de ne subir qu'une peine ordinaire, et d'échapper au supplice! Ne donnez pas, Athéniens, à un misérable sophiste des passe-temps si doux à vos propres dépens. Figurez-vous Démosthène rentrant chez lui au sortir du tribunal, se pavanant au milieu de cette docile jeunesse, lui contant de point en point avec quelle adresse il a dérobé l'affaire à l'œil des juges. « Oui, j'ai su les détourner des imputations faites à Timarque; j'ai transporté leur attention sur l'accusateur, sur Philippe, sur la Phocide[1]; j'ai promené la terreur sur cette multitude; et l'on a vu l'accusé attaquer, l'accusateur se défendre, le tribunal oublier la cause, et se jeter avec moi sur des sujets qui n'y ont pas le moindre rapport. » Votre devoir, Athéniens, est de serrer vos rangs pour lutter contre une telle illusion. Suivez pas à pas le défenseur, arrachez-lui les armes qui ne doivent pas servir dans ce combat, renfermez-le dans le cercle même de l'affaire, comme dans la lice qu'il doit parcourir. Si vous agissez ainsi, il ne se jouera plus de vous; et, juges ou législateurs, vous serez animés du même esprit. Sinon, l'on dira de vous : Ils établissent contre le crime à venir des mesures préventives très rigoureuses; mais le crime commis ne les occupe guère. En un mot, la punition des coupables donnera de la force à votre sage législation; leur acquittement la frappera d'impuissance.

Je n'hésiterai pas à vous dire franchement pourquoi je m'exprime ainsi, et j'appuierai mes paroles d'un exemple. Qui rend vos lois excellentes, ô Athéniens! tandis que vos

[1] Cicéron se vantait de même, selon Plutarque, d'avoir donné le change aux juges en plaidant pour Cluentius.

décrets sont loin de les valoir, et que les sentences de vos tribunaux sont parfois si répréhensibles? En voici la raison. Le droit, la justice, l'utilité publique forment la base de vos lois; vous ne consultez, en les faisant, ni intérêt personnel, ni faveur, ni haine. Or, votre intelligence, la plus vive et la plus haute qui soit donnée à un peuple, doit nécessairement produire la meilleure des législations. Mais, aux assemblées, aux tribunaux, souvent distraits de la question par l'imposture et par l'audace, vous laissez introduire un abus nuisible, en permettant aux accusés de récriminer. Qu'arrive-t-il de là? Oubliant la justification qu'ils vous doivent, oubliant l'accusation, vous levez la séance sans avoir puni aucune des deux parties, ni l'accusateur, contre lequel il ne s'agit point de prononcer, ni l'accusé, qui, par des imputations étrangères, élude celles dont on le charge, et échappe à votre justice. Les lois cependant se paralysent, la démocratie tombe en ruines, et le plus funeste abus se propage, celui d'accueillir avec empressement les harangues d'un orateur immoral. Il n'en est pas ainsi à Sparte; écoutez: il y a de l'honneur à imiter les vertus, même celles de l'étranger.

Un homme diffamé par la dépravation de ses mœurs, mais éminemment doué du talent de la parole, haranguait les Lacédémoniens assemblés. On l'écoute, on goûte son avis; et le décret allait être porté, lorsqu'un de ces premiers magistrats choisis entre ceux qu'une longue carrière de vertus rend plus vénérables à Lacédémone, et que le peuple a établis pour le maintien des lois et des mœurs, se lève, et, le geste, le regard pleins d'indignation, s'écrie: « Arrêtez, citoyens! qu'allez-vous faire? Grands dieux! quelle espérance pouvez-vous concevoir du salut de cette République, si elle se régit par les conseils d'hommes aussi pervers? » Le vieil éphore appelle ensuite un autre Lacédémonien peu disert, mais brave, juste, tempérant; il lui commande de répéter, du mieux qu'il pourra, l'avis que

l'on vient d'agréer. « Qu'il ne soit pas dit, ajouta-t-il, que les Lacédémoniens se laissent mener par les conseils d'un infâme orateur! » Telle est la leçon que donnait à ses concitoyens un vieillard qui avait été sage dès l'enfance. Aurait-il permis à un Timarque, à un Démosthène, de se mêler des affaires publiques?

Mais, pour ne pas être accusé de flatter les Lacédémoniens, je parlerai aussi de nos ancêtres. Ils étaient très sévères contre la corruption, très scrupuleux sur la moralité de leurs enfants. Un Athénien ayant reconnu que sa fille s'était laissé séduire, et n'était pas demeurée pure jusqu'au mariage, l'enferma dans une maison déserte avec un cheval, qui, irrité par la faim, devait nécessairement la dévorer [1]. La place de cette maison se voit encore aujourd'hui dans notre ville, et ce lieu s'appelle *le Cheval et la Fille.*

Solon, le plus célèbre des législateurs, a fait des lois pleines de force et de dignité sur les mœurs des femmes. Il interdit toute parure à celle qui a été surprise en adultère; il lui ferme l'entrée des temples, de peur que son approche ne soit contagieuse. Enfreint-elle l'une de ces défenses? tout le monde est en droit de lui arracher ses ornements, de déchirer sa robe, même de la frapper, pourvu que les blessures ne soient pas graves; en un mot, le législateur la couvre d'opprobre, et fait pour elle, de la vie, un accablant fardeau. Solon permet encore d'accuser les corrupteurs de la jeunesse, et de les faire mourir s'ils sont convaincus, parceque, pour un ignoble salaire, ils ménagent à ceux que le désir pousse et que la honte retient, de coupables rendez-vous.

[1] Cette horrible anecdote est rapportée, avec quelques variantes, par plusieurs auteurs anciens. Dobrée propose d'effacer les mots διὰ λιμὸν, et penche à croire, d'après Suidas, que le supplice de cette malheureuse, enfermée avec ce cheval, était d'une autre nature : καὶ ὁ ἵππος τῇ κόρῃ βίαν ἐποίησατο.

Eh bien ! tandis que vos pères discernaient avec rigueur le vice de la vertu, renverrez-vous absous un Timarque, un homme qui a fait le métier de courtisane? Et qui, parmi vous, osera désormais punir une femme surprise avec son amant ? Se montrer sévère contre celle qui a failli sans offenser la nature, et prendre pour conseiller celui dont les infamies ont violé ses lois, l'étrange contradiction ! Quelles impressions emporterez-vous dans vos maisons? L'accusé, loin de se confondre dans la foule, est un citoyen notable ; la loi qui fixe la capacité des orateurs est une œuvre de sagesse. Enfants, adolescents, vous interrogeront à l'envi sur l'issue de ce procès. Juges sans appel dans ces graves débats, aurez-vous acquitté Timarque? Ah! l'aveu d'avoir fait grâce, cet aveu fait devant la jeunesse, ne vous accusera-t-il pas d'avoir lâché la bride à ses passions? A quoi bon ces guides de vos enfants, ces directeurs des exercices de l'esprit et du corps, si les dépositaires des lois fléchissent devant de honteux excès? Quoi! vous sévissez contre ces spéculateurs qui vont colportant la séduction et la débauche ; et vous ne punirez pas le citoyen qui se jette, tête baissée, dans la prostitution! L'homme impur devant la loi, qui l'exclut du sacerdoce de tous les temples, décrétera des prières aux Déesses Redoutables en faveur de la patrie! Et, lorsque de pareils misérables souillent de leurs noms les décisions d'un Peuple souverain, nous serons encore surpris de tant de désordres publics! Enverrons-nous donc en ambassade celui qui, parmi nous, s'est traîné dans la fange? Lui confierons-nous nos plus chers intérêts? Que ne vendra point celui qui a vendu son corps? Qui sera ménagé par celui qui s'est impitoyablement perdu? Qui de vous ignore la profonde corruption de Timarque? On reconnaît, à leur grâce aisée, ceux qui s'exercent à la gymnastique, sans qu'il soit besoin d'assister à leurs exercices : de même, indépendamment du spectacle de leurs débauches, on reconnaît les libertins à leurs goûts

pervers, à leur front, siége de l'audace et de l'impudence. Oui, en foulant aux pieds les lois de la décence, on donne à son âme une certaine disposition qui se produit au dehors sous les traits de l'immodestie.

Reconnaissez-le, Athéniens, ce sont les Timarques qui, en se précipitant eux-mêmes dans un abîme de malheurs, ont entraîné la chute des États. Ne croyez pas, en effet, que ces grandes catastrophes aient leur principe dans la colère des dieux : la perversité humaine a tout fait. Ne croyez pas que les scélérats, comme nous en voyons sur la scène, soient poursuivis par les Furies, qui secouent des torches ardentes sur leurs têtes. Plaisirs infâmes, désirs illicites, voilà les véritables Euménides [1]; voilà l'affreux principe qui unit les brigands, lance les pirates sur les mers, et pousse de jeunes insensés à égorger leurs concitoyens, à se dévouer aux tyrans, à renverser la démocratie. Vaincus, la honte et les supplices les attendent; mais ils n'en tiennent compte, et ils se plongent dans le crime, fascinés par l'espoir du succès. Repoussez donc, ô Athéniens! des naturels funestes; tournez vers la vertu l'émulation du jeune citoyen. Il est une vérité que vous devez parfaitement connaître et graver dans vos souvenirs : si Timarque est puni de ses désordres, vous commencez dans Athènes une réforme morale; s'il échappe, mieux vaudrait que ce procès n'eût pas été intenté. En effet, avant que Timarque comparût devant ce tribunal, la loi, les juges imposaient encore; mais, si le chef des libertins, si le débauché le plus illustre sort d'ici triomphant, le crime va se propager, et ce ne sera plus ma voix, mais la nécessité,

[1] « Nolite enim putare, P. C., ut in scena videtis, homines conscelerati impulsu Deorum terreri Furiarum tædis ardentibus. Sua quemque fraus, suum facinus, suum scelus, sua audacia de sanitate ac mente deturbat. Hæ sunt impiorum furiæ, hæ flammæ, hæ faces. » Cic. *in Pisonem*, 20. Voyez aussi, *de Legib.*, I, 14.

qui vous armera de rigueurs. Au lieu donc d'appesantir votre bras sur mille, frappez, frappez un seul!

Tenez-vous en garde contre la cabale des solliciteurs. Je n'en désignerai aucun personnellement : ils prendraient la parole, et viendraient dire qu'ils n'auraient point paru si on ne les eût nommés. Supprimant leurs noms et rapportant leurs désordres, je les ferai suffisamment connaître. Alors, s'ils affrontent cette tribune, ce sera de leur propre impulsion.

L'accusé a pour lui trois sortes de patrons. Les uns, par des prodigalités journalières, ont consumé leur patrimoine. D'autres, qui ont abusé de leur jeunesse, craignent, non pour Timarque, mais pour eux-mêmes, nos accusations et vos châtiments. D'autres enfin, libertins effrénés, qui ont flétri ces derniers, veulent que, fort de leur appui, l'adolescent se livre à eux sans obstacle. Avant de les écouter, rappelez-vous leur vie. A ceux dont l'enfance a été souillée, défendez de vous importuner désormais de leurs harangues, puisque l'enquête légale ne concerne que les hommes politiques [1]. Ordonnez aux dissipateurs de chercher dans le travail de plus honorables ressources. A ceux qui poursuivent cette tendre et facile proie, ordonnez de diriger leurs filets contre les étrangers, afin de se satisfaire sans nuire à la patrie.

J'ai présenté, expliqué les lois; j'ai scruté la vie de l'accusé : ma tâche est remplie. Vous êtes maintenant juges de mes paroles; je serai tout à l'heure témoin de votre jugement. J'abandonne l'affaire à vos décisions. Réglées sur la justice et le bien public, elles stimuleront notre zèle pour la poursuite des coupables.

[1] C'est-à-dire que, s'ils gardent le silence, ils n'auront rien à craindre de la loi qui ordonne un examen rigoureux des mœurs et du caractère des orateurs proprement dits.

PROCÈS DE L'AMBASSADE.

INTRODUCTION.

Le procès de Timarque n'avait été, de la part d'Eschine, qu'une ruse victorieuse pour affaiblir l'attaque préparée contre l'accusateur de cet Athénien. Démosthène n'en poursuivait pas moins son projet de vengeance publique et personnelle. Mais d'autres obstacles avaient concouru à retarder le procès d'Eschine : il était impossible de mettre en cause tous ses collègues d'ambassade ; plusieurs étaient absents ; d'autres, tels que Dercylos et Iatroclès, étaient beaucoup moins répréhensibles. D'ailleurs, la malignité publique semblait satisfaite par l'accusation qu'avait intentée Hypéride contre le député Philocrate, également méprisé de tous les partis. Eubule, dont Eschine avait été greffier, et que nous retrouvons hostile à Démosthène, tâchait d'assoupir l'affaire ; et l'impression produite par tant de malheurs publics, résultat de la trahison, s'était sans doute affaiblie. Cependant Démosthène, à la fin de sa 6e Philippique, avait annoncé cette grande accusation ; et il semble que la voix de Mirabeau n'ait été que l'écho de la sienne, lorsqu'il disait à l'Assemblée Nationale : « Je les connais, les conseillers perfides de ces attentats à la liberté ; et je jure, sur l'honneur et la patrie, de les dénoncer un jour [1] ! »

Démosthène établit lui-même le caractère de ce procès : ce n'était pas une accusation formelle de haute-trahison (εἰσαγγελία) ; mais une poursuite en reddition de comptes (εὐθύνη). De là, en partie, les conclusions un peu vagues de l'accusateur, et une sorte d'indécision dans la peine à appliquer, bien que le mot de mort soit souvent prononcé.

Le plaidoyer de Démosthène peut avantageusement soutenir

[1] Séance du 8 juillet 1789.

le parallèle avec ses autres discours politiques. Peut-être même est-ce celui où l'orateur déploie avec le plus d'éclat cet art qui lui était propre, de triompher de l'aridité naturelle d'un sujet, et de convertir en un groupe lumineux de preuves les présomptions faibles ou peu concluantes qu'il paraissait offrir.

La harangue d'Eschine a moins de force et d'élévation, mais plus d'esprit et de finesse, plus d'ordre et de rapidité dans les faits. Il rapporte avec suite toute l'histoire de la paix conclue avec Philippe; mais, s'il contredit souvent Démosthène, il ne le réfute pas toujours.

Quant aux particularités peu honorables que ces deux plaidoyers nous révèlent touchant la conduite de leurs auteurs, nous manquons de notions suffisantes pour les apprécier sainement. Nous sommes étonnés de la hardiesse avec laquelle ils se rejettent l'un à l'autre l'épithète de *complice de Philocrate*: mais l'étonnement cesse quand on pense à la légèreté insouciante des Athéniens, si oublieux du passé, et surtout à la position actuelle de Philocrate lui-même. Dénoncé par Hypéride, il avait quitté Athènes, où la mort l'attendait s'il osait y rentrer. Ces deux discours datent de l'Olympiade 109, 3; 342. av. J.-C., l'année même où Isocrate prononça publiquement l'*Éloge d'Athènes*. Plutarque doute si la cause a été plaidée en effet [1], parceqn'Eschine et Démosthène n'en font pas mention dans leurs harangues sur la Couronne. Mais il a pu fort bien arriver, dit Auger, qu'ils n'en aient pas parlé: l'un, parceque le jugement ne lui avait pas été favorable; l'autre, parcequ'il était peut-être resté sur son compte des soupçons peu avantageux qu'il craignait de réveiller. D'ailleurs, plusieurs passages du plaidoyer d'Eschine prouvent invinciblement que le procès a eu lieu.

[1] V. *Vie de Démosthène*.

ACCUSATION, PAR DÉMOSTHÈNE.

Vous avez sans doute presque tous reconnu, ô Athéniens! toute l'ardeur des sollicitations factieuses dont on a entouré ces débats, en voyant, il y a peu d'instants, ceux qui, pendant que le sort proclamait vos noms, vous assiégeaient de leurs importunités. Pour moi, je ne vous demanderai que ce que l'équité accorde, même sans prières; ne préférez ni faveur ni rang à la justice et au serment que chacun de vous a prêté avant d'entrer ici; considérez ces deux objets comme votre sauvegarde, comme celle de la République entière, et ces actives supplications des protecteurs de l'accusé comme le soutien de quelques ambitions privées, que les lois, en vous réunissant, vous ordonnent de réprimer, loin de sanctionner leur pouvoir sur le sort des coupables.

Je vois tous ceux qui ont administré avec droiture toujours prêts à reproduire les comptes qu'ils ont rendus. Eschine agit bien différemment. Avant de venir devant vous, avant de justifier sa conduite, il a fait disparaître un des citoyens qui le poursuivaient; il va partout menaçant les autres, et introduit dans le gouvernement le plus révoltant, le plus funeste abus. Car, si l'Athénien qui a pris quelque part aux affaires publiques éloigne les accusateurs, non par son innocence, mais par la terreur qu'inspire sa personne, c'en est fait, oui, c'en est fait de votre autorité.

Convaincre cet homme de délits nombreux, de crimes énormes, le montrer digne du dernier supplice, voilà ce dont j'ai la confiance la plus entière. Toutefois, je le dirai avec franchise, cette persuasion me laisse une inquiétude: toutes les causes portées à votre tribunal me semblent,

ô Athéniens! dépendre du moment autant que des faits; et le temps considérable qui s'est écoulé depuis l'ambassade aura, je le crains, produit en vous l'oubli ou l'indifférence pour tant de prévarications. Il est pour vous cependant un moyen de vous éclairer, et de prononcer aujourd'hui selon la justice : ce serait d'examiner en vous-mêmes, ô juges! et d'énumérer les articles sur lesquels la République doit demander compte à son ambassadeur : premièrement, les rapports qu'il a faits; ensuite, les conseils qu'il a donnés; puis, les ordres qu'il a reçus; en quatrième lieu, l'emploi de son temps; après tout, et sur tous ces points, son désintéressement ou sa vénalité. Pourquoi cet examen de détail? le voici. Le rapport des députés forme la véritable base de vos délibérations : vous prenez un bon parti s'il est fidèle, un mauvais s'il est faux. Pour les conseils, vous donnez plus de créance à ceux d'un ambassadeur : car vous l'écoutez comme un homme bien instruit de ce qui fut l'objet de sa mission. Votre mandataire ne doit donc pas être convaincu de vous avoir offert un seul conseil ou sot ou pernicieux. Quant aux ordres qu'il a reçus de vous, soit pour parler, soit pour agir, quant aux instructions précises de votre décret, il faut qu'il les ait remplis. Bien : mais pourquoi demander compte du temps? parceque très souvent, ô Athéniens! il n'y a, pour le succès des grandes affaires, qu'un très court moment : si on le cède, si on le vend à l'ennemi, quoi qu'on fasse, il est perdu sans retour. Sur la question du désintéressement, sans doute vous diriez tous : Recevoir de l'or pour nuire à la patrie est un forfait qui mérite toute notre colère. Le législateur toutefois, sans désigner cette circonstance, défend, en général, d'accepter un seul présent; persuadé, ce me semble, que quiconque a une fois ouvert la main et s'est laissé corrompre, ne pourra plus juger avec droiture les affaires de l'État.

Si donc, par des preuves éclatantes, je convaincs

Eschine d'avoir menti dans tout son rapport, et empêché le Peuple d'apprendre de moi la vérité; de vous avoir conseillés, sur tous les points, contre vos intérêts; de n'avoir exécuté aucun de vos ordres dans son ambassade; d'avoir consumé un temps précieux, pendant lequel la République a perdu de nombreuses et importantes occasions; enfin, d'avoir partagé avec Philocrate le salaire de toutes ces perfidies, condamnez-le, faites justice du prévaricateur. Mais, si je ne prouve pas ce que j'avance, tout ce que j'avance, regardez-moi comme un vil délateur, et acquittez cet homme.

Quoique j'aie à vous présenter encore, ô Athéniens! beaucoup d'autres graves inculpations capables d'attirer sur Eschine la haine de chaque citoyen, je veux, avant tout, rappeler ce que la plupart d'entre vous n'auront d'ailleurs point oublié [1], quel système politique il embrassa d'abord, quels discours il croyait devoir tenir au Peuple contre Philippe: vous verrez surtout dans ses premiers actes, dans son premier langage, les preuves de sa corruption.

C'est lui qui, avant tous les Athéniens, comme il le disait alors à la tribune, s'aperçut que Philippe préparait des fers aux Hellènes et séduisait quelques chefs de l'Arcadie; c'est lui qui, secondé par Ischandre, acteur sous Néoptolème [2], instruisit là-dessus le Conseil, instruisit le Peuple,

[1] Βούλομαι, πρὸ πάντων,.... μνημονεύοντας ὑμῶν.... πολλοὺς ὑπομνῆσαι. C'est la phrase de Bossuet, dont la fin est aussi d'une simplicité démosthénique: « Quoique personne n'ignore les grandes qualités, etc....., je me sens obligé d'abord à les rappeler en votre mémoire, afin que cette idée nous serve pour toute la suite du discours. » *Orais. fun. de la Reine d'Angleterre.*

[2] Photius, C. 89, et Harpocration, v. Ἰσχανδρος, disent nettement que cet Ischandre était un tragédien; et Ulpien achève pour nous l'explication de cette phrase controversée: « Démosthène, dit-il, lance, en passant, un sarcasme: il représente Eschine (autrefois comédien lui-même) comme secondé dans sa politique par un comédien. »

et vous persuada d'envoyer partout des députés pour convoquer ici un congrès au sujet de la guerre contre Philippe; c'est lui qui, plus tard, à son retour d'Arcadie, vous rapporta ces longues et magnifiques harangues qu'il disait avoir débitées pour vous à Mégalopolis, devant les Dix-Mille, contre Hiéronyme[1], orateur dévoué à Philippe; c'est lui qui étalait dans toute son énormité l'attentat commis, et contre leur patrie et contre la Grèce entière, par les âmes vénales qui recevaient l'or de Philippe. Telle fut d'abord sa conduite politique, tel il se montrait à son début. Aussi, quand Aristodème, Néoptolème, Ctésiphon, et d'autres qui n'avaient apporté de Macédoine que des paroles trompeuses, vous eurent persuadé d'envoyer au prince des députés pour négocier la paix, vous leur associâtes Eschine, non comme capable de vous livrer, non comme ayant foi en Philippe, mais pour avoir l'œil sur ses collègues: les discours qu'il avait tenus, sa haine contre le prince, devaient vous donner de lui cette opinion. Il vint donc me proposer de nous liguer dans l'ambassade; il m'exhorta vivement à surveiller de concert le misérable, l'effronté Philocrate. Enfin, jusqu'à notre retour de la première mission, ô Athéniens! j'ignorais, moi, sa trahison et sa vénalité.

En effet, outre ses précédents discours que je viens de rappeler, il se leva dans la première des deux assemblées où vous agitiez la question de la paix; et voici son exorde, dont je crois pouvoir citer les propres termes: « Lors même que Philocrate, ô Athéniens! aurait longtemps rêvé aux moyens d'entraver la paix, il n'en aurait pas trouvé, je pense, de meilleur que sa motion. Pour moi, tant qu'il restera un Athénien, je ne conseillerai jamais la paix à ce prix: toutefois, je dis qu'il faut faire la paix. »

[1] Hiéronyme, Arcadien, qui trahit la cause de ses compatriotes, avait été disciple d'Isocrate (Harpocr. et Ulp.). — *Les Dix-Mille* formaient le conseil général de l'Arcadie.

Tel fut son langage, aussi précis que convenable. Et celui qui avait ainsi parlé la veille en présence de vous tous, le lendemain, jour où il s'agissait de confirmer la paix, tandis que j'appuyais la décision des alliés, et travaillais à établir une paix équitable et égale pour toutes les parties; tandis qu'animés du même esprit, vous refusiez d'entendre le méprisable Philocrate, celui-là, dis-je, se lève, soutient, à la face du Peuple, l'opinion de ce député, et, dans un discours qui mériterait mille morts, il ose dire, grands Dieux! que vous ne deviez point songer à vos ancêtres, ni écouter ceux qui vous rappelaient leurs trophées, leurs victoires navales; qu'il proposerait, par une loi, de ne secourir que les Hellènes qui vous auraient secourus les premiers. Le malheureux! l'infâme! il parlait ainsi sous les yeux de ces mêmes représentants de la Grèce que vous appelâtes, d'après ses propres conseils, avant qu'il se fût vendu!

Comment Eschine, réélu par vous pour aller recevoir les serments, dissipa des moments précieux, et ruina toutes les affaires de la République; quelles inimitiés mon opposition à ses desseins souleva entre lui et moi, c'est ce que vous apprendrez bientôt. Voici ce qui a suivi le retour de cette seconde mission dont vous lui demandez compte aujourd'hui.

Revenus de Macédoine, où nous n'avions trouvé réalisée aucune des promesses qu'on vous avait faites lorsque vous vous occupiez de la paix, trompés sur tous les points, ayant vu plusieurs de nos collègues, engagés dans de nouvelles perfidies, insulter à vos instructions, nous nous rendîmes au Conseil. Beaucoup d'entre vous savent très bien ce que je vais dire, car la salle était pleine. Je m'avançai, j'exposai la vérité tout entière; j'accusai les coupables; j'énumérai d'abord ces brillantes espérances que Ctésiphon et Aristodème vous avaient apportées les premiers, puis les conseils d'Eschine au Peuple pendant les négociations de la paix, et les fautes dans lesquelles on avait jeté Athènes;

j'exhortai à ne pas abandonner le reste, c'est-à-dire la Phocide et les Thermopyles; à ne plus nous laisser jouer, à ne point souffrir qu'on nous traînât d'illusions en illusions, de promesses en promesses, au fond d'un abîme. Je dis, et le Conseil me crut. Mais lorsque le Peuple fut assemblé, lorsqu'il fallut parler devant vous, Eschine s'avançant et prévenant tous ses collègues (par Jupiter et par tous les Dieux! recueillez tous vos souvenirs, et demandez-leur si je dis vrai; car dès-lors tous vos intérêts reçurent une atteinte mortelle), bien loin de dire un mot de l'ambassade, de rappeler nos dénonciations devant le Conseil, d'en contester la vérité, Eschine prononça une harangue si artificieuse, si remplie par l'annonce d'immenses avantages, qu'il vous entraîna tous comme une proie. Il revenait, disait-il, après avoir gagné Philippe à la cause d'Athènes et sur l'article des Amphictyons et sur tous les autres; il vous récitait de longues tirades du long discours par lequel il avait, à l'entendre, animé ce prince contre les Thébains; il l'analysait devant vous; il calculait que, grâce à ses négociations, dans deux ou trois jours, sans dérangement, sans armement, sans embarras, vous alliez apprendre le siége de Thèbes, mais de Thèbes seule dans la Béotie, le rétablissement de Thespies et de Platée, la restitution forcée du trésor d'Apollon, non par les Phocidiens, mais par les Thébains, qui avaient projeté l'invasion du temple: car il avait, disait-il encore, démontré à Philippe que méditer ce crime avait été un aussi grand sacrilége que le consommer; pour ce propos, Thèbes avait mis sa tête à prix; et quelques Eubéens avaient exprimé devant lui leurs alarmes sur l'intimité qui venait de se former entre le prince et la République. Députés, avaient-ils dit, vous ne pouvez nous cacher les conditions de votre paix avec Philippe; nous n'ignorons pas que, si vous lui avez cédé Amphipolis, il s'est engagé à vous livrer l'Eubée. Enfin, ajouta Eschine, j'ai réglé un autre objet; mais je ne veux pas en-

core en parler, à cause de l'envie que me portent à présent plusieurs de mes collègues : discrète allusion à la ville d'Oropos [1].

Couvert d'éloges faciles à comprendre, jugé, pour ce rapport, un orateur tout-puissant, un homme d'État prodigieux, il descend de la tribune avec majesté. J'y monte après lui, je proteste de mon ignorance sur ces faits, je m'efforce d'exposer une partie du rapport que j'avais fait au Conseil. Postés près de moi, l'un à droite, l'autre à gauche, Philocrate et lui criaient, me coupaient la parole, m'accablaient de sarcasmes. Et vous, de rire, de refuser de m'entendre, ne voulant croire que le rapport d'Eschine. Disposition bien naturelle, par les Dieux! Qui de vous, en effet, plein de si belles espérances, n'eût repoussé l'orateur qui vous disait *Cela ne sera pas*, et attaquait la conduite des prometteurs? Tout le reste alors n'était rien, sans doute, au prix de ce bonheur en expectative qu'on étalait dévant vous; l'opposition n'était évidemment qu'une turbulente jalousie; et l'ambassade avait fait merveille pour servir les vrais intérêts de la République.

Mais pourquoi ai-je commencé par vous rappeler ces faits, par vous citer ces discours? voici, Athéniens, ma principale raison. Je veux qu'aucun de vous, m'entendant accuser le passé, frappé de l'énormité de ces attentats, ne s'écrie : Eh quoi! tu n'as point parlé sur-le-champ? tu ne nous as pas éclairés à l'instant même? Je veux qu'au souvenir des promesses avec lesquelles ces hommes, à chaque occasion, fermaient la bouche aux autres citoyens, au souvenir de la pompeuse déclaration d'Eschine, vous reconnaissiez dans les déceptions de ces mêmes promesses, dans tout ce charlatanisme d'espérances, la cause de mille iniquités, et surtout l'obstacle qui vous a empêchés d'apprendre la vérité lorsqu'elle était récente et opportune. Tel

[1] *Oropos* (auj. *Ropo*), ville de Béotie, à l'embouchure de l'Asopus, dont la possession fut longtemps disputée par les Athéniens et les Thébains.

est le premier, le plus puissant motif qui m'a fait entrer dans ces détails. Je désirais, en second lieu, et cette raison n'est guère moins importante, qu'après vous être représenté Eschine professant une politique désintéressée dont sa méfiance contre Philippe se faisait un rempart, vous le vissiez plus tard devenu soudain l'ami et l'affidé de ce prince. Enfin, si tout ce qu'il annonçait s'est réalisé, si les événements nous ont été propices, croyez qu'il a agi avec franchise et pour les intérêts d'Athènes; mais, s'il est arrivé tout le contraire de ce qu'il prédisait, s'il n'en est résulté pour la patrie qu'une grande honte et des périls menaçants, c'est à sa rapacité sordide, c'est à l'or reçu en échange de la vérité que vous attribuerez sa métamorphose.

Puisque je me suis avancé sur ce point, je veux, avant tout, dire par quel détour on vous a enlevé toute influence dans les affaires de la Phocide. Et que nul de vous, ô juges! mesurant la hauteur des événements, ne pense que j'impute à l'accusé des crimes plus grands que son pouvoir; mais réfléchissez que tout citoyen placé par vous au même poste, et rendu maître des circonstances, s'il eût voulu, comme Eschine, se mettre aux gages de l'ennemi et vous abuser par des impostures, aurait causé autant de maux qu'Eschine : car si, dans le gouvernement, vous employez souvent des hommes méprisables, les intérêts que les peuples confient à l'honneur d'Athènes ne le sont point; il s'en faut beaucoup. D'ailleurs, dans ma pensée, le destructeur des Phocidiens est bien Philippe; mais les députés l'ont secondé. Il faut donc examiner si, en tout ce qui dépendait d'elle, l'ambassade a volontairement perdu et ruiné la Phocide, et non comment la catastrophe de la Phocide eût été l'œuvre du seul Philippe, car cela est impossible. — Prends le projet de décret arrêté par le Conseil sur mon rapport, et la déposition du citoyen qui l'a rédigé. — On verra que je ne répudie pas aujourd'hui ma part des événements après m'être tu alors, mais qu'à l'in-

stant même j'accusais et lisais dans l'avenir; on verra que le Conseil, à qui je fis entendre la vérité sans obstacle, n'approuva point la conduite des députés, et ne la jugea pas digne d'une invitation au Prytanée : affront qui, depuis la fondation d'Athènes, n'a été fait à aucun ambassadeur, pas même à ce Timagoras, condamné à mort par le Peuple; affront que ceux-ci ont essuyé. — Lis d'abord la déposition, ensuite le projet de décret. (*On lit*).

Il n'y a là ni approbation, ni invitation au Prytanée, de la part du Conseil, pour les députés. Si l'accusé prétend le contraire, qu'il cite, qu'il prouve, et je descends de la tribune : mais non, il n'en est rien.

Si donc nous avons tous tenu la même conduite dans l'ambassade, le Conseil était fondé à refuser à tous son approbation, car tous étaient vraiment très coupables. Mais, si les uns ont agi avec droiture et les autres avec perfidie, il a pu en résulter que les prévaricateurs auront fait partager leur ignominie aux députés intègres. Quel est donc, pour vous tous, le moyen facile de discerner le coupable? Rappelez-vous quel est celui qui, dès le retour, protesta contre tout ce qui s'était fait. Au prévaricateur il suffisait sans doute de se taire, de laisser adroitement s'écouler le temps, de ne point se présenter pour répondre sur sa conduite; mais le député dont la conscience était pure voyait du danger à paraître, par son silence, complice de ces actes odieux et criminels. Or, c'est moi qui, dès le retour, me levai contre ces hommes; et aucun d'eux ne s'est levé contre moi.

Le Conseil avait donc préparé le décret; le Peuple s'assemble; Philippe était déjà aux Thermopyles, et c'est là le premier crime, d'avoir livré au Macédonien une position si importante. Aussi, tandis que vous deviez entendre un rapport sur l'état des choses, ensuite délibérer, exécuter, qu'arrive-t-il? vous apprenez que le prince est là, lorsqu'il n'est plus possible de vous donner un avis opportun. Ce n'est pas tout! personne ne lut au Peuple le

projet de décret, le Peuple n'en apprit rien; et l'accusé exposait à la tribune ces brillants, ces nombreux avantages dont je vous entretenais tout à l'heure : c'est là ce qu'il avait persuadé à Philippe, c'est pour cela que les Thébains avaient promis une prime à son meurtrier. Vous donc, que l'approche de Philippe avait d'abord effrayés, vous qu'avait irrités le silence de l'ambassade, calmés à l'excès par l'espoir que tout s'arrangerait à votre gré, vous ne voulûtes écouter ni moi, ni aucun autre. On lut ensuite une lettre de Philippe, rédigée à notre insu par Eschine, apologie ouverte et formelle des députés coupables. Il y est dit qu'ils voulaient se rendre dans les villes alliées et recevoir leurs serments; que Philippe les en a lui-même empêchés, et les a retenus pour l'aider à réconcilier les habitants d'Alos avec ceux de Pharsale. Il se charge enfin de tous leurs délits, et les prend sur son compte. Mais, de la Phocide, de Thespies, de tout ce que l'accusé vous annonçait, pas un mot. Ce n'est pas sans combinaisons qu'il agissait ainsi. Pour la faute des députés que vous deviez punir de n'avoir rempli aucune partie de leur mandat, c'est lui qui en assume la responsabilité, c'est lui-même qu'il déclare coupable, lui que vos rigueurs ne pouvaient atteindre. Quant aux promesses par lesquelles il voulait tromper et surprendre la République, c'est Eschine qui en est l'organe, afin que, par la suite, vous ne puissiez ni accuser ni blâmer Philippe, ne trouvant ces promesses ni dans sa lettre, ni dans rien qui émanât de lui-même.

— Lis le texte de la lettre composée par l'accusé et envoyée par le prince, et que l'on examine si les choses sont telles que je les expose. Lis. (*Lecture de la lettre de Philippe.*)

Vous entendez, Athéniens : lettre fort belle, fort obligeante! Du reste, sur les Thébains, les Phocidiens, sur les autres articles du rapport de l'accusé, rien! Donc, il n'y a pas là un mot de sincérité; vous allez le voir à

l'instant. Il a retenu, dit-il, vos députés pour réconcilier les Aliens : or, quelle réconciliation ceux-ci ont-ils obtenue? Le peuple a été chassé, la ville détruite. Lui, qui épie les moyens de vous servir, avoue n'avoir pas eu la pensée de relâcher vos captifs! C'est que plusieurs fois on vous a publiquement attesté que j'emportais avec moi un talent pour leur rançon, et on l'attestera encore. Aussi, pour m'enlever l'honneur de cette générosité, l'accusé a-t-il engagé le prince à insérer cela dans sa lettre. Mais voici ce qu'il y a de plus fort. Philippe, dans une première missive que nous vous avons apportée, écrivait : *Je m'expliquerais nettement sur tout ce que je veux faire pour vous, si j'étais sûr que vous fissiez alliance avec moi.* L'alliance s'est faite, et il prétend ignorer les moyens de vous obliger, ignorer ses propres promesses! Il les connaîtrait, sans doute, s'il ne vous eût pas joués. Mais prouvons qu'il écrivit alors ces lignes. — Prends-moi sa première lettre, et lis le passage en question. Lis. (*On lit.*)

Ainsi, avant d'obtenir la paix, Philippe promet que, si l'on y joint l'alliance, il écrira ce qu'il doit faire pour la République; et, quand il possède et l'alliance et la paix, il dit ne savoir pas quels bons offices il pourrait vous rendre! Si vous le lui dites, vous, si la séduction de ses promesses vous entraîne à spécifier une demande, il répondra qu'il ne fera rien contre sa gloire : paroles évasives qui seront son refuge, retraite habilement ménagée.

Ces ruses et cent autres encore pouvaient, à l'instant même, être démasquées; il était possible alors de vous éclairer, de vous empêcher de laisser les affaires à l'abandon, si Thespies et Platée, si Thèbes qu'on allait punir ne vous eussent dérobé la vérité. Toutefois, que voulait-on? faire entendre seulement ces noms à la République pour l'abuser? on avait raison de parler : agir réellement? il importait de se taire. En effet, si, dans leur position, les Thébains ne gagnaient rien à prévoir l'orage, pourquoi

n'a-t-il pas éclaté? S'ils ne l'ont conjuré que pour l'avoir prévu, où est le révélateur? n'est-ce pas Eschine? Mais il n'en devait pas être ainsi; Eschine ne le voulait ni ne l'espérait. Ne l'accusons donc pas d'indiscrétion. Vous duper par un langage de jongleur, vous faire repousser la vérité que je présentais, vous retenir dans vos murs, et assurer le triomphe d'un décret désastreux pour la Phocide, voilà quel était son but : de là tant de trames ourdies, de là ses perfides harangues. Auditeur des pompeuses promesses de ce député, je savais parfaitement qu'il mentait : comment le savais-je? le voici. D'abord, quand le prince allait jurer la paix, nos traîtres désignèrent la Phocide comme exclue du traité, article qu'il fallait omettre si l'on voulait la sauver; ensuite, ce n'étaient ni des ambassadeurs de Philippe, ni la lettre de Philippe, qui tenaient ce langage, c'était Eschine. Guidé par ces inductions, je courus à la tribune, j'essayai de vous détromper. Sur votre refus de m'entendre, je m'arrêtai, me bornant à protester que tout cela m'était inconnu (au nom du ciel, rappelez-vous le fait), que je n'y avais aucune part; j'ajoutai même que je ne l'espérais point. Ne pas l'espérer! vous étiez furieux. « Eh bien! Athéniens, vous dis-je, s'il se réalise une seule de ces promesses, aux députés vos éloges, à eux vos récompenses, à eux vos couronnes, et rien pour moi! S'il arrive tout le contraire, qu'ils soient l'objet de votre courroux : pour moi, je me retire. — Pas si vite, reprit Eschine, encore un moment! Du moins, ne va plus t'attribuer les succès de tes collègues. — Non, par Jupiter! répondis-je, ce serait trop d'injustice. » Philocrate, se levant après moi, prononce ces impertinentes paroles : « Belle merveille, Athéniens! si Démosthène et moi nous ne pensons pas de même : il boit de l'eau [1], je bois du vin. » Et vous, de rire; mais considérez le décret qu'il présenta

[1] Selon Ulpien, cette mauvaise plaisanterie sur la sobriété de Démo-

ensuite. A la simple lecture, il n'est rien de mieux ; cependant, que l'on rapproche les circonstances où il le porta des promesses qu'étalait l'accusé à la même époque, on verra que ces deux hommes n'ont guère fait que livrer à Philippe et aux Thébains la Phocide, pieds et poings liés. — Lis le décret. (*On lit.*)

Vous voyez, ô Athéniens! comme surabondent ici l'éloge et les séduisantes paroles. « La paix et l'alliance, conclues avec Philippe, sont stipulées aussi pour ses descendants; Philippe sera remercié d'avoir promis de nous satisfaire. » Non, il n'avait rien promis! il était si éloigné de promettre, qu'il mande ne pas savoir en quoi il pourrait vous obliger. C'est Eschine qui, pour lui, avait parlé, avait promis. Vous vous étiez précipités au-devant de ses paroles : alors Philocrate vous surprit, et inséra cette clause dans son décret : « Si les Phocidiens n'exécutent ce qu'il faut, s'ils ne livrent le temple aux Amphictyons, le peuple d'Athènes fera marcher des troupes contre les opposants. » Ainsi, Athéniens, restés dans vos foyers, vous ne vous transportiez pas sur les lieux; les Lacédémoniens, sentant le piége, s'étaient retirés; aucun peuple amphictyonique n'était présent, excepté les Thessaliens et les Thébains : et, dans les termes le plus noblement perfides, Philocrate livre le temple à ces derniers en proposant de le livrer aux Amphictyons; à quels Amphictyons? Thèbes, la Thessalie étaient seules représentées. Du reste, nul ordre de convoquer la diète fédérale, d'attendre qu'elle soit assemblée, d'envoyer Proxénos au secours de la Phocide, de faire marcher les Athéniens; non, rien de semblable. Philippe, cependant, vous a écrit deux lettres d'invitation. Mais voulait-il que vous vinssiez ? pas du tout. Autrement,

sthène serait, dans l'intention de l'orateur, une preuve de son incorruptibilité, mise dans la bouche d'un ennemi.

Reges dicuntur multis urgere culullis
Et torquere mero, quem perspexisse laborant
An sit amicitia dignus. (Hor. A. P. v. 434.)

avant de vous appeler, il ne vous eût pas privés du moment où vous auriez pu partir; il ne m'eût point retenu lorsque je voulais m'embarquer pour la Phocide; il n'eût pas enjoint à l'accusé de vous amuser des discours les plus propres à enchaîner vos pas. Mais il voulait que, persuadés qu'il agirait selon vos desirs, vous ne prissiez aucune décision pour lui résister; il voulait que la Phocide, endormie par vos promesses, n'opposât aucune défense, et que, perdant tout espoir, elle se livrât elle-même entre ses mains. — Lis les lettres de Philippe. (*On lit.*)

Ces lettres, dans leur teneur, nous invitent à venir, à venir sur-le-champ. Pour peu qu'elles fussent sincères, quel était le devoir des députés? N'était-ce pas de les appuyer, pour faire sortir vos troupes? N'était-ce pas de proposer que Proxénos, qu'ils savaient peu éloigné de la Phocide, volât à son secours? Eh bien! ils ont fait évidemment tout le contraire. N'en soyez pas étonnés: peu attentifs au texte de ces lettres, ils connaissaient à fond les desirs du prince qui les écrivait : c'est là qu'ils apportaient et leur appui, et le concours de leurs efforts. Aussi, lorsque les Phocidiens eurent appris le résultat de votre assemblée, qu'ils eurent en main le décret de Philocrate, qu'ils connurent les rapports et les promesses d'Eschine, ils furent écrasés de tous côtés, et voici comment. Quelques-uns d'entre eux, hommes sensés, se méfiaient de Philippe: leur confiance fut peu à peu gagnée. Par quel moyen? par cette réflexion: « Dût Philippe nous tromper mille fois, jamais les députés d'Athènes n'oseraient tromper les Athéniens; les rapports d'Eschine à ses concitoyens sont véridiques; c'est la ruine de Thèbes qu'on prépare, non la nôtre. » D'autres pensaient qu'il fallait se défendre à tout prix. Mais ceux-ci même étaient désarmés par la persuasion que Philippe tenait pour eux, et que, s'ils lui témoignaient de la défiance, vous marcheriez contre eux, vous dont ils attendaient leur secours. Plusieurs même vous supposaient des

regrets, au sujet de votre paix avec le monarque; mais à ceux-là on montrait que vous étendiez cette paix à vos descendants. Ainsi, du côté d'Athènes, pas un rayon d'espoir! Voilà pourquoi les perfides ont tout ramassé dans un seul décret; et, de tous leurs attentats contre vous, voilà le plus grand à mes yeux. En effet, proposer une éternelle paix avec un homme mortel que d'heureux hasards ont seuls fait puissant, stipuler le déshonneur de la patrie, lui arracher jusqu'aux faveurs que lui réserve la fortune, et, par une inépuisable scélératesse, frapper du même coup tous les Athéniens vivants, tous les Athéniens à naître, n'est-ce pas là une énorme forfaiture? Vous n'auriez jamais souffert, vous, qu'on ajoutât au traité ces mots, *et pour nos descendants*, si vous n'eussiez alors accordé votre confiance aux promesses débitées par Eschine; confiance qui, partagée par les Phocidiens, les a perdus. Oui, après s'être livrés eux-mêmes à Philippe, après avoir remis volontairement leurs villes entre ses mains, ils ont éprouvé un traitement qui est le démenti du rapport de l'accusé.

Pour vous montrer clairement les coupables, et le concours de circonstances qui a ruiné la Phocide, voici le calcul des dates de chaque fait. Si l'un de mes adversaires veut en contester l'exactitude, qu'il se lève, qu'il parle sur le temps qui m'est accordé.

La paix s'est faite le 19 du mois élaphébolion. Notre absence, pour l'échange des serments, dura trois mois entiers. Pendant tout ce temps, la Phocide était encore libre. Nous revînmes de cette ambassade le 13 de scirophorion. Déja Philippe, parvenu aux Thermopyles, faisait aux Phocidiens des déclarations dont ils ne croyaient pas un mot. Je le prouve par cette députation que, sans cela, ils ne vous auraient pas envoyée. Le 16 du même mois, le Peuple tint l'assemblée dans laquelle les traîtres ont tout abattu sous les coups du mensonge et de l'imposture. Je compte que, cinq jours après, les détails de votre séance parvinrent en

Phocide : car les délégués de cette contrée étaient ici, et avaient à cœur de savoir quel serait le rapport de vos députés, quelle serait la décision d'Athènes. Plaçons donc au 20 la connaissance qu'en eurent les Phocidiens, puisqu'il y a cinq jours du 6 au 20 [1]. Viennent ensuite le 10, le 9,

[1] Ce relevé de dates et cette manière de supputer les jours ne peuvent être éclaircis que par l'extrait suivant du calendrier athénien, tiré du commentaire de Taylor :

Scirophorion (15 mai).

1re Décade, ou Lune commençant.	I.	πρώτη ἱσταμένου, etc. 1.
	II.	2.
	III.	3.
	IV.	4.
	V.	5.
	VI.	6.
	VII.	7.
	VIII.	8.
	IX.	9.
	X.	δεκάτη, 10.
2e Décade, ou Lune moyenne.	XI.	πρώτη μεσοῦντος, vel ἐπὶ δέκα, etc. 1.
	XII.	2.
	XIII.	3. Retour des Députés à Athènes.
	XIV.	4.
	XV.	5.
	XVI.	6. Assemblée du Peuple ; compte rendu de l'Ambassade ; décret de Philocrate.
	XVII.	7.
	XVIII.	8.
	XIX.	9. [cision des Athéniens.
	XX.	εἰκάδι, 20. Les Phocidiens ont connaissance de la dé-
3e Décade, ou Lune décroissant.	XXI.	δεκάτη φθίνοντος, etc. 10.
	XXII.	9.
	XXIII.	8. Traité entre Philippe et les Phocidiens. Ruine
	XXIV.	7. [de ceux-ci.
	XXV.	6.
	XXVI.	5.
	XXVII.	4. Assemblée au Pirée. Nouvelle du désastre des Phocidiens parvenue à Athènes.
	XXVIII.	3.
	XXIX.	2.
	XXX.	ἕνη καὶ νέα, vieille et nouvelle lune. 1.

le 8. Ce dernier jour, date du traité, consomma la perte de la Phocide. Comment le prouver? Le 4 de la troisième décade, vous étiez assemblés au Pirée, au sujet des arsenaux de marine. Dercylos vint de Chalcis vous annoncer que Philippe avait tout livré aux Thébains. Il y avait, d'après son calcul, cinq jours que l'accord était conclu. Comptons : huit, sept, six, cinq, quatre. Voilà précisément cinq jours. Ainsi, la date du rapport, la date du décret, tout démontre invinciblement que ces hommes secondèrent Philippe, qu'ils furent ses complices dans la catastrophe de la Phocide.

Il y a plus : la prise de toutes les villes sans siége, sans assaut, leur entière destruction en vertu du traité, sont la plus forte preuve que les Phocidiens n'ont éprouvé ce triste sort que pour avoir cru vos députés, qui leur montraient Philippe comme un sauveur. Ce prince, d'ailleurs, leur était assez connu. — Prends notre traité d'alliance avec les Phocidiens, et la décision qui autorisa Philippe à raser leurs remparts. On va voir ce qu'ils pouvaient attendre de vous, et ce qu'ils ont souffert, grâce à ces ennemis des Dieux. — Lis. (*Lecture du traité d'alliance d'Athènes avec la Phocide.*)

Voilà ce que vous deviez à la Phocide : amitié, alliance, protection armée. Écoutez maintenant ses malheurs, ouvrage de cet homme qui vous a empêchés de la secourir. (*Lecture de la convention de Philippe avec les Phocidiens.*)

Vous entendez, Athéniens : *Convention des Phocidiens avec Philippe.* On ne dit pas, avec Thèbes, avec la Thessalie, avec la Locride, avec aucun autre peuple. Les Phocidiens, est-il dit encore, livreront leurs villes.... à qui? aux Thébains? aux Thessaliens? à quelque autre nation? non! mais à Philippe. Pourquoi? parceque c'est Philippe qui, dans le rapport d'Eschine à ses concitoyens, avait franchi les Thermopyles pour les protéger. Aussi, tous avaient foi en Philippe; c'est vers lui que se tournaient tous leurs regards; c'est avec lui qu'ils faisaient la paix. Que l'on continue la

lecture; et vous, Athéniens, comparez leurs espérances avec leur sort. Est-il tel, ou à peu près tel que l'accusé l'annonçait? — Lis. (*Décision des Amphictyons.*)

Jamais, ô Athéniens! il n'y eut de nos jours, parmi les Hellènes, ni peut-être dans les âges précédents, d'événements plus graves, plus cruels. Ces faits cependant, avec leur caractère et leur portée, un seul homme, Philippe, en est devenu l'arbitre suprême, grâce à ces perfides; et il y avait encore une Athènes, protectrice héréditaire de la Grèce, Athènes, opposée, par tradition, à de pareilles tyrannies!

La connaissance de la catastrophe des infortunés Phocidiens résulte non-seulement de cette décision, mais surtout des événements qui l'ont suivie. Spectacle affreux et déchirant, ô Athéniens! que celui dont nos yeux furent témoins, malgré nous, en allant dernièrement à Delphes: ces maisons renversées, ces remparts détruits, ces campagnes privées de leurs jeunes hommes, quelques pauvres femmes, quelques faibles enfants, de misérables vieillards! Non, aucun langage ne pourrait égaler les calamités qui pèsent sur ces contrées. Toutefois, je vous entends dire à tous que jadis, sur la question de réduire les Athéniens en esclavage, le vote de la Phocide fut opposé à celui de Thèbes. Si donc vos ancêtres revenaient à la vie, quelles seraient, ô Athéniens! leur opinion et leur sentence sur les destructeurs de la Phocide? Ah! je n'en doute point: après les avoir lapidés de leurs propres mains, ils croiraient ces mains pures encore. N'est-il pas honteux, en effet, ou plutôt n'est-ce pas le comble de l'infamie, qu'un peuple, qui alors nous sauva par un suffrage protecteur, ait rencontré un sort tout différent, grâce à nos députés, et subisse, sous nos yeux, des douleurs que ne connurent jamais les autres Hellènes? Qui donc est la cause de ces maux? quel fut l'artisan de ces impostures? N'est-ce pas Eschine?

Que de motifs, ô Athéniens! d'appeler Philippe heureux!

heureux surtout d'un avantage dont je ne trouve pas d'autre exemple (j'en atteste tous les Dieux!) parmi les hautes fortunes de notre siècle. Avoir pris de grandes villes, avoir soumis à son sceptre de vastes contrées, s'être signalé par mille succès, ce sont là des prospérités brillantes et dignes d'envie: qui en doute? Mais combien d'autres on pourrait citer qui en ont joui! Il est un bonheur qui lui fut propre et qu'il n'a partagé avec personne. Ce bonheur, le voici: sa politique avait besoin de s'aider d'hommes pervers, et la perversité de ceux qu'il a trouvés a passé ses souhaits. Peut-on, à ces traits, ne pas reconnaître nos députés? Les mensonges que Philippe, ayant à débattre de si grands intérêts, n'osait ni vous présenter pour lui-même, ni écrire dans une seule de ses lettres, ni communiquer par aucune ambassade, ces hommes, pour un salaire, en ont séduit votre crédulité! Serviteurs d'un despote, Antipater et Parménion, que vous ne deviez plus revoir, ont bien compris que leur mandat n'était pas de vous tromper; et des ambassadeurs d'Athènes, la plus libre des républiques, des Athéniens qui devaient inévitablement se retrouver face à face avec vous, passer près de vous le reste de leurs jours, subir une enquête devant vous, ont eu l'audace de vous abuser! Où trouver des hommes plus pervers, de plus forcenés coupables?

Mais, pour vous prouver qu'Eschine a encouru l'imprécation, et qu'après toutes ses perfidies, vous ne pouvez l'absoudre sans crime et sans impiété, qu'on lise l'imprécation même, dictée par la loi. (*Lecture de l'imprécation.*)

Telles sont, ô Athéniens! les malédictions inscrites dans la loi, et que prononce le héraut à chacune de vos assemblées, à chaque séance du Conseil. Impossible à Eschine de dire qu'il ne les a pas connues: sous-greffier de votre tribunal, officier subalterne du Conseil, il les dictait lui-même au héraut. Étrange inconséquence, si, aujourd'hui que vous le pouvez, vous n'exécutiez point vous-mêmes

la punition dont vous chargez les Dieux, ou plutôt que vous leur demandez! Quoi! le coupable dont vous priez le ciel d'exterminer la maison, la personne et la race, vous l'acquitteriez! Non, non, Athéniens: abandonnez à la justice divine les perfidies ignorées; mais, pour les trahisons flagrantes, ne lui commettez jamais le soin de les poursuivre.

J'apprends qu'Eschine, par un excès d'impudence et d'audace, doit faire abstraction de tous les crimes de ses rapports, de ses promesses, de ses impostures publiques; et que, comme s'il paraissait devant d'autres juges, et non devant vous qui savez tout, il accusera d'abord les Lacédémoniens, puis les Phocidiens, enfin Hégésippe. C'est une dérision, que dis-je? une révoltante effronterie. Qu'il charge Lacédémone, Hégésippe et la Phocide; qu'il dise que cette contrée n'a pas reçu Proxénos; qu'il l'appelle sacrilége, qu'il l'accable de reproches: qu'importe? tout cela s'était fait avant le retour de la députation, tout cela ne rendait pas le salut de la Phocide impossible. Qui nous l'assure? Eschine lui-même: car il ne disait point dans son rapport: Sans l'obstacle apporté par Lacédémone, sans le refus d'accueillir Proxénos, sans l'opposition d'Hégésippe, sans tel ou tel autre empêchement, les Phocidiens seraient sauvés. Pas un mot là-dessus; mais il disait en termes précis: « Je reviens après avoir persuadé à Philippe de protéger la Phocide, de rétablir les villes béotiennes, d'assurer votre prépondérance politique; tout sera fait dans deux ou trois jours; et voilà pourquoi les Thébains ont mis ma tête à prix. » Fermez donc l'oreille à tout ce qu'avaient fait et Sparte et la Phocide avant qu'il eût présenté ces rapports; ne permettez pas qu'il s'étende sur la perversité des Phocidiens. Certes, ce n'est pas pour leur vertu que vous sauvâtes jadis les Lacédémoniens, plus récemment les exécrables Eubéens, et tant d'autres: c'est parceque leur salut importait à la République, comme de nos jours celui des Phocidiens. Enfin, quelle faute a commise, depuis les

discours de l'accusé, ou la Phocide, ou Sparte, ou Athènes, ou tout autre peuple, pour empêcher l'exécution de ce qu'il vous avait annoncé? Faites-lui cette question; il ne pourra répondre. En cinq jours, il a donné des explications mensongères; vous y avez cru, la Phocide les a connues, elle s'est livrée, elle a péri. Preuve éclatante, je pense, que le but de toutes ces insidieuses manœuvres était la ruine de cette nation. Dans le temps où Philippe, ne pouvant se mettre en marche à cause de la paix récente, fait ses dispositions, il appelle les Lacédémoniens, leur promettant de tout faire pour eux, de peur que la Phocide ne se les attache par votre entremise. Mais, lorsqu'il est arrivé aux Thermopyles, et que les Lacédémoniens, découvrant le guet-apens, se sont retirés, alors il aposte Eschine pour vous tromper, dans la crainte qu'Athènes ne s'aperçoive qu'il agit pour Thèbes, que la Phocide, aidée de vos armes, ne le repousse, et que, rejeté dans les longueurs d'une guerre qui consumera son temps, il ne puisse tout soumettre, comme il est arrivé, sans tirer l'épée. Eh bien! parceque Philippe a trompé Lacédémone et la Phocide, pardonnerez-vous à l'accusé de vous avoir trompés vous-mêmes? Non; il y aurait injustice!

S'il dit que, pour ample dédommagement de la Phocide, des Thermopyles et de vos autres pertes, il vous reste la Chersonèse, par Jupiter et tous les Dieux, ne l'écoutez pas, ô juges! et ne souffrez point que, non content des coups que vous a portés son ambassade, il attire sur Athènes, par son apologie, l'infâme reproche d'avoir sacrifié ses alliés pour dégager une faible portion de ses domaines. Non, vous ne l'avez point fait. La paix était conclue, la Chersonèse nous était assurée, quatre mois entiers avant la ruine des Phocidiens. C'est Eschine qui plus tard, oui, plus tard, les a perdus en vous abusant par ses impostures. D'ailleurs, vous allez le reconnaître, la Chersonèse est aujourd'hui plus en danger qu'elle n'était alors. Car, si Philippe l'attaquait,

serait-il plus aisé de le réprimer maintenant, qu'avant qu'il nous eût ravi une partie de nos avantages? Non il s'en faut de beaucoup. Où est-elle donc, cette riche indemnité, puisqu'il est délivré de toute crainte et de tout péril, celui qui voudrait opprimer cette contrée?

J'apprends encore qu'Eschine doit dire : « Je suis étonné que Démosthène m'accuse, quand la Phocide entière se tait! » Il est bon de vous en dire d'avance la raison. Parmi les Phocidiens expatriés, les uns (ce sont les plus sages et les plus modérés) supportent en silence leur exil et leurs douleurs; et pas un ne voudrait, pour venger le commun malheur, affronter des haines personnelles; les autres, prêts à tout faire pour de l'argent, ne trouvent point qui leur en donne. Pour moi, je ne donnerais rien à aucun d'eux pour venir près de moi faire retentir ce lieu du récit de leurs maux : les faits, trop véritables, retentissent d'eux-mêmes. Quant à la population restante, sa misère est si déplorable qu'aucun habitant ne peut même songer à se porter accusateur dans une enquête contre des Athéniens. Distribués en bourgades, dépouillés de leurs armes, asservis, ils meurent d'effroi sous la main des Thébains et du mercenaire de Philippe, qu'ils sont forcés de nourrir. Ne laissez donc pas Eschine parler ainsi : mais qu'il démontre, ou que les Phocidiens n'ont pas été ruinés, ou qu'il n'a pas promis que Philippe les sauverait. Oui, voici, sur l'ambassade, l'enquête tout entière : Qu'est-il arrivé? qu'as-tu annoncé? Rapporteur véridique, sois absous; imposteur, sois puni. Les Phocidiens ne se présentent pas : que conclure de là, sinon que tu les as réduits, pour ta part, à ne pouvoir pas plus repousser leurs ennemis que soutenir leurs amis?

Mais il y a, dans cet événement, plus que de la honte, plus que du déshonneur : il enveloppe Athènes de périls dont la gravité est facile à prouver. Qui de vous ignore que les Phocidiens, par leur guerre, par la pleine possession

des Thermopyles, nous mettaient à couvert des Thébains, et leur fermaient, ainsi qu'à Philippe, l'entrée du Péloponnèse, de l'Eubée et de l'Attique? Eh bien! cette sécurité que la position des lieux, que des hostilités même procuraient à la République, vous l'avez sacrifiée aux déceptions et aux mensonges de ces traîtres; ce rempart qu'élevaient autour de vous des armées nombreuses, une guerre continuelle, les villes puissantes d'un peuple allié, de vastes contrées, vous l'avez laissé abattre. Vainement avez-vous envoyé aux Thermopyles un premier secours qui coûta plus de deux cents talents, si l'on compte les dépenses des particuliers; vainement aussi avez-vous espéré l'humiliation des Thébains.

Parmi tant de criminels services que rendait Eschine à son patron, voici le plus insultant pour la République et pour chaque citoyen. Philippe avait, dès le principe, résolu de favoriser les Thébains dans toutes ses opérations: en vous rapportant le contraire, en produisant au grand jour votre aversion pour eux, l'accusé a fortifié leur haine contre vous, et leur attachement au monarque. Or, pouvait-il, cet homme, vous jouer plus insolemment? — Prends et lis le décret de Diophante et celui de Callisthène. — Vous allez le reconnaître, Athéniens: quand vous faisiez votre devoir, on vous célébrait par des louanges, par des sacrifices, et dans vos murs et chez les autres Hellènes; mais, lorsque des perfides vous eurent égarés, il fallut retirer de la campagne vos enfants et vos femmes, il fallut, en pleine paix, décréter que les fêtes d'Hercule seraient solennisées dans la ville. Ah! ma surprise sera grande si vous ne punissez point celui qui ne vous a pas même laissé honorer les Dieux selon les rites de vos ancêtres. — Lis. (*Lecture du décret de Diophante.*)

Tels furent alors vos ordres! ô Athéniens: ils étaient dignes de vous. — Poursuis. (*Lecture du décret de Callisthène.*)

Voilà ce que, plus tard, ces hommes vous forçaient de

statuer. Ah! ce n'était pas dans cet espoir que vous aviez d'abord conclu la paix et l'alliance, et qu'ensuite vous les étendites, par séduction, à vos descendants: c'est parceque vous deviez en recueillir, par les mains des députés, des avantages prodigieux. Cependant vous savez tous quel bouleversement causa plus tard, parmi vous, chaque nouvelle de l'arrivée de Philippe, avec son armée et ses étrangers soldés, près de Porthmos, près de Mégare. Il ne foule pas encore le sol de l'Attique : mais il n'y a là ni matière à examen, ni motif de sécurité. Peut-il, grâce à vos députés, y entrer quand il voudra? voilà ce qu'il faut considérer, voilà le péril qui doit fixer vos regards, et appeler sur son auteur, sur l'intrigant qui a ménagé au conquérant un tel avantage, votre haine et votre vengeance.

Eschine, je le sais, évitera de répondre à mes accusations, et, pour vous entraîner le plus loin possible des faits, il parcourra et tous les avantages que la paix procure aux peuples, et tous les maux que la guerre enfante; pour toute justification, en un mot, il fera l'éloge de la paix. Mais cet éloge même le condamne; car, si la paix, source de bonheur pour les autres, est devenue pour nous la cause de tant de troubles et de dangers, que conclure de là? que, gagnés par des présents, ces hommes ont vicié le bien même dans son essence. Mais quoi! dira-t-il peut-être, la paix ne vous laisse et ne vous assure-t-elle pas trois cents trirèmes avec leurs agrès, et de l'argent dans le Trésor? A cela répondez que cette même paix a élevé Philippe bien plus haut, en augmentant beaucoup et ses munitions, et ses domaines, et ses finances. Nous aussi, nous avons gagné, dans un sens: mais la force qui naît du succès et des alliés, la force, instrument de succès nouveaux chez tous les peuples, et pour eux-mêmes et pour de puissants amis, vendue chez nous par les députés, elle s'est épuisée, elle s'est anéantie, tandis que celle du prince grandit et inspire la terreur. Or, quand Philippe a vu multiplier, par leurs manœuvres, et ses alliés

et ses revenus, il serait injuste d'établir, dans notre compte, une balance entre les fruits légitimes de la paix et les possessions qu'ils ont livrées. Non, il n'y a pas eu compensation; loin de là, les premiers de ces biens, calcul à part, auraient été à vous, et vous auriez eu les autres par surcroît, sans ces perfides.

En un mot, Athéniens, l'équité veut que, malgré le nombre et la gravité des disgrâces de la patrie, si Eschine n'y a pas contribué, il soit à l'abri de votre colère; mais il est juste aussi que les avantages procurés par d'autres ne profitent pas à sa défense. Examinez donc tout ce qui fut son ouvrage, et montrez-lui de la reconnaissance s'il en mérite, du ressentiment si sa culpabilité devient évidente. Or, comment trouverez-vous la vérité? en ne lui permettant pas de tout confondre, fautes des généraux, guerres avec Philippe, fruits de la paix; en considérant chaque objet à part. Exemple : Étions-nous en guerre avec Philippe? oui. Ici, quelqu'un accuse-t-il Eschine, et veut-il le rendre responsable des événements de la guerre? personne. A cet égard il est donc justifié, il n'a pas un mot à dire. Car c'est sur les points controversés qu'un accusé doit présenter et des témoins et des arguments : mais qu'il ne donne pas le change, en attestant des faits incontestés. Ne viens donc pas nous parler de la guerre, pour laquelle personne ne te fait le procès. Poursuivons : on nous a conseillé la paix; persuadés, nous avons envoyé des ambassadeurs; ils en ont amené d'autres, avec pouvoir de conclure. Ici encore, quelqu'un blâme-t-il Eschine? quelqu'un dit-il : Eschine a pris l'initiative de la paix; Eschine a prévariqué en amenant des députés pour la faire? personne. Qu'il se taise donc aussi sur la paix conclue par la République; il en est innocent.

Que prétends-tu donc, Démosthène, dira-t-on, et où commences-tu à l'accuser? Je commence, Athéniens, à l'époque où, pendant vos délibérations, non sur l'opportunité de la paix (ce point était décidé), mais sur les

conditions, Eschine repoussa des motions pleines d'équité pour prêter un vénal appui au décret d'un orateur vénal. Élu ensuite pour l'ambassade des serments, il n'exécuta aucun de vos ordres, il perdit ceux de vos alliés qu'avait épargnés la guerre; il débita ces dangereux, ces funestes mensonges qui l'emportent sur toutes les impostures passées et à venir. Dans le commencement, jusqu'à ce que Philippe pût traiter avec nous de la paix, Ctésiphon et Aristodème furent les premiers travailleurs attachés à cette intrigue; puis, lorsqu'il fut question de conclure, ils remirent la besogne à Eschine et à Philocrate, qui, prenant leur place, ont consommé l'œuvre de destruction.

Et après cela, quand il faut subir l'examen juridique de ses actes, cet habile fourbe, cet ennemi des Dieux, ce vil copiste se justifiera comme si on l'accusait d'avoir fait la paix! il se justifiera, non pour répondre à plus de griefs qu'on ne lui en impute, ce serait folie, mais parcequ'il voit dans toute sa conduite des crimes, et pas une bonne action, parcequ'il sait qu'une apologie fondée sur la paix, même avec ce frêle appui, est bien séduisante. La paix! je crains, Athéniens, oui, je crains que, dans notre illusion, comme des emprunteurs à usure, nous ne la payions bien cher: car les traîtres ont sacrifié sa garantie, sa stabilité, en livrant la Phocide et les Thermopyles. Toutefois, ce n'est pas Eschine qui, dans le principe, nous a déterminés à poser les armes. Chose étrange, Athéniens, mais qui est de toute vérité! si cette paix fait réellement la joie de l'un de vous, qu'il en rende grâces aux généraux que vous accusez tous. Oui, s'ils avaient fait la guerre comme vous le vouliez, le mot même de paix vous serait insupportable. Ainsi, la paix, voilà l'œuvre des généraux; les dangers d'une paix fallacieuse et perfide, voilà le crime des députés vendus. Écartez donc, écartez l'accusé de toute dissertation sur cet objet; et renfermez-le dans ses actions personnelles. Car ce n'est point sur la paix qu'Eschine est mis en jugement; non, mais c'est

Eschine qui a fait maudire la paix. Je le prouve. Si, depuis la conclusion, vous n'eussiez été trompés, si aucun de vos alliés n'avait péri, qui cette paix aurait-elle affligé, à part la honte? Encore, cette honte remonte-t-elle à Eschine, qui seconda les vues de Philocrate. Le mal, toutefois, n'aurait pas été irréparable. Mais aujourd'hui, le voilà responsable de bien d'autres malheurs!

C'est donc, vous le voyez tous, par le crime, par l'infamie, que les députés ont tout perdu, tout ruiné. Eh bien! moi, je suis si éloigné, ô juges! d'apporter quelque acharnement dans cette cause, et de le désirer en vous, que, si de tels actes sont le résultat de la sottise, de la simplicité, de l'ignorance, j'absous moi-même Eschine, et vous conseille de l'absoudre. Toutefois, aucune de ces excuses n'est basée ni sur vos mœurs politiques, ni sur la justice. En effet, vous ne forcez, vous ne sommez personne de diriger les affaires publiques; seulement, lorsqu'un homme, persuadé qu'il en a le talent, se présente, vous l'accueillez avec la bienveillance d'un peuple bon et confiant, et non avec de jalouses préventions; il devient votre élu, le dépositaire de vos intérêts. S'il réussit, il sera honoré, il s'élèvera au-dessus de la foule; mais s'il échoue, en sera-t-il quitte pour des excuses, pour des défaites? Injustice! Nos alliés qui ont péri, et leurs enfants, et leurs épouses, et tant d'autres malheureux, se consoleront-ils par cela seul que leur désastre est l'ouvrage de mon incapacité, pour ne pas dire de celle d'Eschine? oh! non. Cependant, pardon pour l'auteur de tant d'horribles infortunes, s'il est clair qu'il n'a fait le mal que par crédulité, par défaut de lumières; mais, si c'est par perversité, si c'est pour de l'or, pour un salaire, si les faits eux-mêmes le prouvent avec évidence, la mort! Enfin, si cette peine n'est pas applicable, qu'il vive; mais, du moins, donnez, dans sa personne, une leçon aux prévaricateurs.

Or, examinez combien est solide le raisonnement par

lequel je vais le convaincre. Dans l'hypothèse qu'il ne s'est pas vendu, qu'il vous a involontairement trompés, il faut de toute nécessité qu'Eschine vous ait débité ses discours au sujet de la Phocide, de Thespies, de l'Eubée, ou parcequ'il a entendu de la bouche même de Philippe la promesse qu'il devait réaliser en leur faveur, ou parceque, fasciné par la modération habituelle du prince, il s'attendait à le voir agir ainsi. Point de milieu; or, dans l'un et l'autre cas, Eschine doit porter à Philippe la haine la plus vive. Pourquoi? c'est qu'autant qu'il a dépendu de celui-ci, il se trouve dans la position la plus cruelle, la plus humiliante : il vous a trompés; il est déshonoré; on le juge digne de mort; et, si l'on eût fait ce qui convient, il y a longtemps qu'on l'eût accusé comme criminel d'État : mais, grâce à votre mansuétude, il en est quitte pour rendre ses comptes, et encore quand il lui plaît. Est-il donc quelqu'un qui l'ait entendu élever la voix contre Philippe, dévoiler sa perfidie par un mot, un seul mot? Non; et même, dans Athènes entière, le premier venu accusera plus volontiers ce prince, sans en avoir reçu aucune offense personnelle. Pour moi, je désirerais qu'Eschine, s'il est demeuré incorruptible, vous dît : « Athéniens, faites de moi ce que vous voudrez : j'ai cru, j'ai été abusé, j'ai failli, je l'avoue. Mais, ô mes concitoyens! tenez-vous en garde contre Philippe : c'est un perfide, un imposteur, un méchant. Ne voyez-vous pas tout le mal qu'il m'a fait, et comme il m'a joué? » Ni vous ni moi n'entendons de telles paroles. Pourquoi? parceque sa foi n'a pas été surprise, parcequ'il avait reçu le salaire de ses harangues, le loyer de sa trahison; parcequ'il est devenu pour Philippe un bon, un utile, un fidèle mercenaire; pour Athènes, un traître comme député, comme citoyen, un criminel enfin digne de mille morts!

Mais d'autres preuves encore établissent clairement qu'il s'est fait payer ses discours. Il vint ici dernièrement des Thessaliens, et avec eux des députés de Philippe, vous

demander pour ce prince la reconnaissance du titre d'Amphictyon. Pour qui surtout l'opposition était-elle alors une convenance? pour Eschine. La raison, c'est que Philippe avait exécuté tout le contraire de ce qu'Eschine avait annoncé. Philippe, avait-il dit, fortifiera Thespies et Platée; il ne ruinera pas la Phocide; il réprimera, en votre faveur, les prétentions hautaines des Thébains : et Philippe a rendu Thèbes trop puissante; il a frappé à mort la Phocide; loin de relever les murs de Platée, de Thespies, il a fait esclaves les habitants de Coronée et d'Orchomène. Où trouver contradiction plus frappante? Eschine toutefois n'ouvrit pas la bouche, ne prononça pas un mot d'opposition. Étrange conduite! eh bien! son crime n'est pas encore là. Seul entre tous les Athéniens, il appuya la députation; et, ce que n'osa pas faire l'infâme Philocrate, l'homme que voilà, Eschine, l'a fait! Vos clameurs l'interrompaient, et vous refusiez de l'entendre : alors il descend de la tribune, et, signalant son zèle pour Philippe aux yeux de ses ambassadeurs, « Parmi tant de criards, bien peu, dans l'occasion, voudraient combattre », disait, vous vous le rappelez, cet admirable guerrier. Grands Dieux!

De plus, si nous ne pouvions nullement prouver que les députés sont nantis d'un salaire, si leur vénalité n'était point patente, il faudrait recourir aux informations, aux épreuves juridiques. Mais, si, plus d'une fois, Philocrate en est publiquement convenu; si même il vous l'a démontré par les blés qu'il vendait, par ses constructions, par la déclaration que, même sans être élu, il irait en Macédoine; par les bois qu'il transportait, par l'or qu'il échangeait ouvertement sur les comptoirs, niera-t-il sa corruption, après de telles preuves? Or, où est l'insensé qui, pour enrichir un Philocrate à ses propres périls, au prix de son honneur, lorsqu'il peut se ranger parmi les citoyens intègres, aimerait mieux déclarer la guerre à ceux-ci, et se faire condamner comme auxiliaire du premier? Examinez

bien tous ces faits, ô Athéniens! vous y reconnaîtrez la vive empreinte de la vénalité d'Eschine.

Voulez-vous un autre indice, tout récent et non moins fort, de son marché avec Philippe? écoutez. Dernièrement, vous le savez, quand Hypéride accusait Philocrate comme criminel d'État, je m'avançai, et je dis qu'une difficulté m'embarrassait dans ce procès politique. « Comment Philocrate serait-il seul justiciable de tant de graves prévarications? comment les neuf autres députés n'y auraient-ils aucune part? Cela n'est pas, ajoutai-je; l'accusé n'eût rien pu par lui-même; il faut qu'il ait été secondé par quelques collègues. Mais n'accusons, ne déchargeons personne, et laissons aux coupables et aux innocents le soin de se faire connaître. Que celui donc qui le voudra se lève, qu'il comparaisse, qu'il proteste contre toute participation, contre toute adhésion aux crimes de Philocrate : je délie celui qui le fera. » Vous vous rappelez sans doute ce défi. Eh bien! pas un ne parut, pas un ne se montra. Les autres, du moins, avaient chacun leur prétexte : celui-ci avait rendu ses comptes, celui-là était absent, un autre avait un gendre en Macédoine [1]. Eschine, qu'eût-il allégué? rien. Mais il s'est si bien vendu, corps et ame; il s'est tellement fait le stipendié de Philippe pour le passé; absous aujourd'hui, il laisse percer à tel point l'intention d'être encore à lui, de vous trahir encore dans l'avenir, que, quand vous lui pardonneriez de n'avoir pas même avancé une parole contre ce prince, il ne se pardonnerait point de lui causer un seul déplaisir, dût-il se couvrir d'opprobre, dût-il être remis en jugement, dût-il souffrir mille maux parmi ses concitoyens. Mais pourquoi cette société avec Philocrate? pourquoi tant de sollicitude à son sujet? Supposons à ce député d'éclatants succès et d'utiles services : il avouait avoir été payé à l'oc-

[1] Ce député était Phrynon. Il avait fait de Philippe son gendre *en lui livrant son propre fils* (Scolie d'un man. de Bavière). Voy. aussi Ulpien.

casion de sa mission; dès lors, le fuir, éviter les soupçons, protester pour soi-même, tel était le devoir d'un député intègre : or, ce devoir, Eschine ne l'a point rempli. Tout cela n'est-il pas clair, Athéniens? tout cela ne dit-il pas, ne proclame-t-il pas qu'Eschine a reçu de l'argent, que c'est l'argent qui perpétue sa funeste influence, et non la sottise, non l'ignorance, non la mauvaise fortune? — Et quel témoin dépose que j'ai accepté des présents? — C'est ici que brille sa défense. Les faits, Eschine, l'attestent, les faits, de tous les témoignages le plus irrécusable. Leur reprocheras-tu d'avoir modifié leur caractère au gré de la séduction ou de la complaisance? non : tels tu les as produits lorsque tu trahissais, tels ils se montrent quand on les interroge. Au témoignage des faits, ajoute celui que tu vas rendre contre toi-même. Oui, approche et réponds; certes, tu ne t'en défendras pas en alléguant de l'inexpérience. Gagneur de procès nouveaux, dans lesquels tu soutiens, en un temps limité, sans le secours d'aucun témoin, des accusations, image des fictions de la scène, tu possèdes, le fait est clair, une aptitude universelle [1].

De toutes les étranges et criminelles démarches d'Eschine, il n'en est pas, à mon sens, de plus révoltante que la suivante; il n'en est pas qui le convainque d'une corruption plus flagrante, qui saisisse mieux sa vénalité sur le fait. Vous députiez vers Philippe une nouvelle et troisième ambassade, au sujet des brillantes et magnifiques espérances dont cet orateur avait été l'organe; vous nous aviez nommés, lui et moi, avec la plupart des membres de la députation précédente. Je m'avançai aussitôt, et refusai cette mission. Plusieurs s'animaient et me criaient de partir; je persistai dans mon refus. Eschine avait accepté. L'assemblée se sépare, les députés se réunissent, et délibèrent sur le choix de celui qu'ils laisseront ici : car, dans

[1] Allusion au procès de Timarque.

l'attente du résultat, et vu l'incertitude de l'avenir, des groupes de toutes les opinions s'étaient formés et conversaient vivement sur la place publique. Les députés craignaient qu'on ne fît tout à coup une convocation extraordinaire, qu'instruits par moi de la vérité, vous ne prissiez sur les Phocidiens une résolution convenable, et que Philippe ne manquât sa proie. En effet, un seul décret émané de vous, la plus faible espérance entrevue du côté d'Athènes, les aurait sauvés. Impossible à Philippe, oui, impossible de tenir plus longtemps, si l'on ne vous eût trompés. Il ne trouvait plus de blé dans un pays resté inculte à cause de la guerre; et il ne pouvait en faire transporter, puisque vos vaisseaux étaient là, maîtres de la mer. Les villes de la Phocide, nombreuses, difficiles à réduire, exigeaient du temps et des siéges en règle: qu'importe qu'il en eût pris une par jour? il y en avait vingt-deux! Par toutes ces raisons, et pour le maintien des mesures que la perfidie vous avait surprises, c'est Eschine qu'ils vous laissèrent. Mais se démettre sans proposer d'excuse! c'eût été soulever de graves soupçons. « Que dis-tu? quoi! tu ne pars pas! tu repousses la mission de nous assurer tant de grands avantages, toi, leur proclamateur! » Non, il fallait rester. Comment faire? il prétexte une maladie. Son frère prend avec lui le médecin Exékestos, se présente au Conseil, jure qu'Eschine est malade, et se fait élire à sa place.

Cependant, cinq ou six jours après, c'en était fait des Phocidiens, et Eschine voit consommer son marché comme un marché ordinaire. Dercylos, qui revenait sur ses pas, arrive de Chalcis, et annonce à notre assemblée du Pirée qu'il n'y a plus de Phocide. A cette nouvelle, ô Athéniens! vous faites votre devoir, vous gémissez sur tant d'infortunés, et, tremblants pour vous-mêmes, vous décrétez le transport des enfants et des femmes hors des campagnes, la réparation des forts, une construction pour protéger le Pirée, la célébration des sacrifices d'Hercule dans la ville. Que fait alors,

dans Athènes troublée et épouvantée, le sage, l'habile, le sonore Eschine? Il part en ambassade vers l'auteur de tant de maux; il part sans mandat du Conseil ni du Peuple, sans considérer ni la maladie si bien constatée, prétexte de sa démission, ni le choix d'un remplaçant, ni la mort dont la loi punit un tel crime, ni l'absurdité révoltante de traverser Thèbes et l'armée thébaine, maîtresse de la Béotie entière et de la Phocide, après avoir publié que les Thébains avaient mis sa tête à prix; il part oubliant tout, négligeant tout, tant son salaire le pousse, tant la curée le frappe de vertige!

A cette coupable démarche il mit le comble, à son arrivée près du prince, par une conduite plus affreuse encore. Vous tous ici assemblés, vous étiez, avec Athènes entière, si profondément affectés du désastre de la Phocide infortunée, que, suspendant l'exercice de votre droit héréditaire d'être représentés aux jeux pythiques, vous n'y envoyâtes ni théores choisis dans le Conseil, ni thesmothètes. Et lui, il assistait aux banquets et aux sacrifices par lesquels Philippe et les Thébains célébraient les résultats de la guerre; il prenait part aux libations et aux actions de grâces du prince pour la destruction des remparts, des campagnes, des armes de vos alliés; couronné de fleurs, à son exemple, il chantait avec lui l'hymne triomphal, il buvait à sa prospérité. Et ici, son récit ne peut différer du mien. Les détails concernant sa démission sont consignés dans vos archives du temple de Cybèle, confiées à un officier public; et l'on y a inscrit l'arrêté qui ordonne d'effacer le nom d'Eschine. Pour sa conduite auprès du monarque, elle va être attestée par ses collègues, par des témoins oculaires qui me l'ont racontée: car je n'étais pas de l'ambassade, ayant refusé. — Lis l'arrêté avec l'acte de démission, et appelle les témoins. (*Lecture de pièces. Déposition.*)

A votre avis, Athéniens, que demandaient aux dieux, par ces libations, Thèbes et Philippe? n'est-ce pas la supériorité militaire, n'est-ce pas la victoire pour eux et leurs

alliés? n'est-ce pas le contraire pour les alliés des Phocidiens? Donc, leurs vœux étaient, dans la bouche de l'accusé, des imprécations contre la patrie, imprécations que vous ferez aujourd'hui retomber sur sa tête!

Ainsi, son départ était une contravention à la loi qui prononce la mort contre un pareil crime; à son arrivée, il a encore fait ostensiblement des actes qui méritent la mort; et, dans l'ambassade précédente, la mort aurait été le digne prix de sa conduite. Examinez, d'après cela, quelle sera la peine assez haute pour paraître au niveau de tant d'attentats. Quelle honte, en effet, ô Athéniens! si vous, qui, dans l'assemblée nationale, condamnez tous les événements nés de la paix, refusez de participer aux décisions amphictyoniques, et montrez à Philippe un amer dépit et des soupçons, parceque tant d'actes impies et atroces blessent la justice et vos intérêts, si, dis-je, entrés au tribunal pour juger des comptes sur ces mêmes faits, sous la garantie d'un serment prononcé au nom de la République, vous renvoyez absous l'auteur de tant de calamités, le traître pris par vous en flagrant délit! Est-il un Athénien, est-il un Hellène qui ne se levât contre vous, s'il vous voyait, d'une part, furieux contre Philippe, qui, pour substituer la paix à la guerre, a acheté, chose très excusable, les intérêts de la Grèce des marchands qui les vendent; de l'autre, faisant grâce à l'infâme qui vous a livrés, lorsque les lois infligent les derniers supplices à de tels coupables?

On ira peut-être jusqu'à dire que ce serait une cause de rupture avec Philippe, de condamner les négociateurs de la paix. En supposant cette objection fondée, je chercherais en vain un plus fort grief contre Eschine. En effet, si le prince qui a prodigué son or afin d'obtenir la paix est devenu assez puissant, assez redoutable pour vous réduire à capter ses bonnes grâces, au mépris de vos serments et de vos droits, par quel supplice les auteurs d'un tel résultat satisferont-ils la vindicte publique? Mais je vais plus loin,

et j'espère démontrer que, selon toutes les apparences, cette condamnation sera plutôt le principe d'une amitié avantageuse pour nous. Philippe, sachez-le bien, hommes d'Athènes, ne méprise point votre République; et, s'il vous préfère les Thébains, ce n'est pas qu'il vous croie des amis moins utiles : mais les traîtres lui ont donné des renseignements que je leur reprochai un jour devant vous, à la face de la nation, et qu'aucun d'eux n'osa nier; ils lui ont dit : « Le peuple, remuante multitude, est chose inconstante, irréfléchie à l'excès; c'est la vague qu'un souffle capricieux agite en désordre sur les mers : l'un vient, l'autre s'en va, aucun n'a souci ni mémoire de la chose publique. Il faut donc que vous ayez dans Athènes quelques amis qui, à chaque occasion, travailleront pour vous et règleront tout à votre gré. Procurez-vous cet appui, et, parmi les Athéniens, vous ferez sans peine tout plier sous votre bon plaisir. » Si donc Philippe avait ouï dire qu'immédiatement après leur retour, les citoyens qui lui avaient tenu ce langage venaient d'être livrés au supplice, il aurait, je n'en doute pas, imité le roi de Perse. Et qu'a fait ce prince? Il avait donné, dit-on, quarante talents à Timagoras, qui l'avait abusé sur son crédit; mais, lorsqu'il sut que vous l'aviez mis à mort, et que, loin de réaliser ses promesses, Timagoras n'avait pu même garantir ses jours, il reconnut que celui qu'il avait honoré de ses dons ne disposait pas des événements. En conséquence, il rangea parmi les cités alliées et amies de son empire notre ville d'Amphipolis, qu'il avait asservie; et, par la suite, il ne donna plus d'argent à personne. Ainsi aurait agi Philippe, s'il eût appris le châtiment de quelque député; ainsi agira-t-il, s'il l'apprend. Mais, s'il les voit écoutés, applaudis par vous, s'il les voit accuser leurs concitoyens, que fera-t-il? Cherchera-t-il à dépenser beaucoup, pouvant faire peu de frais? Voudra-t-il étendre ses services sur tous les Athéniens, pouvant se borner à deux ou trois? Ce serait folie! Même au peuple de Thèbes

Philippe n'a pas spontanément fait du bien, il s'en faut de beaucoup; ce fut une députation qui l'y détermina; et voici comment. Il vint près de lui des ambassadeurs thébains, tandis que nous y étions par vos ordres. Le prince voulut leur donner de l'argent, beaucoup d'argent, ont-ils dit. Ils repoussèrent ses largesses. Plus tard, dans un festin, à la suite d'un sacrifice, Philippe, buvant avec eux et les comblant de caresses, leur prodigua des offres d'une espèce différente : des captifs, du butin, enfin des coupes d'or et d'argent. La légation thébaine rejeta tout, et garda son indépendance. Philon, l'un de ses membres, fit, pour terminer, une réponse qui serait mieux placée dans la bouche des représentants d'Athènes que de Thèbes. «Prince, dit-il, les dispositions généreuses et amies que tu nous montres nous sont douces et chères : mais nous n'avons pas besoin de ces dons pour être tes amis et tes hôtes. C'est aux intérêts qui se débattent maintenant dans notre patrie que nous te prions d'appliquer ta bienveillance. Fais quelque chose qui soit digne de toi et de Thèbes : à ce prix, tous les Thébains et leurs députés sont à Philippe. »

Or, examinez ce qui est résulté de là pour les Thébains, et apprenez de la vérité même combien il importe de ne pas vendre les intérêts de la patrie. Thèbes obtint d'abord la paix dans un temps où, fatiguée, épuisée par la guerre, elle succombait; puis la ruine totale de la Phocide, son ennemie, la destruction de toutes ses villes, de tous ses forts. Est-ce là tout? non, par Jupiter! ajoutez Orchomène, Coronée, Corsies[1], Tilphossée, et du territoire phocidien tout ce qu'elle a voulu. Voilà ce qu'ont gagné les Thébains à la paix; et, sans doute, ils n'auraient jamais élevé leurs

[1] Ni Estienne ni Strabon ne mentionnent une ville du nom de Corsies. — Auger met Tilphossée en Thessalie dans sa note, et en Béotie dans son Dictionnaire Géographique. Strabon, liv. IX, parle du mont Tilphossios, comme situé dans le voisinage du lac Copaïs; de la fontaine Tilphossa, et de Tilphossium, ville de la même contrée.

vœux plus haut. Et leurs députés, qu'ont-ils gagné? rien, que l'honneur d'avoir servi leur patrie : récompense auguste et sainte aux yeux de quiconque estime cette vertu et cette gloire dont nos traîtres ont trafiqué!

Maintenant, qu'est-ce que la paix a valu à la République d'Athènes et aux députés d'Athènes? Établissons ce parallèle, et voyons s'il y a parité. Athènes a perdu tous ses domaines, tous ses alliés; elle a juré à Philippe d'arrêter toute expédition tentée dans le but de les lui rendre, de voir un odieux ennemi dans quiconque entreprendrait cette restitution, et, dans son propre spoliateur, un allié, un ami. Telle fut, en effet, la motion appuyée par Eschine, et présentée par Philocrate, son complice. Vainqueur, le premier jour, je vous avais déterminés à confirmer la décision des alliés, en présence des ambassadeurs de Philippe, mandés par vous. Mais l'accusé, à force de chicanes, renvoya la délibération au lendemain, et fit adopter le projet de Philocrate, qui contient ces dispositions et beaucoup d'autres encore plus révoltantes. Voilà ce que la paix a rapporté à la République : imaginez, s'il est possible, une plus grande infamie! Venons aux députés, auteurs de ces manœuvres. Je supprime tout ce que vous avez vu de vos yeux, blés, bois, maisons : ils ont acquis, dans le pays de nos alliés proscrits, de vastes possessions, des terres considérables, qui rapportent à Philocrate un talent, et trente mines à Eschine. Or, n'est-il pas affreux, n'est-il pas déplorable, ô Athéniens! que vos représentants se soient enrichis du désastre de vos alliés; que la même paix qui a tué un peuple uni à la nation qui les avait envoyés, détaché d'elle ses domaines, et substitué la honte à tant de gloire, ait produit aux députés traîtres à cette même nation, revenus, aisance, propriétés, richesses, en échange de l'extrême misère? — Appelle les Olynthiens qui doivent déposer en faveur de cette vérité. (*Déposition.*)

Je ne serais pas étonné qu'Eschine poussât l'audace jus-

qu'à dire : Une paix honorable, une paix telle que la voulait Démosthène, était devenue impossible par les fautes de nos généraux. S'il parle ainsi, au nom des Dieux, n'oubliez point de lui adresser cette question : Est-ce d'une autre république, est-ce d'Athènes qu'il était le mandataire? Dans le premier cas, s'il dit que cette république avait pour elle la victoire et de bons généraux, il a pu recevoir des présents. Dans le second, pourquoi le voyons-nous comblé de récompenses pour les mêmes négociations qui ont dépouillé la ville qui l'avait envoyé? Avec un peu de justice, même sort aurait uni et république et représentants : loin de là, Athènes s'est ruinée, Eschine s'est enrichi!

Pesez encore cette considération, ô Athéniens! La Phocide avait-elle sur Thèbes plus d'avantages à la guerre, que Philippe sur vous? Pour moi, je prononce en faveur de la Phocide. Elle possédait Orchomène, Coronée, Tilphossée; elle avait dégagé ses troupes assiégées dans Néones [1], tué à l'ennemi deux cent soixante-dix hommes sur le mont Hédylée, où elle érigea un trophée; elle avait vaincu dans un combat de cavalerie; Thèbes enfin était accablée d'un déluge de maux. Tel n'était pas votre sort; tel ne soit-il jamais! Ce qu'avait de plus fâcheux votre guerre contre Philippe, c'était de ne pouvoir l'attaquer lorsque vous le vouliez; du reste, vous étiez entièrement à l'abri de ses coups. Pourquoi donc la paix a-t-elle rendu d'anciennes possessions, et partagé, par surcroît, celles de l'ennemi, aux Thébains, foulés par la guerre? Pourquoi cette même paix vous a-t-elle enlevé, ô Athéniens! jusqu'aux domaines que la guerre vous avait laissés? C'est que Thèbes n'a pas été trahie par ses députés; c'est que, par les siens, Athènes a été vendue. Cependant, par Jupiter! Eschine dira que la guerre avait écrasé vos alliés. Mais, par ce qui suit, vous connaîtrez encore mieux la vérité des faits.

[1] Néones, ville de Phocide, près du mont Parnasse. Hédylée, montagne du même pays.

Lorsque cette paix de Philocrate, appuyée par l'accusé, eut été conclue, lorsque les envoyés de Philippe furent repartis avec nos serments, rien n'était encore perdu sans ressource : le traité, il est vrai, n'était ni honorable, ni digne de la République; mais nous devions recevoir de merveilleux dédommagements. Je vous demandais un ordre de départ, je pressais mes collègues de s'embarquer au plus tôt pour l'Hellespont, de ne rien négliger, de ne pas laisser Philippe, dans l'intervalle, s'emparer de quelque place de ces contrées, persuadé que tout ce qui est pris durant les négociations de la paix est perdu pour le parti qui s'endort. Aucun peuple, en effet, déterminé à la paix pour un bien général, n'a jamais voulu recommencer la guerre pour réparer quelques négligences; et le conquérant garde ses dernières usurpations. D'ailleurs, notre voyage par mer assurait, dans ma pensée, deux avantages à la République. Présents sur les lieux et faisant prêter serment à Philippe, d'après le décret, ou nous l'aurions obligé de rendre ce qu'il avait pris à notre patrie, et de ne pas toucher au reste; ou, s'il ne l'eût point fait, nous vous l'aurions mandé sur-le-champ. Par là, instruits de son avidité et de sa mauvaise foi dans des objets éloignés et moins essentiels, vous ne lui auriez pas abandonné deux postes voisins et importants, la Phocide et les Thermopyles. Par là encore, Philippe n'ayant pas fait cet envahissement, et Athènes n'ayant pas donné dans le piége, vous auriez été à l'abri de toute crainte, et lui-même vous aurait donné satisfaction. Et mes conjectures étaient fondées. Car, si la Phocide était, comme alors, debout et maîtresse des Thermopyles, ce prince ne pourrait lever sur vous une main menaçante, pour vous forcer à céder vos droits. Sans passage sur terre, sans supériorité maritime, il n'aurait pu pénétrer dans l'Attique; et, s'il eût refusé de vous faire justice, vous pouviez à l'instant lui fermer tous les ports, l'appauvrir, le bloquer, lui couper toutes ses ressources. Ainsi, c'est

Philippe, ce n'est pas Athènes qui eût fléchi pour posséder les avantages de la paix.

Et ces réflexions, je ne viens pas aujourd'hui les régler sur l'événement, ni m'en prévaloir après coup; dès lors, je les faisais, je lisais pour vous dans l'avenir, j'avertissais mes collègues : en voici la preuve. Le Peuple n'avait plus à s'assembler, puisque tout était décidé; les députés n'étaient point partis, et perdaient ici leur temps. Alors, comme membre du Conseil, que le Peuple avait chargé de régler le départ, je propose, par un arrêté, que l'ambassade parte au plus tôt, et se rende, escortée du général Proxénos, sur les lieux où elle apprendra la présence de Philippe. Tels étaient les termes mêmes de cet acte, qu'on va lire, (*Lecture de l'arrêté du Conseil.*)

J'entraînai donc mes collègues malgré eux, comme le prouvera nettement leur conduite postérieure. Arrivés à Oréos, et réunis au général, au lieu de s'embarquer, conformément à leurs instructions, ils parcoururent un long circuit; et, avant d'arriver en Macédoine, nous avions déjà dépensé vingt-trois jours; nous restâmes longtemps à Pella, inactifs et attendant Philippe; de sorte que cinquante journées forment le total de ce voyage. Que se passait-il alors? A la faveur de l'état de paix, Doriskos, les Forts de Thrace [1], Mont-Sacré, tout se rangeait sous la loi du monarque; et moi, je ne cessais de murmurer, de protester, d'abord par l'exposé de mon opinion devant mes collègues, ensuite

[1] Doriskos, ville athénienne en Thrace, près de laquelle Xerxès avait fait la revue de son armée. — Les mots Θράκης τὰ ἐπὶ Τειχῶν, sur lesquels les éditeurs varient, désignent une partie de la Thrace, peu connue, qui, d'après Ulpien, paraît avoir été couverte de forteresses. Reiske la compare aux *Barrières* de la Belgique. Le Piémont a aussi ses *Barricades;* et le mot *Fort* entre dans la désignation de beaucoup de localités modernes. Wolf traduit Τειχῶν par *Muros*. — Mont-Sacré, forteresse voisine de la mer, au N., et assez près de la Chersonèse de Thrace. Auj., encore, *Monte Sacro*.

par les leçons qui éclairent l'ignorance, enfin par les reproches qu'on lance aux scélérats, aux perfides qui se sont vendus. Celui qui me contredisait avec éclat, celui qui combattait tous mes avis, tous vos ordres, c'était Eschine. Les autres députés pensaient-ils tous comme lui? vous le saurez bientôt. Je ne parle d'aucun d'eux, je ne les accuse pas encore. N'en forçons pas un seul à prouver aujourd'hui sa probité; qu'ils le fassent spontanément, et poussés par leur seule innocence.

Ainsi, honte, crime, vénalité, voilà ce que vous avez tous vu jusqu'ici. Quant à ceux qui y ont pris part, les faits mêmes les désigneront. Mais, du moins, pendant ce long intervalle, ont-ils pris les serments des alliés de Philippe? ont-ils rempli leurs autres devoirs? Non, mille fois non! Absents d'Athènes pendant trois mois entiers, ayant reçu de vous, pour leurs dépenses, mille drachmes, indemnité plus forte que celle qu'allouent les autres républiques, ils n'ont fait jurer le traité à aucun peuple, ni à leur départ, ni à leur retour. Seulement, dans une auberge située en face du temple des Dioscures, et connue de ceux d'entre vous qui ont fait le voyage de Phères, ils ont reçu la parole de Philippe, lorsque déjà il marchait sur l'Attique, à la tête d'une armée: quelle honte, quel affront pour vous, hommes d'Athènes! Mais Philippe attachait le plus haut prix à ce que tout se passât ainsi. Comme les coupables n'avaient pu, malgré leurs efforts, exclure du traité les Aliens et les Phocidiens; comme vous aviez forcé Philocrate à effacer cette exception, et à désigner formellement *les Athéniens et les alliés d'Athènes*, Philippe ne voulait pas qu'aucun de ses alliés prêtât un serment dont ils se seraient appuyés pour ne point concourir à ses usurpations sur nous; il ne voulait pas donner des témoins aux engagements par lesquels il obtenait la paix; il ne voulait pas qu'il fût démontré à tous que la République Athénienne était loin de traiter comme vaincue, que c'était Philippe qui soupirait après la paix,

Philippe qui, à force de promesses, recevait la paix d'Athènes. Pour prévenir toutes ces indiscrétions, il jugeait à propos que nos députés ne se rendissent nulle part : coupable complaisance qu'ils accordèrent, en affichant pour lui le zèle le plus servile! Or, s'ils sont convaincus de tous ces délits, perte de temps, abandon des Forts de Thrace, refus d'agir d'après vos ordres et vos intérêts, rapports mensongers, peuvent-ils être absous par des juges prudents et fidèles à leur parole? Eh bien! pour vérifier mes assertions, qu'on lise d'abord le décret qui statue sur les serments que nous devions exiger; ensuite la lettre de Philippe, puis le décret de Philocrate, enfin celui du Peuple. (*Lecture des décrets et de la lettre.*)

Pour preuve que, si l'on eût voulu m'en croire, et suivre les instructions émanées du Peuple, nous aurions atteint Philippe dans l'Hellespont, appelle les témoins qui étaient sur les lieux. (*Déposition des témoins.*)

Lis aussi une autre déposition, la réponse du prince à Euclide, que vous connaissez, et qui vint après nous. (*Lecture de la déposition.*)

Prouvons maintenant que les députés ne peuvent nier d'avoir servi, en tout, la cause de Philippe. A notre départ pour les négociations de la paix, objet de la première ambassade, vous fîtes prendre les devants à un héraut pour assurer notre marche. A peine arrivés à Oréos, les députés, sans attendre le héraut, sans perdre un moment, se rendirent par mer dans Alos, ville assiégée, se dirigèrent de là vers Parménion qui l'attaquait, parvinrent à Pagases à travers l'armée ennemie, et, avançant toujours, ne furent joints qu'à Larisse par le héraut [1] : tant ils mettaient alors d'ardeur et de précipitation dans leur course! Et, lorsque la paix était arrêtée, et la sécurité du voyage entière, lorsque vous ordonniez de se hâter, il ne leur est venu à l'esprit

[1] Alos, Pagases et Larisse, villes de Thessalie.

ni d'accélérer leur marche, ni de se mettre en mer! Pourquoi cette différence? c'est que l'intérêt de Philippe exigeait, dans le premier cas, la paix la plus expéditive, et dans le second, l'intervalle le plus prolongé entre les stipulations et les serments. — Prends encore la déposition qui attestera ce que j'avance. (*Lecture de la déposition.*)

Dans la même route, s'arrêter quand vous réclamiez toute leur célérité, s'élancer lorsque, pour faire les premiers pas, il convenait d'attendre le héraut: est-il rien qui convainque mieux ces hommes d'avoir été en tout les agents de Philippe?

Ce séjour, ce temps passé à Pella, comment l'avons-nous employé l'un et l'autre? Moi, je cherchais nos captifs, je travaillais à leur rachat, j'y dépensais mon argent, je demandais au prince leur liberté, à la place des dons qu'il nous offrait: fidèle à lui-même, que faisait Eschine? je le dirai tout à l'heure. Mais qu'est-ce que cette offre de présents, faite en commun par Philippe? car c'est un point que vous devez aussi connaître. Philippe, par ses envoyés, sonda chacun de nous en particulier, fit sonner l'or à nos oreilles, offrit beaucoup d'or, ô Athéniens! Il échoua auprès d'un député (ce n'est pas à moi à me nommer; les faits lèveront ce voile): alors il crut que des dons en masse seraient reçus par tous sans défiance, et que la moindre participation à des largesses communes servirait de sauvegarde aux députés vendus. De là, ces dons qui avaient l'hospitalité pour prétexte. Mon refus augmenta la part des autres dans cette nouvelle distribution. Pour Philippe, quand je lui demandais de reporter sa générosité sur les prisonniers, ne pouvant décemment ni me refuser, ni répondre que tel et tel député avaient reçu, ni paraître craindre la dépense, il éluda ma prière sans la rejeter, et remit le renvoi des captifs aux Panathénées. — Lis la déposition d'Apollophane, puis celle des autres témoins. (*Lecture des dépositions.*)

Parlons maintenant des captifs que j'ai moi-même rachetés avant l'arrivée de Philippe, pendant notre séjour à Pella. Quelques-uns, relâchés sous caution, n'espérant plus, je crois, fléchir le prince, me dirent : « Nous aimons mieux nous racheter nous-mêmes que d'avoir cette obligation au Macédonien ». Ils m'empruntèrent donc, celui-ci trois mines, celui-là cinq; d'autres, une rançon complète. Mais, lorsque Philippe eut promis de renvoyer le reste des prisonniers, rassemblant ceux à qui j'avais prêté, je leur rappelai ce qui s'était passé entre nous; et, pour que des citoyens pauvres, rachetés à leurs dépens, n'eussent pas à se repentir de leur précipitation, tandis que leurs compagnons s'attendaient à être affranchis par le prince, je leur fis la remise de mes avances. — Lis les dépositions qui le prouvent. (*Lecture des dépositions.*)

Telles sont les sommes dont j'ai fait présent à des citoyens malheureux. Eschine me dira dans sa défense : « Pourquoi, ô Démosthène! toi, à qui mes paroles en faveur de la motion de Philocrate ont révélé, dis-tu, toutes nos manœuvres, as-tu encore rempli avec nous l'ambassade des serments? pourquoi ne l'as-tu pas refusée? » Rappelez-vous alors que j'avais promis aux prisonniers que j'ai rachetés de revenir avec les rançons, de me vouer tout entier à leur délivrance. Quel crime de manquer à une telle parole, d'abandonner d'infortunés compatriotes! Quelle inconvenance, quelle témérité d'errer, démissionnaire et sans titre, en pays ennemi! N'eût été pour rendre des Athéniens à leur patrie, que je meure dans l'exil et avant le temps, si, à quelque prix que ce soit, je fusse parti avec de tels collègues! Voici ma preuve : élu deux fois pour la troisième mission, j'ai deux fois refusé; et, dans le second voyage, ma conduite a été en tout l'opposé de la leur. Ainsi, les opérations qui, dans cette ambassade, dépendaient de moi seul, ont pris pour vous une tournure favorable; mais, chaque fois que le nombre a prévalu, vous avez succombé.

Cependant, si j'avais été cru, tout aurait également prospéré; et moi qui, pour mériter votre estime, donnais de l'or, tandis que je voyais d'autres en recevoir, n'aurais-je pas, à moins d'être un misérable fou, préféré le double avantage de ne rien dépenser, et d'être beaucoup plus utile à la République? Oui, Athéniens, oui, je l'aurais préféré; mais, croyez-moi, il fallait céder au nombre!

A ma conduite opposez celle d'Eschine et de Philocrate: la lumière jaillira de ce parallèle. D'abord, ils ont exclu du traité la Phocide, les Aliens et Kersobleptès, au mépris de votre décret, au mépris des promesses que vous aviez reçues. Ils ont ensuite entrepris d'ébranler, de fausser la décision qui fixait notre mandat. Ce n'est pas tout: ils ont inscrit, dans le traité, les Cardiens comme alliés de Philippe, décidé que ma lettre au Peuple Athénien ne partirait pas, expédié des messages qui ne contenaient pas une vérité. Et, après cela, parceque je flétrissais leur conduite, où je voyais non-seulement de l'opprobre, mais le danger d'être entraîné dans leur perte, ce loyal citoyen ose dire que j'avais promis à Philippe de détruire votre démocratie, lui qui, pendant le cours de l'ambassade, n'a cessé d'avoir avec Philippe de secrètes entrevues! Je ne citerai qu'un fait. Une nuit (je n'y étais pas), Dercylos prenant avec lui mon propre esclave, observait Eschine dans la ville de Phères: il le surprit sortant de l'habitation du monarque, recommanda à l'esclave de me l'annoncer et de s'en souvenir lui-même. Enfin, à notre départ, cet imprudent, ce pervers eut avec Philippe un tête-à-tête d'un jour et d'une nuit. Pour établir ce que j'avance, j'en présenterai d'abord le témoignage écrit, et sous ma propre responsabilité; ensuite j'interpellerai chacun de mes collègues, et le réduirai à l'alternative ou d'attester le fait, ou de jurer qu'il l'ignore. S'ils protestent devant vous, je mettrai à nu leur parjure. (*Lecture de la Déposition.*)

Vous avez vu quelles peines, quelles tracasseries m'ont

poursuivi durant tout notre voyage. Imaginez, en effet, ce qu'ils ont fait en Macédoine près du distributeur de largesses, puisque, dans Athènes, devant vous-mêmes, qui pouvez punir aussi bien que récompenser, ils agissent comme vous voyez. Je vais rassembler tous les griefs produits jusqu'à présent; on verra que j'ai rempli tout ce que promettait le commencement de ce discours. J'ai démontré, non par des mots, mais par le témoignage des faits, que le rapport d'Eschine n'était qu'un long mensonge, et qu'il vous a joués. J'ai démontré que, par l'illusion de ses promesses empressées, il a fermé vos oreilles aux vérités que je vous offrais; qu'il ne vous a conseillés que pour votre ruine; qu'il a traversé le projet de paix qui embrassait les alliés, et secondé celui de Philocrate; qu'il a perdu assez de temps pour que vous ne pussiez marcher au secours des Phocidiens, quand même vous l'auriez voulu; que, dans le cours de l'ambassade, il s'est livré à cent autres coupables manœuvres, livrant tout, vendant tout, recevant de l'or, épuisant toutes les perfidies. Voilà ce qu'annonçaient mes premières paroles, voilà ce que j'ai prouvé. Ma conclusion sera très simple. Vous avez juré de prononcer d'après les lois, d'après les décrets du Peuple et du Conseil : lois, décrets, droits de la patrie, Eschine est convaincu d'avoir tout violé dans son ambassade : pour être conséquent, le tribunal doit donc le condamner.

Fût-il innocent sur tout le reste, il existe deux faits pour lesquels il mérite la mort. Ce n'est pas seulement la Phocide, c'est encore la Thrace qu'il a livrée à Philippe. Est-il au monde deux postes plus utiles à Athènes que les Thermopyles sur terre, et l'Hellespont sur mer? Par un infâme marché, les députés les ont vendus l'un et l'autre; ils en ont armé Philippe contre vous. Quel crime, sans parler du reste, que l'abandon de la Thrace et de ses forteresses! On pourrait citer mille exemples de citoyens

qu'une telle forfaiture a menés à la mort ; et, pour ceux qui ont subi de fortes amendes, il n'est pas difficile d'en citer : Ergophile, Céphisodote, Timomaque ; plus anciennement, Ergoclès, Denys et d'autres, qu'on peut dire avoir moins nui tous ensemble à l'État que l'accusé. C'est qu'alors, ô Athéniens ! la réflexion vous faisait prévoir et prévenir de pareilles disgrâces ; maintenant, si l'outrage ne vient vous frapper chaque jour, vous y êtes insensibles. De là, votre impuissance quand vous décrétez : *Philippe laissera Kersobleptès prêter serment au traité ; Philippe n'aura pas rang parmi les Amphictyons ; les stipulations de la paix seront amendées.* Décrets dont pas un n'eût été nécessaire, si Eschine eût voulu s'embarquer et faire son devoir. Loin de là, on pouvait sauver vos domaines par une courte navigation : et il a prescrit la route de terre ; par des rapports véridiques : et il a menti !

Il va s'indigner, j'en suis prévenu, d'être le seul des orateurs qu'on oblige à rendre compte de ses paroles. Je n'examinerai point s'il ne serait pas juste de rechercher, pour ses paroles, quiconque en a fait métier et marchandise ; mais je dis : Si Eschine, simple orateur, s'est égaré dans ses raisonnements, pas de sévérité, pas de minutieux examen, mais liberté, mais indulgence ! Si, au contraire, député d'Athènes, il s'est fait payer exprès pour vous tromper, point de grâce, point de concession à cette prétention de ne pas répondre de ses discours ! Eh ! sur quoi porterait donc la responsabilité d'un ambassadeur ? Ce dont il dispose, ce ne sont ni vaisseaux, ni soldats, ni citadelles : c'est le temps, ce sont les paroles. Le temps ! si Eschine ne l'a point fait perdre traîtreusement à la République, il est innocent ; il est coupable, s'il l'a dissipé. Les paroles ! grâce, si, dans ses rapports, les siennes ont été véridiques et salutaires ; mais, si elles furent mensongères, vénales, pernicieuses, condamnation ! car le plus grand tort qu'on puisse vous faire, c'est de vous déguiser la vérité. Où sera,

en effet, le point d'appui d'un gouvernement fondé sur la parole, si cette parole n'est pas sincère? Que si, de plus, elle est payée, si elle plaide la cause de l'ennemi, comment n'y aurait-il pas péril? Pour les instants, les enlever à un État oligarchique, à une monarchie, les enlever à votre République, n'est pas crime également funeste; il y a même ici une différence énorme. Dans ces gouvernements, je vois tout s'exécuter vivement par un édit. Chez vous, dans chaque affaire, une première formalité exige que le Conseil, rapport entendu, prépare un décret; et ce corps ne se réunit extraordinairement que pour répondre à un message, à une ambassade. Il faut ensuite qu'il assemble le Peuple, et seulement le jour fixé par la loi. Là, les orateurs habiles et dévoués ont à triompher d'une opposition ignorante ou perfide. Ce n'est pas tout : lorsque le parti le plus utile s'est fait jour, lorsqu'il y a décision, il faut attendre que les citoyens pauvres se soient mis en mesure d'acquitter les charges nouvellement décrétées. Ainsi, faire perdre le temps à un gouvernement tel que le nôtre, ce n'est pas lui dérober des moments, non, c'est lui enlever toute faculté d'agir.

Tous ceux qui veulent vous donner le change ont toujours ces mots à la bouche : *On trouble la République; on entrave la bienveillance de Philippe pour la Nation.* Pour toute réponse, faisons lire les lettres de ce Philippe, et rappelons chacune des circonstances où vous fûtes trompés : vous verrez que ce titre rebattu et fastidieux de bienfaiteur n'est plus, pour le Macédonien, qu'un charlatanisme usé. (*Lecture des Lettres de Philippe.*)

Et le député si honteusement, si complétement prévaricateur va partout criant : « Que dites-vous de Démosthène, qui accuse ses collègues? » Oui, par Jupiter! bon gré, mal gré, je t'accuse, après les piéges perfides que tu as dressés devant tous mes pas; je t'accuse, placé dans l'alternative de paraître complice des attentats de l'ambassade, ou de

les dénoncer. Mais moi, ton collègue! non, non! Ta mission a été une mission de crimes; la mienne, une mission de dévouement à la patrie. Ton collègue, Eschine, c'était Philocrate; les collègues de Philocrate, c'était toi, c'était Phrynon: même conduite, mêmes vues vous unissaient tous. « Où sont nos tables, nos repas, nos communes libations? » s'écrie en tous lieux ce tragédien, comme si la rupture de ces liens sacrés était l'œuvre du juste, et non du pervers! Je vois tous les prytanes participer chaque jour aux mêmes immolations, aux mêmes repas, aux mêmes effusions saintes: les bons imitent-ils, pour cela, les méchants? non, car s'ils trouvent parmi eux un coupable, ils le dénoncent au Conseil et au Peuple. Même chose dans le Conseil: il a ses sacrifices d'installation, ses banquets. Des libations, de pieuses cérémonies réunissent nos stratéges, et presque tous les corps de l'État: eh bien! accordent-ils l'inviolabilité aux membres prévaricateurs? Loin de là, Léon accuse Timagoras, son collègue d'ambassade pendant quatre ans; Eubule accuse Tharrhex et Smicythos, ses commensaux; Conon, cet ancien général, accuse le général Adimante. Parmi eux, qui donc, ô Eschine! brisait les symboles de la confraternité? Étaient-ce les traîtres, les députés infidèles, les receveurs de présents, ou leurs accusateurs? Ah! sans doute c'étaient ceux qui violaient non seulement des obligations personnelles, mais les engagements sacrés de la patrie.

Mais, pour vous convaincre, Athéniens, que, de tous ceux qui se sont rendus auprès de Philippe avec ou sans caractère public, ces députés ont été les plus criminels, écoutez un court récit, étranger à cette ambassade. Philippe, après la prise d'Olynthe, célébrait des jeux en l'honneur de Jupiter Olympien [1]. A cette fête, à cette

[1] Et non *les jeux Olympiques*, comme l'ont entendu Olivier, Auger et le dernier traducteur de ce discours. Voyez l'*Apparatus* de Schaefer, t. II, p. 609, 610; et le *Voyage d'Anacharsis*, chap. 61. Ce même fait est rapporté par Diodore de Sicile, liv. XVI.

réunion solennelle, il avait convié tous les artistes dramatiques. Les ayant admis à sa table, et distribuant des couronnes aux vainqueurs, il voulut savoir pourquoi notre célèbre comique Satyros était le seul qui ne demandât rien : l'aurait-il soupçonné d'avarice ? le croirait-il indisposé contre lui ? Satyros, dit-on, répondit qu'il n'avait besoin d'aucun des présents que recherchaient les autres ; que cependant il solliciterait volontiers une grâce, celle qui devait le moins coûter à Philippe ; mais qu'il craignait un refus. Le monarque lui ordonne de parler, et, dans un accès de générosité, s'engage à tout accorder. « Apollophane de Pydna, reprend l'acteur, était mon hôte et mon ami. Il mourut assassiné. Ses parents, craignant pour ses filles, encore enfants, les firent passer à Olynthe, comme dans un asile sûr. Elles ont atteint l'âge nubile ; et, depuis la prise de cette ville, elles sont devenues tes captives. Je te les demande avec prières, donne-les-moi. Apprends l'usage que je ferai de ce don, si je l'obtiens : loin d'en tirer aucun profit, je doterai ces jeunes filles, je les établirai ; je ne permettrai pas qu'elles éprouvent aucun traitement indigne de leur père et de moi. » Ces paroles excitèrent parmi tous les convives de si grands applaudissements, de si vives acclamations, que Philippe ému accorda la demande, bien que cet Apollophane eût été l'un des meurtriers d'Alexandre, son frère.

A la conduite de Satyros dans ce festin, comparons celle de vos députés dans un autre repas donné en Macédoine, et voyez si elles se ressemblent. Invités chez Xénophron, fils de Phaedimos, un des Trente, ils s'y rendirent ; moi, je n'y allai point. Quand on en vint à boire, Xénophron fit entrer une Olynthienne d'une grande beauté, mais noble et pudique, comme la fin le montra. D'abord ces hommes la pressaient doucement de boire et de goûter quelques friandises, ainsi qu'Iatroclès me le raconta le lendemain. Mais, le vin échauffant par degrés leur audace,

ils lui ordonnent de se mettre à table et de chanter. Cette femme, qui ne voulait ni ne savait chanter, s'en défend avec trouble. Eschine et Phrynon déclarent que ce refus est une insulte, et qu'ils ne sauraient souffrir qu'une captive née chez un peuple réprouvé du ciel, chez les exécrables Olynthiens, fasse la fière. « Qu'on appelle un esclave! qu'on apporte un fouet! » Le serviteur vient, armé de lanières; et, par l'ordre des buveurs, trop faciles à irriter, malgré les plaintes et les larmes de l'infortunée, il déchire, il arrache sa tunique, et sillonne son dos à coups redoublés. En proie à ce cruel traitement, la femme s'élance éperdue, renverse la table, tombe aux genoux d'Iatroclès; et, si celui-ci ne la leur eût arrachée, elle aurait péri dans cette orgie; car l'ivresse de ce misérable est terrible. Mille voix redisaient cette histoire, même en Arcadie; Diophante, dont j'invoquerai ici le témoignage, vous l'a rapportée; on en parlait beaucoup en Thessalie et partout.

La conscience chargée de telles horreurs, cet infâme osera vous regarder en face, et, d'une voix retentissante, il viendra bientôt nous vanter sa vie! Ah! tant d'audace me confond! Tes juges ignorent-ils donc que tu as débuté par lire à ta mère ses formules d'initiations; qu'encore enfant, tu te vautrais parmi les ivrognes et les bacchantes; qu'ensuite, greffier subalterne, tu as, pour deux ou trois drachmes, trahi ton ministère; qu'enfin naguère encore tu jouais, aux frais d'autrui, les troisièmes rôles, trop heureux histrion surnuméraire? La voilà, ta vie; elle est connue : celle que tu décriras, qu'est-ce, sinon une imposture? O licence effrénée! voilà l'homme qui en a cité un autre devant vous pour ses désordres! Mais n'anticipons point. — Lis les dépositions que j'ai annoncées.

(*Lecture des Dépositions.*)

Convaincu, ô juges! de prévarications aussi graves et aussi nombreuses, qui renferment tous les crimes ensem-

ble, vénalité, basse adulation, imprécations que vous lui renverrez, impostures, traîtrise, tout ce qu'il y a de plus hideux, Eschine ne pourra se justifier sur aucun grief, ni produire une seule défense droite et sensée. Celle dont j'ai appris qu'il doit faire usage est très voisine de la folie : qu'importe? à défaut de solides raisons, nécessité met tout en jeu. Il dira donc, on m'en a prévenu, qu'après avoir trempé dans tous les crimes que je poursuis, approuvé tous ses projets, secondé toutes ses démarches, de complice je me suis soudain transformé en accusateur. Devant l'équité et les convenances, ce n'est pas là justifier sa conduite, c'est accuser la mienne. Si j'ai suivi son exemple, je suis coupable; mais lui, en est-il plus innocent? Oh! non. Je crois cependant devoir établir deux choses : le mensonge de l'accusé, s'il tient ce langage; la voie que la justice trace à son apologie. L'équité, la droiture veulent qu'il montre dans l'accusation ou des faits controuvés, ou des faits utiles à la République : or, il ne saurait avancer ni l'un ni l'autre. Non, les Phocidiens détruits, les Thébains fortifiés, Philippe maître des Thermopyles, ses troupes occupant l'Eubée et entreprenant sur Mégare, une paix sans ratifications, ne peuvent être présentés comme des événements heureux par celui-là même qui vous annonça jadis le contraire comme avantageux et prochain; non, il ne convaincra point de la nullité de ces faits vous qui les connaissez trop bien, vous qui les avez vus s'accomplir. Reste donc à montrer que je n'y eus aucune part.

Voulez-vous que, supprimant tout le reste, et mon opposition auprès de vous, et les tracasseries de l'ambassade, et mes luttes continuelles, je vous prouve, par le témoignage de mes collègues, que ma conduite contrasta toujours avec la leur, qu'ils ont reçu de l'argent pour vous nuire, et que j'en ai refusé? écoutez. Quel est, à votre avis, l'Athénien le plus pervers, le plus insouciant du

devoir, le plus déhonté? Tous, même en cherchant un autre nom, vous désignerez, j'en suis sûr, Philocrate. Quel est l'orateur dont l'organe répond le plus énergiquement à sa volonté, dont la voix est la plus claire, la plus sonore? c'est lui, c'est Eschine. Quel est celui auquel ils reprochent le défaut de hardiesse devant la multitude, et une timidité que j'appelle pudeur? c'est moi. En effet, de ma part, jamais d'importunités fatigantes, jamais de violences de tribune. Cependant, chaque fois que, dans les assemblées populaires, il fut question de l'ambassade des serments, vous m'entendîtes toujours accuser, toujours convaincre les députés, et leur dire en face : « Vous avez reçu de l'or; vous avez vendu la patrie. » Aucun d'eux ne combattit mes reproches, aucun ne prit la parole, aucun ne se présenta. Eh quoi! les citoyens au front le plus endurci, aux poumons les plus puissants, se taisent devant Démosthène, de tous les orateurs le plus timide, le moins recommandable par sa voix! Où en est la cause? Elle est dans la force de la vérité, dans la faiblesse inséparable du remords des traîtres. Oui, c'est le remords qui brise leur audace, c'est lui qui enchaîne leur langue, leur ferme la bouche, y étouffe la parole, et les condamne au silence.

Dernièrement, vous ne l'avez pas oublié, dans une assemblée du Pirée, où vous refusiez à Eschine une mission, il criait qu'il m'accuserait comme criminel d'État, il poussait mille clameurs. Ces emportements étaient le prélude de longues harangues et d'imputations contentieuses. Toutefois, il n'était besoin que de deux ou trois mots fort simples, tels qu'eût pu les trouver l'esclave le plus novice : « Athéniens, voici un fait bien étrange! Démosthène m'accuse de crimes dont il est complice. Il dit que j'ai reçu de l'argent, et il l'a partagé avec nous. » Mais ce langage était loin de ses lèvres, et nul de vous ne l'a entendu. Au lieu de cela, il menaçait; et pourquoi? c'est que sa conscience de coupable le faisait trembler comme un esclave devant la

désignation de ses attentats. Loin de se porter de ce côté, sa pensée s'en échappait, refoulée par le remords; mais il se trouvait libre dans la carrière de l'injure et de l'invective.

Voici qui surpasse tout; voici, non des paroles, mais un fait. Ayant rempli deux missions, je voulais, avec justice, rendre compte deux fois. Eschine, accompagné de nombreux témoins, se présente aux vérificateurs des comptes, et s'oppose à ce que je sois appelé à leur tribunal, sous prétexte qu'ayant subi l'examen, je n'étais plus responsable. Cette démarche était le chef-d'œuvre du ridicule; mais quel en fut le motif? Eschine, qui avait rendu compte de la première ambassade, pour laquelle il n'était pas accusé, ne voulait pas se soumettre à un nouveau contrôle pour la seconde, objet du procès actuel, et qui renfermait toute la masse des délits. Or, me présenter deux fois devant les magistrats, c'était lui imposer la nécessité d'y reparaître. De là, son opposition. Ce fait, ô Athéniens! prouve nettement deux choses: Eschine s'est condamné lui-même, et ôte aujourd'hui à la religion du juge tout moyen de l'absoudre; Eschine ne dira rien de vrai contre moi. Sans cela, loin de m'écarter du tribunal, par Jupiter! il aurait eu hâte de m'accuser. — Appelle les témoins qui confirmeront la vérité de ce fait.

D'ailleurs, s'il ne me répond que par des insultes, étrangères à l'ambassade, vous devez, pour plus d'une raison, refuser de l'entendre. Ce n'est pas moi qui suis l'accusé, et la réplique ne m'est pas accordée. Injurier, est-ce autre chose que manquer de preuves? et l'accusé qui peut se défendre vient-il attaquer? Faites, de plus, cette réflexion: si, traduit en justice, j'avais Eschine pour accusateur et Philippe pour juge, et que, dans l'impossibilité d'établir mon innocence, je recourusse à la médisance et au sarcasme, pensez-vous que le prince laissât tranquillement injurier, à sa face, les hommes qui ont bien mérité de sa personne? Ne soyez donc pas moins délicats qu'un Phi-

lippe, et forcez Eschine à renfermer son apologie dans les limites de nos débats. — Mais lis la déposition.

(*Lecture de la Déposition.*)

Ainsi, moi, par l'impulsion d'une bonne conscience, je voulais rendre mes comptes, je regardais comme un devoir la soumission à toutes les formalités légales; chez l'accusé, c'est le contraire. Est-il donc possible que nos faits soient les mêmes? A-t-il le droit d'énoncer devant vous des reproches qu'il ne m'a jamais faits jusqu'ici? Non, sans doute. N'importe, il les énoncera; et, par les Dieux! je ne m'en étonne point : vous le savez, depuis qu'il existe des hommes et qu'on rend des jugements, nul coupable n'a été condamné sur son propre aveu; les accusés s'arment toujours d'effronterie, de dénégations, de mensonges; ils créent des défaites, ils épuisent tous les subterfuges en présence du châtiment. Ne soyez dupes d'aucun de ces artifices; jugez d'après vos propres lumières; ne vous en rapportez ni à mes paroles, ni à celles d'Eschine, ni aux témoins achetés par l'or de Philippe pour déposer au gré de l'accusé, avec quel zèle! vous le verrez. Ne considérez pas non plus la force et la beauté de sa voix, ni les défauts de la mienne : car vous n'avez pas à prononcer aujourd'hui sur des orateurs, sur des phrases; mais, après avoir examiné des faits que vous connaissez tous, vous devez renvoyer à leurs coupables auteurs toute l'infamie des crimes qui nous ont perdus. Et quels sont ces crimes? je le répète, vous les connaissez, et ce n'est pas de notre bouche que vous devez les apprendre.

Que si tous les résultats de la paix ont été tels qu'ils vous furent promis; si, sans avoir vu l'ennemi sur votre territoire, sans agression du côté de la mer, sans que le prix des subsistances fût haussé, sans qu'Athènes fût humiliée, instruits d'avance par les députés que vos alliés allaient périr, les Thébains accroître leur puissance, Phi-

lippe envahir vos possessions de Thrace, et se préparer dans l'Eubée des points d'attaque contre vous, qu'enfin tout ce qui s'est fait devait s'accomplir; si dis-je, vous convenez avoir été assez vils, assez lâches pour accepter avidement la paix dans de telles circonstances, absolvez Eschine; à tant d'opprobres n'ajoutez pas une grande iniquité : non, Eschine ne vous a pas trahis, et c'est folie, c'est aveuglement à moi de l'accuser. Mais, si toutes les promesses ont été démenties par les faits; si l'on ne vous annonçait que favorable avenir, qu'amitié de Philippe pour la République, salut pour la Phocide, répression de l'insolence thébaine; si l'on vous a dit qu'en obtenant la paix, le prince ferait plus encore, vous dédommagerait amplement d'Amphipolis, en vous rendant Oropos et l'Eubée; si les prometteurs vous ont complétement joués; s'ils vous ont presque enlevé l'Attique, condamnez-les; et, pour couronner tant d'ignominies (car quel autre nom imaginer?), ignominies dont ils ont reçu le salaire, ah! ne rentrez pas dans vos foyers, chargés d'une malédiction et d'un parjure!

Cherchez encore, ô Athéniens! quel motif m'aurait poussé à poursuivre des innocents : vous n'en trouverez point. Est-il donc si doux de se faire des ennemis? non : cela n'est même pas sans danger. Avais-je déjà contre Eschine quelque haine? nullement. Quel motif donc? « Tu craignais pour toi-même, ô Démosthène! et tu as cru te sauver en m'accusant. » Tel sera son langage. Mais, Eschine, il n'y avait, à t'entendre, ni péril, ni prévarication. Au reste, s'il parle ainsi, je vous le demande, ô juges! quand Démosthène innocent tremble d'être entraîné dans leur abîme, que doit-il se passer dans l'âme des coupables? Le mobile de mon accusation n'est donc pas là : où est-il enfin? Dans le métier de sycophante? dans le désir de faire arrêter par de l'or mes délations? De l'or! eh! ne m'était-il pas plus avantageux d'en rece-

voir de Philippe, qui m'en offrait beaucoup plus qu'aucun de ceux-ci ne m'en pourrait donner, et d'avoir pour amis et le prince et mes collègues ? Car, leur complice, j'aurais été leur ami ; leur haine actuelle ne remonte pas bien haut : elle prend sa source dans mon refus de participer à leurs crimes. Devais-je plutôt, hostile à Philippe, hostile à eux-mêmes, solliciter ma part de leur salaire ? Après avoir dépensé mon bien pour racheter des captifs, mendierai-je aujourd'hui une aumône que je ne recevrais qu'avec leur haine? Non, non ! j'ai dit la vérité, j'ai repoussé des présents pour la vérité, pour la justice, pour mon avenir, persuadé qu'en demeurant fidèle au devoir, je partagerai avec quelques concitoyens les récompenses et les distinctions que vous accordez à la vertu, et qu'il ne faut sacrifier votre estime à aucun avantage matériel. Je hais ces hommes, parceque, dans l'ambassade, je les ai reconnus pervers et ennemis des Dieux, parceque leur corruption, frappant de votre disgrâce la députation entière, m'a dépouillé de mes honneurs personnels. Je les accuse aujourd'hui, je provoque une enquête, parceque je prévois l'avenir, et que je veux faire constater devant le Peuple, par un procès, par un tribunal, qu'entre ma conduite et la leur il y eut un abîme. Dirai-je ma pensée tout entière ? Ô Athéniens ! je crains, que, malgré mon innocence, vous ne m'enveloppiez un jour dans leur condamnation, et que, maintenant, vous ne manquiez d'énergie ; car je vous vois, plongés dans une apathie profonde, attendre que le malheur pèse sur vous, regarder l'infortune des autres sans la détourner de vos têtes, et n'avoir aucun souci de la patrie, en proie depuis longtemps à d'innombrables, à de révoltants attentats.

O exemple étrange et presque incroyable ! exemple que j'étais décidé à taire, et que je me sens poussé à présenter ! Vous connaissez sans doute Pythoclès, fils de Pythodore. J'étais fort lié avec lui, et, jusqu'à ce jour, il n'y avait eu

entre nous aucun refroidissement. Mais, depuis qu'il est allé près de Philippe, il se détourne quand il me rencontre ; et, s'il est contraint de m'aborder, il s'est bientôt esquivé, de peur qu'on ne l'aperçoive causant avec moi. Avec Eschine, au contraire, il fait sur la place de longues promenades, de longues conférences politiques. Dangereux et révoltant contraste, ô Athéniens ! les serviles agents de la Macédoine sont soumis si minutieusement, dans ce qu'ils font, dans ce qu'ils ne font pas, à la surveillance de Philippe, que, comme s'il était présent, chacun pense ne pouvoir lui cacher, même ici, une seule de ses démarches, et règle selon ses vues sa haine et son amitié ; et des citoyens qui ne vivent que pour vous, jaloux de votre confiance et incapables de la trahir, vous trouvent si sourds et si aveugles, que moi-même je suis réduit à combattre devant vous, corps à corps, contre des scélérats dont tous les crimes vous sont connus ! Voulez-vous en savoir la raison ? je vais la dire : et puisse ma franchise ne pas vous être importune !

Philippe, qui est absolument seul, aime sans partage qui le sert, comme il hait qui le traverse. Mais, aux yeux de chaque Athénien, ni le bien ni le mal fait à la République ne s'adresse à lui-même. Il est des motifs qui touchent de plus près chacun de vous, et qui souvent vous entraînent : pitié, jalousie, colère, égards pour la sollicitation, et mille autres. Eh ! quand on échapperait à tout le reste, échappera-t-on à ceux qui ne peuvent souffrir un honnête homme[1] ? De là, tant de fautes de détail qui pénètrent sourdement le corps de l'État, et l'attaquent de toutes leurs forces réunies. Loin de vous aujourd'hui une telle erreur, ô Athéniens ! Point de grâce pour votre oppresseur ! Car, en vérité, que dira-t-on si vous l'absolvez ? « Athènes a député vers Philippe Philocrate, Eschine,

[1] Voilà encore les Athéniens de l'époque d'Aristide !

Phrynon, Démosthène. — Eh bien? — Le dernier, non-seulement n'a tiré aucun profit de son ambassade, mais a délivré des captifs à ses frais; le premier, du salaire de sa trahison, se procurait, au loin à la ronde, des courtisanes et des mets délicats [1]. Un autre a envoyé à Philippe son fils encore adolescent: c'est l'infâme Phrynon. Il en est un qui n'a rien fait d'indigne ni de la République, ni de lui-même. Aux charges de chorége et de triérarque, l'accusateur a cru devoir ajouter des dépenses volontaires, affranchir des prisonniers, et ne pas souffrir que, faute d'argent, aucun citoyen restât dans le malheur. L'accusé, loin d'avoir délivré un seul captif, a, par ses trames, préparé à Philippe l'asservissement d'une contrée entière, alliée d'Athènes, de plus de dix mille hommes de grosse infanterie, et d'à peu près mille cavaliers. — Et qu'en est-il résulté? — Saisis de cette affaire, qu'ils connaissaient depuis longtemps, les Athéniens.... — Qu'ont-ils fait? — Ceux qui avaient reçu richesses et présents, ceux qui avaient couvert d'opprobre leurs personnes, leurs enfants, leur patrie, ils les ont acquittés; ils les ont regardés comme des hommes d'un grand sens, et Athènes comme une République bien servie. — Et l'accusateur? — Comme un fou, qui ne connaît point sa patrie, et ne sait où jeter son argent. » Qui donc, ô Athéniens! après un tel résultat, serait jaloux de se montrer intègre? Qui voudrait remplir une mission sans passion cupide, ne recevant rien, et n'ayant pas plus de crédit auprès de vous que ceux qui auront reçu? Ainsi, législateurs aujourd'hui aussi bien que juges, vous allez statuer à tout jamais s'il faut que tout député se vende sordidement à l'ennemi, ou se dévoue avec un entier désintéressement au service de la patrie.

[1] Littéralement, *et des poissons*. Reiske suppose ici une espèce de dialogue entre deux étrangers.

Pour toutes ces choses, des témoins seraient superflus. Appelle seulement ceux qui attesteront que Phrynon a fait partir son fils.

(*Déposition.*)

Eschine n'a point accusé cet homme pour avoir, dans des vues infâmes, jeté son propre enfant à Philippe : et qu'un citoyen, à la fleur de l'âge, distingué par sa figure, et ne prévoyant pas à quels soupçons expose la beauté, ait mené une conduite légère, il l'accuse de prostitution !

Mais parlons du décret d'invitation : j'avais presque oublié ce point, un des plus importants de ma cause. Au retour de la première ambassade, lorsqu'on ne citait encore ni discours ni démarche perfide, me conformant à l'usage légal, je présentai au Conseil, puis à la sanction du Peuple réuni pour délibérer sur la paix, un décret dans lequel je votais des éloges à la députation, et l'invitais au Prytanée. Par Jupiter ! j'ai fait plus, j'ai logé chez moi les ambassadeurs de Philippe, je les ai splendidement traités. Témoin de l'honneur qu'ils attachent dans leur pays à étaler ce luxe éclatant, j'ai cru devoir les vaincre en cela, et montrer plus de magnificence. L'accusé dira tout à l'heure : « Démosthène nous a décrété lui-même des éloges, lui-même a invité la députation » ; mais il affectera de confondre les dates. Or, ce fait eut lieu avant que l'État eût souffert quelque préjudice, avant que la corruption des députés fût manifeste : c'était au retour de la première mission dont ils avaient à rendre compte au Peuple ; rien n'annonçait encore que Philocrate présenterait une motion coupable, ni qu'Eschine l'appuierait. Si donc celui-ci parle de mon décret, rappelez-vous qu'il est antérieur à leurs prévarications. Depuis cette époque, il n'y eut, entre eux et moi, aucune liaison, aucune société. — Lis la déposition.

(*Lecture de la Déposition.*)

Philocharès et Aphobètos, frères d'Eschine, viendront

solliciter pour lui. A tous deux vous pouvez opposer de nombreuses et solides raisons. Répondez-leur, il le faut, sans feinte, sans ménagement : « Aphobètos, et toi, Philocharès, peintre d'armoires et de tambours, vous et les vôtres, greffiers subalternes et pauvres hères (ce qui, sans être un crime, ne donne pas de titre au grade de général), nous avons daigné vous confier les plus honorables emplois, des ambassades, des commandements militaires. Aucun de vous n'eût-il prévariqué, la reconnaissance ne serait pas notre devoir, mais le vôtre. Que de citoyens, plus dignes, écartés par nous, pour vous élever si haut! Mais si, dans les fonctions mêmes dont vous fûtes honorés, l'un de vous a commis de graves attentats, notre animadversion ne vous est-elle pas due, plutôt que notre indulgence? » Quant à moi, Athéniens, telle est ma pensée. Ces gens-là vous assiégeront peut-être de leurs grosses voix et de leur vergogne; ils prendront pour renfort ce mot : *Clémence à qui intercède pour un frère!* Mais vous, ne capitulez point! Pensez que, s'ils ont à s'inquiéter de cet homme, votre sollicitude doit se porter sur les lois, sur l'État, et, avant tout, sur le serment que vous avez prêté en siégeant ici. Ils vous supplient d'absoudre un frère! Demandez-leur si c'est comme innocent, ou comme coupable. Comme innocent? je dis, avec eux : Absolvez, il le faut! Comme coupable? c'est un parjure qu'ils mendient. Vos suffrages ont beau être secrets, ils n'échapperont pas aux Dieux; et ce mystère du scrutin est un trait de sagesse dans le législateur. Comment cela? c'est que nul suppliant ne saura quel juge lui a été favorable; mais les Dieux, mais le Destin sauront qui a donné un vote criminel. Or, ne vaut-il pas mieux que chacun de vous, en prononçant selon la justice, ménage la protection du ciel à son avenir et à celui de ses enfants, que de jeter une faveur furtive à des solliciteurs, et d'acquitter un coupable qui a déposé contre lui-même?

En effet, Eschine, par quel témoignage plus décisif que le tien puis-je prouver tous les crimes de ton ambassade? Toi qui as jugé à propos d'envelopper des plus cruelles infortunes le citoyen disposé à dévoiler une partie de ta mission, tu t'attendais sans doute à de grandes rigueurs pour toi-même, si ceux qui m'écoutent eussent appris ta conduite. Ainsi, Athéniens, avec un sens droit, vous ferez retomber son accusation sur sa tête, non-seulement comme une preuve accablante de ses prévarications, mais comme renfermant des paroles qui vont aujourd'hui se tourner contre lui-même; car les moyens que tu as présentés en poursuivant Timarque, ô Eschine! n'auront sans doute pas moins de force contre toi dans une autre bouche. Tu disais alors au tribunal: « Démosthène, pour repousser l'accusation, attaquera mon ambassade; et, s'il parvient à vous détourner de la cause, il triomphera; il ira disant partout: Qu'en pensez-vous? j'ai dérouté les juges, et, avançant toujours, je leur ai escamoté l'affaire. » N'agis donc pas ainsi. Que mon attaque soit le point précis de ta défense. Laisse là ton plaidoyer contre Timarque, et les vagues inculpations, et les écarts.

A défaut de témoins pour faire condamner l'accusé [1], tu allais jusqu'à dire aux juges :

Par la puissante voix de cent peuples formée,
Qui peut anéantir l'active Renommée?
Elle est au rang des Dieux.

[1] *A défaut de témoins.* Eschine avait seulement dit Εἰ δὲ τὴν θεὸν μάρτυρα παρέχομαι. « Si je produis pour témoin une déesse. » *Plaidoyer contre Timarque.* Pour les fragments de poëtes, cités ici et plus loin, j'ai suivi le texte de M. Boissonade, *Poët. Græcor. Sylloge* Hésiode, *Op. et Dies*, 761; Euripide, *fragm.*, t. V, p. 372; Sophocle, t. II, p. 207; *Gnom.*, p. 100. Je lis seulement, dans le morceau de Solon, un vers de plus, quoiqu'il paraisse avoir été intercalé ici mal à propos. Voyez *l'Apparatus* de Schaefer, t. II, p. 674. Pour la traduction de tous ces passages, j'ai été aidé par M. Lodin de Lalaire, mon condisciple et mon collègue.

Or, Eschine, tout le monde répète que ta mission a été vénale; écoute donc ces mots à ton tour :

> Par la puissante voix de cent peuples formée,
> Qui peut anéantir l'active Renommée?

et juge combien plus de clameurs s'élèvent contre toi! Tous les peuples voisins ne connaissaient pas Timarque : mais vous, députés, il n'est ni Hellène, ni Barbare qui ne dise que vous avez reçu de l'or. Si donc la Renommée est véridique, elle l'est aussi, cette voix des peuples, quand elle vous dénonce. Déesse, elle commande notre croyance : c'est toi qui l'as dit; c'est toi qui as signalé le grand sens du poëte, auteur de ces vers.

Des ïambes qu'il a recueillis lui ont encore fourni une induction :

> A qui des gens impurs chérit la compagnie
> Je ne dis point : Qu'es-tu? Tels amis, telle vie.

« Eh bien, disait-il, d'un habitué des combats d'oiseaux, d'un homme qu'on voit partout avec un Pittalacos et le reste, quelle idée faut-il avoir? L'ignorez-vous? » Ces mêmes vers, ô Eschine! viennent aujourd'hui t'accuser par ma voix; et ici, du moins, la citation aura de l'à-propos. A qui, dans une ambassade, chérit la compagnie d'un Philocrate, jamais je ne dis : Qu'as-tu fait? Je sais qu'un tel homme a reçu de l'or, comme Philocrate, qui l'avoue. Mais cet Eschine, qui s'efforce d'outrager les autres par les surnoms de sophistes et de compilateurs de mémoires, attire incontestablement l'injure sur lui-même. Les ïambes qu'il a cités sont du *Phénix* d'Euripide, pièce qui ne fut jamais représentée ni par Théodore, ni par Aristodème, sous lesquels il a constamment rempli les troisièmes rôles; mais par Molon, et quelques autres anciens acteurs. Souvent, au contraire, Aristodème, Théodore, ont joué *l'Antigone* de Sophocle; souvent Eschine en a déclamé les beaux vers, si instructifs pour

Athènes; et il ne les a pas rapportés, quoiqu'il les sût très bien. Car, vous ne l'ignorez point, dans toutes les tragédies les acteurs du troisième ordre peuvent, par faveur spéciale, paraître sur la scène en rois et le sceptre à la main. Or, voyez quel langage, dans cette pièce, le poëte prête à Créon-Eschine : l'ambassadeur ne s'est pas appliqué les paroles du tragédien; l'accusateur de Timarque ne les a pas citées aux juges. — Lis.

Vers de l'*Antigone* de Sophocle.

Tant qu'on ne l'a pas vu manier le pouvoir,
Comment juger un homme, et ce qu'il peut valoir?
Comment lire en son cœur? sonder son caractère?
Écoutez de Créon la parole sincère,
O Thébains! il vous dit : Le chef de la cité,
S'il ne suit le sentier où marche l'équité,
Si l'espoir ou la peur clôt sa bouche timide,
Un tel homme, à mes yeux, fut toujours un perfide.
Je méprise quiconque attache un plus haut prix
A servir l'amitié qu'à servir son pays.
Grands Dieux, qui savez tout, c'est vous que j'en atteste!
Si je voyais jamais quelque complot funeste
S'avancer menaçant contre les citoyens,
Thèbes, tes ennemis seraient aussi les miens;
Je parlerais, certain que, sauver la patrie,
C'est sauver de chacun la fortune et la vie,
Qu'avec elle voguant sur les flots aplanis,
Nous verrons sur sa nef accourir nos amis.

Voilà ce qu'Eschine ne s'est pas dit à lui-même pendant l'ambassade. Mais, préférant à la République l'amitié d'un Philippe comme beaucoup plus honorable et plus lucrative, il a envoyé bien loin Sophocle et ses maximes. Quoiqu'il vît le désastre s'avancer, menaçant, avec l'armée qui marchait vers la Phocide, loin de le signaler, loin de pousser le cri d'alarme, il l'a caché, il l'a secondé, il a

fermé la bouche qui s'ouvrait pour l'annoncer, oubliant que le salut de la patrie est notre salut, que, dans cette même patrie, sa mère voyant fructifier, par l'argent des pratiques, son métier de mystères et d'expiations, a pu nourrir ses fils; que là, vivait misérablement leur père, maître d'école, disent nos anciens, près du temple de Toxaris; que là encore, scribes en sous-ordre, et valets de tous les magistrats, ceux-ci ont fait de coupables bénéfices; qu'enfin, greffiers publics, grâce à vos suffrages, ils ont été deux ans pensionnaires de l'État [1]; et qu'Eschine lui-même est parti ambassadeur de cette même patrie. Il n'a tenu compte d'aucun de ses bienfaits; et, loin de lui procurer une navigation prospère, il l'a renversée, submergée; il a tout fait pour la livrer à l'ennemi. Et tu n'es pas un sophiste et un méchant! tu n'es pas un déclamateur ennemi des Dieux, toi qui affectas de taire les maximes déposées dans ta mémoire, et que tu as souvent récitées; toi qui as cherché, qui as étalé, pour perdre un citoyen, des vers qui ne furent jamais dans tes rôles!

Au sujet de Solon, voyez quel fut son langage. Solon, disait-il, figuré la main dans son manteau, représente la modestie des orateurs de son temps : injurieux reproche aux mœurs légères de Timarque. Toutefois, on dit à Salamine que cette statue ne date pas encore de cinquante ans : or, on en compte près de deux cent quarante depuis Solon jusqu'à nous. Ainsi, ni l'artiste qui lui a donné cette pose, ni même son aïeul, ne furent ses contemporains. Cependant Eschine a cité cette statue, et s'est drapé de même. Mais, ce qui était autrement précieux pour Athènes qu'une simple attitude, l'âme et la pensée patriotique de Solon, voilà ce qu'il n'a point copié. Que dis-je? il a

[1] Mot à mot : *nourris dans la Tholos.* C'était l'édifice dans lequel les prytanes et quelques officiers publics prenaient leurs repas (Harpocrat. et Ulpien). Situé près du Conseil des Cinq-Cents, cet édifice était orné de quelques statues d'argent de moyenne grandeur (Pausan. *Attiq.* c. 5).

montré tout le contraire. Après la défection de Salamine, et malgré la défense, sous peine de mort, de proposer de recouvrer cette île, Solon composa et chanta, à ses propres périls, des vers par lesquels il la rendit à ses concitoyens, et effaça leur honte. Eschine, qu'a-t-il fait? une ville que le roi de Perse et tous les Hellènes avaient reconnue athénienne, Amphipolis, il l'a livrée, il l'a vendue; il a soutenu, à son sujet l'ignoble motion d'un Philocrate. O Solon! que cette bouche était digne de rappeler ta mémoire! Mais n'est-ce que dans Athènes qu'il agissait ainsi? non; même en Macédoine, il n'a pas prononcé le nom de la ville, objet de son ambassade; et, dans son rapport, il vous disait, vous ne l'avez pas oublié : « Moi aussi, j'avais à parler d'Amphipolis; mais j'ai laissé cet article à Démosthène. » Je m'avançai à mon tour : « Non, dis-je, cet homme ne m'a rien laissé de ce qu'il voulait dire à Philippe : il aurait plutôt donné son sang, que cédé un mot à personne! » Son silence devant Philippe s'explique par l'or qu'il avait reçu, et que le prince n'avait donné que pour garder la place. On va nous lire les vers de Solon, et vous verrez que le grand législateur haïssait les hommes qui ressemblent à ce traître. Ce n'est pas à l'orateur, Eschine, non, c'est à l'ambassadeur à tenir la main dans son manteau! Après l'avoir tendue en Macédoine, après avoir fait rougir ta patrie, tu parles ici de bienséance! Et, quand tu as appliqué ta mémoire et ta voix sur de misérables lambeaux de poésie, tu te crois quitte de tous tes crimes, pourvu que, la tête couverte [1], tu parcoures la ville en m'insultant! — La lecture!

[1] Littéralement : *pourvu que, mettant le pilidium autour de ta tête, etc.* C'était la coiffure d'un homme malade. Or, nous avons vu, plus haut, Eschine prétexter une maladie pour ne pas aller en ambassade. Ulpien voit encore ici d'autres allusions, non moins malignes. On peut consulter Plutarque, *Vie de Solon*, 8.

Vers de Solon.

Non, grâce à Jupiter, à la bonté des Dieux,
Ils ne périront point, les murs de nos aïeux!
La fille du Dieu Fort, gardienne vigilante,
Athéné, sur sa ville étend sa main puissante.
Mais, par l'amour de l'or follement emporté,
C'est le peuple qui veut détruire la cité.
Ses chefs rêvent le crime; et leur funeste audace
Des malheurs les plus grands affronte la menace.
Ils ne surent jamais, impatients du frein,
D'innocence et de paix couronner un festin.
« De l'or! toujours de l'or! qu'importe la justice?
D'un rapide bonheur élevons l'édifice. »
Ils ont dit, et bientôt rien n'échappe à leurs mains,
Ni le trésor des Dieux, ni l'or des citoyens.
Ils outragent Thémis, qui voit tout en silence...
Le temps la vengera! Voilà la plaie immense
Qui s'étend, incurable, à toute la cité.
Alors, la servitude après la liberté;
La discorde éveillant le démon de la guerre;
Le sang des citoyens souillant au loin la terre;
Le pays, qu'on aima dès ses plus jeunes ans,
Déchiré, puis vendu par ses propres enfants!
Tels sont les maux de tous. Mais la foule indigente,
Enchaînée, exposée aux affronts de la vente,
Où va-t-elle? en exil! De sa contagion
Le désastre a frappé la plus riche maison.
Les verrous, les remparts, tout obstacle l'anime;
Il va, jusqu'en son lit, surprendre sa victime.
O mes concitoyens! du plus grand des fléaux,
Du seul mépris des lois découlent tous ces maux.
Les lois! aimez leur joug : il produit la décence,
Calme l'humeur farouche, entrave la licence,
Flétrit la tyrannie et la cupidité,
Étouffe dans les cœurs le mal prémédité,

Fait taire les procès, assoupit les querelles,
Et brise de l'orgueil les trames criminelles.
Tout peuple qui s'honore en respectant les lois
Possède la sagesse, et raffermit ses droits.

Vous entendez, ô Athéniens! ce que dit Solon et de cette race d'hommes, et des Dieux, qu'il appelle sauveurs de la patrie. Oui, dans ma pensée, la protection du ciel sur notre République est une vérité de tous les temps. Je crois même reconnaître dans toutes les circonstances de cet examen juridique le signe d'une bienveillance providentielle. Je m'explique: un homme coupable de nombreux et graves délits, un député qui a livré des contrées où les Dieux devaient être honorés par vous et par vos alliés, frappe de mort civile un citoyen qui avait consenti à l'accuser. Pourquoi? afin que lui-même n'obtienne, pour ses crimes, ni pitié, ni pardon. De plus, en accusant Timarque, il m'a dénigré par système; et, une autre fois, devant le Peuple, il m'a menacé de sa vengeance et de ses poursuites. Pourquoi encore? afin que vous m'accordiez la bienveillance la plus large au moment où je l'accuse, moi qui connais à fond, moi qui ai suivi de l'œil toutes ses scélératesses. Ce n'est pas tout: après avoir évité jusqu'à présent de rendre ses comptes, le voilà devant vous dans un moment où d'imminents périls suffiraient pour rendre inquiétante et même impossible l'impunité de sa corruption. Car, s'il faut, ô Athéniens! toujours détester, toujours punir les traîtres et les âmes vénales, c'est aujourd'hui surtout que cette sévérité serait opportune et universellement salutaire.

Un mal contagieux est venu s'abattre sur la Grèce; mal funeste, qui rend nécessaires et la protection du sort et votre vigilance. Les citoyens les plus notables, que chaque État a jugés dignes de diriger ses affaires, abjurent leur liberté, les malheureux! et, se parant des noms d'hôtes,

d'amis, d'intimes de Philippe, ils choisissent, ils appellent la servitude. Le peuple et les magistrats, qui devraient les réprimer, les mettre à mort sur-le-champ, les admirent, leur portent envie, ambitionnent le même succès. Par cette émulation coupable, la Thessalie avait perdu naguère son ascendant et sa considération; et aujourd'hui l'indépendance même lui est ravie, car plusieurs de ses citadelles ont reçu garnison macédonienne. Pénétrant dans le Péloponnèse, ce fléau a produit les massacres de l'Élide, et rempli d'un délire furieux des misérables qui, pour s'élever les uns sur les autres, et de là tendre la main à Philippe, se sont souillés du sang de leurs proches et de leurs concitoyens. Il ne s'est pas arrêté là : entré dans l'Arcadie, il l'a bouleversée; et ces montagnards à qui la liberté devrait inspirer la noblesse de vos sentiments, puisque, seuls, ils sont, comme vous, enfants de leur sol, s'engouent de Philippe, lui décernent statues et couronnes, décident enfin que leurs villes lui seront ouvertes, s'il met le pied dans la contrée. Même conduite chez les Argiens. Par Cérès! tous ces symptômes demandent de grandes précautions. L'épidémie, après avoir parcouru les cités d'alentour, s'est glissée dans la vôtre, ô Athéniens! Tandis qu'elle n'a pas éclaté, veillez sur vous, et sévissez contre ceux qui l'ont importée; sinon, craignez de ne reconnaître l'utilité de mes avis que quand le remède sera devenu impossible.

Ne voyez-vous pas, dans le désastre des Olynthiens, une leçon claire et vivante? Infortunés! leur perte fut surtout le résultat de ce désordre : jugez-en par leur histoire. Avant la ligue chalcidienne, lorsqu'ils n'avaient encore que quatre cents cavaliers, et que leur nombre total n'excédait pas cinq mille, Lacédémone, qui, vous le savez, dominait, à cette époque, sur l'un et l'autre élément, vint les attaquer avec des forces considérables de terre et de mer. Assaillis par cette formidable puissance, loin de perdre leur ville, loin de perdre un

seul fort, ils remportèrent plusieurs victoires, tuèrent à l'ennemi trois généraux, et dictèrent les conditions de la paix. Cependant quelques Olynthiens commençaient à recevoir des présents; stupide, ou plutôt poussée par un mauvais destin, la foule les crut plus dignes de confiance que ses orateurs fidèles; Lasthène couvrit sa maison de bois qui lui étaient donnés de Macédoine; Euthycrate nourrit de grands troupeaux de bœufs qu'il n'avait pas achetés; celui-ci revint avec des brebis, celui-là avec des chevaux; le peuple, qu'ils trahissaient, répondit à leur conduite, non par sa colère, non par des punitions, mais par un regard d'admiration et d'envie, par une haute estime pour leurs talents. Dans cette extrémité funeste, dans ce triomphe de la corruption, Olynthe, avec ses mille cavaliers, ses dix mille fantassins, l'alliance de tous ses voisins, vos secours de dix mille étrangers, de quatre mille citoyens et de cinquante trirèmes, Olynthe ne put être sauvée. En moins d'une année de guerre, elle avait perdu, grâce aux traîtres, toutes les villes de la Chalcidique. Philippe, qui ne suffisait plus aux offres de la trahison, ne savait quelle proie saisir la première. Il prit d'un seul coup cinq cents cavaliers avec leurs armes, qui lui étaient livrés par les chefs mêmes: succès sans exemple! Lumière du jour, sol de la patrie, temples, tombeaux, les coupables ne respectaient rien, pas même la renommée qui allait verser l'infamie sur de telles actions: tant il y a d'égarement et de délire, ô Athéniens! dans la cupidité! Vous, du moins, vous, soyez plus sages; poursuivez, punissez les mêmes crimes au nom de la Nation. Il serait étrange qu'après le décret énergique lancé par vous contre les traîtres d'Olynthe, on ne vous vît pas châtier la même perfidie dans Athènes. — Lis ce décret.

(*Lecture du Décret.*)

Les Hellènes et les Barbares ont applaudi, ô juges! à vos décisions contre des traîtres, contre des ennemis des

Dieux. Puisque des présents sont le prélude et la cause des trahisons, celui qui en a reçu, regardez-le comme traître à la patrie. Si l'un livre les instants précieux, un second les moyens d'agir, un autre les troupes, c'est que chacun ne ruine que ce dont il peut disposer; mais tous méritent également votre animadversion. A vous seuls entre tous les peuples, ô Athéniens! il est donné de suivre, en cela, des exemples domestiques, et d'imiter, par vos œuvres, des aïeux que vous avez raison de louer. Si l'état présent de la République, si votre tranquillité actuelle ne vous permettent pas d'être leurs émules dans les batailles, dans les expéditions, dans les périls qui les ont illustrés, ah! du moins, imitez leur prudence. La prudence est un besoin de tous les temps. Les heures pendant lesquelles vous siégez, employez-les à connaître, à décider ce qui convient dans chaque affaire: vous ferez ainsi prospérer la chose publique, vous soutiendrez la gloire de vos ancêtres; une mauvaise décision serait funeste, serait indigne de nos pères. Quelle était donc leur pensée sur la corruption politique? Greffier, prends cette pièce [1], et fais-en lecture. Il faut vous montrer que vous mollissez contre des actes que punissaient de mort vos aïeux. — Lis. (*Inscription de la Colonne.*)

Vous l'entendez, ô Athéniens! cette inscription, qui déclare ennemi du peuple d'Athènes, ennemi de ses alliés, Arthmios de Zélia, fils de Pythonax, lui et sa race entière: pourquoi? pour avoir apporté chez les Hellènes l'or des Barbares. La conclusion naturelle, c'est que vos pères veillaient à ce que même un seul étranger ne nuisît, avec de l'or, aux intérêts de la Grèce, tandis que vous ne prémunissez pas même Athènes contre les attentats d'un Athénien. Et cette inscription, l'a-t-on placée au hasard?

[1] *Prends cette pièce*: c'est l'acte de condamnation du traître Arthmios, dont l'orateur va parler.

non, par Jupiter! mais dans l'enceinte vaste et consacrée de l'Acropole que voilà, mais à droite de la grande Minerve d'airain, glorieux monument de nos guerres contre les Barbares, érigé par la République aux frais de la Grèce. Alors la justice était chose si sainte, la punition d'un tel crime si importante, qu'on crut devoir placer ensemble et la statue de la Déesse, gage de notre valeur, et la colonne où est gravée la sentence du coupable. Mais aujourd'hui, si vous n'arrêtez le débordement de la licence, l'impunité fera un jeu de cette infamie.

Et ce n'est pas dans cette action seule, ô Athéniens! que vous devriez imiter vos ancêtres, c'est dans tout ce qu'ils ont fait. On vous a raconté, sans doute, que Callias, fils d'Hipponique, négociateur de ce célèbre traité de paix qui défendait au Grand-Roi de faire avancer des troupes à une journée de la mer, et de naviguer, avec un gros vaisseau, entre les îles Cyanées et Chélidoniennes [1], faillit perdre la vie sur l'apparence de présents reçus dans son ambassade, et fut condamné, quand il rendit ses comptes, à une amende de cinquante talents. Toutefois, jamais paix plus honorable ne fut, ni avant, ni depuis, conclue par la République. Là cependant ne se portait pas leur sollicitude: cette gloire était, selon eux, le fruit de leur bravoure et du renom d'Athènes; mais à l'acceptation ou au refus de l'or, ils reconnaissaient le caractère du député. Or, ils voulaient que tout homme public fût intègre et incorruptible; et la vénalité leur paraissait une si funeste ennemie de l'État, qu'ils ne la toléraient ni dans les affaires, ni dans les personnes. Et vous, Athéniens, après avoir vu la même paix renverser les remparts de vos alliés et bâtir des palais à ses négociateurs, dépouiller la patrie de ses domaines et enrichir vos mandataires au-delà de

[1] C'est-à-dire, d'entrer dans la mer Égée par le Pont-Euxin, et dans la Méditerranée par les mers de Pamphylie et de Syrie. Voyez, pour ce fait, Plutarque, *Vie de Cimon*, 13.

tous les rêves de leur ambition, vous ne les avez pas exterminés! Il vous faut un accusateur! C'est sur des paroles que vous jugez des crimes attestés à tous par les faits!

Les anciens exemples ne sont pas les seuls qu'on pourrait citer pour vous exhorter à punir. Des Athéniens qui vivent encore ont vu la justice frapper plusieurs citoyens. Je me bornerai à en nommer deux ou trois, qui furent punis de mort à l'occasion d'une mission bien moins funeste à la patrie que celle d'Eschine. — Prends la sentence, et lis. (*Lecture de la Sentence.*)

Par cet arrêt, ô Athéniens! vous avez condamné à la peine capitale ces députés qui comptaient parmi eux Épicrate, citoyen zélé, utile sous plus d'un rapport, disent nos vieillards; un de ceux qui avaient ramené le Peuple du Pirée, un démocrate sincère. Rien de tout cela n'a pu, rien n'a dû le sauver. Celui qui s'est chargé de fonctions aussi importantes ne doit pas être intègre à demi, ni s'armer de votre confiance pour vous porter de plus rudes coups; mais ne vous faire aucun tort volontaire est pour lui un absolu devoir. Eh bien! si, de tous les délits qui ont coûté la vie à ces députés, il en est un seul que les nôtres n'aient pas commis, faites-moi mourir à l'instant. Examinez: *Attendu*, dit la sentence, *que les députés ont agi contre leurs instructions*. Premier grief. Leurs instructions! ceux-ci ne les ont-ils pas violées? Le décret n'ordonne-t-il pas que la paix s'étende aux Athéniens et à leurs alliés? et n'en ont-ils pas exclu la Phocide? Qu'on recevra, dans chaque ville, le serment des chefs? et ne se sont-ils pas contentés de la parole de ceux que leur envoyait Philippe? Que toute conférence particulière avec le prince est interdite? et ont-ils cessé un instant leurs négociations privées? — *Attendu que plusieurs d'entre eux sont convaincus d'avoir fait de faux rapports au Conseil.* Mais ceux-ci en ont osé faire au Peuple; et comment sont-ils convaincus? par la preuve la plus éclatante, par

les faits : car il est arrivé tout le contraire de ce qu'ils ont annoncé. — *Qu'ils ont écrit des impostures.* Ceux-ci n'en ont-ils pas écrit ? — *Qu'ils ont trompé nos alliés, et reçu des présents.* Au mot *trompé* substituez *exterminé;* attentat, certes, bien plus sanglant! Pour les présents, s'ils niaient en avoir reçu, resterait à les en convaincre : mais ils l'avouent ! Envoyez-les donc au supplice.

Eh quoi, Athéniens ! vous, les fils de ceux qui ont rendu cette sentence, vous, dont quelques-uns ont siégé près d'eux, vous aurez souffert qu'un des généreux auteurs de la restauration populaire, Épicrate, fût puni de mort; que, récemment encore, une amende de dix talents fût imposée à Thrasybule, fils du démocrate de ce nom, qui a ramené le Peuple de Phylé, et à l'un des descendants d'Harmodius et d'Aristogiton, ces bienfaiteurs suprêmes, qu'une loi reconnaissante admet à partager vos libations dans tous les sacrifices et dans tous les temples, que vous chantez, que vous révérez à l'égal des héros et des Dieux; vous aurez vu tous ces citoyens subir des peines légales; indulgence, pitié, larmes de petits enfants dont les noms rappelaient tant de dévouement, rien n'aura pu les secourir : et le fils d'un Atromètos, d'un maître d'école, et d'une Glaucothéa, d'une meneuse de bacchantes, ignoble sacerdoce qui a été puni de mort dans une autre [1], un homme qui est dans vos mains, vous le lâcherez, quand il est d'un sang aussi vil, quand il n'a rien fait pour l'État, ni lui, ni son père, ni aucun de sa race ! Où sont, en effet, leurs dons en chevaux, en trirèmes ? Quelles furent leurs campagnes, leurs chorégies, leurs charges publiques ? Montrez-nous leurs contributions, leurs sacrifices volontaires, leurs périlleux travaux ? De tant de services, en ont-ils jamais offert un seul à la patrie ? Eh ! quand ils les

[1] Démosthène désigne ici la fameuse Ninos, qui avait été accusée par Ménéclès de composer des philtres pour les jeunes gens. (Ulpien.)

auraient rendus tous, l'iniquité, la vénalité de l'ambassade d'Eschine mériteraient encore la mort. Mais, s'il fut inutile citoyen et député perfide, ne le punirez-vous pas? Ne vous rappellerez-vous point ces paroles de l'accusateur de Timarque? « N'attendons rien d'un État sans énergie contre les coupables, rien d'un gouvernement où les sollicitations et la pitié l'emportent sur les lois. Ne vous laissez attendrir ni par le grand âge de la mère de Timarque, ni par ses jeunes enfants, ni par personne; ne voyez qu'une chose, c'est que, si vous délaissez les lois et le gouvernement, vous ne trouverez personne pour s'attendrir sur vous. » Un infortuné a donc été frappé de mort civile pour avoir connu les crimes d'Eschine, et vous laisserez impuni le criminel! Et pourquoi? Si Eschine a cru que des citoyens coupables envers eux seuls méritaient une telle rigueur, par quelle peine ferez-vous expier des torts énormes envers la République, vous qui jugez sur la foi de votre serment? « Je le jure, disait-il encore, la condamnation de Timarque réformera nos jeunes gens. » Eh bien! la sienne réformera nos hommes politiques, qui jettent la patrie dans les derniers périls; or, ceux-là aussi doivent éveiller votre sollicitude.

Les mœurs de vos enfants! non, par Jupiter! tel n'a pas été son but, lorsqu'il a perdu Timarque. Les mœurs, ô Athéniens! se soutiennent d'elles-mêmes; et puisse notre ville n'avoir jamais besoin, pour sa jeunesse, de réformateurs tels qu'un Aphobètos et un Eschine! Son motif, sachez-le bien, c'était le décret de mort proposé par Timarque dans le Conseil contre tout citoyen convaincu d'avoir fait passer à Philippe des armes ou des agrès de vaisseaux. Je le prouve. Depuis combien de temps Timarque haranguait-il le Peuple? depuis longtemps. Or, durant tout cet intervalle, Eschine a pris part à l'administration, jamais indigné de voir un pareil homme à la tribune, jusqu'à son retour de Macédoine, jusqu'à son engagement

mercenaire avec Philippe. — Lis le texte du décret de Timarque. (*Lecture du Décret.*)

Celui donc qui, pour votre salut, a proposé qu'il fût défendu, sous peine capitale, d'envoyer, en temps de guerre, des armes à Philippe, est flétri par la mort civile ; et celui qui a livré à Philippe les armes de vos alliés, c'est lui qui accusait et qui dissertait sur la prostitution, ô terre ! ô ciel ! assisté de ce couple de beaux-frères qui ne peut se montrer sans soulever la clameur publique, de l'infâme Nicias qui s'est vendu à Chabrias, en Égypte ; de l'exécrable Cyrébion qui fait, sans masque, la débauche des bacchanales ! Que dis-je ? Eschine avait devant les yeux son frère Aphobètos ! C'est ce jour-là cependant que toutes ses paroles sur les libertins à gages se précipitaient en torrent !

Combien sa perversité, combien ses impostures tiennent encore notre République au-dessous de son rang ! Passons, et arrêtons-nous sur ce que vous savez tous. Auparavant, ô Athéniens ! tous les Hellènes étaient dans l'attente de vos décrets : aujourd'hui, c'est nous qui courons les nouvelles, c'est nous qui, toujours aux écoutes, épions les décisions des autres peuples. Que font les Arcadiens ? Qu'ont ordonné les Amphictyons ? Où va Philippe ? Est-il en vie ? est-il mort ? N'est-ce pas là ce qui nous occupe ? Pour moi, ce que je crains, ce n'est pas que Philippe soit vivant ; c'est que l'horreur des traîtres et l'ardeur à les punir ne soient mortes au cœur de la République. Si vous reprenez votre vigueur, Philippe n'a rien qui m'effraie : mais que, chez vous, l'impunité soit acquise à ceux qui consentent à devenir ses stipendiés ; que plusieurs de vos orateurs en crédit parlent pour eux, pour eux montent maintenant à la tribune, après s'être toujours défendu, par le passé, d'agir pour le Macédonien, voilà ce qui m'épouvante !

Car enfin, Eubule, d'où vient que, dans le procès d'Hé-

gésilée, ton cousin, et dernièrement dans celui de Thrasybule, oncle de Nicératos, qui t'appelaient à leur aide, tu gardas le silence au premier tour de scrutin, et qu'à la fixation de la peine, loin de prononcer un mot pour leur défense, tu prias le tribunal de t'excuser? Quoi! tu ne dis rien pour des parents, pour des amis intimes; et pour Eschine, tu parleras! pour Eschine qui, lorsque Aristophon accusait Philonique, et, en sa personne, ta conduite dans l'État, s'était porté co-accusateur, et se rangeait parmi tes ennemis! Toi qui, effrayant les Athéniens, avais dit qu'il fallait à l'instant descendre au Pirée, lever des contributions, appliquer à la guerre les finances du théâtre, ou adopter la motion soutenue par Eschine et rédigée par l'infâme Philocrate; motion dont le résultat fut une paix ignominieuse; c'est quand ils ont tout perdu par de nouveaux crimes, que tu te réconcilies avec eux! En présence du Peuple, tu as chargé Philippe d'imprécations; tu as juré sur la tête de tes enfants que tu désirais la perte de Philippe, et tu vas prêter ton appui à Eschine! Comment Philippe périra-t-il, si tu sauves ceux qui lui sont vendus? Dénonciateur de Mœroclès, qui avait exigé vingt drachmes de chaque fermier des mines, et de Céphisophon, que tu accusais de sacrilége pour avoir porté sept mines au Trésor trois jours trop tard, tu ne poursuis pas, que dis-je? tu prétends que l'on acquitte ceux qui ont reçu l'or du monarque, ceux qui l'avouent, les destructeurs de nos alliés, des coupables convaincus et pris en flagrant délit! Voilà cependant les crimes redoutables, les crimes qui demandent la prévoyance la plus vigilante; mais les délits que tu poursuivais sont une moquerie. Vous allez en juger.

N'y avait-il pas en Élide des gens qui volaient le Trésor? Cela est au moins très probable. Eh bien! en est-il un qui, de nos jours, ait participé au renversement de la démocratie élidienne? Aucun. Quand Olynthe était debout,

manquait-elle de ces sortes de citoyens? non, j'imagine. Est-ce donc par eux qu'Olynthe a péri? Nullement. Et Mégare, croyez-vous qu'elle n'ait pas eu quelque fripon public, quelque concussionnaire? Impossible! ce mal s'y est aussi déclaré. Est-ce là que sont les auteurs des récentes infortunes des Mégariens? Non. A qui donc imputer tant d'attentats, tant de désastres? A ceux qui s'honorent d'être appelés hôtes et amis de Philippe; à ceux qui sont à la tête des armées et des affaires; à ceux qui se croient faits pour dominer le Peuple. Dernièrement, à Mégare, Périlaos n'était-il pas accusé, devant les Trois-Cents [1], de s'être rendu auprès du Macédonien? Ptœodore, le citoyen le plus distingué par ses richesses, par sa naissance, par son crédit, ne demanda-t-il point sa grâce, et ne l'envoya-t-il pas de nouveau vers ce prince? N'a-t-on pas vu ensuite le premier arriver à la tête de troupes étrangères, et le second brouiller tout au dedans? Tant il est vrai que, de toutes les précautions de la politique, la plus indispensable est de ne laisser aucun citoyen s'élever au-dessus de la foule! Je veux que l'acquittement et la condamnation ne dépendent point de telle volonté privée; mais que l'accusé, selon que les faits le protégent ou l'accablent, trouve ici le jugement qui lui est dû: ainsi l'entend la démocratie. Les conjonctures ont rendu puissants plusieurs Athéniens, Callistrate, Aristophon, Diophante, et d'autres avant eux. Mais où chacun primait-il? à l'assemblée nationale. Nul de vous, jusqu'à ce jour, n'a dominé, dans les tribunaux, sur les lois, sur vos serments. Ne souffrez pas cette audace dans Eubule. Pour vous tenir en garde contre une telle prépondérance, je vais faire lire un oracle de ces Dieux qui veillent toujours bien plus à la conservation d'Athènes que nos gouvernants.—Lis l'oracle.

(*Lecture de l'Oracle.*)

[1] Les Trois-Cents composaient le Conseil de Mégare.

Tu entends, ô Athènes! les avertissements du ciel. Avais-tu la guerre quand il t'a parlé? c'est sur tes généraux qu'il appelle ta méfiance; car, pendant la guerre, tes généraux sont tes chefs. Avais-tu la paix? c'est sur tes ministres; voilà tes guides, tes conseillers; voilà ceux dont tu dois craindre les déceptions. L'oracle dit aux citoyens: « Serrez-vous étroitement, afin de n'avoir tous qu'un même esprit, et de ne pas faire la joie de vos ennemis. » Or, est-ce la condamnation d'un homme si coupable envers vous, Athéniens, qui ferait la joie de Philippe? N'est-ce pas plutôt son acquittement? Quand Jupiter, quand Dioné, quand tous les Dieux vous ordonnent de ne rien faire qui puisse réjouir vos ennemis, ils vous exhortent par là même à punir unanimement ceux de qui vos ennemis ont reçu quelque service. Au dehors, d'insidieux agresseurs; au dedans, des traîtres, leurs agents. Chacun a sa tâche: ceux-là donnent, ceux-ci reçoivent, ou défendent ceux qui ont reçu.

Le simple raisonnement nous découvre aussi que, de tous les abus, le plus pernicieux, le plus redoutable, c'est de permettre à un citoyen distingué de se faire l'ami de ceux qui ne partagent pas les vœux du Peuple. Par quels moyens, en effet, Philippe s'est-il rendu maître de tout? Comment a-t-il réussi dans ses plus grandes entreprises? C'est en achetant les intérêts populaires de ceux qui en trafiquent; c'est en flattant, en corrompant les premiers citoyens de chaque État libre: voilà ses moyens. Eh bien! vous n'avez qu'à vouloir, il dépend de vous de les paralyser tous aujourd'hui: fermez l'oreille aux défenseurs de la trahison; montrez-leur qu'ils n'ont sur vous aucun empire, ces hommes qui se vantent d'être vos maîtres; punissez le ministre qui s'est vendu, et que son châtiment soit connu de tous.

Justes dans votre colère, ô Athéniens! contre tout homme qui aurait ainsi livré vos alliés, vos amis et les chances

favorables, avantages décisifs pour la fortune des États, vous serez plus justes encore en frappant Eschine. Enrôlé d'abord parmi les citoyens qui se méfiaient de Philippe [1], voyant le premier, voyant seul que ce prince était l'ennemi commun des Hellènes, il a changé de drapeau, il a trahi, il s'est déclaré soudain pour Philippe; et il ne mériterait pas mille morts? Je le défie de nier cette défection. Quel est celui qui, dans les commencements, vous présenta Ischandre comme un envoyé de vos amis d'Arcadie? Qui criait que Philippe préparait des fers à la Grèce et au Péloponnèse, tandis qu'Athènes dormait? Qui débitait au Peuple tant de beaux et longs discours? Qui faisait lire les décrets de Miltiade et de Thémistocle, et le serment prêté par nos jeunes citoyens dans le temple d'Aglaure [2]? N'est-ce pas Eschine? Qui vous conseillait d'envoyer des députations presque jusqu'à la Mer Rouge, parceque Philippe tramait la perte de la Grèce, dont vous deviez être la providence et l'appui? N'est-ce pas Eubule qui dressa le décret? N'est-ce pas Eschine qui partit pour l'ambassade du Péloponnèse? Arrivé là, il sait quelles harangues il prononça. Quant au rapport qu'il fit aux Athéniens, les Athéniens sans doute s'en souviennent tous.

Le Barbare! l'exterminateur! voilà les noms qu'il prodiguait à Philippe. « L'Arcadie voit avec joie, vous disait-il, Athènes se réveiller et s'occuper de la Grèce. Mais rien ne m'a plus indigné que de rencontrer, à mon retour, Atrestidas revenant de chez Philippe, et traînant à sa suite

[1] Je trouve partout la leçon, ἑαυτὸν τάξαι τῶν ἀπιστούντων εἶναι Φιλίππῳ. En prenant τάξας dans le sens de *ranger parmi*, la construction de ce mot avec εἶναι semble étrange. Ne faudrait-il pas lire ἴνα?

[2] Aglaure, ou Agraule, une des filles de Cécrops. Dans le bois sacré qui entourait son temple, les jeunes Athéniens, couverts de leurs armes, juraient de combattre jusqu'à la mort pour la défense de leur patrie. (Ulpien.)

une trentaine de malheureux, femmes et enfants. Étonné, je demandai à un voyageur quel était cet homme, et la troupe qui le suivait. C'est Atrestidas, me dit-on, qui s'en retourne avec des captifs olynthiens dont Philippe lui a fait présent. Alors je m'irritai, je pleurai, je gémis sur la malheureuse Grèce, spectatrice impassible de pareilles infortunes. Envoyez donc en Arcadie, pour accuser les partisans du Macédonien. Car des amis m'ont assuré qu'ils seront punis, si Athènes prend la chose à cœur, et délègue des mandataires. »

Telles étaient alors ses paroles, ô Athéniens! paroles honorables, paroles dignes de la République. Mais, dès qu'il eut fait le voyage de Macédoine, dès qu'il eut vu ce Philippe, l'ennemi de la Grèce et le sien, parlait-il de même? Il s'en faut beaucoup. A l'entendre, vous ne deviez plus penser à vos pères, citer leurs victoires, secourir aucun peuple. Conseiller de se concerter avec les Hellènes pour délibérer sur la paix! Aviez-vous donc besoin d'un assentiment étranger pour terminer vos affaires? Philippe, grands Dieux! était de tous les hommes le plus éloquent, le plus Grec, le plus Athénien par le cœur; et pourtant, ajoutait-il, il y a dans Athènes des individus assez insensés, assez moroses, pour ne pas rougir de l'injurier et de l'appeler Barbare!

Athéniens, est-il possible qu'à moins de s'être vendu, le même homme ait eu le front de se contredire ainsi? Est-il possible qu'après l'horreur que lui avait inspirée Atrestidas avec ses captifs d'Olynthe, il se soit gratuitement résigné à être le complice d'un Philocrate, qui avait amené ici des Olynthiennes libres, pour en faire le jouet de son libertinage; d'un Philocrate, si connu par ses débauches, que, sans rappeler une seule de ses odieuses infamies, il suffit de dire qu'il a amené des femmes, pour que juges et auditeurs, devinant le reste, plaignent ces infortunées que ne plaignit pas Eschine, et dont l'aspect ne

le fit point pleurer sur la Grèce, réduite à les voir outrager et chez leurs alliés, et par des ambassadeurs?

C'est sur lui-même qu'il pleurera, ce député si coupable; il présentera peut-être ses enfants, et les mettra en scène. A la famille de cet homme, ô juges! opposez par la pensée les enfants de tant d'alliés, de tant d'amis, traînant de contrée en contrée leur indigence et leur malheur, captifs dont Eschine a forgé les fers, et bien autrement dignes de votre compassion que ceux d'un père aussi criminel, que les fils d'un traître; opposez vos propres enfants, auxquels Philocrate et lui ont, par leur paix *perpétuelle*, ravi jusqu'à l'espérance. Que ses larmes vous rappellent que vous tenez entre vos mains l'homme qui vous excitait à envoyer en Arcadie des commissaires chargés d'accuser les créatures de Philippe. Or, qu'est-il besoin aujourd'hui d'une mission pour le Péloponnèse, des dépenses et des fatigues d'un long voyage? Il suffit que chacun de vous s'avance jusqu'à cette tribune pour y déposer, en faveur de la patrie, un suffrage juste et pur contre le ministre, grands Dieux! qui ne vous citait d'abord que Marathon, et Salamine, et batailles, et trophées, et qui, à son retour de Macédoine, changeant soudain de langage, vous disait de ne plus penser à vos aïeux, de vous taire sur leurs triomphes, de ne défendre aucune république, de ne pas débattre en commun les intérêts de la Grèce, de renverser, peu s'en faut, vos propres murailles: conseils les plus ignominieux que nul, ici, ait jamais hasardés! Qu'on adresse à un Hellène, à un Barbare, cette question: « Dis-moi; de tous les pays de la Grèce, en est-il un seul qui eût conservé son nom, et fût habité par les Grecs qui l'occupent aujourd'hui, si nos pères n'eussent déployé, pour sa défense, tant de bravoure à Marathon et à Salamine? » Où sera l'homme assez stupide, assez ignorant, assez ennemi d'Athènes, pour ne pas avouer que la Grèce entière aurait

passé sous le joug des Barbares? Eh bien! ces grands hommes qu'aucun ennemi n'oserait frustrer d'un si glorieux éloge, Eschine exige que vous, leurs descendants, vous les effaciez de votre mémoire; et pourquoi? pour qu'il gagne son salaire! Cependant, la louange due à leurs belles actions est la seule jouissance des illustres morts; c'est leur propriété; l'envie ne la dispute point à la tombe. Eschine, qui veut la leur arracher, mérite une dégradation civile. Voilà la vengeance que vous devez à vos ancêtres. Cœur perfide! tu as, par tes discours, déchiré comme une proie la gloire de leurs hauts faits; et ces mêmes discours, source de tous nos malheurs, t'ont rendu riche et arrogant. Car, avant qu'il eût fait tant de blessures à la patrie, il avouait, Athéniens, avoir été greffier par la faveur de vos suffrages, et sa personne était modeste. Mais, depuis ses innombrables attentats, il fronce le sourcil; et, si quelque passant vient à dire, *Voilà Eschine, l'ex-greffier,* il devient furieux, et crie à l'offense. On le voit sur la place publique, la robe tombant jusqu'à la cheville, enflant ses joues, marcher du même pas que Pythoclès. Il est à présent un de ces hôtes, un de ces bons amis de Philippe, qui veulent se débarrasser de la démocratie, et qui ne voient dans notre constitution qu'une mer follement orageuse, cet homme dont les profondes salutations s'adressaient naguère à la table des pensionnaires du Peuple!

Retraçons rapidement la tortueuse politique dans laquelle Philippe vous a enlacés, avec l'aide de ces ennemis du ciel: ce tissu de fourberies appelle encore une fois notre examen. Depuis longtemps le prince soupirait après la paix: les côtes de la Macédoine étaient pillées par nos corsaires, et le blocus de ses ports le privait de tous les avantages du commerce. Il nous envoya donc, en les chargeant de paroles bienveillantes, Néoptolème, Aristodème et Ctésiphon. Dès l'arrivée de notre députation, il prit Eschine à ses gages, pour servir d'auxiliaire à l'in-

fâme Philocrate, et triompher de quelques collègues qui voulaient le bien de la patrie. Avec son concours, il vous écrivit une lettre sur laquelle il comptait principalement pour obtenir la paix. Toutefois, il ne gagnait rien encore à agir ainsi contre vous, s'il ne ruinait la Phocide; et cela n'était pas facile. La fortune, en effet, l'avait réduit à l'alternative ou de ne pouvoir exécuter un seul de ses projets, ou de manquer à ses engagements, de se parjurer, et de rendre tous les Hellènes et tous les Barbares témoins de sa perfidie. Recevait-il la Phocide dans son alliance, l'admettait-il au même serment que vous? force était de violer la foi promise aux Thébains, qu'il avait juré de seconder dans la conquête de la Béotie, et aux Thessaliens, qu'il devait aider à rentrer dans la diète fédérale. L'excluait-il du traité, comme en effet il l'en a exclue? il pensait que vous alliez lui barrer le chemin, en jetant des troupes aux Thermopyles; et vous l'auriez fait, si l'on ne vous eût donné le change. Il calculait que, dans ce cas, le passage lui serait invinciblement fermé; et, pour s'en convaincre, il lui suffisait de ses propres souvenirs. A sa première victoire sur les Phocidiens, victoire qui leur enleva leurs milices étrangères et Onomarque, leur chef et leur général, seule, entre tous les peuples grecs et barbares, Athènes accourut à leur secours: et, loin d'aller plus avant, loin de consommer son entreprise, le vainqueur ne put même approcher des Thermopyles. Il comprenait donc nettement qu'au milieu de ses démêlés actuels avec la Thessalie, privé, pour la première fois, du concours des Phéréens, et voyant Thèbes essuyer une défaite entière qu'attestait un trophée, il ne pouvait avancer si vous secouriez la Phocide, et que, sans l'emploi de la ruse, les tentatives de ses armes seraient toujours repoussées. « Comment donc, se dit-il, sans me déclarer imposteur et parjure, viendrai-je à bout de tous mes projets? Comment? le voici. J'achèterai quelques Athéniens qui se chargeront de tromper Athènes:

car je ne veux pas de cette honte pour moi. » En conséquence, ses ambassadeurs vous prévenaient qu'il ne recevait pas les Phocidiens dans son alliance; et nos traîtres, prenant la parole après eux : « Évidemment Philippe ne peut avec honneur comprendre la Phocide dans le traité, par égard pour Thèbes et la Thessalie; mais, qu'il obtienne la paix et une haute influence : alors il fera ce que nous voudrions qu'il stipulât aujourd'hui. » Insidieuses promesses, perfides suggestions, qui ont acquis à Philippe la paix, à l'exclusion de la Phocide. Il fallait encore vous détourner d'envoyer des troupes au passage où stationnaient, malgré la paix, cinquante trirèmes athéniennes, pour l'arrêter, s'il tentait de le franchir. Comment s'y prendre? Quelle nouvelle ruse mettre en jeu? On vous dérobera les instants propices; on arrêtera le mouvement commencé : par là, vous ne pourrez plus à votre gré vous mettre en campagne. Et telle fut visiblement la conduite des traîtres. Pour moi, je l'ai dit plus d'une fois, je ne pus prendre les devants; on retint même au port le vaisseau que j'avais frété. Il fallait encore que les Phocidiens se livrassent eux-mêmes à la foi de Philippe, pour qu'il n'y eût pas un moment perdu, et qu'il ne fût porté chez nous aucun décret contraire à ses vues. « Je ferai dire, par les députés d'Athènes, que la Phocide sera sauvée : ainsi, les Phocidiens qui pourraient se défier de moi, sur la parole de ces gens-là, se jetteront dans mes bras. Pour les Athéniens, nous les appellerons sur les lieux : croyant que tout va se passer à leur gré, ce peuple ne nous entravera par aucune résolution; et nous concerterons si bien les rapports et les promesses de nos créatures, qu'il ne bougera pas, quoi qu'il arrive. » Voilà les détours, voilà les artifices par lesquels tout a péri dans les mains de ces hommes, dignes eux-mêmes de périr cruellement. Aussi, tout à coup, loin de voir Thespies et Platée rétablies, vous apprîtes qu'Orchomène et Coronée étaient réduites en ser-

vitude. Loin que Thèbes fût humiliée, et son insolent orgueil abattu, les remparts des Phocidiens, des alliés d'Athènes, étaient détruits, et détruits par ces mêmes Thébains dont les discours d'Eschine dispersaient la population. Loin que l'Eubée nous fût livrée en dédommagement d'Amphipolis, Philippe élève sur ses côtes de nouveaux forts contre l'Attique, et ne cesse d'entreprendre sourdement sur Géræstos et sur Mégare [1]. Loin qu'Oropos nous soit rendue, nous prenons les armes pour défendre Drymos et le territoire de Panacte; ce que nous ne fîmes jamais, tant que les Phocidiens ont subsisté. Loin qu'on maintienne dans le temple de Delphes les antiques usages, et qu'on exige la restitution du trésor sacré, les vrais Amphictyons ont été chassés et bannis d'un sol où il n'est pas resté pierre sur pierre; des Macédoniens, Barbares à qui le titre de membres de la diète n'appartint jamais, l'ont pris avec leur épée; quiconque parle de rendre au dieu ses richesses, est livré au supplice; Athènes se voit dépouillée du privilége de consulter l'oracle la première, et tous les événements sont pour elle autant d'énigmes. Philippe a sauvé sa parole, et obtenu tout ce qu'il voulait; vous, qui espériez tout ce qu'on peut souhaiter, vous avez vu arriver tout le contraire. Sous les apparences de la paix, vous souffrez plus que pendant la guerre; les coupables ont reçu de l'or pour vous tromper, et leurs crimes sont encore impunis.

Que ces crimes soient le résultat de leur seule cupidité, que le salaire de tant de trahisons soit dans leurs mains, c'est là un fait éclairé depuis longtemps sous toutes ses faces. Par la démonstration rigoureuse de ce que vous saviez déjà, je serai même allé, je le crains, contre mon

[1] *Géræstos*, promontoire de l'Eubée, qui se prolonge vers l'Attique. — *Panacte*, selon Estienne, était une forteresse du même pays. Il y a toute apparence que *Drymos*, dont il ne parle pas, en était voisine. Suidas place Drymos sur les confins de l'Attique et de la Béotie.

but, et je vous aurai importunés. Encore un mot, cependant. Des ambassadeurs de Philippe, en est-il un seul, ô juges! à qui vous élèveriez une statue sur la place publique? Que dis-je? lui assigneriez-vous une pension au Prytanée, ou telle autre récompense dont vous payez vos zélés serviteurs? non, sans doute. Et pourquoi? Ce n'est pas que vous soyez injustes, durs ou ingrats; mais c'est, diriez-vous, qu'ils ont agi pour l'intérêt de Philippe, et nullement pour le nôtre : réponse juste et vraie. Eh bien! croyez-vous que le monarque pense différemment? croyez-vous qu'il ait été si magnifique envers eux pour reconnaître leurs bons et loyaux services envers Athènes? Cela n'est point. Voyez l'accueil qu'ont reçu de lui Hégésippe et ses collègues. Sans parler du reste, il a fait expulser à son de trompe notre poëte Xénoclide, pour avoir donné l'hospitalité à quelques compatriotes. Voilà comme il traite ceux qui soutiennent leur opinion et vos droits; ceux qui se vendent sont traités comme Eschine et Philocrate. Faut-il encore des témoins? faut-il de plus fortes preuves? arrachera-t-on cela de votre conviction?

Tout à l'heure, devant cette enceinte, quelqu'un, s'approchant de moi, m'apprit la plus étrange nouvelle : Eschine a préparé une accusation contre Charès; et, par cette diversion oratoire, il espère vous donner le change. Athéniens, un procès ferait reconnaître que Charès vous a toujours servis avec tout le zèle, avec toute la fidélité dont il était capable, et que ses échecs furent l'ouvrage des hommes cupides qui ont ruiné vos affaires : mais je n'insiste point, je ferai même la concession la plus large. Tenons pour vrai tout ce qu'avancera l'accusé contre ce général : même alors, ce procès serait une pure dérision. Car je n'impute à Eschine ni aucun des événements de la guerre, dont les généraux seuls sont responsables, ni la paix faite par la République : oui, jusque-là, je le tiens quitte de tout. Quel est donc mon objet, et où commence mon accu-

sation ? Elle commence à l'appui qu'il a prêté à Philocrate en combattant les plus utiles propositions, lorsque Athènes négociait cette paix; aux présents qu'il a reçus; au temps précieux qu'il consuma ensuite dans la seconde ambassade. N'avoir exécuté aucun de vos ordres; avoir trompé la République; avoir tout perdu par l'espoir pompeusement étalé de la docilité de Philippe à nos désirs; s'être fait le panégyriste d'un prince coupable de tant d'injustices, et contre lequel d'autres citoyens armaient votre méfiance : voilà mon accusation, voilà vos souvenirs. Ah! si la paix eût été, à mes yeux, juste et favorable pour tous; si je n'avais vu ces hommes tout vendre, puis vous abuser par des mensonges, j'aurais moi-même demandé pour eux des éloges et des couronnes. Quant aux délits qu'a pu commettre un général, ils sont étrangers à la cause. Quel général, en effet, a perdu la Phocide, livré Alos, Doriskos, Kersobleptès, Mont-Sacré, les Thermopyles? Quel général a frayé à Philippe un chemin jusqu'à l'Attique à travers nos alliés et nos amis? Quel général a soumis à l'étranger Coronée, Orchomène, l'Eubée, et, peu s'en fallait dernièrement, Mégare? Quel général a rendu Thèbes puissante? De tant de pertes, si graves, si nombreuses, pas une n'a été l'œuvre de vos chefs militaires, ou le résultat d'une cession faite à Philippe par les Athéniens persuadés dans un traité de paix : toutes ont leur cause dans la cupidité de vos ambassadeurs.

Si donc Eschine fuit et veut vous égarer vers quelque autre objet, résistez-lui par ces mots : «Nous ne jugeons pas un général; ce n'est pas sur la conduite de la guerre que tu es accusé. Ne dis pas qu'un autre ait été complice de la ruine des Phocidiens, mais démontre que tu n'y as aucune part. Pourquoi, si Démosthène a prévariqué, n'en parler qu'aujourd'hui ? Que ne l'accusais-tu quand il rendait ses comptes? Cela seul suffit pour te condamner. Ne viens point nous vanter les douceurs et les avantages de la paix; on

ne t'impute pas d'avoir engagé la République à la faire. Mais que cette paix ne soit pas une flétrissure et un outrage; que, depuis sa conclusion, toutes nos espérances n'aient pas été déçues, toutes nos possessions anéanties : c'est là ce que tu dois prouver, puisque c'est là ce qu'on a démontré contre toi. D'ailleurs, pourquoi, aujourd'hui encore, louer le prince, auteur de tant de maux? » Si vous le pressez ainsi, Athéniens, il ne saura que dire : vainement alors fera-t-il éclater sa voix, vainement l'aura-t-il exercée.

La voix! ce sujet demande aussi quelques mots. Tout fier de la sienne, Eschine, me dit-on, compte vous subjuguer par une illusion théâtrale. Quoi, Athéniens! celui qui, jouant les malheurs de Thyeste et les infortunes de Troie, fut, par vous, sifflé, chassé de la scène, presque lapidé, réduit enfin à renoncer aux troisièmes rôles; celui-là, quand il a causé tant de calamités, non comme tragédien, mais comme chargé des plus hauts intérêts de sa patrie, vous captiverait par les sons de sa voix! Ce serait, à mes yeux, la plus étrange inconséquence. Loin de vous d'aussi sottes impressions! Songez que c'est aux épreuves subies par les crieurs publics qu'il faut demander de forts poumons [1]; mais que le choix d'un député, d'un citoyen qui veut devenir homme d'État, doit se régler sur son intégrité, sur la fierté de son âme lorsqu'il agit pour vous, sur son amour de l'égalité au milieu de vous. Moi, par exemple, Philippe ne m'a pas ébloui; je n'ai eu des yeux que pour nos captifs, que j'ai rachetés; je n'ai jamais fléchi devant ce prince. Eschine, le front dans la poussière, chantait ses victoires; Eschine n'avait de dédains que pour Athènes. Sans doute, l'éloquence, la voix, ou quelque autre avantage de ce genre, joint à l'ambition

[1] Ce mot rappelle celui de Timothée sur Charès. On vantait la vigueur et la constitution robuste de ce dernier. C'est un tel homme qu'il faut à l'armée, disait-on. « Sans doute, dit Timothée, pour porter le bagage. » Plut. *Apophth.*

du patriotisme et de la vertu, doit être pour vous tous une cause de joie et l'objet de vos encouragements; c'est un bien que se partage un peuple entier. Mais ce talent se rencontre-t-il chez le méchant que la cupidité courbe devant un peu d'or? repoussez l'orateur, repoussez-le avec haine et colère. Devenu, par la parole, une puissance, le méchant, chez vous, est le fléau de l'État. Combien Athènes a souffert de ce qui fait l'orgueil d'Eschine! Les autres talents se soutiennent assez d'eux-mêmes : mais devant l'opposition des auditeurs, la parole perd son empire. N'écoutez donc l'accusé que comme un perfide, un mercenaire, un imposteur.

A tant de motifs réunis qui demandent sa condamnation, ajoutez notre position vis-à-vis de Philippe. Réduit à la nécessité de respecter nos droits, il changera de politique. Son système, jusqu'à ce jour, fut de courtiser quelques hommes pour tromper le Peuple. Qu'il apprenne leur mort : c'est à toi, Peuple redevenu souverain, qu'il voudra désormais complaire. Ou bien, s'il s'obstine dans son insolente audace, tu auras, dans la personne de ces criminels, retranché de la République des gens toujours prêts à servir l'ennemi. Coupables de tels forfaits alors même qu'ils se voyaient menacés par les tribunaux, que ne feront-ils pas, s'ils en sortent absous? Où est l'Euthycrate, où est le Lasthène que le dernier de nos traîtres ne va pas surpasser? Quel citoyen ne rivalisera point de bassesse, quand il verra l'or, le crédit, et tout ce que l'amitié de Philippe peut prodiguer de biens, affluer vers ceux qui ont vendu la Grèce, tandis que des hommes intègres, qui ont sacrifié leur fortune, sont inquiétés, sont poursuivis par la haine et l'envie? Non, non; pour votre honneur, pour votre religion, pour votre sûreté, pour tous vos intérêts, n'acquittez pas Eschine : il importe que vous donniez, par son châtiment, une leçon à tous les Athéniens, à toute la Grèce.

DÉFENSE D'ESCHINE.

Je vous conjure, ô Athéniens ! de vouloir m'écouter avec bienveillance, considérant et la gravité du péril que je cours, et la multitude des imputations qu'il me faut repousser, et les artifices, les intrigues, l'acharnement d'un accusateur assez audacieux pour exciter des juges qui ont juré d'entendre également les deux plaideurs, à étouffer la voix d'un homme en danger. Ce n'est point la colère qui a parlé ainsi : non, l'auteur d'une imposture ne s'irrite guère contre celui qu'il calomnie, et l'accusateur véridique ne ferme pas la bouche à l'accusé; il sait que, pour produire une forte impression sur les auditeurs, les griefs qu'il a exposés attendent qu'ils n'aient pu être réfutés par l'accusé dans une libre défense. Mais, je le vois, le langage de l'équité répugne à Démosthène, et telles ne sont pas ses vues. C'est votre propre colère qu'il a voulu provoquer; et il m'accuse de vénalité, lui qu'on ne croira jamais sur pareille imputation ! Ah ! pour allumer le courroux d'un tribunal contre ceux qui auraient reçu des présents, il faut avoir les mains bien pures!

Sur moi-même, Athéniens, l'effet de l'accusation que je viens d'entendre a été d'abord la crainte la plus vive, la plus violente indignation, puis la plus douce joie que j'aie jamais ressentie. Oui, j'ai tremblé, et cette pensée me trouble encore, que quelques-uns de vous ne me méconnussent, fascinés par d'insidieux et perfides contrastes. J'étais oppressé, ma raison s'égarait, tandis que Démosthène m'accusait d'outrages commis dans l'ivresse sur une femme libre, sur une Olynthienne. Mais, à ce grief, vous l'avez arrêté [1]; et je me suis réjoui, et j'ai cru recevoir la récom-

[1] Ulpien, que cite le scoliaste d'Eschine, va jusqu'à dire que les juges

pense d'une vie modeste et pure. A vous donc mes éloges, à vous tout mon amour, puisque vous avez plus de foi dans les mœurs des accusés que dans les inculpations de leurs ennemis! Toutefois, je ne me dispenserai pas de me justifier sur ce point; car, si un seul de nos concitoyens, dont le plus grand nombre nous environne, si un seul de mes juges restait persuadé que j'ai commis quelque attentat, je ne dis pas sur une personne libre, mais sur le dernier des hommes, je ne pourrais supporter la vie; et, si la suite de ma défense ne montre évidemment un mensonge dans cette imputation, et, dans son audacieux auteur, un calomniateur abominable, fussé-je pleinement justifié sur le reste, je demande la mort.

C'était encore, à mes yeux, une étrange question, une injustice énorme, que de vous demander si, dans la même ville où une sentence capitale a été rendue contre Philocrate, parceque, se condamnant lui-même, il n'a pas attendu le jugement, il est possible de m'absoudre. Voilà précisément où je vois mon titre de salut le plus légitime. Se condamner soi-même et faire défaut, c'est, dit-on, être coupable : eh bien! s'absoudre, présenter sa tête aux lois et à ses concitoyens, c'est donc être innocent.

Quant au reste de l'accusation, je vous prie, ô juges! si, par oubli, j'omettais quelque article, de m'interroger, de m'indiquer sur quel point vous désireriez m'entendre, de ne préjuger en rien ma culpabilité, d'écouter tout avec la même bienveillance.

Je ne sais par où commencer, tant l'accusation est confuse; et voyez si mon embarras n'est pas naturel. C'est moi dont la vie est aujourd'hui menacée; et la plus grande partie de l'accusation roule sur Philocrate, sur Phrynon, sur mes autres collègues, sur Philippe, sur la paix, sur Eu-

se levèrent et laissèrent là l'orateur, après qu'Eubule se fut écrié : « Permettez-vous à Démosthène de débiter de pareilles infamies? »

bule et son administration : c'est parmi tout cela qu'on m'a placé. Seul, dans son discours, Démosthène apparaît comme le défenseur de la patrie; les autres sont des traîtres : car c'est contre nous tous qu'il a épuisé l'injure, et je n'avais que ma part dans cette profusion d'invectives mensongères. Il m'accable de ses mépris : puis, par un capricieux retour, croyant accuser Alcibiade ou Thémistocle, les deux plus puissants politiques qu'ait eus la Grèce, il m'impute d'avoir détruit les villes de la Phocide, livré en d'autres mains nos postes de la Thrace, détrôné Kersobleptès, l'ami, l'allié d'Athènes. Il a fait l'effort de me comparer à Denys, tyran de Sicile [1]. Gardez-vous de ce monstre! s'écriait-il dans l'ardeur de son patriotisme; et il vous débitait le rêve d'une prêtresse sicilienne. Après avoir poussé les choses à cet excès, devenu soudain avare de calomnies envers moi, il a placé la cause des événements, non plus dans mes discours, mais dans les armes de Philippe.

En présence de toute l'effronterie de ce jongleur, il est difficile de se rappeler tous les détails de sa longue accusation, de parer au hasard des calomnies imprévues. Cependant, pour parler avec la plus grande clarté, pour rendre notoire la justice de ma cause, je commence aux discours prononcés sur la paix, et au choix des négociateurs. Voilà le soutien le plus puissant pour ma mémoire, pour mes paroles, pour votre propre instruction.

Vous vous souvenez tous, je pense, que les députés de l'Eubée, après avoir traité de la paix avec la République pour leur île, vous annoncèrent, de la part de Philippe, qu'il désirait aussi terminer avec vous, et poser les armes. Peu de temps s'écoule, et Phrynon de Rhamnonte est pris par des corsaires, pendant la trêve des jeux Olympiques,

[1] Démosthène n'a pas laissé dans son discours ce rapprochement, qui, sans doute, lui parut forcé. On n'y trouve pas non plus le rêve de la prêtresse de Sicile, dont parle Valère-Maxime, I, 7.

comme il s'en plaignait lui-même. Racheté à ses frais, et revenu ici, il vous prie de nommer un député pour la Macédoine, afin de recouvrer, s'il peut, sa rançon. Il vous persuade, et vous élisez Ctésiphon. A son retour de cette mission, Ctésiphon, après en avoir rendu compte, ajoute que le prince lui a dit : « C'est à regret que je fais la guerre aux Athéniens; maintenant encore, je voudrais la paix. » Ce rapport, appuyé de l'assurance du caractère humain du monarque, est très bien reçu du Peuple, obtient des éloges à son auteur, et, sans subir de contradiction, est suivi d'un décret que propose Philocrate d'Agnonte, et qui réunit tous les suffrages populaires. Par ce décret, Philippe pouvait envoyer ici un héraut et des ambassadeurs pour la paix. Quelques citoyens avaient d'abord fait opposition, et l'événement montra combien ils avaient à cœur de réussir. Ils attaquent le décret comme illégal, inscrivent en tête de l'acte d'accusation le nom de Lycinos, et concluent à une amende de cent talents. La cause est ensuite portée au tribunal. Philocrate, malade, prend pour défenseur Démosthène, et non pas moi. Arrivé à l'audience, Démosthène, cet ennemi-né de Philippe, consume un jour entier à justifier Philocrate, qui est enfin absous, tandis que l'accusation n'obtient pas le cinquième des voix. Ces faits vous sont connus.

Vers le même temps, Olynthe fut prise, et plusieurs Athéniens y furent faits prisonniers, entre autres Stratoclès, frère d'Ergocharès, et Évératos, fils de Strombichos. Leurs parents présentèrent au Peuple le rameau des suppliants [1], pour appeler sur eux son intérêt; et cette prière fut appuyée, par Eschine? non, mais par Philocrate, par Démosthène. On députe vers Philippe le comédien Aristodème,

[1] Selon le Scoliaste, ils déposèrent ce rameau sur l'autel de la Pitié. Tel était le droit de pétition de ces temps-là. Tout citoyen pouvait aussi présenter au peuple, à la seconde séance de chaque prytanie, une proposition d'un intérêt individuel. C'est ce que Phrynon avait fait.

qu'il connaissait et aimait pour ses talents. Aristodème, au retour de son ambassade, détourné par quelques affaires, ne parut pas devant le Conseil; il fut prévenu par Stratoclès, qui revenait de Macédoine, et que Philippe, dont il était le captif, avait renvoyé sans rançon. La négligence d'Aristodème souleva beaucoup de mécontentements, parceque Stratoclès répétait, au nom du monarque, ce qu'on avait déjà entendu. Enfin, Démocrate d'Aphidna, s'étant rendu au Conseil, engagea l'assemblée à mander Aristodème; et, parmi les Cinq-Cents, siégeait Démosthène, mon accusateur. Aristodème parut, exposa les intentions très favorables de Philippe pour Athènes, ajouta que ce prince serait jaloux de devenir notre allié. Il dit cela au Conseil, il le répéta devant le Peuple. Démosthène, alors, loin de le contredire, proposa de lui décerner une couronne. Rapport fait à l'assemblée nationale, Philocrate fait décréter que dix citoyens seront choisis et députés vers Philippe, pour ouvrir des conférences sur la paix, et sur les intérêts respectifs du prince et de la République. Le nombre de dix était voté : je fus désigné à votre choix par Nausiclès, et Démosthène par ce Philocrate contre lequel il s'élève aujourd'hui. Son ardeur pour cette affaire, son zèle pour qu'Aristodème fût notre collègue sans compromettre ses intérêts, allèrent jusqu'à proposer au Conseil d'élire des commissaires avec ordre de solliciter en sa faveur, près des villes où il avait promis de jouer, l'exemption de l'amende.—Pour certifier ces faits, prends-moi les décrets, lis la déposition d'Aristodème absent, et fais l'appel des témoins qui l'ont entendue. Le tribunal verra qui était le bon ami de Philocrate, qui l'engageait à obtenir du Peuple des grâces pour Aristodème. (*Lecture du Décret et de la déposition.*)

La première impulsion fut donc donnée à toute cette affaire, non par Eschine, mais par Philocrate et Démosthène.

Dans le cours de l'ambassade, celui-ci demandait vive-

ment à partager notre table ; ce ne fut pas moi qu'il gagna, mais mes commensaux, Aglaocréon de Ténédos, le délégué des alliés, et Iatroclès. Il prétend que, dans la route, je l'ai exhorté à nous réunir pour traverser les monstrueux complots de Philocrate : mensonge! Qui? moi! j'aurais animé contre Philocrate Démosthène, que je savais le défenseur de Philocrate accusé de violer les règles de notre législation, l'élu de Philocrate pour l'ambassade? Il y a plus : jamais nous n'avions, entre collègues, de semblables conférences ; et, pendant toute la route, il nous a fallu tenir bon contre Démosthène, cet insupportable et arrogant personnage.

Nous débattions tous ensemble ce qu'il fallait dire à Philippe. Cimon avouait sa crainte de notre infériorité dans la discussion des droits. Démosthène alors nous promit d'ouvrir des sources d'éloquence intarissables : il devait parler et de nos droits sur Amphipolis, et des causes de la guerre, de façon à coudre la bouche à Philippe, et à lui persuader de rendre cette ville aux Athéniens sous la seule condition du rappel de Léosthène. Mais abrégeons le récit de ses prétentions superbes. Dès notre arrivée en Macédoine, il fut réglé entre nous qu'à notre présentation devant le prince, chacun parlerait selon l'ordre de l'âge, en commençant par les plus vieux. Démosthène, ainsi qu'il le dit lui-même, était le plus jeune des députés.

Cependant nous sommes introduits. Prêtez-moi maintenant toute votre attention. D'ici votre vue va plonger sur la profonde jalousie de cet homme, sur sa lâcheté, sur sa méchanceté, sur les piéges qu'il tendait à des commensaux, à des collègues, et qu'on ne tendrait pas à ses plus grands ennemis. Il révère, dit-il, cette table où s'asseyaient les représentants de la Nation, lui, qui n'est, disons-le, ni de notre sol, ni de notre race! Nous, au contraire, qui, dans cette patrie, avons nos temples, les tombeaux de nos pères, nos demeures, de nobles liaisons avec vous, des

alliances, des parents, des enfants légitimes [1]; nous qui, dans Athènes, avons mérité votre confiance, puisque vous nous avez élus; arrivés en Macédoine, nous sommes tout à coup devenus des traîtres! et l'homme en qui tout est vendu, tout, même l'organe de la voix, lance sur des présents reçus sa haine et ses mépris! Quel est donc ce nouvel Aristide, ce comptable intègre, ce Juste par excellence?

Mais écoutez les discours que j'ai tenus pour vous, puis ceux qu'a débités Démosthène, ce ferme appui de l'État: car je veux détruire successivement tous les griefs de l'accusation. Je vous remercie très vivement, ô juges! pour votre silence et vos dispositions équitables : s'il est des inculpations que je n'efface point, ce n'est pas à vous, c'est à moi que je le reprocherai.

Les députés les plus âgés portèrent d'abord la parole : mon tour vint ensuite. J'ai exposé clairement et en détail, devant tout le Peuple assemblé, le discours que j'adressai alors au monarque, et sa réponse : essayons de vous en rappeler la substance.

Je représentai d'abord à Philippe l'attachement de son père pour Athènes; puis, complétement et avec ordre, les obligations que vous avait Amyntas; enfin, les services dont il était lui-même l'objet et la preuve. Amyntas venait de mourir; Alexandre, l'aîné de ses fils, Perdiccas et Philippe, étaient encore enfants. Eurydice, leur mère, se voyait trahie par ceux qui semblaient leurs amis. Pausanias, qui voulait usurper le trône, avait été banni; mais l'occasion lui rendit ses forces et de nombreux partisans. Avec une armée grecque, il prit Anthémonte, Therma, Strepsa [2], et d'autres places. Parmi les Macédoniens divisés,

[1] Ceci est peut-être une allusion aux bâtards de Démosthène, dont parle Athénée, l. XIII, c. 7.

[2] *Anthémonte*, ville forte de Macédoine, au N. E. de Pella. *Therma*, nommée plus tard Thessalonique, ville de Macédoine en Mygdonie, au fond du golfe Thermaïque. Estienne place *Strepsa* en Macédoine, Harpocration en Thrace.

le plus grand nombre tenait pour Pausanias. Dans cette crise, les Athéniens élurent Iphicrate général pour marcher sur Amphipolis, dont les habitants s'étaient déclarés indépendants. Iphicrate se rendit sur les lieux avec une flottille, plutôt pour observer les événements que pour assiéger la ville. Alors, disais-je au prince, Eurydice, ta mère, le pria de venir. Au rapport de tous ceux qui étaient présents, elle déposa ton frère Perdiccas dans ses bras, et toi, tout petit, sur ses genoux, et lui dit : « Amyntas, père de ces enfants, lorsqu'il vivait, t'adopta pour son fils, et fut étroitement attaché à la République d'Athènes. Ainsi, comme homme, tu es devenu le frère de ces orphelins; comme citoyen, tu es notre ami. » A ces paroles elle joignit de pressantes supplications pour ses fils, pour elle-même, pour l'empire, enfin pour tout ce qu'il fallait sauver. Iphicrate, après l'avoir écoutée, chassa Pausanias de Macédoine, et conserva la couronne à toi et à tes frères.

Après cela, je parlai de Ptolémée [1], établi tuteur des jeunes princes; je montrai son ingrate et révoltante conduite lorsqu'il se tourna contre Athènes, au sujet d'Amphipolis, et s'allia aux Thébains, vos ennemis. J'ajoutai que Perdiccas, monté sur le trône, vous avait disputé cette même ville, les armes à la main; je relevai la générosité des Athéniens offensés, qui, vainqueurs de Perdiccas, sous la conduite de Callisthène, firent une trêve avec le vaincu, espérant toujours le ramener à la justice. Quant au reproche répandu alors contre le Peuple, je tâchai de le détruire en montrant que Callisthène avait été mis à mort, non pour la trêve accordée à Perdiccas, mais pour des fautes étrangères à ce fait. Enfin, je n'hésitai pas à parler contre

[1] Ptolémée, frère naturel de Perdiccas et de Philippe, et leur aîné. Après la mort d'Amyntas, il s'empara du trône de Macédoine, au préjudice du prince dont il avait été le tuteur; mais Perdiccas lui ôta la couronne et la vie. Diod. Sic. XVI; Plutarque, *Vie de Pélopidas*.

Philippe lui-même, et à lui reprocher d'avoir, comme ses prédécesseurs, tiré l'épée contre la République. A l'appui de toutes mes paroles, je citai et la correspondance de ces princes, et les décrets des Athéniens, et le traité de Callisthène.

Il convenait aussi de parler de notre priorité dans la possession du pays contesté, nommé jadis les Neuf-Chemins [1], des fils de Thésée, et d'Acamas, l'un d'eux, qui, dit-on, avait reçu ce territoire comme dot de son épouse; et j'entrai dans tous les détails que comportait la circonstance, mais qu'il faut abréger aujourd'hui. Voici les preuves que je tirai, non des anciennes traditions, mais des événements de nos jours. Lors du congrès tenu par Lacédémone et par les Hellènes ses alliés, Amyntas, père de Philippe, et membre de la confédération, y envoya un député. Celui-ci, dont le suffrage était entièrement libre, déclara qu'Amphipolis appartenait aux Athéniens, et que son souverain s'unirait à la Grèce pour leur rendre cette ville. Par les procès-verbaux des séances, j'attestais l'unanimité de la décision, j'en nommais les auteurs. « Il n'est donc pas juste, disais-je à Philippe, qu'après ce désistement fait par Amyntas, ton père, à la face de la Grèce, non avec des paroles, mais par un vote formel, son fils fasse revivre les mêmes prétentions. Réclames-tu Amphipolis comme une conquête? Si, dans une guerre contre Athènes, tu l'avais emportée à la pointe de l'épée, sans doute elle te serait acquise par le droit des armes; mais, lorsque tu as pris aux Amphipolitains une ville athénienne, ce n'est pas le bien de ceux-ci qui est entre tes mains, c'est celui d'Athènes. »

Après ces discours et d'autres pareils, Démosthène eut à remplir sa part de la mission. Tous étaient attentifs, comptant sur des paroles d'une merveilleuse éloquence: car ses magnifiques promesses, je l'ai su depuis, étaient parvenues jusqu'à Philippe et à ses courtisans. Dans cette

[1] Ancien nom d'Amphipolis.

disposition de tous les auditeurs, ce lion de la tribune balbutie en mourant de peur un exorde ténébreux, fait quelques pas dans son sujet, puis se déconcerte, se tait, et ne peut plus retrouver la parole. Philippe, voyant son embarras, l'encourage, lui dit de ne pas s'affliger de cet accident, comme ferait un acteur sur le théâtre, l'invite à rappeler tranquillement et peu à peu ses souvenirs, et à continuer. Mais, une fois troublé, une fois le fil de son écrit perdu, il ne put se remettre, et ne fit de nouveaux efforts que pour retomber. Comme on ne disait plus rien, l'introducteur nous fit retirer.

Lorsque nous fûmes seuls, cet utile citoyen, la colère sur le front, me dit que j'avais perdu la République et ses alliés. Saisis d'étonnement, mes collègues et moi, nous voulûmes savoir le motif de cette étrange imputation. Il me demanda si j'avais oublié la situation d'Athènes, et si l'ardeur avec laquelle son peuple, épuisé de fatigues, désirait la paix, était sortie de ma mémoire. « Cette hauteur de sentiments te vient-elle, me dit-il, des cinquante vaisseaux que ce peuple a décrétés, et qu'il n'équipera jamais? Tu as irrité Philippe; et tes paroles, loin de faire succéder la paix à la guerre, étaient de nature à allumer une guerre implacable. »

Je commençais à le réfuter; les officiers de Philippe nous rappellent. Lorsque nous sommes rentrés et assis, le prince se met à répondre brièvement et par ordre à chacun de nos discours. Il s'arrêtait surtout au mien, et avec raison peut-être, puisque je n'avais rien omis de ce qui était à dire; et plusieurs fois il prononça mon nom : pour Démosthène, dont le rôle avait été si ridicule, il ne lui adressa pas un mot. Aussi cet homme suffoquait de dépit. Mais, lorsqu'à la fin le prince prit un ton de douceur et de bonté, lorsque fut ainsi tombée l'accusation du calomniateur qui avait prédit à mes collègues que j'allais prolonger les différends et la guerre, alors on vit sa tête s'égarer, et,

au repas où nous fûmes invités, ses extravagances furent révoltantes.

Nous revenions de l'ambassade. Soudain, contre notre attente, il parle à chacun de nous avec amitié. Je n'avais pas encore l'idée d'un fourbe, d'un orateur patelin, d'un caméléon : cet homme m'a tout expliqué en fait de perfidie. Il nous prenait séparément; il disait à l'un : Je te procurerai une avance sur des fonds communs; je t'aiderai de mes biens; à l'autre : Je te ferai nommer général. Assidu à me flatter, il exaltait mon facile talent, vantait à outrance la manière dont j'avais parlé à Philippe, me fatiguait de mes propres louanges. Dans un souper que nous prîmes tous ensemble à Larisse, le voilà qui plaisante sur lui-même et sur l'embarras où il s'était trouvé ; il assure que, sous le soleil, personne ne possède comme Philippe le talent de la parole. J'exprimais une opinion semblable, et j'admirais cette mémoire sûre avec laquelle le roi avait répondu à tous nos discours. Ctésiphon, le plus âgé d'entre nous, comptait ses années, en exagérait le nombre, et ajoutait que, dans sa longue carrière, il n'avait jamais vu d'homme si aimable et si gracieux. Ce Sisyphe battait des mains : « Fort bien, Ctésiphon ! s'écria-t-il ; mais tu ne répéterais pas ces paroles devant le Peuple; et notre collègue (c'est moi) n'oserait vanter aux Athéniens l'éloquence et la mémoire de Philippe. » Nous ne sentions pas le piége, nous n'apercevions pas le guet-apens dont je parlerai bientôt. Il nous lie, par notre parole, à répéter ces propos devant vous, et va jusqu'à me conjurer de ne pas oublier de dire qu'il avait, lui aussi, parlé d'Amphipolis.

Jusqu'ici j'ai pour moi le témoignage de mes collègues, qu'il n'a cessé d'outrager et de calomnier dans son accusation. Quant aux discours tenus à cette tribune, je ne puis vous en imposer : vous les avez entendus. Ayez encore la patience d'écouter le reste de ce récit. Chacun de vous attend mes réponses sur le grief concernant Kersobleptès et

la Phocide; je le sais, et j'y accours. Mais, si vous n'écoutez les faits qui précèdent, le fil de ceux-là va vous échapper. Permettez à l'accusé de suivre le plan qu'il a choisi : alors, suffisamment éclairés, vous pourrez tendre la main à un innocent; et, par les articles avoués de l'accusateur, vous reconnaîtrez la vérité de ceux qu'il conteste.

De retour à Athènes, nous fîmes au Conseil un rapport succinct de notre ambassade, et nous remîmes la lettre de Philippe. Démosthène fut notre panégyriste près des Cinq-Cents; et, par l'autel qui était devant leurs yeux, il jura qu'il félicitait la République d'avoir délégué des citoyens qui, par leur éloquence et leur loyauté, par leurs paroles et leurs actions, s'étaient montrés dignes d'Athènes. Il dit de moi, en particulier, que je n'avais point trahi mon mandat. Enfin, il proposa de décerner à chacun une couronne d'olivier, en récompense de notre zèle patriotique, et de nous inviter le lendemain à souper au Prytanée. Il n'y a rien de faux dans mes paroles : que le greffier prenne le décret, et lise les dépositions de mes collègues. (*Lecture du décret proposé par Démosthène, et des dépositions des ambassadeurs.*)

Ensuite nous rendîmes compte au Peuple de notre mission. Ctésiphon, le plus âgé, monte le premier à la tribune. Il dit, entre autres choses, ce qu'il avait promis à Démosthène de vous dire, combien Philippe était affable, beau, et habile buveur. Philocrate et Dercylos, ayant, après lui, prononcé quelques mots, je parais à mon tour. Après avoir détaillé les autres parties de l'ambassade, abordant l'article convenu avec mes collègues, je loue la mémoire et l'éloquence du prince; puis, n'oubliant pas la prière de Démosthène, j'ajoute qu'il s'était chargé de dire, sur Amphipolis, ce qui aurait pu nous échapper.

Démosthène se lève le dernier; il se gratte le front [1],

[1] Les mots καὶ τρίψας τὴν κεφαλήν n'équivaudraient-ils pas aussi à l'expression proverbiale τρίζεσθαι τὸ μέτωπον, *se frotter le front*,

et prend cette attitude d'imposteur qui lui est familière. Cet homme, qui avait vu le Peuple approuver hautement mes paroles, dit qu'il admirait et les auditeurs et les députés; qu'oubliant, les uns de délibérer, les autres de donner des renseignements, ils se contentaient, dans les affaires de la patrie, d'un vain babil sur un étranger; que rien cependant n'était plus facile que le rapport de l'ambassade. « J'irai, dit-il, jusqu'à vous montrer comment il faut s'y prendre. » En même temps il fait lire le décret du Peuple. Puis, « Voilà nos instructions, a-t-il repris; nous les avons remplies. Prends aussi la lettre que nous apportons de la part de Philippe. » La lettre lue, « Voilà, dit-il encore, la réponse; il ne reste plus qu'à délibérer. » Grande rumeur dans l'assemblée : Quelle adresse! quelle précision! disaient les uns; Quelle envie! quelle méchanceté! s'écriait le plus grand nombre. « Voyez, ajouta-t-il, comme je tranche sur les autres articles. C'est à Eschine que Philippe a paru éloquent, nullement à moi. Tout autre, revêtu du pouvoir royal, ne lui serait guère inférieur pour la parole. Sa figure a semblé belle à Ctésiphon. A mes yeux, l'acteur Aristodème, notre collègue, n'est pas moins beau. On a loué sa mémoire : qualité assez commune! Il a le talent de boire : mais Philocrate, un des nôtres, est plus rude buveur. Un orateur affirme m'avoir laissé de quoi dire sur Amphipolis : mais ce même orateur ne céderait un seul mot ni à vous, ni à moi. Au surplus, misères que tout cela! Je vais proposer un décret. Le héraut de Philippe est ici; ses ambassadeurs le suivront de près. Qu'on traite avec eux, et que les prytanes, après l'arrivée de l'ambassade, convoquent, pour deux jours de suite, une assemblée dans laquelle on délibérera et sur la paix et sur l'alliance. Qu'il soit décerné des éloges à vos députés, s'ils en méritent, et qu'on nous convie, pour demain, à souper au Prytanée. »

c'est-à-dire *s'armer d'effronterie?* Double sens plein de malice, et intraduisible.

— Pour constater ces détails, on va prendre les décrets. Vous verrez, ô juges! toutes les variations de Démosthène, son naturel jaloux, insidieux, perfide, et ses complots avec Philocrate. Qu'on appelle aussi mes collègues d'ambassade, et qu'on lise leurs dépositions avec les motions de mon accusateur. (*Lecture d'un premier décret.*)

Mais ce décret n'est pas le seul : Démosthène proposa ensuite, dans le Conseil, d'assigner aux ambassadeurs de Philippe, dès qu'ils seraient arrivés, une place pour les fêtes de Bacchus. — Lis encore ce décret. (*Lecture d'un second décret.*)

Lis enfin la déposition de mes collègues. Les Athéniens verront que ce Démosthène, impuissant à défendre les intérêts de la patrie, signale son éloquence contre ceux qui l'associaient à leur table et à leurs libations. (*Lecture des dépositions.*)

Vous reconnaissez donc que ce n'est point Philocrate et Eschine, mais Philocrate et Démosthène, qui ont entrelacé leurs intrigues pour la paix; et je crois en avoir fourni des preuves suffisantes. Sur les rapports de l'ambassade, c'est vous-mêmes, Athéniens, que j'atteste; sur les discours prononcés en Macédoine, sur les faits de notre voyage, j'ai produit les dépositions de nos collègues. Vous avez entendu l'accusation que vient de prononcer Démosthène; et vous vous rappelez qu'il la commence aux paroles que j'ai adressées au peuple sur la paix. Ici surtout ses plaintes ont éclaté avec violence, bien que cette partie de l'accusation ne soit qu'un long mensonge.

Il prétend qu'alors j'ai parlé en présence des ambassadeurs que les Hellènes, appelés par le Peuple Athénien, avaient envoyés ici, ou pour se concerter avec nous sur la guerre, s'il fallait combattre, ou pour participer à la paix, si l'intérêt commun paraissait la demander. Eh bien! voyez tout ce qu'il vous a dérobé d'important, voyez l'impudence effrénée de cet homme! La date de l'élection des députés

envoyés par vous dans la Grèce, quand nous étions encore en guerre avec Philippe, celle de leur départ, les noms de ces mêmes députés, sont consignés dans les registres publics; leurs personnes ne sont pas en Macédoine, mais dans Athènes; et, quant aux députations étrangères, c'est un décret préalable du Conseil qui leur accorde l'audience du Peuple. Tu affirmes, Démosthène, que des délégués de la Grèce étaient parmi nous : eh bien! monte à cette tribune, je te la cède un instant; nomme à ton gré telle ville grecque que tu dis avoir alors envoyé des ambassadeurs; tire des archives du Conseil et fais lire le décret qui les concerne; invoque le témoignage des députés athéniens : et, s'ils déposent que les premiers n'étaient pas éloignés, qu'ils étaient là lorsqu'Athènes délibérait sur la paix; si tu prouves que leur présentation au conseil et les décrets sont de la date que tu leur assignes, je descends, et je demande la mort! Qu'on lise aussi la décision des alliés. Elle porte, en termes formels, que, le Peuple d'Athènes délibérant sur la paix avec Philippe, et les députés envoyés par lui dans la Grèce pour soulever les républiques en faveur de la commune indépendance n'étant pas revenus, après le retour de cette députation et son rapport aux Athéniens et à leurs confédérés, les prytanes publieront, aux termes de la loi, l'ordre du jour de deux assemblées, dans lesquelles il sera délibéré sur la paix; et que les mesures prises par le Peuple Athénien seront adoptées par tous les alliés. — Lis cette pièce. (*Lecture de la décision des alliés.*)

Fais maintenant la lecture comparative du décret dans lequel Démosthène veut qu'après les Dionysies de la ville, et l'assemblée tenue dans le temple de Bacchus, les prytanes fassent afficher deux convocations, l'une pour le 18, l'autre pour le 19. Il précise l'époque, rapproche les séances, prévient le retour de nos concitoyens, députés vers les Hellènes. Vos confédérés, par leur décision, que je recon-

nais avoir appuyée, demandent que vous délibériez seulement sur la paix; Démosthène veut que la question de l'alliance soit aussi débattue. On va lire sa motion. (*Lecture de la motion de Démosthène.*)

Vous venez d'entendre, ô Athéniens! les deux décrets: ils convainquent Démosthène d'avoir désigné comme présents des députés absents, et d'avoir annulé la décision des alliés, que vous vouliez confirmer. Les alliés avaient émis le vœu de voir la République attendre les députations grecques: Démosthène, avec l'effronterie la plus empressée, empêche, par ses paroles, que l'on n'attende; il fait plus, il agit, il décrète, il ordonne qu'on délibérera sur-le-champ.

Il a dit que, dans la première assemblée, monté à la tribune après Philocrate, j'avais blâmé le traité de paix dont celui-ci était l'auteur, et l'avais présenté comme déshonorant et indigne de la République; mais que, le lendemain, parlant en faveur de Philocrate, et entraînant l'assemblée avec le plus grand succès, je vous avais persuadé de ne pas écouter les orateurs qui vous rappelaient les batailles et les trophées de vos aïeux, de ne pas secourir les Hellènes. La fausseté, que dis-je? l'impossibilité de ces faits, seront démontrées, premièrement par le témoignage contradictoire de Démosthène lui-même; secondement, par vos souvenirs et ceux d'Athènes entière; en troisième lieu, par l'absurdité de l'imputation; quatrièmement enfin, par la déposition d'un personnage important, d'un de vos ministres, d'Amyntor, à qui Démosthène a communiqué un projet de décret pour savoir s'il devait le remettre au scribe; décret qui, loin de contraster avec celui de Philocrate, contient les mêmes dispositions. — Prends et lis le décret de Démosthène qui porte expressément que, dans la première convocation, tout citoyen sera libre de donner son avis; que, dans celle du lendemain, les présidents

recueilleront les voix, et que la parole ne sera donnée à personne le jour même où, selon lui, j'ai appuyé la motion de Philocrate. (*Lecture du décret de Démosthène.*)

Le texte d'un décret est invariable; la calomnie a un langage pour chaque occasion, pour chaque jour. L'accusateur me prête deux harangues; son décret et la vérité ne m'en reconnaissent qu'une. Pouvais-je parler dans la seconde assemblée, puisqu'on n'avait point la liberté de le faire, et que les présidents s'y opposaient? Mais, si j'eusse pensé comme Philocrate, moi, son antagoniste dans la première séance, dans quel but, après l'intervalle d'une seule nuit, l'aurais-je soutenu devant les mêmes auditeurs? Voulais-je le servir, ou m'attirer de la considération? Mais je n'obtenais ni l'un ni l'autre, et, en pure perte, je soulevais l'indignation générale!

— Appelle Amyntor d'Erchia, et lis sa déposition. Je veux vous en présenter d'avance la teneur. Amyntor dépose, en faveur d'Eschine : « Lorsqu'aux termes d'un décret de Démosthène, le Peuple délibérait s'il ferait alliance avec Philippe, dans la seconde des deux assemblées, où la discussion était fermée, et où l'on mettait aux voix les décrets de paix et d'alliance, Démosthène, assis à mes côtés, me montra un décret écrit de sa main, portant son nom, pour savoir s'il chargerait le greffier de le présenter aux présidents. L'auteur de cet acte proposait la paix et l'alliance aux mêmes conditions que Philocrate. » — Qu'Amyntor comparaisse, et, s'il fait défaut, qu'on le cite juridiquement. (*Lecture de la déposition d'Amyntor.*)

Vous venez d'entendre la déposition, ô Athéniens! Jugez, d'après cela, si c'est moi que Démosthène accuse, ou lui-même, sous mon nom! Mais, puisqu'il empoisonne mes paroles, je ne recule devant aucune d'elles, je n'en renie pas une, et, loin d'en rougir, je m'en glorifie. Rappelons les circonstances de vos délibérations. Rien n'enchaînera mon langage, et je ne demanderai mon salut qu'à la libre

exposition de la vérité. Si tel n'est pas votre avis, me voici, frappez ! aucune crainte ne saurait voiler ma pensée.

Nous entreprîmes d'abord la guerre à l'occasion d'Amphipolis ; notre général avait, dans cette campagne, perdu soixante-quinze villes alliées, que le fils de Conon, Timothée, avait acquises à notre confédération ; de cent cinquante trirèmes, tirées de nos chantiers maritimes, il n'en avait ramené que quarante-huit, comme on ne cesse de vous le prouver dans les accusations dont il est l'objet ; il avait dépensé quinze cents talents, non pour entretenir les soldats, mais pour fournir au faste des officiers principaux, d'un Déjarès, d'un Déipyros, d'un Polyphonte, de misérables déserteurs ramassés dans la Grèce, et en particulier de ces mercenaires qui vivent de la tribune et des assemblées : bande formée pour frapper sur les malheureux insulaires une capitation annuelle de soixante talents, enlever les Hellènes et leurs vaisseaux, et infester les mers, domaine de tous les peuples. Abdiquant et sa dignité, et l'empire de la Grèce, Athènes n'ambitionnait plus que la gloire de l'Ile-des-Rats [1] et de ses corsaires ; Philippe, descendu de sa Macédoine, ne luttait plus contre nous pour Amphipolis, mais pour Lemnos, pour Imbros, pour Scyros, possessions athéniennes ; nos concitoyens désertaient la Chersonèse, qui nous appartenait incontestablement ; vous étiez forcés de tenir plus d'assemblées extraordinaires, avec crainte et alarmes, que d'assemblées fixées légalement ; et tels étaient les périls de notre République chancelante, qu'un des amis intimes de Charès, Céphisophon de Pæania, fut obligé de proposer par un décret qu'Antiochos, commandant de la marine légère, mettrait à la voile en toute hâte, chercherait le général et son armée, et lui dirait, s'il pouvait le joindre : « Le Peuple est surpris de voir Philippe marcher contre la Chersonèse, colonie

[1] Pline l'Ancien place *Myonèse* (*Ile-des-Rats*) dans le voisinage d'Éphèse. Elle servait de repaire aux pirates.

d'Athènes, et d'ignorer où se trouvent son général et les troupes de l'expédition. » Athéniens, ces faits sont véritables : écoutez le décret, rappelez-vous la guerre ; et quant à la paix, demandez-en compte aux généraux, et non aux députés. (*Lecture du décret.*)

Telle était donc la position de la République quand elle délibéra sur la paix. Des orateurs ligués se levaient, n'essayaient pas une parole pour la sauver, mais appelaient nos regards sur les Propylées de l'Acropole, nos souvenirs sur le combat naval gagné à Salamine contre les Perses, sur les tombeaux, sur les trophées de nos ancêtres. Je disais, moi, que la perpétuelle tradition de toutes ces grandes choses était un devoir ; mais qu'il fallait imiter de nos pères leurs sages résolutions, et nous garantir de leurs fautes, de leur ambition inopportune. «Les batailles livrées aux Perses sur terre et sur mer, à Platée, à Salamine, à Marathon, à Artémisium ; l'intrépidité d'un Tolmidès, qui, avec mille Athéniens d'élite, parcourut impunément le Péloponnèse armé contre nous, voilà, disais-je, nos modèles. Mais loin de nous l'exemple de cette expédition de Sicile tentée par nos pères pour secourir les Léontins, tandis que l'ennemi avait fait irruption dans notre contrée, et fortifié contre nous Décélia ! Loin de nous ce vertige qui, dans les derniers temps, leur fit rejeter, quoique vaincus, les propositions de Lacédémone qui leur offrait la paix, et leur laissait, outre l'Attique, Lemnos, Imbros, Scyros, et leur constitution démocratique, pour continuer une guerre qu'ils ne pouvaient soutenir ! Alors un Cléophon, un facteur de lyres, que plusieurs se souvenaient d'avoir vu les fers aux pieds, un intrus sur les rôles des citoyens, grâce à des votes vendus, menaçait d'égorger le premier qui parlerait de paix. Enfin, Athènes fut réduite à se trouver trop heureuse, pour terminer les hostilités, d'abandonner tout, d'abattre ses murailles, de recevoir de Lacédémone une garnison et un gouverneur, de laisser passer le pouvoir des

mains du Peuple dans celles de trente tyrans qui firent périr, sans procès, quinze cents citoyens. »

Voilà, je l'avoue, l'imprudent écueil que je signalais, en vous exhortant à imiter les hauts faits de vos aïeux. Hélas! ce n'était pas d'une bouche étrangère que j'avais appris nos malheurs, c'était de l'homme auquel je tiens de plus près. Atromètos, mon père, que tu outrages sans le connaître, sans avoir vu quel il était jadis parmi les jeunes hommes d'Athènes, toi surtout, Démosthène, qui, par ta mère, descends des Scythes vagabonds, Atromètos s'est exilé sous les Trente, et a coopéré à la restauration démocratique. Cléobule, mon oncle maternel, fils de Glaucos d'Acharna, conjointement avec Démænète, fils de Buzygos, a vaincu sur mer Chilon, amiral des Lacédémoniens. Les infortunes de la patrie sont donc pour moi des événements de famille, et ces compagnes de mon enfance m'ont familiarisé avec leur voix.

Tu me reproches et mon ambassade en Arcadie, et le discours que j'adressai aux Dix-Mille; tu m'accuses de versatilité, toi, esclave fuyard, que le fer chaud a oublié de flétrir! Oui, pendant la guerre, j'animais contre Philippe, autant qu'il était en moi, les Arcadiens et les autres Hellènes: mais, voyant que nous n'étions aidés par aucun peuple, que les uns attendaient avec indifférence l'issue de cette lutte; que les autres prêtaient au conquérant leurs soldats; que, même dans Athènes, les orateurs exploitaient la guerre pour satisfaire leur luxe journalier, je conseillai aux Athéniens, je l'avoue, un rapprochement avec Philippe, et une paix que tu crois honteuse aujourd'hui, toi qui n'a jamais manié l'épée, mais que je prétends, moi, bien plus honorable que la guerre. Il faut, ô Athéniens! juger un député d'après les circonstances de sa mission; un général, d'après les troupes qu'il a commandées. Ce n'est pas à des messagers de paix que vous érigez des statues, que vous accordez places d'honneur, couronnes, pen-

sions au Prytanée; c'est aux généraux vainqueurs. Or, si les événements militaires font peser leur responsabilité sur l'ambassadeur, et réservent pour le général leurs récompenses, vous n'aurez plus que des guerres interminables, des guerres d'extermination : car qui voudra se charger d'une ambassade?

Il me reste à parler de Kersobleptès, des Phocidiens, et des autres calomnies de l'accusateur. Dans les deux premières missions, je vous ai annoncé, ô Athéniens! ce que j'ai vu, comme je l'ai vu; ce que j'ai entendu, comme je l'ai entendu. Qu'ai-je donc vu, qu'ai-je entendu touchant Kersobleptès? J'ai vu, ainsi que tous mes collègues, le fils de ce prince en otage chez Philippe; il y est encore à présent. Lors de notre première ambassade, au moment où la députation entière partait pour Athènes, et Philippe pour la Thrace, ce prince nous promit de ne pas attaquer la Chersonèse tant que vous délibéreriez sur la paix. Aussi, le jour où la paix fut décrétée par vous, il ne fut fait aucune mention de Kersobleptès. Mais, entre notre élection pour l'ambassade des serments et notre départ, il se tint une assemblée qui, par hasard, comptait parmi ses présidents Démosthène, oui, mon propre accusateur. Dans cette séance, Critobule de Lampsaque se présente avec le titre d'envoyé de Kersobleptès, et demande à prêter serment entre les mains des députés de Philippe, et à faire inscrire le roi thrace dans le traité avec vos alliés. Après ces paroles, Aleximaque de Pélé remet aux présidents une motion portant que l'envoyé de Kersobleptès jurerait, avec les autres alliés, paix à Philippe. Lecture faite de la motion (j'en appelle aux souvenirs de vous tous), Démosthène se lève, et proteste contre la mise en délibération, disant qu'il ne rompra point la paix avec la Macédoine; qu'il ne reconnaît pas ceux qui viennent, sans titre, se glisser dans une alliance, comme des parasites au festin d'un sacrifice; que d'ailleurs on leur accordera une autre séance. Alors vous

vous récriez, vous appelez par leurs noms les autres présidents à la tribune; de sorte que le décret fut livré à la discussion, malgré Démosthène. Telle est la vérité. Qu'on fasse paraître Aleximaque, auteur du décret, les collègues de Démosthène à la présidence, et qu'on lise la déposition de ces derniers. (*Lecture de la déposition.*)

Ce Démosthène qui, tout à l'heure, à cette place, pleurait en vous parlant de Kersobleptès, retranchait donc évidemment ce prince de notre alliance. Dès que l'assemblée fut congédiée, les ambassadeurs de Philippe reçurent le serment des alliés dans votre quartier-général. L'accusateur a eu le front d'avancer que j'ai écarté du serment Critobule, député de Kersobleptès, en présence des alliés, des généraux, et en dépit du décret du Peuple. D'où me serait venu ce prodigieux pouvoir? Comment ce fait serait-il resté dans le silence? O Démosthène! si j'avais eu cette audace, l'aurais-tu tolérée? N'aurais-tu pas rempli la place publique de tes clameurs, en me voyant, comme tu le disais à l'instant, repousser un plénipotentiaire des engagements qu'on prenait au nom du ciel? — Que le crieur appelle les généraux et les députés des alliés : écoutez ce qu'ils déposent. (*Lecture des dépositions.*)

Quel crime, ô Athéniens! que ces audacieuces impostures lancées, dirai-je à un compatriote? non, à un citoyen dont elles menacent les jours! Honneur à nos ancêtres, qui, dans les causes d'homicide jugées près du temple de Pallas, ont établi que l'accusateur victorieux affirmerait avec serment, sur les chairs des victimes, la justice des suffrages obtenus par lui, la sincérité de toutes ses paroles, et appellerait, en cas de dol ou de mensonge, les plus affreuses disgrâces sur lui-même, sur sa maison, et mille prospérités sur les juges! Sage coutume, dont nous avons hérité, et qui est la sauvegarde du citoyen! Car, s'il n'est personne parmi vous qui voulût se permettre un meurtre, même légitime, combien plus éviterait-il un meurtre ini-

que, par lequel il ravirait à quelqu'un la vie, la fortune, ou les droits de cité! Un tel crime a causé parfois le suicide du coupable, ou sa mort juridique. Ne m'acquitterez-vous donc pas, ô Athéniens! si, après avoir traité Démosthène d'infâme, dont tout le corps, y compris l'organe de la parole, n'est qu'une souillure, je dévoile les impostures qui forment le reste de son accusation au sujet de Kersobleptès?

Il est chez vous un usage excellent, favorable surtout à l'accusé qu'on calomnie: vous conservez sans interruption, dans les archives publiques, les dates, les décrets, et les noms des présidents de vos assemblées. Or, cet homme vous a dit que ce qui avait perdu Kersobleptès, c'est que, chef de l'ambassade, et abusant de mon crédit, j'avais refusé de passer, selon ses conseils, en Thrace, où Kersobleptès était assiégé, et de protester contre la conduite de Philippe; et que mes collègues et moi nous avions séjourné à Oréos pour nous y faire des amis. Eh bien! écoutez la lettre par laquelle Charès mandait alors au Peuple que Kersobleptès a été dépouillé de ses États et que Philippe a pris Mont-Sacré le 6 de la troisième décade d'Élaphébolion[1]. Or, Démosthène, membre de la députation, présidait, le 7, une assemblée de Peuple. (*Lecture de la lettre de Charès.*)

Nous passâmes ici le reste du mois, et même nous ne partîmes qu'en Munychion. Témoin le Conseil lui-même, dont il existe un ordre de départ pour la prestation des serments. — Qu'on lise cet acte. (*Lecture.*)

Lis aussi la date. (*Date de l'arrêté du Conseil.*)

Vous l'entendez: cet ordre est du 3 de la première décade de Munychion. A moins d'intervertir l'ordre du calendrier[2], Kersobleptès avait donc tout perdu plusieurs jours avant mon départ, selon le général Charès, dont

[1] Ol. CVIII, 2. Le 11 mars de l'an 346 av. J.-C. — Le 7 répond au 19 mars, à raison du calcul rétrograde de cette décade. — Le 3 de Munychion est, pour cette année, le 19 mars.

[2] Le grec dit: *à moins que Munychion ne précède Élaphébolion.*

la lettre est du mois précédent. Moi, qui étais encore à Athènes quand le roi thrace fut dépouillé, pouvais-je le sauver ? Croyez-vous, après cela, que l'accusateur ait dit un mot de vrai sur ce qui s'est passé en Macédoine et en Thessalie, lui qui ment contre le témoignage du Conseil, contre la foi des archives, des dates, des assemblées de la Nation?

Dans Athènes, dirigeant les délibérations populaires, tu exclus Kersobleptès du traité; et c'est à Oréos que la pitié te prend pour ce prince ! Intrépide accusateur de ceux qui reçoivent des présents, l'Aréopage n'a-t-il pas puni d'une amende ton désistement des poursuites que tu avais intentées pour blessures contre Démomèle de Pæania, ton cousin, après t'être fait des incisions à la tête ? Grave et noble orateur, ignorons-nous que tu es le bâtard d'un Démosthène, d'un armurier?

Tu t'es efforcé de prouver qu'après m'être démis de l'ambassade près des Amphictyons, je l'ai illégalement remplie; de deux décrets, tu cites l'un et supprimes l'autre. Athéniens, au retour de la seconde mission, dont je faisais mon rapport avec zèle, élu député près la diète, je ne refusai point, quoique malade; je promis de partir dès que ma santé le permettrait. Après le départ de mes collègues, j'envoyai au Conseil mon frère, mon neveu, et un médecin, non pour présenter ma démission, la loi ne permettant pas de se démettre, entre les mains du Conseil, d'une fonction conférée par le Peuple; mais pour faire la déclaration de ma maladie. Cependant mes collègues, instruits des événements de la Phocide, reviennent sur leurs pas; le Peuple s'assemble; moi, rétabli et présent à la séance, et voyant mes concitoyens persister à presser le départ de tous les députés élus d'abord, je crus devoir ne pas les payer d'une défaite. Et toi, qui n'as point attaqué cette dernière mission quand je rendais mes comptes, tu te déchaînes contre l'ambassade des serments, sur laquelle mon apologie sera aussi claire que solide !

A l'exemple de tous les imposteurs, tu trouves commode de transposer les dates : je veux, moi, procéder avec ordre, et je commence à notre voyage pour la prestation des serments. Nous étions dix députés, sans compter celui que nous adjoignaient les alliés. Instruits des piéges que Démosthène avait tendus à tous les membres de la première députation, aucun de nous, dans la seconde, ne voulut être son commensal, ni loger, autant que possible, dans la même hôtellerie. Quant au voyage en Thrace, il n'en fut pas dit un mot : nos instructions ne prescrivaient rien à ce sujet; il nous était seulement ordonné de recevoir les serments. D'ailleurs, transportés là, qu'aurions-nous fait, puisque Kersobleptès était déjà dépouillé, comme vous venez de l'entendre? Ici, chaque parole de Démosthène est un attentat contre la vérité, une imposture d'accusateur à qui la réalité échappe de toutes parts.

Il était accompagné de deux esclaves, porteurs de son bagage, dans lequel il avait mis un talent d'argent, comme il le dit lui-même. A cette occasion, ses anciens surnoms revenaient à la mémoire de ses collègues. Enfant, quelque acte honteux, quelque vice infâme le fit appeler Battalos. Jeune homme, ayant réclamé juridiquement dix talents de chacun de ses tuteurs, il fut nommé Argas. Homme fait, il cumula encore le titre commun à tous les méchants, celui de Sycophante[1]. Il faisait le voyage, disait-il (vous venez de l'entendre de sa bouche), pour racheter nos captifs : et il savait que Philippe, dans la guerre, n'avait jamais exigé de rançon d'aucun Athénien ! Les amis du roi lui avaient appris qu'il renverrait de même les autres, si la paix avait lieu. Aux nombreux citoyens plongés dans cette disgrâce, il apportait un talent, rançon à peine suffisante pour un seul prisonnier d'une médiocre fortune !

Arrivés en Macédoine, dès que nous sûmes que Phi-

[1] *Battalos*, jeune efféminé — *Argas*, serpent — *Sycophante*, délateur calomnieux.

lippe était revenu de Thrace, nous eûmes entre nous une conférence. Nous lisons le décret qui nous envoyait en ambassade, et nous énumérons toutes nos instructions, indépendamment de celle qui concernait les serments. Personne ne rappelait les articles principaux, et tous s'arrêtaient à des objets secondaires. J'exposai alors des observations qu'il est indispensable de reproduire devant vous. Au nom des Dieux, Athéniens! puisque vous avez entendu l'accusateur parcourant en désordre tant d'imputations, écoutez une défense méthodique, et continuez-moi l'attention que vous avez prêtée aux premières parties de ce plaidoyer.

Je dis donc à mes collègues assemblés : « Vous me paraissez méconnaître étrangement l'ordre essentiel du Peuple. Car enfin, pour recevoir des serments, parler des prisonniers, discuter les autres articles, il suffisait, je pense, à la République d'envoyer des agents subalternes, accrédités par elle : mais débattre avec justesse les grands intérêts d'Athènes et de Philippe, voilà la tâche réservée à d'habiles négociateurs. Je parle de l'expédition des Thermopyles, dont vous voyez les préparatifs. J'ai de fortes preuves pour appuyer mes conjectures. La légation thébaine est ici; celle de Lacédémone arrive; et nous sommes venus avec un décret du Peuple qui porte : *Les députés feront, en outre, tout ce qu'ils pourront faire d'avantageux.* La Grèce entière a l'œil fixé sur l'avenir. Or, si le Peuple Athénien eût cru de sa dignité de signifier hautement à Philippe, dans nos instructions, qu'il arrêtât l'ambition de Thèbes et rétablît les villes béotiennes, il l'aurait demandé par son décret. Il ne l'a pas fait; et, se retranchant, en cas de refus, derrière l'obscurité de ses ordres, il nous a laissé tous les risques de cette négociation. Voulons-nous donc signaler notre zèle pour l'État? ne nous renfermons point dans les limites du pouvoir qu'Athènes eût pu confier à de tout autres envoyés; ne reculons pas devant

la haine des Thébains. L'un d'eux, le général Épaminondas, sans craindre d'offenser la majesté d'Athènes, ne criait-il pas à la populace de Thèbes qu'il fallait transporter les Propylées de notre Acropole dans le vestibule de la Cadmée [1] ?»

Ici Démosthène m'interrompt avec de grands cris, comme le savent tous mes collègues : car c'est peu de ses autres vices, il s'est fait Béotien. « Cet homme, dit-il, s'enivre de trouble et d'audace; moi, je suis timide, je l'avoue, et je redoute les périls même éloignés. Je proteste contre l'idée de brouiller ensemble les deux Républiques, persuadé que le meilleur parti pour des députés est de s'abstenir de tout empressement indiscret. Philippe va aux Thermopyles ! je ferme les yeux. On ne m'accusera pas pour l'expédition de Philippe, mais pour une parole hors de propos, pour une démarche qui dépasserait mes instructions. » Bref, nos collègues décidèrent que chacun de nous répondrait à des interrogations personnelles ce qu'il jugerait le plus utile. — Pour prouver ces vérités, appelle les membres de la députation, et lis leur témoignage. (*Lecture de la Déposition.*)

Philippe était de retour, les députations s'étaient rassemblées à Pella. L'introducteur appelle celle d'Athènes. Nous nous présentons, nous parlons, non suivant l'ordre de l'âge, comme dans la première ambassade, usage de quelques peuples, qui faisait honneur à la République, mais au gré de l'impudent Démosthène. Lui, le plus jeune de tous, d'après ses propres paroles, il déclara qu'il ne céderait à personne le privilége de parler le premier; qu'il ne permettrait pas que l'un de nous (allusion à moi-même), accaparant toute l'attention du prince, ne laissât rien à dire aux autres.

Débutant par une invective contre ses collègues, il dit que nous ne venions pas tous pour le même objet, et que nous n'étions pas unanimes; ensuite il détaille tout ce que,

[1] Nom de citadelle de Thèbes, bâtie, disait-on, par Cadmus.

serviteur soumis, il a fait pour le prince. Premièrement, il avait défendu Philocrate, accusé d'avoir enfreint les lois dans le décret qui permettait à Philippe d'envoyer à Athènes des négociateurs pour la paix. Secondement, il lit une décision rédigée par lui-même, pour traiter avec le héraut et les députés du monarque; puis une autre décision, qui réglait les jours où la question de la paix serait débattue par le Peuple; et il fait remarquer qu'il avait le premier fermé la bouche aux adversaires de la paix, non par des paroles, mais par cette fixation même. Il produit ensuite un troisième décret concernant la mise en discussion de l'alliance, et enfin celui qui accordait aux ambassadeurs macédoniens des places d'honneur aux fêtes de Bacchus. Il rappelle, de plus, ses petits soins pour eux, et les coussins placés par ses ordres, et la garde vigilante qu'il avait faite autour de leurs personnes, en dépit des jaloux qui voulaient insulter à son noble empressement, et d'autres détails ridicules à outrance, dont rougirent ses collègues : sa maison ouverte à ces mêmes députés, les attelages de mules loués par lui à leur départ, l'attention de les escorter à cheval; preuves éclatantes d'une servilité que les autres, du moins, entouraient de ténèbres! Il s'attache aussi à corriger ses propres paroles. « Je n'ai pas vanté ta beauté, dit-il au prince : l'être le plus beau, c'est la femme; ni ton talent pour boire : c'est l'éloge d'une éponge; ni ta mémoire : c'est le mérite d'un sophiste, d'un trafiquant de paroles. » Pour abréger, les propos qu'il se permit à la face des ambassadeurs de presque toute la Grèce causèrent une explosion de rires peu commune.

Il se tut enfin, le silence se rétablit, et il me fallut prendre la parole après ce grossier langage, après ce débordement de hideuse adulation. Je répondis d'abord succinctement, il le fallait, à ses insultes contre l'ambassade. « Athènes, dis-je, ne nous a pas délégués pour aller faire notre apologie en Macédoine : elle nous a éprouvés dans

son sein, et jugés dignes de la représenter. » J'ajoutai un mot des serments que nous venions recevoir; puis je passai à l'exposé des autres articles contenus dans nos instructions : car Démosthène, ce fécond, cet habile orateur, avait oublié tous les points importants. Je parlai donc de l'expédition des Thermopyles, du trésor sacré, de Delphes, des Amphictyons. Je demandai surtout à Philippe de ne pas rétablir l'ordre dans ce pays avec le glaive, mais avec une sentence librement votée. Si la chose n'était pas possible (et elle ne l'était plus, puisque son armée était déja réunie sur les lieux), je lui dis que, dans un parti à prendre sur les affaires religieuses de la Grèce, il fallait apporter une sage et pieuse prévoyance, et recueillir avec attention tous les renseignements sur les antiques usages. Je remontai alors à la fondation du temple et aux premières assemblées des Amphictyons; je lus les serments par lesquels les anciens Hellènes s'engageaient à ne détruire aucune ville amphictyonique, à ne point intercepter, soit en guerre, soit en paix, les eaux qui les arrosent, à marcher contre le peuple qui violerait cet engagement, à renverser ses villes, à employer leurs pieds, leurs mains, leur voix, toutes leurs puissances, pour punir tout profanateur du trésor d'Apollon, tout complice, tout instigateur du sacrilége. Le serment était accompagné d'une imprécation terrible. Après cette lecture, je déclarai qu'il me semblait juste de relever les cités béotiennes, puisqu'elles étaient amphictyoniques, et comprises dans le serment. J'énumérai les douze peuples qui avaient le droit de siéger dans le temple, Thessalie, Béotie (et non Thèbes seule), Doriens, Ioniens, Perrhèbes, Magnésie, Locride, OEtéens, Phthiotes, Maléens, Phocide[1]. Je montrai que chacun de

[1] Les auteurs anciens varient sur les peuples helléniques qui envoyaient des députés à la diète générale. Les Achéens, selon Auger, les Dolopes, selon la plupart des critiques, sont le douzième peuple, dont le nom paraît avoir été omis ici par les copistes.

ces peuples avait un égal droit de suffrage, le plus faible comme le plus puissant; qu'au député de Dorium ou de Cytinium était attaché autant de pouvoir qu'à celui de Lacédémone; au représentant d'Érythræ ou de Priène, parmi les Ioniens, autant qu'à celui d'Athènes; ainsi des autres, chaque peuple ayant deux voix. Je déclarai que l'expédition actuelle reposait sur une base juste et sainte; mais que, les Amphictyons étant assemblés dans le temple avec leur inviolabilité et leur droit de voter, il fallait poursuivre juridiquement les auteurs du pillage du temple, et non leur patrie; punir les sacriléges et leurs instigateurs, mais épargner les villes qui livreraient les coupables à la justice. « O roi! si, par une invasion armée, tu appuies les iniquités des Thébains, tu ne feras que des ingrats parmi ceux que tu vas soutenir : car ils ne recevront jamais de toi autant de bien qu'Athènes leur en a fait, et qu'ils ont oublié. Quant à ceux que tu auras injustement abandonnés, loin de les gagner, tu envenimeras leur haine. »

Mais ne nous arrêtons pas davantage sur les discours que je tins alors en Macédoine; terminons, et résumons tout cet article. La Fortune et Philippe étaient maîtres des opérations; je ne l'étais, moi, que de la parole et de mon zèle pour vous. J'ai fait parler la justice et vos intérêts; il est advenu, non ce que nous demandions au ciel, mais ce que Philippe a fait. A qui donc est due votre estime? au député qui n'a cherché à vous rendre aucun service? ou à celui qui n'a rien négligé de ce qui était en son pouvoir? Et que de choses je supprime en ce moment!

Démosthène m'accuse d'avoir menti quand je disais que, dans peu de jours, Thèbes serait humiliée, et d'avoir alarmé l'Eubée, en vous poussant vers des chimères. Remarquez sa tactique, ô Athéniens! Près de Philippe, je réclamai pour que Thèbes fût censée comprise dans la Béotie, et non la Béotie dans Thèbes; devant vous, j'exprimai la

même opinion dans mon rapport. Or, à entendre Démosthène, je n'ai pas seulement rapporté; j'ai promis. Je vous disais : « Cléocharès de Chalcis avoue être frappé de notre union subite avec le monarque, et de l'ordre qui nous était donné dans le décret de faire, pour Athènes, tout le bien que nous pourrions. Les citoyens des petites villes redoutaient, disait-il, comme les Chalcidiens, la politique secrète des grands États. » Selon Démosthène, j'ai rapporté, non ces propos, mais la promesse que l'Eubée nous serait remise. J'avais cru, moi, qu'une République qui avait à délibérer sur les affaires de la Grèce devait prêter l'oreille à toutes les paroles des Grecs.

Il nous calomnia encore, en soutenant avec de grands cris que, voulant annoncer la vérité, il en avait été empêché par moi et par Philocrate. Je vous le demande, jamais député athénien fut-il empêché de rendre compte au Peuple de sa mission? Vota-t-il jamais des éloges et l'invitation au Prytanée pour des collègues qui lui auraient fait subir un tel outrage? Eh bien! Démosthène, au retour de la deuxième ambassade, dans laquelle il prétend que s'est opérée la ruine de la Grèce, nous a publiquement remerciés par un décret. Il a fait plus : je venais de citer mes remontrances au sujet des Amphictyons et de la Béotie, non dans un rapide abrégé, comme aujourd'hui, mais avec une exactitude aussi littérale que possible; mes paroles étaient applaudies par le Peuple : invoquant alors son témoignage avec celui de mes autres collègues, je lui demandai si je présentais fidèlement aux Athéniens ce que j'avais dit à Philippe. Après l'attestation et les éloges unanimes de l'ambassade, il se leva, et déclara que j'avais parlé en Macédoine, non pas comme à la tribune, mais deux fois mieux. C'est vous que j'en atteste, vous qui allez prononcer sur mon sort. Cependant, si j'eusse été coupable de quelque déception envers ma patrie, quelle plus belle occasion pour me confondre à l'instant? Dans la première

ambassade, tu n'as pas, dis-tu, remarqué que j'eusse conspiré contre l'État : c'est dans la seconde que tu t'en es aperçu, et c'est pour la seconde que tu m'as loué publiquement ! Quoi que tu dises, tu enveloppes la première dans ton accusation. Elle pèse surtout, cette accusation, sur la mission relative aux serments. Et tu blâmes la paix, toi qui as proposé une alliance ! Si Philippe trompait la République, son mensonge avait pour but une paix qui lui fût avantageuse. C'est pour conclure la paix que nous reçûmes notre premier mandat; quand nous repartîmes, tout était fait.

Où sont donc, d'après les paroles de cet imposteur, mes grandes fourberies ? Il m'accuse d'avoir traversé, pendant la nuit, le Lœdias dans une nacelle pour aller trouver Philippe, et de lui avoir composé la lettre qui est arrivée ici. En effet, cette lettre ne pouvait être habilement rédigée ni par Léosthène, que des sycophantes ont fait bannir, et que plusieurs déclarent, sans hésiter, le plus éloquent des Athéniens, après Callistrate d'Aphidna; ni par Philippe lui-même, devant lequel Démosthène ne peut dire un mot pour défendre vos droits; ni par Python de Byzance, qui se pique de bien écrire. C'est moi, moi seul, que réclamait cette grande œuvre ! J'ai eu, à t'entendre, de nombreux tête-à-tête avec Philippe pendant le jour; et c'est la nuit, selon ton accusation, que j'ai traversé la rivière : c'est donc une lettre écrite de nuit qu'il fallait ! Tu vas être convaincu de mensonge par le témoignage du Ténédien Aglaocréon et d'Iatroclès, fils de Pasiphon, qui ont toujours mangé à la même table et couché dans la même chambre que moi. Ils savent que je ne me suis jamais écarté d'eux ni une seule nuit, ni une seule heure de la nuit. Nous produisons aussi nos esclaves, et nous les livrons à la question. Je vais m'interrompre, si l'accusateur y consent; et l'exécuteur viendra sur-le-champ les appliquer à la torture devant nos juges, s'ils l'ordonnent. J'aurai le

reste du jour pour terminer ma plaidoirie : car onze heures nous sont accordées pour ces débats. Si la douleur fait dire aux esclaves que je me suis éloigné une seule nuit de ceux avec qui je vivais, ne m'épargnez pas, ô Athéniens ! levez-vous pour prononcer ma mort. Mais, si tu es convaincu d'imposture, Démosthène, voici la peine que je t'inflige : avoue, à la face de ce tribunal, que tu es un homme vil et sans cœur ! — Que l'on fasse paraître les esclaves devant cette tribune, et qu'on lise la déposition de mes collègues. (*Déposition. — Sommation faite à l'accusateur.*)

Puisque Démosthène repousse mon défi, puisqu'il récuse une déposition d'esclaves mis à la torture, prends la lettre que Philippe a envoyée. Elle doit être bien subtilement captieuse, cette pièce à laquelle nous consumions nos veilles ! (*Lecture de la lettre.*)

Vous l'entendez, Athéniens : « J'ai prêté serment entre les mains de vos députés, et j'ai inscrit le nom de mes alliés qui étaient présents, avec celui de leurs villes. » Il ajoute qu'il vous désignera ceux qui viendront plus tard. Vous semble-t-il que Philippe n'ait pu écrire cela pendant le jour, et sans moi ? Par les Dieux ! l'accusateur me paraît n'avoir songé qu'à briller dans le cours de sa harangue, et ne s'embarrasser nullement si, quelques heures après, on verrait en lui le plus méchant des Hellènes. Car enfin, pourrait-on ajouter la moindre foi aux discours d'un homme qui n'a pas craint de dire que Philippe avait franchi les Thermopyles à l'aide de mes paroles, et non de ses habiles manœuvres ; d'un homme qui a supputé devant vous les jours où j'ai fait le rapport de l'ambassade, où Phalæcos, tyran des Phocidiens, a été instruit, par ses courriers, de ce qui se passait ici, où la Phocide, sur la foi de mon langage, a livré au monarque et le passage, et ses propres cités ?

Voilà l'édifice de mensonges bâti par l'accusateur. Mais ce qui a réellement perdu les Phocidiens, c'est d'abord la

Fortune, cette universelle souveraine; ensuite une guerre bien longue, une guerre de dix ans! La même cause a élevé et détruit la puissance des tyrans de la Phocide. Pour l'établir, ils avaient osé toucher au trésor sacré; ils avaient changé, par l'épée de l'étranger, la forme du gouvernement. Eh bien! ils l'ont vue tomber, dès que la solde de cette milice eut épuisé ces ressources. Un troisième principe de ruine fut la division que la disette amène toujours dans une armée; un quatrième, l'aveuglement de Phalæcos sur l'avenir. Voici le fait. L'entrée en campagne des Thessaliens et de Philippe était connue; et, un peu avant que vous fissiez la paix, il vous arriva de la Phocide des députés qui demandaient votre secours, avec promesse de vous céder Alpone, Thronium et Nicæa[1], qui dominent les gorges des Thermopyles. Vous aviez arrêté que les Phocidiens remettraient ces places à Proxénos, que vous équiperiez cinquante trirèmes, et feriez partir les citoyens au-dessous de trente ans. Mais, loin de livrer ces postes avancés à votre général, les tyrans jetèrent en prison les députés qui vous les avaient promis; et les Phocidiens furent les seuls Hellènes qui ne traitèrent pas avec nos hérauts chargés d'offrir des sauf-conduits pour les grands Mystères. Enfin, sourds aux propositions d'Archidamos, roi de Sparte, qui était disposé à prendre leurs villes sous sa protection, ils répondirent: « Nous redoutons le dangereux patronage de Lacédémone, et non notre fortune. » Alors vous étiez encore en guerre avec Philippe; et le même jour à vu les Athéniens délibérer sur la paix, lire la lettre dans laquelle Proxénos leur annonçait que les places ne lui avaient pas été livrées, et leurs hérauts déclarer que, seuls dans toute la Grèce, les Phocidiens repoussaient le sauf-conduit, et qu'ils avaient même chargé

[1] Ces trois villes, dépendantes des Locriens Épicnémides, étaient voisines du passage des Thermopyles. On les appelait, pour cette raison, villes *de la Pylœa*. Les Phocidiens s'en étaient emparés.

de faire les députés envoyés dans Athènes. J'ai dit vrai : qu'on appelle les hérauts avec Callicrate et Métagène, commissaires de Proxénos près des Phocidiens. Écoutez aussi la lettre du général. (*Déposition. Lettre de Proxénos.*)

Vous entendez, Athéniens, les dates tirées de vos archives; vous entendez les témoins qui attestent qu'avant mon élection pour la troisième ambassade, Phalæcos, tyran de Phocide, se défiait d'Athènes et de Lacédémone, et se confiait à Philippe.

Mais ignorait-il seul l'avenir? Vous-mêmes, quels étaient ici, en public, vos sentiments? N'attendiez-vous pas tous l'humiliation de Thèbes de la main d'un prince témoin de son insolente audace, et peu disposé à laisser la carrière ouverte à cette cité perfide? La députation lacédémonienne, de concert avec la vôtre, n'agissait-elle pas contre les Thébains? Dernièrement, en Macédoine, n'attaquait-elle pas leurs envoyés de ses éclatantes menaces? Ceux-ci n'étaient-ils pas inquiets et alarmés? Les Thessaliens, insultant aux autres, ne répétaient-ils point : « C'est pour nous que l'expédition est entreprise? » Des courtisans du monarque n'annonçaient-ils pas nettement à tels d'entre vous que Philippe relèverait les villes de Béotie? Dans leur défiance, les Thébains ne s'étaient-ils pas armés en masse? Philippe, à cette vue, ne vous avait-il pas invités par écrit à sortir avec toutes vos forces, pour défendre le bon droit? Les partisans actuels de la guerre, qui appellent la paix une lâcheté, ne s'opposaient-ils point à votre départ, au mépris de la paix et de l'alliance conclues, affichant la crainte que Philippe ne prît vos soldats pour otages? Est-ce moi qui empêchai alors le Peuple d'imiter ses ancêtres? N'est-ce pas toi, Démosthène, et les conspirateurs, tes complices? Était-il plus sûr et plus honorable pour Athènes de marcher aux combats lorsque la Phocide, dans l'accès de sa rage, tirait l'épée contre Philippe; lorsque son tyran n'avait pas encore abandonné à la Macédoine

les places d'Alpone et de Nicæa ; lorsqu'elle rejetait le sauf-conduit pour les Mystères, que lui présentait notre main secourable; lorsque, répondant à l'appel du monarque, à nos serments, au traité d'alliance, nous aurions tourné le dos aux Thébains; enfin, lorsque la Thessalie et les autres peuples amphictyoniques étaient sous les armes? Cette dernière occasion n'était-elle pas bien plus favorable que celle où, grâce à ta lâcheté et à ta jalousie, les Athéniens de la campagne se réfugièrent dans les villes? Parti alors pour la troisième fois, je remplissais auprès de la diète une mission dont tu oses dire que je m'étais chargé de mon chef, toi qui, malgré ta haine, ne m'as pas, jusqu'à ce jour, accusé formellement d'y avoir trahi mon mandat, bien que tu demandes mon sang aux tribunaux. Or, les Thébains, présents sur les lieux, réclamaient; notre République était dans le trouble par ta faute; les hoplites athéniens n'arrivaient pas; la Thessalie s'était unie à Thèbes par notre imprudence, et à cause de sa haine invétérée contre les Phocidiens, qui jadis avaient fait périr sous le bâton ses otages; avant mon arrivée, avant celle de Stéphanos, de Dercyle et des représentants à la diète, Phalæcos s'était retiré en vertu d'une amnistie; les Orchoméniens effrayés demandaient à quitter la Béotie, la vie sauve; les députés thébains étaient là, et Philippe semblait ne s'être réservé que la haine ouverte de Thèbes et de la Thessalie. Alors, la catastrophe fut l'œuvre, non d'Eschine, mais de ta trahison, mais de l'appui que tu prêtais aux Thébains. En voici, je pense, des preuves convaincantes.

Si une seule de tes imputations était vraie, je serais accusé par les Phocidiens et par les exilés de Béotie, dont j'aurais chassé les uns, et empêché les autres de revenir. Loin de là, considérant mon zèle, sans faire attention à leurs infortunes, les Béotiens bannis se sont assemblés pour me choisir des défenseurs; il m'est venu aussi des intercesseurs de la part des Phocidiens que j'ai arrachés à la mort

dans mon ambassade près des Amphictyons. Les OEtéens voulaient qu'on jetât tous leurs jeunes hommes dans un précipice; moi, je présentai ces malheureux à la diète, pour qu'elle entendît leur défense. Quoi! Phalæcos, un tyran, était amnistié, il se retirait; et des innocents attendaient la mort! Je parlai, je les sauvai. Pour certifier ce fait, appelle-moi le Phocidien Mnason, les députés ses collègues, et mes défenseurs élus parmi les exilés de Béotie. Montez ici, Liparos et Pythion, et sauvez ma vie comme j'ai sauvé la vôtre! (*Sollicitations des Béotiens et des Phocidiens en faveur d'Eschine.*)

Que mon sort serait donc affreux, si, accusé par Démosthène, le patron des Thébains, le plus méchant des Hellènes, et défendu par la Phocide et la Béotie, j'étais condamné!

Il a osé avancer que mes paroles retombaient sur ma tête. « Lorsque tu poursuivais Timarque, a-t-il dit, tu as invoqué, au sujet de ses infamies, la notoriété publique; tu as cité un grand poëte, Hésiode :

> Par la puissante voix de cent peuples formée,
> Qui peut anéantir l'active Renommée?
> Elle est au rang des Dieux.

Or, la même déesse vient aujourd'hui t'accuser, car toutes les bouches publient que tu as reçu l'or de Philippe. »

Vous le savez, ô Athéniens! il y a une très grande différence entre la renommée et la calomnie. La première n'a rien de commun avec la médisance : or, médisance et calomnie sont sœurs. Traçons nettement la ligne de démarcation. Il y a renommée, lorsqu'un peuple, spontanément, sans motif réfléchi, témoigne d'un fait. Il y a calomnie, quand un seul, lançant une dénonciation à la face de tous, dénigre un citoyen et dans les assemblées nationales et devant le Conseil. Nous sacrifions publiquement à la Renommée comme à une divinité; pour le calomniateur, nous le pour-

suivons publiquement, comme un malfaiteur. Cesse donc de confondre tant de grandeur avec tant d'infamie!

Parmi ses griefs multipliés, celui qui m'a le plus révolté, c'est le reproche de trahison. Il fallait donc, en même temps, faire voir en moi un monstre, une âme de bronze, un misérable souillé de crimes. Eh bien! sur ma vie, sur ma conduite journalière, votre contrôle me suffit, ô vous qui m'écoutez! Mais ce qui échappe à la notoriété publique, ce qui est le plus cher à tout cœur honnête, je vais le produire à vos yeux avec un légitime orgueil: vous verrez quels gages j'ai laissés à ma patrie en partant pour la Macédoine. Toi, Démosthène, tu les as calomniés pour me perdre: je montrerai, moi, combien ma jeunesse a été entourée d'honneur et de vertu.

Voici Atromètos, mon père, presque le plus âgé des citoyens, car il a quatre-vingt-quatorze ans. Jeune, et n'étant pas encore ruiné par la guerre, il exerça la profession d'athlète. Banni sous les Trente, il alla servir en Asie, et se signala dans plusieurs combats. Il est de la curie qui participe, avec les Étéobutades, aux mêmes sacrifices, et d'où l'on tire la prêtresse de Minerve Poliade. Il s'est trouvé, comme j'ai dit un peu plus haut, parmi ceux qui ont ramené le Peuple fugitif. Tous les parents de ma mère sont libres, cette mère qui m'apparaît maintenant inquiète et alarmée sur mon sort. Elle-même, Démosthène, s'est expatriée sous les Trente, a suivi son époux à Corinthe, a pris sa part des malheurs des citoyens. Toi qui prétends être homme (et je n'oserais l'affirmer), accusé de désertion, tu n'as échappé qu'en gagnant, avec de l'or, Nicodémos d'Aphidna, ton accusateur. Plus tard, de concert avec Aristarque, tu l'as assassiné; et, les mains teintes de son sang, tu accours sur la place publique où ta présence est un sacrilége! Philocharès que voici, mon frère aîné, ne s'est pas livré, comme tu le dis méchamment, à des occupations déshonnêtes: il a vécu dans les lieux d'exer-

cice, et a servi sous Iphicrate. Il commande dans les armées depuis trois années consécutives, et il est venu, Athéniens, pour vous supplier de m'absoudre. Voyez encore Aphobètos, le plus jeune de mes frères, votre digne ambassadeur auprès du roi de Perse, habile et intègre administrateur de vos finances, père d'enfants légitimes, qui n'a pas livré sa femme à un Cnosion [1], comme toi, Démosthène. Il se présente, plein de mépris pour tes injures : la calomnie ne pénètre pas jusqu'au cœur d'un honnête homme.

Tu oses même dénigrer ceux à qui je tiens par alliance, homme assez déhonté, assez ingrat pour ne pas chérir, ne pas révérer le père de Philon et d'Épicrate, ce Philodème qui t'a fait inscrire dans ton bourg, comme le savent les anciens de Pæania. Ma surprise est extrême quand tes audacieuses invectives s'adressent à Philon, et cela devant les plus sages Athéniens, que l'intérêt public a seul amenés ici pour juger, et qui consultent plus notre vie que nos discours. Crois-tu donc qu'ils ne désireraient pas plus dix mille soldats semblables à Philon, corps et âme, que trente mille infâmes comme toi? Tu fais un crime à Épicrate, frère de Philon, de son humeur facile. Mais qui l'a jamais vu se conduire indécemment, ou pendant le jour, aux fêtes de Bacchus, comme tu le prétends, ou pendant la nuit? Et ne dis pas que ses désordres ont passé inaperçus : sa personne était connue. La fille de Philodème, ô Athéniens! la sœur de Philon et d'Épicrate, m'a donné trois enfants, une fille et deux fils. Je les présente avec mes autres parents : qu'ils soient mes garants auprès de ce tribunal, auquel j'adresse cette seule question : Vous semble-t-il, ô mes concitoyens! que j'aie livré à Philippe, avec ma pa-

[1] Selon Athénée, Tzetzès et le scoliaste d'Eschine, Démosthène marié aurait reçu dans sa maison le jeune Cnosion, non comme ami, mais comme maîtresse; et la femme de l'orateur aurait, pour se venger, pris Cnosion pour amant.

trie, avec mes amis, avec nos temples et les tombeaux de nos aïeux, ces enfants, ce que j'ai de plus cher au monde? que j'aie préféré la faveur du prince à leur conservation? Quel charme m'avait donc fasciné? Quelle vénale bassesse avais-je jamais commise? Non, ce n'est pas la Macédoine qui nous fait vicieux ou vertueux, c'est le naturel; et nous ne sommes pas autres au retour d'une ambassade, autres à notre départ. On m'a accolé, dans une fonction publique, à un homme qui a reculé les bornes de la fourberie et de la perversité, qui ne dirait rien de vrai, même involontairement. Lorsqu'il avance un mensonge, il débute, avec un regard effronté, par le parjure. C'est peu de citer comme réel un fait controuvé; il en indique le jour, il forge le nom de quelque témoin de son invention, il contrefait le langage de la vérité même!

Il est un point très favorable à mon innocence : c'est que le bon sens manque à cet imposteur, à cet artisan de maux. Considérez, en effet, la grossière folie de celui qui a fabriqué contre moi, au sujet d'une femme olynthienne, des calomnies que vous avez interrompues et repoussées : il les débitait à des auditeurs qui savent combien je suis loin de pareilles infamies. Et voyez comme il préparait de longue main cette accusation. L'exil a jeté dans notre ville un Olynthien appelé Aristophane. Il avait été recommandé à Démosthène, dont on lui vantait l'éloquence. A force de prévenances et de séductions, celui-ci voulut l'engager à rendre contre moi un faux témoignage. « Si tu veux paraître devant les juges, et soulever leur indignation en affirmant qu'Eschine a outragé, dans l'ivresse, une captive, ta parente, voilà cinq cents drachmes; tu en auras autant après ta déposition. » Aristophane lui répondit (il l'a rapporté lui-même) : « Sur mon exil, sur mon dénûment actuel, vous spéculez on ne peut mieux; mais vous vous êtes grandement trompé sur mon caractère : je suis incapable d'agir ainsi. » — Quel témoin va déposer de cette vérité?

C'est Aristophane! — Appelle Aristophane d'Olynthe, et lis sa déposition. Fais aussi paraître Dercylos, fils d'Autoclès d'Agnonte, et Aristide, fils d'Euphilètos de Céphisia, qui ont appris le fait de sa bouche, et me l'ont rapporté. (*Dépositions.*)

Vous entendez des dépositions faites sur la foi du serment. Rappelez-vous aussi ces abominables artifices de rhéteur, dont Démosthène s'applaudit auprès de ses jeunes disciples, et qu'il a déployés aujourd'hui contre moi. Vous l'avez vu, versant des larmes, gémissant sur la Grèce, louer le comédien Satyros d'avoir, la coupe en main, demandé à Philippe quelques-uns de ses amis, prisonniers, et occupés à la culture des vignobles du prince. Partant de là, et élevant avec effort sa voix aigre et coupable : « Quoi! disait-il, un homme qui joue les Carion et les Xanthias [1] a été si généreux, si magnanime; et le ministre d'une grande République, celui qui donnait des conseils aux Dix-Mille en Arcadie, n'a pu se modérer! Échauffé par le vin dans un repas que donnait Xénodochos, un des courtisans de Philippe, il a traîné par les cheveux, et, s'armant de lanières, il a fouetté une femme, une captive! » Si donc vous l'en eussiez cru, ou si Aristophane eût déposé contre moi, j'aurais succombé sous une accusation inique et flétrissante. Un tel homme, qui devrait payer ses crimes de sa tête (eh! puissent ses coups être détournés de la République!), le laisserez-vous triompher sous vos yeux? Vous qui purifiez l'assemblée du Peuple, c'est en vertu de ses décrets que vous implorerez le ciel! Vous lancerez nos armées et nos flottes en dépit de ces menaces d'Hésiode [2] :

> Pour un seul artisan de complots odieux,
> Souvent tout un État fut frappé par les Dieux.

[1] *Les Carion et les Xanthias* : c'est-à-dire les rôles d'esclaves. — *Xénodochos* : Démosthène l'appelle Xénophron. Il y a ici d'autres différences plus importantes.

[2] *Op. et Dies.* v. 240.

Aux considérations qui précèdent, je n'en ajouterai qu'une seule. S'il est dans quelque coin du monde un genre de perversité dans lequel je ne prouve que Démosthène ait excellé, faites-moi mourir. Mais, je le sens, assailli de mille inquiétudes, l'accusé est rappelé, par le péril, des élans de sa colère à l'apologie calme, nécessaire à son acquittement; et il se demande avec anxiété s'il n'a pas omis un seul grief. Je veux donc retracer et à votre mémoire et à la mienne les imputations de l'accusateur.

Entrons dans le détail, ô Athéniens! Suis-je accusé pour avoir proposé un décret, brisé ou fait avorter quelque loi? pour avoir conclu quelque convention au nom de la République, supprimé ou ajouté quelque clause dans un traité de paix? La paix déplaisait à quelques orateurs : eh bien! ne devaient-ils point s'y opposer dès lors, plutôt que de m'accuser aujourd'hui? Plusieurs, dans la guerre, s'enrichissaient de vos contributions et des revenus publics (abus qui a cessé, car la paix ne nourrit point leur oisiveté) : eh bien! faut-il que ces fléaux de l'État se vengent sur le défenseur de la paix; et que vous, qui en recueillez les fruits, vous leur abandonniez les ministres qui vous servent utilement?

Mais, dit l'accusateur, j'ai chanté avec Philippe ses triomphes et la destruction des villes phocidiennes. Par quel indice pourrait-on le prouver? J'ai été invité, avec mes collègues, à un banquet d'usage, où, en comptant tous les députés de la Grèce, se trouvaient au moins deux cents convives. Dans cette foule, sans doute, on m'a clairement remarqué; le silence m'était impossible; j'ai chanté, si l'on en croit Démosthène, qui n'y était pas, qui ne produit le témoignage d'aucune personne présente. Et comment a-t-on distingué ma voix, à moins que je n'aie entonné, comme dans les chœurs? Si donc je me suis tu, Démosthène, tu mens. Mais si, lorsque ma patrie était encore florissante, lorsqu'Athènes n'avait essuyé au-

cune disgrâce, j'ai chanté, avec mes collègues, un hymne par lequel on honorait les Dieux sans déshonorer les Athéniens, j'ai fait une action pieuse, innocente; et l'on doit m'absoudre. Mais non, je ne mérite, pour cela même, aucune pitié! c'est toi qui es l'homme pieux, toi l'accusateur de ceux dont tu as partagé les libations et la table!

Tu m'as reproché de la versatilité dans les fonctions publiques, parceque je suis allé en ambassade vers Philippe, après avoir animé les Hellènes contre ce prince. Intente donc la même accusation contre la République entière! Vous aviez fait la guerre à Sparte, Athéniens: vaincue à Leuctres, Sparte reçut vos secours. Vous aviez ramené dans leur patrie les Thébains fugitifs: à Mantinée, vous les avez combattus. Les Érétriens et Thémison vous ont vus tour à tour les attaquer et les défendre. Combien d'autres Hellènes envers lesquels vous avez agi de même! C'est que les États, comme les particuliers, sont forcés, par politique, de se plier aux circonstances. Que fera donc un bon ministre? Il donnera à sa patrie le meilleur conseil pour le présent. Que dira un perfide accusateur? Couvrant d'un voile épais les conjonctures, il s'attaquera aux faits. Et le traître par caractère, à quelle marque sera-t-il reconnu? Un traître, n'est-ce pas celui qui, comme tu as fait envers ceux qui s'adressaient à toi avec confiance, ô Démosthène! compose à prix d'argent des plaidoyers qu'il livre à la partie adverse? Oui, tu as rédigé, pour le banquier Phormion, un mémoire qu'il t'a payé; puis, tu l'as remis à Apollodore, qui le poursuivait au criminel. Tu es entré dans la maison florissante d'Aristarque, fils de Moschos; tu l'as ruinée. Tu t'es hâté de tirer trois talents d'Aristarque banni. Spoliateur d'un exilé, tu as démenti sans pudeur le titre d'amant de ce beau jeune homme. Mais ce titre était une imposture, car le méchant est incapable d'un noble amour. A ces traits, à d'autres semblables, Athéniens, reconnaissez le traître.

Démosthène a parlé de service militaire; il m'appelle

un *excellent soldat*. Le péril que je cours, et non cette insultante ironie, me pousse à traiter aussi ce point : je le ferai, j'espère, sans soulever de murmures. Eh ! dans quel lieu, en quel temps, devant qui en parlerai-je, si je me tais aujourd'hui ?

Au sortir de l'enfance, je servis deux ans comme garde-frontière : je le ferai attester par mes compagnons d'armes et par les chefs qui nous commandaient. A ma première campagne hors du territoire, celle du service à part [1], j'escortai le convoi de Phlionte, avec de jeunes citoyens et les milices étrangères d'Alcibiade. Nous fûmes attaqués près du ravin de Némée; et je combattis avec un courage qui m'attira les éloges de mes chefs. Je servis aussi dans d'autres expéditions; et appelé, selon l'ordre de l'âge, à combattre à Mantinée, je m'y comportai d'une manière honorable et digne de la République. J'ai fait encore la guerre en Eubée; et, à l'affaire de Tamynes, je m'exposai, à la tête d'une troupe d'élite, avec une telle hardiesse, que les généraux me couronnèrent sur le champ de bataille : récompense renouvelée par le Peuple, lorsqu'à mon retour je lui apportai la nouvelle de la victoire, et que Téménide, taxiarque de la tribu de Pandion, délégué du camp avec moi, eut fait le rapport de ma conduite pendant le combat. Pour vérifier ces faits, qu'on prenne le décret qui me couronne; qu'on appelle Téménide, les citoyens avec lesquels j'ai porté les armes pour la République, et le général Phocion, qui n'intercédera pas encore pour moi, si le tribunal ne le veut pas; Phocion, témoin

[1] Après avoir veillé à la garde des frontières (dit Suidas, le seul écrivain qui répande quelque jour sur ce passage), les jeunes Athéniens prenaient part, en cas de guerre, aux expéditions du dehors; mais ils continuaient de former, pendant quelque temps, un corps isolé, que l'on plaçait sur les points les moins périlleux : ἰδίᾳ, ἐν μέρεσι τοῖς ἀκινδύνοις τῆς μάχης. Voilà pourquoi, ajoute-t-il, on appelait ce service militaire στρατείαν τὴν ἐν τοῖς μέρεσι. Suid. v. Τριθρεία.

que j'abandonne aux poursuites de mon calomniateur, s'il ment. (*Décret. Dépositions.*)

Puisque je vous ai annoncé le premier la victoire de la République et les succès de vos enfants, la première faveur que je sollicite, ô juges! c'est la conservation des jours d'un citoyen, l'ennemi des méchants, et non du Peuple, comme le prétend son accusateur; d'un citoyen qui ne vous empêche pas d'imiter vos ancêtres (je ne dis pas ceux de Démosthène; il n'en a point ici), et qui vous exhorte à devenir les émules de leur politique, quand leur politique fut sage. Je remonte le cours des événements, et je m'explique.

Athènes, victorieuse du Perse, était comblée de gloire après la bataille navale de Salamine; et, malgré ses murs tombés sous les coups des Barbares, la paix dont elle jouissait avec Lacédémone maintint chez elle le gouvernement démocratique. Soulevés ensuite par quelques brouillons qui nous armèrent contre les Lacédémoniens, après bien des maux faits et soufferts, nous conclûmes une trêve pour cinquante ans, grâce à l'intervention du fils de Miltiade, de Cimon, ami de Sparte. Cette trêve ne dura que treize années. Pendant cet intervalle, on nous vit fortifier le Pirée, relever le mur septentrional, ajouter cent trirèmes à notre marine, trois cents hommes à notre cavalerie, acheter trois cents archers scythes, et consolider notre démocratie. Mais des hommes obscurs, sans noblesse d'âme, sans prudence, se ruèrent sur l'administration, et nous retombâmes dans la guerre occasionnée par les Éginètes. Des pertes nombreuses nous firent soupirer après la fin des hostilités. Andocide partit pour la Laconie, avec d'autres négociateurs; et, bientôt nous jouîmes durant trente années d'une paix qui releva la prospérité du Peuple Athénien. Il amassa dans le Trésor mille talents en espèces, construisit cent trirèmes nouvelles et des hangars maritimes, recruta douze cents cavaliers et

autant d'archers, rebâtit le long mur austral; et notre démocratie parut inébranlable. On nous persuada ensuite de prendre les armes contre les Mégariens. Nos campagnes livrées à la dévastation, la perte d'une foule d'avantages tournèrent nos vœux vers la paix, et nous la conclûmes par l'entremise de Nicias, fils de Nicératos. Pendant cette paix, et grâce à elle, nous versâmes dans le Trésor sept mille talents; nous n'acquîmes pas moins de trois cents vaisseaux légers, complétement équipés; nous levions un tribut annuel qui dépassait douze cents talents; maîtres de la Chersonèse, de Naxos, de l'Eubée, nous établîmes de nombreuses colonies. Du sein de cette prospérité, nous déclarâmes la guerre à Lacédémone à cause des Argiens, et à leur sollicitation; et de belliqueuses harangues nous réduisirent enfin à l'occupation ennemie et à la domination des Quatre-Cents, puis de trente scélérats: cette fois, nous n'avions pas fait la paix, nous nous courbions sous la loi du vainqueur. Grâce à une politique plus sage, le Peuple fut ramené de Phylé par Archinos et Thrasybule, ses défenseurs, qui lui firent jurer une amnistie générale, mesure dont la haute prudence attira sur Athènes l'admiration universelle. Alors, parmi le Peuple ranimé et fortifié, des hommes inscrits frauduleusement sur les tables civiques, attirant à eux la partie turbulente de la ville; ayant pour politique la guerre, toujours la guerre; n'augurant, n'annonçant que malheurs pendant la paix; aiguillonnant par leurs paroles des cœurs généreux et ardents; inspecteurs militaires et amiraux qui n'avaient jamais manié l'épée; pères entourés de bâtards, sycophantes couverts d'infamie, précipitaient notre patrie dans les derniers périls. Aujourd'hui encore, ils caressent de leurs adulations le nom de la démocratie, que leurs mœurs outragent; et ces infracteurs de la paix, qui est le soutien du gouvernement populaire, ces auxiliaires de nos ennemis, qui en sont le fléau, se tournent maintenant contre moi. Phi-

lippe a, disent-ils, acheté la paix; il s'est hâté de nous dépouiller pendant les stipulations; cette même paix, obtenue au gré de ses intérêts, c'est lui qui l'a violée : et moi, ils m'accusent, non comme député, mais comme caution de Philippe et de la paix! Je ne disposais que de la parole, et ils exigent de moi des faits au gré de leur attente! Je montre le même orateur louant ma conduite dans ses décrets, l'accusant devant les tribunaux! Seul enfin, entre dix ambassadeurs, je suis poursuivi comme responsable!

Juges, vous voyez devant vous, pour joindre leurs prières aux miennes, mon père, qui vous conjure de ne pas lui ravir l'espoir de ses vieux jours; des frères, pour qui la vie perdrait ses charmes si vous m'arrachiez de leurs bras; des parents, des alliés; et ces jeunes enfants, insensibles encore à nos périls, mais dignes de pitié dans le malheur qui nous menace. Je vous prie, je vous conjure de vous intéresser à leur avenir, de ne pas les jeter en proie à mes ennemis, à un homme qui est femme par sa lâcheté, par ses cruels ressentiments. J'invoque, j'implore pour mon salut, les Dieux d'abord, vous ensuite, dont j'attends ma sentence; vous auprès de qui, guidé par ma seule mémoire, j'ai repoussé chaque imputation. De grâce, sauvez-moi; ne me sacrifiez pas à un vendeur d'éloquence écrite, à un Scythe, à un infâme, vous qui êtes pères, ou qui portez un vif intérêt à de jeunes frères, vous rappelant que je leur ai laissé, dans la condamnation de Timarque, d'ineffaçables exhortations à la vertu. Vous tous enfin, envers qui je fus toujours inoffensif, vivant sans luxe et partageant votre modeste condition; vous que, seul parmi les orateurs, je n'attaquai jamais dans l'arène politique, je vous demande la conservation d'un citoyen qui a servi l'État avec zèle dans son ambassade, et qui affronte, sans appui, ces clameurs du sycophante sous lesquelles ont succombé tant d'âmes illustres et guerrières. Ah! ce n'est pas la mort qui est affreuse! Ce qu'on doit redouter, c'est l'outrage essuyé

en expirant. Voir alors un visage ennemi que le rire épanouit, entendre de ses propres oreilles les injures de la haine, quel sort déplorable! N'importe, je m'y suis hardiment exposé; j'ai livré ma tête. Élevé parmi vous, comme vous, c'est ici que j'ai vécu. Nul Athénien ne s'est vu flétri par mes plaisirs; nul n'a été privé de sa patrie, sur une dénonciation intentée par moi, lors du recensement des tribus; nul n'a été poursuivi pour une charge dont il fût comptable.

Un mot encore, et je descends. Il était en mon pouvoir, ô mes concitoyens! de demeurer irréprochable envers vous; mais n'être point accusé dépendait de la Fortune, qui m'a lié à un calomniateur barbare. Sacrifices, libations, fraternité de la table, rien ne l'arrête; et, pour épouvanter ses adversaires à venir, il s'avance armé contre moi d'imputations calomnieuses. Sauvez ceux qui luttent pour la paix, pour votre sécurité: alors, de nombreux défenseurs, prêts à s'exposer pour vous, embrasseront les vrais intérêts de la patrie. J'appelle auprès de moi, à titre d'intercesseurs, Eubule parmi nos sages hommes d'État; parmi les généraux, Phocion, le plus intègre comme le plus brave; parmi mes amis, mes égaux en âge, Nausiclès, et tous les citoyens que j'ai fréquentés, et dont les occupations étaient les miennes. Pour moi, j'ai dit. Nous vous abandonnons ma vie, moi et la loi.

PROCÈS DE LA COURONNE.

INTRODUCTION.

Douze ans s'étaient écoulés depuis le procès de l'Ambassade, et la longue lutte de l'éloquence contre le génie des conquêtes s'était terminée par la défaite de Chéronée.

Avant même que les Athéniens eussent rendu les honneurs funèbres à leurs guerriers, et les Thébains consacré la mémoire des leurs par ce beau lion colossal découvert de nos jours [1], Athènes, comme plusieurs autres cités nouvellement asservies, retentissait d'accusations. Parmi les plus véhémentes, se distinguaient celles du sévère Lycurgue contre un négociant fugitif, Léocrate, et contre Lysiclès, général malheureux. Lysiclès fut condamné à mort. L'orateur Hypéride courut aussi risque de la vie pour avoir fait décréter, dans ce pressant danger, l'affranchissement et l'armement des esclaves. Démosthène fut souvent poursuivi : le plus célèbre et le plus important de ces procès politiques fut celui que lui intenta réellement Eschine en attaquant un décret qui le couronnait pour son patriotisme. Le second orateur d'Athènes, le chef et le représentant du parti macédonien, avait déposé son accusation depuis huit ans dans les mains de l'Archonte, quelques jours avant les fêtes de Bacchus, époque où se faisait la proclamation des couronnes.

Pendant qu'Alexandre s'aventurait avec trente-cinq mille hommes au cœur de la Perse, où chaque pas lui coûtait une bataille, la Grèce soumise et affaiblie était partagée entre le désir de l'affranchissement et le sentiment de son impuissance. Le caractère insouciant et frivole des Athéniens était peu propre à l'initiative d'une réaction sérieuse; et Athènes n'osait se prononcer ouvertement en faveur de l'insurrection. Elle prêtait d'un côté main-forte aux hostilités des Perses; de l'autre, elle

[1] *Voyage à Athènes et à Constantinople*, par Dupré.

rendait hommage à son maître, et lui adressait des félicitations et des présents à la nouvelle de chacune de ses victoires. La tribune, livrée à des gens soudoyés par le vainqueur, exerçait une funeste influence sur l'esprit mobile des Athéniens, et l'éloquence des vieux champions de la liberté y réchauffait à peine quelque stérile levain d'énergie. Eschine crut le moment favorable pour reprendre son accusation.

« Une loi d'Athènes, dit Cicéron [1], défendait de proposer au Peuple de couronner tout citoyen en charge qui n'aurait pas rendu ses comptes; on devait, en vertu d'une autre loi, donner dans l'assemblée publique les couronnes décernées par le Peuple, et dans le Sénat les couronnes décernées par le Sénat. Démosthène, chargé de réparer les murs, l'avait fait à ses frais. Avant ses comptes rendus, Ctésiphon proposa, par un décret [2], de lui décerner une couronne d'or au théâtre, devant le Peuple réuni, quoique ce ne fût pas le lieu fixé par la loi, et de faire proclamer que *Démosthène recevait cette récompense à cause de sa vertu et de ses bienfaits envers le Peuple Athénien.* Eschine accusa Ctésiphon [3] d'avoir voulu, contre les lois, décerner une couronne à un comptable, en plein théâtre, et d'avoir faussement exalté sa vertu et son patriotisme, puisque Démosthène n'était ni honnête homme, ni zélé citoyen [4].

« Quoique étrangère à nos habitudes, cette cause a de la grandeur. Elle offre aux deux parties une ingénieuse interprétation des lois, et une discussion imposante sur les services rendus à

[1] Cicéron avait traduit les deux harangues sur la Couronne, et cette traduction existait encore au temps de saint Jérôme (*ad Paul.*, ep. 50, etc.). Il ne nous reste que la préface, sous ce titre : *De Optimo genere Oratorum.*

[2] Winiewski, *Comment. hist.*, p. 269, place cette proposition quelques mois après la bataille de Chéronée.

[3] Le Sénat, ou Conseil des Cinq-Cents, avait approuvé la motion de Ctésiphon par un *préavis*, προβούλευμα, « sans craindre, dit M. Plougoulm, d'irriter Philippe en couronnant son ennemi. »

[4] Ces trois chefs généraux, κεφάλαια γενικὰ τρία, de toute l'accusation d'Eschine, sont nettement distingués, mais avec plus de détails, dans le sommaire grec anonyme de son discours. V. le texte de l'acte d'accusation dans la harangue de Démosthène.

l'État. Le but d'Eschine, à qui Démosthène avait intenté un procès capital pour faux rapports dans son ambassade, était la vengeance : sous le nom de Ctésiphon, il mettait en jugement la vie entière et la réputation d'un ennemi. Aussi parle-t-il moins des comptes non rendus que des honneurs accordés à la vertu de celui qu'il appelait un mauvais citoyen.

« Quand ce procès fut jugé [1], Alexandre était maître de l'Asie. La Grèce entière, dit-on, y accourut. Quel plus curieux spectacle, en effet, pour les yeux et pour les oreilles, que cette lutte entre les deux plus grands orateurs, qui apportaient à une cause de cette importance des armes si bien préparées et tout le feu de la haine ?»

Pour soutenir son décret, Ctésiphon dut parler avant Démosthène ; car le plaidoyer de celui-ci, malgré son étendue, est une véritable *deutérologie*. Qu'avait dit Ctésiphon ? la postérité l'ignore. Il est probable qu'il s'était surtout occupé de sa défense personnelle ; et ceci expliquerait pourquoi Démosthène le nomme rarement.

Malgré les travaux de quelques savants illustres, dont plusieurs vivent encore, nous sommes réduits à répéter avec Tourreil : « Quant aux faits et aux motifs allégués réciproquement, pour fonder l'accusation ou pour la détruire, nous ne les discuterons pas. Leur contrariété n'est pas de notre ressort. Elle roule sur des circonstances qu'on ne peut débrouiller à travers tant de siècles qui nous en séparent [2]. » Les deux adversaires échangent les plus ignobles reproches, les plus graves imputations. Ici, comme dans les plaidoyers sur l'Ambassade, le même fait prend dans leurs bouches des caractères tout différents ; et, à l'appui de tant d'assertions opposées, les deux orateurs invoquent hardiment quelques témoins, le Peuple entier, les archives de l'État. La publicité des délibérations n'a donc pas plus intimidé le mensonge chez les Anciens que de nos jours ! Ou bien, ces étranges contra-

[1] Ol. CXII, 3, sous l'arch. Aristophon ; 330 av. J.-C. ; peu de temps avant les grandes Dionysies, où la couronne devait être proclamée, si le Peuple sanctionnait la décision du Conseil. V. Jacobs, Introd., note 13. Démosthène avait 52 ans.

[2] Préface, p. 22.

dictions doivent-elles s'expliquer par les remaniements arbitraires des rhéteurs ? Quoi qu'il en soit, nous entrevoyons que ces ardentes invectives, si conformes à l'esprit démocratique et à l'avide malice des Athéniens, et parfois si hautement éloquentes, résultent, dans Eschine, de sa haine contre le caractère, les habitudes, la vie entière de son ennemi public et personnel ; aveugle passion qui l'avait déjà poussé jusqu'à dire : « S'il est dans quelque coin du monde un genre de perversité dans lequel je ne prouve que Démosthène ait excellé, je demande la mort [1]. » Mais, chez Démosthène, ces explosions de colère, ces sorties véhémentes sont l'effet d'une plus juste indignation.

Hermogène n'a vu dans l'accusateur de Ctésiphon qu'un sophiste, un adroit rhéteur. Denys d'Halicarnasse, moins sévère, loue le beau coloris de sa diction et son heureuse facilité. « La première partie de son discours, dit un habile juge en ces matières [2], est une discussion de droit vive et pressante ; c'est un bon plaidoyer. La seconde, où il attaque la politique de Démosthène, me paraît brillante, véhémente, quelquefois même pathétique ; et pourtant, malgré cet éclat, cet appareil d'éloquence, je ne suis pas ému. L'orateur ne m'entraîne pas, ne se fait pas oublier. C'est qu'une chose essentielle lui manque, la bonne foi. »

Le jugement de l'antiquité sur la harangue de Démosthène semble résumé par l'orateur romain, comme celui des modernes l'a été par le premier critique de nos jours. « L'orateur que nous avons mis au-dessus de tous les autres, dans ce beau discours pour Ctésiphon, commence adroitement d'un ton modeste, devient plus vif en traitant des lois, et attend que les juges s'animent avec lui pour donner à son éloquence un plus libre essor... Cette belle composition réalise l'idéal qui est dans nos âmes ; on ne peut souhaiter une plus haute éloquence [3]. » « Mal-

[1] Plaidoyer sur l'Ambassade.

[2] M. Plougoulm, *Préface de sa traduction.*

[3] « Hic quem præstitisse diximus ceteris, in illa pro Ctesiphonte oratione longe optima, summissus a primo ; deinde, dum de legibus disputat, pressus ; post sensim incedens, judices ut vidit ardentes, in reliquis exsultavit audacius..... Ea profecto oratio in eam formam, quæ est insita in mentibus nostris, includi sic potest, ut major eloquentia non requiratur. » *Orat.* 8, 38.

gré la sublimité des Philippiques, dit M. Villemain, la harangue sur la couronne passe avec raison pour le premier chef-d'œuvre de Démosthène; et cette vérité doit servir à expliquer comment Cicéron a pu dire que le combat judiciaire était la plus difficile et la plus haute épreuve de l'éloquence; opinion peu concevable dans la bouche d'un orateur qui a manié l'éloquence politique. Quoi qu'il en soit, dans la harangue sur la couronne, cet intérêt d'une lutte personnelle, ce choc de deux adversaires est ennobli par la grandeur des souvenirs publics; tous les effets oratoires de la tribune et du barreau sont à la fois réunis; Athènes paraît toujours entre l'accusateur et l'accusé, et la patrie est le sujet du combat. Voilà le trait de génie qui donne à cette harangue tant de véhémence et de majesté: c'est une réfutation accablante, une apologie sublime; mais, en même temps, c'est encore une philippique, un discours national. On peut calculer aussi que de bienséances, que de ménagements, que d'adresses étaient nécessaires à l'orateur, qui, pour se justifier, rappelle à ses concitoyens leur défaite, et se vante de leur avoir conseillé la guerre où ils furent vaincus [1]. »

Ctésiphon fut absous à une majorité considérable. Cette sentence de l'immense tribunal démocratique était une sorte de protestation contre la soumission de la Grèce. La grande âme d'Alexandre n'en fut pas émue: car, à la même époque, le vainqueur d'Arbèles abolit les tyrannies maintenues jusqu'alors dans quelques États helléniques [2]. L'acquittement de Ctésiphon assurait à Démosthène le don populaire de cette couronne, la plus précieuse, puisqu'elle fut la plus disputée.

Retiré à Rhodes après sa défaite, Eschine y ouvrit une école d'éloquence qui devint célèbre. Il eut le singulier courage de commencer ses leçons par la lecture de ces deux harangues. La sienne lue, « Quoi! s'écrièrent les auditeurs charmés, avec un tel plaidoyer tu as succombé [3]! — Attendez »; et il déclame le discours de Démosthène. Les applaudissements redoublent:

[1] Biographie Universelle, art. *Démosthène.*

[2] Plut. *Alex.*, 34.

[3] Πῶς οὖν ἐπὶ τούτου λόγου ἥλπησαι; Schol. ad. Æsch. *Orat. de male gesta Leg.*; Arg. Orat. ejusd. *in Ctesiph.*

« Que serait-ce donc, s'écrie-t-il à son tour, si vous eussiez entendu le lion lui-même [1] ? »

Les deux harangues sur la Couronne furent publiées peu après le jugement, *fervente admiratione Græciæ*, comme l'observe Dissen, mais avec des retouches considérables. Si l'on réfléchit que les deux adversaires, éloignés l'un de l'autre par le résultat du procès, corrigèrent chacun leur œuvre, d'après le souvenir du discours opposé, *entendu* et non *lu*, on aura le secret de plusieurs contradictions qui se rencontrent dans les deux textes, et l'on comprendra qu'Eschine et Démosthène ont pu se citer mutuellement à faux, du moins aux yeux de la postérité.

[1] Τί δὲ, εἰ αὐτοῦ τοῦ θηρίου ἀκηκόειτε ; V. Cic. *de Or.* III. 56 ; Plin., *N. H.* VII, 30 ; Plin. Jun. II, 3 ; IV, 5 ; Philostr. *Vit. Sophist.* I, 19, 5 ; etc.

ACCUSATION, PAR ESCHINE.

Vous voyez, ô Athéniens! quel appareil on déploie, quelle armée se range en bataille; vous voyez certains hommes solliciter sur la place publique l'abolition des règles et des usages d'Athènes[1]. Pour moi, je me présente plein de confiance dans les Dieux, puis dans les lois et en vous, persuadé qu'auprès de vous l'intrigue ne prévaut jamais sur les lois ni sur la justice.

Je voudrais, ô Athéniens! que le Conseil des Cinq-Cents, que les assemblées du Peuple fussent régulièrement dirigés par ceux qui les président, et que la législation de Solon sur la discipline des orateurs reprît son empire. Ainsi, le plus vieux citoyen, appelé le premier par ces lois, montant avec modestie à la tribune, pourrait, sans tumulte, sans trouble, tirer de son expérience l'avis le plus utile à la République; après lui, tout autre qui en aurait le désir, opinerait seul à son tour et selon l'âge, sur chaque question. Je vois là le moyen et de gouverner très bien l'État, et de rendre les accusations très rares. Mais, depuis que toutes les règles, jadis reconnues sages, sont brisées; depuis que les uns proposent sans scrupule des motions illégales, tandis que d'autres, parvenus à la présidence, non par la voie légitime du sort, mais par la brigue, les convertissent en décrets, et, dans la pensée que l'administration publique est devenue leur patrimoine, menacent de

[1] On peut voir dans les notes de Taylor, et dans Clément d'Alexandrie, *Strom.* I, 6, cinq exordes d'orateurs grecs, dont trois furent antérieurs à Eschine, où la même pensée est exprimée, mais avec moins de force qu'ici. D'un autre côté, le scoliaste publié par Bekker reproche à Eschine de débuter par une métaphore qui sent le tragédien, τραγικωτέρα.

poursuivre comme traître tout autre membre du Conseil qui, réellement appelé par le sort à présider, proclamerait fidèlement vos suffrages[1]; depuis qu'asservissant les citoyens et s'arrogeant tous les pouvoirs, ils ont anéanti la jurisprudence conforme aux lois, et jugent avec passion là où il faut appliquer vos décrets; depuis tous ces désordres, elle est muette, cette proclamation, la plus belle, la plus prudente de toutes, *Quel citoyen, au-dessus de cinquante ans, veut haranguer le Peuple? Quel autre Athénien, à son tour, veut prendre la parole?* et rien ne peut plus réprimer la licence des orateurs, ni lois, ni prytanes, ni proèdres[2], ni la tribu qui préside, c'est-à-dire ni la dixième partie de la Nation.

Dans ces jours mauvais où vous voyez la patrie, un seul débris du pouvoir vous reste, si je ne m'abuse : c'est le droit de poursuivre l'auteur d'une motion illégale. Si vous y renoncez, si vous permettez qu'on vous l'enlève, je vous prédis qu'à votre insu vous aurez peu à peu abandonné la constitution à la merci de quelques hommes. Vous le savez, Athéniens, il est, parmi les peuples, trois formes de gouvernement, monarchie, oligarchie, démocratie. Les deux premières sont régies par la volonté des chefs; la démocratie, par les lois qu'elle se donne. Tenez donc pour certain que, le jour où chacun de vous monte au tribunal pour juger une infraction de la loi, il va prononcer sur sa propre liberté. Aussi le législateur a-t-il écrit en tête du serment des juges : *J'opinerai conformément aux lois*. Il sentait bien que le culte des lois est la sauvegarde du pouvoir populaire. L'esprit plein de ces pensées, sévissez contre celui qui attaque une loi par son décret; ne voyez point de fautes légères là où tout est crime énorme; ne vous laissez ravir par per-

[1] *Vos suffrages*, χειροτονίας. C'est proprement *la levée des mains* pour donner les suffrages; c'est le *shou of hands*, dans les hustings des Anglais.

[2] *Présidents*.

sonne le droit de punir; repoussez et les sollicitations de ces généraux qui, depuis longtemps, travaillent, avec certains harangueurs, à la ruine de notre gouvernement, et les prières de ces étrangers que des prévaricateurs présentent ici pour échapper aux tribunaux. Il n'est pas un de vous qui, dans une bataille, ne rougirait d'abandonner son rang : eh bien! aujourd'hui, sentinelles avancées de la démocratie, ayez honte de déserter le poste que les lois vous ont assigné. Il faut vous rappeler encore que tous vos concitoyens, les uns présents et attentifs à ce jugement, les autres absents pour leurs affaires, ont déposé la chose publique en vos mains, et vous ont confié la constitution. Consultez votre respect pour eux, le souvenir de votre serment et des lois; et, si je convaincs Ctésiphon d'avoir proposé un décret contraire à ces lois, contraire à la vérité, contraire au bien public, annulez, ô Athéniens! de coupables motions, raffermissez notre démocratie, châtiez ceux dont la politique fut hostile à la législation, à la patrie, à votre bien-être. Si vous m'écoutez dans cet esprit, votre sentence, j'en suis certain, sera conforme à la justice, à votre serment, à vos intérêts personnels, comme à ceux de la République.

J'espère avoir suffisamment annoncé l'ensemble de l'accusation : je vais parler brièvement des lois sur les comptables, lois que Ctésiphon a violées par son décret. On a vu précédemment quelques-uns de nos premiers magistrats, des administrateurs des finances, gagner, pendant une gestion vénale, les orateurs du Conseil et du Peuple, et se prémunir de loin contre la liquidation de leurs charges par des éloges et des proclamations. De là, dans l'examen des comptes, grand embarras pour les accusateurs, plus grand encore pour les juges. Beaucoup de comptables, convaincus de flagrant péculat, échappaient à la justice; et cela devait être. Les juges auraient rougi que le même magistrat, dans la même ville, peut-être la même année, proclamé dans

les jeux publics, honoré par la Nation d'une couronne d'or pour sa vertu et son intégrité, sortit, peu après, des tribunaux, flétri comme voleur. Ils étaient donc forcés de régler leur scrutin, non sur le crime, mais sur l'honneur du Peuple.

Remarquant cet abus, un nomothète [1] porte une loi fort sage, qui défend formellement de couronner un comptable. Malgré cette prudente précaution du magistrat, on a trouvé des paroles plus puissantes que les lois; et, si l'on ne vous les citait, vous vous y laisseriez tromper : car, parmi ceux qui font couronner des comptables contrairement aux lois, il est des modérés, si la modération est possible dans l'illégalité. Du moins ils jettent sur leur honte un voile léger, en ajoutant ces mots : *On couronnera le comptable après ses comptes rendus et vérifiés.* La République n'en est pas moins lésée, puisque c'est encore préjuger les comptes par des couronnes et des éloges; seulement, l'auteur de cette décision montre qu'il n'entend pas la loi sans une sorte de pudeur. Pour Ctésiphon, ô Athéniens! sautant par-dessus la loi, arrachant la clause spécieuse, c'est avant les comptes, avant le contrôle, c'est à Démosthène en charge qu'il décerne une couronne !

Raisonnant ensuite d'une manière différente, ils diront : L'emploi pour lequel on a été choisi en vertu d'un décret, n'est pas une *charge*; c'est une *surveillance*, un *service*; quant aux charges proprement dites, les thesmothètes [2] les distribuent au sort dans le temple de Thésée, ou bien le Peuple, assemblé pour les élections, les confère par ses suffrages : telles sont celles de stratége, d'hipparque [3], et autres semblables; tout le reste n'est que commissions décrétées. A ce langage j'oppose votre loi, loi portée par vous

[1] *Nomothète*, réviseur des lois.

[2] *Thesmothètes*, les six derniers Archontes, réunis en tribunal.

[3] *Stratége*, général d'infanterie. Il y avait aussi une autre *stratégie*, fonction civile. *Hipparque*, général de cavalerie.

pour détruire ces misérables subterfuges. Il y est écrit en termes formels ; *Ceux que le Peuple nomme aux charges* (sous cette dénomination le législateur comprend tous les emplois conférés par l'élection populaire) ; *les préposés à des ouvrages publics* (chargé de la réparation des murs, Démosthène était préposé au plus considérable de ces ouvrages) ; *tous ceux qui ont le maniement de quelques deniers publics pour plus de trente jours, et qui prennent la présidence d'un tribunal* (tout intendant des travaux préside un tribunal) : que leur ordonne la loi ? de remplir une *commission* ? non, mais une *charge*, après l'épreuve juridique qui précède l'exercice des magistratures données au sort ; de présenter même leurs comptes, comme les autres magistrats, au greffier et aux vérificateurs. La lecture du texte des lois va prouver ce que j'avance.

(*Lois.*)

Ainsi, lorsqu'ils appelleront hautement *surveillance*, *commission*, ce que le législateur nomme *charge*, votre tâche, ô Athéniens ! est de leur rappeler cette loi, de l'opposer à leur impudence, de leur répondre que vous repoussez le criminel sophiste qui espère avec des mots renverser les lois, et que, mieux parlera l'auteur d'un décret illégal, plus il encourra votre colère. Car il faut, Athéniens, même langage chez l'orateur et dans la loi. Si l'un et l'autre ne sont pas à l'unisson, donnez vos suffrages à la loi, toujours juste, refusez-les à l'effronté parleur.

Quant à l'argument que Démosthène qualifie d'invincible, je veux y répondre d'avance en quelques mots. « Oui, dira-t-il, j'étais directeur des fortifications ; mais j'ai ajouté un don de cent mines [1] au fonds public, j'ai fait exécuter des travaux plus étendus. Quel compte ai-je donc à rendre ? est-on comptable d'un bienfait ? » Subterfuge ! Écoutez ma réponse : elle est juste, elle est utile.

[1] *Cent mines*, 9,583 fr.

Dans cette ancienne et vaste cité, nul n'est irresponsable, parmi ceux qui touchent à la chose publique, n'importe à quel titre. Je le démontrerai tout d'abord par d'étonnants exemples. Les prêtres et les prêtresses, qui ne font que recevoir des dons privilégiés et offrir pour vous des prières aux Dieux, sont comptables devant la loi, tous en corps comme chacun en particulier, individuellement comme par familles solidaires, tels que les Eumolpides, les Céryces, et tous les autres. La loi rend comptables aussi les triérarques [1], qui, loin d'avoir manié l'argent de la République, loin de détourner, pour de légères dépenses, une partie considérable de vos revenus, et de se vanter de vous donner quand ils vous rendent, ont sacrifié, d'un aveu unanime, leur patrimoine à l'ambition de vous servir. Que dis-je? les premiers corps de l'État s'humilient devant le scrutin des tribunaux. D'abord la loi ordonne à l'Aréopage de s'inscrire chez les vérificateurs, et de rendre ses comptes. Oui, ce redoutable Conseil, juge souverain des plus grandes affaires, la loi le courbe sous votre juridiction. — Quoi! les membres de l'Aréopage ne seront jamais couronnés [2]? — Non, la tradition le défend. — Ils sont donc insensibles à la gloire? — Très sensibles, au contraire : c'est peu de s'interdire l'injustice; une légère faute est, parmi eux, sévèrement punie : comparez avec les débordements de vos orateurs! Le Conseil des Cinq-Cents est aussi déclaré responsable par le législateur, à qui tout comptable inspire une telle défiance que, dès le début des lois, il dit : *Le comptable ne s'absentera point.* — Par Hercule! pour avoir été magistrat, je ne puis m'absenter? — Non, de peur que tu ne t'enfuies, concussionnaire ou traître. Il est encore dé-

[1] *Les triérarques*, citoyens aisés qui équipaient, et, au besoin, faisaient construire des galères à leurs frais.

[2] Nommé à vie, l'Aréopagite était toujours en charge et toujours comptable. Sur la sévérité des peines auxquelles un simple délit exposait ces magistrats, voyez l'*Esprit des Lois*, l. v, c. 19.

fendu au comptable de consacrer sa fortune, de faire de pieuses offrandes, de tester, de se faire adopter; et bien d'autres prohibitions. En un mot, le législateur arrête ses biens jusqu'à ce qu'il ait compté avec l'État. — Soit : mais voici un homme qui, sans avoir rien touché sur le Trésor, rien dépensé, a pourtant occupé quelque place dans le gouvernement. — Celui-là encore est appelé devant les vérificateurs. — Mais, sans recettes, sans dépenses, quel compte rendra-t-il? — La loi elle-même répond, et dicte ce qu'il faut inscrire : Mets précisément ces mots sur ton mémoire : *Rien reçu, rien dépensé des deniers publics*. Ainsi, pas un emploi, dans cette cité, n'est exempt de contrôle, d'enquête, d'examen. Athéniens, je dis vrai : écoutez les lois. (*Lois.*)

Lors donc que Démosthène dira, d'un air triomphant, qu'il n'est point comptable d'un don volontaire, répondez-lui : Ne devais-tu pas, ô Démosthène! laisser faire par le héraut des Comptes cet ancien et légitime appel : *Qui veut accuser?* Permets à tout venant, dans Athènes, de contester devant toi tes libéralités, de soutenir que, pour la réparation des murs, tu as beaucoup reçu et peu dépensé : car c'est dix talents [1] que la ville t'avait alloués. N'arrache point les honneurs; n'ôte pas les bulletins de la main des juges; ne devance pas les lois, mais suis-les : voilà ce qui maintient la démocratie.

C'en est assez sur les frivoles prétextes que mes adversaires doivent étaler. Maintenant, que Démosthène fût réellement responsable quand l'autre porta son décret; que, préposé aux dépenses du théâtre, préposé à la réparation des murs, il n'ait ni présenté ni liquidé les comptes de ces deux charges, c'est ce que je vais essayer de prouver pas nos archives. Greffier, lis sous quel archonte, quel mois, quel jour, dans quelle assemblée Démosthène fut élu caissier des specta-

[1] Dix talents, 57,500 fr.

cles : par là il deviendra évident qu'il n'était qu'à la moitié de son exercice lorsque Ctésiphon lui décerna une couronne. Lis. (*Dates.*)

Quand je ne prouverais rien au delà, Ctésiphon serait justement condamné : le voilà convaincu, non par mon accusation, mais par les registres publics.

Précédemment, ô Athéniens! il y avait un contrôleur choisi par la ville, lequel, à chaque prytanie [1], exposait au Peuple l'état de ses revenus. Votre confiance en Eubule vous fit réunir sur les caissiers du théâtre, avant la loi d'Hégémon, les charges de contrôleur, de receveur, de préposé aux chantiers de la marine, à la construction des arsenaux, à l'entretien de la voie publique; en un mot, la presque totalité de l'administration. Il n'y a dans mes paroles ni accusation, ni blâme; je veux montrer seulement que le législateur défend de couronner, avant les comptes rendus et apurés, le citoyen responsable d'une seule et minime fonction; et que Ctésiphon n'a pas hésité à décerner une couronne à Démosthène revêtu de toutes les charges à la fois. En effet, à l'époque du décret, il était réparateur des murs, il gérait les deniers publics, il infligeait des amendes comme les autres magistrats, il présidait un tribunal. Pour le prouver, mes témoins seront Démosthène et Ctésiphon eux-mêmes. Sous l'archonte Chærondas, le second jour de la troisième décade de Thargélion [2], le Peuple assemblé, Démosthène proposa, par un décret, de convoquer les tribus le 2 et le 3 de Scirophorion; il ordonna, par un autre décret, d'élire, dans chaque tribu, des inspec-

[1] *Prytanie* : espace de 35 jours, durant lequel chaque section du Conseil des Cinq-Cents présidait ce corps tour à tour. Scol. — *Schömann, De Comitt. Athen.* — *Voy. d'Anach.*, c. XIV.

[2] C'est-à-dire le 28 ou le 29 de ce mois, dont la concordance avec notre mois d'avril variait suivant l'année. — *Scirophorion* : mai, avec la même variation périodique de 8 ans. L'année indiquée ici est la 4e de l'Ol. CX ; 337e av. J.-C.

teurs et des payeurs pour les travaux des fortifications. Décisions très sages, qui présentaient à la République des hommes responsables auxquels elle pût demander compte des dépenses. — Lis-moi les décrets. (*Décrets.*)

Soit, répliquera sur-le-champ l'orateur rétors ; mais je n'ai été nommé réparateur des murs ni par le sort ni par le Peuple ; et, là-dessus, Ctésiphon et lui disserteront longuement. Ma réponse précise, claire, va déjouer à l'instant cet artifice ; mais présentons auparavant une courte observation. Nous avons, Athéniens, trois sortes de magistrats : d'abord, et ce sont les plus connus, les élus du sort ou du Peuple ; ensuite, quiconque a une gestion de finances pour plus de trente jours, et les préposés aux ouvrages publics. La troisième classe est ainsi désignée par la loi : *Si d'autres encore, par une élection spéciale, président des tribunaux, ils rempliront aussi leur charge après l'examen juridique.* Retranchez les magistrats choisis par le Peuple, et ceux nommés au sort : reste à reconnaître pour magistrats élus spécialement ceux que des tribus, des sections ou des bourgs tirent de leur sein pour leur confier les finances. Ceci a lieu lorsque, comme aujourd'hui, quelque ouvrage est imposé aux tribus, soit fossés à creuser, soit trirèmes à construire. Le texte des lois va vous apprendre si je dis vrai. (*Lois.*)

Rappelez-vous donc tout ce qui précède : le législateur enjoint à l'élu d'une tribu d'exercer sa *charge* après l'examen juridique ; or, la tribu Pandionide a désigné, pour la *charge* de réparateur des murs, Démosthène, qui, à cet effet, a touché, sur la caisse civile, près de dix talents. Une autre loi défend de couronner un magistrat comptable, et vous avez juré de juger selon les lois : or, c'est à un comptable qu'un habile orateur [1] a décerné une couronne,

[1] Cette dénomination ironique s'adresse à Ctésiphon, à qui Eschine reprochera plus bas de recourir, pour compléter sa défense, au talent de Démosthène. *Scol. de Bekker.*

sans même ajouter : *après ses comptes rendus et vérifiés.* J'ai constaté l'illégalité par le témoignage et des lois, et des décrets, et de mes adversaires. Peut-on entourer de plus de lumière cette grave atteinte portée à la législation?

Je vais démontrer maintenant que le décret est encore illégal quant à la proclamation de la récompense. En effet, la loi ordonne en termes précis, de proclamer dans le Conseil, si c'est le Conseil qui couronne; si c'est le Peuple, dans l'assemblée du Peuple, *jamais ailleurs.* — Qu'on me lise la loi. (*Loi.*)

Telle est la loi, ô Athéniens! loi excellente : son auteur pensait qu'il sied mal à l'orateur de se pavaner sous les yeux des étrangers, et que, satisfait des honneurs reçus dans sa ville, de la main du Peuple, il ne devait point spéculer sur des proclamations [1]. Ainsi le voulait le législateur; mais Ctésiphon, que veut-il? — Lis son décret. (*Décret.*)

Vous l'entendez, ô Athéniens! d'après le législateur, on proclamera dans le Pnyx [2], devant le Peuple convoqué, la couronne donnée par le Peuple; mais ailleurs, jamais! D'après Ctésiphon, qui foule aux pieds les lois, et change même le lieu, ce sera au théâtre, non à l'assemblée des citoyens, mais aux nouvelles tragédies [3]; non devant le Peuple seul, mais en présence des Hellènes, pour qu'ils sachent comme nous quel homme nous décorons!

[1] C'est-à-dire, chercher à s'attirer l'argent des Grecs, témoins de son crédit, et empressés à acheter dans Athènes des patrons puissants. *Scol. de Bekker.*

[2] Le *Pnyx*, place élevée, et voisine de l'Acropolis ou citadelle. C'est là que le Peuple tenait le plus souvent ses assemblées. MM. de Châteaubriand, Pouqueville, Michaud, de Lamartine, Ch. Lenormant, ont salué tour à tour les gradins de la tribune aux harangues, taillés dans le roc, et merveilleusement conservés.

[3] Les poëtes réservaient leurs pièces nouvelles pour être représentées, après un concours, aux Dionysies, ou fêtes de Bacchus, qui attiraient un très grand nombre de spectateurs de toutes les parties de la Grèce.

Après cette agression ouverte contre les lois, il tournera, de concert avec Démosthène, pour les surprendre : manœuvre que je vais dévoiler, de peur que vous ne tombiez dans ce guet-apens. Nieront-ils que les lois défendent de proclamer hors de l'assemblée du Peuple la couronne donnée par le Peuple ? ils ne pourraient, mais ils s'appuieront sur un règlement des fêtes de Bacchus ; et, n'en citant qu'une partie pour duper vos oreilles, ils produiront une loi totalement étrangère à la cause. Ils diront : « La République a deux lois sur les proclamations : l'une (celle que je rapporte) défend expressément de proclamer ailleurs que dans une convocation populaire le citoyen couronné par le Peuple ; l'autre, au contraire, permet de faire la proclamation au théâtre, pendant les tragédies, si le Peuple l'ordonne : or, c'est d'après celle-ci que Ctésiphon a rédigé son décret. »

Pour dissiper ce prestige, je ferai parler vos lois ; et c'est à quoi je m'étudie dans tout le cours de cette accusation. Si le fait est vrai ; s'il s'est glissé dans votre gouvernement l'énorme abus de laisser les lois abolies inscrites parmi les lois vivantes ; si, sur une seule matière, nous avons deux lois contradictoires, que dira-t-on d'une république où la même action est à la fois ordonnée et interdite ? Mais il n'en est pas ainsi ; et puissiez-vous ne jamais tomber dans une telle confusion ! Il y a été pourvu par le législateur qui a fondé notre démocratie. Il a donné aux thesmothètes l'ordre formel de reviser chaque année les lois dans le lieu public de leur dépôt, de rechercher, d'examiner avec soin s'il en existe de contradictoires, ou d'abrogées parmi celles en vigueur, ou plus d'une sur le même objet. S'ils en trouvent, ils les transcriront sur les tables, et les afficheront aux statues des Eponymes [1]. Les prytanes

[1] *Des Éponymes*, héros qui avaient donné leurs noms aux tribus d'Athènes. Leurs statues étaient élevées sur le côté occidental de la Grande Place voisine du Céramique, en face de la Tholos, ou salle du Conseil.

convoqueront le Peuple, après avoir mis à l'ordre du jour la nomination des nomothètes; et le chef des proèdres fera voter l'assemblée pour annuler telle loi et maintenir telle autre, en sorte qu'il n'y en ait qu'une seule sur chaque matière. — Qu'on me lise les lois. (*Lois.*)

Si donc, ô Athéniens! comme l'affirmeront mes adversaires, deux lois statuaient sur les proclamations, inévitablement les thesmothètes s'en seraient aperçus, les prytanes les auraient déférées aux nomothètes, et vous eussiez abrogé ou la loi qui permet ou celle qui défend. Rien de pareil ne s'est fait : ils sont donc convaincus jusqu'à l'évidence d'affirmer le mensonge, et même l'impossible.

Ce mensonge, où l'ont-ils puisé? Je vais vous l'apprendre, après avoir rappelé les motifs des lois sur les proclamations au théâtre. A la représentation des tragédies en ville, des gens publiaient, sans le consentement du Peuple, qu'ils recevaient une couronne, ceux-ci de leur bourg, ceux-là de leur tribu; d'autres, ayant commandé le silence, donnaient la liberté à leurs esclaves, rendant tous les Hellènes témoins d'un affranchissement. Mais, plus blâmables encore, des parvenus au titre de proxène de cités étrangères[1] venaient à bout de faire proclamer que le peuple, par exemple, de Rhodes, de Chios, ou tout autre, les couronnait pour leur vertu et leur loyauté. Bien différents de ceux que le Conseil ou le Peuple Athénien couronne après un consentement et un décret qui sont le

[1] Les *proxènes*, appelés aujourd'hui en Grèce πάροχοι, étaient des hommes revêtus d'un caractère public, et reconnus pour les agents d'une ville ou d'une nation qui, par un décret, les avait choisis avec l'agrément du peuple auquel ils appartenaient. Le proxène d'une ville en logeait les députés; il les accompagnait partout, et se servait de son crédit pour assurer le succès de leurs négociations; il procurait à ceux des habitants de cette ville qui voyageaient les agréments qui dépendaient de lui. Reiske (Ind. Græcit. v. προξενία) et Thurot (trad. de la *Politique* d'Aristote, liv. V. c, 3) comparent les proxènes, sous ce rapport, à nos résidents et à nos agents consulaires.

prix de grands services, ils prenaient les devants, ils se passaient de votre approbation. Qu'en arrivait-il? d'une part, spectateurs, chorèges, acteurs étaient troublés; de l'autre, le citoyen proclamé sur la scène était plus glorieusement honoré que le citoyen couronné par la République. Pour celui-ci le lieu prescrit était l'assemblée; il y avait défense de proclamer ailleurs : celui-là faisait retentir son nom aux oreilles de tous les Hellènes. Le premier avait un décret et votre adhésion : pour le second, point de décret. Témoin de ces désordres, un nomothète porte une loi qui n'a rien de commun avec la loi relative aux couronnes décernées par le Peuple; qui ne la détruit point, puisque le trouble avait lieu, non dans l'assemblée, mais au théâtre; qui n'attaque pas l'ancienne législation (cela n'est pas permis); mais qui statue sur les couronnes données sans votre décision par des tribus, des bourgs ou des étrangers, et sur la liberté rendue à l'esclave. Elle ferme expressément le théâtre et à ces affranchissements, et à la proclamation des couronnes d'une tribu, d'un bourg, ou *de tous autres*, sous peine, pour le héraut, de dégradation civique. Or, puisque la loi désigne le Conseil ou le Peuple assemblé pour la proclamation des couronnes du Conseil ou du Peuple; puisqu'elle défend de publier pendant les tragédies celles des bourgs et des tribus, de peur qu'avec des récompenses et des proclamations mendiées, on n'usurpe une gloire mensongère; puisqu'elle prohibe aussi toute publication non autorisée par le Conseil, le Peuple, une tribu ou un bourg : cela retranché, que reste-t-il pour le théâtre? les seules couronnes étrangères. En voici une preuve frappante, tirée des lois mêmes. La couronne d'or proclamée en ville, sur la scène, elles la consacrent à Minerve, elles l'enlèvent à celui qui l'a reçue. Qui de vous cependant oserait accuser d'avarice le Peuple d'Athènes? Y aurait-il, non-seulement dans une ville, mais chez un simple particulier, assez de bassesse pour proclamer, arracher, consacrer à la fois la

récompense qu'il a donnée? Mais, parce que cette couronne vient du dehors, on l'offre aux Dieux, sans doute de peur qu'élevant la bienveillance de l'étranger au-dessus de celle de la patrie, elle ne corrompe le cœur. Au contraire, la couronne proclamée dans l'assemblée du Peuple, on ne le consacre jamais; on la laisse en toute propriété au citoyen couronné, même à ses descendants, comme un monument de famille propre à entretenir le patriotisme dans leurs âmes. Aussi le législateur a-t-il ajouté que, pour proclamer sur la scène une couronne étrangère, il faudra un décret du Peuple [1]. Ainsi, la ville qui veut couronner un des nôtres sollicitera votre agrément par ambassadeurs; et le citoyen proclamé sentira plus de reconnaissance pour vous qui aurez autorisé cet honneur, que pour ceux dont il tiendra sa couronne. Écoutez les lois; elles prouvent la vérité de mes paroles. (*Lois.*)

Qu'ils disent donc, pour vous donner le change : Aux termes de la loi, il est permis de couronner au théâtre, pourvu que le Peuple y consente. Oui, répondrez-vous, si une ville étrangère couronne; mais, si c'est le Peuple d'Athènes, le lieu de la cérémonie est fixé : il est défendu de la faire hors de l'assemblée d'Athènes. Épuise la journée à commenter ces mots, *jamais ailleurs*, tu ne prouveras point la légalité de ton décret.

Il me reste cette partie de l'accusation à laquelle je m'attache principalement : je parle du motif sur lequel se fonde la demande de la couronne. Le décret porte : *Le héraut proclamera, au théâtre, en présence des Hellènes, que le Peuple Athénien couronne Démosthène pour sa vertu, sa loyauté, et* (voici le plus fort [2]) *parcequ'il ne cesse de procurer, par ses paroles et par ses actions, le plus grand*

[1] A peu près, comme dans les États modernes, l'autorisation du souverain est indispensable pour porter une décoration étrangère.

[2] Markland, Taylor, Lambin, Stock, Millot, Auger, Bekker, Wunderlich et Dobson détachent les mots τὸ μέγιστον du texte du décret.

bien au Peuple. Ce qui reste à dire est donc tout-à-fait simple pour nous et intelligible pour nos juges. Accusateur, je dois vous démontrer que ces éloges donnés à Démosthène sont des mensonges, que jamais il n'a commencé par ses paroles, qu'il ne continue point par ses actions, de bien servir le Peuple. Si je le prouve, Ctésiphon sera justement condamné; car toutes nos lois défendent de rien insérer de faux dans les actes publics. Le défenseur devra établir le contraire. Vous, Athéniens, vous pèserez nos preuves. Tel est ici le rôle de chacun.

Explorer la vie privée de Démosthène serait, je pense, la matière d'un trop long discours. A quoi bon dire aujourd'hui ce qui lui advint lors du procès intenté par lui, devant l'Aréopage, à Démomèle de Pæania, son cousin-germain, pour blessures graves? à quoi bon rappeler ces fameuses taillades de sa tête? Parlerai-je de sa conduite envers Céphisodote, commandant des vaisseaux qui voguaient vers l'Hellespont? Démosthène, triérarque dont le bâtiment portait ce général, avait avec lui même table, mêmes sacrifices, mêmes libations, honneur dû à une amitié de familles: et il n'a pas hésité à poursuivre sa condamnation dans une cause capitale! Dirai-je son aventure avec Midias, les soufflets qu'il reçut, chorége au milieu de ses chœurs, ces trente mines pour lesquelles il vendit et son injure et la condamnation déja prononcée par le Peuple contre Midias dans le temple de Bacchus? Sur ces faits, sur d'autres semblables, je crois devoir passer, non pour vous tromper, ou pour modérer ce débat : je crains seulement, de votre part, le reproche de paraître dire des vérités trop anciennes et unanimement reconnues. Eh quoi! Ctésiphon, celui dont les infamies sont avérées, sont notoires à tel point que son accusateur ne semble nullement calomnier, mais rappeler des faits surannés et avoués d'avance, celui-là mérite-t-il d'être décoré d'une couronne d'or, ou flétri? Et toi, qui oses décréter l'imposture et le mépris de la

loi, dois-tu braver impunément les tribunaux, ou satisfaire la juste vengeance de la patrie ?

Mais, sur les crimes publics de Démosthène, j'essaierai de m'exprimer plus clairement. J'apprends que, quand la parole leur sera donnée, il doit diviser son administration en quatre époques. La première, il l'ouvre, m'a-t-on dit, à nos guerres avec Philippe au sujet d'Amphipolis, et il la ferme à la paix et à l'alliance que Philocrate d'Agnonte proposa, de concert avec lui, comme je le prouverai. La seconde embrassera l'intervalle de cette paix jusqu'au jour où ce même harangueur, détruisant le repos d'Athènes, fit décréter la guerre. Il étendra la troisième depuis la reprise des hostilités jusqu'au désastre de Chéronée; la quatrième comprendra le temps où nous sommes. On ajoute qu'après cette énumération il m'interpellera, me sommera de dire sur laquelle de ces quatre époques pèse mon accusation, dans quel temps je lui reproche de n'avoir pas gouverné de la manière la plus favorable au Peuple. Si je refuse de répondre, si, m'enveloppant la tête, je prends la fuite, il annonce qu'il me poursuivra, découvrira mon visage, me traînera à la tribune, me forcera de parler! Eh bien! épargnons-lui ce violent effort, ouvrons d'avance les yeux de nos juges, hâtons-nous de répondre. A la face de ce tribunal, de tous les citoyens qui entourent cette enceinte, de tous les Hellènes dont ce jugement excite la curiosité, multitude la plus nombreuse qui, dans nos souvenirs, soit jamais accourue à un procès politique, Démosthène, voici ma réponse : Ces quatre époques, telles que tu les divises, je les accuse toutes! et, s'il plaît aux Dieux, si les juges nous écoutent avec impartialité, si je puis me rappeler tout ce que je sais de toi, j'espère bien démontrer que le salut d'Athènes fut l'œuvre des Immortels, et de quelques administrateurs humains et modérés, mais que toutes nos calamités eurent pour auteur Démosthène. Je suivrai le plan auquel je sais que tu t'assujettiras, et je

passerai successivement d'une époque à l'autre, jusqu'à notre situation actuelle.

Je me reporte donc à la paix que toi et Philocrate avez proposée. Vous eussiez pu, ô Athéniens! faire cette première paix de concert avec tous les Hellènes, si certains hommes vous avaient permis d'attendre le retour des députations envoyées alors par vous dans la Grèce pour l'appeler à se liguer, dans un congrès national, contre Philippe: et, avec le progrès du temps, vous pouviez, de l'aveu de ses peuples, recouvrer la prééminence. Ces avantages vous ont été ravis par Démosthène, par Philocrate, par la cupidité de deux conspirateurs stipendiés. Que si, à la première impression, un tel langage rencontre peu de croyance chez quelques auditeurs, écoutez la suite comme si nous siégions pour examiner un ancien compte de finances. Parfois nous apportons à cet examen de fausses préventions; cependant, les totaux vérifiés, personne n'est assez opiniâtre pour se retirer sans avoir reconnu la vérité démontrée par le calcul. Qu'il en soit de même de l'attention que vous me donnez aujourd'hui. Quiconque, parmi vous, est sorti de sa maison avec cet ancien préjugé, que jamais Démosthène n'a parlé pour Philippe, de complicité avec Philocrate, qu'il s'abstienne de condamner ou d'absoudre avant de m'avoir entendu: autrement, il y aurait injustice. Mais, si vous m'écoutez rappeler brièvement les circonstances, et produire le décret qu'a rédigé Démosthène avec Philocrate; si la vérité, pressante comme les chiffres, convainc cet homme d'avoir présenté plus de motions même que son complice en faveur de la première paix et de la première alliance, d'avoir prodigué à Philippe et aux envoyés de Philippe les adulations les plus honteuses, prévenu le retour de vos députés, empêché le Peuple de conclure la paix dans une diète générale de la Grèce, livré au prince macédonien Kersobleptès, roi de Thrace, notre ami, notre compagnon d'armes; si je prouve clairement

tous ces griefs, je vous adresserai une modeste prière : accordez-moi, par les Dieux, que, dans la première époque, l'administration de Démosthène n'a pas été honorable. La marche de mon discours sera très facile à suivre.

Philocrate fit un décret qui permettait à Philippe [1] d'envoyer ici un héraut et des députés pour traiter de la paix et de l'alliance. Ce décret fut dénoncé comme contraire aux lois. Le jour du jugement arrive ; Lycinos, accusateur, poursuit la condamnation ; Philocrate se défend, Démosthène le seconde, l'accusé est absous. Le temps s'écoule, et Thémistocle devient archonte [2]. Alors Démosthène, sans que le sort l'ait élu titulaire ni suppléant, entre au Conseil, grâce à l'or et à l'intrigue, pour mettre au service de Philocrate toutes ses paroles, toutes ses actions, comme l'événement l'a montré. En effet, Philocrate fit passer un second décret, ordonnant d'élire dix députés qui viendront prier Philippe d'envoyer ici des plénipotentiaires pour la paix. Démosthène fut choisi. A son retour, chaud partisan de la paix, il confirme le rapport de ses collègues, et, seul dans le Conseil, propose de conclure avec le héraut et les envoyés du prince. C'était suivre les traces de Philocrate. L'un avait autorisé l'envoi d'une ambassade ; l'autre traite avec les ambassadeurs. Redoublez d'attention pour ce qui va suivre.

Plus tard, la scène changea : vos autres députés, harcelés par les calomnies de Démosthène, demeurèrent étrangers à la négociation : elle fut conduite, bien entendu, par Philocrate et par Démosthène, ligués dans l'ambassade, ligués dans leurs décrets. Et quels décrets ! par le premier, vous deviez ne pas attendre le retour des commissaires envoyés pour susciter des ennemis à Philippe ; vous deviez faire une paix athénienne, et non une paix

[1] Littéralement : *Il est loisible à Philippe.* Tel était le langage de ces républicains. *Gin.*

[2] Olymp. CVIII, 2 ; 347 ans avant J.-C.

grecque. Le second vous poussait, non-seulement à cesser la guerre, mais à vous unir à ce prince, afin que les peuples encore attachés à votre démocratie tombassent dans le dernier découragement lorsqu'ils verraient que, tout en les appelant aux armes, vous décrétiez pour vous seuls et la paix et l'alliance. Une troisième décision excluait du traité Kersobleptès : avec le roi de Thrace il n'y aura ni alliance ni paix; déjà même on arme contre lui.

Celui qui achetait ces avantages était-il coupable? Non : avant les serments, avant la ratification, il pouvait, sans crime, pourvoir ainsi à ses intérêts. Mais les traîtres, qui lui vendaient les forces de la patrie, méritaient toute votre colère. Cet anti-Alexandre, cet ancien ennemi de Philippe, titres que Démosthène s'est donnés, cet homme qui me reproche l'amitié du roi de Macédoine, c'est lui dont la motion dérobe à la République l'avantage des circonstances. Il décrète que les prytanes indiqueront une assemblée pour le 8 d'Élaphébolion [1], jour de sacrifices et du prélude des jeux en l'honneur d'Esculape, jour sacré : chose inouïe! et sous quel prétexte? *Afin*, dit-il, *que, dès l'arrivée des députés macédoniens, le Peuple délibère en toute hâte sur les propositions de Philippe.* Ainsi, convocation prématurée pour une ambassade encore attendue; perte calculée de moments favorables; conclusion précipitée : le tout, pour une paix dont la Grèce sera exclue, et qu'il faut bâcler avant le retour de vos députés! Bientôt les ambassadeurs de Philippe arrivent, tandis que les vôtres courent le pays, soulevant les Hellènes contre Philippe. Alors Démosthène décrète, sans opposition, que vous délibérerez, non plus seulement sur la paix, mais sur l'alliance, sans attendre vos députés, immédiatement après les Dionysies de la ville, le 18 et le 19 du même mois. J'ai dit la vérité : écoutez les décrets. (*Décrets.*)

[1] Le premier jour de ce mois répondait, le plus tôt, à notre 4 février; le plus tard, au 2 mars.

Ainsi, Athéniens, après les fêtes de Bacchus, tenue des assemblées; et, dans la première, lecture de la décision commune à tous les alliés, décision que je résumerai d'avance en peu de mots. Ses auteurs arrêtèrent d'abord que votre délibération se bornerait à la paix : le mot d'alliance n'était point exprimé, non par oubli, mais parcequ'ils croyaient la paix elle-même plus nécessaire qu'honorable. Opposant un contre-poison à la vénalité de Démosthène, ils ajoutèrent sagement que tout État grec pourrait, dans les trois mois, s'inscrire, avec Athènes, sur la même colonne, et participer aux serments et aux traités. C'était assurer d'avance deux avantages très grands : l'un, de ménager aux Hellènes un temps suffisant pour leurs ambassades; l'autre, de nous concilier leur bienveillance au moyen d'un congrès, et de ne pas nous exposer, la paix rompue, à combattre seuls et désarmés, malheur dans lequel nous a jetés Démosthène. Que le texte de la décision prouve la vérité de mon langage. (*Décision concernant les Alliés.*)

J'appuyai, je l'avoue, cette résolution, comme tous ceux qui parlèrent dans la première assemblée. Le Peuple se retira, emportant l'opinion que la paix se ferait; que, pour l'alliance, il conviendrait moins d'en délibérer, à raison de l'appel fait aux Hellènes; mais que la paix embrasserait la Grèce entière. Une nuit s'écoule; le lendemain, nouvelle réunion. Démosthène accourt à la tribune, s'y installe, en repousse tous les orateurs. « Les propositions d'hier sont illusoires, dit-il, sans l'adhésion des ambassadeurs de Philippe. Je ne connais pas de paix sans alliance. Non, ajouta-t-il (je me souviens de son langage : le mot était aussi sauvage que l'orateur), il ne faut point *arracher l'alliance de la paix*, ni attendre les lenteurs des Hellènes : il faut ou une guerre ou une paix athénienne. » En terminant, il appelle Antipater à la tribune, et lui adresse une question concertée, dont la réponse, dictée d'avance, était nuisible à la patrie. Cet avis triomphe à la

fin, soutenu par les paroles violentes de Démosthène, et par la motion de Philocrate.

Restait à livrer Kersobleptès et la Thrace. C'est ce qu'ils firent le 6 de la troisième décade d'Élaphébolion [1], avant qu'il partît pour sa seconde ambassade, où il allait recevoir les serments, ce Démosthène ! Oui, l'anti-Alexandre, l'anti-Philippe, l'orateur si fier dans Athènes, a rempli deux missions en Macédoine, chacune volontairement ; et c'est lui qui ordonne de couvrir de boue les Macédoniens ! Cet intrus du Conseil, siégeant à l'assemblée du 6, livra Kersobleptès, de complicité avec Philocrate ; car ce dernier glissa cette clause frauduleuse dans un décret que Démosthène vous a surpris : « Les agents des alliés prêteront serment, ce jour même, entre les mains des envoyés de Philippe. » Or, aucun agent de Kersobleptès ne siégeait ici : l'ordre de faire jurer les ministres présents écartait donc des serments le prince non représenté. Pour le prouver, qu'on me lise les noms de l'auteur du décret, et du président qui l'a mis aux voix. (*Décret.* — *Président.*)

La belle institution, ô Athéniens ! que les archives de l'État ! Immuables, elles ne se plient point aux métamorphoses politiques ; par elles, il est donné au Peuple de lire, quand il veut, dans l'ame de ces hommes qui, vieillis dans le crime, prennent tout-à-coup le masque de la vertu.

Parcourons maintenant les honteuses flatteries de Démosthène. Durant l'année où il siégea au Conseil, jamais, ô Athéniens ! on ne l'a vu appeler aucun député aux places d'honneur : pour la première et unique fois, il y invite ceux de Philippe ; il leur offre des coussins, il étend autour d'eux des tapis de pourpre ; dès l'aurore, il les conduit au théâtre : ignobles adulations, qui le font siffler ! A leur départ pour Thèbes, il loue pour eux deux attelages de mules, et les escorte jusque dans cette ville,

[1] *D'Elaphébolion* : le 25 de ce mois. *Voy.* la Note précédente.

exposant ainsi la nôtre à être bafouée. Pour que je ne m'écarte point de mon sujet, prends-moi le décret concernant les places d'honneur. (*Décret.*)

Eh bien! ce même adulateur, ô Athéniens! ce courtisan outré, instruit le premier de la mort de Philippe par les espions de Charidème [1], fabrique un songe envoyé du ciel. Ce n'est point de Charidème que l'imposteur aura reçu la nouvelle; c'est de Jupiter et de Minerve. Ces divinités, qu'il offense le jour par ses parjures, viennent, dit-il, dans des entretiens nocturnes, lui révéler l'avenir! C'était le septième jour depuis la mort de sa fille; et, avant de l'avoir pleurée, avant de lui rendre les derniers devoirs, couronné de fleurs et vêtu d'une robe blanche, il offre des sacrifices! il viole toutes les lois! Celle qui la première, qui, la seule, malheureux, t'appela du nom de père, tu venais de la perdre! Je n'insulte pas à ton infortune; j'étudie, dans cette épreuve, ton caractère. Athéniens, l'ennemi de ses enfants, le mauvais père ne saurait être un bon guide du Peuple. Sans entrailles pour les êtres les plus chers, pour son propre sang, vous aimera-t-il, vous qui lui êtes étrangers? Méchant pour sa famille, il ne deviendra pas vertueux ministre; pervers dans sa maison, il n'avait en Macédoine ni honneur ni vertu : il a changé de lieu, non de mœurs [2].

Nous voici à la seconde époque. D'où vient cette métamorphose? Pourquoi Philocrate, le complice de Démosthène, est-il exilé comme criminel d'État, tandis que Démosthène s'est levé soudain pour accuser ses collègues? Comment enfin cet homme exécrable nous a-t-il plongés

[1] Ce Charidème était parent de Kersobleptès, général des troupes de ce prince, et grand ennemi de la Macédoine.

[2] « Fit magna mutatio loci, non ingenii. » Cic. *pro Quintio*, 3.

« Cœlum, non animum, mutant qui trans mare currunt. »
Hor. *Epist.* I, 11.

« Patriæ quis exsul
Se quoque fugit? » *Carm.* II, 16.

dans tant de calamités? Ceci mérite principalement votre attention.

Dès que Philippe eut franchi les Thermopyles, et détruit inopinément les villes de la Phocide; dès qu'il eut élevé la puissance thébaine trop haut, comme vous le pensiez alors, pour la conjoncture et pour vos intérêts; dès que, pleins d'effroi, vous eûtes enlevé vos meubles des campagnes, et menacé des plus graves poursuites les députés négociateurs de la paix, surtout Philocrate et Démosthène, députés et auteurs des décrets; dès qu'une mésintelligence fut venue, dans le même temps, séparer ces deux hommes pour des motifs que vous sûtes entrevoir: dans ce bouleversement soudain, conservant sa perversité native, sa lâcheté, sa jalousie contre un complice mieux payé, Démosthène imagina que se déclarer l'accusateur de ses collègues et de Philippe, ce serait perdre infailliblement Philocrate, mettre les autres en péril, gagner pour lui-même de la considération et tous les dehors d'un fidèle ami du Peuple, lui méchant, lui traître à l'amitié! Pénétrant ses vues, les ennemis du repos public s'empressèrent de l'appeler à la tribune, de le proclamer le seul incorruptible. Alors il venait, il leur jetait des semences de guerre et de discorde. Voilà l'homme, ô Athéniens! qui, le premier, découvrit Serrhium, et Doriskos, et Ergiské, et Myrtiské, et Ganos, et Ganis[1], places dont les noms mêmes nous étaient

[1] *Serrhium, Doriskos*: deux forteresses de Thrace, la première à l'O. de l'Hèbre, près d'un promontoire du même nom; la seconde, voisine de l'embouchure de ce fleuve. — *Ergiské*, en Thrace, près de Mont-Sacré. Un fils de Neptune, Ergiskos, avait donné son nom à ce bourg fortifié. *Voy.* Harpocr. et Suidas.—*Ganos*, montagne de la même contrée, près de laquelle était une ville forte dont parle Xénophon, *Exp. Cyr.* VII, 5, 8. — *Ganis* (Harpocr. *Ganiada*; Scylax, *Ganiæ*), était aussi une petite ville de Thrace. — *Murgiské*, *Myrgiské*, *Myrtiské* paraît au savant Paulmier un nom imaginaire, forgé par Eschine pour grossir cette liste, et couvrir Démosthène de ridicule. Plusieurs manuscrits donnent Μυρτίσκην; Paulmier voudrait qu'on lût Μύρτιον (*Myrtium*, petite

inconnus. Quel fougueux brouillon ! Si Philippe n'envoie pas de députés, Philippe, dit-il, méprise notre République; s'il en envoie, ce sont des espions, non des députés. Propose-t-il la médiation d'une cité neutre et impartiale? il n'est point d'impartial arbitre entre Philippe et Athènes. Nous donne-t-il l'Halonèse? « Ne la recevez pas comme don, mais comme restitution », s'écrie ce peseur de syllabes. Enfin, en couronnant ceux qui, contre la foi des traités, avaient envahi, avec Aristodème [1], la Thessalie et la Magnésie, il rompit la paix, il attira sur nous la guerre et ses malheurs.

—Oui; mais, par l'alliance avec Thèbes et l'Eubée, il a élevé sur nos frontières (ce sont ses paroles) un rempart d'airain et de diamant. — Par là, au contraire, Athéniens, il vous a fait, à votre insu, trois graves blessures. J'ai hâte de passer à cette merveilleuse ligue thébaine; mais, pour procéder avec ordre, parlons d'abord des Eubéens.

Vous aviez été souvent et grièvement offensés, ô Athéniens! et par Mnésarque de Chalcis, père de Callias et de Taurosthène, auxquels cet homme audacieusement vénal confère nos droits de cité, et par Thémison d'Erétrie, qui nous a enlevé Oropos en pleine paix. Mais ces outrages furent spontanément oubliés lorsque les Thébains descendirent en Eubée pour l'asservir. En cinq jours vous secourûtes les Eubéens de vos vaisseaux et de votre armée; en moins de trente, vous chassâtes les Thébains réduits à capituler. Maîtres de l'île, vous rendîtes à ses habitants et leurs villes et leurs libertés : c'était la juste et loyale re-

ville de Thrace, selon Ortélius et Mentelle). Eschine a pu, en effet, penser à Myrtium, puisque son rival en parle; mais, quand cela serait certain, je crois qu'il ne faudrait pas corriger, l'orateur accumulant à dessein des désinences qui heurtaient les oreilles délicates de ses compatriotes. Toutes ces places avaient été occupées par des garnisons athéniennes.

[1] *Aristodème*, général athénien.

mise d'un dépôt; vous sentiez que leur confiance vous faisait un devoir du pardon.

Les Chalcidiens furent loin d'égaler la reconnaissance au bienfait. Dès que vous retournâtes en Eubée pour secourir Plutarque, ils feignirent d'abord d'être vos amis; mais à peine avions-nous poussé jusqu'à Tamynes et franchi le mont Cotylée [1], que ce Callias, préconisé par Démosthène qu'il salariait, voyant notre armée enfermée dans un défilé d'où elle ne pouvait sortir que par une victoire, sans espérance de secours ni par terre ni par mer, ramassa des troupes dans toute l'Eubée, et demanda des renforts à Philippe. Son frère Taurosthène, qui aujourd'hui nous tend la main à tous en souriant, amena des mercenaires de Phocide; et tous deux fondirent sur nous, pensant nous écraser. Alors, si quelque Dieu n'eût sauvé vos soldats; si tous, cavaliers et fantassins, ne se fussent conduits en braves; si leur éclatant succès près de l'hippodrome de Tamynes n'eût désarmé l'ennemi, Athènes courait risque d'être déshonorée : car, à la guerre, le plus grand mal n'est pas la défaite; mais, contre un indigne adversaire, la défaite est nécessairement un double malheur [2].

Vous vous réconciliâtes cependant avec ces perfides. Le Chalcidien Callias obtint son pardon; mais bientôt le naturel reprit son empire. Sous prétexte d'assembler à Chalcis un congrès eubéen, il arme l'Eubée contre vous, et se fraie un chemin à la tyrannie. Espérant l'appui de Philippe, il court en Macédoine, s'attache aux pas du prince, et compte parmi ses mignons. Ensuite il l'offense, s'enfuit, et se jette dans les bras des Thébains. Il les abandonne aussi, plus variable dans ses tours et retours que l'Euripe dont il habi-

[1] *Tamynes*, ville et plaine dans l'île d'Eubée, sur la côte occidentale, au S.-E. d'Érétrie. Près de cette ville, les Athéniens, commandés par Phocion, défirent les Chalcidiens. Eschine servit avec distinction dans cette campagne. — *Cotylée*, montagne voisine de Tamynes. *Harpocr.*

[2] *Voy.* dans Phèdre et dans La Fontaine, la fable du *Lion devenu vieux*.

tait les bords [1], et il tombe entre la haine de Thèbes et celle de Philippe. Ne sachant quel parti choisir, apprenant que déjà on arme contre lui, il ne voit plus qu'une ressource : qu'Athènes reçoive ses serments, l'appelle son allié, le défende contre une attaque devenue trop certaine si vous n'y mettez obstacle. Ce plan combiné, il députe ici Glaucète, Empédon, et Diodore l'ancien coureur, chargés de vaines espérances pour le Peuple, d'or pour Démosthène et ses partisans. Il achetait ainsi trois avantages à la fois : d'abord la certitude de votre alliance ; car si, par un ressentiment de ses anciennes perfidies, vous la lui refusiez, point de milieu : il n'avait qu'à s'enfuir de Chalcis, ou à s'y laisser prendre et tuer : tant étaient grandes les forces déployées contre lui et par Philippe et par les Thébains ! En second lieu, le salaire arrivait aux mains de celui qui, par son décret sur l'alliance, dispensait les Chalcidiens de siéger aux conférences d'Athènes. Enfin, Callias se faisait exempter du subside. De tous ses projets, aucun n'échoua. Ce Démosthène qui se dit le fléau des tyrans, ce fidèle conseiller du Peuple, selon Ctésiphon, vendit les intérêts de la République. Il inséra dans le traité que nous serions tenus de secourir Chalcis ; et que nous donnait-il en compensation ? des mots ! Il ajoutait, par pure bienséance, que Chalcis, en cas d'attaque, nous secourrait à son tour. La remise de l'obligation de siéger, celle d'un tribut qui devait être le nerf de la guerre, il les vendit encore. Il voilait des plus beaux noms les plus viles intrigues, et vous amorçait avec des paroles. « Athènes doit, avant tout, disait-il, protéger tous les Hellènes en péril, et ne devenir leur alliée qu'après avoir été leur bienfaitrice. » Pour qu'on sache que je dis vrai, prends-moi la lettre de Callias avec le traité d'alliance, et lis le décret. (*Décret.*)

[1] « L'Angleterre a tant changé, qu'elle ne sait plus elle-même à quoi s'en tenir ; et, plus agitée en sa terre et dans ses ports mêmes que l'Océan qui l'environne, elle se voit inondée par l'effroyable débordement de mille sectes bizarres. » Bossuet, *Or. fun. de la Reine d'Angl.*

C'était peu du crime d'avoir trafiqué de si hauts intérêts, dispense de députation, dispense de subsides : ce que je vais dire vous paraîtra bien plus révoltant. L'insolence et l'avarice de Callias, la cupidité de Démosthène, ce héros de Ctésiphon, montèrent à un tel excès, qu'en votre présence, à votre su, sous vos yeux, ils dérobèrent les contributions d'Oréos et d'Erétrie, ensemble dix talents, et qu'après avoir éconduit les représentants de ces deux cités, ils les réunirent de nouveau dans Chalcis, à ce qu'on appelait la diète de l'Eubée : par quels détours, par quelles manœuvres? ceci mérite d'être entendu.

Venu ici, non plus par représentants, mais en personne, Callias se rend à l'assemblée, et débite une harangue préparée par Démosthène. Il arrive, dit-il, du Péloponnèse; il a imposé une contribution de cent talents [1] pour l'expédition contre Philippe; il spécifie la somme que chaque peuple doit payer : l'Achaïe et la Mégaride, soixante talents; toutes les villes de l'Eubée, quarante. Avec ces fonds, vous aurez une flotte et une armée. Beaucoup d'autres Hellènes veulent apporter leur contingent : ainsi, vous ne manquerez ni d'argent ni de soldats. « Ceci, ajoutait-il, est connu de tous : d'autres négociations m'occupent, mais secrètes et communiquées seulement à quelques Athéniens. » En finissant, il nomme Démosthène, l'appelle, invoque son témoignage. Celui-ci s'avance très gravement, prodigue les éloges à Callias, se donne les airs d'un homme admis à cette confidence, et dit qu'il veut vous rendre compte de ses ambassades dans le Péloponnèse et dans l'Acarnanie. Voici la substance de son rapport :

« Il a imposé ces deux contrées pour la guerre contre Philippe; avec ce subside, on soldera l'équipage de cent vaisseaux légers, dix mille fantassins et mille cavaliers; vous aurez, en outre, les milices de chaque cité, plus de deux mille hoplites du Péloponnèse, et autant de l'Acar-

[1] *Cent talents* : 575 000 francs.

manie; le commandement vous est unanimement déféré; l'exécution ne tardera point : elle aura lieu le 16 d'Anthestérion [1], puisque, dans toutes les villes, il a publiquement annoncé une réunion générale de leurs agents à Athènes pour la pleine lune. »

Cet homme a, vous le voyez, une façon d'agir tout à fait originale. Un charlatan ordinaire évitera, quand il ment, la précision et la clarté, parcequ'il a peur d'être confondu. Démosthène, au contraire, donne-t-il l'essor à ses impostures? il ment d'abord avec serment, avec d'horribles imprécations contre lui-même; puis, ce qu'il sait très bien ne devoir jamais arriver, il l'annonce intrépidement; il en calcule l'époque; des personnes qu'il n'a jamais vues, il les cite par leurs noms; il dupe ses auditeurs en jouant la franchise : fourbe doublement odieux et par sa perversité, et par ces marques de probité qu'il falsifie.

Après son discours, il donne à lire au scribe un décret plus long que l'Iliade, plus vide que ses harangues et que sa vie, mais gros de chimériques espérances, et d'armées qui ne devaient jamais se réunir. Quand il vous a fait perdre la trace de sa fraude, et suspendus à des promesses, soudain il se replie, il s'élance à la proposition de choisir des députés qui prieront les Erétriens (prière réellement nécessaire) de donner les cinq talents d'impôt, non plus à vous, mais à Callias; il veut qu'une autre ambassade aille aussi prier les Oritains de ne reconnaître d'autres amis, d'autres ennemis que les nôtres. Enfin il se trahit lorsque, à toutes les fraudes contenues dans sa motion, il ajoute celle-ci : « Les députés demanderont aux Oritains de payer leurs cinq talents à Callias, et non à nous. » Ce que j'ai dit est vrai. Lis ce décret; mais supprime les phrases pompeuses, l'énumération des trirèmes et tout ce charlatanisme, pour

[1] Le premier jour d'Anthestérion était, le plus tôt, le 6 janvier; le plus tard, le 1er février. — *Pour la pleine lune*, c'est-à-dire le 15, les mois attiques étant lunaires.

t'arrêter sur le secret larcin de l'impur scélérat qui, selon Ctésiphon, ne proposa, même ici, d'autre but à ses actions, à ses paroles, que le plus grand bien du Peuple d'Athènes! (*Décret.*)

Ainsi, armées navales, armées de terre, époque fixée, congrès, voilà des mots; vol de dix talents levés sur vos alliés, voilà le fait!

Ajoutons que Démosthène reçut, pour cette même motion, un salaire de trois talents, savoir: un talent de Chalcis, par Callias; un talent d'Erétrie, par Clitarque, par un tyran! enfin, un talent d'Oréos. C'est ce dernier qui a tout découvert, parceque les Oritains, peuple souverain, ne faisaient rien sans décret. Ruinés, épuisés par la guerre contre Philippe, ils envoient vers Démosthène Gnosidème, fils de Charigène, jadis tout-puissant chez eux, pour solliciter la remise de leur talent, avec promesse de lui ériger une statue de bronze dans leur ville. Démosthène répond qu'il n'a que faire d'un morceau de bronze, et il exige la somme par l'entremise de Callias. Ainsi pressurée, l'indigente cité lui engagea ses revenus, et lui paya, comme intérêt d'un coupable salaire, une drachme par mois pour chaque mine [1], jusqu'à l'acquittement du capital. Cela fut réglé par un décret du peuple, qui attestera cette vérité. Qu'on le lise. (*Décret.*)

Ce décret, ô Athéniens! est la honte de la République, la preuve manifeste des prévarications de Démosthène, l'éclatante accusation de Ctésiphon. Non, mercenaire si déhonté n'a pu être bon citoyen, quoi qu'ait dit ce dernier dans sa motion audacieuse.

Ici s'ouvre la troisième époque, disons mieux, la période la plus funeste: alors Démosthène perdit et la République et la Grèce en profanant le temple de Delphes, en faisant décréter une alliance injuste et très inégale avec les Thébains. Parlons d'abord de ses outrages envers les Dieux.

[1] L'intérêt était ici de 12 pour cent.

Athéniens, il est une plaine appelée Cirrha [1], un port aujourd'hui nommé Port-des-Imprécations. Ce pays fut jadis habité par les Cirrhéens et les Cravallides, races sans frein, qui forcèrent le temple de Delphes, souillèrent les saintes offrandes, insultèrent les Amphictyons. Plus indignés encore, dit-on, que les autres membres de cette assemblée, vos ancêtres demandèrent avec eux à l'oracle quel châtiment devaient subir les profanateurs. « Guerre aux Cirrhéens et aux Cravallides! répondit la Pythie; guerre le jour! guerre la nuit! Portez chez eux le fer, le feu, l'esclavage; consacrez à Apollon Pythien, à Diane, à Latone, à Minerve-Providence leurs terres complétement abandonnées; n'y travaillez point, ne souffrez pas que nul autre y travaille. » D'après cette réponse, et sur l'avis de l'athénien Solon, cet habile législateur, ce poëte-philosophe, les Amphictyons résolurent d'armer les peuples pour courir sus à des hommes proscrits par l'oracle. Ayant donc réuni assez de troupes amphictyoniques, ils vendirent et chassèrent les habitants, comblèrent les ports, rasèrent la ville, consacrèrent le sol, suivant l'ordre de la Pythie, et jurèrent solennellement d'interdire à eux-mêmes et aux autres tout travail sur les champs sacrés, de défendre le Dieu et cette terre sainte de leurs mains, de leurs pieds, de toutes leurs puissances [2]. C'était trop peu encore d'un serment; ils le cimentèrent par cette imprécation : « S'il se trouve des transgresseurs, particulier, ville ou peuple, qu'ils soient maudits d'Apollon, de Diane, de Latone, de Minerve-Providence! que la terre leur refuse ses fruits! que leurs femmes

[1] *Cirrha*, ville, plaine et port de la Phocide, sur le golfe de Crissa, près des Locriens-Ozoles : aujourd'hui, ruines près de Chrysso, dans le canton de Salone. Sur la guerre Sacrée de Cirrha, voyez Plutarque, *Vie de Solon*, 13; Strabon, l. IX, c. 4; Pausanias, *Phoc.* c. 37; Polyæn, l. VI.

[2] C'était la formule usitée dans ces sortes de serments. Taylor ajoute καὶ φωνῇ, *et de leurs cris.*

n'enfantent que des monstres! que leur bétail n'engendre pas selon la nature! qu'ils soient vaincus à la guerre, dans les tribunaux, dans les assemblées! qu'on les extermine, eux et leurs maisons, et leurs races! que jamais ils ne puissent saintement sacrifier à Apollon, à Diane, à Latone, à Minerve-Providence, et que leurs offrandes soient rejetées! »

J'ai dit vrai, Athéniens: on va lire l'oracle. Écoutez l'imprécation; rappelez-vous le serment des Amphictyons, le serment de vos pères!

ORACLE.

O Grecs! contre ces tours votre fureur est vaine
Si, baignant mes bosquets de ses flots azurés,
Téthys n'étend ici son liquide domaine,
Et ne roule, en grondant, jusqu'à ces bords sacrés.
(*Serments, Imprécation.*)

Malgré ces serments, cet anathème, cet oracle encore écrits sur nos tables, les Locriens d'Amphissa [1], ou plutôt leurs chefs, hommes sans loi, ont cultivé la plaine, reconstruit et habité le Port-des-Imprécations, levé un péage sur les navigateurs, et acheté quelques pylagores envoyés à Delphes [2], entre autres Démosthène. Oui, l'orateur de votre choix au Conseil Amphictyonique vendit son silence aux Locriens pour mille drachmes. De plus, on s'engagea pour toujours à lui faire passer chaque année, à Athènes, vingt mines de cet argent de malédiction, pour qu'il fût ici le zélé protecteur des Amphissiens. Depuis ce crime, plus que jamais, tout particulier, tout prince, toute république qui eut affaire à lui, fut jeté dans d'irréparables malheurs.

[1] Les Locriens se divisaient en *Locriens-Ozoles*, *Opontiens*, *Épicnémides*, *Épizéphyriens*. Les quatre Locrides avaient chacune leur capitale. Celle des Locriens-Ozoles était Amphissa, aujourd'hui *Palæo-Castro*.

[2] *Pylagores*, orateurs députés au Conseil Amphictyonique.

Or, voyez combien Dieu et la Fortune ont triomphé de la sacrilége Amphissa ! Sous l'archonte Théophraste, Diognète d'Anaphlyste étant hiéromnémon [1], vous élûtes pylagores le fameux Midias d'Anagyrrhonte (pour plus d'une raison, que ne vit-il encore !), Thrasyclès d'Oion, et moi troisième. A peine étions-nous arrivés à Delphes, que Diognète fut pris de la fièvre; même accident était survenu à Midias. Les autres Amphictyons s'assemblèrent. Ceux qui voulaient se montrer bienveillants pour notre République nous avertirent que les Amphissiens, servilement dévoués aux Thébains leurs maîtres, proposaient de décréter contre le Peuple d'Athènes une amende de cinquante talents pour avoir suspendu au nouveau temple [2], avant sa consécration, des boucliers d'or avec cette inscription :

LES ATHÉNIENS,
SUR LES MÈDES ET LES THÉBAINS
COMBATTANT
CONTRE LES HELLÈNES.

L'hiéromnémon m'envoie chercher, et me prie d'aller au Conseil défendre notre République : telle était déjà ma pensée. Pressé par l'absence même de mes collègues, j'entre, je parle : soudain des vociférations sont poussées par un insolent Amphissien, homme grossier, peut-être égaré par un mauvais génie : « Avant tout, ô Hellènes ! dit-il, si vous n'étiez fous, en ces jours vous ne prononceriez pas même le nom des Athéniens; vous les chasseriez du temple, comme des maudits. » En même temps il rappelle notre alliance avec la Phocide, œuvre de Cro-

[1] *Hiéromnémon*, gardien des archives sacrées. Voyez les Éclaircissements publiés par M. Letronne sur les hiéromnémons, et sur la composition de l'Assemblée Amphictyonique, dans le t. VI des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, 1822.

[2] *Au nouveau temple* : c'était l'ancien temple, rebâti par les Amphictyons. Il demeura inachevé jusqu'à l'époque où l'empereur Néron vint visiter Delphes. *Scol. de Bekker.*

bylos [1], et il exhale contre Athènes mille autres injures que je ne pus entendre sans une indignation que leur souvenir rallume encore. De ma vie je ne ressentis une telle colère. Je supprime une grande partie de ma réponse; mais la pensée me vint de rappeler les profanations d'Amphissa; et, de la place où j'étais, montrant la plaine de Cirrha [2], dominée par le temple d'où on la découvre tout entière: « Représentants de la Grèce, m'écriai-je, vous voyez ces champs voués aux Dieux : les Locriens les cultivent! ces fabriques de poterie, ces étables : ils les y ont construites! ce port de malédiction : ils l'ont rétabli! Qu'est-il besoin d'autres témoignages? Vous savez par vous-mêmes qu'ils ont levé des impôts et perçu de l'argent sur un rivage consacré. » En même temps, je fis lire l'oracle, le serment de nos ancêtres, l'anathème, et je protestai ainsi : « Moi, fidèle à ce serment, pour le salut d'Athènes, de mes enfants, de ma maison, de moi-même, je défendrai le Dieu et la terre sacrée de mes mains, de mes pieds, de ma voix, de toutes mes forces; j'acquitterai ma patrie envers les Immortels. Vous, ô Amphictyons! songez à vous-mêmes. Le sacrifice est commencé, les victimes sont à l'autel; vous allez appeler la faveur des Dieux sur vous, sur la Nation. Mais pensez-y : comment votre voix, vos yeux, vos cœurs oseront-ils les prier, ces Dieux, si vous laissez impunis les maudits qu'ils ont repoussés? Car l'imprécation désigne clairement, sans équivoque, les peines que doivent souffrir et les profanateurs, et ceux qui les tolèrent. Voici les derniers mots : *Que ceux qui ne puniront pas les coupables ne puissent*

[1] Surnom de l'orateur Hégésippe.

[2] « Rappelez-vous, Messieurs, que d'ici, de cette même tribune où je parle, je vois la fenêtre du palais (*les yeux et le geste tournés vers le côté droit*) dans lequel des factieux, unissant des intérêts temporels aux intérêts les plus sacrés de la religion, firent partir de la main d'un roi des Français, faible, l'arquebuse fatale qui donna le signal du massacre de la Saint-Barthélemi. » Paroles de Mirabeau, sur la proposition de décréter la religion catholique religion de l'État; 13 avril 1790.

saintement sacrifier à Apollon, à Diane, à Latone, à Minerve-Providence! que leurs offrandes soient rejetées! »

Après ce discours, dont je ne rapporte qu'un trait, je sortis de l'Assemblée. Grands cris, grand tumulte parmi les Amphictyons. Il n'est plus question de nos boucliers votifs, mais du châtiment des Locriens. Le jour étant fort avancé, le héraut publie que tous les Delphiens au-dessus de seize ans, libres ou esclaves, iront, au lever du soleil, sur la Place-des-Victimes, armés de faux et de pioches; il ajoute que les hiéromnémons et les pylagores s'y rendront aussi pour venir en aide au Dieu et à la terre sacrée, sous peine, pour la ville non représentée, d'être exclue du temple et enveloppée dans l'imprécation. Le lendemain donc, dès l'aurore, on accourt au rendez-vous : nous descendons dans la plaine de Cirrha; le port détruit, les maisons brûlées, on se retire. Sur ces entrefaites, les Amphissiens, qui habitent à soixante stades de Delphes, fondent sur nous en masse bien armée; et si nous n'eussions regagné la ville en toute hâte, notre vie était menacée.

Le jour suivant, Cottyphos, chargé de compter les suffrages, convoque une assemblée générale, c'est-à-dire non seulement les pylagores et les hiéromnémons, mais encore tous ceux qui participaient aux sacrifices et consultaient l'oracle. Là, aussitôt, mille plaintes contre Amphissa, mille éloges pour Athènes. Pour conclure, on décrète qu'avant la session suivante, les hiéromnémons viendront, un jour fixé, aux Thermopyles, munis d'une décision sur la peine due aux Locriens pour leur crime envers le Dieu, le terrain sacré et les Amphictyons. Le scribe va vous lire ce décret. (*Décret.*)

Nous présentâmes donc une décision, d'abord au Conseil, puis au Peuple assemblé [1]. Nos actes furent approu-

[1] Eschine distingue avec soin ici le ψήφισμα et le δόγμα, que les traducteurs ont confondus. L'acte que ses collègues et lui présentèrent au Peuple était la *décision*, δόγμα, ou plutôt le projet de décision rédigé

vés, et Athènes entière projetait une pieuse réparation. Fidèle à ses engagements avec les Amphissiens, Démosthène s'y opposa; je le confondis devant vous. Ne pouvant tromper ouvertement la République, notre homme va au Conseil, fait retirer les simples particuliers, et rapporte au Peuple assemblé un projet de motion rédigé par quelque ignorant séduit. Ce même acte, l'intrigant le convertit, par la sanction populaire, en décret national, lorsque déjà on levait la séance, lorsque la foule se retirait, lorsque je fus sorti, moi qui ne l'aurais jamais souffert! Ce décret porte, en substance, que l'hiéromnémon d'Athènes et tous les pylagores se rendront aux Thermopyles et à Delphes *aux époques fixées par nos ancêtres :* mots spécieux, qui cachaient un abominable résultat, notre exclusion de la session que la nécessité allait ouvrir avant le terme ordinaire. Une autre clause du même décret, bien plus claire et plus pernicieuse, défend aux représentants athéniens d'avoir désormais rien de commun avec les membres de la Diète, ni discussions, ni actes, ni décisions. Rien de commun! qu'est-ce à dire? Ferai-je parler la vérité ou la flatterie? la vérité! car l'habitude de vous flatter a perdu Athènes. Eh bien! c'était vous commander l'oubli des serments jurés par vos pères, l'oubli de l'anathème, l'oubli d'un oracle divin!

Nous restâmes donc ici, Athéniens, enchaînés par ce décret. Les autres Amphictyons se réunirent aux Thermopyles, excepté ceux d'une seule ville que je ne nommerai pas[1] (puisse son désastre ne se renouveler chez aucun peuple de la Grèce!). La Diète décréta une expédition contre Amphissa, et choisit pour général Cottyphos de Pharsale,

par eux, après leur retour à Athènes, pour fixer la punition des Amphissiens.

[1] *Excepté ceux d'une seule ville :* Thèbes, qui venait d'être détruite par Alexandre (*Scol. de Reiske et de Bekker*); et non les Phocidiens, comme le veut Gin.

président du scrutin. Philippe était, non en Macédoine, ni même en Grèce, mais au fond de la Scythie; et, tout à l'heure, Démosthène osera dire que je le lançai contre les Hellènes! Dans cette première campagne, les vainqueurs traitèrent les Amphissiens avec beaucoup de ménagement. Pour de tels forfaits, ils ne les punirent que d'une amende payable au Dieu dans un délai déterminé. Ils exilèrent les maudits [1], les auteurs des profanations, et ramenèrent ceux que leur piété avait fait bannir. Mais comme ce peuple, n'acquittant point sa dette sacrée, tirait les impies de l'exil, et y replongeait les hommes pieux que la Diète en avait arrachés, on reprit les armes contre lui longtemps avant que Philippe fût revenu de Scythie, lorsque les Dieux nous offraient dans cette guerre sainte un commandement que Démosthène avait vendu.

Mais ces Dieux ne nous ont-ils pas avertis? Pouvaient-ils nous envoyer des signes plus frappants, à moins de parler le langage humain [2]? Non, jamais je n'ai vu ville plus protégée des Immortels, plus ruinée par une poignée de harangueurs. N'était-ce pas un avis suffisant, que ce prodige qui éclata dans la célébration des Mystères, cette mort des initiés [3]? Amyniade ne nous a-t-il pas dit d'écouter nos scru-

[1] *Les maudits*, souillés d'une profanation non expiée, ἐναγεῖς. Le mot propre serait *les excommuniés*, si ce mot ne sentait l'anachronisme. Miot, dans sa traduction d'Hérodote, liv. V, c. 70, hasarde le mot *énagées*.

[2] « Tum vero ita præsentes his temporibus opem et auxilium nobis tulerunt (dii immortales), ut eos pæne oculis videre possemus, etc. » Cic., *in Catil.*, III, 3. Racine, puisant à une source bien plus haute :

Et quel temps fut jamais si fertile en miracles? etc.
Athal., acte I, sc. 1.

Voyez aussi, dans Massillon, le morceau terminé par ces mots : « D'où partent ces fléaux si longs et si terribles, grand Dieu? » *Sermon pour le Quatrième Dimanche de l'Avent.*

[3] D'après une tradition rapportée par le Scoliaste de Bekker, un ou deux initiés, entrés dans l'eau de la mer pour les ablutions d'usage, auraient été dévorés par quelque monstre.

pules religieux, d'envoyer à Delphes prendre conseil du ciel ? N'est-ce point Démosthène qui s'y opposa par ce mot : *la Pythie philippise* [1] ; homme grossièrement impie, gorgé de cette licence dont vous le laissez jouir ? Enfin, malgré les funestes présages des sacrifices, n'a-t-il pas précipité nos soldats à une mort certaine ? Et naguère il osait dire : « Philippe n'est pas entré dans l'Attique, parceque les sacrifices lui étaient contraires. » Quel supplice mérites-tu donc, destructeur de la Grèce ? Si le vainqueur est arrêté par de tristes auspices sur la frontière des vaincus, toi qui ne sus rien prévoir, toi qui lanças nos troupes avant l'aveu du ciel, que te faut-il pour les calamités de la patrie ? une couronne ou l'exil ?

Eh ! que d'événements étranges, inattendus, accomplis en nos jours ! Non, nous n'avons pas vécu de la vie des hommes ; nous sommes nés pour l'étonnement de la postérité. Le monarque des Perses, qui ouvrit l'Athos, enchaîna l'Hellespont, demanda aux Hellènes la terre et l'eau, qui, dans ses lettres, osait s'appeler le dominateur de toutes les nations du couchant et de l'aurore, combat-il maintenant pour l'empire du monde ? Non, il combat pour défendre ses jours. Ne voyons-nous pas en possession de sa gloire et du commandement dans la guerre contre la Perse, ceux-là même qui ont délivré le temple de Delphes ? Et Thèbes, Thèbes, cité voisine, n'a-t-elle pas été en un jour balayée du sol de la Grèce ? Juste châtiment d'un peuple qui, dans la cause commune, avait embrassé le mauvais parti, et que les Dieux, les Dieux seuls frappèrent de vertige ! Pour avoir seulement touché au butin sacrilége, les infortunés Lacédémoniens, qui jadis prétendaient à la suprématie hellénique, vont se traîner comme otages à la suite d'Alexandre, étaler le spectacle de leurs misères, se livrer à sa merci, eux et

[1] Voy. la *Vie de Démosthène*, par Plutarque, c. 20, et Cicéron, *de Divin.*, II, 57. Fontenelle commence par ce mot de Démosthène le chapitre X de son *Histoire des Oracles*.

leur patrie, et attendre leur arrêt de la clémence d'un vainqueur offensé [1] ! Notre Athènes, enfin, le commun asile des Hellènes, où les ambassades de la Grèce venaient, pour chaque cité, implorer votre protection, Athènes ne lutte plus pour la prééminence, mais pour le sol de la patrie! Ces catastrophes datent du jour où Démosthène est entré dans l'administration. Il y a un grand sens dans la pensée d'Hésiode à ce sujet. Le poëte fait quelque part la leçon aux peuples, et avertit les villes de repousser de coupables conseillers. Citons ses vers; car, si l'enfance apprend les maximes de la poésie, c'est sans doute pour que l'âge mûr les applique.

Du délire d'un seul, de ses desseins pervers
Une ville a souvent goûté les fruits amers.
Son peuple est moissonné; la Famine, la Peste
Accourent pour servir la vengeance céleste;
. . . . . .
Ses soldats, ses remparts ne sont plus; et les flots
Sous l'œil du roi des cieux dévorent ses vaisseaux [2].

Brisez le rhythme poétique, et ne cherchez que l'idée : ce n'est plus Hésiode que vous croirez entendre, c'est un oracle contre la politique de Démosthène, politique funeste qui a tout englouti, flottes, armées, républiques.

Non, ni Phrynondas, ni Eurybate [3], ni aucun de ces anciens scélérats ne l'égalèrent jamais en impostures et en jongleries! O terre, ô Dieux! ô génies! et vous, mortels, amis de la vérité! il ose vous dire en face que l'alliance des Thébains avec nous fut l'œuvre, non de la circonstance, non des craintes qui les environnaient, non de votre gloire,

[1] Pendant qu'Alexandre était en Asie, les Lacédémoniens tentèrent un noble effort en faveur de la liberté; mais ils furent vaincus par Antipater, qui leur permit d'envoyer une ambassade au roi, pour apprendre leur sort de sa bouche.

[2] Hesiod. *Opera et Dies*, v. 238.

[3] Deux traîtres fameux, dont les noms étaient passés en proverbe.

mais des harangues d'un Démosthène! Cependant, combien d'autres, avant lui, étroitement unis avec ce peuple, avaient été nos ambassadeurs à Thèbes! le général Thrasybule de Collyte, dont le crédit dans cette ville fut sans égal; Thrason d'Erchia, proxène des Thébains; Léodamas d'Acharna, dont l'éloquence avait autant de force, et, selon moi, plus d'agrément que celle de Démosthène; et cet Archédème de Pélé, négociateur à la parole puissante, que son zèle pour Thèbes a exposé à tant d'orages; et le démagogue Aristophon d'Azénia, si longtemps accusé d'avoir le cœur béotien; et l'orateur Pyrrhandre d'Anaphlyste, qui vit encore. Eh bien! aucun n'a jamais pu convertir les Thébains à notre alliance. J'en sais la cause; mais ce peuple est malheureux, et je me tais [1]. Quand Philippe leur eut enlevé Nicæa pour livrer cette place aux Thessaliens; quand, après avoir éloigné la guerre de la Béotie, il l'eut ramenée à travers la Phocide, devant les murs de Thèbes; quand enfin, maître d'Elatée, il l'eut fortifiée et garnie de troupes, c'est alors que, voyant le péril à leurs portes, les Thébains nous appelèrent; et vous, vous étiez partis, vous étiez entrés à Thèbes, cavaliers, fantassins, armés, prêts à combattre, avant que cet homme eût écrit un seul mot sur l'alliance. Qu'est-ce donc qui vous a introduits dans cette ville? c'est la conjoncture, l'effroi public, le besoin d'une confédération; ce n'est pas Démosthène. Démosthène! dans ces négociations il vous a causé trois préjudices énormes. Voici le premier.

Philippe vous nommait ses ennemis, mais il portait aux Thébains une haine bien plus réelle; l'événement, qui l'a montré [2], me dispense d'autres preuves. Une si importante disposition, Démosthène vous l'a cachée; et, faisant croire que l'alliance allait être l'œuvre, non de

[1] Cette cause, c'est l'attachement de Thèbes à la Perse d'abord, puis à la Macédoine. *Scol.*

[2] Philippe, vainqueur à Chéronée, traita les Thébains très durement, et les Athéniens avec beaucoup de douceur.

la circonstance, mais de ses ambassades, « Ne discutez plus, disait-il au Peuple, les conditions de ce traité : trop heureux de le conclure ! » Cette prévention établie, il livra la Béotie entière aux Thébains en écrivant dans son décret que, si quelque ville se détachait d'eux, Athènes secourrait *les Béotiens de Thèbes :* fourberie dans les termes, et, dans les choses, altération qui lui est familière. Comme si la Béotie, réellement opprimée, devait se payer des combinaisons de mots d'un Démosthène, et non s'irriter de ses propres douleurs ! Ensuite, il vous chargera des deux tiers des dépenses de la guerre, vous, plus éloignés du danger, n'en portant qu'un tiers sur les Thébains, et salarié pour une telle répartition. Quant au commandement, il rendit commun celui de mer, dont les frais pesèrent sur vous seuls ; celui de terre, tranchons le mot, il le transféra tout entier aux Thébains, si bien que, durant toute la campagne, Stratoclès, votre général, ne fut pas maître de pourvoir au salut de ses soldats. Et ce n'est pas au milieu du silence des autres que je l'accuse ; ce que j'énonce, tous le blâment ; et vous, qui le savez, vous êtes sans courroux ! Oui, telle est votre disposition à l'égard de Démosthène : l'habitude vous a blasés sur le récit de ses crimes. Il faut changer, Athéniens ; il faut vous indigner et punir, si vous voulez sauver les débris de la République.

Le second préjudice qu'il vous a causé, plus grave encore, est d'avoir enlevé sous main et transporté à Thèbes, dans la citadelle, le siége du Conseil et de la démocratie d'Athènes, en stipulant pour les chefs béotiens la participation à toutes nos affaires. Par cette ruse il se fit si puissant que, du haut de la tribune, il assurait que, sans mission émanée de vous, il irait en ambassade partout où il le déciderait. Un général osait-il le contredire ? pour traiter vos chefs en esclaves, et accoutumer cette opposition au silence, il menaçait de faire décréter la prééminence de la tribune sur l'épée : car, disait-il, je vous ai rendu plus de

services à la tribune, que tous vos généraux sous la tente. Et, dans les troupes étrangères, il a volé la solde des places vacantes! il a pillé une caisse militaire, et vendu dix mille de ces auxiliaires aux Amphissiens! Malgré mes protestations, malgré mes plaintes véhémentes dans les assemblées, il nous arracha cette milice, puis il engagea le combat, et fit peser tout le péril sur la République délaissée. Hé! quels pouvaient être alors les vœux de Philippe, sinon de combattre séparément, ici les troupes athéniennes, près d'Amphissa les bandes étrangères, pour fondre ensuite sur les Hellènes découragés par ce coup terrible? Et l'artisan de tant de malheurs, Démosthène ne se contente pas de l'impunité! s'il n'a le front ceint d'une couronne d'or, il s'indigne! Il ne lui suffit point d'être proclamé devant vous: si son nom n'est salué par la Grèce entière, il s'indigne! Tant il est vrai qu'un naturel pervers se fait de la puissance usurpée un instrument de calamités publiques!

Mais son troisième attentat, que voici, est le plus affreux. Philippe ne méprisait point les Hellènes; il savait, ce prince si peu dépourvu de sens, qu'il allait commettre, en un court moment, sa fortune entière au hasard d'une bataille. Aussi voulait-il la paix, et se disposait-il à nous envoyer une ambassade. D'autre part, les magistrats de Thèbes étaient effrayés du péril qui approchait: peur trop fondée, car ils prenaient conseil, non d'un lâche harangueur, déserteur de son poste, mais de la guerre de Phocide, guerre de dix ans, leçon d'éternel souvenir. Démosthène, voyant cette disposition des esprits, soupçonna que les Béotarques allaient faire seuls la paix, et recevoir sans lui l'or de la Macédoine. Alors cet homme, qui aurait cru mériter la mort s'il eût manqué une seule fois à la curée, accourt d'un bond au milieu du peuple assemblé. Là, nul ne se prononçait ni pour ni contre la paix; mais lui, espérant sommer par la voix du héraut les chefs béotiens de lui apporter sa part de l'ignoble salaire, il jure par Minerve

(ô Phidias! voulais-tu faire de cette Déesse la complice de la perfide rapacité d'un Démosthène?) il jure de saisir aux cheveux, de traîner en prison quiconque parlera de paix avec Philippe: fidèle imitateur de ce Cléophon qui, dans la guerre avec Lacédémone, ruina, dit-on, notre République. Cependant les magistrats de Thèbes ne l'écoutent pas; et, pour que vous avisiez à la paix, ils font rentrer vos soldats déjà partis. Alors sa tête achève de s'égarer; il s'élance à la tribune, appelle les Béotarques traîtres à la Nation, et déclare, lui qui jamais ne regarda l'ennemi en face, qu'il va vous faire décréter une ambassade à Thèbes pour demander le passage contre Philippe. Subjugués par la honte de paraître avoir réellement trahi la Grèce, ces magistrats renoncent à la paix, et hâtent les préparatifs d'une bataille.

C'est ici qu'il est juste de donner un souvenir aux braves que, malgré l'aspect menaçant des victimes immolées, malgré de sinistres présages, Démosthène précipita dans un péril manifeste, et dont ce déserteur osa ensuite fouler le tombeau de ses pieds de fuyard [1], et célébrer le courage. O de tous les hommes le moins capable d'une action grande et mâle, mais le plus merveilleusement audacieux en paroles! tout à l'heure, à la face de tes concitoyens, essaieras-tu de dire qu'une couronne t'est due pour les désastres de la République? Et, s'il le dit, Athéniens, le souffrirez-vous? Mourra-t-elle ainsi avec les morts, votre mémoire? Ah! transportez-vous un moment en idée de ce tribunal au théâtre; voyez le héraut s'avancer, entendez la proclamation qu'il va faire en vertu du décret; puis demandez-vous si les parents de tant de morts verseront plus de larmes

[1] Δραπέταις ποσὶ, *servi fugitivi pedibus*. Quelle énergie! Turnus à Drancès :

An tibi Mavors
Ventosa in lingua, pedibusque fugacibus istis
Semper erit? *Æneid.*, XI, 389.

sur les infortunes des héros de la scène qui vont paraître, que sur l'ingratitude de la patrie. Est-il un Hellène, est-il un homme élevé dans la liberté, qui ne gémirait au souvenir d'une seule cérémonie qui jadis avait lieu sur le théâtre, à pareil jour, avant ces mêmes tragédies[1], lorsqu'Athènes avait de meilleurs chefs, de meilleures lois? Le héraut s'avançait, et, présentant les orphelins dont les pères étaient morts à la guerre, adolescents parés d'une armure complète, il prononçait ces paroles si belles, si encourageantes : *Voilà les jeunes fils de ces vaillants hommes qui ont péri dans les combats. Le Peuple les a nourris jusqu'à leur puberté; et maintenant il les arme de toutes pièces, les envoie, sous la protection de la Fortune, à leurs affaires privées, et les convie aux places d'honneur.* Ainsi parlait alors le héraut; mais aujourd'hui, quand il aura présenté celui qui a rendu ces mêmes enfants orphelins, que fera-t-il entendre? En vain réciterait-il toutes les dispositions du décret, la hideuse vérité ne se taira point; à la voix du héraut elle opposera sa voix: *Cet homme, si toutefois c'est là un homme,* criera-t-elle, *le Peuple d'Athènes le couronne pour sa vertu, lui, vicieux et mauvais citoyen! pour son noble caractère, lui, lâche déserteur*[2] ! Par Jupiter, par tous les Dieux, je vous en conjure, ô Athéniens! n'érigez pas sur la scène de Bacchus un trophée à votre honte; ne montrez pas à tous les Hellènes le peuple de Minerve en délire; ne rappelez point leurs irréparables misères à ces Thébains,

[1] Eschine contredit ici le savant auteur du *Voyage d'Anacharsis*, qui place, sans autorités, cette proclamation *après la dernière tragédie*, chap. X.

[2] *Lui, lâche déserteur!* Malgré la différence des idées anciennes et modernes sur la bravoure, la fuite de Démosthène à Chéronée dut nuire à l'effet de ses paroles. « Ils ont de l'autorité, ces hommes qui vous parlent de guerre en montrant leur poitrine criblée de blessures, et leurs bras sillonnés par les balles de l'ennemi! » Timon, *Livre des Orateurs*, 2e partie.

par lui fugitifs et recueillis par vous : infortunés qui ont tout perdu, temples, enfants, tombeaux, grâce à la cupidité de Démosthène et à l'or du grand-roi! Puisque vous n'avez pas vu de vos yeux leur désastre, voyez-le par la pensée : représentez-vous une ville prise d'assaut [1], ses murs renversés, ses maisons en flammes; mères, enfants traînés en esclavage; vieux hommes, vieilles femmes désapprenant bien tard la liberté, baignés de larmes, vous implorant, exhalant leur colère, non contre les exécuteurs, mais contre les auteurs d'une vengeance cruelle, vous suppliant d'une voix mourante de ne point couronner le fléau de la Grèce, et de vous soustraire au fatal génie attaché à cet homme de malheur. Car jamais ville, jamais citoyen ne se commit impunément aux conseils de Démosthène. Eh quoi! lorsqu'un bateau de Salamine a, sans la faute du nautonnier, sombré dans le trajet, par une loi vous interdisez à cet homme l'exercice de sa profession, afin que nul ne se joue de la vie d'un Hellène; et celui qui a plongé dans l'abîme Athènes et la Grèce entière, vous le laisseriez, sans rougir, au timon de l'État!

Pour en venir à la quatrième époque, c'est-à-dire à notre situation actuelle, je veux vous rappeler que Démosthène a deux fois abandonné son poste, et comme soldat, et comme citoyen. Il se jeta dans une de vos galères, et alla rançonner les Hellènes. Le salut inespéré de notre ville l'y ramena. Les premiers jours, il était tremblotant, le pauvre homme! Il s'approche, à demi mort, de la tribune, et vous prie de l'élire *gardien de la paix*. Mais vous qui, alors, ne permettiez pas même d'inscrire le nom de Démosthène sur vos décrets [2], vous nommâtes Nausiclès; et aujourd'hui,

[1] Cette description de Thèbes en feu est admirée des Scoliastes, et citée comme un modèle par le rhéteur Théon. Cicéron en a plusieurs fois imité le mouvement, *de Lege Agr.* II, 20; *Philip.* XI, 3.

[2] « Au lieu de mettre son nom à ses décrets, Démosthène les inscrivit successivement du nom de ses amis, afin de tromper son étoile et de déjouer e sort. » Plutarque, *Vie de Démosth.*, c. 21.

c'est Démosthène qui réclame une couronne! Philippe mort, Alexandre devenu roi, celui-ci recommence ses jongleries, élève des autels à Pausanias [1], compromet le Conseil par des sacrifices pour l'heureuse nouvelle, appelle Alexandre *un Margitès*, affirme audacieusement qu'il ne bougera de sa Macédoine, heureux de se promener dans Pella, et d'examiner les entrailles des victimes. « Et ceci n'est pas une simple conjecture; c'est la ferme conviction que le courage est le prix du sang. » Ainsi parlait celui qui n'a pas de sang dans les veines, et qui mesurait Alexandre, non à la taille d'Alexandre, mais à sa propre bassesse. Les Thessaliens avaient résolu de marcher sur Athènes; *le petit jeune homme* [2], dans le premier transport d'une juste colère, avait investi Thèbes : Démosthène alors, ambassadeur de votre choix, au milieu du Cithéron se retourne et s'enfuit, inutile dans la paix, inutile à la guerre. Et, pour comble de scélératesse, vous qui le ménagiez, qui refusiez de le faire juger dans un congrès des Hellènes, alors même il vous a trahis, si ce qu'on dit est vrai.

D'après le rapport très vraisemblable de l'équipage de la galère paralienne [3], et des citoyens députés vers Alexandre, il existe un Platéen, nommé Aristion, fils d'Aristobule le droguiste; quelques-uns de vous le peuvent connaître. Ce jeune homme, distingué par sa beauté, habita longtemps chez Démosthène. Qu'y faisait-il? qu'y endurait-il? cela est équivoque, et je ne puis décemment en parler. On m'a

[1] *A Pausanias*, le meurtrier de Philippe. Just. IX, 6; Diod. Sic. XVI, 94.— *Un Margitès*: un imbécile.

[2] On n'a pas encore vu que le mot νεανίσκου, mal à propos traduit par *jeune roi*, fait allusion à une bravade de Démosthène. « Il m'a appelé *enfant* lorsque j'étais chez les Illyriens et les Triballes, disait Alexandre; *adolescent* (μειράκιον) lors de mon expédition de Thessalie: je lui montrerai, sous les murs d'Athènes, que je suis homme fait. » Plut. *Alex.* c. 11. C'est ainsi que Brutus, dans sa fameuse lettre seizième à Cicéron, appelle Octave *un enfant*.

[3] L'une des galères Sacrées, destinées aux messages de la République.

dit que, dans l'ignorance où l'on était sur sa naissance et sa vie, il se glissa près d'Alexandre, et fut admis dans sa familiarité. Par son intermédiaire, Démosthène fit parvenir des lettres au prince, retrouva quelque sécurité, et obtint sa réconciliation à force de flatteries. Et voyez toute l'analogie de cette imputation avec les faits! Si Démosthène avait alors pour Alexandre le cœur d'un ennemi, comme il l'assure, les trois plus belles occasions de le montrer se sont offertes : eh bien! il n'en a saisi aucune.

D'abord Alexandre, à peine monté sur le trône, passa en Asie sans avoir réglé les affaires de son royaume. Le roi de Perse, si riche en vaisseaux, en argent, en soldats, pressé par le danger, aurait embrassé avec ardeur notre alliance. Prononças-tu alors quelque discours, Démosthène? rédigeas-tu un seul décret? Supposons, si tu veux, que tu as eu peur, que tu as cédé à ton naturel : mais l'occasion décisive pour la patrie attend-elle l'orateur timide?

Lorsque Darius fut descendu avec toutes ses forces, et qu'Alexandre, bloqué dans la Cilicie[1], dénué de tout, comme tu disais, allait bientôt (ce sont encore tes paroles) être écrasé par la cavalerie persane; lorsqu'Athènes n'était plus assez grande pour ton insolence, et que tu colportais ces fameuses lettres tenues du bout des doigts, montrant mon visage abattu, m'appelant *la victime aux cornes dorées*, déjà couronnée pour tomber au premier revers d'Alexandre, même alors tu ne fis rien! et pour quelles circonstances plus favorables te réservais-tu? Mais passons, et arrivons à des faits plus récents.

Les Lacédémoniens et les troupes étrangères avaient vaincu et détruit l'armée ennemie près de Korrhagos[2]. Leur parti s'était grossi de l'Elide, de l'Achaïe entière, moins Pellène, de toute l'Arcadie, excepté Mégalopolis,

[1] *Dans la Cilicie* : près d'Issus, où Alexandre remporta une victoire célèbre.

[2] Forteresse de Macédoine.

alors assiégée, et qu'on s'attendait chaque jour à voir réduite. Alexandre, par-delà le pôle arctique, avait presque franchi les limites de la terre habitable; Antipater réunissait lentement ses troupes; l'avenir était incertain. Montre-nous, ô Démosthène! ce que tu fis, ce que tu dis alors. Veux-tu la tribune? je te la cède; parle à ton aise!..... Tu te tais! je pardonne à ton embarras. Ce que tu as dit, c'est donc moi qui vais le redire. Auriez-vous oublié, Athéniens, ces odieuses et insoutenables paroles que vous avez subies, impassibles comme le fer? *On ébourgeonne la République*, criait-il à la tribune; *on a taillé les sarments de la démocratie, tranché les nerfs des affaires; nous sommes comprimés, empaquetés; certaines gens semblent nous percer le derrière avec des aiguilles.* De qui sont, maligne bête, ces monstruosités de langage? Ensuite, tourbillonnant à la tribune, et faisant parade de ta haine contre Alexandre: *J'avoue*, disais-tu, *que j'ai soulevé la Laconie; j'avoue avoir poussé à la révolte les Perrhèbes et les Thessaliens.* Toi! remuer une bourgade! toi, approcher, je ne dis pas d'une ville, mais d'une maison où il y aurait du danger! Qu'on distribue de l'argent quelque part, tu seras au poste; mais une action virile, tu ne la feras jamais. Si la Fortune nous jette un succès, tu t'en saisiras, tu y inscriras ton nom; puis, à la moindre alerte, tu fuiras; et, quand nous serons rassurés, tu mendieras des récompenses, des couronnes d'or!

—Soit; mais il est zélé démocrate.—Oh! si vous ne voyez que ses belles paroles, il continuera de vous abuser; examinez son caractère, consultez la vérité, l'illusion cessera. Voici donc comment vous devez le juger. Je vais considérer avec vous ce qui constitue le démocrate, le sage républicain; je placerai en regard le portrait du mauvais citoyen, du partisan de l'oligarchie. Comparez ensuite, et voyez de quel côté se range Démosthène, non par son langage, mais par sa vie.

Vous serez, je pense, unanimes sur les qualités que doit

posséder un bon démocrate. D'abord, il sera libre du côté de son père et de sa mère : le malheur de sa naissance lui ferait haïr les lois, sauvegarde de la puissance populaire. Ensuite, ses aïeux auront rendu quelques services au Peuple; du moins, chose indispensable, ils n'en auront jamais été les ennemis, de peur qu'il ne venge sur l'État des disgrâces de famille. En troisième lieu, il sera naturellement modeste et réglé dans sa manière de vivre : d'excessives dépenses l'entraîneraient à se vendre et à trahir. Pour quatrième condition, il unira un esprit droit au talent de la parole : il est si beau de saisir avec discernement le parti le plus utile, et de persuader par la culture du génie oratoire! Mais, sans cette réunion, le bon sens est préférable à l'éloquence. Enfin, il aura une âme fortement trempée, pour que, dans les moments critiques et à la guerre, il n'abandonne pas le Peuple. Les qualités contraires forment le partisan de l'oligarchie; le détail en serait superflu. Appliquez donc ces traits à Démosthène, et qu'une entière justice préside à cet examen.

Il eut pour père Démosthène de Pæania, homme libre, car il ne faut point mentir. Mais quelle est sa mère? quel fut son aïeul maternel? le voici. Il exista un certain Gylon, du Céramique. Cet homme livra aux ennemis Nymphée, forteresse de Pont, qui nous appartenait. Condamné à mort, il se déroba au supplice, et se réfugia au Bosphore. Là, il reçut, des tyrans du pays, comme récompense, une place appelée *les Jardins*, épousa une femme riche, sans doute, qui lui apporta beaucoup d'or, mais une Scythe! Il en eut deux filles qu'il envoya ici avec des dots considérables; il maria l'une, n'importe à qui [1] (je ne veux pas soulever tant de haines). Démosthène le Pæanien, au mépris des lois de l'État [2], épousa l'autre, qui nous a donné

[1] *N'importe à qui :* à Démocharès.

[2] Une loi défendait au citoyen athénien d'épouser une étrangère, sous peine d'une amende de mille drachmes.

Démosthène le brouillon, Démosthène le sycophante. Ainsi, par son aïeul maternel, il serait déja l'ennemi du Peuple, puisque vous avez condamné à mort un de ses ancêtres; par sa mère, c'est un Scythe, un Barbare, Grec seulement de langage, cœur trop pervers pour être Athénien. Quelle a été sa vie? Après avoir follement dissipé son patrimoine, de triérarque il devint écrivailleur. Poursuivi dans ce métier par sa réputation de perfidie, et vendant ses plaidoyers aux parties adverses [1], il se jette à la tribune. Malgré ses énormes rapines sur le Trésor, il lui reste fort peu. Maintenant l'or du roi de Perse afflue dans le gouffre de ses prodigalités; mais il ne le comblera point: quelles richesses pourraient assouvir une âme dépravée? Tout compté, il vit, non de ses revenus, mais de vos périls. Quant à la sagesse et à l'éloquence, il est né pour bien dire et mal faire. Il a tellement abusé de son corps dès l'enfance, que je ne veux pas dire ce qu'il a fait: depuis longtemps je sais qu'on se rend odieux en parlant trop clairement des turpitudes d'autrui. Enfin, que vous revient-il de cet homme? de beaux discours, de méchantes actions. Sur le courage, deux mots seulement. S'il désavouait sa lâcheté, si vous ne la connaissiez comme lui, je m'arrêterais sur ce point. Mais il en fait l'aveu devant le Peuple assemblé! mais vous en êtes convaincus! Reste donc à rappeler les lois relatives à gens de cette espèce. Solon, leur ancien auteur, crut devoir soumettre au même châtiment et le réfractaire, et le déserteur de son poste, et le lâche; car la lâcheté même est juridiquement accusable. Votre surprise est grande peut-être: faire le procès au naturel! Sans doute; et pourquoi? Pour que chacun de nous, redoutant les peines légales plus que l'ennemi, présente à la patrie un plus intrépide défenseur. Aussi, le

[1] Rien n'annonce que l'imputation faite ici à Démosthène ait été rigoureusement établie.

législateur prive de l'aspersion lustrale et exclut de la place publique ceux qui ne veulent pas porter les armes, les lâches, les fuyards ; il leur refuse toute couronne, il les repousse des sacrifices offerts pour la Nation. Et toi, Ctésiphon, celui que la loi déclare *incouronnable*, tu veux nous le faire couronner ! Ton décret appelle sur la scène, pendant les tragédies, dans le temple de Bacchus, un indigne, dont la couardise a livré nos temples! Je crains de vous égarer loin de mon sujet ; souvenez-vous seulement de cette règle : quand Démosthène se dira le défenseur du Peuple, examinez, non ses harangues, mais sa vie; non ce qu'il dit être, mais ce qu'il est.

Puisque j'ai parlé de couronnes et de récompenses, tandis que j'y pense encore, je vous prédis, hommes d'Athènes ! que, si vous ne réprimez cette profusion d'honneurs répandus au hasard, vous n'obtiendrez ni reconnaissance de ceux qui les reçoivent, ni amélioration pour la chose publique. Les méchants, en effet, ne se corrigeront pas, et vous jetterez les bons dans le dernier découragement : vérité que j'espère établir sur des preuves solides. Si l'on vous demande : Quelle époque vous semble la plus glorieuse pour Athènes, celle de nos ancêtres, ou la nôtre ? Celle de nos ancêtres, répondrez-vous unanimement. — Les hommes étaient-ils alors meilleurs qu'aujourd'hui ? — Distingués alors, aujourd'hui très dégénérés. — Couronnes, proclamations, entretien au Prytanée, toutes les récompenses étaient-elles plus fréquentes? — Ils furent alors bien rares, ces honneurs ; mais le mot de vertu était glorieux : maintenant la vertu même est avilie ; et les couronnes, l'habitude les prodigue, non la réflexion. D'après ce parallèle, Athéniens, n'est-il pas étrange que les récompenses soient à présent plus nombreuses, et qu'alors la patrie fût plus florissante? que les citoyens eussent jadis tant de mérite et si peu aujourd'hui ? Tâchons d'en expliquer la cause.

Pensez-vous, que, pour gagner la couronne à Olym-

pie ou dans les autres jeux[1], un athlète voulût s'exercer à la lutte mêlée de pugilat, ou à tout autre combat périlleux, si elle se donnait, non au plus digne, mais au plus intrigant? Pas un ne le voudrait. Mais, comme le prix est rare, d'une conquête difficile et glorieuse, comme la victoire est immortelle, des hommes se rencontrent qui exposent leur vie, endurent mille peines, affrontent mille dangers. Eh bien! vous êtes les juges de la lice où combat la vertu civique. Si vous donnez les récompenses à un petit nombre, aux plus dignes, et selon les lois, les rivaux de patriotisme se présenteront en foule; si vous en gratifiez le premier ambitieux, vous corromprez les plus nobles caractères.

Je veux vous montrer plus clairement encore la justesse de mon raisonnement. Lequel vous semble plus homme de cœur, de Thémistocle qui commandait votre flotte alors que vous vainquîtes le Perse à Salamine, ou de Démosthène le déserteur? de Miltiade, vainqueur des Barbares à Marathon, ou de ce lâche? Désignerai-je et ceux qui ramenèrent de Phylé[2] le Peuple fugitif; et Aristide-le-Juste, surnom un peu différent de ceux d'un Démosthène? Mais quoi, Dieux de l'Olympe! c'est une profanation de nommer le même jour ce monstre et ces grands hommes. Qu'il cite donc, dans sa harangue, un seul d'entre eux qu'un décret ait couronné. Athènes était-elle ingrate? Non, elle était magnanime; et ces citoyens, sans couronnes, étaient dignes d'Athènes. Ils plaçaient leur gloire, non dans la lettre morte d'un décret, mais dans le souvenir d'une patrie dont ils avaient bien mérité, souvenir encore vivant, souvenir impérissable.

[1] Littéralement : *ou dans quelque autre jeu où l'on distribue des couronnes.* Il y avait, dit le Scoliaste de Bekker, des jeux où le vainqueur recevait, au lieu de couronne, de l'argent, un manteau de laine fine, etc.

[2] *Phylé*, forteresse de l'Attique; aujourd'hui, *Vigla-Castro*, tour ruinée. Souvenir du rétablissement de la démocratie par Thrasybule.

Quelles récompenses ont-ils donc reçues? Cela mérite une mention. Il y eut, dans ces temps-là, quelques citoyens qui, après de longs travaux, de grands dangers, vainquirent les Mèdes sur les bords du Strymon [1]. A leur retour, ils demandèrent une récompense; et le Peuple leur en accorda une, magnifique pour l'époque, trois hermès de pierre dans le portique des Mercures, mais avec défense d'y mettre leurs noms, afin que la consécration parût s'adresser au Peuple, non aux généraux. J'ai dit vrai, vous en jugerez par les inscriptions. On a gravé au bas de la première statue :

Ils avaient un grand cœur, ces guerriers généreux
Que le Strymon a vus des Perses orgueilleux
Par la brûlante faim, le fer et l'épouvante,
Enchaîner, les premiers, la fureur impuissante.

Sur la seconde :

A SES BRAVES GÉNÉRAUX ATHÈNES RECONNAISSANTE.

Qu'à la vue de ces récompenses,
La génération à venir
S'encourage à souffrir pour la patrie!

Sur la troisième :

Ménesthée aux champs phrygiens,
Digne compagnon des Atrides,
Rangeait les combattants, et ses exploits rapides
Illustraient les Athéniens.
Homère, tu chantas ses talents et sa gloire [2].
De l'art qui fixe la victoire
Il dota ses concitoyens.

Le nom des généraux se trouve-t-il ici? Nullement,

[1] Près de ce fleuve de Thrace, Cimon avait remporté une brillante victoire sur les Perses. Voy. Plutarq. *Vie de Cimon.*

[2] Iliad. II, 552.

mais celui du Peuple. Entrez, par la pensée, dans le portique des peintures : car les monuments de toutes vos grandes actions entourent la place publique. Là est peinte la bataille de Marathon : quel était le général? A cette question vous répondez tous, Miltiade; et pourtant, son nom n'y est point. Quoi! n'avait-il pas demandé cet honneur? Oui, mais le Peuple a refusé; il lui a seulement permis d'être représenté au premier rang, exhortant les soldats. Dans le temple de Cybèle, près du Conseil, voyez la récompense donnée par vous à ceux qui rendirent le Peuple à ses foyers. Archinos de Cœlé, un des libérateurs, proposa et fit passer le décret. Il leur donne d'abord mille drachmes pour sacrifices et offrandes : c'est moins de dix drachmes par tête; puis il décerne à chacun une couronne d'or? non, mais d'olivier. Alors la couronne d'olivier était un grand honneur; la couronne d'or est maintenant méprisée. Et cette distribution ne se fera pas à l'aventure : le Conseil recherchera soigneusement ceux qui, après s'être jetés dans Phylé, soutinrent le siége des Lacédémoniens et des Trente, et non apparemment quels furent, à l'approche de l'ennemi, les fuyards de Chéronée! Je demande, comme preuve, la lecture du décret. (*Décret sur les récompenses accordées aux compagnons de Thrasybule.*)

Lis aussi la motion de Ctésiphon en faveur de Démosthène, l'auteur des plus grandes calamités. (*Décret.*)

Ce décret anéantit la récompense de ceux qui ont fait la restauration populaire. Si l'un est honorable, honte à l'autre! Si ces braves furent dignement rémunérés, vous couronnez un indigne.

Il dira, je le sais, que je suis injuste en le comparant à nos ancêtres; que Philammon [1] le boxeur a reçu la cou-

[1] *Philammon*, athlète contemporain d'Eschine. — *Le boxeur* : notre langue n'a pas un autre mot pour traduire τὸν πύκτην. — *Glaucos*, ancien athlète fort célèbre, sur lequel nous possédons un fragment de

ronne olympique pour avoir vaincu, non l'ancien et illustre Glaucos, mais les athlètes ses contemporains. Comme si vous ignoriez qu'au pugilat on ne combat que ses émules, tandis que le citoyen qui aspire à une couronne joute avec la vertu même qui la fait décerner! Car le héraut ne doit pas mentir lorsqu'il fait, sur le théâtre, une proclamation que la Grèce écoute. Ne viens donc pas nous prouver de point en point que tu as mieux gouverné qu'un Patæcion[1]: montre-nous ta vertu, ton courage, puis demande au Peuple ses faveurs. Mais, pour ne pas détourner votre attention, Athéniens, le scribe va vous lire l'inscription faite en l'honneur des libérateurs de Phylé.

INSCRIPTION.

Ce Peuple, que la Terre a jadis enfanté,
Couronne la constance et l'intrépidité
Des premiers dont le bras, au péril de leur vie,
Châtia ses tyrans et vengea la patrie.

C'est pour avoir brisé une puissance ennemie des lois, dit le poëte, qu'ils furent honorés. Car alors cette vérité résonnait encore à toutes les oreilles : la démocratie a été abattue du moment où quelques factieux ont aboli les poursuites contre les auteurs de motions illégales. Ainsi l'ai-je entendu dire à mon père, qui est mort à quatre-vingt-quinze ans, après avoir pris part à toutes les infortunes de la République, qu'il me narrait souvent dans ses loisirs. Après le récent retour du Peuple, disait-il, l'accusation d'illégalité, portée devant les tribunaux, était une chose grave. Qu'y a-t-il, en effet, de plus criminel que de

Simonide, était de Carystos, ville d'Eubée (aujourd'hui *Castel-Rosso*). Il vainquit plusieurs fois dans les jeux solennels de la Grèce. Après sa mort, son fils lui fit ériger une statue, et les Carystiens l'enterrèrent dans un îlot qu'on appelle encore maintenant *l'île de Glaucos*.

[1] *Patæcion*, mauvais ministre d'Athènes. Harpocration ; Suidas et le Scoliaste le désignent comme un voleur.

parler ou d'agir contre la loi? Les juges, ajoutait-il, écoutaient tout autrement qu'aujourd'hui. Bien plus sévères que l'accusateur même, ils ordonnaient souvent au scribe de revenir sur ses pas, de relire et les lois et le décret; ils condamnaient, non seulement pour infraction à des lois entières, mais pour une seule syllabe altérée. Maintenant l'audience est une bouffonnerie. Le greffier lit le décret incriminé; les juges, comme s'ils entendaient chose indifférente ou quelque refrain, ont l'esprit ailleurs. Déja même, grâce aux artifices de Démosthène, vous accueillez dans les tribunaux un abus honteux, subversif de vos règles de procédure : c'est l'accusateur qui se justifie, l'accusé qui accuse! et parfois, oubliant l'affaire, les juges se voient forcés d'opiner sur toute autre chose. L'accusé touche-t-il, par hasard, la question? c'est pour dire, non que sa motion est conforme aux lois, mais qu'avant lui l'auteur d'un décret semblable a été acquitté. De là, je le sais, l'orgueilleuse confiance de Ctésiphon.

Jadis le fameux Aristophon d'Azénia osait, au milieu de vous, se vanter d'avoir subi, comme infracteur des lois, soixante-quinze accusations. Il n'en est pas ainsi de Céphale, cet ancien si renommé, ce zélé démocrate; tout au contraire, il s'honorait d'avoir porté plus de décrets que personne, sans une seule poursuite pour illégalité : vrai titre de gloire! car alors l'auteur d'une faute légère envers l'État trouvait des accusateurs, non seulement dans ses adversaires politiques, mais dans ses propres amis. En voici un exemple : Archinos de Cœlé accusa Thrasybule de Stiria, revenu de Phylé avec lui, d'avoir présenté quelque motion illégale, et il le fit condamner, malgré ses services encore récents. Les juges n'en tinrent compte, pensant qu'après les avoir rétablis dans leur patrie, Thrasybule les en chassait par une proposition contraire aux lois. Que les temps sont changés! D'habiles généraux, des citoyens nourris au Prytanée, sollicitent maintenant la grâce des préva-

ricateurs. Ils mériteraient d'être comptés par vous au nombre des ingrats. Oui, celui qui, comblé d'honneurs dans une démocratie, dans une cité que conservent les lois après les Dieux, ose protéger l'auteur d'un décret illégal, celui-là détruit la république dont il est honoré.

Sur quoi donc parlera l'homme juste et sage qui s'intéresse à un accusé? Le voici. On divise en trois parties la journée où une cause de ce genre est appelée au tribunal: la première est pour l'accusateur, les lois, la démocratie; la seconde, pour l'accusé et les orateurs de la défense. Si un premier scrutin n'amène pas l'acquittement[1], la troisième partie est consacrée à fixer la peine, à satisfaire votre indignation. Solliciter alors, c'est détourner votre colère; mais solliciter dès la question de culpabilité, c'est mendier un parjure, mendier l'outrage à la loi, à la souveraineté populaire: demande coupable, qui ne s'accorde point sans crime. Ordonnez donc qu'on vous laisse porter vos premiers suffrages suivant les lois, et qu'on n'intercède que sur la peine.

Peu s'en faut même, ô Athéniens! que je ne dise: dans la poursuite des motions illégales, interdisez, par une loi spéciale, et à l'accusateur et à l'accusé, le secours des défenseurs. Là, en effet, le droit n'est pas incertain; la législation l'a déterminé. En architecture, pour juger avec précision d'un aplomb, on emploie le niveau: de même, ici, nous avons, comme règle de justice, les tables que voilà, contenant le décret incriminé, avec les lois en regard. Prouve, Ctésiphon, que ces deux choses s'accordent; puis quitte la tribune. Pourquoi recourir à Démosthène? Si, franchissant d'un saut la seule apologie légitime, tu ap-

[1] Dans les causes criminelles, en cas de condamnation, le tribunal prononçait deux fois: d'abord, l'accusé était-il coupable? ensuite, quelle peine fallait-il lui infliger? Véritable jury au premier tour de scrutin; ministère public et juge au second; législateur même, si la loi se taisait sur la peine.

pelles à ton aide un méchant, un artisan de paroles, tu tends un piége à l'auditoire, tu blesses la République, tu renverses la démocratie.

Où est le préservatif contre de tels artifices? je vais le dire. Quand Ctésiphon, à cette place, aura débité l'exorde qu'on lui a préparé, et qu'ensuite il divaguera au lieu de se défendre, avertissez-le sans bruit de prendre les tables, et de confronter les lois avec son décret. S'il fait la sourde oreille, vous aussi refusez de l'entendre : car vous êtes ici pour écouter la seule défense que les lois avouent. Si donc, esquivant une justification régulière, il appelle Démosthène, ah! surtout n'admettez point ce fourbe, qui prétend avec des mots anéantir les lois. Qu'à la demande de Ctésiphon, nul, parmi vous, ne se fasse un mérite de crier le premier, *Appelle, appelle Démosthène!* Imprudent! ton appel t'attaque toi-même, attaque les lois, attaque la liberté! Si pourtant il vous plaît d'entendre cet homme, exigez du moins qu'il suive, dans la défense, l'ordre que l'accusation a suivi, et que je vais retracer.

Je n'ai pas commencé par décrire la vie privée de Démosthène, ni par citer aucun de ses crimes publics; et certes, riche était la matière, ou j'aurais été le plus stérile des orateurs. J'ai d'abord exposé les lois qui défendent de couronner un comptable; ensuite j'ai convaincu Ctésiphon d'avoir décerné une couronne à Démosthène comptable, sans restriction, sans la clause, *après les comptes rendus :* profond mépris pour vous, pour les lois! J'ai signalé d'avance leurs subterfuges, dont je vous prie de garder le souvenir. Dans la seconde partie, j'ai produit les lois qui interdisent expressément de proclamer hors de l'assemblée populaire le citoyen couronné par le Peuple : or l'accusé, non content de violer la législation sur les comptables, a changé le temps, changé le lieu de la proclamation, désignant, non la place publique, mais le théâtre; non une réunion d'Athéniens, mais la solennité

des tragédies. Enfin, j'ai peu parlé de Démosthène comme homme, beaucoup comme administrateur coupable.

Tel est donc le plan que vous prescrirez à son apologie : répondre d'abord sur la loi des comptables, ensuite sur celles des proclamations; enfin, et c'est le point capital, prouver qu'il est digne d'une couronne. S'il vous prie de le laisser libre dans sa marche, promettant pour la fin la réfutation de l'illégalité, pas de concession! ne voyez là qu'une ruse de plaideur : il ne reviendra plus sur la dérogation à la loi; et, faute de solides raisons, il voudra, par ses écarts, vous plonger dans l'oubli de l'accusation. Aux luttes gymniques, vous voyez les athlètes se disputer le terrain: de même, tout le jour, sur l'ordre de sa défense, au nom de la patrie, combattez! ne lui permettez point de tourner, de franchir la question d'illégalité; toujours à l'affût, épiez-le, refoulez-le dans les limites de la cause, et gardez-en toutes les issues.

Qu'arrivera-t-il, si vous ne l'écoutez ainsi? je dois vous en avertir. Il entrera en scène, tour-à-tour subtil jongleur, malfaiteur audacieux [1], bourreau de la République. Le misérable pleure plus aisément que les autres ne rient, et se parjure le plus lestement du monde. Je ne serais même point surpris qu'au lieu de larmes, il répandît soudain des injures sur les citoyens qui se pressent hors de cette enceinte, et s'écriât : Près de la tribune de l'accusateur, vous voyez les partisans de l'oligarchie, et les démocrates près de celle de l'accusé. Paroles de factieux, auxquelles vous répliquerez : Démosthène, s'ils t'eussent ressemblé, ceux qui rappelèrent le Peuple de l'émigration, jamais la démocratie n'eût été rétablie. Mais ces grands citoyens relevèrent l'État courbé sous tant d'orages, avec ce mot si beau, si généreux, *amnistie*. Et toi, tu rouvres nos plaies,

[1] La traduction littérale de βαλαντιοτόμου est dans un journal, qu'appelle un de nos ministres les plus intègres, *coupeur de bourses!* Voy. sur ce mot, *Débats*, 7 avril 1837.

plus curieux du succès de tes harangues journalières, que du salut de la patrie!

Quand ce parjure cherchera un appui dans ses serments, rappelez-lui que quiconque ment souvent à sa parole, et demande à attester le ciel devant les mêmes hommes, doit pouvoir, ce que ne peut Démosthène, changer ou de Dieux ou d'auditeurs. Mais lorsque, l'œil en pleurs et la voix gémissante, il s'écriera : Où me réfugier, Athéniens? banni de la République, je n'ai plus d'asile! répondez-lui : Et le Peuple Athénien, Démosthène, où se réfugiera-t-il? où trouvera-t-il de l'argent, des alliés? quelle ressource lui as-tu ménagée? car les dispositions que tu as prises pour toi, nous les voyons tous. Déserteur de la ville, le Pirée est moins ton habitation qu'un passage ouvert à ta fuite. Pour le voyage du lâche, les provisions sont prêtes : c'est l'or du grand Roi, ce sont les fruits d'un ministère vénal. Après tout, pourquoi ces larmes, ces cris, ces accents lamentables? N'est-ce pas Ctésiphon qu'on accuse? Sa cause n'est-elle pas sans pénalité légale[1]? Toi, tu ne risques ni ta fortune, ni ta vie, ni le titre de citoyen.

Quel est donc le but de tant de pénibles soins? Des couronnes d'or, des proclamations sur le théâtre, en dépit des lois! Hé, si le Peuple en délire, oubliant ses malheurs, voulait la lui donner, cette malencontreuse couronne, il devrait se présenter et dire : Hommes d'Athènes! j'accepte la couronne; mais, pour le moment de la proclamation, je le repousse. Non, les mêmes faits pour lesquels la patrie pleure et dépouille sa tête, ne doivent pas mettre publiquement une couronne sur la mienne. Voilà ce que dirait un homme sincèrement vertueux : mais toi! tu parleras en criminel qui joue la vertu. Eh, par Hercule! ne craignez pas, Athéniens, que Démosthène, intrépide guerrier, héros

[1] Ἀγὼν ἀτίμητος. Stock range la cause de Ctésiphon parmi celles dont la peine, *non fixée* par les lois, était laissée à la discrétion du tribunal.

magnanime, frustré du prix de la valeur, ne se tue en rentrant dans sa maison [1], lui qui se rit de votre estime au point de taillader mille fois cette tête coupable et comptable qu'on veut faire couronner contre toutes les lois; lui qui, par des procès criminels, s'est payé ses propres blessures, s'est escompté tant de soufflets, que la trace de ceux de Midias est encore sur sa joue. Car cet homme est porteur, non d'une tête, mais d'un capital [2].

Sur l'auteur du décret je dirai deux mots, supprimant bien des choses, afin d'éprouver si, sans être prévenus, vous savez discerner une profonde perversité. Voici un trait commun à tous deux, qu'il faut vous faire connaître. Ils se promènent sur la place publique, se jugeant avec grande justesse, et parlant l'un de l'autre fort sincèrement. Ctésiphon dit que, pour lui-même, il ne craint rien; son espoir est de passer pour imbécile: mais il tremble pour la vénalité de Démosthène, pour ses lâches frayeurs. A entendre Démosthène, lorsqu'il s'examine, grande est sa confiance: mais les vices et l'infâme commerce de Ctésiphon le font frémir. Jugos de deux hommes qui se condamnent mutuellement, pouvez-vous les absoudre?

Quant aux invectives que Démosthène m'adressera, je veux d'avance y répondre brièvement. Je sais qu'il dira: « J'ai fermement soutenu la République; Eschine l'a couverte de plaies. » Philippe, Alexandre seront mes crimes; tout ce qu'ils nous ont fait, il le reportera sur moi. Car, pour ce déterminé harangueur, c'est peu de censurer mes discours, mes actes publics: afin que rien n'échappe à ses calomnies, il attaquera mon repos, il accusera mon silence;

[1] Allusion à Ajax, qui se donna la mort après que les Grecs eurent adjugé à Ulysse, son compétiteur, les armes d'Achille.

[2] *Non d'une tête, mais d'un capital.* Jeu de mots perdu dans notre langue, mais traduisible en allemand et en italien (haupt, hauptsache; capo, capitale). Je traduis sur l'ingénieuse correction de Toup : οὐ κεφαλήν, ἀλλὰ κεφάλαιον.

il me reprochera jusqu'à mes liaisons avec la jeunesse des gymnases. Sur ce procès il jettera de l'odieux dès son début, disant que je l'ai intenté, non dans l'intérêt d'Athènes, mais pour étaler aux yeux d'Alexandre toute ma haine contre lui. J'apprends même, ô Jupiter! qu'il me demandera pourquoi j'attaque l'ensemble de son administration, lorsque je ne l'ai traversé ni poursuivi pour aucun détail; pourquoi, longtemps éloigné des affaires, que j'ai rarement abordées, j'y rentre accusateur.

Athéniens, je n'enviai jamais les occupations de Démosthène, et je ne rougis pas des miennes. Les discours que j'ai prononcés devant vous, je ne les désavoue point; mais, s'ils ressemblaient aux siens, je croirais avoir trop vécu. Pour mon silence, Démosthène, il fut l'effet de ma vie modeste. Content de peu, je ne desire pas m'enrichir honteusement. Aussi, je parle, je me tais avec une volonté réfléchie, jamais au gré de passions cupides. Mais toi! payé, tu deviens muet; l'or dépensé, tu cries! Tu parles, non à ton heure, non à ton gré, mais à l'ordre de qui te soudoie. Voilà pourquoi tu hasardes sans pudeur des allégations sur lesquelles tu es à l'instant convaincu d'imposture. Ainsi, cette accusation, entreprise, dis-tu, non par patriotisme, mais pour plaire à Alexandre, c'est du vivant de Philippe que je l'ai intentée; c'est avant l'avénement d'Alexandre, avant ton rêve au sujet de Pausanias, avant tes nocturnes colloques avec Minerve, avec Junon. Eh! comment aurais-je, par anticipation, fait ma cour à Alexandre, moi qui n'avais pas rêvé comme Démosthène? Tu me blâmes de ne monter à la tribune qu'à de rares intervalles : crois-tu donc que nous ignorons que cette pensée t'est venue, non de la liberté populaire, mais d'un gouvernement bien différent? Dans l'oligarchie, n'accuse pas qui veut, mais qui domine; dans la démocratie, celui qui veut accuse, et quand il veut. Parler de temps en temps caractérise le citoyen attentif aux circonstances, et ami du

Peuple; parler chaque jour est un métier, une œuvre mercenaire.

Je ne t'ai pas encore accusé! tu n'as pas été sous le coup de la peine due au crime! Ah! quand tu te retranches derrière de pareilles objections, tu supposes tes auditeurs bien oublieux, ou tu es dupe de tes propres sophismes. Peut-être espères-tu que les années écoulées depuis que je dévoilai tes sacriléges au sujet d'Amphissa, tes gains coupables dans les affaires de l'Eubée, les ont effacés de la mémoire du Peuple: mais tes rapines dans l'intendance de la marine, quel temps assez long pourrait les cacher? Tu avais porté une loi pour l'armement de trois cents vaisseaux; tu avais engagé les Athéniens à t'en confier les dépenses; et je te convainquis d'avoir effacé des rôles les triérarques de soixante-cinq navires légers, c'est-à-dire d'avoir fait disparaître une escadre athénienne plus forte que celle qui vainquit, à Naxos, Pollis et les Lacédémoniens [1]. Mais, à force de récriminations, tu te barricadas si bien contre la vengeance des lois, que le péril passa de la tête du coupable sur celle des accusateurs. Tu mêlais à tes calomnies et Philippe et Alexandre, accusant quelques citoyens d'entraver la fortune d'Athènes, toujours ruinant le présent, toujours promettant un heureux avenir. A la veille d'être enfin poursuivi par moi comme criminel d'État, n'as-tu point paré le coup en arrêtant Anaxinos l'Oritain, qui trafiquait pour Olympias [2]? Après l'avoir appliqué à la torture, n'as-tu pas écrit de ta main son arrêt de mort? C'est chez lui que tu logeais à Oréos; à la même table tu as bu, mangé, fait des libations; tu lui donnais la main, gage

[1] Chabrias, général athénien, vainquit Pollis près de Naxos, dans une bataille navale, Ol. C. 4; 377 ans av. J.-C. *Voy.* Xén. *Hell.* l. V.

[2] Anaxinos, déguisé en marchand de parfums, parcourait la Grèce; et cet espion venait rendre compte de ses tournées à Olympias, veuve de Philippe, qui présidait, avec Antipater, au gouvernement de ce pays, en l'absence d'Alexandre. *Stock, et le Scoliaste de Bekker.*

d'amitié, gage d'hospitalité : et tu fus son assassin ! et, lorsque je le prouvai à la face d'Athènes entière, lorsque je t'appelai meurtrier de ton hôte, loin de nier cette horrible impiété, tu fis une réponse contre laquelle Peuple et étrangers présents n'eurent qu'un seul cri : « Je préfère, disais-tu, le sel de la ville à celui de la table hospitalière [1]. » Je tais ces lettres supposées, ces arrestations de prétendus espions, ces tortures pour crimes imaginaires, comme si je voulais, avec quelques conspirateurs, innover dans l'État ! Et il doit ensuite me demander ce qu'on penserait d'un médecin qui, n'ayant rien ordonné à son malade pendant toute la maladie, viendrait, après la mort, aux cérémonies du neuvième jour, faire aux parents le détail des remèdes qui l'auraient guéri ! Retourne plutôt la question sur toi-même : Que penser d'un orateur qui, capable seulement de cajoler le Peuple, vendrait les occasions de le sauver, fermerait la bouche aux honnêtes gens par ses calomnies ; qui, après avoir fui à la guerre, et enveloppé la République de maux incurables, auteur de tant de calamités sans la moindre compensation, exigerait des couronnes pour sa vertu, et demanderait à ceux que le sycophante a écartés des affaires quand le salut public était possible, pourquoi ils n'ont point arrêté ses prévarications ? Pour dernière réponse, ils te diraient : Après la bataille, le temps nous a manqué pour songer à ton châtiment : ambassadeurs, nous tâchions de fermer les plaies de la patrie. Mais, non content de l'impunité, tu sollicites des récompenses, tu livres Athènes à la risée de la Grèce : alors je me lève, et je t'accuse !

De tout ce que dira Démosthène, voici, par les Dieux de l'Olympe ! ce qui m'indigne le plus. Il doit me comparer aux Sirènes [2] ! Comme elles tuent plutôt qu'elles ne char-

[1] Le sel et la table étaient les symboles de l'amitié.

[2] *Il doit me comparer aux Sirènes !* Cette comparaison de déclama-

ment ceux qui écoutent leur mélodie si tristement fameuse, de même, dira-t-il, l'art et le talent oratoire d'Eschine ont tourné à la perte de ses auditeurs. Athéniens, je ne crois pas qu'il convienne à personne de parler ainsi de moi; car le reproche qui ne peut s'appuyer sur aucun fait est la honte de son auteur. Et celui-ci, fût-il rigoureusement vrai, ne siérait pas à Démosthène, mais à un général qui, grand par ses services et dépourvu d'éloquence, envierait ce talent à ses adversaires, parceque, se sentant incapable de bien raconter aucun de ses exploits, il verrait l'accusateur pousser l'habileté jusqu'à s'attribuer devant les juges des services imaginaires. Mais qu'un être tout pétri de mots, et de mots amers, artificieux, se veuille recommander par un langage simple et par de beaux faits, qui le souffrira? Lui ôter la langue, ce serait ôter le bec à une flûte, l'anéantir!

Je cherche avec étonnement, ô Athéniens! pour quel motif vous rejetteriez l'accusation. Serait-ce parceque le décret est conforme aux lois? Jamais motion n'y fut plus contraire. Parceque son auteur ne mérite pas d'être puni? Ctésiphon absous, renoncez à toute enquête sur la vie des citoyens. O douleur! quoi! dans ce même jour consacré aux couronnes étrangères, où naguère le théâtre était couvert de couronnes d'or décernées au Peuple d'Athènes par la Grèce, la funeste politique de Démosthène vous dépouille de tous ces honneurs, et c'est Démosthène qui sera proclamé! Si l'un de ces poëtes dont les tragédies se jouent dans nos fêtes présentait Thersite couronné par les Hellènes,

teur ne se trouve pas dans le plaidoyer de Démosthène. Au reste, ce qui, en dépit de la Sirène symbolique qui ornait le tombeau d'Isocrate, paraîtrait avoir été une grave injure chez les Grecs, a bien perdu ce caractère. On a dit de l'un de nos plus illustres orateurs, M. de Martignac : « Pendant que son regard animé parcourait l'assemblée, il modulait sur tous les tons sa voix de Sirène. » Timon, *Livre des Orateurs*, 2e partie.

vous seriez tous indignés, car Homère le peint comme un lâche, un calomniateur [1] : et vous, si vous couronnez le moderne Thersite, vous espérez n'être blâmés ni sifflés par la Grèce! Vos pères consacraient au Peuple la gloire des brillantes entreprises; une humiliation, un échec étaient rejetés sur de méprisables discoureurs : Ctésiphon veut, au contraire, que vous dégagiez Démosthène de son infamie pour en envelopper la Nation!

Vous vous dites heureux, Athéniens; vous l'êtes, vous le méritez. Votre arrêt va-t-il donc vous déclarer trahis par la Fortune, et bien servis par un Démosthène? Pour comble d'absurdité, dans ces mêmes tribunaux où vous frappez le concussionnaire de mort civile, couronnerez-vous celui que vous savez avoir vendu son ministère? Qu'aux fêtes de Bacchus, les juges décernent injustement les prix de la danse, vous les punissez : et vous, juges de la légalité, juges de la vertu civique, vous distribuerez les récompenses, non d'après les lois, non au petit nombre, aux seuls dignes, mais à un intrigant! En sortant de ce tribunal, le magistrat coupable aura énervé son autorité, et fortifié un déclamateur. Car le simple citoyen d'une démocratie est roi par la loi et par son vote; et, les livrer à un autre, c'est abdiquer. D'ailleurs, son serment de juge le poursuit douloureusement : l'avoir enfreint, voilà son crime; encore, cette faveur reste inconnue du favorisé, car les suffrages sont secrets.

Notre imprudence, ô Athéniens! me semble à la fois heureuse et téméraire. Que dans les circonstances présentes, vous, Peuple, vous abandonniez à quelques hommes tous les pouvoirs démocratiques, c'est ce que je ne puis approuver : mais, s'il n'a pas jailli de là une foule d'orateurs audacieux et pervers, c'est grâce à notre bonheur. Jadis la République a porté de ces natures funestes, qui brisèrent

[1] Iliad. II, 212.

si aisément la puissance d'un Peuple amoureux de flatteries, tyrans imposés, non par la peur, mais par la confiance. Quelques-uns sont même comptés parmi les Trente, qui égorgèrent, sans aucune forme juridique, plus de quinze cents citoyens, défendant à des amis, à des parents d'approcher de leur convoi, de leurs tombeaux. Et vous ne saurez pas mettre à vos pieds les meneurs politiques! humilier par l'exil ces hommes superbes! Oubliez-vous que l'oppression des tribunaux fut toujours le prélude de la tyrannie?

Volontiers je discuterais devant vous avec l'accusé, pour quels services il prétend couronner Démosthène. Si tu allègues, ô Ctésiphon! d'après le commencement de ton décret, qu'il a entouré nos remparts de bons fossés, je t'admire: la gloire d'avoir fini ce bel ouvrage est bien au-dessous du crime de l'avoir rendu nécessaire. Est-ce pour une enceinte de palissades, pour des tombeaux détruits[1], qu'un sage administrateur demandera des récompenses? Non, c'est pour de grands avantages procurés à sa patrie. Si tu abordes le deuxième motif, où tu oses écrire que Démosthène est homme de bien, toujours dévoué au Peuple dans ses actions et ses discours, efface ces grands mots de ton emphatique décret; attache-toi aux faits, et prouve ta proposition. Loin de là, Amphissa et l'Eubée ont acheté Démosthène: mais passons. Quand tu lui fais honneur de l'alliance thébaine, tu trompes les ignorants, tu insultes les hommes éclairés. Écartant et les conjectures, et le grand nom d'Athènes, base de cette confédération, tu espères faire

[1] Pour réparer les murs, Démosthène fut obligé d'imiter Thémistocle, « qui prescrivit à ses collègues d'y faire travailler tous les esclaves et tous les hommes libres, de n'épargner aucun lieu, profane ou sacré, privé ou public, et de rassembler de toutes parts les matériaux nécessaires. Aussi les murs d'Athènes s'élevèrent-ils aux dépens des temples et des tombeaux. » Corn. Nep. *Themist.* 6.

rayonner autour de ton héros une gloire dérobée à la République : imposture dont une preuve éclatante dévoilera toute l'audace.

Le roi de Perse, un peu avant la descente d'Alexandre en Asie, écrivit au Peuple une lettre insultante, digne d'un Barbare. A d'autres traits fort grossiers il ajoutait pour conclusion : « Je ne vous donnerai pas d'argent; ne m'en demandez pas, vous n'en obtiendrez point. » Surpris par les dangers qui maintenant l'environnent, ce même prince, sans qu'Athènes demandât rien, envoya trois cents talents, qu'elle a sagement refusés. Qui avait apporté cet or ? la conjoncture, la crainte, le besoin d'alliés. Eh bien! les mêmes causes unirent à nous les Thébains.

Mais toi, qui sans cesse nous étourdis du nom de Thèbes et de sa funeste alliance, tu ne dis mot des soixante-dix talents que tu as pris et détournés sur ce don royal. Toutefois, n'est-ce pas faute d'argent, faute de cinq talents, que la troupe étrangère ne remit pas aux Thébains leur citadelle ? Tous les Arcadiens étaient en marche, leurs chefs prêts à porter secours : avec neuf talents, l'entreprise eût-elle échoué [1] ? Et l'opulent Démosthène sème l'or pour ses voluptés! A lui les trésors du Grand-Roi ! à vous les périls!

Remarquez l'effronterie de ces deux hommes. Si Ctésiphon ose appeler Démosthène à la tribune, et que celui-ci vienne y faire son propre éloge, ses paroles vous pèseront encore plus que ses œuvres. Que des citoyens réellement vertueux, dont nous connaissons les grands et nombreux services, se louent eux-mêmes, nous ne le supportons pas : et un misérable, l'opprobre d'Athènes, prononçant son propre panégyrique, serait patiemment écouté ! S'il te reste quelque bon sens, Ctésiphon, renonce à cette impudente manœuvre, viens toi-même te défendre. Car tu n'allégue-

[1] L'histoire se tait sur ces faits. Méfions-nous de la haine politique qui parle ici. « Suivant les manifestes de Xerxès, disait Robespierre dans un de ses rapports, Aristide a pillé les trésors de la Grèce. »

ras pas le défaut de talent. Toi qui as accepté récemment une ambassade vers Cléopâtre, vers la fille de Philippe, pour la consoler de la mort d'Alexandre, roi des Molosses [1], il te siérait mal de dire aujourd'hui que tu ne sais point parler. Quoi! tu as pu charmer la douleur d'une reine étrangère; et ton décret, si bien payé, tu ne saurais le défendre! L'homme auquel tu décernes une couronne ne peut-il donc être connu de ceux qu'il a si bien servis, à moins qu'on n'aide ton éloquence? Demande aux juges s'ils connaissaient Chabrias, Iphicrate, Timothée; et pourquoi ils leur ont donné des récompenses, élevé des statues? Tous ensemble répondront : A Chabrias, pour sa victoire navale près de Naxos; à Iphicrate, pour la destruction de la fameuse cohorte lacédémonienne; à Timothée, pour la délivrance de Corcyre; à tous les autres, pour de nombreux et beaux faits d'armes. Et Démosthène, demande-leur pourquoi ils le récompenseraient : parceque c'est une âme vénale, un lâche, un fuyard! Au lieu de l'honorer, ne serait-ce pas déshonorer et vous-mêmes, Athéniens, et ceux qui ont péri pour vous dans le combat? Les entendez-vous gémir d'indignation à la vue du traître couronné? Eh quoi! le bois, la pierre, le fer, matière inanimée, s'ils donnent la mort par leur chute, sont rejetés hors de notre territoire; nous ensevelissons, séparée du corps, la main des suicides : et l'auteur de cette dernière et fatale expédition, l'assassin de nos guerriers, Démosthène sera comblé d'honneurs! C'est outrager les morts; c'est décourager les vivants, qui verront, au bout d'une carrière de vertu, le trépas et l'oubli.

[1] Alexandre, roi d'Épire et mari de Cléopâtre, avait porté la guerre en Italie. Ses armées mises en déroute, il prit la fuite; et, comme il traversait un fleuve à cheval, il fut percé d'un coup mortel. Ses ennemis outragèrent son cadavre, le mirent en lambeaux, et eurent bien de la peine à consentir que ses déplorables restes fussent renvoyés à son épouse. T. Liv. VIII, 24; Strab. VI; Diod. Sic. XIX.

Voici le plus important. Si les jeunes gens vous demandent sur quel modèle ils doivent régler leur vie, que déciderez-vous? car, vous le savez, palestres, écoles, sciences, beaux-arts, contribuent moins à l'éducation que les proclamations publiques. Couronne-t-on sur le théâtre, pour sa vertu, sa loyauté, son patriotisme, un scélérat qui a vécu dans l'infamie? ce spectacle corrompt le jeune citoyen. Punit-on un méchant, un courtier de débauche, un Ctésiphon? c'est une leçon pour les autres. L'auteur d'une décision injuste et honteuse [1], rentré dans sa maison, veut-il instruire son fils? celui-ci ne l'écoute pas, et cela doit être : de pareilles leçons ne sont plus, dit-il, qu'une censure choquante. Prononcez donc, non-seulement comme juges, mais comme exposés à tous les regards, comme comptables envers les citoyens absents, qui vous demanderont ce que vous aurez décidé. Vous ne l'ignorez pas, ô Athéniens! la République paraîtra telle que celui qu'elle proclame. Honte à vous, si l'on vous comparait, non à vos pères, mais au lâche Démosthène!

Comment échapper à cette ignominie? en vous défiant de ces hommes qui, sous des noms amis et populaires, cachent un naturel perfide. Le titre de zélé démocrate est un prix exposé dans la carrière : mais, d'ordinaire, les plus agiles pour l'atteindre en paroles en restent le plus loin par leurs actions. Ainsi, quand vous rencontrerez un orateur ambitieux de couronnes étrangères, de proclamations faites devant les Hellènes, imitez la loi qui veut des gages pour une vente : rappelez-le à prouver la régularité de sa vie, la sagesse de son caractère. A qui ne produit un pareil témoignage, ne ratifiez point les éloges qui lui sont donnés : par là vous veillerez sur l'autorité populaire, qui vous échappe. Eh! ne trouvez-vous pas étrange qu'au mépris du Conseil et

[1] *L'auteur d'une décision*, soit judiciaire, soit législative; c'est-à-dire, le juge qui a concouru par son suffrage, à une sentence injuste; ou le citoyen, par son vote, à un décret contraire aux lois.

du Peuple, des particuliers reçoivent lettres et ambassades des premières puissances de l'Europe et de l'Asie? Oui, ce crime, puni de mort par nos lois, quelques citoyens, loin de le nier, s'en vantent publiquement! Ils se communiquent leurs dépêches! Les uns vous disent : Fixez sur nous les yeux, nous sommes les gardiens de la démocratie; les autres : Récompensez-nous, nous avons sauvé l'État. Cependant, courbé sous ses disgrâces, le Peuple, vieillard en délire, se contente du titre de son pouvoir, et en résigne à d'autres la réalité. Aussi, sans rien résoudre, il quitte l'assemblée, comme on sort d'un festin à frais communs, en partageant les restes [1].

Or, voyez si c'est moi qui déraisonne. Un citoyen (je souffre de rappeler si souvent nos malheurs), un simple citoyen, pour avoir tenté seulement de passer à Samos, fut, le même jour, puni de mort par l'Aréopage, comme traître à la patrie. Un autre s'était réfugié à Rhodes [2], et, pour s'être montré faible dans nos alarmes, il fut naguère accusé de crime d'État. Les voix se partagèrent; une seule de plus, il subissait la mort ou l'exil. Rapprochons le présent du passé. Un orateur, coupable de tous nos maux, a fui du combat, a fui de la ville, et il réclame des couronnes! il exige des proclamations! Ne rejetterez-vous pas cet homme de malheur, fléau de la Grèce entière? Ne saisirez-vous point, pour le supplice, ce pirate, dont les courses oratoires désolent la République [3]?

Et pensez aux circonstances où vous allez juger : dans quelques jours, les jeux Pythiques et l'assemblée de la

[1] Allusion à la dissipation des finances par les distributions populaires.

[2] Le premier Athénien désigné ici est peut-être Autolycos; l'autre s'appelait Léocrate. Ce dernier fut accusé par l'orateur Lycurgue, dont le plaidoyer nous est parvenu.

[3] Pline le Jeune était frappé de la hardiesse de cette métaphore. (*Lett.* IX, 26.) Les images empruntées à la marine sont aussi l'un des ornements les plus fréquents de l'éloquence anglaise.

Grèce ! Athènes est compromise par les résultats actuels de la politique de Démosthène. Si vous le couronnez, on vous croira complices des infracteurs de la paix générale ; punissez-le, vous réhabiliterez votre patrie.

Songez donc, en délibérant, qu'il s'agit, non d'une ville étrangère, mais de la vôtre. Ne prodiguez pas les honneurs, distribuez-les avec choix, et déposez les couronnes sur les plus dignes têtes. Consultez vos yeux comme vos oreilles : voyez quels seront ici les intercesseurs de Démosthène. Qui ? les amis de sa jeunesse ? ses compagnons de chasse ou de gymnase ? Mais, par Jupiter ! ce n'est pas à poursuivre les sangliers, à fortifier son corps, qu'il a passé le temps : préparer des piéges contre les riches, voilà sa longue étude !

Que penserez-vous de ses forfanteries, quand il dira : Ambassadeur, j'ai arraché Byzance des mains de Philippe ; orateur, j'ai soulevé l'Acarnanie, j'ai subjugué les Thébains ? Il imagine les Athéniens devenus assez simples pour l'en croire : comme s'ils nourrissaient en lui la déesse de la Persuasion, et non un calomniateur !

Mais, lorsqu'à la fin de son discours il appellera, pour le défendre, les complices de sa corruption, voyez au pied de cette tribune où je parle, rangés, pour repousser leur audace, les bienfaiteurs de la République. Solon, qui entoura notre liberté des plus belles institutions, Solon, philosophe et grand législateur, vous prie, avec sa douceur naturelle, de ne préférer nullement les phrases d'un Démosthène à vos serments, à vos lois. Aristide, qui régla les contributions de la Grèce, et dont les filles orphelines furent dotées par le Peuple, s'indigne de l'avilissement de la justice, et s'écrie : « Songez à vos pères ! Arthmios de Zélia avait apporté en Grèce l'or du Mède : voyageur accueilli parmi eux, proxène du Peuple Athénien, il n'échappa à la mort que pour être banni d'Athènes, banni de toutes les terres de sa domination : et Démosthène, qui n'a pas simplement apporté, qui a reçu, pour ses trahisons, l'or de

l'Asie, qui le possède encore, vous allez, sans rougir, ceindre son front d'une couronne d'or ! » Thémistocle enfin, et les morts de Marathon, de Platée, et les tombeaux même des aïeux, croyez-vous qu'ils ne gémiraient pas, si l'homme qui, de son propre aveu, a servi les Barbares contre les Hellènes, était couronné ?

Pour moi, ô Terre ! ô Soleil ! ô Vertu ! et vous, Intelligence, Science, par qui nous discernons le bien et le mal [1], j'ai secouru la patrie, j'ai dit. Si le crime a été attaqué avec l'éloquence convenable, j'ai parlé suivant mes desirs ; du moins suivant mes forces, si je suis resté au-dessous. Vous, Athéniens, sur les preuves que j'ai apportées, sur celles que j'ai pu omettre, prononcez selon la justice et l'intérêt de la République.

[1] « Eschine, dans son discours contre Ctésiphon, ne glace-t-il pas, au moyen de la péroraison la plus insensée, la plus ridicule, la plus froidement métaphysique, l'admirable passage qui précède ? » (De l'Éloq. politiq. anc. et mod. ; traduit de M. Brougham, *Revue Brit.*, févr. 1831.)

DÉFENSE, PAR DÉMOSTHÈNE.

Gr. p. 241

Avant tout, Athéniens, je demande à tous les Dieux, à toutes les Déesses, que mon zèle constant pour la République et pour chacun de vous, se trouve égalé par votre bienveillance envers moi dans ce débat; ensuite, et ce vœu intéresse hautement votre religion, votre gloire, puissent-ils vous persuader de consulter sur la manière dont vous devez m'entendre, non mon adversaire (ce serait rigoureux), mais les lois et votre serment! Là, parmi tant de justes promesses, il est écrit : *Écouter également les deux parties;* c'est-à-dire, non seulement n'avoir rien préjugé, accorder à toutes deux faveur égale, mais encore laisser à chaque combattant le plan et le genre de défense[1] qu'a choisis sa volonté.

Eschine a sur moi, dans cette lice, de nombreux avantages, deux surtout, hommes d'Athènes! et bien grands. D'abord, inégalité de péril : car ce n'est pas chose égale, pour moi de perdre votre bienveillance, pour lui de ne pas enlever le procès. Je risque, moi.....; mais non, ne disons rien de sinistre en commençant. Lui, au contraire, il est au large quand il m'accuse. L'autre avantage, c'est qu'il est dans la nature humaine d'écouter avec plaisir l'accusation et l'invective, l'apologie personnelle avec dépit. Ce qui charme est donc le lot d'Eschine; ce qui choque presque universellement me reste. Si, dans cette crainte, je tais

[1] Τῇ τάξει καὶ τῇ ἀπολογίᾳ. Le premier de ces mots ne signifie jamais une *attaque;* et l'induction que l'on a tirée de τῶν ἀγωνιζομένων ἕκαστος pour forcer sa signification, tombe devant l'examen des deux plaidoyers sur la Couronne.

mes actions, vous croirez que je ne puis ni détruire les charges, ni montrer mes titres à une récompense. Si je parcours ma vie publique et privée, me voilà forcé de parler souvent de moi. Je tâcherai, du moins, de le faire avec toute la mesure possible; et le langage que la nature de la cause pourra m'imposer doit s'imputer au provocateur de cette lutte étrange.

Vous conviendrez tous, je pense, ô juges! que ces débats me sont communs avec Ctésiphon, et que je ne leur dois pas moins d'efforts que lui-même [1]. Être dépouillé de tout est chose triste et cruelle, surtout dépouillé par un ennemi : mais perdre votre bienveillance, votre affection, est un malheur d'autant plus grand que cette possession est plus précieuse. Puisque tels sont les gages du combat, je crois juste, je vous supplie tous d'entendre ma défense avec l'impartialité prescrite par ces lois qu'a jadis portées Solon dans son amour pour vous, pour la démocratie, et dont il crut devoir perpétuer l'empire, et par des tables gravées, et par le serment de vos tribunaux : non qu'à mon sens il se défiât de vous; mais il voyait que les inculpations, les calomnies, où l'accusateur, parlant le premier, puise sa force, atteindraient invinciblement l'accusé, si chacun de vous, juges, fidèle jusqu'au bout à sa religion, n'accueillait favorablement le second orateur, et ne parvenait, auditeur impartial, à former une complète décision.

Devant donc en ce jour, vous le voyez, rendre compte de ma vie entière, comme particulier, comme homme public, j'ai invoqué, j'invoque encore les Immortels : oui, devant vous, je leur demande que ma constante bienveillance pour la patrie, pour vous tous, ils vous l'inspirent tout

[1] Je lis dans une traduction assez récente : « Et que je ne dois pas songer moins à ma défense qu'à la sienne. » Gin avait adopté le même sens. Cependant le Scoliaste est formel : Ἀξιοσπουδαστότερον ἐμοὶ μᾶλλον τοῦ Κτησιφῶντος. Cette interprétation, plus logique, est suivie par M. Lombard.

entière pour moi dans ces assauts. Puissent-ils aussi vous dicter à tous l'arrêt que réclament et l'honneur national, et la conscience du citoyen!

Si Eschine se fût borné à l'objet de sa poursuite, c'est le décret du Conseil que je me hâterais de justifier; mais, puisqu'une moitié de sa discussion s'épuise en divagations, en impostures contre moi, je crois nécessaire et juste, hommes d'Athènes! d'y répondre d'abord brièvement, afin que nul de vous, entraîné par ces écarts, ne m'écoute avec prévention sur l'accusation elle-même. A ses invectives, à ses diffamations contre ma personne, voici ma réponse: voyez combien elle est simple et solide. Si vous me connaissez tel que l'accusateur m'a dépeint (et j'ai toujours vécu au milieu de vous), fermez-moi la bouche, et, mon administration eût-elle été une merveille, levez-vous et condamnez. Mais, si vous me réputez bien meilleur que lui, et de meilleure origine, si, pour parler modestement, vous savez que moi et les miens ne le cédons à aucune honnête famille, ne l'en croyez point, même sur le reste: évidemment il a tout inventé; pour moi, cette bonté que vous m'avez toujours témoignée dans beaucoup d'autres procès, aujourd'hui encore qu'elle se déploie!

Malicieux Eschine, quoi! tu as été assez simple pour croire que, laissant là mes actes politiques, je me tournerais tout entier contre tes insultantes personnalités! Non, non, je ne ferai point cette folie. Tes mensonges, tes calomnies sur mon administration seront, au contraire, le premier objet de mon examen. Quant aux injures dont tu as été si prodigue, plus tard, si l'on veut m'entendre, je les rappellerai.

Les crimes dont il m'accuse sont nombreux, et si graves que les lois en punissent quelques-uns avec rigueur, même de mort; mais son agression a pour bases réelles l'acharnement de la haine, l'insulte, la diffamation, l'invective, toutes les formes de l'outrage. Si ses plaintes, si ses impu-

tations étaient vraies, Athènes serait loin d'avoir assez de supplices pour moi. Sans doute, l'accès près du Peuple, le droit de la parole ne doivent être interdits à personne; mais monter à la tribune avec un plan arrêté de persécution envieuse, par les Dieux! cela n'est ni régulier, ni démocratique, ni juste, ô Athéniens! Quand Eschine me voyait commettre ces énormes crimes d'État, que développait à l'instant sa voix théâtrale [1], il devait aussitôt me poursuivre légalement. Si je méritais, à ses yeux, d'être dénoncé comme traître, que ne me dénonçait-il? que ne me traduisait-il, selon la forme usitée, à votre tribunal? Si les lois étaient violées par mes décrets, que n'accusait-il l'infracteur des lois? Certes, l'homme capable de poursuivre Ctésiphon pour me nuire, ne m'aurait point épargné, s'il eût espéré me confondre. Me voyait-il donc coupable de l'une de ces prévarications que vient d'énumérer le calomniateur, ou de tout autre attentat? sur chaque point nous avons lois, procédure, justice répressive, châtiments sévères : il pouvait se servir de toutes ces armes contre moi. S'il l'eût fait, s'il eût suivi cette marche, l'accusation actuelle s'accorderait avec sa conduite passée. Mais aujourd'hui, loin de cette voie si droite et si juste, longtemps après avoir esquivé les réfutations en présence des faits, il vient entasser griefs, sarcasmes, invectives, il vient jouer une comédie! De plus, c'est moi qu'il accuse, et c'est Ctésiphon qu'il défère en jugement! Sur tous les points de ce procès, il arbore sa haine contre moi; et lui, qui ne m'a jamais attaqué de front, vous le voyez chercher à frapper un autre de mort civile! Toutefois, parmi tant de raisons qui militent en faveur de Ctésiphon, voici, hommes d'Athènes! la plus plausible : il fallait vider entre nous deux nos querelles, et n'y point faire trêve, pour diriger nos coups sur un tiers : car c'est là le comble de l'injustice.

[1] Eschine avait été tragédien. *Ulpien.*

Par là on peut voir que toutes les imputations d'Eschine n'ont ni justice ni vérité. N'importe, je veux les examiner en détail, surtout les mensonges qu'il a débités touchant la paix et mon ambassade, rejetant sur moi ses coupables intrigues avec Philocrate. Mais il convient, il est même nécessaire de vous rappeler, ô Athéniens ! la situation de la Grèce à cette époque, afin que vous considériez chaque événement dans son rapport avec les circonstances.

La guerre de Phocide allumée [1], non par moi, sans doute, qui n'avais encore pris aucune part au gouvernement, quelles étaient vos dispositions ? Vous desiriez le salut des Phocidiens, quoique coupables à vos yeux. Du côté des Thébains, un revers quelconque eût fait votre joie, car ils avaient mérité votre ressentiment par l'abus de leur bonne fortune à Leuctres. Tout le Péloponnèse était divisé : là, les ennemis des Lacédémoniens étaient trop faibles pour les renverser, et les chefs que ceux-ci avaient établis dans les villes restaient sans pouvoir. Ces peuples, comme tous les Hellènes, étaient troublés par d'interminables querelles. Philippe, témoin de ces maux, qui n'étaient pas secrets, prodigue l'or aux traîtres de chaque pays, remue tous les peuples, les lance les uns contre les autres ; puis, de leurs fautes, de leur mutuelle malveillance, il se fait des armes, et grandit pour les écraser tous. Épuisés par une longue guerre, ces Thébains, alors si fiers, aujourd'hui si malheureux [2], allaient évidemment être forcés de recourir à vous. Philippe, pour empêcher cette coalition, offre à vous la paix, à Thèbes un renfort. Qu'est-ce donc qui l'aidait à vous faire tomber, presque volontairement, dans le piége ? la lâcheté ou l'aveuglement des autres Hellènes ? ou bien l'un et l'autre ? Ils vous voyaient faire la guerre, une

[1] Cette guerre, appelée aussi *guerre Sacrée*, parceque la culture d'un champ appartenant au temple de Delphes en fut le premier prétexte, dura dix ans. (Ol. CVI, 1 — CVIII, 3 ; 356 — 346 av. J.-C.)

[2] Alexandre venait de détruire Thèbes.

guerre sans fin [1], pour l'intérêt de tous, comme le fait l'a démontré; et ils ne payaient leur part ni en hommes, ni en argent, ni par aucun secours! Justement irrités, vous écoutâtes volontiers Philippe.

La paix, accordée dès lors, fut ainsi conclue par la circonstance, non par moi, comme l'a dit ce calomniateur. Cherchez la véritable cause de nos malheurs actuels, vous la trouverez dans les iniquités des hommes vendus à cette paix. Au reste, dans ce fidèle examen, dans ce récit détaillé, la vérité seule est mon but: si des fautes graves éclatèrent alors, j'y suis totalement étranger. Le premier qui parla de paix fut le comédien Aristodème. Vint ensuite le rédacteur du décret; et l'homme qui s'était aussi loué pour une telle œuvre, fut Philocrate d'Agnonte, ton complice, Eschine, et non le mien; non, dusses-tu étouffer en hurlant ce mensonge! Ceux qui appuyèrent la motion (je n'examine pas ici leur motif), furent Eubule et Céphisophon: Démosthène n'y était absolument pour rien.

Malgré des faits si bien établis, si étincelants de vérité, il pousse l'impudence jusqu'à oser affirmer que cette paix fut mon ouvrage, que même j'empêchai la République de la concerter avec les Hellènes en congrès. O le plus...! mais où trouver injure assez forte pour toi? Lorsque, présent dans Athènes, tu me voyais la frustrer d'un intérêt si grand, d'une alliance dont tu viens de déclamer tragiquement tous les avantages, t'es-tu indigné? es-tu venu éclairer le Peuple, développer ces crimes dont tu m'accuses aujourd'hui? Car enfin, si, pour exclure la Grèce du traité, je me fusse vendu à Philippe, tu devais rompre le silence, tonner, protester, dévoiler ma trahison. Tu n'en fis rien, personne ne t'entendit élever la voix; et qu'aurait-il dit, Athéniens? Vous n'aviez alors envoyé aucune am-

[1] Guerre contre Philippe, pour la possession d'Amphipolis; Ol. CV, 4 — CVIII, 2; 357-347 avant J.-C.

bassade aux Hellènes; depuis longtemps ils s'étaient déclarés; et, sur ce point, l'accusateur n'avance que des impostures. De plus, par ses calomnies, il flétrit la République. Appeler les Hellènes à la guerre, alors que vous députiez vers Philippe pour la paix! c'eût été agir en Eurybates [1], non en républicains, en hommes d'honneur. Mais il n'en est rien, absolument rien. Hé! dans quelle vue auriez-vous alors envoyé des ambassades? Pour la paix? la Grèce entière en jouissait; pour la guerre? vous-mêmes vous délibériez sur la paix. Il est donc manifeste que de cette première paix je ne fus ni l'instigateur, ni la cause, et que toutes les autres imputations d'Eschine sont des mensonges.

La paix conclue, examinez encore quel parti nous choisîmes l'un et l'autre : vous verrez lequel combattit sans cesse pour Philippe, lequel n'agit que pour vous, ne chercha que le bien de la patrie. Membre du Conseil, je proposai un décret qui enjoignait aux députés de cingler en toute hâte vers le lieu où ils apprendraient la présence de Philippe, et de recevoir son serment. Le décret rendu, ils n'obéirent pas : or, combien cette mesure importait [2], vous l'allez comprendre. Entre le traité et le serment, l'intervalle le plus long servait les intérêts du prince; le plus court, ceux d'Athènes. Pourquoi? parceque, du jour où vous eûtes, je ne dis pas juré, mais espéré la paix, vous abandonnâtes tout préparatif de guerre : lui, au contraire, ne fut jamais plus actif. Il pensait, et il pensait juste, que tout ce qu'il aurait enlevé à la République, avant de se lier par serment, il le garderait, et que nul ne romprait pour cela les traités. Je pénétrai ses vues, Athéniens, et j'écrivis ce décret, qui ordonnait d'aller le chercher, et de recevoir au plus tôt son serment. Ainsi, la paix aurait été jurée, sans que les Thraces, vos alliés, eussent perdu ces forteresses qu'Eschine

[1] Allusion au passage où Eschine qualifie ainsi Démosthène.

[2] Ulpien applique τοῦτο à la désobéissance des députés, et l'on peut traduire : « Que pouvait-il en résulter? » Au fond, le sens est le même.

vient de renverser [1], Serrhium, Myrtium, Ergiské; sans que Philippe, après avoir envahi les postes les plus importants, se fût établi maître de tout leur pays; sans que l'accroissement de ses finances et de son armée facilitât le reste de ses entreprises. Eschine ne dit rien de ce décret, ne le fait pas lire; et, si j'opinai dans le Conseil pour admettre à votre audience des ambassadeurs, c'est là qu'il me frappe! Hé, que devais-je faire? Les écarter de votre présence? ils étaient venus exprès pour conférer avec vous! Ne pas leur faire donner par l'entrepreneur une place au théâtre? pour deux oboles ils y seraient entrés! Fallait-il m'attacher à de si chétifs intérêts, et, comme ces traîtres, vendre l'État entier à Philippe?

Qu'on lise le décret omis par cet homme, qui le connaissait très bien. — Lis.

DÉCRET.

Sous l'Archonte Mnésiphile, à l'ancienne et nouvelle lune d'Hécatombæon [2], la tribu Pandionide présidant, Démosthène de Pæania, fils de Démosthène, a dit :

Attendu que Philippe, par son ambassade au sujet de la paix, est convenu avec le Peuple Athénien des clauses du traité, le Conseil et le Peuple arrêtent :

Pour conclure la paix approuvée dans la première assemblée, il sera sur-le-champ choisi cinq députés parmi tous les Athé-

[1] Eschine avait désigné ces places comme n'existant pas. De là, l'ingénieux emploi du mot διέσυρε. Ulpien : ὡς οὐδὲν ἐτίθει. Harles : *demolitus est*. Finesse d'autant mieux placée, qu'elle répond à un reproche où il y en a beaucoup.

[2] C'est-à-dire, le 30 de ce mois, jour intermédiaire entre les deux lunes. Selon l'année, le premier Hécatombæon variait du 13 juin au 9 juillet.

Le texte de ce décret et celui de plusieurs pièces citées dans cette harangue, contiennent des erreurs que Bockh, Winiewski, Jacobs, Schaefer et Dissen nous ont aidé à signaler dans notre traduction complète de Démosthène.

niens. Immédiatement après l'élection, ils se rendront là où ils croiront trouver Philippe, et échangeront les serments sur les conventions fixées entre lui et le Peuple Athénien, compris les alliés de part et d'autre.

Députés élus : Eubule d'Anaphlyste; Eschine de Cothoce; Céphisophon de Rhamnonte; Démocrate de Phlyes; Cléon de Cothoce.

J'avais rédigé ce décret dans notre intérêt, non dans celui de Philippe. Nos fidèles députés n'en tinrent compte : trois mois entiers ils se reposèrent en Macédoine, jusqu'au retour du prince, conquérant de toute la Thrace. Cependant ils pouvaient en dix jours, que dis-je! en trois ou quatre, arriver dans l'Hellespont, et sauver les forteresses, en recevant le serment de Philippe, avant qu'il les eût enlevées. Car il n'y eût touché, nous présents; ou bien, rejetant son serment, nous lui aurions refusé la paix, et il n'eût pas eu à la fois la paix et les places. Tel fut, dans cette ambassade, le premier tour d'escamotage de Philippe, le premier trafic de ces traîtres, ennemis des Dieux. Aussi, je le déclare, dès lors je leur fis la guerre : guerre aujourd'hui, guerre à jamais!

Voyez, aussitôt après, une perfidie plus grande encore. Maître de la Thrace, grâce à nos indociles négociateurs, Philippe avait juré la paix; il achète aussi la prolongation de leur séjour en Macédoine jusqu'à ce qu'il ait terminé les préparatifs de son expédition contre la Phocide. Par là, ne recevant de vos députés aucun avis de ses dispositions, vous ne vous seriez pas embarqués pour tourner jusqu'aux Thermopyles, et lui fermer, comme précédemment, ce passage; et quand vous auriez appris ses desseins, il l'aurait franchi, vous ne pourriez plus rien faire. Mais Philippe était dans des transes mortelles : malgré sa promptitude à saisir ce poste, la nouvelle de ses mouvements pouvait vous faire décréter des secours pour la Phocide avant

la ruine de ce peuple, et lui arracher sa proie [1]. Il le redoutait tellement que, séparant Eschine de ses collègues, il donne à cet infâme un supplément de salaire pour vous présenter les conseils et les rapports qui ont tout perdu.

Je vous demande, hommes d'Athènes! je vous supplie de vous souvenir durant tout ce débat que, si Eschine s'était renfermé dans l'acte d'accusation, je m'interdirais tout écart : mais, puisqu'il n'y a imputations ni calomnies dont il ne fasse usage, force est de répondre en peu de mots à chaque reproche. Quels étaient donc alors ces discours d'Eschine, qui devinrent si funestes? « Que Philippe aux Thermopyles ne vous alarme point! Demeurez en repos, et tout ira selon vos desirs : dans deux ou trois jours, vous apprendrez qu'il est devenu l'ami des peuples contre lesquels il marchait, et l'ennemi de ceux dont il était l'ami. Ce ne sont pas les paroles, ajoutait-il avec emphase, qui cimentent les amitiés, c'est l'unité d'intérêts : or, Philippe, la Phocide et Athènes sont également intéressés à se délivrer de la stupide fierté des Thébains. » Plusieurs étaient charmés de ce langage, à cause de leur haine secrète contre Thèbes. Mais qu'arrive-t-il bientôt? Les infortunés Phocidiens sont détruits, leurs villes rasées; vous, endormis sur la foi de ce traître, vous désertez les campagnes, personnes et biens; et que fait Eschine? il reçoit de l'or! Ce n'est pas tout : ennemis déclarés d'Athènes, Thébains et Thessaliens rendent grâces à Philippe.

Faut-il prouver tout cela? qu'on lise le décret de Callisthène, et la lettre du prince : ces deux pièces vous convaincront parfaitement. — Lis.

[1] Pour comprendre combien il importait aux Athéniens de secourir les Phocidiens et de fermer le passage des Thermopyles, il suffit de considérer la position des lieux : ce Pas franchi, l'ennemi se rendait de la Thessalie dans l'Acarnanie; de là, dans la Phocide, et de la Phocide dans la Béotie, qui se trouve à quelques journées de l'Attique.

DÉCRET.

Sous l'Archonte Mnésiphile, dans une assemblée extraordinaire convoquée par les stratéges, de l'avis des prytanes et du Conseil, le 10 de la troisième décade de Mæmactérion [1], Callisthène de Phalère, fils d'Etéonikos, a dit :

Nul Athénien, sous aucun prétexte, ne passera la nuit à la campagne. Ils se rendront tous dans la ville ou au Pirée, excepté ceux qui sont distribués dans les garnisons. Chacun de ces derniers gardera son poste, et ne s'en écartera ni jour ni nuit.

Toute contravention au présent décret sera punie comme trahison, sauf la preuve de l'impossibilité d'obéir. Seront juges de l'excuse le stratége de service, le trésorier, le greffier du Conseil.

Tout le mobilier de la campagne sera transporté au plus vite dans Athènes ou au Pirée, si la distance n'excède pas cent vingt stades; dans Eleusis, Phylé, Aphidna, Rhamnonte et Sunium, si la distance est plus grande.

Proposé par Callisthène de Phalère.

O Athéniens! est-ce dans cet espoir que vous faisiez la paix? Sont-ce là les promesses de ce mercenaire?—Lis aussi la lettre que bientôt après Philippe nous envoya.

LETTRE DE PHILIPPE.

Le roi des Macédoniens, Philippe, au Conseil et au Peuple d'Athènes, joie!

Sachez que nous avons franchi les Thermopyles, et soumis la Phocide. Dans les places qui se sont rendues nous avons mis garnison; celles qui ont résisté ont été emportées d'assaut et rasées, leurs habitants vendus. J'apprends que vous vous disposez à secourir les Phocidiens, et je vous écris pour vous épargner une peine superflue. En général, votre conduite ne me semble nullement régulière: vous concluez la paix avec moi, et vous

[1] Ce mois commençait, le plus tôt, le 10 septembre, le plus tard, le 6 octobre.

marchez contre moi! et pour qui? pour cette Phocide qui n'est point comprise dans nos traités! Gardez vos engagements, ou vous ne gagnerez que le titre d'injustes agresseurs.

Vous l'entendez : dans une lettre à vous adressée, Philippe fait à ses alliés cette déclaration précise : « J'ai agi de la sorte en dépit d'Athènes et de son chagrin. Si donc vous êtes sensés, Thébains et Thessaliens, vous la tiendrez pour ennemie, et c'est en moi que vous prendrez confiance. » Voilà, sous d'autres termes, ce qu'il veut faire entendre. Aussi, par cette politique, il entraîna ces peuples, et leur ôta si bien toute prévoyance, tout sentiment, qu'ils le laissèrent maître chez eux. De là, les calamités dont gémissent aujourd'hui les Thébains. Et celui qui a conspiré avec Philippe pour établir cette fatale confiance, celui qui, par de faux rapports, s'est ici joué de vous, est le même qui déplore maintenant les infortunes de Thèbes, et en fait un récit lamentable; lui, l'auteur de ces désastres, et de ceux de la Phocide, et de tous les malheurs de la Grèce! Sans doute, Eschine, tu pleures de tels événements, tu t'attendris sur les Thébains, toi qui, devenu propriétaire en Béotie, cultives les champs qu'ils ont possédés! Et moi je m'en réjouis, moi dont le destructeur de Thèbes se hâta de demander la tête[1]! Mais je suis tombé sur un sujet dont il conviendra mieux de parler un peu plus tard. Je reviens à prouver que la vénalité, que le crime ont causé nos malheurs actuels.

Quand Philippe, par ces députés vendus, par leurs rapports mensongers, eut trompé Athènes, trompé la malheureuse Phocide, et détruit ses cités, qu'arriva-t-il? L'abject Thessalien, le Thébain stupide admiraient ce prince : ami, bienfaiteur, libérateur, il était tout pour eux; et ils se bouchaient les oreilles si l'on voulait les

[1] *Le destructeur de Thèbes*, Alexandre. *Voy.* Plutarq. *Vie de Démosth.*, c. 23; *Vie de Phocion*, c. 17; Diod. Sic. XVII, 15; Ulp. *ad h. loc.*

détromper. Vous, quoique méfiants et indignés, vous observiez la paix : seuls, que pouviez-vous[1] ? Les autres Hellènes, comme vous, abusés et déchus de leurs espérances, caressaient cette paix qui, depuis longtemps, pour eux aussi était presque la guerre. Car, lorsque, dans ses courses, Philippe subjuguait les Illyriens, les Triballes[2], et même quelques villes grecques, rangeait sous ses drapeaux de grandes et nombreuses armées, corrompait tous les Eschines qui, à la faveur de la paix, voyageaient dans ses États, dès lors, à tous les peuples que ses dispositions menaçaient, il faisait la guerre. S'ils ne s'en apercevaient pas, c'est une autre question ; la faute n'en est pas à moi, qui ai toujours prédit, toujours protesté, et chez vous, et partout où je fus envoyé. Mais les républiques étaient malades[3] : ministres, magistrats étaient subornés et vendus ; particuliers et peuples ou ne prévoyaient rien, ou se laissaient amorcer au jour le jour par un indolent repos. Un mal étrange les travaillait tous : cha-

[1] Cette désunion était la grande plaie de la Grèce. « Elle aurait été invincible, dit Montesquieu, si elle avait été unie. » *Grand. et Décad. des Romains*, ch. V. Un homme d'État, doué d'une admirable rectitude de jugement, a dit aussi : « Si la constitution de la Grèce eût été plus stricte, et qu'elle y eût persisté, elle n'aurait jamais cédé à la Macédoine, et elle aurait pu opposer une barrière aux vastes projets de Rome. » G. Washington, *Sommaire des principes généraux des confédérations anciennes et modernes.*

[2] *Les Illyriens* étaient voisins de la Macédoine. *Les Triballes*, peuple de la Moesie Inférieure.

[3] *Mais les républiques étaient malades; αἱ δὲ πόλεις ἐνόσουν.* Démosthène emploie souvent cette métaphore pour exprimer l'état de langueur où était tombée la Grèce. Au sujet d'une locution semblable, qu'on trouve dans une philippique, je lis la note suivante, écrite de la main de Racine, peut-être pour Tourreil, dans un exemplaire de Démosthène, qui a appartenu à l'auteur d'Athalie : « Il faudroit tascher d'exprimer cette figure de Démosthène, *Et que ce mal est comme une fieure contagieuse dont les accez attaqueront enfin les parties qui paroissent les plus esloignées.* »

cun se persuadait qu'il échapperait seul à la tempête, et qu'au milieu du péril des autres, il trouverait sa propre sûreté. Aussi, en échange de cette incurie profonde et intempestive, les peuples ont eu la servitude; et les chefs, qui croyaient tout vendre, excepté eux-mêmes, sentirent qu'ils s'étaient vendus les premiers. Au lieu des titres d'hôtes et d'amis qu'ils recevaient avec de l'or, ceux d'adulateurs, d'impies, et mille autres noms trop mérités, retentissent à leurs oreilles. Car ce n'est jamais dans l'intérêt du traître qu'on l'enrichit; une fois maître de ce qu'il a vendu, on ne le consulte plus : autrement, rien ne serait plus heureux qu'un traître. Mais non, cela n'est pas, cela est impossible. Loin de là, parvenu à dominer, l'ambitieux devient aussi le despote de ceux qui lui ont tout livré : alors, connaissant leur scélératesse, il n'a pour eux que haîne, défiance, avanies. Consultez les faits : emportés par le temps, ils peuvent toujours être étudiés par les sages. Lasthène a été nommé l'ami de Philippe, jusqu'à ce qu'il eût livré Olynthe; Timolaos, jusqu'à la ruine de Thèbes; Eudikos et Simos de Larisse, jusqu'à ce qu'ils lui eussent assujetti la Thessalie. Mais bientôt, chassés, honnis, abreuvés de maux, les traîtres ont erré par toute la terre. Aristrate, qu'a-t-il trouvé à Sicyone? Périlaos à Mégare? l'horreur et le mépris! D'où l'on voit clairement qu'au citoyen le plus zélé pour la patrie, le plus éloquent contre la trahison, tu es redevable, Eschine, toi et tes avides complices, de tant d'abondantes curées, et que, si vous vivez, si l'on vous paie, c'est grâce à cette multitude qui lutte contre vos complots [1]. Par vous-mêmes, depuis longtemps vous vous seriez perdus.

J'aurais encore beaucoup à dire sur cette époque; mais

[1] *C'est grâce à cette multitude*, qu'Eschine, partisan de l'aristocratie, regarde avec mépris : τοὺς πολλούς, *plebem puta atticam*, Reiske. Dans la bouche des ennemis de la démocratie, οἱ πολλοί était une insulte.

n'en ai-je pas déjà trop dit? La faute en est à cet homme : il a répandu sur moi la vieille lie de ses trahisons, de ses forfaits, et il m'oblige à me purifier devant les juges plus jeunes que ces événements [1]. Peut-être aussi vous ai-je fatigués, vous qui, même avant que j'aie dit un mot, saviez quelle fut alors sa vénalité. Voilà ce qu'il appelle hospitalité, amitié! *Je lui reproche d'être l'hôte d'Alexandre*, a-t-il dit. Moi, te reprocher l'amitié d'Alexandre! Comment l'aurais-tu acquise? à quel titre? Non, je ne puis te nommer ni l'ami de Philippe, ni l'hôte d'Alexandre; je ne suis pas si insensé. Les moissonneurs, les gens de salaire s'appellent-ils les amis, les hôtes de qui les paie? Il n'en est rien, absolument rien! Mercenaire de Philippe d'abord, mercenaire d'Alexandre aujourd'hui, voilà comme je te désigne, avec tous nos auditeurs. En doutes-tu? interroge-les..., ou plutôt je le ferai pour toi. Hommes d'Athènes, que vous en semble? Eschine est-il l'hôte d'Alexandre, ou son mercenaire?.... Tu entends leur réponse [2].

Je veux maintenant me justifier sur l'accusation même, et vous exposer ma conduite. Qu'Eschine entende, ce qu'il sait bien, pour quelles actions je déclare mériter et la récompense, objet du décret, et de bien plus grandes encore. — Prends et lis l'acte d'accusation.

ACCUSATION.

Sous l'Archonte Chærondas, le six d'Elaphébolion [3], Eschine

[1] *Devant les juges plus jeunes que ces événements*, νεωτέρους τῶν πραγμάτων. Les juges devaient avoir trente ans au moins. Or, ceux de cet âge pouvaient n'avoir eu que quatorze ans lors des malheurs de la Phocide, Ol. CVIII, 3; 345 ans av. J.-C. L'expression de Démosthène ne doit pas être prise à la lettre, mais s'entendre de l'âge où l'on commence à avoir l'intelligence des faits contemporains.

[2] Il est clair, dit Laharpe, qu'il fallait en être sûr pour faire une pareille demande.

[3] Ol. CX, 3, avant J.-C. 338. Le 1er Élaphébolion, 4 février—2 mars.

de Cothoce, fils d'Atromète, a déposé entre les mains de l'Archonte une accusation contre Ctésiphon d'Anaphlyste, fils de Léosthène, pour avoir présenté un décret opposé aux lois, portant qu'*il faut couronner d'une couronne d'or Démosthène de Pæania, fils de Démosthène, et faire proclamer sur le théâtre, aux grandes Dionysies, le jour des tragédies nouvelles, que le Peuple lui décerne cette couronne pour sa vertu, son zèle constant envers tous les Hellènes et la Nation Athénienne, pour sa loyauté, pour ses actions, ses discours, qui ne cessent de procurer le plus grand bien au Peuple, et pour son ardeur à le servir de tout son pouvoir* : toutes propositions fausses, contraires aux lois, qui défendent 1°. d'insérer des mensonges dans les actes publics; 2°. de couronner un comptable: or Démosthène est préposé à la réparation des murs et caissier du théâtre; 3°. d'inaugurer la couronne sur la scène, aux Dionysies, pendant les tragédies nouvelles; mais bien dans le Conseil, si le Conseil la donne, et, si c'est la ville, dans le Pnyx, à l'assemblée du Peuple.

Amende, cinquante talents.

Demandeurs : Céphisophon de Rhamnonte, fils de Céphisophon; Cléon de Cothoce, fils de Cléon.

Voilà, hommes d'Athènes! ce qu'Eschine attaque dans le décret; voilà aussi par où j'espère, avant tout, établir clairement la régularité de toute mon apologie. Car je suivrai le même ordre que l'accusateur; chaque point sera discuté successivement, sans omission volontaire. Le décret énonce que je ne cesse de bien servir le Peuple par mes actes, par mes paroles; il loue mon empressement à lui procurer tous les avantages qui sont en ma puissance : ici, la solution est dans ma vie publique. Scrutez-la, et vous reconnaîtrez, dans les allégations de Ctésiphon, convenance et vérité, ou imposture. Que si, sans ajouter *après la reddition des comptes*, il veut que l'on me couronne, et que cet honneur soit proclamé sur le théâtre, ma conduite politique encore décidera si je mérite la couronne et la pro-

clamation. Je crois devoir, de plus, citer les lois qui autorisent le décret de Ctésiphon. Tel est, ô Athéniens! le plan de ma simple et régulière défense. J'aborde les actes de mon ministère. Et ne croyez point que je m'écarte de l'objet de la plainte, en me jetant sur ce que j'ai dit et fait pour la Grèce. S'inscrire en faux contre le décret qui reconnaît un but patriotique à mes actions, à mes paroles, c'est lier à la cause, c'est m'imposer le récit de mon ministère tout entier. D'ailleurs, entre les diverses parties du gouvernement, j'ai choisi les affaires générales de la Grèce: voilà donc où je dois puiser mes preuves.

Laissons les usurpations faites et maintenues par Philippe, avant que je parusse à la tribune et dans le ministère: là, je pense, rien ne me concerne. Quant à la résistance qui lui fut opposée depuis cette époque, je la rappellerai, j'en rendrai compte, après quelques réflexions préalables.

Un avantage immense, ô Athéniens! était donné à Philippe: chez tous les Hellènes indistinctement pullulaient des traîtres, âpres à la curée, ennemis des Dieux, multitude qui n'eut point d'égale dans les souvenirs du passé. Voilà les auxiliaires, les travailleurs que ramasse le Macédonien. Les Hellènes s'étaient précipités dans la discorde: il les y plonge plus avant, ici par le mensonge, là par des largesses, ailleurs par tous les moyens de corruption; et il déchire par lambeaux cette Grèce dont tous les peuples avaient un seul intérêt, l'empêcher de s'agrandir. Tandis qu'ils s'entre-choquaient, ne voyant pas encore l'orage qui s'étendait chaque jour, examinez, hommes d'Athènes! ce que devait entreprendre et faire la République; et demandez-m'en raison: car celui qui, dans le gouvernement, s'était mis à ce poste, c'est moi.

Athènes devait-elle, ô Eschine! abjurant sa fierté, sa grandeur, se mêler à des Thessaliens, à des Dolopes, pour

conquérir à Philippe l'empire de la Grèce, pour détruire la gloire et les droits de nos ancêtres[1] ? ou, sans commettre cette évidente infamie, fallait-il qu'en face de malheurs pressentis depuis longtemps, et inévitables à ses yeux si nul ne les arrêtait, elle jetât autour d'elle un regard d'indifférence ? Oui, c'est à mon impitoyable censeur que je me plais à le demander : quel parti voudrait-il qu'eût embrassé la République ? le parti qui conspira la ruine et le déshonneur de la Grèce, et où l'on peut compter la Thessalie et ses adhérents ? celui qui laissa tout faire, espérant en profiter, et dans lequel nous placerons l'Arcadie, Argos et Messène ? Mais la plupart de ces peuples, disons mieux, tous, ont plus souffert que nous. Quand même Philippe vainqueur s'en serait retourné aussitôt, cessant les hostilités, n'insultant aucun de ses alliés, aucun des autres Hellènes, il y aurait encore, contre ceux qui ne se seraient pas opposés à ses entreprises, matière à de graves reproches. Mais, s'il enlevait à tous également dignité, puissance, liberté, démocratie surtout, là où il le pouvait, n'avez-vous pas pris les résolutions les plus honorables en suivant mes conseils ?

Encore une fois, Eschine, que devait faire la République, en voyant Philippe se frayer la voie à la souveraineté de la Grèce ? Quelles paroles, quels décrets devais-je présenter, moi conseiller, et surtout conseiller d'Athènes ? moi, intimement persuadé que, de tout temps jusqu'au jour où je montai à la tribune, ma patrie avait lutté pour la prééminence, l'honneur, la gloire, et, par une noble ambition, dépensé dans l'intérêt du reste de la Grèce plus d'hommes et plus d'argent que toute la Grèce ensemble pour sa propre cause ? moi, qui voyais ce Philippe, notre antagoniste, dans l'ardeur de dominer, privé d'un œil, la clavicule

[1] Les Thessaliens, méprisés dans Athènes, s'étaient soumis à Xerxès, ainsi que les Dolopes, leurs voisins, et ils avaient combattu dans les armées de ce prince contre les Hellènes. V. Hérodote, liv. VII.

rompue, la main, la jambe estropiées, jeter gaîment à la Fortune tout ce qu'elle voudrait de son corps, pourvu qu'avec le reste il vécût glorieux [1] ? Toutefois, qui oserait dire qu'un barbare enfant de Pella, bourgade alors chétive et inconnue, dût avoir l'âme assez haute pour aspirer à l'empire de la Grèce, pour en concevoir la pensée? et que vous, Athéniens, vous, à qui chaque jour la tribune et le théâtre offrent des souvenirs de la vertu de vos pères, vous pussiez être pusillanimes au point de courir livrer à un Philippe la Grèce enchaînée? Non, un tel langage n'est pas possible. Restait donc forcément à opposer votre juste résistance à toutes ses injustes entreprises. Vous le fîtes dès le principe, par raison, par honneur; et tels furent mes décrets, mes conseils, je le déclare, tant que je pris part au gouvernement.

Mais que devais-je faire? je te le demande encore. Je tairai, j'oublierai Amphipolis, Pydna, Potidée, l'Halonèse, Serrhium et Doriskos enlevés, Péparèthe saccagée, vingt autres attentats contre la République; je veux même les ignorer. Tu disais pourtant qu'en parlant de ces faits, j'avais précipité Athènes dans la haine de Philippe; et les décrets d'alors sont d'Eubule, d'Aristophon, de Diopithe, non de moi, entends-tu, orateur dévergondé? Je n'en dirai rien maintenant. Mais celui qui s'appropriait l'Eubée et s'en faisait un rempart pour inquiéter l'Attique; celui qui portait ses mains sur Mégare, prenait Oréos, rasait Porthmos, installait, comme tyrans, dans Oréos Philistide, Clitarque à Érétrie; celui qui soumettait l'Hellespont, assiégeait Byzance, détruisait les villes grecques, ou y ramenait les bannis; celui-là violait-il la justice et les traités? rompait-il la paix, ou non? Fallait-il

[1] Philippe perdit un œil au siége de Méthone, et il reçut d'autres blessures, surtout Ol. CX, 1; 340 ans avant J.-C., au retour d'une expédition contre les Scythes. (Justin, IX, 3.) Salluste, parlant de l'intrépide Sertorius, a détaché quelques traits de cet admirable tableau. (Sall. Fragm., p. 432, éd. de M. Burnouf.)

que, dans la Grèce, un peuple se levât pour l'arrêter? S'il ne le fallait point, si la Grèce devait devenir, comme on dit, une proie mysienne [1], tandis qu'il existait encore de dignes Athéniens, je l'accorde, nous nous sommes vainement agités, moi par mes conseils, vous en les suivant; mais que tous les torts, toutes les fautes retombent sur moi seul! Au contraire, s'il fallait une barrière, à quel autre qu'au Peuple d'Athènes appartenait-il de se présenter? C'est à cela que je travaillais alors, moi. Le voyant asservir tous les hommes, ce Macédonien, je me fis son adversaire, toujours dévoilant ses projets, toujours instruisant les peuples à ne pas courber la tête sous un Philippe.

Quant à la paix, Eschine, c'est lui qui l'a rompue en prenant nos navires; ce n'est pas Athènes. Qu'on produise les décrets avec sa lettre, et qu'on les lise successivement. L'examen de ces pièces montrera clairement la faute et le coupable. — Lis.

DÉCRET.

Sous l'Archonte Néoclès, au mois de Boédromion, dans une assemblée extraordinaire convoquée par les stratéges, Eubule de Cypre, fils de Mnésithée, a dit:

Attendu que les stratéges ont annoncé dans l'assemblée que l'amiral Léodamas et les vingt bâtiments envoyés avec lui dans l'Hellespont pour le transport du blé ont été emmenés en Macédoine par Amyntas, général de Philippe, et retenus sous bonne garde;

Les prytanes et les stratéges auront à convoquer le Conseil, et à faire élire des députés qui, dès leur arrivée près de Philippe, réclameront commandant, vaisseaux, soldats.

Si Amyntas a agi par ignorance, le Peuple d'Athènes ne lui reproche rien. S'il a surpris Léodamas outre-passant ses instructions, le Peuple, après information, punira l'amiral selon la

[1] *Une proie mysienne*: c'est-à-dire, une possession livrée au pillage, sans être défendue. Zénob. *Parœm.* 15. Harpocration et Ulpien font remonter ce proverbe à l'époque de Télèphe, et à l'extrême faiblesse où étaient tombés les Mysiens, pendant l'absence de ce prince.

gravité de la faute. S'il n'existe aucun de ces deux cas, et que l'injure vienne du prince ou de son envoyé, les députés en écriront au Peuple, afin qu'il délibère sur le parti à prendre.

Ce décret est donc d'Eubule, non de moi. Vinrent successivement ceux d'Aristophon, d'Hégésippe, d'Aristophon encore, de Philocrate, de Céphisophon, de tous les autres; mais de ma part, aucun. — Lis.

DÉCRET.

Sous l'Archonte Néoclès, à la vieille et nouvelle lune de Boédromion, de l'avis du Conseil, les prytanes et les stratéges ont fait le rapport de ce qui avait été arrêté dans l'assemblée, savoir:

Qu'on choisira des députés pour aller demander à Philippe le renvoi des vaisseaux, et pour lui communiquer leurs instructions et les décrets du Peuple.

Députés élus : Céphisophon d'Anaphlyste, fils de Cléon; Démocrite d'Anagyrrhonte, fils de Démophon; Polycrite de Cothoce, fils d'Apémante.

La tribu Hippothoontide présidant, Aristophon de Collyte, proèdre, a dit ainsi.

Je cite ces décrets : à ton tour, Eschine, produis celui par lequel j'ai allumé la guerre. Impossible! autrement, c'est la première pièce que tu aurais présentée. Sur la guerre, Philippe lui-même ne m'impute rien, quand il en accuse d'autres. Qu'on lise sa lettre.

LETTRE DE PHILIPPE.

Le roi des Macédoniens, Philippe, au Conseil et au Peuple d'Athènes, joie!

Venus vers moi, vos députés Céphisophon, Démocrite et Polycrite ont réclamé les navires que commandait Léodamas. Tout considéré, vous seriez bien simples de croire me tromper. Ces vaisseaux, envoyés en apparence pour transporter du blé de l'Hellespont à Lemnos, devaient secourir Sélymbrie [1]

[1] Alliée d'Athènes d'abord, ensuite de Byzance, Sélymbrie (aujour-

assiégée par moi, et non comprise dans nos traités. L'ordre en a été donné à l'amiral, à l'insu du Peuple d'Athènes, par certains magistrats, par d'autres qui ne le sont plus, et qui, par tous les moyens, veulent que le Peuple, en dépit de l'amitié qui l'unit à nous, recommence la guerre, désirant plus ardemment cette rupture, que de secourir les Sélymbriens. Ils espèrent qu'un tel résultat leur sera d'un bon rapport. Mais il me semble que nous n'y gagnerions rien, ni vous, ni moi. C'est pourquoi je vous renvoie les navires amenés ici; et si, à l'avenir, loin de tolérer la perfide politique de vos chefs, vous les punissez, de mon côté je tâcherai de maintenir la paix. Soyez heureux !

Ici, nulle mention de Démosthène; pas une plainte contre lui. Pourquoi donc, lorsqu'il en accuse d'autres, Philippe se tait-il sur mes actions? C'est que, me désigner, c'eût été rappeler ses injustices par moi épiées, par moi combattues. Il se glissait dans le Péloponnèse : à l'instant je propose une députation pour le Péloponnèse; il touche à l'Eubée : j'en propose une pour l'Eubée; il établit des tyrans dans Oréos, dans Erétrie : je demande pour ces deux villes, des députés? non, mais une armée. Puis je lance toutes ces flottes qui sauvent et la Chersonèse, et Byzance, et nos autres alliés. De là, ces magnifiques récompenses, éloges, honneurs multipliés, couronnes, solennelles actions de grâces, que vous décerna leur reconnaissance. Parmi les villes attaquées, celles qui vous écoutèrent furent sauvées; les négligentes se rappelèrent souvent vos prédictions, et virent en vous non seulement des amis dévoués, mais de profonds politiques, mais des oracles : car tout arriva comme vous l'aviez annoncé.

Toutefois, que n'eût pas donné Philistide pour posséder Oréos; Clitarque pour Erétrie; Philippe lui-même, pour tenir ces deux places contre vous, envelopper ses perfides

d'hui Silivria), fut assiégée par Philippe, qui voulait s'ouvrir par là le chemin des autres villes de la Propontide.

manœuvres, en dérober la trace à tous les regards? Nul ne l'ignore, et toi, Eschine, moins que personne, toi, chez qui logeaient les envoyés de Clitarque et de Philistide, toi, leur proxène[1]! Des hommes qu'Athènes avait chassés comme ennemis, comme porteurs d'iniques et pernicieux conseils, étaient pour toi des amis! Tu n'as donc avancé que des mensonges, vil diffamateur! Payé, je deviens muet, dis-tu; l'or dépensé, je crie! Toi, tu fais autrement: tu cries les mains pleines; et tu crieras toujours, si nos juges ne te bâillonnent aujourd'hui par une flétrissure!

Athéniens, vous me couronnâtes alors pour mes services; Aristonique rédigea le décret dans les mêmes termes qu'offre aujourd'hui celui de Ctésiphon; la couronne fut proclamée au théâtre, honneur qui m'est décerné pour la seconde fois. Eschine, quoique présent, ne protesta point, n'accusa pas l'auteur de la motion. — Prends-moi aussi ce décret, et lis.

DÉCRET.

Sous l'Archonte Chærondas, fils d'Hégémon, le six de la troisième décade de Gamélion, la tribu Léontide présidant, Aristonique de Phréarrhe a dit:

Attendu que Démosthène de Pæania, fils de Démosthène, a rendu de nombreux et importants services au Peuple Athénien; secouru beaucoup d'alliés, autrefois comme aujourd'hui, par ses décrets; délivré plusieurs villes de l'Eubée; que, toujours affectionné au Peuple, il procure, de fait et de parole, autant qu'il le peut, le bien des Athéniens et des autres Hellènes;

Le Conseil et le Peuple d'Athènes arrêtent:

Démosthène de Pæania, fils de Démosthène, sera loué publiquement, couronné d'une couronne d'or, et proclamé sur le théâtre, aux Dionysies, le jour des tragédies nouvelles.

[1] *Leur proxène*: c'est-à-dire, leur *hoste et solliciteur*, comme traduit Gervais de Tournay. Deux scolies expliquent προξένους par προστάτους.

Sont chargés du soin de la proclamation, la tribu qui préside, et l'agonothète [1].

Proposé par Aristonique de Phréarrhe.

Eh bien! qui, parmi vous, a vu jaillir de ce décret sur Athènes la honte, les sarcasmes, la dérision, que cet homme lui prédit si vous me couronnez? Lorsque les actions sont récentes et généralement connues, on récompense le bien, on punit le mal. Or, vous le voyez, j'obtins alors la reconnaissance publique, loin d'être blâmé ou puni. Ainsi, jusqu'à ce temps, du moins, mon administration fut constamment avouée de tous comme salutaire à la patrie : j'en atteste et mes discours, mes décrets prévalant dans vos délibérations, et l'exécution de ces mêmes décrets, et les couronnes qu'ils méritèrent à la République, à vous tous, à moi-même, et les sacrifices, les pompes religieuses qui célébrèrent ces heureux événements.

Chassé de l'Eubée par vos armes, et, dussent certains jaloux en étouffer, par ma politique et mes décrets, Philippe médite contre Athènes un nouveau plan d'attaque. Comme il voit que nous consommons plus de blés étrangers que tout autre peuple, il veut se rendre maître du transport, passe en Thrace, et demande aux Byzantins, ses alliés, de s'unir à lui pour nous faire la guerre. Ils refusent, disant avec raison que ce n'est point là une condition de leur alliance. Alors il entoure leur ville de tranchées, fait dresser ses machines, et assiége. Ce que nous devions faire dans cette crise, je ne le demanderai pas, chacun le voit. Mais qui secourut les Byzantins, et les sauva? Qui préserva l'Hellespont d'une domination étrangère? Vous, hommes d'Athènes! Quand je dis vous, je dis la République. Or, au nom de cette République, qui parlait, décrétait, agissait? Qui se voua sans réserve à cette affaire? Moi. Quel fruit nous en revint-il à tous? Ce n'est plus à la parole à vous

[1] *L'agonothète* : le président des jeux.

l'apprendre; c'est aux faits, à l'expérience. La guerre d'alors, guerre si glorieuse, fit affluer ici toutes sortes de vivres, et en baissa le prix plus que la paix actuelle, si fidèlement gardée par ces bons citoyens qui immolent la patrie à leurs coupables espérances. Puissent-ils en être frustrés! puissent les Dieux les exclure des biens que vous demandez au ciel, vous, les amis de l'État; et vous préserver de toute participation à leurs complots! — Lis-leur le décret par lequel Byzance et Périnthe couronnèrent la République pour ce bienfait.

DÉCRET DES BYZANTINS.

Sous l'Hiéromnamon [1] Bosporichos, Damagètos a dit dans l'assemblée, avec la permission du Conseil :

Attendu que le Peuple Athénien, par le passé, a toujours été bienveillant pour les Byzantins, et pour les Périnthiens leurs alliés et leurs frères; qu'il leur a rendu de grands et nombreux services; que, dernièrement encore, quand Philippe de Macédoine portait la guerre sur notre territoire et contre notre ville, pour arracher les deux peuples à leurs foyers, brûlant le pays et coupant les arbres, Athènes, avec le secours de cent vingt vaisseaux, des vivres, des armes, des hoplites, nous a tirés d'un grand péril, nous a rendu le gouvernement de nos pères, nos lois, nos tombeaux;

Le Peuple de Byzance et de Périnthe arrête :

Sont accordés aux Athéniens les droits de mariage, de cité, d'acquérir terres et maisons; la préséance aux jeux, l'entrée au Conseil et à l'assemblée immédiatement après les sacrifices; et à ceux d'entre eux qui voudront habiter notre ville, l'exemption de toutes charges publiques.

Nous érigerons sur le Bosphore trois statues de seize coudées, représentant le Peuple d'Athènes couronné par Byzance et par Périnthe.

[1] J'ai cru devoir conserver à deux mots grecs leur forme dorienne. L'Hiéromnémon de Byzance était souverain pontife, comme l'Archonte-Roi à Athènes.

Il sera, de plus, envoyé des députations religieuses aux solennités de la Grèce, aux jeux de l'Isthme, de Némée, de Delphes, d'Olympie : elles proclameront les couronnes décernées par nous à la Nation Athénienne, afin que tous les Hellènes connaissent la générosité d'Athènes, et la reconnaissance de Byzance et de Périnthe.

Passe au décret par lequel la Chersonèse nous a décerné des couronnes.

DÉCRET.

Les Peuples de la Chersonèse, habitant Sestos, Eléonte, Madytos, Alopéconèse, offrent au Conseil et au Peuple d'Athènes une couronne d'or de soixante talents ; ils élèvent deux autels, l'un à la Reconnaissance, l'autre au Peuple Athénien, qui a rendu le plus grand de tous les services aux Chersonésites. Par lui ils ont été sauvés des mains de Philippe, ils ont recouvré patrie, lois, temples, liberté. Dans les âges à venir leur gratitude vivra, et ils feront aux Athéniens tout le bien qui sera en leur pouvoir.

Délibéré en Conseil général.

Ainsi, la Chersonèse et Byzance sauvées, l'Hellespont préservé du joug de Philippe, notre cité honorée pour ces faits, voilà l'œuvre de mon système politique. J'ai fait plus, j'ai montré à tous les peuples la générosité d'Athènes, la perfidie du Macédonien. Oui, à la face du monde, l'ami, l'allié des Byzantins assiégeait leur ville : quoi de plus infâme, de plus abominable ? et vous, malgré tant de reproches mérités par leur conduite coupable envers vous, on vous a vus, non contents d'étouffer vos ressentiments, de ne point repousser des opprimés, les sauver, et devenir ainsi l'amour et l'admiration de la Grèce ! Il est plus d'un gouvernant que la République a couronné avant moi : qui l'ignore ? Mais, excepté moi, où est l'Athénien, conseiller du Peuple ou orateur, qui ait fait couronner la République ? Qui le pourrait nommer ?

Pour montrer que les invectives lancées par Eschine aux Eubéens et aux Byzantins, lorsqu'il affectait de rappeler ce qui avait pu nous déplaire dans leur conduite, sont des paroles de sycophante, non seulement comme calomnies (vous le savez, je pense), mais encore parceque, fussent-elles parfaitement vraies, il importait de traiter les affaires comme je l'ai fait, je veux citer une ou deux belles actions de notre République. Je serai court : États, comme particuliers, doivent toujours se régler sur leurs précédents les plus honorables.

Lacédémone, ô Athéniens! dominait sur terre et sur mer; cernant l'Attique de toutes parts, ses gouverneurs, ses garnisons occupaient l'Eubée, Tanagre, la Béotie entière, Mégare, Égine, Cléones et les îles d'alentour; Athènes n'avait ni vaisseaux, ni remparts : cependant vous vous mettez en marche pour Haliarte; peu de jours après, pour Corinthe. Pouvant vous souvenir des nombreuses offenses des Corinthiens et des Thébains dans la guerre décélique [1], vous ne le faites pas, bien loin de là! Dans ces deux expéditions, Eschine, Athènes n'agissait point par reconnaissance, et ne s'aveuglait pas sur leurs dangers. Toutefois elle ne repoussa point des peuples qui se jetaient entre ses bras; et, pour l'honneur, pour la gloire, elle voulut s'exposer au péril. Résolution aussi sage qu'héroïque : car, on aurait beau se blottir dans un obscur réduit, la mort est pour tous le terme inévitable. L'homme de cœur doit donc toujours mettre la main à de nobles entreprises, s'armer d'espérance, et supporter fermement ce que la Divinité envoie. Ainsi ont fait vos pères, ainsi ont fait les plus âgés d'entre vous. Sparte n'était ni votre amie ni votre

[1] Les Corinthiens et les Thébains, alliés de Sparte, avaient assiégé, dans la dix-neuvième année de la guerre du Péloponnèse, Ol. XCI, 3; 414, Décélia, forteresse située sur la frontière de l'Attique (aujourd'hui *Biala-Castro*). Le nom de ce lieu fut donné à la dernière partie de la guerre.

bienfaitrice; souvent même Athènes en avait reçu de graves injures : cependant, lorsque les vainqueurs de Leuctres s'efforcèrent de la détruire, vous vous y opposâtes, sans redouter la puissance et la gloire thébaines, sans compter vos griefs contre ceux pour qui vous alliez exposer vos jours. Par là, vous apprîtes à tous les peuples de la Grèce que, si l'un d'eux vous a offensés, vous suspendez votre courroux, et que, devant un danger qui menacera son existence ou sa liberté, vous ferez taire tout ressentiment.

Et ce n'est pas alors seulement que vous vous conduisîtes ainsi. Une autre fois, les Thébains s'emparant de l'Eubée, loin de fermer les yeux, loin de vous ressouvenir de l'indigne conduite de Thémison et de Théodore envers vous au sujet d'Oropos, vous secourûtes les Eubéens. Alors, pour la première fois, la ville eut des armateurs volontaires; je fus du nombre; mais ce n'est pas le moment d'en parler. Vous vous êtes montrés grands en sauvant cette île, plus grands encore lorsque, maîtres des habitants et des cités, vous rendîtes fidèlement tout à qui vous avait trahis, oubliant les injures dès qu'on s'abandonnait à votre foi. Je passe mille autres faits que je pourrais citer, batailles navales, marches, expéditions entreprises par vos aïeux, par vous-mêmes, pour le salut et la liberté de la Grèce.

Eh bien! moi qui, dans ces grandes et nombreuses occasions, avais contemplé notre ville toujours prête à combattre pour les intérêts d'autrui, moi qui voyais sa propre existence devenue presque l'objet de ses délibérations, que devais-je proposer? que devais-je lui conseiller? Une lâche rancune, ô ciel! contre les peuples qui l'appelaient à leur secours! des prétextes pour trahir la cause commune! Eh! qui ne m'eût exterminé avec raison, si j'eusse tenté de flétrir, même d'une parole, la gloire d'Athènes? Aussi bien, vous n'eussiez rien fait de pareil, je le sais parfaitement. Si vous l'aviez voulu, qui vous arrêtait? n'é-

tiez-vous pas libres? n'étaient-ils pas là pour vous l'insinuer, ces misérables?

Je reprends la suite de ma politique : ici encore, hommes d'Athènes! considérez ce qui était le plus utile à l'État. Voyant votre marine dépérir, les riches s'exempter des charges à peu de frais, les pauvres et ceux d'une médiocre fortune ruinés, la République manquer par là les occasions, je portai une loi qui rappela le riche au devoir, tira d'oppression le pauvre, et procura le plus grand avantage à la patrie, des préparatifs faits à temps. Accusé d'infraction aux lois, je parus devant vous, je fus acquitté; l'accusateur n'obtint pas le cinquième des suffrages. Quelle somme cependant croyez-vous que m'offraient les chefs des classes d'armateurs, et les seconds, et les troisièmes, pour m'engager à ne point proposer cette loi, à la laisser du moins disparaître dans les délais de l'accusation [1]? Je n'oserais, ô Athéniens! vous le dire. Et ils avaient leurs raisons : d'après la loi précédente, pouvant s'associer jusqu'à seize pour acquitter leur taxe, ils ne payaient rien ou peu de chose, et écrasaient le pauvre; d'après ma loi, chacun paie suivant ses facultés; et tel qui, auparavant, ne contribuait que d'un seizième à l'armement d'un seul navire, se vit obligé d'en équiper deux. Aussi ne s'appelaient-ils pas triérarques, mais *co-imposés*. Pour détruire cette mesure, pour se soustraire à une juste obligation, il n'est rien qu'ils n'eussent donné. — Lis-moi d'abord le décret attestant que j'ai comparu en justice; ensuite les rôles selon l'ancienne loi, et selon la mienne. Lis.

DÉCRET.

Sous l'Archonte Polyclès, le seize de Boédromion, la tribu Hippothoontide présidant, Démosthène de Pæania, fils de Démo-

[1] E'ν *ὑπωμοσίᾳ*, pendant que la plainte portée contre Démosthène pour illégalité subsistait encore. C'est ainsi que Jacobs explique ce mot, d'après Meier et Schoemann, *Proc. Att.*, p. 285.

sthène, a substitué une loi navale à l'ancienne qui établissait les associations de triérarques. Le Conseil et le Peuple l'ont acceptée. Patrocle de Phlyes a poursuivi Démosthène comme infracteur des lois; et, n'ayant pas obtenu le cinquième des suffrages, il a payé cinq cents drachmes.

Produis aussi le merveilleux rôle d'autrefois.

ANCIEN RÔLE.

On désignera, pour une trirème, seize triérarques associés, choisis dans les compagnies des co-imposés, depuis vingt-cinq ans jusqu'à quarante; ils contribueront à frais égaux.

Rapproche de ce rôle celui que ma loi a fait dresser.

NOUVEAU RÔLE.

Les armateurs d'une trirème seront choisis d'après la fortune et le cens, à partir de dix talents. Si l'estimation des biens s'élève plus haut, la charge s'étendra proportionnellement jusqu'à trois navires et une chaloupe. Même proportion à l'égard des citoyens qui ont moins de dix talents : pour contribuer, ils s'associeront jusqu'à concurrence de cette somme.

Eh bien! vous semble-t-il que j'aie peu soulagé les pauvres, ou que les riches n'eussent pas acheté bien cher la dispense d'une obligation légitime? Ce n'est donc pas seulement d'avoir repoussé une transaction coupable et vaincu mon accusateur, que je me glorifie; c'est encore d'avoir porté une loi salutaire, et prouvé son utilité par l'expérience. Car, durant toute la guerre, où les armements se sont faits d'après cette loi, aucun triérarque ne s'est plaint devant vous d'être surchargé; aucun ne s'est réfugié à Munychia[1];

[1] *Munychia*, un des ports d'Athènes. Un temple de Diane y servait d'asile à ceux que l'on poursuivait pour dettes. En général, le privilége d'asile paraît avoir été commun à tous les temples païens. Il passa ensuite aux églises chrétiennes.

aucun n'a été emprisonné par les intendants de la marine; pas une trirème prise en mer et perdue pour la République; pas une restée au port, faute de pouvoir partir : obstacles qui s'élevaient tous sous l'ancienne loi. La cause était dans les pauvres, incapables d'acquitter leur taxe. De là, plus d'une expédition rendue impossible. Je transférai du pauvre sur le riche les frais d'armements, et tout rentra dans l'ordre. Je mérite donc des éloges précisément pour avoir toujours adopté une politique qui a procuré à l'État gloire, honneurs, puissance; une politique qui ne respirait ni jalousie, ni haine, ni perfidie, rien de bas, rien d'indigne d'Athènes. Dans les affaires de la Grèce vous me verrez animé du même esprit que dans celles de la République. Ici, les droits du Peuple ont eu plus de prix à mes yeux que la faveur des riches; là, j'ai préféré à l'or et à l'amitié de Philippe les intérêts de tous les Hellènes.

Il me reste à parler de la proclamation et des comptes : car mes bons services envers l'État, mon affection, mon dévouement pour vous, me semblent mis à un assez grand jour par ce qui précède. Je supprime mes actes les plus importants, persuadé qu'il est temps de répondre au reproche d'illégalité, et que, si je tais le reste de ma vie publique, vos souvenirs y suppléeront.

Tout ce verbiage confus qu'Eschine a entassé sur l'infraction des lois ne vous a rien appris, j'en atteste les Dieux! et moi-même je n'y ai pu rien comprendre. Suivant la droite ligne, je discuterai la simple équité. L'imposteur a cent fois affirmé que je suis comptable. Eh bien! oui, je m'avoue comptable toute ma vie des deniers et des affaires dont j'ai eu l'administration. Mais ce que j'ai donné spontanément de mon propre bien, je soutiens que je n'en suis pas comptable un seul jour, entends-tu, Eschine? ni aucun autre, fût-ce un des neuf Archontes. Lorsque, par générosité, par patriotisme, un citoyen donne à l'État une partie de sa fortune, où est la loi assez inique,

assez cruelle pour lui ravir votre reconnaissance, le livrer aux sycophantes, soumettre son bienfait à leur contrôle? Une telle loi n'existe point. S'il prétend le contraire, qu'il la montre, je me résigne et me tais. Mais elle n'existe pas, ô Athéniens! Toutefois, parce que j'étais trésorier du théâtre quand j'ai donné, le calomniateur s'écrie : Le Conseil lui décernait un éloge, et il était comptable! — Non, cet honneur ne s'appliquait à rien dont je fusse comptable, mais à mes libéralités, vil sycophante! — Tu étais encore, poursuit-il, intendant des fortifications. — Eh! voilà pourquoi j'ai mérité des louanges : je complétai la dépense par un don, sans compter avec Athènes. Un compte demande une enquête, des contrôleurs; mais à des largesses, que faut-il? la reconnaissance, des éloges : or, tel fut le motif du décret de Ctésiphon.

Ces principes se fondent et sur vos lois, et sur vos usages : maint exemple le prouvera facilement. Nausiclès, étant stratége, a reçu plusieurs couronnes pour ses libéralités. Après lui, Diotime, puis Charidème, furent couronnés pour un don de boucliers. Encore préposé à de nombreux ouvrages publics, Néoptolème, que voici, pour y avoir suppléé de son bien, obtint le même honneur. Il serait, en effet, bien triste que l'exercice d'une charge privât du droit de faire un don à la patrie, ou que, pour toute reconnaissance, on soumît des largesses à une enquête. — Pour constater ces faits, prends et lis-moi les décrets qui furent portés alors. Lis.

DÉCRET.

Archonte, Démonique de Phlyes. Le vingt-six de Boédromion, de l'avis du Conseil et du Peuple, Callias de Phréarrhe a dit :

Le Conseil et le Peuple décernent une couronne au stratége de service Nausiclès, parceque, deux mille hoplites athéniens étant à Imbros pour protéger leurs concitoyens qui habitent cette île, et Philon, élu trésorier, ne pouvant, à cause des tempêtes, faire la traversée et solder cette infanterie, il l'a entretenue à

ses frais, sans recours sur le Peuple. La couronne sera proclamée aux Dionysies, pendant les tragédies nouvelles.

AUTRE DÉCRET.

Les prytanes entendus, de l'avis du Conseil, Callias de Phréarrhe a dit :

Attendu que Charidème, chef de l'infanterie, envoyé à Salamine, et Diotime, chef de la cavalerie, voyant, dans le combat près du fleuve [1], une partie des troupes dépouillée par l'ennemi, ont, à leurs propres dépens, fourni huit cents boucliers aux jeunes soldats ;

Le Conseil et le Peuple arrêtent :

Charidème et Diotime seront couronnés d'une couronne d'or, que l'on proclamera aux grandes Panathénées, dans les luttes gymniques, et aux Dionysies, pendant les tragédies nouvelles.

Sont chargés de l'inauguration, les thesmothètes, les prytanes, les présidents des jeux.

Chacun de ces citoyens, Eschine, comptable de la charge qu'il exerçait, ne l'était point du bienfait qui lui valut une couronne. Je ne le suis donc pas, moi : ma cause étant pareille, j'ai même droit, sans doute. Ai-je donné ? on m'en loue, je ne suis pas comptable. Ai-je administré ? j'ai rendu compte de ma charge, non de mes largesses. Mais, j'ai malversé ? Que ne m'accusais-tu donc, quand tu m'as vu paraître devant les contrôleurs ? Pour vous convaincre, Athéniens, que, de son propre aveu, je ne dois nul compte de ce qui

[1] Quel combat et quel fleuve ? Ici l'histoire se tait. Winiewski et Jacobs supposent que des ennemis voisins d'Athènes, peut-être les Mégariens, profitèrent de la présence de Nausiclès à Imbros avec une armée, pour faire une descente dans Salamine ; qu'une bataille fut livrée près de la rivière Bokalia ; que, la petite troupe de Charidème ayant été battue, Diotime était accouru à son secours, avec ses recrues athéniennes levées à la hâte. Charidème l'Athénien, homme d'État distingué et habile général, qu'Alexandre voulut se faire livrer après la destruction de Thèbes, se réfugia chez Darius, où il trouva la mort. Diotime était, sans doute, attaché comme lui à la démocratie, puisqu'Alexandr l'avait aussi demandé.

me faisait couronner, qu'on prenne le décret porté en ma faveur, et qu'on le lise en entier. Dans cette décision préalable, ce qu'il n'a pas attaqué démasquera ses impostures sur ce qu'il poursuit. — Lis.

DÉCRET.

Sous l'Archonte Euthyclès, le neuf de la troisième décade de Pyanepsion [1], la tribu OEnéide présidant, Ctésiphon d'Anaphlyste, fils de Léosthène, a dit :

Attendu que Démosthène de Pæania, fils de Démosthène, chargé de la réparation des murs, y a dépensé, de son bien, trois talents dont il a fait don au Peuple; que, trésorier du théâtre, il a ajouté, pour les sacrifices, cent mines à la somme tirée de toutes les tribus;

Le Conseil et le Peuple d'Athènes arrêtent :

Un éloge public est décerné à Démosthène de Pæania, fils de Démosthène, pour sa vertu, son beau caractère, et le zèle qui l'anime en toute occasion pour le Peuple Athénien. Il sera couronné d'une couronne d'or, dont la proclamation se fera sur le théâtre, aux Dionysies, le jour des tragédies nouvelles, par les soins de l'agonothète.

Telles sont mes libéralités; tu n'en dis mot : mais l'honneur dont le Conseil déclare qu'elles doivent être payées, voilà ce que tu attaques! Recevoir des dons, tu l'avoues, est chose légitime; la reconnaissance, tu la proscris comme illégale! Le méchant consommé, l'ennemi du Ciel, le monstre d'envie, n'est-ce pas, grands Dieux! cet homme-là?

Quant à l'inauguration sur le théâtre, je ne rappellerai point que mille noms y furent mille fois proclamés, que souvent j'y avais été couronné moi-même. Mais, par les Dieux! Eschine, as-tu l'esprit assez faux ou assez borné pour ne pas comprendre que, partout où une couronne est

[1] C'est-à-dire, le 22. Le premier jour de Pyanepsion tombait, le plus tôt, le 9 octobre; le plus tard, le 4 novembre.

proclamée, la gloire du citoyen qui la reçoit est la même; que l'intérêt de ceux qui la décernent est le motif de la publication sur la scène ? Par là, tous les auditeurs sont excités à bien mériter de la République; et ils applaudissent moins le citoyen couronné que ses compatriotes reconnaissants. Voilà pourquoi Athènes a porté cette loi dont je demande lecture.

LOI.

Si un bourg décerne une couronne, elle sera proclamée dans le bourg même; si c'est le Peuple ou le Conseil, la proclamation pourra se faire sur le théâtre, aux Dionysies.

Entends-tu, Eschine, le langage clair de la loi ? *Si le décret émane du Peuple ou du Conseil, qu'on proclame la couronne au théâtre.* Pourquoi donc, misérable, tant de calomnies ? tant d'artificieux mensonges ? Que ne prends-tu de l'ellébore [1] ? Quoi ! sans le moindre délit, tu n'a pas honte d'intenter cette accusation haineuse et jalouse ! d'altérer, de tronquer les lois que tu devais citer entières à des juges qui ont juré de prononcer suivant les lois ! Puis, avec une telle conduite, tu traces le portrait du vrai démocrate : semblable à celui qui aurait commandé une statue d'après un programme [2], et qui, en la recevant, ne trouverait pas les conditions remplies ! Comme si le vrai démocrate se reconnaissait à des mots, non à ses œuvres, à sa politique ! Et tu vocifères, comme de dessus un tombereau [3], lançant mille injures applicables à toi et à ta race, non à Démosthène !

[1] Les anciens employaient l'ellébore, surtout le blanc, au traitement des névroses des fonctions cérébrales, comme la manie, la folie, etc.

Ma commère, il vous faut purger
Avec quatre grains d'ellébore,

dit le lièvre à la tortue, dans La Fontaine.

[2] Cet acte obligatoire, véritable contrat, qu'Ulpien appelle ἐπιταγή, contenait le programme que l'artiste s'engageait à remplir. Jacobs, *vertrage*.

[3] Allusion aux inventeurs de la tragédie, adressée à un ex-tra-

Mais, en vérité, Athéniens, il est une grande différence entre l'accusation et l'invective[1]. L'une présente des crimes dont le châtiment est dans les lois; l'autre, d'outrageantes paroles, que des ennemis se renvoient au gré de leurs fureurs. Or, je vois nos ancêtres élever ces tribunaux, non pour que, vous y rassemblant, nous échangions des insultes nées de nos querelles privées, mais pour confondre quiconque aura blessé la patrie. Eschine savait cela comme moi, et il a préféré l'invective à l'accusation! Il ne serait pas juste qu'il quittât ce terrain sans que je lui aie fait sa bonne part. Dans l'instant je l'y suivrai; encore cette question: Qui doit-on voir en toi, Eschine? l'ennemi de la République, ou le mien? Le mien, sans doute. Eh quoi! quand, au nom de la loi, tu pouvais, si j'étais coupable, me faire punir, tu as laissé tranquille Démosthène rendant ses comptes, accusé, poursuivi; et, lorsque tout proclame son innocence, lois, temps, terme échu, jugements nombreux sur cette matière, conduite reconnue irréprochable, services plus ou moins glorieux pour l'État, selon la fatalité, c'est alors que tu l'attaques! Prends garde: sous le masque de mon ennemi, je vois l'ennemi d'Athènes.

gédien. Voy. la scolie rapportée par Dobson, *Oratores Attici*, t. X, p. 310.

Dicitur, et plaustris vexisse poëmata Thespis, etc.;
Et, d'auteurs mal ornés chargeant un tombereau, etc.

Ce tombereau, ou chariot de vendanges, continua de figurer dans la célébration des fêtes de Bacchus. Des hommes montés dedans, lançaient aux passants des invectives bouffonnes: de là cette locution, ἐξ ἁμάξης λέγειν. Denys d'Halicarnasse compare cet usage grec (Ant. Rom. VII, 72) avec une coutume semblable des Romains dans les triomphes. L'équivalent cherché par Tourreil n'est pas heureux: « Vous vomissez des charretées d'injures. »

[1] « Accusatio crimen desiderat, rem ut definiat, hominem ut notet, argumento probet, teste confirmet; maledictio autem nihil habet propositi, præter contumeliam, quæ, si petulantius jactatur, convicium, si facetius, urbanitas nominatur. » Cic. *pro Cœlio.*

Après vous avoir montré à tous quel est le vote conforme à la religion, à la justice, je dois, malgré ma répugnance pour l'invective, dire sur Eschine quelques vérités indispensables, en échange de tant d'outrages et de calomnies; je dois exposer ce qu'il est, d'où il sort, cet homme à la parole leste et envenimée, qui relève si aigrement quelques mots, lui qui en a proféré que tout citoyen modeste n'eût osé prononcer. Si j'avais pour accusateur Eaque, Rhadamanthe ou Minos, et non un semeur de babil, un roué de tribune, un misérable scribe, il n'eût point, je crois, parlé sur ce ton, entassé des termes si révoltants, hurlé, comme dans une tragédie: « O Terre! ô Soleil! ô Vertu! etc., » apostrophé l'Intelligence, la Science « par qui nous discernons le bien et le mal; » car voilà ce que vous avez entendu. La vertu, infâme! eh! qu'a-t-elle de commun avec toi et les tiens? Le bien, le mal, comment les distinguerais-tu? d'où te serais-tu élevé à cette lumière? Est-ce à toi de parler de la science? Parmi ceux qui la possèdent réellement, pas un n'oserait s'en prévaloir. Qu'un autre les loue, ils rougiront; mais un être inculte comme toi, un grossier fanfaron, révolte ses auditeurs, et n'en impose pas.

Je ne suis pas embarrassé pour parler de toi et des tiens; je le suis pour commencer. Citerai-je d'abord Tromès, ton père, esclave d'Elpias, maître d'école près du temple de Thésée, et ses grosses entraves, et son carcan? ou ta mère, chaque jour nouvelle épousée, dans un lieu de débauche, près du héros Calamite [1], et t'élevant, belle

[1] Le *héros Calamite*, dont il n'est fait mention nulle autre part, était déjà inconnu des anciens grammairiens. Selon Jacobs et Dissen, ce serait un héros athénien, désigné ainsi à cause des *calamis in quibus statua staret*, comme Κύπρις ἐν καλάμοις, Athén. XIII, 572; et Théocr. XXVIII, 4. Autre conjecture: dans le Plaidoyer de Démosthène *sur l'Ambassade*, il est dit que le père d'Eschine demeurait πρὸς τῷ τοῦ Ἥρω τοῦ ἰατροῦ; d'où Schæfer présume qu'il faut lire

statue [1], parfait acteur du troisième ordre ? Mais tout le monde sait cela, sans que j'en parle. Rappellerai-je qu'un fifre de galère, Phormion [2], esclave de Dion de Phréarrhe, la retira de cet honnête métier ? Par Jupiter, par tous les Dieux ! je crains que ces détails, dignes de toi, ne paraissent m'avilir. Je les abandonne donc, pour commencer à l'histoire de ta vie.

Eschine n'était pas un homme vulgaire : il sort de la classe de ces misérables que distingue l'exécration publique. C'est bien tard, que dis-je ? c'est d'hier qu'il s'est fait Athénien et orateur. Il a allongé de deux syllabes le nom paternel, et Tromès est devenu Atromètos [3]. Pour sa mère, il l'a ma-

ici Ἥρῳ, nom propre, auquel serait attachée la qualification Καλαμίτῃ, à cause de l'habileté de cet ancien personnage à employer les καλάμοι pour certaines opérations de chirurgie. Photius, C. 60 : Ἥρως, ἰατρὸς οὗ μέμνηται Δημοσθένης ἐν τῷ περὶ τοῦ στεφάνου. Dindorf est de cet avis. Dissen insiste pour l'autre sens, et croit, avec Müller, qu'on avait appelé le héros ἰατρός, parceque le peuple attribuait à sa statue même quelque vertu médicinale. Pour des exemples anciens de semblables croyances, qui ne sont pas rares parmi nous, voyez surtout Perse, *Sat.* II, v. 56, etc. Ici se rapporte la glose d'Hésychius : Ἰατρὸς Ἥρως Ἀθήνησιν ἀρχαῖος.

Pourrions-nous mettre un plus savant et plus habile sur la voie d'une solution en rappelant qu'un endroit d'Athènes porte, encore aujourd'hui, le nom de *Kalamioti* ? (Voyez *l'Ancienne Athènes*, par K. S. Pittakys, Athénien ; p. 486 et 488. Athènes, 1835.)

[1] Eschine, dit Ulpien, était de petite taille. Cela explique le sens ironique de καλὸν. Mais pourquoi Démosthène ajoute-t-il ἀνδριάντα, *statue* ? Eschine avait été athlète ; et, comme beaucoup de lutteurs pauvres, il avait peut-être posé, pour de l'argent, chez quelque sculpteur. D'ailleurs, les Grecs, chez qui la statuaire avait atteint la perfection idéale, aimaient à comparer les beaux hommes et les belles femmes à des statues. V. l'*Hécube* d'Euripide, v. 556, et les notes de M. Boissonade sur Eschyle, t. II, p. 246. Dawson s'est donc trompé quand il a rendu καλὸν ἀνδριάντα par *pretty puppet*.

[2] Jacobs pense que l'emploi de ce Phormion consistait à donner le signal et à marquer la cadence aux rameurs, au moyen d'un instrument aigu. C'est ainsi que nos matelots virent au cabestan.

[3] Tromès, *le Trembleur* (comme Τρίσας Ἀριστόδημος, dans Hérodote, l. VII, c. 231) ; Atromètos, *l'Intrépide*.

gnifiquement appelée Glaucothéa : tous savent qu'on la surnommait *le Lutin*, évidemment à cause de sa lubricité si active, si patiente : c'est incontestable. Mais telles sont ton ingratitude et ta perversité innées : gueux et esclave, les Athéniens t'ont fait riche et libre ; et, loin d'en être reconnaissant, tu te vends pour les trahir !

Je tairai les circonstances où l'on se demande si c'est pour Athènes qu'il a parlé ; mais celles où il a été ouvertement convaincu de travailler pour nos ennemis, je les rappellerai. Qui de vous n'a connu le banni Antiphon ? Il promit à Philippe de brûler vos arsenaux maritimes, et s'introduisit dans Athènes. Je le saisis caché au Pirée, et l'amenai au milieu de vous. Eschine, dans sa haine jalouse, mugit, vociféra. J'exerçais des violences chez un Peuple souverain ; j'outrageais des infortunés, des citoyens ; sans décret, je violais l'asile domestique ! Il fit tant qu'on le relâcha. Et, si l'Aréopage, instruit du fait et de votre malencontreuse erreur, n'eût cherché, ressaisi, ramené cet homme devant vous, un grand criminel vous échappait, éludait le châtiment, était renvoyé, grâce à ce déclamateur. Mais il subit la question, et vous le fîtes périr : autant en était dû à celui-ci.

Témoin de cette conduite d'Eschine, et voyant qu'avec ce même aveuglement qui a souvent sacrifié le bien public, vous l'aviez élu pour défendre vos droits sur le temple de Délos, l'Aréopage, à qui vous soumîtes votre choix, rejeta, sans hésiter, Eschine comme un traître, et confia cette mission à Hypéride. C'est sur l'autel qu'on prit les suffrages, et pas un ne fut donné à cet infâme. — Qu'on appelle les témoins.

DÉPOSITION.

Au nom de tout l'Aréopage, Nous, Callias de Sunium, Zénon de Phlyes, Cléon de Phalère, Démonique de Marathon, attestons pour Démosthène, que, le Peuple ayant choisi Eschine pour

soutenir ses droits devant les Amphictyons au sujet du temple de Délos, l'Aréopage assemblé jugea Hypéride plus digne de parler pour la République ; et qu'Hypéride fut envoyé.

Ainsi, en rejetant cet homme qui devait parler, en le remplaçant par un autre, le Conseil suprême l'a déclaré traître et votre ennemi. Voilà un des traits de ce politique audacieux : ressemble-t-il à ceux dont il m'accuse ? En voici un autre. Quand Philippe envoya Python le Byzantin, et avec lui les députés de tous ses alliés, pour diffamer Athènes, et la montrer coupable; je ne cédai point à Python, qui roulait contre nous les flots d'une éloquence furieuse; je tins ferme, je me levai, je le combattis, je soutins les droits de la République, et répandis sur les injustices de Philippe une si vive lumière, que ses alliés eux-mêmes se levèrent et en convinrent. Auxiliaire de l'ennemi, ce malheureux déposait contre sa patrie, contre la vérité. C'était trop peu : quelque temps après, on le surprit entrant chez Thrason avec l'espion Anaxinos. Or, conférer tête à tête avec l'émissaire des ennemis, c'est être soi-même un espion, et l'ennemi de sa patrie. — J'ai dit vrai : appelle-moi les témoins.

DÉPOSITION.

Mélédème, fils de Cléon, Hypéride, fils de Callæschros, Nicomaque, fils de Diophante, attestent pour Démosthène, et ont juré entre les mains des stratèges avoir vu Eschine, fils d'Atromète, de Cothoce, entrer la nuit chez Thrason, et conférer avec Anaxinos, déclaré juridiquement espion de Philippe.

Ainsi attesté sous Nicias, le troisième jour d'Hécatombæon.

J'ai mille autres traits à citer; je les supprime : aussi bien, qu'arrive-t-il ? j'aurais beau montrer, par une foule de preuves nouvelles, Eschine convaincu de servir alors l'ennemi, convaincu de me persécuter; pour tout cela votre mémoire est paresseuse, votre courroux indulgent.

Par une funeste habitude, vous permettez au premier venu de supplanter, de dénigrer vos défenseurs; et l'invective a pour vous tant de charmes, que vous lui sacrifiez les intérêts de la patrie. Aussi est-il toujours plus facile et plus sûr de vendre ses services à vos ennemis, que de choisir son poste près de vous.

Avant la guerre déclarée, conspirer avec Philippe, c'était un crime, ô terre! ô Dieux! un attentat contre la patrie. Cependant passez-lui cela, si vous voulez. Mais, lorsque nos vaisseaux étaient enlevés à force ouverte, la Chersonèse dévastée; lorsque l'homme marchait contre l'Attique, et que ses projets n'étaient plus douteux; lorsque la guerre était allumée, qu'a-t-il fait pour vous, cet envieux, cet avaleur d'ïambes [1]? Il ne peut rien montrer. Pas un seul décret d'utilité publique, petit ou grand, qui porte le nom d'Eschine! S'il en a, qu'il le produise à l'instant, je lui cède la parole;.... mais, non, il n'en a point. Cependant, pas de milieu : ou, ne trouvant alors rien à reprendre dans ce que je faisais, il ne put proposer autre chose; ou, favorisant votre ennemi, il se garda bien d'apporter des conseils plus salutaires. Mais, quand il s'agissait de vous nuire, n'avait-il ni paroles ni décrets? Il accaparait la tribune!

La République pouvait peut-être supporter ses sourdes perfidies : mais, ô Athéniens! il a commis un crime éclatant, qui a comblé la mesure. Il a fait, à ce sujet, de grands frais de paroles, dissertant sur les décrets des Amphissiens,

[1] Les grammairiens et quelques traducteurs expliquent ἰαμβιοφάγος par ὑζριστής, φιλολοίδορος, à cause du mètre ïambique employé dans les poésies satiriques. Il faut voir plutôt ici une nouvelle allusion au métier de comédien, exercé autrefois par Eschine, et entendre ce mot de la mutilation des vers, *de disperdente bonos trimetros per vitiosam pronuntiationem.* Telle est l'opinion de Bekker, de Schæfer, de Jacobs, et de G. Dindorf, *Thes. Græcæ Ling.* ed. Hase, t. IV, c. 487, B.

pour torturer la vérité[1]. Efforts impuissants! Non, jamais tu ne te laveras de ce forfait; ta faconde n'y suffirait pas. J'invoque devant vous, hommes d'Athènes! tous les Dieux et toutes les Déesses tutélaires de l'Attique; surtout Apollon Pythien, père de cette ville[2] : si je vous dis la vérité, si je l'ai dite au Peuple, dès que je vis le misérable toucher à cette affaire (et je l'ai vu, je l'ai vu aussitôt), puissent-ils m'accorder le salut, le bonheur! mais si, par haine, par animosité personnelle, je porte une accusation fausse, qu'ils me privent de tous biens! Pourquoi, dans ma bouche, ces imprécations, cette véhémence? C'est que, malgré mes preuves convaincantes, tirées de nos archives, malgré vos propres souvenirs, je crains que vous ne jugiez cet homme incapable de si grands attentats. Eh! n'est-ce pas ce qui arriva lorsque, par des rapports mensongers, il perdit la malheureuse Phocide?

Oui, cette guerre d'Amphissa, qui ouvrit à Philippe les portes d'Élatée, le mit à la tête des Amphictyons, précipita la chute totale de la Grèce, en voici l'auteur! Un seul homme a causé tant de catastrophes! En vain je me hâtai de protester, de crier dans l'assemblée : *C'est la guerre que tu portes dans l'Attique, Eschine, la guerre des Amphictyons!* Les uns, apostés pour le soutenir, ne me lais-

[1] Διαστρέψαι τἀληθές. Quelle énergie! Un poëte contemporain a dit avec la même force :

Tordre une vérité pour en extraire un crime.

(Barthélemy, *Némésis.*)

On lit dans un Mémoire de Beaumarchais : « Comme on ne peut tordre mes intentions, et donner à mes sacrifices d'argent la tournure de la corruption, etc. »

[2] L'orateur invoque particulièrement ce dieu, à cause de la violation de son sanctuaire, qui lui était imputée par Eschine. Apollon était appelé πατρῷος par les Athéniens (Pausan. I, 3, 4), épithète que le scoliaste d'Aristophane (*Av.* v. 1526), rapporte à Ion, que ce dieu eut de Créuse, fille d'Erechthée, sixième roi d'Athènes.

saient point parler; les autres, ébahis, s'imaginaient que, par haine personnelle, je le chargeais d'un crime chimérique. Quels furent donc le caractère, le but, le dénoûment de cette intrigue? Apprenez-le aujourd'hui, puisqu'alors on ne vous le permit pas. Vous verrez un plan bien concerté; vous en tirerez de grandes lumières pour votre histoire; vous connaîtrez Philippe et son génie.

Il ne pouvait se tirer de la guerre qu'il avait avec vous qu'en faisant des Thébains et des Thessaliens les ennemis d'Athènes. Quoique vos généraux le combattissent sans succès comme sans talent, cette guerre et les pirates lui faisaient souffrir mille maux. Rien ne sortait de la Macédoine; rien n'y entrait, pas même les choses les plus nécessaires. Sur mer il n'était pas alors plus puissant que vous; et il ne pouvait pénétrer dans l'Attique, si les Thessaliens ne le suivaient, si les Thébains ne lui ouvraient le passage. Aussi, quoique vainqueur des chefs que vous lui opposiez, et que je ne juge pas, la situation du lieu et les ressources des deux républiques [1] le tenaient en échec. Conseillera-t-il aux Thessaliens et aux Thébains de marcher contre vous, pour servir sa propre haine? nul ne l'écoutera. Armé du prétexte de la cause commune, se fera-t-il élire général? il pourra plus aisément tromper les uns, persuader les autres. Que fait-il donc? admirez son adresse! il entreprend de susciter une guerre aux Amphictyons, et de troubler leurs assemblées, présumant que bientôt ils recourront à lui. Cette guerre sera-t-elle proposée par un hiéromnémon de Philippe ou de ses alliés [2]?

[1] *Des deux républiques* : Thèbes et Athènes.

[2] Jacobs fait remarquer que, dans tout ce morceau, les mots *pylagores* et *hiéromnémons* désignent, d'une manière générale, les députés au Conseil Amphictyonique. Sur les *synèdres*, ou assesseurs, dont il sera question plus bas, je renvoie aux *Éclaircissements sur les Mnémons*, etc., de M. Letronne, t. VI, des Mémoires de l'Académie des Inscript., 1822.

Non : Thèbes et la Thessalie, soupçonnant ses desseins, se tiendraient sur leurs gardes. Mais, qu'un Athénien, un député de ses ennemis, se charge de l'affaire : Philippe cachera facilement ses manœuvres ; et c'est ce qui arriva. Comment y parvient-il ? il achète cet homme. Comme personne n'avait les yeux ouverts (depuis longtemps on ne veille plus ici, Athéniens), Eschine est proposé pour pylagore ; trois ou quatre affidés lèvent la main, il est proclamé. Investi de l'autorité d'Athènes, il se rend près des Amphictyons, et, laissant là tout le reste, il consomme le crime auquel il s'est vendu. Par de brillantes déclamations, par les fables qu'il arrange sur l'origine de la consécration de la plaine de Cirrha, il persuade aux hiéromnémons, auditeurs novices et imprévoyants, de décréter la visite de ce canton. Amphissa le cultivait comme propriété territoriale ; son accusateur en faisait une partie du sol sacré. Les Locriens ne nous avaient imposé nulle amende ; ils ne songeaient à aucune des poursuites dont cet imposteur colore maintenant sa perfidie : vous allez le reconnaître. Sans nous citer en justice, ce peuple ne pouvait faire condamner la République. Qui donc nous a cités ? sous quel Archonte ? Dis-nous qui le sait ! Impossible ! tu as donc usé d'un prétexte faux, tu as menti !

A l'instigation de ce fourbe, les Amphictyons visitent la contrée ; les Locriens fondent sur eux, les percent presque tous de leurs traits, prennent même quelques hiéromnémons. De là, grand tumulte, plaintes contre Amphissa, guerre enfin. Cottyphos est d'abord mis à la tête de l'armée amphictyonique ; mais les uns n'arrivent pas, les autres arrivent et ne font rien. La session suivante, le commandement est brusquement déféré à Philippe par des suppôts vieillis dans le crime, Thessaliens et gens des autres républiques. Ils saisissaient des prétextes spécieux. Il fallait, disaient-ils, contribuer en commun, entretenir des troupes étrangères, punir les récalcitrants, ou choisir Philippe.

Bref, ces intrigues le font élire général. Aussitôt il rassemble des forces, fait une marche simulée sur Cirrha, laisse là Cirrhéens et Locriens, et s'empare d'Élatée. Si, à cette vue, les Thébains désabusés ne se fussent réunis à nous, la guerre, comme un torrent, tombait de tout son poids sur Athènes [1]. Ils l'arrêtèrent soudain, grâce, ô Athéniens! grâce surtout à la bienveillance de quelque Dieu, mais aussi, autant qu'a pu faire un seul homme, grâce à moi. Qu'on nous montre les décrets et les dates des événements : vous verrez quels troubles cette tête coupable a impunément soulevés! — Lis les décrets.

DÉCRET DES AMPHICTYONS.

Sous le pontificat de Clinagoras, dans la session du printemps, les pylagores, les assesseurs et le Corps Amphictyonique arrêtent :

Attendu que les Amphissiens empiètent sur le terrain sacré, l'ensemencent, et y font paître leurs bestiaux; les pylagores et les assesseurs se rendront sur les lieux, poseront des limites, et défendront aux Amphissiens de les passer à l'avenir.

AUTRE DÉCRET.

Sous le pontificat de Clinagoras, dans la session du printemps, les pylagores, les assesseurs, et le corps amphictyonique arrêtent :

Attendu que les Amphissiens se sont partagé le terrain sacré, le cultivent, et y font paître leurs troupeaux; que, lorsqu'on a voulu empêcher ces profanations, ils sont sortis en armes, ont repoussé avec violence le Conseil général des Hellènes, blessé même plusieurs de ses membres;

Cottyphos l'Arcadien, élu stratége des Amphictyons, sera député vers Philippe de Macédoine, pour le prier de secourir Apollon et le Conseil, de ne pas abandonner le Dieu outragé par

[1] Wolf, Tourreil, Stock, M. Brougham et M. Lombard admirent ici l'harmonie imitative du texte.

les Amphissiens sacriléges, et pour lui notifier que les représentants des Hellènes le nomment général, et lui confèrent un pouvoir absolu.

Lis aussi la date de ces décrets : c'est l'époque où cet homme fut pylagore. — Lis.

DATE.

Archonte, Mnésithide; le seize du mois Anthestérion.

Montre-nous la lettre qu'adressa Philippe à ses alliés du Péloponnèse, quand Thèbes refusa de lui obéir : on y verra clairement comme il cachait le dessein réel d'attaquer et vous, et les Thébains, et toute la Grèce, comme il jouait son rôle de protecteur, d'instrument des Amphictyons. Mais ces expédients, ces prétextes, qui les lui fournissait ? Eschine. — Lis.

LETTRE DE PHILIPPE.

Le roi des Macédoniens, Philippe, à ses alliés du Péloponnèse, démiurges [1], assesseurs, et à tous ses autres confédérés, joie !

Les Locriens appelés Ozoles, qui habitent Amphissa, profanent le temple d'Apollon à Delphes, et ravagent, les armes à la main, le terrain sacré. C'est pourquoi je veux, de concert avec vous, secourir le Dieu, et le venger de ceux qui violent ce qu'il y a de plus saint parmi les hommes. Venez donc, tout armés, me joindre en Phocide; apportez des vivres pour quarante jours, au commencement du mois appelé Lôos en Macédoine, Boédromion dans l'Attique, Panémos à Corinthe. Ceux qui ne viendront pas avec toutes leurs forces seront condamnés à l'amende. Soyez heureux !

Voyez comme il déguise ses motifs personnels, et se retranche derrière ceux des Amphictyons! Or, qui l'a secondé

[1] *Démiurges* : magistrats à Mantinée, chez les Achéens, et dans plusieurs États du Péloponnèse.

dans cette manœuvre? qui lui a suggéré ces impostures? quel fut le principal auteur des calamités qui en résultèrent? N'est-ce pas ce malheureux? N'allez donc plus, ô Athéniens! disant partout: Un seul homme [1] a causé les maux de la Grèce! Un seul homme! non, c'est une foule de scélérats répandus chez tous les peuples, j'en atteste le ciel et la terre! et celui-ci est du nombre. S'il faut dire la vérité sans ménagement, je proclame hautement Eschine le fléau universel qui écrasa ensuite hommes, villes, républiques. Il a fourni la semence, il est coupable de ce qu'elle a produit. Aussi, qu'à son aspect vous ne détourniez pas les yeux, je vous admire! Elle est donc bien profonde, la nuit qui vous dérobe la vérité!

En suivant les attentats de cet homme contre la patrie, je me trouve conduit à dire ce que j'ai fait pour y résister. Ecoutez-moi, plusieurs raisons vous y obligent. Il serait surtout honteux, hommes d'Athènes! que vous ne pussiez supporter le récit de ces travaux dont j'ai supporté pour vous les fatigues.

Je vis que les Thébains, et presque vous-mêmes, séduits par les agents que Philippe soudoyait dans les deux républiques, vous perdiez de vue ce qui, pour toutes deux, était le plus à craindre, ce qui demandait une extrême vigilance, l'accroissement de sa grandeur; toujours disposés entre vous à la haine, à une rupture. Je travaillai sans relâche à prévenir ce malheur. Il importait de vous réunir: j'en étais convaincu et par mes propres réflexions, et par le souvenir d'Aristophon et d'Eubule, qui avaient voulu de tout temps cette alliance, souvent opposés sur le reste, toujours d'accord sur ce point. Vivants, tu les flattais, perfide serpent! tu rampais à leur suite; morts, tu ne rougis pas de siffler contre eux! Car les reproches que tu m'adresses au sujet des Thébains, tombent bien moins sur moi

[1] *Un seul homme* : Philippe. *Schœfer.*

que sur ces ministres qui, avant moi, avaient approuvé cette alliance. Mais revenons. Eschine avait allumé la guerre d'Amphissa ; ses complices vous avaient envenimés contre les Thébains. Alors arriva ce qu'ils s'étaient proposé en fomentant la discorde : Philippe vint fondre sur nous ; et, si Athènes ne se fût réveillée un peu avant Thèbes, nous n'aurions pu nous reconnaître, tant ils avaient poussé loin leur manœuvre ! Quelles étaient déjà les dispositions mutuelles des deux peuples ? vous l'allez voir par vos décrets, par les réponses de Philippe. — Prends ces pièces, et lis.

DÉCRET.

Sous l'Archonte Héropythos, le 6 de la troisième décade d'Elaphébolion, la tribu Erechthéide présidant, de l'avis du Conseil et des stratéges ;

Attendu que Philippe s'est emparé de plusieurs villes voisines ; qu'il en saccage d'autres ; qu'en un mot, comptant pour rien nos traités, il se dispose à envahir l'Attique, à se parjurer, à rompre la paix ;

Le Conseil et le Peuple arrêtent :

Un héraut et des députés seront envoyés au roi de Macédoine, pour conférer avec lui, et l'engager surtout à maintenir l'union et les traités ; sinon, qu'il accorde à la République le temps de délibérer, et une trêve jusqu'au mois de Thargélion [1].

Députés élus dans le Conseil : Simos d'Anagyrrhonte, Euthydème de Phlyes, Boulagoras d'Alopèque.

AUTRE DÉCRET.

Sous l'Archonte Héropythos, à la vieille et nouvelle lune de Munychion, de l'avis du polémarque ;

Attendu que Philippe entreprend de nous aliéner les Thébains, et se prépare à marcher avec toutes ses troupes sur les postes les plus voisins de l'Attique, violant les traités qui le lient envers nous ;

[1] Cela ne faisait pas un intervalle de deux mois entiers.

Le Conseil et le Peuple arrêtent :

On enverra vers Philippe un héraut et des ambassadeurs, qui l'engageront instamment à suspendre les hostilités, pour que le Peuple ait le temps de délibérer : car jusqu'à présent il n'a pas cru devoir opposer la moindre résistance.

Députés élus dans le Conseil : Néarque, fils de Sosinomos ; Polycrate, fils d'Epiphron. Héraut choisi parmi le Peuple, Eunome d'Anaphlyste.

Lis aussi les réponses.

RÉPONSE AUX ATHÉNIENS.

Le roi des Macédoniens, Philippe, au Conseil et au Peuple d'Athènes, joie !

Je n'ignore pas les dispositions où vous avez été dès le principe à notre égard, ni vos efforts pour attirer à vous les Thessaliens, les Thébains, et même les Béotiens. Plus sages que vous, fixés sur leurs intérêts, ils n'ont pas voulu soumettre leurs volontés aux vôtres. Aussi, par un changement soudain, vous m'envoyez des ambassadeurs, des hérauts, pour me rappeler les traités et me demander une suspension d'armes, à moi qui ne vous ai nullement attaqués ! Néanmoins, après avoir ouï vos députés, je souscris à vos prières, prêt à vous accorder une trêve, à condition que vous bannirez vos donneurs de mauvais conseils, et que vous les flétrirez comme ils le méritent. Salut.

RÉPONSE AUX THÉBAINS.

Le roi des Macédoniens, Philippe, au Conseil et au Peuple de Thèbes, joie !

J'ai reçu la lettre dans laquelle vous renouvelez entre nous l'union et la paix. Toutefois, j'apprends que les Athéniens épuisent les démonstrations d'amitié pour que vous répondiez à leur appel. Je vous blâmais d'abord, croyant que, séduits par leurs chimères, vous alliez embrasser ce parti. Convaincu aujourd'hui que vous cherchez à maintenir la paix avec nous, plutôt que de vous asservir aux décisions d'autrui, j'en ressens de la joie, et je vous loue de beaucoup de choses, mais surtout d'avoir pris le parti

le plus sûr, et de me garder votre affection. J'espère que vous n'en retirerez pas de médiocres avantages, si vous persévérez. Salut.

Après avoir ainsi semé la discorde entre les deux républiques, fier de nos décrets et de ses réponses, Philippe s'avance avec ses troupes et s'empare d'Elatée, persuadé que désormais, quoi qu'il arrive, une ligue entre Athènes et Thèbes est impossible. Quel trouble se répandit alors dans notre ville! vous le savez tous: écoutez cependant quelques mots indispensables.

C'était le soir [1]; arrive un homme qui annonce aux prytanes qu'Élatée est prise. Ils soupaient : à l'instant ils se lèvent de table; les uns chassent les vendeurs de leurs tentes dressées sur la place publique, et brûlent les baraques [2]; les autres mandent les stratéges, appellent le trompette : toute la ville est remplie de tumulte. Le lende-

[1] « Il était cinq heures et demie; les électeurs étaient dans la plus grande anxiété, lorsqu'ils entendent un murmure sourd et prolongé. Une foule se précipite, en criant victoire! La salle est envahie; un garde-française couvert de blessures, couronné de lauriers, est porté en triomphe par le peuple. Le règlement et les clefs de la Bastille sont au bout d'une baïonnette; etc. » *Hist. de la Révol. franç.*, par M. Thiers. (Rapprochement emprunté à la traduction de M. Lombard.)

[2] *Et brûlent les baraques.* Pourquoi? Selon Reiske, c'était pour laisser plus promptement la place libre au peuple qui devait y faire la garde pendant la nuit. Schæfer objecte à cela qu'il n'était pas encore question d'un bivouac, et que les milliers d'esclaves que possédaient les Athéniens auraient pu enlever ces boutiques légères en quelques instants. Il suppose, avec plus de vraisemblance, que ce feu avait dû servir de signal pour appeler les citoyens des dèmes dans la ville. On s'est trompé quand on a pris ces *échoppes*, γίῤῥα, pour les boutiques permanentes qui bordaient la place. Harpocration explique ici ce mot par τὰ τῶν σκηνῶν σκεπάσματα καὶ παραχαλύμματα, *couvertures et enveloppes des baraques.* Ce mot, qui, dans ses diverses acceptions, conserve l'idée d'un *déplacement facile*, désignait dans le principe un bouclier en osier que l'archer perse plantait devant lui, et à l'abri duquel il lançait des flèches, à peu près comme nos sapeurs du génie travaillent derrière des gabions. *Voy.* la nouvelle édition du Trésor de H. Estienne, au mot Γίῤῥον.

main, au point du jour, les prytanes convoquent le Conseil dans son local; vous allez à votre assemblée; et, avant même que le Conseil ait discuté, préparé un décret, tout le Peuple est monté à ses places [1]. Bientôt entre le Conseil; les prytanes répètent la nouvelle, introduisent le messager; cet homme s'explique, et le héraut crie: « Qui veut parler? » Personne ne se présente. Cet appel est réitéré: personne encore! Là, cependant, se trouvaient tous les stratéges, tous les orateurs! et la voix de la patrie réclamait une parole de salut! car le héraut, prononçant les paroles dictées par la loi, est la voix de la patrie. Toutefois, pour se présenter, que fallait-il? vouloir le salut d'Athènes? et vous et les autres citoyens, levés aussitôt, vous seriez accourus à la tribune; tous, en effet, vous desiriez, je le sais, voir Athènes sauvée. Compter parmi les plus riches? les Trois-Cents auraient parlé [2]. Réunir zèle et richesse? ceux-là se seraient levés qui, depuis, ont fait à l'État des dons considérables, résultat du patriotisme opulent. Ah! c'est qu'un tel jour, une telle crise, appelaient un citoyen non seulement riche et dévoué, mais qui eût encore suivi les affaires dès le principe, et raisonné avec justesse sur la politique et les projets de Philippe. Quiconque ne les eût point connus par une longue et attentive exploration, fût-il zélé, fût-il opulent, ne devait ni discerner le parti à prendre, ni avoir un conseil à donner.

Eh bien! l'homme de cette journée, ce fut moi: je montai à la tribune. Ce que je vous dis alors, écoutez-le attenti-

[1] Diodore dit positivement que cette assemblée eut lieu au théâtre: Ὁ δὲ δῆμος ἅπας ἀμ' ἡμέρᾳ συνέδραμεν εἰς τὸ θέατρον, XVI, 84. Il m'a semblé qu'on devait appliquer le mot ἄνω, non, comme Stock, à la position du théâtre, qui dominait la ville, mais aux gradins, et surtout aux gradins *supérieurs* qui en garnissaient l'enceinte, et qui étaient occupés par le peuple.

[2] La classe des trois cents plus riches Athéniens.

vement pour deux raisons : d'abord, afin de vous convaincre que, seul entre les orateurs et les gouvernants, je n'ai point déserté pendant l'orage le poste du patriotisme, mais qu'au milieu de cette crise terrible, le but reconnu de mes discours, de mes décrets, fut de vous sauver; ensuite, parce que l'emploi de ce court instant vous éclairera beaucoup sur le reste de mon ministère.

Je disais donc : « Ceux qui, croyant les Thébains amis de Philippe, s'alarment si vivement, ignorent, selon moi, l'état des choses. Je sais fermement que, s'il en était ainsi, nous apprendrions que ce prince est, non dans Elatée, mais à nos frontières. Il ne s'avance que pour s'assurer de Thèbes, j'en suis certain. En voici la preuve. Tous les Thébains qu'il a pu corrompre ou tromper, sont à ses ordres; mais, pour ses anciens adversaires, qui lui résistent encore, il ne peut les ébranler. Que veut-il donc, et pourquoi a-t-il pris Élatée? Par ses forces déployées de plus près, par ses armes ainsi rapprochées de Thèbes, il veut inspirer à ses partisans de la confiance et de l'audace; il veut étonner ses ennemis, à qui la peur ou la violence arracheront ce qu'ils lui refusent maintenant. Si donc nous inclinons aujourd'hui vers le souvenir de quelques offenses des Thébains, si nous leur montrons de la défiance comme à des ennemis, d'abord nous comblerons les vœux de Philippe; puis j'appréhende la défection de ses adversaires actuels; je crains que, philippisant de concert, les deux partis ne s'élancent sur l'Attique. Mais, si vous m'écoutez, si vous venez à réfléchir et non à disputer sur mes paroles, j'espère qu'elles paraîtront opportunes, et que je dissiperai le péril qui nous menace. Qu'est-ce donc que je demande? Avant tout, cette crainte qui vous agite aujourd'hui, reportez-la tous sur les Thébains : beaucoup plus exposés, c'est sur eux que fondra d'abord l'orage. Envoyez ensuite à Éleusis votre cavalerie, et tout ce qui est en âge de servir; montrez-vous en armes à toute la Grèce. Par là, les

partisans que vous avez dans Thèbes, pourront, avec une égale liberté, soutenir la bonne cause : car ils verront que, si les traîtres qui vendent la patrie à Philippe s'appuient sur ses troupes d'Elatée, vous aussi vous êtes prêts et résolus à secourir, à la première attaque, ceux qui veulent combattre pour l'indépendance. Je propose encore de nommer dix députés, qu'on investira du pouvoir de décider, avec les stratéges, et le jour du départ, et les détails de l'expédition. Arrivés à Thèbes, comment les députés négocieront-ils cette affaire? Donnez-moi toute votre attention. Ne demandez rien aux Thébains; quelle honte ce serait aujourd'hui! Loin de là, promettez de les secourir, s'ils le demandent : car leur péril est extrême, et, mieux qu'eux, nous voyons l'avenir. S'ils acceptent nos offres et nos conseils, nous aurons atteint notre but sans que la République ait quitté sa noble attitude. S'ils les repoussent, Thèbes n'accusera qu'elle-même de ses disgrâces, et nous n'aurons à nous reprocher ni honte ni bassesse. »

Après ces représentations et d'autres semblables, je descendis de la tribune; tous applaudirent, personne ne contredit. Aux paroles, j'ajoutai un décret; le décret porté, j'allai en ambassade; ambassadeur, je persuadai les Thébains [1]. Je commençai, je continuai, je consommai l'ouvrage; j'exposai pour vous ma tête à tous les dangers qui assiégeaient la République.—Produis le décret qui fut promulgué

[1] Οὐκ εἶπον, κ. τ. λ. Admirable gradation, que les rhéteurs ont ingénieusement appelée *échelle*, κλίμαξ, et dont un autre tour ne saurait rendre ni la vivacité ni l'énergie. L'éloquence latine présente plusieurs exemples semblables; en voici un, tiré de la *Rhétorique à Herennius* : « Non sensi hoc, et non suasi; neque suasi, et non ipse « facere cœpi; neque facere cœpi, et non perfeci; neque perfeci, et « non probavi. » IV, 25. M. Lombard cite le passage suivant d'un avocat du XVI^e siècle : « Que dis-je? peu supporté; c'est bien pis, tu l'as chassé de sa ville, de sa maison, de son lit. Quoi, chassé? tu l'as poursuivi. Quoi, poursuivi? tu l'as assassiné, canonisé l'assassinateur. »

alors. — Eh bien ! veux-tu, Eschine, que je présente quels furent et ton rôle et le mien dans cette mémorable journée? Veux-tu que j'aie été un Battalos, surnom que me donnent tes sarcasmes [1] ? toi, au contraire, un héros, non vulgaire, mais un héros de la scène, un Cresphonte, un Créon, ou cet OEnomaüs que tu as si cruellement estropié à Colytos [2] ? Va, dans cette crise, le Battalos de Pæania mérita mieux de la patrie que l'OEnomaüs de Cothoce : car tu ne fis rien pour elle, et je fis, moi, tout ce qu'on peut attendre d'un bon citoyen. — Qu'on lise le décret.

DÉCRET.

Sous l'Archonte Nausiclès [3], la tribu Æantide présidant, le seize de Scirophorion, Démosthène, fils de Démosthène, de Pæania, a dit :

Attendu que, par le passé, le roi des Macédoniens, Philippe, au mépris des serments et des droits consacrés chez tous les Hellènes, a évidemment violé le traité de paix conclu entre lui et le Peuple Athénien ; pris des villes qui ne lui appartenaient à aucun titre ; asservi même plusieurs places athéniennes, sans aucune provocation de notre part ; que, maintenant encore, poussant plus loin la violence et la cruauté, il occupe par ses garnisons des cités grecques, et y renverse le gouvernement populaire ; en rase d'autres, dont il chasse et vend les habitants ; remplace dans quelques-unes le Grec par l'étranger, et fait fouler sous les pas des Barbares nos temples et nos tombeaux : par cette impiété, qui ne dément ni son pays ni son caractère, abusant insolemment de sa fortune, et oubliant combien son origine fut humble et obscure auprès de cette grandeur inespérée :

[1] *Battalos*, homme mou, efféminé. *Voy.* la Vie de Démosthène, par Plutarque.

[2] Harpocration rapporte qu'Eschine jouant, dans le bourg de Colytos, le personnage d'OEnomaüs qui poursuit Pélops, tomba, et fut relevé tout meurtri par le chef des musiciens.

[3] Ce décret, où l'on retrouve l'élévation et la chaleur des harangues de Démosthène, est de l'Ol. CX, 2 ; 339 ans av. J.-C. Lysimachide, et non Nausiclès, était Archonte éponyme.

Tant que la République Athénienne l'a vu s'emparer de villes barbares de sa dépendance, elle a jugé moins grave un outrage qui l'attaquait seule ; mais aujourd'hui que, sous ses yeux, il couvre d'ignominie des villes grecques, renverse des villes grecques, elle se croirait coupable et indigne de nos glorieux ancêtres, si elle laissait asservir les Hellènes.

En conséquence, le Conseil et le Peuple d'Athènes arrêtent :

Après avoir offert des prières et des sacrifices aux Dieux et aux héros protecteurs d'Athènes et de son territoire, le cœur plein de la vertu de nos pères, qui mettaient à plus haut prix la défense de la liberté grecque que celle de leur propre patrie, nous lancerons à la mer deux cents vaisseaux ; l'amiral cinglera jusqu'à la hauteur des Thermopyles ; le stratége et l'hipparque dirigeront l'infanterie et la cavalerie vers Éleusis.

Des députés seront envoyés par toute la Grèce, et d'abord aux Thébains, que Philippe menace de plus près. Ils les exhorteront à ne le point redouter, à embrasser étroitement leur liberté, celle de tous les Hellènes. Ils diront qu'Athènes, oubliant les griefs qui ont pu diviser les deux républiques, leur enverra des secours en argent, en armes offensives et défensives, persuadée que, s'il est beau pour des Hellènes de se disputer la prééminence, s'en dépouiller pour recevoir la loi de l'étranger est une insulte à leur propre gloire, à l'héroïsme de leurs aïeux. Les Athéniens, ajouteront-ils, se regardent comme unis aux Thébains par les liens de famille et de patrie. Ils se rappellent les bienfaits de leurs ancêtres envers ceux de Thèbes : les Héraclides, chassés de leurs royaumes héréditaires par les Péloponnésiens, y rentrant par les armes des Athéniens, vainqueurs de leurs ennemis ; OEdipe et les compagnons de son exil, recueillis dans nos murs ; et beaucoup d'autres services éclatants rendus par nous aux Thébains. Aussi, dans cette occasion, le Peuple d'Athènes ne divorcera pas avec leur cause, avec la cause de la Grèce.

Ces députés stipuleront l'alliance de guerre, le droit de mariage, donneront et recevront le serment.

Députés : Démosthène, fils de Démosthène, de Pæania ; Hypéride, fils de Cléandre, de Sphettos ; Mnésithide, fils d'Anti-

phane, de Phréarrhe ; Démocrate, fils de Sophilos, de Phlyes ; Callæschros, fils de Diotime, de Cothoce.

Ainsi fut fondée l'union d'Athènes et de Thèbes. Jusque-là, les traîtres avaient poussé sourdement les deux républiques à la haine, à la défiance : par ce décret, le péril qui enveloppait notre ville, se dissipa comme un nuage. Un citoyen juste trouvait-il un parti meilleur ? c'est alors qu'il devait le présenter, et non incriminer aujourd'hui. Entre le conseiller et le sycophante, si opposés en tout, il est une différence essentielle : l'un déclare son avis avant l'événement, se livre comptable au temps, à la Fortune, à ceux qu'il persuade, au premier venu ; l'autre s'est tu quand il fallait parler ; un revers arrive, il pousse le cri de la haine.

C'était donc alors, je le répète, l'heure du zélé citoyen, le moment des sages conseils. Je m'avancerai même jusqu'à dire : Si, aujourd'hui encore, on peut indiquer un parti meilleur que le mien, un autre parti possible, je m'avoue coupable. Oui, que l'on découvre à présent quelque projet d'une utile exécution pour ce temps, je le déclare, je devais l'apercevoir. Mais, s'il n'en est point, s'il n'en fut jamais, si nul ne peut en montrer un seul même en ce jour, que devait faire le conseiller du Peuple ? Entre les mesures praticables qui s'offraient, n'était-ce pas de choisir la meilleure ? Voilà ce que je fis, Eschine, quand le héraut demanda, *Qui veut parler ?* et non, *Qui veut censurer le passé ? Qui veut garantir l'avenir ?* Dans un pareil moment, au sein de l'assemblée, tu demeuras muet, immobile ; moi, je me levai, je parlai. Que si tu n'as rien dit alors, parle du moins aujourd'hui, montre quel autre langage je devais trouver, quelle occasion favorable j'ai fait perdre à l'État ? à quelle alliance, à quelle entreprise je devais plutôt engager les Athéniens ?

Le passé ! mais toujours on l'abandonne ; personne n'en

fait le programme d'une délibération ; c'est l'avenir, c'est le présent qui demandent des conseils. Or, des malheurs trop probables nous menaçaient, d'autres fondaient sur nous : examine mon administration durant cette crise, et ne calomnie pas l'événement. L'événement est ce que veut la Fortune ; l'intention de celui qui conseille se manifeste par le conseil même. Ne m'accuse donc pas de la victoire qu'il fut donné à Philippe de remporter : l'issue du combat dépendait de Dieu, non de moi. Mais, que je n'aie pas pris toutes les mesures de la prudence humaine ; que je n'aie pas déployé dans l'exécution droiture, zèle, ardeur au-dessus de mes forces ; que mes entreprises n'aient pas été glorieuses, dignes de la République, nécessaires, montre-le-moi, et viens ensuite m'accuser ! Si un coup de foudre plus fort que nous, que tous les Hellènes, a éclaté sur nos têtes, que pouvais-je faire ? Le chef d'un vaisseau a tout préparé pour sa sûreté, et muni le bâtiment de tout ce qui lui semblait le garantir ; mais la tempête vient briser, broyer les agrès : accusera-t-on cet homme du naufrage ? Ce n'est pas moi, dirait-il, qui tenais le gouvernail. Eh bien ! ce n'est pas moi qui commandais l'armée ; je n'étais pas maître du sort ; le sort est maître de tout.

Raisonne donc, Eschine, et ouvre les yeux ! Si tel a été notre destin, les Thébains combattant avec nous, que devions-nous attendre, les Thébains n'étant pas nos alliés, mais les auxiliaires de Philippe, intrigue pour laquelle tu épuisas ta faconde ? Après la bataille, livrée à trois journées de l'Attique, dans nos murs le péril, la consternation furent extrêmes : si donc elle eût été perdue sur notre territoire, quelle attente ! Penses-tu qu'Athènes serait encore debout ? qu'il nous serait permis de nous réunir, permis de respirer ? Mais un jour, mais deux, mais trois, nous ont offert bien des ressources. Sans ce délai... Pourquoi parler de malheurs dont nous a préservés quelque Divinité tutélaire, et cette alliance, rempart d'Athènes, objet de tes accusations ?

Toutes ces considérations s'adressent à vous, citoyens qui nous jugez, et à ceux qui, hors de cette enceinte, nous entourent et m'écoutent. Pour cet homme de boue, quelques mots bien clairs suffisaient. Si, lorsque la République délibérait, l'avenir, Eschine, se dévoilait à toi seul, dès lors tu devais le révéler. Si tu ne le prévoyais pas, toi aussi tu es responsable de l'ignorance générale. Pourquoi donc m'accuser quand je ne t'accuse pas? Dans cette circonstance (je ne dis rien encore des autres) je fus meilleur citoyen que toi : car je me livrai à de salutaires projets, avoués de tous, sans reculer devant aucun péril personnel, sans y songer. Toi, loin de tracer une route plus sûre, qui eût détourné de la mienne, tu ne rendis pas le plus léger service. Ce qu'aurait fait contre sa patrie le persécuteur le plus cruel, on te l'a vu faire après l'événement; et, tandis qu'Aristrate à Naxos, Aristolaos à Thasos, ces implacables ennemis de notre République, accusent nos amis, dans Athènes aussi Eschine accuse Démosthène! Mais celui qui triomphe des calamités de la Grèce, mérite la mort, et n'a le droit d'accuser personne; celui qu'élève la prospérité de nos ennemis, ne sera jamais qu'un traître. Tout l'atteste en toi, ta vie, tes actes, tes discours, jusqu'à ton silence. Un projet avantageux s'exécute? Eschine est muet. Un revers arrive? Eschine parle. Telles, dès qu'une maladie éclate, d'anciennes blessures se réveillent [1].

Puisqu'il s'acharne contre l'événement, je vais avancer un paradoxe. Au nom des Dieux, puissent mes paroles hardies n'étonner personne! puissent-elles être pesées avec bienveillance! Quand l'avenir se serait révélé à tous, quand tous l'auraient prévu; quand toi-même, Eschine, tu l'aurais prédit; publié par tes cris, tes vociférations, toi qui n'as pas ouvert la bouche, Athènes ne devait point agir

[1] Littéralement : *Comme les fractures et les luxations se remuent en nous, quand une maladie attaque le corps.*

autrement, pour peu qu'elle songeât à sa gloire, à ses ancêtres, à la postérité. Le succès, on le voit, lui a manqué : sort commun à tous les hommes, lorsque le Ciel l'ordonne ainsi. Mais, ayant prétendu au premier rang, elle n'y pouvait renoncer sans être accusée d'avoir livré la Grèce entière à Philippe. Si elle eût abandonné sans combat ce que nos ancêtres ont acheté par tant de périls, quel opprobre pour toi, Eschine! Car le mépris n'aurait atteint ni la République, ni moi. De quel œil, grands Dieux! verrions-nous affluer ici les étrangers, si nous fussions tombés où nous sommes, si Philippe eût été nommé chef et maître de la Grèce, et que, pour empêcher ce déshonneur, d'autres eussent combattu sans nous! sans nous, dont la patrie avait toujours préféré d'honorables dangers à une sûreté sans gloire! Est-il un Hellène, est-il un Barbare qui ne sache que les Thébains, que les Lacédémoniens, avant eux, au fort de leur puissance, que le Roi de Perse lui-même, auraient permis avec joie, avec gratitude, à notre République, de conserver ses possessions, d'y ajouter à son gré, pourvu que, soumise, elle abandonnât à un autre l'empire de la Grèce? Mais ils n'étaient pas nés pour recevoir la loi, les Athéniens de cet âge; cela n'était ni dans leurs mœurs, ni dans leur sang. Non, jamais Athènes n'a consenti à plier sous un injuste dominateur, à se reposer dans un lâche esclavage. Combattre pour la prééminence, braver les dangers pour la gloire, voilà ce qu'elle a fait dans tous les temps! Noble exemple, et si digne de vous, dans votre opinion même, que vous prodiguez l'éloge à ceux de vos ancêtres qui l'ont donné! Athéniens, cet éloge est mérité! Eh! comment ne pas admirer la vertu de ces illustres citoyens qui, se retirant sur des vaisseaux, abandonnèrent ville et patrie, pour n'être pas forcés d'obéir? Ils mirent à leur tête l'auteur de ce conseil, Thémistocle; tandis que Cyrsilos [1], qui avait parlé de se soumettre, fut lapidé par

[1] Quelques historiens donnent à cet Athénien le nom de Lycidas.

eux, et sa femme par les femmes d'Athènes. C'est qu'alors les Athéniens ne cherchaient pas un orateur, un général qui en fît d'heureux esclaves : la vie même, ils n'en auraient pas voulu sans la liberté. Chacun d'eux se croyait né non seulement pour un père, pour une mère, mais aussi pour la patrie. Où est ici la différence ? L'homme qui se croit né pour ses seuls parents attendra sa mort du destin, de la nature ; mais y joint-il la patrie ? il aimera mieux périr que de la voir opprimée ; oui, la mort lui semblera moins redoutable que le déshonneur et l'outrage, inséparables de la servitude.

Si j'osais me vanter de vous avoir inspiré des sentiments dignes de vos ancêtres, vous pourriez tous vous élever contre moi. Mais je le déclare, vos grandes résolutions viennent de vous, et telles avaient été, avant moi, les nobles pensées de la République ; seulement j'ajoute : Dans tout ce qu'elle a fait, quelque part est due aussi à mes services. Cependant Eschine accuse mon administration tout entière, il vous irrite contre moi, il me présente comme l'auteur de vos périls, de vos alarmes : et pourquoi ? pour m'enlever une couronne, honneur d'un moment ; mais ce serait vous déshériter des éloges de tous les siècles ! Car, si, condamnant Ctésiphon, vous condamnez mon ministère, on pensera que vous avez failli ; vous n'aurez plus subi la tyrannie du sort. Non, Athéniens, non, vous n'avez pu faillir en bravant les hasards pour le salut et la liberté de la Grèce : j'en jure par nos ancêtres qui ont affronté les périls à Marathon, par ceux que Platée a vus rangés en bataille, par les combattants sur mer à Salamine, à Artémisium, par tant d'autres vaillants hommes qui reposent dans les monuments publics [1] ! A tous indistinctement,

[1] Longin consacre un chapitre entier (Section 16, éd. de B. Weiske) à l'éloquente analyse de ce morceau sublime. Après avoir plaisanté sur l'apostrophe, *cette mitraille de l'éloquence*, Courier ajoute : « *Ou ma tous en Marathôni !* s'écrie Démosthène en fureur. Cet *ou ma tous* est

Eschine, Athènes accorda mêmes honneurs, même sépulture, sans se borner aux heureux et aux vainqueurs. Et c'était justice, car, le devoir de braves citoyens, ils l'avaient tous rempli ! mais le sort de chacun fut réglé par le Ciel.

Cependant, misérable scribe! homme exécrable! c'est pour me ravir l'estime, l'affection de ces citoyens que tu as parlé de trophées, de batailles, d'anciens exploits : détails parasites dans ton accusation. Et moi, qui venais exhorter la République à se maintenir au premier rang, dis, histrion subalterne, dis quels sentiments je devais porter à la tribune ? ceux d'un lâche orateur, indigne d'Athènes ? La mort eût été mon juste partage !

Athéniens, vous ne devez pas juger dans le même esprit les causes privées et les causes publiques. Les affaires que chaque jour amène se décident d'après les lois et les faits ; mais, dans les grands intérêts de l'État, ayez devant les yeux la grandeur de vos ancêtres. En entrant au tribunal pour un procès politique, chacun de vous, s'il veut ne rien faire d'indigne de ses aïeux, doit songer qu'avec les insignes de la magistrature, il vient de revêtir le génie d'Athènes.

Cette digression sur les exploits de vos devanciers m'a fait omettre quelques faits et quelques décrets. Je reprends mon récit.

Arrivés à Thèbes, nous y trouvâmes les députés de Philippe, des Thessaliens et des autres alliés. Nos amis étaient consternés, ceux du Macédonien pleins d'assurance. Et ce

d'une grande force, et Foy l'eût pu traduire ainsi : Non, par les morts de Waterloo, qui tombèrent avec la patrie; non, par nos blessures d'Austerlitz et de Marengo, non jamais de tels misérables.... Vous concevez l'effet d'une pareille figure poussée jusqu'où elle peut aller, et dans la bouche d'un homme comme Foy. » *Lettre X au rédacteur du Censeur*. Ce passage est quelquefois cité avec contre-sens : « Non, Athéniens, non, vous n'avez pas failli à Chéronée. J'en jure par ceux qui *ont vaincu* à Marathon. »

n'est pas mon intérêt qui me fait parler ainsi : qu'on lise la lettre que nous écrivîmes aussitôt de Thèbes. Mais ici cet homme a reculé les bornes de la calomnie : le succès, il l'attribue aux circonstances, jamais à moi : le revers c'est à moi, à mon étoile, qu'il l'impute ! Ainsi, moi, homme de conseil et de parole, je ne suis pour rien dans ce qui s'est fait par la parole et le conseil ! et l'unique cause des malheurs de la guerre, c'est moi ! Fut-il jamais délateur plus atroce, plus exécrable ? — Lis la lettre.

(*Lettre.*)

Les Thébains s'assemblent; les députés macédoniens sont introduits avant nous, à titre d'alliés. Ils montent à la tribune, louent beaucoup Philippe, se plaignent beaucoup de vous, rappellent tout ce que vous aviez jamais fait d'hostile contre Thèbes. Leur conclusion est que, pour reconnaître les services du prince, pour se venger de vos injures, les Thébains doivent, à leur choix, ou lui livrer passage, ou fondre avec lui sur notre contrée. « Déférez à nos conseils, ajoutent-ils, et les troupeaux, les esclaves, les richesses de l'Attique vont passer en Béotie; mais, si vous écoutez les Athéniens, voyez la Béotie dévastée par la guerre; » et bien d'autres paroles tendant au même but. Je voudrais pour tout au monde vous rapporter en détail notre réponse. Mais ils ne sont plus, ces jours mauvais qui rappellent à notre esprit les calamités dont la Grèce fut inondée, et je crains de vous fatiguer d'un récit inutile. Écoutez seulement ce que nous persuadâmes aux Thébains, et ce qu'ils répondirent. — Prends et lis. (*Réponse des Thébains.*)

Bientôt après, ils vous appellent, ils vous pressent; vous partez, vous les secourez. Je passe les faits intermédiaires. L'accueil fut si fraternel que, laissant leurs hoplites et leur cavalerie hors des murs, ils reçurent votre armée dans leur ville, dans leurs maisons, au milieu de leurs enfants, de leurs femmes, de tout ce qu'ils ont de plus cher. Ainsi,

dans ce jour mémorable, les Thébains publièrent, de la manière la plus éclatante, le triple éloge de votre valeur, de votre équité, de votre tempérance. En effet, aimer mieux combattre avec vous que contre vous, c'était vous reconnaître plus braves, plus justes que Philippe; et vous confier le trésor qui, chez eux comme chez tous les peuples, est gardé avec le plus de soin, leurs épouses, leurs familles, c'était déclarer qu'ils avaient foi en votre retenue. Sur tous ces points, Athéniens, leur opinion à votre égard fut hautement justifiée : durant le séjour de l'armée dans Thèbes, pas une plainte, même injuste, ne fut portée contre vous, tant vous montrâtes de modération! Dans les deux premiers combats, l'un près du fleuve [1], l'autre en hiver, vous parûtes, je ne dis pas irrépréhensibles, mais admirables par la discipline, le bon ordre, l'ardeur du courage. Aussi, chez tous les peuples, ce n'étaient que louanges des Athéniens; chez nous, sacrifices, fêtes en l'honneur des Dieux!

Je ferais ici volontiers une question à Eschine. Au milieu de ces réjouissances, de ces transports d'allégresse, de ces félicitations dont notre ville retentissait, prenait-il part à la joie, aux prières publiques? ou bien, triste, gémissant, malheureux du bonheur de tous, se cachait-il dans sa maison? S'il était présent, si on l'a vu parmi ses concitoyens, peut-il sans crime, sans impiété, vouloir que cette alliance qu'il a lui-même approuvée, célébrée à la face des Dieux, vous la condamniez aujourd'hui, vous qui, par ces mêmes Dieux, avez juré d'être justes? S'il fuyait nos temples, ne mérite-t-il pas mille morts, celui qu'affligeait la joie universelle? — Lis les décrets. (*Décrets concernant les sacrifices.*)

Athènes était donc alors occupée de sacrifices, et Thèbes nous regardait comme ses libérateurs. Un peuple que la politique des méchants semblait avoir réduit à mendier des se-

[1] *Près du fleuve* : le Céphise.

cours, en donna aux autres, grace à mes conseils. Mais quels cris jeta Philippe ? quelles furent ses alarmes? vous l'apprendrez par les lettres qu'il envoya dans le Péloponnèse. On va les lire, afin que vous jugiez ce qu'ont produit ma persévérance, mes courses, mes fatigues, et ces nombreux décrets qu'Eschine a souillés de ses morsures.

Athéniens, vous avez eu avant moi beaucoup d'illustres orateurs : un Callistrate, un Aristophon, un Céphale, un Thrasybule, mille autres; mais aucun ne se voua jamais à toutes les parties d'une affaire. L'auteur du décret ne se serait point chargé de l'ambassade; l'ambassadeur, du décret; chacun se ménageait du repos, et, en cas de revers, une excuse. Quoi! me dira-t-on, as-tu sur les autres une telle supériorité de force et d'audace, que, seul, tu suffises à tout? Je ne dis pas cela; mais je le voyais si grand, le péril de ma patrie, qu'elle me semblait réclamer tous mes instants, faire taire toute sollicitude personnelle, heureuse qu'un citoyen portât tout le poids des affaires. Or, j'avais de moi cette opinion, peut-être à tort, mais enfin je l'avais, que, pour les décrets, pour leur exécution, pour les ambassades, nul n'agirait avec plus de sagesse, de zèle, d'intégrité. C'est pourquoi je me plaçai à tous les postes.

Lis les lettres de Philippe. (*Lettres.*)

Voilà, Eschine, jusqu'où ma politique a rabaissé Philippe; tel est le langage auquel j'ai fait descendre celui qui avait lancé contre la République tant de menaces hautaines. Aussi, je fus justement couronné par ces citoyens; et toi, qui étais présent, tu ne t'y opposas point. Diondas m'accusa, mais n'obtint pas le cinquième des suffrages.—Qu'on lise les décrets qui ne furent ni condamnés par les juges, ni attaqués par Eschine. (*Décrets.*)

Ces décrets, hommes d'Athènes! sont conçus dans les mêmes termes qu'autrefois celui d'Aristonique, et qu'aujourd'hui celui de Ctésiphon : or, loin de les attaquer de son chef, Eschine n'a pas même secondé l'accusateur. Ce-

pendant, si ses imputations actuelles étaient fondées, il pouvait poursuivre Démomèle et Hypéride, auteurs des décrets, avec plus d'apparence de justice qu'il ne poursuit maintenant Ctésiphon. Pourquoi ? parceque Ctésiphon peut s'appuyer et de leur exemple, et des arrêts des tribunaux, et du silence d'Eschine lui-même sur plusieurs décrets parfaitement conformes au sien, et des lois qui ne permettent pas de remettre en question la chose jugée, et de bien d'autres raisons. Alors, au contraire, on eût examiné la cause en elle-même, sans aucun de ces préjugés. Mais, alors aussi, l'accusateur n'aurait pu, comme aujourd'hui, fouiller dans de vieilles annales, dans un amas de décrets, exhumer ce que nul ne s'attendait à voir reparaître, calomnier à l'aise, confondre l'ordre des temps, tordre les intentions, enfin jouer l'éloquence. Non, ces secours alors n'existaient pas. En face de la vérité, devant les faits encore présents à votre mémoire et comme sous votre main, il eût fallu tout dire. Aussi a-t-il esquivé la réfutation née des faits récents; et c'est bien tard, c'est aujourd'hui qu'il entre en lice, s'imaginant sans doute que ce serait ici un combat d'orateur, et non une recherche sévère de nos actes politiques; un jugement sur des périodes, et non sur les intérêts de la patrie !

Subtil sophiste, à l'entendre, vous devez déposer l'opinion que vous apportez ici sur nous deux. « Persuadés, dit-il, qu'un comptable est en reste, vous examinez ses comptes; mais, s'ils sont trouvés justes, si rien n'est dû, vous lui donnez décharge : de même ici, rendez-vous à l'évidence des preuves. »

Voyez comme, par un juste retour, l'œuvre de l'iniquité se brise elle-même. Par cette adroite comparaison il avoue que vous me reconnaissez pour l'orateur de la patrie, et lui pour l'orateur de Philippe. S'il ne savait que telle est votre pensée sur chacun de nous, il ne s'efforcerait point de la changer : prétention injuste, comme je le prouverai aisé-

ment, non avec des jetons, ce n'est pas ainsi que l'on rend compte des affaires, mais par le court exposé de chaque fait. Vous serez à la fois mes témoins et mes juges.

Voici ce qu'a produit cette politique qu'il a tant décriée. Les Thébains, suivant l'attente générale, allaient fondre sur notre pays avec Philippe : je les ai joints à nous pour l'arrêter. La guerre accourait sur notre territoire : je l'en ai rejetée à sept cents stades, sur les terres des Béotiens. Au lieu d'être pillée et saccagée par les pirates de l'Eubée, l'Attique, du côté de la mer, a joui de la paix durant toutes les hostilités. Au lieu d'envahir l'Hellespont en prenant Byzance, Philippe eut deux ennemis sur les bras, Byzantins et Athéniens. Eh bien ! Eschine, cette énumération n'est-elle à tes yeux qu'une combinaison de chiffres ? Faut-il éliminer les faits par compensation [1] ? Ne faut-il pas plutôt travailler à en perpétuer le souvenir ? Je n'ajoute pas que les autres peuples éprouvèrent la cruauté de Philippe, toujours terrible, on l'a vu, dès que sa domination était établie, tandis que vous recueillîtes les heureux fruits de cette feinte douceur dont il voilait ses desseins sur la Grèce. Sans m'arrêter à cela, je dirai hardiment : Quiconque n'est pas un vil délateur, mais le juge impartial d'un ministre, ne lui fera point les reproches que tu m'adresses ; il ne forgera point de fausses comparaisons, ne contrefera ni des expressions ni des gestes. En effet, le salut de la Grèce dépendait de tel mot plutôt que de tel autre, d'une main portée ici et non là ! Dirigeant ses regards sur le fond des choses, il examinera quelles étaient les forces, les ressources de la République lorsque j'entrai aux affaires, et celles que je lui procurai, et la situation

[1] C'est-à-dire, compenser ce que j'ai fait pour la patrie, avec ce que tu as fait contre elle. Telle est la manière dont Jacobs explique ici ἀνταντεκεῖν. Que l'on se rappelle ce qui précède, νυνὶ ὑμᾶς ὑπάρχειν ἐγνωσμένους ἐμὲ μὲν λέγειν ὑπὲρ τῆς πατρίδος, αὐτὸν δ' ὑπὲρ Φιλίππου.

des ennemis. Ai-je diminué notre puissance? il montrera mes fautes. L'ai-je augmentée? il ne me calomniera point. Cet examen que tu as évité, je vais le faire. Voyez, Athéniens, si je dis vrai.

La République avait alors pour elle quelques insulaires, et des plus faibles, puisque Chios, Rhodes, Corcyre n'étaient pas avec nous. Pour revenus, quarante-cinq talents : encore étaient-ils levés d'avance. De grosse infanterie et de cavalerie, point d'autres que celles d'Athènes; et, ce qui était le plus à craindre pour nous, le plus avantageux pour l'ennemi, les traîtres avaient porté plus vers la haine que vers l'amitié nos voisins de Mégare, de Thèbes, de l'Eubée. Telle était notre situation, qui pourrait dire le contraire? Quant à Philippe, que nous avions à combattre, examinez sa puissance. D'abord il était le souverain absolu des troupes qui le suivaient, avantage immense à la guerre; ses soldats avaient toujours les armes à la main; il regorgeait d'or; tout ce qu'il avait décidé, il l'exécutait, sans l'éventer par des décrets, par des délibérations au grand jour [1], sans être traîné devant les tribunaux par la calomnie, ni accusé d'infraction aux lois, ni soumis à aucune responsabilité; partout enfin chef, potentat, arbitre suprême. Moi, qui avais en tête un tel ennemi (vous devez faire ce parallèle), de quoi étais-je le maître? de rien. La parole, seul moyen à ma disposition, vous la partagiez entre moi et les stipendiés de Philippe; et, chaque fois que, grâce aux prétextes les plus frivoles, ceux-ci triomphaient, c'était l'ennemi qui triomphait dans vos délibérations. Malgré de tels désavantages, j'ai rallié autour de vous l'Eubée, l'Achaïe, Corinthe, Thèbes, Mégare, Leucade, Corcyre, coalition qui vous donna quinze mille fantassins et deux mille cavaliers, sans compter les milices

[1] « D'un seul les desseins contre l'ennemi sont plus secrets », dit Darius, dans le troisième livre d'Hérodote.

citoyennes. Quant aux subsides, je les ai portés aussi haut que possible.

Si tu parles du contingent que devaient fournir Thèbes, Byzance, l'Eubée; si tu disputes sur l'inégalité des répartitions, tu ignores donc que, de trois cents vaisseaux qui combattirent jadis pour la Grèce, notre République en avait armé deux cents. Se crut-elle lésée? la vit-on accuser les auteurs de ce conseil? s'irriter contre eux? Non! c'eût été pour elle une honte. Elle remercia les Dieux qui, dans le commun danger, lui permettaient de fournir le double des autres pour le salut de tous. Du reste, tu te fais un faux mérite auprès des Athéniens, en me calomniant. Pourquoi ne dire qu'à présent ce qu'il fallait faire? Pourquoi, habitant Athènes, fréquentant les assemblées, ne l'as-tu pas alors proposé, si toutefois ton avis eût été admissible à cette époque critique où force était d'accepter, non ce que nous desirions, mais ce que donnaient les circonstances? Car un rival était là, enchérissant sur nous, ouvrant les bras aux peuples que nous aurions repoussés.

On attaque aujourd'hui ce que j'ai fait: que serait-ce donc si, par des calculs trop rigoureux, j'avais éloigné de nous les Grecs, si je les avais lancés dans le parti de Philippe, devenu maître à la fois et de l'Eubée, et de Thèbes, et de Byzance? Que n'auraient pas fait ces hommes pour qui rien n'est sacré? que n'auraient-ils pas dit? « Trahison! ils sont rejetés, ceux qui voulaient s'attacher à nous. Par Byzance, Philippe est maître de l'Hellespont, et dispose souverainement du transport des blés dans la Grèce; par les Thébains, il a poussé de nos frontières au sein de l'Attique une guerre sanglante; les pirates vomis par l'Eubée ont rendu la mer impraticable. » Voilà ce qu'ils eussent dit, et que n'auraient-ils point ajouté? Quel monstre, ô Athéniens! quel monstre que le sycophante! En tout temps, en tout lieu, envieux, accusateur par instinct! Tel est ce renard à face humaine, né pour la perfidie et les bas-

sesses, singe tragique, OEnomaüs de village, orateur faussaire ! De quoi a servi ton éloquence à la patrie ? Tu viens nous entretenir du passé ! Je crois voir un médecin qui, visitant ses malades, n'indiquerait aucun remède pour les guérir, et qui, après la mort de l'un d'eux, assisterait à ses funérailles, et le suivrait jusqu'à la sépulture, dissertant longuement : « Si l'homme que voilà eût fait telle et telle chose, il serait en vie. » Insensé ! tel est aujourd'hui ton tardif langage !

Quant à notre défaite, dont tu triomphes, homme exécrable ! et dont tu devrais gémir, vous reconnaîtrez, Athéniens, que je n'y ai nullement contribué. Suivez mon raisonnement. Partout où vous m'avez envoyé en ambassade, les députés de Philippe ont-ils eu sur moi quelque avantage ? Non jamais, non nulle part, ni chez les Thessaliens, ni dans Ambracie, ni dans l'Illyrie, ni chez les rois de Thrace, ni à Byzance, ni dernièrement enfin à Thèbes. Mais ce que j'avais emporté par la parole, Philippe survenant le détruisait par ses armes. Et tu t'en prends à moi ! et, dans tes sarcasmes amers, tu ne rougis pas de m'accuser de lâcheté, d'exiger que, seul, j'aie été plus fort que toute le puissance de Philippe, et cela par la parole ! car il n'y avait que la parole qui fût à moi. Je ne disposais de la vie de personne, ni du sort des combats, ni des opérations du général ; et tu m'en demandes raison ! C'est le comble du délire. Mais, sur tous les devoirs imposés à l'orateur, interroge-moi avec rigueur, j'y consens. Ces devoirs, quels sont-ils ? Étudier les affaires dès le principe, en prévoir les suites, les annoncer aux peuples : je l'ai fait ; corriger, autant qu'il se peut, les lenteurs, les irrésolutions, les ignorances, les rivalités, vices qui travaillent nécessairement tous les États libres ; porter les citoyens à la concorde, à l'amitié, au zèle du bien public : j'ai fait tout cela ; nul ne peut m'accuser d'avoir rien négligé. Que si l'on demande par quels moyens Philippe a

presque toujours réussi, chacun répondra : C'est par son armée, par ses largesses, par ses corruptions semées sur ceux qui gouvernaient. Moi, je n'étais ni le maître ni le chef des troupes : je ne suis donc pas responsable de ce qu'elles ont fait. Mais, en repoussant son or, j'ai vaincu Philippe. Quand un traître s'est vendu, l'acheteur a triomphé de lui; mais qui demeure incorruptible a triomphé du séducteur. Du côté de Démosthène, Athènes a donc été invincible [1].

Tels sont, entre mille autres, les motifs qui légitiment le décret de Ctésiphon. Ce que je vais ajouter est connu de vous tous.

Aussitôt après la bataille, il n'eût pas été surprenant que le Peuple, même sachant tout ce que j'avais fait pour lui, méconnût mes services, quand il se vit tombé dans un si grand péril. Cependant, lorsqu'il délibéra sur les moyens de sauver la ville, ce furent mes conseils qu'il approuva. Tout ce qui concernait la défense d'Athènes, distribution de sentinelles, retranchements, contribution pour la réparation des murs, fut réglé par mes décrets. Ayant à choisir un intendant des vivres, le Peuple me donna la préférence sur tout autre. Bientôt après se liguèrent contre moi ces hommes acharnés à me nuire : ils m'accusèrent d'illégalité, de malversation, de trahison, non par eux-mêmes d'abord, mais par des suppôts derrière lesquels ils croyaient se cacher. Vous vous souvenez que, dans les premiers temps, j'étais accusé presque tous les jours. La démence de Sosiclès, les calomnies de Philocrate, la rage de Diondas et de Mélante, tout fut essayé contre moi. De tant de périls, grâce aux Dieux, grâce à vous, à tous les autres Athéniens, je sortis vainqueur! Ce fut justice :

[1] « N'est-ce pas là le chef-d'œuvre de l'argumentation oratoire? N'entendez-vous pas d'ici les acclamations qui ont dû suivre un si beau morceau? et ne concevez-vous pas que rien n'a dû résister à un génie de cette force? » *Laharpe*.

j'avais pour moi la vérité, et des juges dont la sentence fut fidèle à leur serment. Or, sur le crime de trahison, m'absoudre, et ne pas donner à mes accusateurs la cinquième partie des voix, c'était déclarer ma conduite irréprochable; me décharger d'une accusation d'illégalité, c'était attester le respect de la loi et dans mes paroles et dans mes décrets; approuver mes comptes, c'était me reconnaître intègre et incorruptible. D'après cela, en quels termes était-il convenable et juste que Ctésiphon parlât de mes actes? Pouvait-il s'exprimer autrement que le Peuple, autrement que des juges liés par un serment, autrement que la vérité proclamée par tous?

Oui, répond Eschine, mais la gloire de Céphale est de n'avoir jamais été accusé. Ah! dis plutôt son bonheur. Celui qui, accusé souvent, n'a jamais été trouvé coupable, en est-il plus criminel? D'ailleurs, vis-à-vis de mon adversaire, hommes d'Athènes! je puis m'attribuer la gloire de Céphale : car il ne m'a jamais accusé, jamais poursuivi. Tu m'avoues donc, ô Eschine! aussi bon citoyen que Céphale.

Sur plusieurs points éclatent sa méchanceté et sa basse jalousie, mais surtout dans ses déclamations sur la fortune. Je crois qu'en général l'homme ne peut, sans une grossière folie, reprocher à l'homme sa destinée. Celui qui se croit le plus fortuné ignore s'il le sera jusqu'au soir : et il se vantera de son bonheur! il insultera au malheur d'autrui! Sur ce sujet, comme sur tant d'autres, Eschine s'est exprimé avec un dédain superbe : voyez, hommes d'Athènes! combien mon langage est plus vrai, plus humain.

Je regarde la fortune de notre République comme heureuse : Jupiter à Dodone, Apollon à Delphes nous l'ont assuré par leurs oracles. Mais la destinée qui pèse maintenant sur tous les peuples est fâcheuse et dure. Où est le Grec, où est le Barbare qui, de nos jours, n'ait fait souvent l'expérience du malheur? Mais avoir embrassé le parti le plus honorable, et se voir dans une situation meil-

leure que ces mêmes Hellènes qui mettaient leur bonheur à nous trahir, là je reconnais l'heureuse étoile d'Athènes. Que nous ayons chancelé, que tout n'ait pas réussi au gré de nos vœux, c'est le sort de tous les hommes, c'est notre part du commun malheur. Quant à ma fortune particulière, à celle de chacun de nous, il faut la rechercher dans ce qui nous est personnel. Telle est, selon moi, selon vous-mêmes, la voie simple et droite. Eschine affirme que mon sort soumet à son influence le sort de l'État : c'est dire qu'une destinée faible et obscure prévaut sur une haute et glorieuse destinée; cela se peut-il?

Veux-tu absolument, Eschine, examiner ma fortune? compare-la à la tienne; et, si tu la trouves meilleure, cesse de la décrier. Remonte à notre origine. Par Jupiter et tous les Dieux! qu'on n'accuse pas ici ma raison; je le reconnais, c'est manquer de sens que de jeter de la boue à la face du pauvre, ou de se glorifier d'avoir été nourri au sein de l'opulence. Si les insultes et les calomnies de ce méchant me forcent à de pareils discours, j'y apporterai du moins toute la modération que le sujet permettra.

Enfant, j'eus le bonheur, Eschine, de fréquenter les premières écoles, et d'avoir assez pour que l'intelligence ne me contraignît pas à m'avilir. Devenu homme, ma conduite répondit à mon éducation : je fus chorége, triérarque; je fournis aux dépenses d'Athènes; jamais je ne manquai l'occasion d'une libéralité publique ou privée; je servis et l'État et mes amis. Entré aux affaires, mon administration me fit décerner plusieurs couronnes par ma patrie, par la Grèce; et vous, mes ennemis, vous n'essayâtes pas même de la censurer. Telle a été ma fortune, ma vie. Je pourrais ajouter plusieurs traits que je supprime, ne voulant fatiguer personne de mes propres louanges.

Et toi, personnage illustre, qui écrases les autres de tes mépris, quelle a été ta destinée? Nourri dans la misère, tu

servis d'abord avec ton père chez un maître d'école [1]. Là tu broyais l'encre, tu balayais la classe; l'éponge à la main, tu nettoyais les bancs : corvée d'esclave, non d'enfant libre. Jeune homme, tu aidais ta mère dans ses opérations magiques, lisant le grimoire pendant qu'elle initiait. La nuit, tu affublais d'une peau de faon les bienheureux adeptes; tu leur versais du vin; pour les purifier, tu les frottais de son et de boue; après la cérémonie, tu leur ordonnais de dire : *J'ai fui le mal, j'ai trouvé le bien* [2]. Tu faisais gloire de hurler mieux que personne, et je le crois : avec un organe aussi énergique, on doit primer par l'éclat des hurlements! Le jour, menant par les rues cette brillante troupe d'illuminés couronnés de fenouil et de peuplier, pressant des couleuvres et les agitant au-dessus de ta tête, tu vociférais, *Evoë Saboë!* et tu dansais en chantant *Hyès Attès! Attès Hyès* [3]! Salué par quelques vieilles folles des titres de prince, de général, de porte-lierre, de porte-van, et d'autres noms magnifiques, tu en recevais pour honoraires des tourtes, des gâteaux, des pains frais. Qui donc ne proclamerait ton bonheur? qui n'exalterait une telle fortune? A peine inscrit dans une tribu (de quelle manière!... passons), tu choisis la fonction la plus noble, tu te fis copiste et valet des magistrats du dernier rang. Tu quittas aussi ce métier, après y avoir fait tout ce que tu reproches aux autres; et, par Jupiter! ce brillant début ne fut pas flétri par la suite de ta vie : tu te mis aux gages des histrions fameux, les Simylos et les Socrate, appelés *les Soupireurs*. Tu jouais les troisièmes rôles; maraudeur, tu cueillais figues, raisins, olives, comme si tu avais acheté la récolte. Dans ces expéditions tu reçus encore plus de

[1] Quelques auteurs anciens attribuaient à Épicure, enfant, les mêmes occupations près de son père et de sa mère. (Diog. Laërt. livre X, chap. I.)

[2] Paroles sacramentelles, que prononçait l'initié.

[3] Sur le sens controversé de ces mots, on peut consulter la *Biographie Universelle* (Mythologie), t. LIII, p. 390; et t. LV, p. 407.

coups que sur la scène, où tes camarades et toi vous risquiez votre vie [1]. Point de trêve! les spectateurs vous faisaient une guerre implacable. Tant de glorieuses blessures t'ont bien acquis le droit d'accuser de lâcheté ceux qui n'ont pas connu ces périls!

Passons encore; ces vices, on peut les attribuer à l'indigence: arrivons aux crimes dont la source est dans ton cœur. Dès que tu te fus avisé de jouer aussi l'homme d'État, ton système politique fut tel que, dans les prospérités de la patrie, tu as mené la vie d'un lièvre, tremblant, rongé de crainte, toujours dans l'attente du supplice dû aux trahisons que te reprochait ta conscience; mais hardi, bravant tous les regards, quand tes compatriotes étaient malheureux. Or, celui qui triomphe de la mort de mille citoyens, quel châtiment ne mérite-t-il point de la part de ceux qui survivent? J'aurais encore beaucoup à dire; je m'arrête. Loin de dévoiler au hasard toutes tes ignominies, je ne dois toucher qu'à celles qui ne me souilleront pas moi-même.

Rapproche donc, Eschine, ta vie de la mienne, mais avec calme, sans aigreur; puis demande à ces citoyens laquelle chacun d'eux voudrait choisir. Tu enseignais les premières lettres; moi, j'avais des maîtres; tu servais dans les mystères, j'étais initié; tu étais danseur, moi chorége; scribe, moi orateur; histrion subalterne, moi spectateur; tu tombais sur la scène, je sifflais! Ministre, tu faisais tout pour l'ennemi, moi, tout pour la patrie; et, pour abréger le parallèle, aujourd'hui même où il est question pour moi d'une couronne, nous sommes jugés tous deux, moi irréprochable, toi calomniateur;

[1] Le poëte Eumolpe, dans Pétrone, c. 90, assailli de pierres pendant qu'il déclamait une tirade, répond aux menaces d'Encolpius: « Jeune homme, ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que l'on me traite de la sorte: jamais je ne parais sur le théâtre pour réciter quelques vers, sans recevoir un pareil accueil des spectateurs. »

seulement, tu cours risque de quitter le métier, si tu n'obtiens pas la cinquième partie des suffrages. Tu le vois, Eschine : brillante compagne de ta vie, cette fortune te permet d'accuser mon misérable sort ! Je vais produire toutes les pièces qui attestent les charges publiques que j'ai remplies. Par représailles, lis-nous ces tirades si maltraitées par toi :

De l'éternelle nuit je quitte les abîmes [1],

ou :

Sachez que, malgré moi, j'annonce les désastres,

ou bien :

Malheur à toi, méchant !.....

Que les Dieux, que nos juges t'exterminent, scélérat, perfide citoyen, histrion subalterne ! — Qu'on lise les témoignages. (*Témoignages.*)

Voilà donc ce que je fus pour ma patrie. Dans les relations privées, si vous ne savez tous que j'ai été doux, humain, secourable à ceux qui avaient besoin, je me tais, je n'ajoute pas une parole, je ne produis pas un témoin, ni sur les captifs que j'ai rachetés, ni sur les filles que j'ai dotées, ni sur aucune action pareille. Car voici mon opinion à ce sujet. Qu'un service soit sans cesse présent à la mémoire de celui qui l'a reçu, et promptement oublié du bienfaiteur, si l'un veut être reconnaissant, l'autre gé-

[1] C'est en prononçant ce vers que l'ombre de Polydore entre en scène dans l'*Hécube* d'Euripide :

Ἥκω νεκρῶν κευθμῶνα καὶ σκότου πύλας
Λιπών·

Démosthène le cite peut-être tel que son adversaire l'altérait ; car il lui fait ce reproche : ἃς ἰλυμήνω. On ne sait d'où est tiré le vers suivant. L'orateur choisit à dessein des passages qui ont un rapport frappant avec la conduite d'Eschine.

néreux. Publier ces bienfaits, c'est presque les reprocher. Je ne ferai rien de semblable, je n'en viendrai jamais là. Quoi qu'on pense de moi à cet égard, je suis fort de mon sentiment.

Quittons les objets particuliers, pour vous entretenir encore un moment des affaires publiques. Si tu peux, Eschine, montrer sous le soleil un seul mortel, Hellène ou Barbare, que n'ait pas froissé la puissance de Philippe et d'Alexandre, je t'accorde que ma fortune, ou, si tu veux, mon infortune a causé tous nos malheurs. Mais, si des milliers d'hommes qui ne m'ont jamais vu ni entendu, si des villes, si des nations entières ont essuyé tant de revers affreux, combien n'est-il pas plus juste et plus vrai de s'en prendre à une destinée commune qui se révèle ici, à un entraînement funeste et désordonné? Et voilà ce que tu supprimes! Et, parceque j'avais part au gouvernement, c'est moi que tu accuses! Tu ne l'ignores pas cependant, tes invectives sont lancées, au moins en partie, sur tous les Athéniens, principalement sur toi-même. Si ma volonté, devenue souveraine, eût seule dirigé les affaires, tu pourrais, avec tous les orateurs, t'élever contre moi. Mais, si mes ennemis assistaient à toutes les assemblées, si les intérêts de l'État étaient soumis à des délibérations publiques, si mes projets furent approuvés de tous, surtout de toi, qui me cédas les espérances, la gloire, les honneurs, récompense de ma conduite, non par affection, sans doute, mais par l'ascendant de la vérité, par l'impossibilité de donner de meilleurs conseils, quelle est donc ton injustice et ta fureur de condamner aujourd'hui mes paroles, puisque tu n'avais alors rien de mieux à proposer?

Voici des principes que je vois établis et fixés chez toutes les nations : pour le mal commis méchamment, peine, rigueur inflexible; pour une faute involontaire, indulgence et douceur; sans prévarication, sans erreur, après s'être dévoué aux entreprises que tous jugeaient utiles,

un citoyen a-t-il succombé avec tous? pas de reproches, pas d'injures; partagez plutôt sa douleur. Ces maximes ne sont pas seulement dans les lois, la nature les a gravées au cœur de l'homme en traits ineffaçables. Mais Eschine! en délations atroces, il franchit toutes les bornes : ce qu'il a lui-même appelé revers de fortune, il m'en fait un crime! Puis, comme si tous ses discours respiraient la candeur, le patriotisme, il vous invite à la méfiance; il craint que je ne vous trompe, que je ne vous séduise; orateur dangereux, fascinateur, sophiste, c'est ainsi qu'il m'appelle : comme si, en jetant à quelqu'un ses propres noms, on les lui rendait personnels! comme si les auditeurs ne devaient plus examiner d'où le reproche est parti! Heureusement, je sais qu'Eschine vous est connu, et que vous le jugez tous plus digne que moi de ces injures. Je le sais aussi, mon éloquence (passez-moi ce mot, bien que je voie la puissance de la parole dépendre surtout de l'auditoire, et l'orateur le mieux accueilli, le plus favorablement écouté, passer pour le plus habile), mon expérience dans cet art, si j'en ai, s'exerça toujours pour vous dans les affaires publiques, vous le reconnaîtrez, jamais contre vous, même dans les causes privées. La sienne, au contraire, prostituée à l'ennemi, s'est déchaînée contre tout particulier qui lui déplaisait, qui lui résistait; jamais il n'en usa pour la justice, pour le bien public. Un bon citoyen doit-il demander à des juges, assemblés pour des intérêts généraux, de servir sa colère, sa haine, ses passions? Doit-il apporter de tels sentiments devant vous? Non! son cœur en sera dégagé, ou, du moins, il saura les maîtriser. Quand donc l'homme d'État, l'orateur se livrera-t-il à sa véhémence? Lorsque la chose publique sera en péril, lorsque le Peuple aura une guerre à soutenir. Voilà l'heure où éclatera le zèle du grand citoyen. Mais, sans m'avoir jamais poursuivi ni en son nom, ni au nom d'Athènes, pour aucun attentat, pour aucun délit, venir aujourd'hui armé d'une accusa-

tion contre une couronne, contre quelques éloges, épuiser là-dessus toute sa faconde, c'est faire preuve de haine, de jalousie, d'un cœur vil et entièrement perverti! tomber maintenant sur Ctésiphon, après avoir décliné le combat contre moi, c'est cumuler toutes les bassesses!

A tes déclamations, Eschine, je croirais que tu as entrepris cette cause, non pour demander vengeance d'un coupable, mais pour faire parade d'une voix bien exercée. Toutefois, ce n'est ni la beauté du langage, ni l'éclat des sons qu'on estime dans l'orateur: c'est de sympathiser avec le Peuple, c'est de haïr et d'aimer comme la patrie. Avec un cœur ainsi fait, on n'a que des paroles de dévouement. Mais celui qui se porte servilement vers l'endroit d'où la République entend gronder les tempêtes, celui-là ne s'appuie pas sur la même ancre que ses concitoyens : aussi n'est-ce point du même côté qu'il attend son salut. Ne vois-tu pas le contraire en moi? Mes intérêts furent les intérêts de tous; jamais rien à part, rien de personnel. En peux-tu dire autant, toi qui, aussitôt après la bataille, partis en ambassade vers Philippe, vers l'auteur des désastres de ta patrie? Tous savent qu'avant cette époque, tu avais toujours refusé cette mission. Or, quel est celui qui trompe la République? N'est-ce pas le citoyen qui parle autrement qu'il ne pense? Sur qui tombent les justes imprécations du héraut [1]? N'est-ce pas sur un tel hypocrite? Que peut on reprocher de plus grave à un orateur, que de parler contre ses propres sentiments? Voilà pourtant ce qu'on a découvert en toi! Et tu parles encore! et tu oses regarder ces citoyens en face! Crois-tu donc qu'ils ne te connaissent pas, ou que le sommeil et l'oubli pèsent tellement sur eux tous, qu'ils ne se souviennent plus

[1] Au commencement de chaque assemblée, un crieur public prononçait des imprécations terribles contre ceux qui tromperaient le peuple par de mauvais conseils. *Voy.* Démosth. *de Legat.* et *adv. Aristocr.*; Schoemann, *De Comitt. Athen.*, p. 92; *Une Séance de l'Agora*, p. 23.

de tes discours, lorsque, durant la guerre, tu protestais avec serments, avec imprécations, contre toute liaison entre Philippe et toi, contre la vérité de mes reproches, que tu mettais sur le compte de la haine? Mais, à la première nouvelle de la défaite, oubliant imprécations et serments, tu te proclamas l'hôte et l'ami de Philippe, couvrant de ces beaux noms ton infâme trafic. En effet, à quel titre légitime, Eschine, le fils de Glaucothéa la joueuse de tympanon, aurait-il été l'hôte, l'ami, ou seulement connu du monarque de Macédoine? Je ne le vois pas; mais tu étais à ses gages pour perdre Athènes. Eh quoi! ta trahison était flagrante; après l'événement tu fus ton propre dénonciateur: et c'est toi qui m'outrages! et tu me reproches des malheurs dont tu me trouveras moins coupable que personne!

La République, Eschine, a entrepris et exécuté beaucoup de grandes choses par moi; elle ne l'a point oublié, en voici la preuve. Quand le Peuple, aussitôt après l'événement, nomma un panégyriste pour ceux qui venaient de périr, ce ne fut pas toi qu'il choisit, malgré ta candidature et ta voix sonore; ni Démade, qui venait d'obtenir la paix; ni Hégémon, ni aucun de vous : ce fut moi. Pythoclès et toi, vous vous élançâtes à la tribune. Avec quelle insolente fureur, ô ciel! tu vomissais avec lui les inculpations, les invectives que tu renouvelles seul aujourd'hui! Eh bien! le Peuple confirma son choix. La raison, tu ne l'ignores pas; je veux pourtant te la dire. Il connaissait et mon zèle dévoué, et la perfidie de tes complices. Car, ce que vous aviez nié avec serment durant nos prospérités, vous l'avouâtes au moment de nos revers. On vous tint donc pour d'anciens ennemis, à qui les malheurs publics donnaient le triste courage de se déclarer. D'ailleurs, convenait-il de confier l'éloge de nos braves à l'homme qui avait logé sous le même toit, participé aux mêmes libations que ceux contre lesquels ils avaient combattu? Convenait-il que celui qui, en Macé-

doine, avait fait des orgies, et chanté les hymnes où les meurtriers de nos compatriotes célébraient la désolation de la Grèce, à son retour dans Athènes reçût un tel honneur ? Il fallait, pour une telle infortune, non une voix et des larmes de théâtre, mais une âme pénétrée de la publique douleur. Ce deuil, les Athéniens le trouvaient dans leurs cœurs, dans le mien, non dans les vôtres : c'est pour cela qu'ils me choisirent, et non pas vous. Et non seulement eux, mais les pères, les frères chargés du soin des obsèques, agirent ainsi. Le repas funèbre, qui se donne ordinairement chez le plus proche parent, ils le donnèrent chez moi. Ils ne se trompaient point : en effet si, par le sang, chacun d'eux tenait aux morts de plus près, comme citoyen je leur étais plus uni que personne. Oui, le plus intéressé à leur salut, à leur succès, devait, après leur malheur à jamais regrettable, prendre la plus grande part aux larmes de tous.

Qu'on lise à cet homme l'inscription qu'Athènes fit graver sur leur tombeau. Ici encore, Eschine, tu reconnaîtras et ton injustice, et tes calomnies, et ta méchanceté.

INSCRIPTION.

De leur zèle pieux intrépides victimes,
Ces guerriers, que la gloire entraînait sur ses pas,
Pour abattre un tyran et pour punir ses crimes,
Au milieu des périls ont trouvé le trépas.
Tandis qu'ils repoussaient la honte et l'esclavage,
La fortune jalouse a trompé leur courage.
Entre eux et l'agresseur ils appelaient la mort :
C'est eux qu'elle a frappés! Nous les pleurons encor ;
Vains regrets! du Destin tel fut l'ordre immuable.
Il n'appartient qu'aux Dieux de ne faillir jamais ;
Eux seuls ont en leurs mains le bonheur, le succès.
Mortels, soumettez-vous au sort inévitable.

Tu l'entends, Eschine, *il n'appartient qu'aux Dieux de*

ne faillir jamais ; eux seuls ont le succès entre les mains. Est-ce un orateur que ces vers font arbitre de la victoire? non, ce sont les Immortels. Pourquoi donc, misérable, m'accabler d'imprécations? Puisse le ciel les faire retomber sur toi et sur les tiens!

Parmi tant d'autres imputations calomnieuses, hommes d'Athènes! une chose surtout m'a frappé : c'est qu'en rappelant nos malheurs, Eschine n'était pas affecté comme doit l'être un bon citoyen; pas une larme! point de tristesse dans cette âme! Enflant sa voix retentissante, triomphant, il croyait m'accuser; et il s'accusait lui-même, en montrant que notre infortune ne le touche pas comme nous. Toutefois, à quiconque se vante, comme lui, d'aimer les lois et la démocratie, il conviendrait au moins de partager les joies et les douleurs du Peuple, au lieu de se ranger, par sa politique, sous le drapeau de l'ennemi : ce qu'on t'a vu faire, ô Eschine! quand tu m'imputais le désastre de la Nation et les disgrâces d'Athènes. Non, Athéniens, ce ne sont point mes conseils qui, dès le principe, vous portèrent à secourir la Grèce. Ah! si vous me cédiez l'honneur de tout ce que vous avez fait pour réprimer une puissance qui s'élevait contre les Hellènes, vous me donneriez plus que vous n'accordâtes jamais. M'arroger un tel titre, ce serait vous faire injure; vous ne le souffririez pas, je le sais; et, si cet homme était juste, il ne viendrait point, en haine de moi, calomnier votre gloire.

Mais à quoi m'arrêté-je? n'ai-je pas à repousser des mensonges encore plus révoltants? Celui qui m'accuse, ô ciel! de philippiser, que n'est-il point capable de dire? J'en atteste Hercule et tous les Dieux! si, retranchant les imputations de la calomnie et de la haine, il fallait rechercher de bonne foi les têtes coupables sur lesquelles doit peser le reproche de nos calamités, on trouverait que c'est sur les Eschines de chaque ville, non sur ses Démosthènes. Lorsque la puissance de Philippe était encore faible et restreinte, nous

prodiguions à la Grèce avertissements, exhortations, leçons de prudence ; eux, sordidement rapaces, vendaient les intérêts publics, séduisant, corrompant leurs concitoyens, jusqu'à ce qu'ils les eussent menés à la servitude : en Thessalie, Daochos, Cinéas, Thrasydée; en Arcadie, Cercidas, Hiéronymos, Eucampidas; chez les Argiens, Myrtès, Mnaséas, Télédamos; à Elis, Euxithée, Aristaechmos, Cléotime; à Messène, la race de l'impie Philiade, Néon et Thrasyloque; à Sicyone, Aristrate, Epicharès; à Corinthe, Dinarque, Démarate; à Mégare, Ptœodore, Hélixos, Périlaos; à Thèbes, Timolaos, Théogiton, Anémœtas; Hipparque, Clitarque, Sosistrate en Eubée. Le jour finirait avant que j'eusse compté tous les traîtres [1]. Les voilà, ô Athéniens! les hommes qui, dans leurs cités, suivaient tous les mêmes principes que ceux-ci parmi vous : âmes de boue, vils adulateurs, furies de leur patrie, que chacun d'eux a horriblement mutilée, ils ont, la coupe en main, vendu la liberté tour à tour à Philippe, à Alexandre [2]; et, mesurant la félicité à leurs voluptés immondes, à leurs in-

[1] Cicéron (*in Verr. Act. II, or. IV*, 26) imite évidemment l'orateur athénien : « Nulla domus in Sicilia locuples est, ubi iste non textrinum « instituerit. Mulier est Segestana, perdives et nobilis, Lamia nomine : « per triennium isti — stragulam vestem confecit. — Attalus, homo pe- « cuniosus, Neti; Lyso, Lilybæi; Critolaus, Ennæ; Syracusis, Æschrio, « Cleomenes, Theomnastus; Elori, Archonides, Megistus. Vox me citius « defecerit, quam nomina. »

[2] Le texte porte : *ils ont trinqué la liberté de la Grèce*, etc. *Voy.* le Démosthène de Töpffer, p. 207. Longin admire la hardiesse passionnée de cette métaphore, déjà employée par Démosthène dans une Olynthienne. Elle rappelle ces mots énergiques de Clisthène, tyran de Sicyone, à Hippoclide, un des prétendants à la main de sa fille : « Fils de Tisandre, tu viens de danser ton mariage, ἀπορχήσαο γε μὴν τὸν γάμον. » Hérodote, liv. VI, c. 129. Cette audace du langage, quand elle est heureuse et inspirée, sert admirablement la passion. Après avoir débarqué les émigrés français à Quiberon, les Anglais en ont vu froidement fusiller douze cents : « Le sang anglais n'a pas coulé, dit au parlement le ministre Pitt.—Non, s'écrie Shéridan, avec une admirable énergie, mais l'honneur anglais a coulé par tous les pores ! »

famies, ils ont anéanti cette indépendance, cette douceur de ne relever d'aucun maître, suprême bonheur de nos pères.

Parmi ces complots hideux qui eurent tant d'échos, tranchons le mot, à ces enchères de la liberté grecque, le monde, grâce à mes conseils, a vu l'innocence des Athéniens; les Athéniens, celle de Démosthène. Et tu demandes pour quelle vertu je crois mériter une récompense! Eh bien! je vais te le dire. Avoir résisté aux occasions, aux cajoleries, aux plus brillantes promesses, alors que, dans toutes les villes de la Grèce, tous les orateurs, à commencer par toi, étaient achetés par Philippe, puis par Alexandre; avoir refusé à l'espoir, à la crainte, à la faveur, l'abandon des droits et des intérêts de ma patrie; par les conseils offerts à mes concitoyens, n'avoir jamais, comme ta cabale, incliné la balance du côté de l'or; avoir déployé dans tous mes actes une âme droite et incorruptible; avoir enfin dirigé les plus grandes affaires de mon siècle avec prudence, équité, candeur : voilà mes titres à une couronne!

Quant à cette réparation de murs et de fossés, que tu poursuis de tes railleries, je la crois digne de reconnaissance et d'éloges, pourquoi pas? mais je la place fort au-dessous de mes autres services. Non, ce n'est pas uniquement de pierres et de briques que j'ai fortifié Athènes; ce n'est pas là mon plus grand titre de gloire. Jette un regard équitable sur mes vraies fortifications, que verras-tu? des armes, des cités, des places, des ports, des vaisseaux, de la cavalerie, une armée dévouée. Les voilà, les remparts dont j'ai muni, autant que le pouvait la prudence d'un homme, non seulement l'enceinte de la ville et du Pirée, mais toute l'Attique. Aussi n'ai-je pas été vaincu, il s'en faut bien, par la politique et les armes de Philippe; mais les généraux et les soldats de nos alliés l'ont été par la For-

tune. En voici les preuves : jugez de leur clarté, de leur évidence.

Que devait faire un zélé citoyen qui, avec toute la prévoyance, l'ardeur, la droiture possibles, travaillait pour sa patrie? Ne devait-il pas couvrir l'Attique, vers la mer, par l'Eubée; vers la terre, par la Béotie; vers le Péloponnèse, par les peuples limitrophes? s'assurer, pour le transport des grains jusqu'au Pirée, un libre passage à travers des contrées amies? conserver ce que nous possédions, la Proconèse, la Chersonèse, Ténédos, et, pour cela, envoyer des secours, parler, rédiger des décrets? Ne devait-il pas gagner l'amitié et l'alliance de Byzance, d'Abydos, de l'Eubée[1]? enlever à l'ennemi ses principales forces, et suppléer à ce qui nous manquait? Tout cela, je l'ai fait par mes décrets, par ma politique. Oui, soumise à un examen impartial, ma conduite, hommes d'Athènes! n'offre que sages projets exécutés avec intégrité, qu'attention à voir, à saisir, à ne jamais vendre une occasion propice, à faire tout ce qui dépend de la puissance et de la raison d'un seul mortel. Qu'un fatal génie, la Fortune, l'inhabileté de nos généraux, la trahison, peut-être toutes ces causes réunies, aient entraîné la ruine universelle, où est le crime de Démosthène? Ah! si chaque ville grecque eût possédé un citoyen tel que j'étais ici à mon poste; que dis-je? si un seul Thessalien, un seul Arcadien eût pensé comme moi, pas un Hellène, ni en deçà ni au delà des Thermopyles, ne souffrirait ce qu'il souffre aujourd'hui! Libres sous leurs propres lois, sans périls, sans alarmes, tous vivraient heureux sous le ciel de la patrie; et leur reconnaissance envers vous, envers Athènes, pour tant de biens précieux, serait mon ouvrage!

Pour vous convaincre que, dans la crainte d'irriter l'en-

[1] L'Eubée, qui a été mentionnée un peu plus haut, semble désignée ici par une erreur de copiste. V. *l'Apparatus* de Schæfer, t. II, p. 375.

vie, j'abaisse mon langage au-dessous des faits, on va prendre et lire l'énumération des secours envoyés d'après mes propositions. (*Énumération des secours.*)

Voilà, Eschine, ce que doit faire l'homme d'honneur, le bon citoyen. Le succès, ô Terre! ô Dieux! nous eût placés incontestablement au faîte de la grandeur, et placés avec justice. Dans nos revers, il nous reste, du moins, une renommée intacte; nul ne se plaint d'Athènes, ne blâme sa politique; on n'accuse que la Fortune, qui a ainsi décidé. Mais, par Jupiter! le bon citoyen ne se détache point des intérêts de l'État, ne se vend point aux ennemis pour les servir dans l'occasion, au lieu de servir sa patrie; il ne dénigre pas celui chez qui des discours, des décrets dignes de la République ont été l'objet d'une application persévérante; il ne garde pas le souvenir d'une injure personnelle; il ne se tient pas, comme tu fais souvent, dans un repos insidieux et funeste.

Sans doute, il est un repos honorable, utile à la patrie, et vous le goûtez presque tous loyalement. Mais tel n'est pas, il s'en faut, le repos de cet homme. Caché loin des affaires quand bon lui semble, ce qui n'est pas rare, il épie le moment où vous êtes las d'entendre un orateur assidu, où le sort vous envoie quelqu'un de ces revers, de ces chagrins si communs dans la vie humaine. Soudain il s'élance de sa retraite; sa parole s'élève comme le vent, il déploie sa voix, entasse mots sur mots, et prolonge tout d'une haleine des tirades sonores, qui, loin de produire aucun bien, frappent au hasard quelques particuliers, et déshonorent la République[1]. Si ces laborieux

[1] « L'homme de bien se cache, il fuit avec horreur ces scènes de sang; et il faut bien qu'il se cache, l'homme vertueux, quand le crime triomphe; il n'en a pas l'horrible sentiment, il se tait, il s'éloigne, il attend, pour reparaître, des temps plus heureux. Il est des hommes, au contraire, à la fois hypocrites et féroces, qui ne se montrent que dans les calamités publiques : comme il est des insectes malfaisants que la terre ne produit que dans les orages. » *Vergniaud.*

efforts, ô Eschine! partaient d'une âme saine, vraiment zélée pour la patrie, il en sortirait des fruits généreux, utiles à tous, alliances, subsides, entreprises commerciales, lois salutaires, puissants obstacles opposés à l'ennemi. C'est là ce que nous recherchions dans ces jours mauvais qui présentaient au vertueux citoyen mille occasions où jamais tu ne parus ni le premier, ni le dernier, non jamais : et cependant il s'agissait de l'agrandissement de la patrie! Quelle alliance, en effet, quels secours, quels amis, quelle gloire Athènes a-t-elle acquis par toi? Est-il une ambassade, une fonction dans laquelle tu lui aies fait honneur? Athénienne, grecque ou étrangère, une affaire a-t-elle jamais réussi entre tes mains? Vaisseaux, armes, arsenaux, fortifications, cavalerie, que nous as-tu donné? Le riche, l'indigent, qu'ont-ils gagné à tes dons patriotiques? Rien! — Il est vrai, mais il a montré du zèle, de la bonne volonté. — Où? dans quel temps? O le plus injuste des hommes! lorsque tous les orateurs s'imposaient une taxe volontaire pour le salut commun, lorsque dernièrement Aristonique y sacrifia les épargnes amassées pour sa réhabilitation [1], tu ne donnas rien, tu ne parus même pas. Fut-ce par indigence? Non : car tu avais reçu plus de cinq talents de la succession de Philon, ton beau-père; et deux talents, offerts collectivement par les premiers contribuables, pour avoir mutilé la loi sur les armements. Passons sur ces détails : insensiblement ils m'entraîneraient trop loin. Il demeure constant que, si tu ne t'imposas point, ce ne fut pas faute d'argent, mais ménagement délicat pour ceux à qui ta politique est vendue.

[1] Cet Aristonique est le même qui, avant Ctésiphon, avait proposé de couronner Démosthène. Condamné à une amende et ne pouvant la payer, il perdit son droit de citoyen jusqu'au moment où il l'eut acquittée. *V.* Meier et Schoem. *Proc. Attiq.*, p. 734 et 743. Le mot ἐπιτιμία signifie donc ici *réhabilitation, réintégration*, et non pas *élévation*, comme l'entendent mes devanciers.

Quand donc es-tu hardi ? Quand brilles-tu le plus ? C'est lorsqu'il faut parler contre tes concitoyens. Oh ! alors tu déploies une voix éclatante, une immense mémoire, le talent d'un grand comédien, d'un Théocrine [1] !

Tu as parlé des grands hommes de l'ancien temps : rien de mieux. Mais il est injuste, ô Athéniens ! d'abuser de votre admiration pour ces illustres morts, et d'établir un parallèle entre eux et moi, qui vis au milieu de vous. Ne sait-on pas que l'envie se glisse plus ou moins sous les vivants, et que les morts n'ont plus d'ennemis ? Tel est le cœur humain : et c'est aujourd'hui, c'est l'œil fixé sur nos devanciers que l'on me jugera ! Non, il n'y aurait là ni justice, ni parité. C'est à toi, Eschine, à celui de tes pareils que tu voudras, à nos contemporains, qu'il faut me comparer. Considère encore s'il est plus beau, plus utile pour Athènes, que ces magnifiques exploits de nos ancêtres, près desquels la louange languit, fassent oublier, mépriser des services récents, ou d'aimer, d'honorer quiconque sert la patrie avec ardeur. Bien plus, qu'il me soit permis de le dire, si l'on examine de bonne foi ma conduite, on reconnaîtra la conformité de mes intentions avec celles des grands hommes que tu célèbres, et de tes intrigues avec celles de leurs calomniateurs. Car leur siècle aussi vit des méchants qui, pour rabaisser les vivants, exaltaient les morts, lâches envieux, tes pareils. Tu dis que je n'ai rien de ces illustres citoyens : mais toi, Eschine, mais ton frère, mais tous les orateurs d'aujourd'hui, leur ressemblez-vous ? Eh ! l'homme de bien (je t'épargne d'autres noms) compare les vivants aux vivants, et les talents entre eux, comme on fait pour les poëtes, les danseurs, les athlètes. Philammon, quoique inférieur à Glaucos le Carystien et à quelques anciens lutteurs, ne sortait pas d'Olympie sans

[1] Théocrine, calomniateur fameux. Comme Eschine, il avait été acteur. Son nom était passé en proverbe. *Harpocration.*

récompense : supérieur à ses antagonistes, il était couronné et proclamé vainqueur. De même, Eschine, compare-moi aux orateurs de notre temps, à toi, à qui tu voudras; je ne recule devant personne. Tant que la République a pu choisir les meilleurs conseils, tant qu'il a été permis à tous les citoyens de rivaliser de zèle, c'est moi qu'on a vu proposer les avis les plus utiles; c'est sur mes décrets, mes lois, mes ambassades, que tout se réglait; aucun de vous n'a jamais paru que pour nuire au Peuple. Après les événements (que les Dieux ne les ont-ils détournés!), quand on cherchait, au lieu de fidèles conseillers, des esclaves dociles, des traîtres, des mercenaires, des adulateurs, alors tes complices et toi vous brillâtes au premier rang, nourrissant de beaux coursiers; moi, j'étais peu de chose, il est vrai, mais je portais un cœur plus dévoué à la patrie!

Deux qualités, hommes d'Athènes! caractérisent l'honnête citoyen, titre que je puis prendre sans irriter l'envie : dans l'exercice de la puissance, une fermeté inébranlable à maintenir l'honneur et la prééminence de la République; en tout temps, pour chaque fait, du dévouement. Ce dernier point dépend de nous, le cœur en est maître; mais la puissance est hors de nous. Le dévouement! vous le trouvez en moi, constant, inaltérable. Voyez, en effet. On a demandé ma tête, on m'a cité au tribunal des Amphictyons, on a mis en jeu menaces et promesses, on a lâché sur moi ces misérables comme autant de bêtes féroces : rien n'a pu me détacher de vous. Dès mes premiers pas, j'ai choisi la route la plus droite : soutenir les prérogatives, la puissance, la gloire de ma patrie, les étendre, m'identifier avec elles [1], telle a été ma politique. Quand l'étranger prospère, on ne me voit pas, rayonnant de

[1] Peut-être serait-il mieux d'appliquer μετὰ τούτων εἶναι aux juges et à l'auditoire : *me ranger du parti de la démocratie, être peuple.*

joie, me promener sur la place publique, tendre la main, conter l'heureuse nouvelle à qui ne manquera pas de la transmettre en Macédoine. Si notre ville a quelque bonheur, je ne l'apprends pas en frissonnant, en gémissant, le regard abattu, ainsi que ces impies qui décrient la République, comme si ce n'était pas se décrier eux-mêmes; qui, toujours l'œil au dehors, exaltent les succès de celui qui est heureux du malheur de la Grèce [1], et veulent qu'on s'applique à les perpétuer.

Rejetez tous, Dieux immortels! leurs coupables vœux! Corrigez, corrigez leur esprit et leur cœur! Mais, si leur méchanceté est incurable, puissent-ils, isolés dans le monde, périr avant le temps, sur la terre, sur les flots! Pour nous, dernière espérance de la patrie, hâtez-vous de dissiper les craintes suspendues sur nos têtes [2], et d'assurer notre salut!

[1] Alexandre. Il y avait quelque courage dans cette protestation contre la conquête.

[2] « Qu'il disparaisse enfin, ce nuage trop longtemps suspendu sur nos têtes, qui, d'une extrémité de l'Europe à l'autre, jette l'effroi parmi les créanciers de la France! » Mirabeau, *contre la Conversion des Rentes.*

Cette immortelle harangue se termine comme elle a commencé, par une prière.

PLAIDOYERS CIVILS.

PREMIER PLAIDOYER DE DÉMOSTHÈNE

CONTRE SES TUTEURS.

INTRODUCTION.

Démosthène nous a conservé le commencement de la formule qui contenait sa plainte contre ses tuteurs (*in Aphob. de Fals. test.* 10) :

« Démosthène accuse Aphobos : Aphobos est saisi de mes biens, dont il s'est emparé sous le nom de tuteur. Il a reçu, en vertu du testament de mon père, quatre-vingts mines, comme dot de ma mère. »

Le reste de sa réclamation est nettement exposé dans le second alinéa du plaidoyer qu'on va lire. Ce morceau si simple, si court, n'a pas besoin d'autre analyse.

« Démosthène, dit l'auteur du *Dialogue des Orateurs*, c. 37, ne dut point sa gloire aux plaidoyers qu'il fit contre ses tuteurs. » Sans doute ; mais il n'en est pas moins vrai que ces plaidoyers annoncent déjà Démosthène, et comme orateur, et comme citoyen. Son style, bien différent, même en cela, du style de Cicéron, n'a pas eu de jeunesse. A dix-huit ans, l'élève d'Isée est aussi sobre d'ornements que l'homme d'État à cinquante ; le disciple de Platon montre ce caractère religieux dont son éloquence fut empreinte comme sa vie. Il fait, dès son début, ce qu'il a fait depuis dans ses autres discours judiciaires : « Il n'est attentif qu'à sa cause ; il la retourne en tous sens avec une inconcevable rapidité ; il accumule les raisons et ménage les phrases ;

il prouve d'abord, et se tait dès qu'il a prouvé [1]. » L'instinct du patriotisme perce aussi dans quelques nobles paroles. Si jeune, il regrette de n'avoir rien fait encore pour Athènes; et, devant ses juges, il prend l'engagement de ne lui pas être moins utile que son père [2].

Les nombreux calculs qui se tournent en arguments dans le discours qu'on va lire, présentent de graves difficultés. Aidé de Schæfer, dans son *Apparatus*, t. IV, et surtout de Böckh, dans quelques passages de son traité sur l'Économie politique des Athéniens, j'en ai pu résoudre plusieurs que Reiske et Auger avaient mal saisies ou éludées. D'ailleurs, les *chiffres* présentés par Démosthène avaient-ils la précision moderne? je ne le pense pas. La manière de supputer varie, les mesures changent, jusque dans les itinéraires que les Grecs nous ont laissés. Ils étaient si loin de l'esprit calculateur des Romains et des Grecs de nos jours!

Rappelons ici au lecteur que, suivant l'estimation la plus probable, le grand talent attique valait 5,750 fr.; la grande mine attique, 95 fr. 83 c.; la drachme, 0,96 c.; l'obole, 0,16 c.

Nous voyons, dans ce plaidoyer, et dans le deuxième, que les restitutions faites à Démosthène par ses tuteurs, avant le principal procès, s'élevaient à peine à soixante-dix mines. Après le jugement, il ne recouvra pas, à beaucoup près, la totalité de ses biens; et Aphobos, condamné trois fois à lui payer, pour sa part, dix talents, lui causa encore de graves dommages. Du reste, cette réclamation persévérante, qui avait été le rêve de vengeance d'un enfant trahi et délaissé, et qui explique la ténacité et l'aigreur de l'homme fait, donna lieu à plusieurs poursuites différentes pour lesquelles il écrivit, sous l'œil d'Isée, cinq plaidoyers, après avoir proposé des arrangements aux hommes avides qui le dépouillaient.

[1] M. Villemain, art. *Démosth.*, Biog. Univ.—Démosthène paraît s'être habituellement borné, dans les affaires civiles, à cette manière concise appelée à Rome *causæ conjectio*, quasi causæ in breve *coactio* (Ascon. *in Cic.*), par laquelle préludaient les jurisconsultes romains avant de développer leurs moyens.

[2] *In Aphob.*, II, 5.

PLAIDOYER.

Si Aphobos, ô juges! eût voulu être juste, ou confier à des parents, à des amis, l'arbitrage de nos différends, nous n'aurions point de procès : il eût suffi de s'en tenir à leur décision, et il ne se fût élevé, entre lui et nous, aucun débat juridique. Mais, en fuyant le jugement de ceux qui connaissent à fond nos affaires, pour comparaître devant votre tribunal, qui n'en a pas une notion précise, c'est à vous qu'il me force de demander justice. A un jeune homme dépourvu de toute expérience des affaires, il est difficile, je le sens, de défendre dans cette arène sa fortune entière contre des adversaires armés d'éloquence et d'intrigue. Malgré cet énorme désavantage, j'espère beaucoup que vous ferez droit à ma demande, et que je pourrai vous exposer assez clairement les faits pour que vous n'ignoriez aucune partie de l'objet sur lequel vous avez à prononcer. Je vous prie donc, ô juges! de m'écouter avec bienveillance : si je vous parais lésé, aidez-moi à recouvrer mes droits. Je serai le plus bref qu'il me sera possible, et je commencerai le récit des faits au point nécessaire pour en faciliter l'intelligence.

Démosthène, mon père, a laissé une fortune d'environ quatorze talents. J'avais sept ans, ma sœur cinq, et la dot apportée par notre mère était de cinquante mines. Voyant sa fin approcher, après avoir délibéré sur nos intérêts, il remit tous ces biens entre les mains d'Aphobos, ici présent, et de Démophon, fils de Démon, tous deux ses neveux, l'un du côté fraternel, l'autre du côté de sa sœur. Il leur associa Thérippide, de Pæania, son ami d'enfance. A ce dernier il donna sur mon patrimoine la jouissance de soixante-dix mines, jusqu'à ce que j'eusse subi les épreuves

de l'homme fait [1]. Craignant que, par cupidité, il ne malversât dans sa gestion, il légua ma sœur à Démophon, avec deux talents payables sur-le-champ. Pour Aphobos, il lui donna ma mère, avec une dot de quatre-vingts mines, l'usufruit de la maison et du mobilier, qui restaient ma propriété [2]. En resserrant ainsi nos liens de famille, il espérait confier son fils à des tuteurs plus fidèles. Mais ces hommes prélevèrent d'abord leurs legs sur mes biens; et, après une gestion qui embrassait toute la fortune, après dix ans de tutelle, ils ont tout ravi : la maison, quatorze esclaves et trente mines d'argent, objets dont la valeur totale s'élève au plus à soixante-dix mines, voilà ce qu'ils ont remis.

Telles sont, ô juges! dans le plus court résumé, leurs malversations. Pour la quotité des biens de la succession, ils l'ont eux-mêmes attestée hautement. En effet, pour ma part dans les contributions navales, ils se sont taxés à cinq cents drachmes pour vingt-cinq mines [3], ce qui est le taux de Timothée, fils de Conon, et des plus riches imposés. Il faut aussi que vous appreniez en détail et la quantité des biens en rapport et des biens stériles, et la valeur de chacun. Par là, vous vous convaincrez que jamais tuteurs plus déhontés n'exercèrent, sur le patrimoine d'un pupille, des rapines plus flagrantes. Je vais prouver, par des témoins, d'abord qu'ils se sont soumis, pour moi, dans l'imposition maritime, à la taxe qui vient d'être mention-

[1] Démosthène ne veut désigner ici que la première partie de ces épreuves, c'est-à dire l'admission dans la classe des éphèbes, qui avait lieu à dix-sept ans accomplis.

[2] La leçon καὶ τὴν οἰκίαν n'est guère admissible, puisque, comme on le voit un peu plus bas, Aphobos n'était pas devenu propriétaire, mais seulement usufruitier de cette maison, jusqu'à la majorité de son pupille. Je lis, d'après Reiske, mais en améliorant sa ponctuation : καὶ τῇ οἰκίᾳ καὶ σκεύεσι χρῆσθαι, τοῖς ἐμοῖς, ἀγοράσαντος, κ. τ. λ.

[3] C'est-à-dire, au cinquième du capital.

née; ensuite, que mon père n'a pas laissé son fils pauvre, ou avec soixante-dix mines seulement, mais avec une fortune si riche, qu'ils n'ont pu eux-mêmes la soustraire à tous les regards. — Greffier, prends la déposition, et fais-en lecture. (*On lit la Déposition.*)

On voit par là quelle était l'étendue de mon patrimoine: il montait à quinze talents, puisqu'ils ont porté à trois talents ma cotisation.

Mais le relevé du patrimoine même vous donnera des notions encore plus précises. Mon père a laissé deux manufactures, toutes deux assez considérables: dans l'une, trente-deux ou trente-trois esclaves armuriers, estimés, les uns cinq ou six mines, les autres au moins trois, qui lui produisaient par an un revenu net de trente mines; dans l'autre, vingt esclaves ouvriers en lits, qui étaient le gage d'une créance de quarante mines, et en rapportaient douze, tous frais déduits; de plus, environ un talent d'argent dont l'intérêt, à une drachme, s'élevait au delà de sept mines par an. Voilà, dans la succession, la part mise en valeur, de l'aveu de mes tuteurs mêmes. Elle représente un capital de quatre talents cinq mille drachmes, et donne un revenu annuel de cinquante mines. Ajoutez à cela des matériaux en ivoire, en fer, en bois d'ébénisterie, évalués près de quatre-vingts mines, soixante-dix mines de noix de galle et d'airain, une maison de trois mille drachmes, meubles, vases, bijoux, vêtements, toilette de ma mère, faisant, le tout ensemble, environ dix mille drachmes; enfin quatre vingts mines d'argent comptant. Tels sont les biens que mon père a laissés dans sa maison. Il avait encore placé soixante-dix mines sur le vaisseau de Xuthos [1], deux mille quatre cents drachmes à la banque de Pasion, six cents à celle de Pylade, seize cents chez

[1] C'est le prêt *à la grosse*, ou intérêt maritime, qui s'élevait quelquefois à 30 pour 100.

Démomèle, fils de Démon, et çà et là environ un talent par prêts de deux cents et de trois cents drachmes. Le total de toutes ces sommes passe huit talents cinquante mines. Tout compté, vous trouverez que la succession montait à plus de quatorze talents. Tel est, ô juges! le patrimoine qui m'a été laissé.

Mais tout ce que mille larcins en ont fait disparaître, tous les vols personnels de chacun de mes tuteurs, toutes les soustractions frauduleuses qui leur furent communes, n'entreraient pas dans l'espace de temps qui m'est accordé [1] : force est donc de diviser les objets. Il suffira de parler de ce qu'ont à moi Démophon et Thérippide, lorsque nous porterons plainte contre eux : les articles qu'Aphobos est convaincu par eux-mêmes de posséder, et que je sais avoir été pris par lui, seront, aujourd'hui, l'objet de ma réclamation.

Je prouverai d'abord qu'il a entre les mains les quatre-vingts mines de la dot : je passerai ensuite aux autres preuves le plus rapidement qu'il sera possible.

Aussitôt après la mort de mon père, cet homme entra dans la maison, qu'il habita en vertu du testament; il s'empara des bijoux de ma mère et de l'argenterie. Ces objets pouvaient valoir cinquante mines. De plus, par le prix des esclaves vendus, que lui comptèrent Thérippide et Démophon, il compléta les quatre-vingts mines formant la somme dotale. Nanti de tout, et prêt à faire voile pour Corcyre, comme capitaine de galère, il donna quittance à Thérippide, et reconnut avoir touché la dot. Démophon et Thérippide, ses co-tuteurs, m'en sont témoins; après eux, Démocharès de Leuconium, mon oncle, et beaucoup d'autres, attestent qu'il est convenu lui-même d'avoir en main ces richesses. En effet, comme il ne payait pas à

[1] Littéralement : *il n'est pas possible de le dire, à cause de l'eau.* On fixait à chacun des avocats un certain espace de temps appelé διαμετρημένη ἡμέρα, mesuré par une clepsydre, ou horloge d'eau.

ma mère de pension alimentaire, quoique saisi de la dot, et que, loin de vouloir mettre les biens en rapport [1], il jugeait à propos d'en disposer avec ses co-tuteurs, Démocharès lui en fit des reproches. Point de contestation, de la part de cet homme, sur la réalité du dépôt; nulle plainte de ne l'avoir pas reçu; il convint de tout. Mais il avait, disait-il, une petite difficulté avec ma mère pour les bijoux: ce point réglé, il devait, et sur la pension, et sur les autres articles, me donner pleine satisfaction. Or, s'il est constant qu'il a fait ces aveux devant Démocharès et d'autres témoins; qu'il a reçu de Démophon et de Thérippide, pour la dot, le prix des esclaves; que, sur les registres de ses co-tuteurs, il s'est reconnu saisi de cette dot; qu'il a habité la maison immédiatement après le décès de mon père: comment, de cette concordance de tous les faits, ne jaillirait pas la preuve éclatante de la remise entre ses mains des quatre-vingts mines dotales, et de l'effronterie de ses dénégations? — Pour appuyer la vérité de mes paroles, prends et lis les dépositions. (*Lecture des Dépositions.*)

Aphobos a donc reçu la dot. Or, n'ayant point épousé ma mère, la loi l'en constitue débiteur, avec les intérêts de neuf oboles, que je réduis à une drachme. Ajoutez au capital ce revenu pendant dix années, le total s'élèvera presque à trois talents. Et cette somme, j'ai démontré qu'il l'a

[1] Auger, d'après Wolf: « comme il ne voulait pas louer la maison. » Mais la maison n'était pas à louer, puisqu'il vient d'être dit qu'Aphobos l'habitait, en vertu du testament. Démosthène, dans un passage du troisième plaidoyer contre ses tuteurs, distingue assez nettement οἰκίαν et οἶκον. Là, comme dans Lysias (disc. contre Aristogiton), le dernier de ces mots désigne, en général, *les biens, possessiones*. C'est ainsi que nous disons: *une grande maison de commerce*, pour *une riche fortune de négociant*. Cette interprétation, que l'on entrevoit dans l'édition de Hervag (note sur l'alin. 16 de ce plaidoyer), est celle de Reiske, de Seager (*Diar. Classic.*, LVIII, p. 365), de Böckh (*Écon. Polit. des Athén., passim*), et de Schæfer (*Appar. ad Demosth.*, t. IV, p. 408).

touchée, qu'il s'en est avoué dépositaire en présence de nombreux témoins.

Il a encore trente mines, levées sur le produit d'une manufacture, et qu'avec une impudence sans égale il s'est efforcé de détourner. Le produit complet de ces ateliers transmis par mon père était de trente mines. Ainsi, une moitié des esclaves vendue, il devait me revenir quinze mines, à proportion. Or, Thérippide, intendant des esclaves pendant sept ans, n'a déclaré que onze mines par année; et, par année, il retranche ainsi quatre mines de ses comptes. Aphobos, chargé avant lui, pendant deux ans, du même soin, ne présente absolument rien. Il allègue tantôt les travaux interrompus, tantôt notre homme d'affaires, l'affranchi Mylias, le remplaçant dans cette administration; et il me renvoie à lui pour toucher les revenus. S'il essaie aujourd'hui de pareils moyens, il sera facile de le confondre. Répétera-t-il que le travail a été suspendu? mais il a enregistré ses dépenses, sinon pour la nourriture des hommes, du moins pour la fabrication, pour l'ivoire à mettre en œuvre, les poignées d'épées et autres articles, comme si l'ouvrier eût travaillé. Il y a plus : il porte sur ses comptes une somme payée à Thérippide pour trois de ses esclaves présents dans mes ateliers. Cependant, si l'ouvrage était nul, ni Thérippide n'a dû recevoir de salaire, ni ces dépenses n'ont pu m'être imputées. Dira-t-il : *Des ouvrages ont été confectionnés, mais ils n'ont pas trouvé d'acheteurs?* Il faut, alors, qu'il m'en ait fait une remise authentique; il faut produire les témoins qui ont assisté à cette remise. S'il n'a fait ni l'un ni l'autre, est-il possible qu'il n'ait pas les trente mines provenant des travaux de deux années, puisque l'existence des ouvrages est manifeste? S'il cherche ailleurs sa réponse, s'il dit, *Milyas a tout dirigé,* doit-on croire sur parole qu'il a lui-même dépensé plus de cinq cents drachmes, et que le bénéfice qu'elles ont pu produire est dans les mains de ce dernier? Je penserais plutôt le

contraire : oui, si Milyas a dirigé la fabrique, Milyas a fait les dépenses, Aphobos a emboursé les profits ; il suffirait d'interroger le caractère de ce dernier, de consulter son impudence. — Lis les dépositions relatives à cet objet. (*Lecture des Dépositions.*)

Aphobos a donc en ses mains ces trente mines provenant de la manufacture, avec les intérêts de huit années, qui, fixés à une drachme seulement, donneront environ trente autres mines. Cette somme, qu'il a prise sans complices, ajoutée au principal et à la dot [1], fait, en tout, quatre talents. Quant aux rapines qui lui sont communes avec les autres tuteurs, et dont quelques-unes tombent sur des parties de la succession dont il nie absolument l'existence, en voici le tableau détaillé.

Parlons d'abord des ouvriers en lits, gage d'une créance de quarante mines, au nombre de vingt, qui étaient là quand mon père mourut, et que ces hommes avides ont fait disparaître ; et montrons qu'ils m'en ont frustré avec l'effronterie la plus flagrante. Ils conviennent tous que ces esclaves étaient dans notre maison, qu'ils produisaient à mon père douze mines annuelles ; et, pour résultat de leur travail pendant six ans, ils ne me représentent pas le plus mince bénéfice ! et Aphobos, tant il est cuirassé d'impudence, compte près de mille drachmes dépensées pour eux ! Du moins, les hommes mêmes qui furent, à l'entendre, l'objet de tous ces frais, me les ont-ils livrés ? Pas du tout ! Ils allèguent le prétexte le plus frivole : ils disent que celui qui s'est cautionné pour les esclaves est le plus insigne fripon ; qu'il a manqué souvent aux engagements de l'éranie [2] ; qu'il est obéré. Ils ont fait assigner contre lui

[1] *Et à la dot.* Il faut entendre ici, par τὴν προῖκα, la dot avec ses intérêts.

[2] C'était, en quelque sorte, faire banqueroute. Des particuliers s'assuraient des secours mutuels, en formant une société appelée ἔρανος, nom donné aussi à l'argent qu'elle rassemblait par cotisation. On nom-

beaucoup de témoins : mais à qui ont été remis ces esclaves ? de quel droit sont-ils sortis de notre maison ? pourquoi un autre s'en est-il emparé ? quelle sentence les leur a retirés ? Voilà ce qu'ils ne peuvent dire. Cependant, s'ils avaient un peu de sincérité, sans prouver par des témoignages la perfidie d'un tiers, qui doit m'être entièrement indifférente, ils appuieraient sur tous ces points ; ils auraient désigné, sans une seule omission, les nouveaux possesseurs des esclaves. Mais non : par la plus cruelle des injustices, ils reconnaissent que les esclaves ont été laissés par mon père, ils les ont reçus, ils en ont retiré l'usufruit pendant dix ans [1] : et la manufacture entière se fond, s'anéantit dans leurs mains ! — Prends les dépositions qui attestent ces vérités, et fais-en lecture. (*Dépositions.*)

Mais Mériade n'était point sans ressources, et mon père n'avait pas fait avec lui une convention si folle au sujet des esclaves : en voici une preuve convaincante. Saisi de la manufacture, comme les témoins viennent de vous l'attester, Aphobos, dont le devoir était d'empêcher de nouveaux emprunts sur ces mêmes objets, prêta, lui tuteur, sur ces esclaves, cinq cents drachmes à Mériade, somme qu'il reconnaît avoir retirée, comme le permettait la justice. Ainsi, chose révoltante ! nous avons perdu et notre nantissement et les fruits qu'il devait produire, nous dont le contrat a la priorité ; et celui qui fit un placement sur nos propres gages, celui qui stipule si longtemps après nous, a levé, sur ce qui nous était acquis, ses intérêts, son capital, et n'a pas trouvé son débiteur insolvable ! — Lis la déposition qui appuie ce que j'avance. (*Déposition.*)

mait les sociétaires *éranistes*, leur réunion *la communauté de l'éranie* (τὸ κοινὸν τῶν ἐρανιστῶν), et leur chef *éranarque*. (*V.* Bockh, *Économie politique des Athéniens*, liv. II, ch. 17.)

[1] Pour rendre καρπωσάμενοι τοὺς ἀνθρώπους, j'emploie le mot *usufruit*, parceque le travail d'un esclave était, en Grèce comme à Rome et dans les colonies modernes, assimilé au produit d'une terre.

Examinez à quelle somme s'élèvent leurs soustractions sur les ouvriers en lits : quarante mines pour le principal, et deux talents pour l'intérêt pendant dix années, puisqu'ils touchaient annuellement douze mines, du produit de leur travail. Est-ce là une bagatelle? une accusation douteuse? Est-il facile de s'y méprendre? N'ont-ils pas évidemment volé près de trois talents? Spoliation imputable à tous, dont Aphobos doit me restituer le tiers pour sa part.

Pour l'ivoire et le fer qui entraient dans la succession, ô juges! même conduite à peu près, car ils ne rapportent rien. Toutefois, le propriétaire de tant d'esclaves, ébénistes et fourbisseurs, a-t-il pu ne pas laisser du fer et de l'ivoire? impossible qu'il n'y en eût point! Sans ces matières, quel ouvrage était exécutable? Quoi! le maître de plus de cinquante esclaves, l'homme qui veillait sur une double industrie, le fabricant dont l'atelier pour les lits absorbait au moins deux mines d'ivoire par mois, et l'autre, pour les épées, autant d'ivoire avec du fer, ils prétendent qu'il n'a laissé ni fer ni ivoire! Quelle absurde impudence!

Cette remarque suffit pour montrer ce qu'il y a de suspect dans leur assertion. Mais voulez-vous une preuve éclatante que mon père a laissé assez d'ivoire et pour le travail de ses ouvriers, et pour la vente du superflu? Lui-même, tant qu'il vécut, en vendit; et, après sa mort, Démophon et Aphobos en cédaient dans ma maison à qui en voulait. Que faut-il donc croire de la quantité qui entrait dans l'héritage, quand on la voit suffire et à de si vastes ateliers, et au trafic de mes tuteurs? Était-elle faible? Ne s'élevait-elle pas bien plus haut que dans mon accusation? — Prends et lis les témoignages qui déposent sur ce point.

(*Lecture des Dépositions.*)

Il dépasse donc un talent, cet ivoire qu'ils ne me représentent point, qu'ils effacent entièrement avec ses produits.

D'après leurs propres états, je vais prouver encore, ô juges! que, sur les sommes dont ils reconnaissent la rentrée, ils ont tous trois à moi plus de sept talents [1], sur lesquels Aphobos, pour sa part, en a reçu trois et mille drachmes. Je mets en dehors leurs dépenses, que j'exagère; je retranche ce qu'ils m'ont remis. Il faut étaler à vos yeux toute l'audace de leurs coups de main. Ils avouent avoir touché, sur mes biens, Aphobos cent huit mines, outre ce que je prouverai qu'il a encore; Thérippide deux talents; Démophon quatre-vingt-sept mines : total, cinq talents quinze mines. Ce qu'ils n'ont pas reçu en masse compose près de soixante-dix-sept mines : c'est le produit des esclaves. Ce qui leur a été remis sur-le-champ forme un peu moins de quatre talents. Ajoutez-y les intérêts de dix années, à une drachme seulement : vous trouverez huit talents mille drachmes, compris le capital. Il faut déduire notre entretien des soixante-dix-sept mines provenant d'une manufacture. Pour cet objet, Thérippide a payé annuellement sept mines, dont nous lui donnons quittance. Ainsi, puisqu'en dix ans ils ont dépensé soixante-dix mines pour notre entretien, voilà un excédant de sept mines dont je charge leur compte, dont j'enfle leur total. Il faut retrancher des huit talents, et plus, ce qu'ils m'ont compté, après mes épreuves civiques, et ce qu'ils ont payé pour mes contributions. Or, Aphobos et Thérippide n'ont remis trente et une mines; et, d'après leur calcul, ils ont versé dix-huit mines dans la caisse de l'État : j'enchéris sur eux, j'élève cette somme à trente mines, pour leur fermer la bouche. Or, si des huit talents on en ôte un, il en reste sept; et ces sept talents, d'après leurs propres reconnaissances, il est impossible qu'ils ne

[1] Toutes mes éditions : ὀκτὼ τάλαντα; mais ceci ne peut se concilier avec la démonstration que présente Démosthène et les conséquences qu'il en tire. Reiske est loin d'avoir levé la difficulté, lorsqu'il avance qu'ici l'orateur raisonne d'après le calcul de ses tuteurs.

les aient point. Ainsi, alors même que leurs dénégations me dépouilleraient du reste, ils devraient me rendre cette partie de mon patrimoine qu'ils avouent avoir reçue. Au lieu de cela, que font-ils? ils suppriment l'intérêt de notre argent; ils prétendent avoir absorbé, dans leurs dépenses, soixante-dix-sept mines en sus du capital. Le mémoire de Démophon va même jusqu'à nous déclarer leurs débiteurs. Et ce n'est pas là une monstrueuse, une éclatante impudence? ce n'est pas le dernier raffinement de la rapacité la plus sordide? Est-il des procédés atroces, si cette avarice démesurée n'est pas empreinte de ce caractère? Aphobos donc, qui reconnaît avoir reçu personnellement cent huit mines, est saisi de cette somme, avec intérêts pendant dix ans, c'est-à-dire de trois talents mille drachmes. J'ai dit vrai : oui, dans les comptes, chaque tuteur déclare ces sommes reçues, et les porte toutes en dépense. — Prends les dépositions, et lis. (*Dépositions.*)

Je vous crois, ô juges! suffisamment instruits de tous les vols, de toutes les frauduleuses manœuvres de chacun de ces hommes. Le détail vous en serait encore mieux connu, s'ils avaient voulu me remettre le testament de mon père. Là étaient désignés, comme ma mère l'affirme, et la totalité de la succession, et sur quelles parties ceux-ci devaient prélever leurs legs, et le mode de placement des biens. A mes réclamations, ils répondent aujourd'hui que cette pièce a existé, mais ils ne l'exhibent point : pourquoi? parcequ'ils se gardent bien de mettre en évidence l'énormité de leur pillage, parcequ'ils veulent paraître privés de leurs legs : comme si le fait ne suffisait pas pour les convaincre! — Prends et lis les dépositions qui attestent leurs réponses. (*Dépositions sur les réponses de Démophon et de Thérippide.*)

Thérippide avoue donc l'existence d'un testament; il témoigne et des deux talents et des quatre-vingts mines légués à Démophon, à Aphobos : mais, pour les soixante-

dix mines qu'il a lui-même touchées, il nie qu'elles y fussent aussi mentionnées, non plus que la quantité des biens de la succession, et la manière de les faire valoir : car il n'est pas de son intérêt de tout avouer. — Lis maintenant les réponses d'Aphobos.

(*Dépositions sur les réponses d'Aphobos.*)

Celui-ci, à son tour, dit qu'il y a des dispositions testamentaires; que, sur la vente de l'airain et de la noix de galle, était affecté le legs de Thérippide, qui le nie; que deux talents étaient donnés à Démophon. Quant à son legs personnel, il ajoute qu'il était fixé, mais que lui-même n'y a pas souscrit : il veut faire croire qu'il ne l'a point reçu. Du reste, sur la totalité du patrimoine, sur le fermage des biens, pas une déclaration! Lui aussi ne trouverait pas son compte à des aveux complets.

Mais les richesses contenues dans l'héritage, en dépit du mystère dont mes tuteurs les enveloppent, sont dévoilées par les dispositions testamentaires sur lesquelles ils basent mutuellement des legs aussi considérables. Car enfin, sur quatre talents trois mille drachmes, en avoir donné trois et mille drachmes à ceux-ci à titre de dot, à celui-là le revenu de soixante-dix mines, c'était déclarer hautement que mon patrimoine, source de ces legs, en dépasse le double. Supposera-t-on à mon père le projet de laisser son fils dans l'indigence, et un ardent désir de rendre plus riches des hommes qui l'étaient déjà? Non, sans doute : mais, vu les grands biens qu'il me transmettait, il donna la jouissance d'un fort capital à Thérippide, et de deux talents à Démophon, qui n'était pas encore près d'épouser ma sœur, afin d'obtenir ou une meilleure direction dans leur tutelle à l'aide de ces largesses, ou le déploiement de toute votre sévérité contre des prévaricateurs si honorés par ses dons, si coupables envers nous. Pour Aphobos, qui, à son tour, outre la dot, a reçu des femmes esclaves, et habité ma maison, quand il faut rendre ses comptes, il

répond qu'il a ses affaires : fripon consommé, qui escroque les honoraires de mes maîtres, et me compte des contributions qu'il n'a pas payées ! Des témoignages le prouvent; qu'on en fasse lecture. (*Dépositions.*)

Où trouver une démonstration plus claire du pillage général dans lequel Aphobos ne négligeait pas même les petits profits, puisque, par tant de témoignages et d'inductions, je vous le montre [1] d'une part reconnaissant avoir touché la dot, dont il donne quittance à ses collègues, de l'autre exploitant des ateliers dont il cache le revenu; parmi les autres articles, vendant ceux-ci sans en remettre la valeur, gardant ceux-là qu'il fait disparaître; chargeant de soustractions énormes ses propres comptes; et, plus coupable encore, supprimant un testament, faisant argent des esclaves, administrant tout, enfin, comme n'aurait pas fait mon plus cruel ennemi ?

Il osait dire devant l'arbitre que, sur la succession, il avait payé pour moi une foule de dettes à Démophon, à Thérippide; qu'une partie considérable de mes biens avait passé dans les mains de ses co-tuteurs : et il ne peut certifier ni l'un ni l'autre. Il n'a produit ni les preuves écrites des dettes que m'aurait laissées mon père, ni le témoignage des créanciers auxquels il prétendait les avoir remboursées; et d'ailleurs, les sommes qu'il imputait à ses collègues sont bien inférieures à celles qu'il a évidemment prises lui-même. L'arbitre l'interrogea sur chaque article : Sa propre fortune, comment l'administrait-il ? en amassait-il les revenus, on en dissipait-il le capital ? Traité de la sorte par des tuteurs, accueillerait-il un semblable compte de gestion ? ne réclamerait-il point la remise des fonds avec

[1] Tous les participes de cette phrase se rapportent à un mot sous-entendu, dont l'ellipse semble un peu forcée. D'ailleurs, il y a peut-être surabondance dans τοῦτον τὸν τρόπον suivi de μετὰ τοσούτων μαρτύρων καὶ τεκμηρίων. Au lieu de τοῦτον τὸν τρόπον ἐπιδείκνυς, ne faudrait-il pas lire τοῦτον, τὸν ἐπιτρόπον (scil. Ἄφοβον) δείκνυς ?

les rentes? A ces questions pas un mot de réponse; mais il s'engageait à prouver que mon patrimoine était de dix talents : « S'il y a quelque vide, disait-il, je le comblerai moi-même. » Sommé par moi, devant l'arbitre, d'établir ce qu'il avançait, il n'en fit rien, il ne constata aucune remise faite par ses collègues (autrement, l'arbitre ne l'eût pas condamné); mais il ajouta aux pièces une déposition d'une telle force, qu'il essaiera d'en toucher quelque chose. Si donc il affirme, aujourd'hui encore, ma mise en possession, demandez-lui qui l'a effectuée; et, sur chaque article, exigez des témoins. S'il insiste, s'il fonde sa réponse sur le calcul de la part due par chacun de ses collègues, on verra qu'il ne déclare pas même la moitié de mon bien, et qu'il n'en prouve pas mieux que je le possède. Car, après l'avoir convaincu de retenir des valeurs énormes, j'en montrerai d'aussi fortes dans les mains des deux autres. Ainsi, ce moyen lui est interdit; mais qu'il dise que la délivrance a été faite ou par lui-même, ou par ses collègues. S'il ne le prouve pas, vous contenterez-vous d'une proposition impuissante à établir la remise de mon patrimoine?

Très embarrassé devant l'arbitre sur tous ces points, pleinement convaincu comme il l'est maintenant devant vous, il avança audacieusement le plus révoltant de ses mensonges : mon père, disait-il, m'avait laissé quatre talents enfouis, et confiés, avec pleins pouvoirs, à ma mère. Voici son but, en parlant ainsi. Ou, m'attendant à le voir aujourd'hui reproduire cette allégation, je perdrais mon temps à la réfuter, tandis que j'ai ici d'autres griefs à présenter contre lui; ou si, comptant sur son silence, je me taisais, il la reproduirait devant vous; et moi, passant pour riche, j'exciterais moins votre pitié. Or, il n'a cité aucune déposition, l'homme qui n'a pas rougi de tenir ce langage, comme si on devait l'en croire sur parole! Lui demande-t-on à quoi il a dépensé une si grande part de

mon patrimoine? il répond qu'il a payé des dettes pour moi, et cherche alors à me faire pauvre : puis, il n'a qu'à vouloir, et me voilà riche, puisque mon père m'aurait encore laissé un trésor ! Mais son assertion ne saurait être vraie; il y a là quelque chose d'impossible : plusieurs raisons le démontrent invinciblement.

Si mon père se défiait de ces hommes, sans doute il ne leur eût ni confié sa fortune reconnue, ni déclaré une somme qu'il laissait cachée. L'étrange folie, en effet, de révéler un bien mystérieux à qui ne devait pas recevoir la gestion des biens authentiques ! Si, au contraire, il se fiait à eux, en remettant entre leurs mains la plus grande partie de sa fortune, il eût certainement étendu leurs pouvoirs sur le reste; il n'eût point donné à ma mère la surveillance d'un dépôt, et ma mère elle-même, pour épouse, à l'un de mes tuteurs. Il y a contradiction à placer, ici, une somme sous la sauvegarde maternelle; et là, la dépositaire avec l'argent sous la puissance d'un des hommes qui causent cette méfiance. D'ailleurs, en supposant un dépôt, pensez-vous qu'Aphobos n'aurait pas pris ma mère, donnée par son mari, lui qui, nanti d'abord des quatre-vingts mines de la dot, à charge de l'épouser, s'est marié avec la fille de Philonide de Mélite? Supposez ces quatre talents dans la maison et sous la main de ma mère, comme il le dit : ne le voyez-vous pas fondre sur cette proie, pour s'assurer la femme et l'argent? De la succession authentique, aurait-il fait, avec ses collègues, le plus scandaleux pillage, en respectant une part qu'il pouvait prendre, et dont vous n'auriez pu constater l'existence? Qui pourrait le croire? Cela n'est pas, juges; non, cela n'est pas. Tout ce que mon père a laissé, il le leur a remis; et Aphobos ne fera usage de ce moyen que pour m'ôter quelque chose de votre sympathie [1].

[1] Dans son Plaidoyer contre Aphobos, *pour faux témoignage*, Dé-

Mes poursuites contre lui pourraient s'étayer de bien d'autres considérations : présentons-en une seule, qui domine toutes les autres, et devant laquelle s'écroulera toute sa défense. Aphobos pouvait couvrir sa responsabilité en affermant les biens, suivant la loi. — Prends la loi, et lis.

(*Lecture.*)

Grâce à l'exécution de cette loi, trois talents trois mille drachmes, fortune d'Antidore, s'élevèrent, en six ans, à six talents et plus, par le placement des biens; et ce fait, plusieurs de vous l'ont vu, puisque Théogène de Probalinthe, qui avait passé le bail, compta l'argent sur la place publique. Ainsi, dans la proportion du temps et de la valeur des placements, il semble que mes quatorze talents devaient, au bout de dix années, être plus que triplés. Demandez donc à Aphobos pourquoi il ne les a pas fait valoir. Dira-t-il qu'il était mieux de ne pas affermer le patrimoine? Qu'il montre mon capital, non pas doublé ou triplé, mais remis entier dans mes mains. Si, sur quatorze talents, ils ne m'ont pas même livré soixante-dix mines, si l'un d'eux a osé m'inscrire comme son débiteur, convient-il de rien approuver dans leur défense? non, juges, non!

Malgré un patrimoine aussi riche que je l'ai prouvé d'abord, et dont le tiers rapportait un revenu de cinquante mines; malgré la possibilité, pour mes insatiables tuteurs, même sans affermer les biens, sans les déplacer, de subvenir, avec cette portion de revenu, à notre entretien et aux charges publiques, d'en reverser l'excédant sur la masse, de mettre en valeur les deux autres tiers, d'y puiser pour eux-mêmes, mais d'y puiser modérément, et d'augmenter ma fortune avec le produit du fonds total, ils n'en ont rien

mosthène reproduit cette réfutation, et la termine par cette énergique allusion à un prétendu trésor enterré : Ἀλλὰ τὰ μὲν χρήματα, ὅσα κατέλιπεν ὁ πατὴρ, ἐν ἐκείνῃ τῇ ἡμέρᾳ καταρύττετο, ὅτε εἰς τὰς τούτων χεῖρας ἦλθεν. « Ah! tous les biens qu'a laissés mon père ont été engloutis du jour où ils sont tombés entre les mains de mes tuteurs. »

fait : ils se sont vendu entre eux les esclaves les plus chers, ont détourné les autres, soustrait mes rentes échues, et arrondi les leurs à mes dépens. Après ce vol infâme dans les autres parties de mes biens, ils se liguent tous trois pour me disputer plus de la moitié de la succession; et, comme si ma fortune n'était que de cinq talents, c'est sur cette base qu'ils ont assis leurs comptes, se gardant bien de faire une déclaration authentique du capital[1], tandis qu'ils n'en rapportent pas les revenus, mais affirmant effrontément que les fonds ont été dissipés : tant leur audace est imperturbable !

Que me serait-il donc arrivé, sous une plus longue tutelle? qu'ils le disent, s'ils peuvent. Ah ! lorsque, après dix ans, ceux-ci me remettent un bien si médiocre, et que celui-là m'inscrit comme débiteur, comment l'indignation ne serait-elle pas légitime? Vous le voyez trop, orphelin dès l'âge d'un an, si j'eusse été leur pupille six années de plus, ce misérable reste, je ne l'aurais pas même recueilli. Car enfin, si leurs dépenses sont fondées, ce qu'ils m'ont remis ne suffisant point pour les six autres années, ils m'auraient ou nourri chez eux, ou laissé mourir de faim. Cependant, lorsque des patrimoines d'un et de deux talents ont été, par la mise en valeur, doublés, triplés même, et élevés au cens des charges publiques, n'est-il pas révoltant que le mien, qui avait toujours fourni à l'armement des vaisseaux et aux grandes réquisitions, ne

[1] Ce passage, tel qu'on le lit dans toutes les éditions, présente une contradiction manifeste entre τὰ κεφάλαια ράστ' ἂν ἀποδειχνύναι et τὰ ἀρχαῖα ἀνηλῶσθαι φάσκειν. Il faut οὐ après ἀπειπεῖν et avant πρόσοδον. (Seager, *Diar. Classic.*, LVIII, p. 366.) Cette correction résout la difficulté bien mieux que la subtile explication de Reiske. Bekker l'admet dans son texte, et Schæfer l'approuve. Auger s'est mis à l'aise : il rapporte αὐτῶν à τῆς οὐσίας, brise la corrélation de πρόσοδον μὲν... et de τὰ δὲ κεφάλαια...., et ne donne qu'un mot pour κεφάλαια et ἀρχαῖα.

puisse plus suffire aux obligations les plus légères, grâce à leurs déprédations effrontées?

A quel excès, enfin, ne se sont pas portés des tuteurs qui, dans l'espoir du secret, ont anéanti le testament, grossi leurs propres biens de nos revenus, enrichi leur patrimoine des dépouilles du nôtre, ravi mon capital tout entier, comme en dédommagement des plus graves offenses? Vous, Athéniens, lorsque vous condamnez un criminel d'État, vous ne confisquez pas toute sa fortune; vous en laissez une partie, par compassion pour une épouse, pour des enfants. Mais entre ces hommes et vous, quelle différence! Nous avons acheté, par des donations, la probité de leur tutelle, et voilà les outrages dont ils nous ont abreuvés! Ils n'ont pas rougi d'être sans pitié pour ma sœur, à qui un père avait assigné une dot de deux talents, et qui ne trouvera jamais un établissement convenable. Enfin, comme si l'on nous eût confiés, non à des amis, non à des proches, mais aux ennemis les plus acharnés, ils ont foulé aux pieds les droits du sang. Et moi, le plus infortuné des hommes, comment marier ma sœur? comment régler les affaires de ma maison? Ce n'est pas tout: le gouvernement me presse pour les contributions, et il en a le droit, puisque mon père m'a laissé assez de bien: mais ces gens-ci ont ravi tout l'héritage; et voilà que, cherchant à le recouvrer, je cours les plus grands risques. Car, si Aphobos est absous (ce qu'aux Dieux ne plaise!), je lui devrai une indemnité de cent mines[1]. Est-il condamné? il

[1] Cent mines sont le sixième des dix talents, à peu près, que réclamait Démosthène. *L'épobélie*, sorte d'amende judiciaire, désignée ici dans le texte, était précisément la sixième partie de la taxation. Démosthène avait taxé son tuteur à six cents mines: « Si je suis condamné, dit-il, je paierai cent mines d'épobélie sans être taxé; » car la taxation que lui-même a établie subsiste, et sert de base à l'épobélie, qui ne peut en avoir une autre. Si, au contraire, Aphobos a le dessous, il peut présenter une supplique; les juges peuvent modérer la taxation, et obliger le plaignant à rabaisser ses prétentions. (Bœckh, *Économie politique des Athéniens*, liv. III, c. 10.)

paiera sur le taux fixé par vous, et il paiera, non sur ses biens, mais sur mon patrimoine. Et moi, ma peine n'est pas soumise à votre taxation. Ainsi, je suis ruiné, je suis dégradé civilement, si je ne trouve pas de compassion dans vos cœurs.

Je vous demande donc, ô juges! et vous supplie de vous rappeler les lois, et le serment que vous avez fait avant de monter au tribunal; je vous conjure de nous prêter l'appui de la justice, et d'avoir plus d'égard à nos prières qu'à celles d'un Aphobos. La pitié est juste quand elle s'applique, non au méchant, mais à l'innocent malheureux; non à de cruels ravisseurs du bien d'autrui, mais à nous, dépouillés dès longtemps d'une fortune léguée par un père, à nous que le spoliateur outrage, à nous qui jouons ici notre honneur! O combien gémirait notre père, s'il apprenait que son fils est en péril de payer une amende à raison de ces mêmes dots, de ces mêmes donations qu'il a léguées à nos tuteurs; et que, dans une ville où des citoyens établissent à leurs frais les filles de leurs proches, de leurs amis dans la détresse, Aphobos ne veut pas restituer la dot qu'il a reçue, et qu'il garde depuis dix années!

PLAINTE CONTRE CONON.

INTRODUCTION.

Voici un tableau de mœurs, une scène vivante de quelques désordres de la vie athénienne.

Un citoyen appelé Ariston, déjà vieux, et jouissant de quelque aisance, porte plainte, pour mauvais traitements, contre un nommé Conon et contre ses fils. Les faits qu'il expose nous révèlent tour à tour la joyeuse vie des Athéniens en garnison; le dangereux attirail d'esclaves qu'ils menaient avec eux à la guerre; les dégoûtantes insultes et les bouffonneries cruelles échangées, en pleine rue, entre gens qui se détestaient sans trop savoir pourquoi; l'indiscipline à l'armée, la mauvaise police dans la ville de Minerve; d'honnêtes citoyens forcés de se tenir sans cesse sur le qui-vive; des furieux s'attaquant par bandes, le soir, sur les places, dans les promenades, et gênant le paisible passant qui revient de souper chez un ami ou chez Phryné; les réunions bachiques de quelques jeunes libertins, parés de sobriquets obscènes, et renouvelant chaque nuit, contre les mœurs et contre la religion, les outrages dont Alcibiade avait donné l'exemple; des courtisanes occasionnant, non des duels, mais des rixes sanglantes entre ces *mauvais garçons* de l'antiquité; quelques tartufes de mœurs contrastant avec de francs débauchés; des fils sans respect pour leurs pères; de faux témoins faisant du parjure métier et marchandise. Recueillons tous ces traits, mais aussi souvenons-nous qu'on jugerait mal la société française d'après quelques débats de notre police correctionnelle.

Ce plaidoyer est rendu précieux encore par quelques détails sur les lois et sur les usages des tribunaux. A Athènes, comme chez nous, en matière d'injures graves, il fallait que le plaignant

prouvât deux choses : d'abord, la réalité des mauvais traitements; ensuite, la maladie ou le danger de mort qui en était résulté. Nous voyons ici une pénalité prudemment graduée contre tout attentat à la personne du citoyen, depuis la simple insulte jusqu'au meurtre; le plaignant demandant la mort de son agresseur, pour obtenir la prison ou une amende, à peu près comme on décuple à dessein chez nous une demande de dommages-intérêts; des fraudes hardies dans les divers degrés de juridiction; le serment prêté quelquefois sur la tête d'un fils, usage connu des Romains; le serment, avec imprécations, dans la bouche d'un honnête homme, regardé comme la plus forte de toutes les preuves; les esclaves appliqués à la question; une descente de lieux par les juges, même avant procès; le temps sagement mesuré à chaque plaideur. Une observation plus importante se présente dès les premières lignes : même pour une attaque personnelle, un Athénien pouvait en traduire un autre devant les tribunaux, comme criminel d'État. Pourquoi? Cicéron nous l'apprend : « Parceque, dans un État libre, tout acte de violence entre citoyens est un attentat contre la République [1]. »

PLAIDOYER.

Maltraité, ô juges! par Conon ici présent, avec une telle violence que mes proches et tous les médecins crurent très-longtemps que je n'en réchapperais pas; rétabli, sauvé contre tout espoir, je l'accuse aujourd'hui pour voies de fait [2]. Tous les amis, tous les parents que j'ai consultés m'ont dit : « Le coupable pourrait être traduit comme voleur, ou accusé pour attentat contre un homme libre [3]; »

[1] « Quia nulla vis unquam est in libera civitate suscepta inter cives, non contra rempublicam. » *Pro Mil.* 5.

[2] C'était l'action *privée*, appelée αἰκίας δίκη. Elle était ordinairement portée à une sorte de cour d'assises, nommée *Tribunal des Quarante*. La peine, d'ailleurs pécuniaire, ζημία, n'était point fixée par la loi. (*V.* Robertson, *Antiq. grecq.*, l. II, ch. 17.)

[3] Λιποστυτῶν ἀπαγωγὴ et ὕβρεως γραφὴ étaient deux actions

mais nous te conseillons vivement de ne rien entreprendre au delà de tes forces, de ne pas former une accusation au-dessus de ton âge. » J'ai ainsi fait. D'après leurs conseils, c'est une action privée que j'intente, moi qui, de grand cœur, Athéniens, aurais fait condamner à mort cet homme. Vous pardonnerez tous cette animosité, j'en suis certain, quand vous aurez entendu ce que j'ai souffert : à des insultes atroces, Conon a fait succéder d'autres excès non moins graves. De grâce, écoutez tous avec bienveillance le récit de mes injures; et si l'équité, si la loi vous semblent violées en ma personne, vengez mes droits. Remontant à l'origine des faits, je les raconterai le plus brièvement possible.

Il y a trois ans, je partis avec d'autres citoyens pour Panacte[1], garnison qui nous était assignée. Les fils de Conon vinrent loger près de moi. Je m'en serais bien passé : ce fut le principe de notre inimitié et de nos débats, comme vous l'allez entendre. Chaque jour, aussitôt après le premier repas, ils buvaient jusqu'au soir; et ils n'ont cessé tant que nous avons tenu garnison. Moi, je vivais là comme je vis à Athènes : pour eux, dès l'heure où les autres se mettent à table, d'ordinaire ils étaient ivres. Souvent ils insultèrent mes esclaves; ils m'insultèrent bientôt moi-même. Alléguant la fumée que faisaient mes gens en préparant le repas, ou quelque mauvais propos, ils les battaient, les arrosaient de leurs vases de nuit, urinaient sur eux, les accablaient de toutes sortes d'avanies. Voyant cela, et offensé, je commençai par me plaindre

publiques. Par la première, on trainait devant le *Tribunal des Onze* le détrousseur de passants pris en flagrant délit : or Ariston se plaint plus bas d'avoir été dépouillé de ses vêtements. L'accusé était passible de dégradation civile, ou de ἀτιμία au troisième degré. On ignore si la seconde action était du ressort des *Héliastes*; il paraît, par ce plaidoyer même, qu'elle pouvait entraîner la peine de mort.

[1] *Voyez* la note de la page 252.

doucement. Ils répondirent par des ricanements, et continuèrent. Alors nous allâmes dire le fait au stratége, moi et tous mes commensaux. Vifs reproches de ce chef, non seulement sur leurs insolences à notre égard, mais sur toute leur conduite à l'armée. Loin de rougir et de cesser, dès le soir du même jour ils renouvelèrent leurs agressions. Ils m'injurièrent d'abord, et finirent par me frapper. Ils criaient, ils tempêtaient si fort auprès de mon logement, que le stratége, les taxiarques et quelques soldats accoururent, et préservèrent d'un malheur irréparable moi et les furieux qui m'irritaient. Les choses en étaient venues là quand eut lieu notre retour. Il y avait, bien entendu, entre nous vif ressentiment et haine mutuelle Je ne voulais pourtant, par les Dieux! ni les traduire en justice, ni songer à ce qui s'était passé: j'étais seulement résolu à me tenir désormais sur mes gardes, et à fuir la rencontre de pareils hommes.

Je vais d'abord, sur ces faits, présenter des témoignages; j'exposerai ensuite l'indigne conduite de Conon envers moi. Vous verrez celui qui devait punir ces premiers délits en commettre lui-même de bien plus révoltants [1].

(*Dépositions.*)

Telles sont les injures dont je n'ai pas tenu compte. Peu après, je me promenais un soir, suivant ma coutume, sur la Grand'Place, avec Phanostratos de Céphisia, qui est de mon âge. Ctésias, fils de l'accusé, passe du côté du Léocorion [2], près de la maison de Pythodore. Il était ivre. A notre vue, il pousse un cri, et, murmurant tout seul,

[1] La leçon πρότερος n'a pas de sens. Denys d'Halicarnasse, qui cite ce passage, lit πρὸς τούτοις, *præter illa priora*; et Schæfer, dans son *Apparatus*, propose τῶν πρότερων, *prioribus multo atrociora*.

[2] Temple élevé sur le côté oriental de l'Agora du Céramique, ou Grand' Place, en l'honneur des filles de Léos, qui, pendant une peste ou une famine, avaient été offertes par leur père, comme victimes propitiatoires. Cic. *de Nat. Deor.*, III, 19; Plut. *in Thes.*; Schol. Rav.

comme font les ivrognes, quelques mots inintelligibles, il monte dans la direction de Mélite [1]. Là, chez le foulon Pamphile (je l'ai su depuis) buvaient ensemble Conon, un certain Théotime, Archébiade, Spintharos, fils d'Eubule, Théogène, fils d'Andromène, et plusieurs autres. *A moi!* leur crie Ctésias, et il les entraîne sur la place. Revenant du temple de Proserpine [2], et nous promenant toujours, nous voilà de nouveau près du Léocorion : soudain ils nous enveloppent. Dans la mêlée, un inconnu se jette sur Phanostratos, et le tient immobile. Conon, Ctésias, Théogène, m'attaquent à la fois. Ils me dépouillent; puis, par un croc-en-jambe, me renversent dans un bourbier. Foulé sous leurs pieds, accablé d'outrages, une lèvre fendue, les yeux en sang, je fus réduit à un état si piteux, qu'il m'était impossible de me relever et de parler. Gisant à terre, je les entendais proférer mille insultes révoltantes. Passons sur les simples injures; il en est d'ailleurs que je rougirais de rapporter. Mais un trait fait éclater la joie outrageuse de l'accusé, et prouve que ce guet-apens fut son ouvrage; ce trait, le voici. Il chantait en contrefaisant les coqs victorieux; et ses complices lui criaient : « Bats-toi les flancs avec les coudes, en guise d'ailes! » Après cela, des passants m'emportèrent : j'étais presque nu; et eux, ils s'esquivaient avec mon manteau. J'arrive à ma porte : ma mère crie, les servantes crient. Avec peine on parvient à me porter au bain; on me lave de la tête aux pieds, on me fait visiter par des médecins. Ce récit est véritable : je vais produire mes témoins. (*Les témoins paraissent.*)

Par hasard, ô juges! Euxithéos de Chollé, mon parent, ici présent, revenait, avec Midias, d'un souper : ils me rencontrent près de la maison de ce dernier, et me suivent

[1] Vaste quartier d'Athènes, qui communiquait à l'O. avec la Grand' Place, par une rue montueuse. (*V.* l'Atlas du *Voyage d'Anacharsis.*)

[2] Peut-être un des trois temples bâtis sur le côté septentrional de l'Agora.

au bain. Ils étaient là quand on amena le médecin. J'étais si faible, que, pour éviter le long retour du bain à ma maison, il fut décidé qu'on me porterait ce soir-là chez Midias; et l'on m'y porta. — Prends les dépositions. On verra que plusieurs citoyens savent combien j'ai été maltraité. (*Dépositions.*)

Lis aussi l'attestation du médecin. (*Lecture.*)

Les coups, les outrages me réduisirent donc très promptement à l'état que vous venez d'entendre, et qu'ont certifié ceux qui l'avaient vu. Les tumeurs, les plaies du visage alarmaient peu le médecin : mais je fus attaqué d'une fièvre continue; j'éprouvais des douleurs atroces dans tout le corps, surtout aux flancs et au bas-ventre; je ne pouvais prendre aucun aliment. Et si, comme l'assurait le médecin, une effusion de sang naturelle et abondante ne fût survenue pendant mes souffrances sans remède, je périssais tout gangrené; mais cette hémorrhagie me sauva. Oui, il est vrai que j'ai été très malade et en danger de mort, par suite des coups que j'ai reçus de ces malfaiteurs. — Lis la seconde déposition du médecin, et celle des personnes qui m'ont visité. (*Dépositions.*)

Vous le voyez clairement : atteint de coups violents et dangereux, réduit à l'extrémité par les outrages et la fureur de mes adversaires, j'intente une accusation bien moins grave que leur crime. Quelques-uns de vous, sans doute, se demandent ce que Conon osera répondre : eh bien! je vais vous en prévenir, car je suis instruit de la défense qu'il a préparée. Dénaturant le fait, à l'outrage il s'efforcera de substituer une bouffonne plaisanterie; il dira: « Il y a dans notre ville beaucoup de fils de bonnes familles, folâtre jeunesse, qui se donnent les sobriquets de *Phallus*, de *Parasite*[1]; quelques-uns ont des maîtresses : mon fils

[1] Il paraît qu'au temps d'Harpocration, on ne connaissait déjà plus le sens précis du mot Αὐτολεκύθους, dont tous les lexiques donnent l'étymologie, et qui a tant occupé les savants. Citons cependant l'article du

est de ce nombre. Souvent, pour des courtisanes, il a été battant ou battu; les jeunes gens sont ainsi faits. Mais, chez Ariston et ses frères, l'ivresse est morose, la pétulance farouche. »

O juges! permettez-moi de le dire, mon indignation pour ce que j'ai souffert ne surpasse point celle que j'éprouverais si ce langage de Conon vous semblait véritable. Non, vous ne serez pas assez aveugles pour juger chacun sur ses propres paroles ou sur les inculpations d'autrui, pour retirer aux honnêtes gens l'appui que donnent une vie régulière et des mœurs innocentes. M'a-t-on jamais vu, échauffé par le vin, commettre une seule insolence? Farouche! le suis-je, parceque je demande aux lois de punir mes agresseurs? Phallus, Parasite, voilà des noms que j'abandonne aux fils de cet homme. Je prie même les Dieux de faire retomber sur la tête du père et des enfants toutes ces abominations. Ces gens-là s'initient mutuellement aux mystères de Priape, et commettent des infamies qu'une personne modeste rougirait de désigner.

Quant à cela, peu m'importe. Mais où trouver un prétexte, une excuse pour faire absoudre un homme convaincu d'avoir frappé avec insulte? Tout au contraire, nos lois ont prévenu le retour fréquent des causes qui rendent une rixe inévitable. En voici des exemples, que le procès actuel m'a forcé de chercher. On donne action pour injures, de peur que, des injures, nous n'en venions aux coups; pour voies de fait, afin que le faible ne prenne, pour sa

grammairien grec, à cause des traits de mœurs qu'il contient. « On appelait ainsi des mignons au service de la lubricité publique; ou des gueux qui ne possédaient que leur fiole à huile; ou des manœuvres; ou des fiers-à-bras, toujours prêts à frapper, à fustiger, à insulter. Peut-être Démosthène désigne-t-il par ce mot des hommes qui semaient l'argent pour payer leurs débauches: car les vases appelés λαγύθοι leur servaient aussi de bourse. Déliant la courroie à laquelle cette fiole était suspendue, ils en cinglaient les passants. » Harpocration cite à l'appui les poëtes Ménandre et Diphile.

défense, ni pierre ni arme quelconque, mais qu'il attende une réparation légale; enfin, pour blessures, de peur que le blessé ne se fasse tuer. Si le législateur considère d'abord l'insulte, qui est le premier pas, c'est pour prévenir le meurtre, qui est le dernier excès; c'est pour qu'on ne soit pas insensiblement poussé de l'invective aux coups, des coups aux blessures, des blessures à l'homicide; c'est pour placer la peine de chaque délit dans la loi, non dans la colère ou le caprice du premier venu. Ainsi le veut notre législation. Si donc Conon vient dire, *Nous sommes de la bande de Priape, faisant l'amour, rossant, étranglant selon notre bon plaisir,* vous rirez, et le renverrez absous! Loin de moi cette pensée! Certes, le rire n'eût pris à aucun de vous, s'il se fût trouvé là lorsque j'étais traîné, dépouillé, outragé; lorsque, sorti plein de santé, j'étais rapporté mourant; lorsque ma mère s'élançait vers moi, et que toutes les femmes gémissaient et criaient comme sur un cadavre, au point que plusieurs voisins envoyèrent demander ce qui était arrivé.

Généralement, ô juges! vous ne devez admettre aucune excuse tendant à autoriser, chez qui que ce soit, des insultes impunies. Si cependant quelqu'un est excusable, ce sera un jeune homme : sans lui faire grâce, vous serez moins sévères qu'il n'a mérité. Mais, à cinquante ans passés, entouré de jeunes gens, de ses propres fils, ne pas les détourner, ne pas les arrêter! s'élancer, au contraire, à leur tête, et se montrer le plus déterminé coquin de la troupe! est-il un châtiment assez rigoureux pour une telle conduite? La mort, suivant moi, serait une punition trop douce. Car, n'eût-il rien fait lui-même, les violences qu'il a commises fussent-elles le crime de Ctésias, de son fils agissant sous ses yeux, Conon devrait encore encourir votre animadversion. S'il élève assez mal ses enfants, pour qu'ils ne redoutent ni ne rougissent de commettre en sa présence des attentats que nous punissons de mort, trouverez-vous pour lui un châtiment trop sévère? Leur con-

duite me ferait conjecturer que lui-même n'a pas respecté l'auteur de ses jours. S'il eût honoré, s'il eût craint son père, il en exigerait autant de ses enfants.

Prends le texte des lois sur les voies de fait et sur le vol de vêtements : on verra que ces hommes sont sous le coup de ces deux lois. Lis. (*Lois.*)

En vertu de l'une et de l'autre loi, je pouvais donc poursuivre Conon : il m'a outrageusement frappé, il m'a dépouillé. Si j'ai mieux aimé ne pas les invoquer contre lui, ne voyez là que la modération d'un citoyen paisible; pour lui, il n'en est pas moins criminel. Cependant, si je fusse mort, il risquait d'être condamné, comme meurtrier, au dernier supplice. Le père de la prêtresse de Brauron [1], d'un aveu unanime, n'avait pas même touché à un homme assassiné, mais il avait excité à le frapper, et l'Aréopage l'a banni. C'était justice. Car, si les personnes présentes, au lieu d'arrêter le bras levé par l'ivresse, la colère, ou quelque autre passion, l'animent elles-mêmes, c'en est fait du malheureux en proie à tant de violences : jusqu'à ce que ce bras soit lassé, il épuisera l'outrage. Tel a été mon sort.

Je vais exposer la conduite de mes ennemis devant l'arbitre : vous y verrez encore leur effronterie. Ils prolongèrent l'audience au delà de minuit, ne voulant ni faire lire les dépositions, ni en donner copie; présentant, pour la forme, nos témoins, un à un, devant l'autel, recevant leur serment, et faisant écrire des dépositions étrangères à la cause : *Tel enfant était né à Conon, d'une courtisane; il était dans telles ou telles dispositions :* manége hautement blâmé, ô juges! manége intolérable, par les Dieux! pour tous ceux qui étaient là. Enfin vint leur tour. Quand

[1] D'après une scolie de l'édition de Benenatus, à Brauron, bourg de l'Attique, pendant les fêtes de Bacchus, des gens ivres avaient enlevé des prostituées. De là, sans doute, bataille, dont le meurtre rapporté par Démosthène fut un épisode.

ils furent à bout d'expédients, pour donner le change et empêcher de sceller les pièces [1], ils s'offrent à livrer à la question, au sujet des coups reçus, des esclaves dont ils inscrivent les noms. C'est principalement sur cette proposition qu'ils vont s'étendre. Mais considérez tous que, si elle avait pour but réel de faire mettre les esclaves à la torture, s'ils avaient foi dans cette preuve d'innocence, ils n'auraient pas attendu, pour l'offrir, la décision de l'arbitre, la nuit, l'épuisement de toutes leurs ruses. Mais dès le principe, avant le procès engagé, quand, malade dans mon lit, et ne sachant si j'en relèverais, je déclarais à tout venant que Conon m'avait frappé le premier, que presque tout l'attentat était son ouvrage, alors il devait accourir chez moi avec plusieurs témoins; alors il devait livrer les esclaves, et mander quelques membres de l'Aréopage, appelés à devenir ses juges, si je mourais. Possédant ce moyen de défense (et il ne peut le nier), dira-t-il qu'il ne s'est pas prémuni contre un si grave péril, parce qu'il l'ignorait? Ah! du moins lorsque, convalescent, je l'assignai, on l'aurait vu livrer les esclaves dès notre première comparution devant l'arbitre. Il n'en a rien fait! Constatons la supercherie de son offre fallacieuse par la lecture de cette déposition-ci [2] : la chose sera évidente. (*Déposition.*)

Par rapport à la torture, rappelez-vous l'heure à laquelle Conon l'a proposée, l'esprit de chicane qui le poussait, les premiers temps de cette affaire, où il ne paraît nullement avoir voulu employer, provoquer, réclamer ce mode de justification.

[1] La partie qui se prétendait lésée par la décision des arbitres pouvait en appeler devant les tribunaux supérieurs ; et les arbitres, renfermant alors dans une boîte scellée, ou espèce de portefeuille métallique (ἐχῖνος), toutes les pièces du procès, les remettaient à l'Archonte chargé de les présenter.

[2] Le mot ταύτην fait entendre que le plaideur remet ou indique au greffier la déposition qu'il annonce.

Confondu devant l'arbitre comme il l'est devant vous, déclaré coupable sur tous les chefs de l'accusation, il interpose un faux témoignage, et fait inscrire pour témoins des hommes que vous reconnaîtrez, j'espère, à leurs noms :

« Diotimos, fils de Diotimos, d'Ikaria ; Archébiade, fils de Démotelès, d'Halæ ; Chærétimos, fils de Charimène, de Pithos, déposent ce qui suit :

« Nous revenions de souper avec Conon ; nous sommes arrivés sur la place publique au moment où Ariston et le fils de Conon étaient aux prises. Conon n'a point frappé Ariston. »

Croyez cela, croyez à l'instant ! n'examinez pas la vérité ! oubliez que Lysistrate, Paséas, Nicératos, Diodore, ont nettement attesté avoir vu Conon me frapper, me dépouiller, m'abreuver d'outrages ; que ces citoyens, inconnus de l'offensé, et spontanément intervenus au procès, n'auraient pas voulu mentir à la justice s'ils ne m'avaient réellement vu maltraiter ! Oubliez que moi-même, si Conon est innocent, je n'eusse point épargné les coupables, reconnus tels par ses propres témoins, pour l'attaquer, lui qui ne m'aurait pas même touché ! Et pourquoi l'aurais-je fait ? dans quel but ? L'agresseur qui m'a porté les premiers coups, qui m'a le plus outragé, voilà celui que j'accuse, celui que ma haine poursuit. Dans ma conduite, tout est à la fois vrai et vraisemblable ; mais lui, s'il n'eût produit des témoins, qu'aurait-il pu dire ? rien ! Réduit au silence, il eût été à l'instant condamné. Or, compagnons de ses débauches, associés à tous ses désordres, ses témoins sont des imposteurs. Eh quoi ! dès qu'une poignée d'effrontés aura l'audace d'attester d'éclatants mensonges, la vérité deviendra impuissante ! Quel abus monstrueux !

— Non, par Jupiter ! dira-t-on, ce ne sont pas des imposteurs. — Mais vous connaissez, je pense, pour la plupart, et Diotimos, et Archébiade, et Chærétimos à la che-

velure grisonnante. Le jour, une figure austère, un manteau râpé, des sandales, font de ces gens-là des Spartiates; mais suivez-les dans leurs conciliabules : là vous trouverez tous les vices, toutes les turpitudes. Voici un échantillon de leurs nobles entretiens : « Ne témoignerons-nous pas les uns pour les autres? Entre bons amis, n'est-ce pas un devoir? Voyons, quel grief va-t-on produire contre toi? On dit qu'on t'a vu frapper Ariston? Tu ne l'as pas même touché : nous l'attesterons! — Que tu l'as dépouillé? Il t'avait arraché tes vêtements : nous l'attesterons! — Que tu lui as fendu la lèvre? Il t'avait blessé à la tête ou ailleurs : nous l'attesterons encore! » Moi, j'offre des dépositions de médecins : où sont, ô juges! les médecins qui parlent pour eux? Hors de leur coterie, trouveront-ils un seul témoin contre nous? Non, par les Dieux! je ne pourrais dire combien ils sont déterminés à tous les attentats. Je veux du moins qu'on connaisse les violences de ces vagabonds. — Lis les dépositions que voici; et toi, arrête l'eau [1].

(*Déposition.*)

Eh bien! des gens qui percent les murailles, qui frappent tout venant, hésiteront-ils à rédiger un faux témoignage pour des associés de scélératesses cruelles et de violences éhontées? car tels sont, à mes yeux, les traits qu'on vient de citer. Il y a des faits encore plus graves; mais nous n'aurions pu parvenir à connaître toutes leurs victimes.

J'aime mieux vous prévenir du plus impudent moyen de défense que Conon doit employer. Il vous présentera, dit-on, ses enfants; et, jurant sur leur tête, il prononcera les plus horribles imprécations : un homme qui les a entendues me les annonçait avec saisissement. On ne se méfie guère, ô juges! de pareilles roueries. Les gens honnêtes et

[1] L'eau de la clepsydre, avec laquelle on mesurait la durée des plaidoiries.

sincères y sont les premiers trompés : mais qu'ils considèrent la vie et le caractère de celui qui parle, l'illusion cessera. Montrons donc, par les renseignements qu'il m'a fallu prendre, combien l'accusé est peu scrupuleux sur cet article.

J'ai appris qu'un certain Bacchios, que vous avez fait mourir, Aristocrate, qui a perdu la vue, d'autres gens pareils, et Conon, formaient, dès leur première jeunesse, une société dite *des Triballes* [1]. Ils dévoraient les restes des sacrifices d'Hécate; ils ramassaient, pour s'en régaler entre eux, les testicules des porcs qui servaient à purifier le Peuple prêt à s'assembler; ils jouaient avec le serment et le parjure. Non, vous n'ajouterez pas foi aux serments d'un Conon ! Un homme qui ne jurerait pas, même selon la vérité [2]; qui jamais surtout ne se disposerait à jurer, contre les lois, sur la tête de ses enfants; qui souffrirait tout plutôt que de le faire; qui enfin, s'il y était forcé, ne prêterait qu'un serment légal; un tel homme est plus digne de foi que celui qui profère des imprécations contre sa famille devant le feu de l'autel. Pour moi, qui, en tout, mérite mieux que toi la confiance, ô Conon! j'ai voulu prêter serment. Non que, comme toi, je sois déterminé à tout pour éviter un châtiment : j'appuie seulement la vérité; et je ne m'expose point à de nouveaux affronts, car je ne serai point parjure. — Qu'on lise ma proposition à ce sujet. (*Proposition.*)

Voici le serment que j'ai voulu prêter, et que je prête en ce jour :

« Par tous les Dieux et toutes les Déesses, pour éclairer vos esprits, ô juges ! et ceux de toute cette assemblée, je jure que Conon m'a fait souffrir le traitement dont je me plains;

[1] Les Triballes, peuple de Mœsie, passaient pour avoir des mœurs infâmes.

[2] Quelques Grecs regardaient les serments comme un usage impie. D'autres ne les toléraient que dans certaines occasions.

que j'en ai reçu des coups; qu'il m'a fendu la lèvre au point qu'il a fallu la recoudre; et que c'est pour tant de violences que je l'accuse. Si mon serment est sincère, puissé-je être comblé de biens, et ne plus essuyer désormais de pareils outrages! Si je me parjure, la mort sur moi et sur tous les miens, nés ou à naître! »

Mais je ne me parjure pas; non, dût Conon éclater de dépit!

J'ai présenté, ô juges! toutes mes preuves, j'y ai ajouté le serment. La sévérité que chacun de vous déploierait, ainsi outragé, je la réclame contre Conon. Loin de ranger parmi les délits privés ces insultes qui peuvent tomber sur tout citoyen, tendez la main à la victime, et faites bonne justice. Frappez ces hommes qui, audacieux et téméraires avant le crime, sont, en présence du châtiment, impudents et fourbes, et foulent aux pieds l'honneur, les usages, tout enfin, pour s'échapper impunis.

Conon vous suppliera et versera des larmes. Mais considérez lequel serait le plus à plaindre, ou moi me retirant outragé par lui, et, pour surcroît, flétri par une condamnation; ou Conon, si justice lui est faite: considérez si votre intérêt s'accorde avec l'indulgence pour les coups et les insultes. Absoudre, ce sera multiplier les violences; punissez, elles deviendront rares.

Je pourrais montrer longuement, ô juges! que moi et mon père, tant qu'il a vécu, nous avons servi l'État dans la marine, à l'armée, dans diverses charges, et que ni Conon ni aucun des siens n'ont rien fait pour vous. Mais la clepsydre n'y suffirait pas, et ce détail est étranger à la cause. D'ailleurs, fût-il constant que nous sommes plus inutiles, plus méchants même que nos adversaires, nous ne mériterions encore ni blessures ni avanies.

Il n'est donc pas besoin de plus longs développements, et mes paroles ont, je l'espère, pénétré vos esprits.

DISCOURS D'APPARAT.

ÉLOGE FUNÈBRE

DES GUERRIERS ATHÉNIENS MORTS A CHÉRONÉE.

INTRODUCTION.

« Démosthène nous apprend lui-même, dit M. Villemain, qu'il fut choisi par le peuple d'Athènes pour célébrer la mémoire des guerriers morts à Chéronée; et il tire une noble apologie de cette circonstance, que son rival Eschine lui avait éloquemment reprochée. Mais l'éloge funèbre qui nous reste sous le nom de Démosthène ne paraissait point authentique à Denys d'Halicarnasse et à Libanius. Le discours que ce grand orateur avait certainement prononcé était-il assez indigne de son génie pour qu'on eût négligé de le conserver? Un autre discours fut-il substitué dans la suite par quelque sophiste? Quoi qu'il en soit, il semble que l'éloquence mâle et vigoureuse de Démosthène, si bien assortie aux luttes violentes de la tribune et du barreau, n'ait pas dû se plier heureusement aux formes du panégyrique.... Au reste, cet éloge des guerriers morts à Chéronée, soit qu'on le donne ou qu'on l'ôte à Démosthène, dont il porte le nom, renferme encore des traits remarquables. Il me paraît difficile que ce soit l'ouvrage d'un rhéteur. On y sent cette élévation des beaux temps de la Grèce [1]. »

[1] *Essai sur l'Oraison funèbre.*

Des jeux gymniques et équestres, des combats de chant et de poésie, un repas funèbre, une colonne avec une inscription très simple, honoraient la mémoire des défenseurs de la patrie [1]. Thucydide nous présente ainsi les traits principaux de la scène imposante et lugubre qui animait l'éloquence dans ces cérémonies si patriotiques et si morales :

« Le même hiver (celui qui termina la première campagne de la guerre du Péloponnèse), les Athéniens, suivant l'usage du pays, firent des funérailles solennelles à ceux qui les premiers périrent dans cette guerre. Voici de quelle manière se célèbrent ces funérailles. La surveille des obsèques on dresse une tente, où l'on dépose les ossements des défunts; et chacun apporte ce qu'il veut en offrande au mort qui l'intéresse. Dans la cérémonie du convoi, des chars portent des cercueils de cyprès, un pour chaque tribu. Les ossements des morts de chaque tribu y sont déposés. On porte aussi un lit tout préparé, mais vide, destiné aux absents dont on n'a pu retrouver les corps. Les citoyens et les étrangers peuvent, à volonté, accompagner le convoi. Les parentes aussi sont auprès du sépulcre, se lamentant. On dépose ces cercueils dans le tombeau public, situé au plus beau faubourg de la ville [2]. C'est là qu'on inhume toujours les guerriers morts dans les combats, excepté ceux de Marathon : comme on les a jugés d'une bravoure extraordinaire, c'est sur le champ de bataille même que l'on a érigé leur tombeau. L'inhumation terminée, la ville choisit un homme distingué par sa sagesse et par sa dignité, qui prononce sur les morts un éloge convenable; après quoi, chacun se retire. Ainsi se font les funérailles.... Le moment arrivé, Périclès s'avança du sépulcre sur une tribune élevée, ainsi construite pour qu'il pût être entendu par la plus grande partie de l'assemblée, et il parla en ces termes [3]. »

[1] Plat. *in Menex.* Demosth. *Orat. pro Cor.* Pausan., l. 1, 29.

[2] Le Céramique extérieur; aujourd'hui *Sépotia*, village.

[3] Thucydide, liv. II, c. 34. Traduction de M. Didot.

DISCOURS.

338 av. J.C.

Dès que la République, après avoir décrété des funérailles nationales pour ceux qui reposent sous cette tombe, et qui, à la guerre, furent des hommes vaillants, m'eut ordonné de prononcer sur eux le discours que demande la loi, je réfléchis aux moyens de les louer convenablement. Mais les recherches, les méditations m'ont appris qu'un langage digne de ces morts est impossible. En effet, avoir dédaigné cette vie dont l'amour est inné dans tous les cœurs, avoir voulu noblement mourir plutôt que de vivre témoins des calamités de la Grèce, n'était-ce pas laisser après soi une vertu supérieure à tous les éloges? Cependant j'espère pouvoir parler, à l'exemple des orateurs qui m'ont précédé à cette place.

L'intérêt qu'Athènes porte aux citoyens morts dans les combats, reconnaissable à d'autres preuves, l'est surtout à la loi qu'elle s'impose de choisir un orateur pour les obsèques publiques. Sachant que les grandes âmes, pleines de mépris pour la possession des richesses et pour la jouissance des plaisirs de la vie, n'aspirent qu'à la vertu et aux louanges, elle croit devoir les honorer d'un discours, moyen le plus puissant pour leur acquérir ces biens; et cette gloire conquise pendant qu'ils vivaient, elle veut la leur maintenir au delà du trépas.

Si je ne voyais dans ces guerriers d'autre mérite que celui de la valeur, je me bornerais à cet éloge : mais, puisqu'ils reçurent en partage et une naissance distinguée, et une sage éducation, et une vie toute d'honneur, je rougirais de paraître négliger un seul de leurs titres à nos légitimes hommages.

Je commence par leur origine, dont la noblesse a été reconnue de tout temps par tous les peuples. Car, par delà

son père, par delà tous ses aïeux, chacun d'eux peut faire remonter sa naissance à la commune patrie, dont le sol, d'un aveu unanime, les a enfantés [1]. Oui, seuls entre tous les hommes, les Athéniens ont habité et transmis à leurs descendants la terre maternelle : ainsi, d'après une juste appréciation, ceux qui émigrent dans des villes étrangères, et qui en sont appelés citoyens, ressemblent à des fils adoptifs, tandis que nous sommes, par le sang, les vrais enfants de notre patrie. C'est même chez nous que parurent les premiers fruits, nourriture de l'homme [2] : or, je vois là, outre le plus grand bienfait pour l'humanité, une preuve irrécusable que cette contrée est la mère de nos ancêtres. En effet, par une loi de la nature, tout être qui enfante porte en soi la nourriture du nouveau-né : phénomène réalisé par l'Attique.

Ainsi naquirent, de temps immémorial, les aïeux de ces guerriers. Quant à leur bravoure et à leurs autres vertus, j'hésite à tout dire, dans la crainte de passer les bornes de ce discours. Mais, pour les faits dont le souvenir a le plus d'utilité et la connaissance le plus de charmes, faits glorieux et sans longueur fatigante, tâchons de les présenter dans un court tableau.

Les pères, les aïeux, les ancêtres les plus éloignés de la génération présente, ne commirent jamais une seule agression contre le Grec ou le Barbare ; et, sans compter toutes leurs autres vertus, ils eurent en partage une grande équité. Mais, pour se défendre, ils mirent à fin mille ex-

[1] Les Athéniens avaient la folie de se prétendre autochthones, c'est-à-dire, nés du sol même qu'ils habitaient. Sur les interprétations diverses auxquelles se prêtait ce mot mystérieux, on peut consulter M. Roget, *Éloges funèbres des Athéniens morts pour la patrie*, p. 75.

[2] Primæ frugiferos fœtus mortalibus ægris
Dididerunt quondam præclaro nomine Athenæ,
Et recreaverunt vitam legesque rogarunt.
LUCR. *de Nat.*, l. VI.

ploits éclatants. Ils remportèrent sur l'armée des Amazones, qui fondait sur l'Attique, des victoires assez décisives pour les refouler au delà du Phase[1]; ils chassèrent, et de ce pays et de la Grèce entière, les bandes débarquées d'Eumolpe[2] et de beaucoup d'autres chefs, contre lesquelles tous les peuples situés à l'occident d'Athènes n'avaient pu tenir ferme, ni élever une barrière. Les enfants mêmes de cet Hercule qui protégeait les mortels, les appelèrent leurs protecteurs, alors qu'ils vinrent en cette terre, fuyant Eurysthée. A tous ces beaux faits et à une foule d'autres, ajoutons qu'ils ne laissèrent pas outrager les droits des morts, quand Créon défendit d'ensevelir les sept chefs qui avaient assiégé Thèbes.

Je supprime beaucoup d'exploits consignés dans les mythes : chacun de ceux que j'ai rappelés fournit une matière si brillante et si vaste, que les poëtes de l'épopée, de la tragédie, de la lyre, et la plupart des historiens, en ont fait le sujet de leurs ouvrages. Quant à ceux qui, sans être placés moins haut dans notre estime, n'ont pas encore, à cause de leur date plus récente, été ornés de fictions, ni rangés parmi les faits héroïques, je vais les rapporter.

Nos pères ont repoussé seuls deux fois, sur l'un et l'autre élément, les armées accourues de l'Asie entière, et sauvé, à leurs propres périls, tous les Hellènes. Ce que j'ai à dire, d'autres l'ont dit avant moi[3] : n'importe; aujourd'hui encore, il faut donner à ces grands hommes de nobles et légitimes éloges. Bien supérieurs aux guerriers armés contre Troie, qui, formant l'élite de toute la Grèce, prirent à

[1] Le *Phase*, fleuve de Colchide, aujourd'hui le *Rion*, dans la Mingrélie.

[2] On présume que cet Eumolpe était venu, avec une armée de Thraces et d'Éleusiniens, pour faire valoir les droits au trône, qu'il croyait tenir de sa mère. (*Voy.* Clavier, *Histoire des premiers temps de la Grèce*, t. I, p. 124.

[3] Surtout Isocrate, à qui l'orateur emprunte le rapprochement suivant. (*V.* son *Discours à Philippe.*)

peine, en dix ans, une seule place forte d'Asie, non seulement ils repoussèrent seuls les armées accourues de tout ce vaste continent, et qui avaient tout renversé sur leur passage, mais ils vengèrent les maux qu'elles avaient faits aux autres Hellènes. Il y a plus : pour réprimer, au sein même de la Grèce, des ambitions rivales, ils bravèrent tous les périls suscités par le sort, se rangeant toujours du côté du bon droit, jusqu'à l'époque où le temps nous a fait naître.

Et qu'on ne s'imagine pas que, faute de pouvoir m'étendre sur chacun de ces faits, je me sois contenté de les énumérer. Quand je serais, de tous les orateurs, le plus dépourvu d'invention, la vertu de nos ancêtres offre une foule de grands traits qui viennent d'eux-mêmes se placer dans le récit. Mais, après avoir donné un souvenir à l'illustre origine et aux grandes actions de nos pères, je me proposais d'arriver, par le rapprochement le plus rapide, aux exploits de nos guerriers, afin de confondre dans une même gloire des hommes en qui s'était transmis le même sang, persuadé qu'il serait bien doux pour les premiers, que dis-je? pour tous également, d'établir entre eux une communauté de vertus et par leur naissance et par nos éloges.

Ici je dois m'arrêter : avant de retracer la vie de nos guerriers, je sollicite la bienveillance de ceux qui, sans appartenir à leurs familles, ont suivi ce cortége funèbre. Chargé d'honorer ces funérailles par de magnifiques dépenses, par des joutes de chars, par des combats d'athlètes, plus j'y aurais déployé d'ardeur et de somptuosité [1], mieux j'aurais paru remplir mon devoir. Mais, dans le dessein de célébrer par un discours ces citoyens, si je ne me rendais les auditeurs favorables, je craindrais d'échouer, malgré tout mon zèle. L'opulence, la force, la vitesse, tous les

[1] Ἀφειδέστερον est restitué à la place de ἀκριβέστερον par Bekker, de l'autorité de plusieurs manuscrits. Schæfer approuve la correction. Ce mot répond à χρημάτων δαπάνην.

avantages de cette nature, suffisent pour obtenir la victoire, même en dépit de tous. Mais le talent de la parole ne peut se passer de la bienveillance de l'auditoire. Avec elle, un discours médiocre intéresse et fait du bruit; sans elle, l'orateur le plus éloquent fatigue toujours.

Au moment où j'ouvre la bouche pour célébrer des guerriers dont la vie ouvre un si vaste champ au panégyrique, je ne sais par où commencer. Tout se présente à la fois, et m'impose la difficile tâche de choisir à l'instant. J'essaierai cependant de les suivre pas à pas dans leur carrière.

Dès leurs jeunes années, jaloux de briller dans toute espèce d'instruction, ils se livrèrent aux exercices convenables à chaque degré de cet âge; pères, amis, parents, ils charmaient tous ceux à qui les liait le devoir. Aussi, la mémoire de tous ceux qui leur étaient chers reconnaissant, pour ainsi dire, leurs traces, s'y reporte à chaque instant par l'élan du regret, et recueille mille souvenirs des vertus qu'ils avaient vues en eux[1]. Hommes faits, ils montrèrent l'excellence de leur nature non seulement à leurs concitoyens, mais à tous les Hellènes. Une prudence éclairée est le principe de toute vertu; le courage en est la perfection. La première essaie et choisit la route; la seconde nous y affermit. Ces deux qualités, ils les possédèrent au degré le plus éminent. Avant tous, ils virent l'orage qui grossissait sur la Grèce entière, et ils firent plus d'un appel à tous ses peuples pour la sauver : marque certaine d'une sagesse pénétrante. Tandis qu'il était encore possible d'arrêter sans risques le fléau, les Hellènes, aveugles et lâches, ou ne le voyaient pas, ou affectaient de ne le pas voir; mais dès que, devenus dociles, ils se résolurent à agir, ceux-ci, abjurant tout ressentiment, se mirent à leur tête, accoururent avec leurs soldats, leurs fortunes, leurs alliés, et, prodigues de leur vie, tentèrent les chances d'un combat.

[1] « Locutio sumpta est e re venatica. » *Schæfer.*

Il faut, quand le combat s'engage, que les uns soient vaincus, les autres vainqueurs. Mais je n'hésite pas à dire que, des deux côtés, ceux qui meurent au champ de bataille ne sont pas compris dans la défaite, et ont tous également la victoire. Pour ceux qui survivent, l'honneur du combat se décide comme le veulent les Dieux; mais ce qu'il importait de faire pour l'obtenir, tout homme mort à son rang l'a fait. Mortel, il a subi son sort, il a souffert les rigueurs de la Fortune; mais son âme n'a pas connu la défaite. Et, si l'ennemi a fait la faute de ne pas envahir notre territoire [1], c'est à la vertu de ces guerriers qu'on le doit. Après les avoir éprouvés corps à corps dans la mêlée, il ne voulut point entreprendre une lutte nouvelle contre les concitoyens de ces mêmes hommes, sentant bien qu'il allait trouver des courages semblables, et qu'il n'était pas sûr de rencontrer la même fortune [2]! Les conditions de la paix conclue alors ne sont pas la plus faible preuve de cette vérité. Non, l'on ne saurait dire que le monarque ennemi s'y soit décidé par un motif plus réel, plus glorieux pour nous: frappé d'admiration pour la vertu de ces illustres morts, il a mieux aimé devenir l'ami de leurs compatriotes, que de risquer de nouveau sa fortune entière. Demandez à ceux-là même qui ont combattu nos guerriers, s'ils

[1] Philippe, vainqueur à Chéronée, ne vint pas attaquer Athènes.

[2] J'ai emprunté la traduction de ce qui précède, depuis l'alinéa, à M. Villemain, *Essai sur l'Oraison funèbre*, en ajoutant une phrase omise, sans doute à dessein, par notre célèbre critique, et plusieurs mots qu'il n'a pas traduits dans les deux phrases suivantes. « Je croirais reconnaître Démosthène, dit M. Villemain, dans le passage où l'orateur, en célébrant le courage des guerriers, fait ressortir l'utilité véritable de leur sacrifice en dépit des revers qui le suivirent. » Schæfer me semble s'abuser quand il ne voit ici qu'un sophiste épuisant tout son art à ménager l'orgueil athénien. Comment Reiske a-t-il pu trouver, dans les dernières lignes de ce morceau, de l'abattement et de la terreur? Les mêmes idées, plus développées sans sortir de cette simplicité noble et touchante, se trouvent dans le plaidoyer de Lycurgue contre Léocrate.

croient devoir le succès à leur propre valeur, ou à un étrange, à un terrible coup du sort, et à l'audace d'un capitaine expérimenté : aucun d'eux aura-t-il la hardiesse de s'attribuer l'honneur de cette journée ? D'ailleurs, dans un événement dont le résultat a été réglé au gré de la Fortune, cette universelle souveraine, force est d'absoudre du reproche de lâcheté leurs adversaires, qui n'étaient que des hommes. Que si le général ennemi a fait plier l'aile qui lui était opposée [1], on ne pourrait l'attribuer ni aux Macédoniens ni aux Athéniens : la faute en est à ces mêmes Thébains rangés devant son front de bataille : soutenus par des guerriers au cœur invincible, par des guerriers incapables de reculer et rivaux de gloire, ils n'ont pas su profiter de tant d'avantages.

Sur le reste, les opinions peuvent être partagées; mais il est un fait d'une évidence frappante pour tous les esprits : c'est que l'indépendance de la Grèce entière avait sa sauvegarde dans le cœur de nos braves. Car, dès que le Destin les eut enlevés, toute résistance cessa. Puissé-je ne pas éveiller l'envie, en disant que leur valeur était l'âme de la Grèce ! Car c'est, à mon sens, rendre hommage à la vérité. Oui, le même instant a vu s'éteindre et le souffle qui les animait, et l'honneur de la commune patrie. Ajoutons, dût notre langage paraître exagéré, que, comme le soleil ne pourrait retirer aux hommes sa lumière sans répandre sur le reste de leurs jours la douleur et la tristesse, ainsi, depuis que ces guerriers ne sont plus, de honteuses ténèbres enveloppent l'antique gloire des Hellènes.

[1] A la bataille de Chéronée, le corps des Thébains fut enfoncé le premier, tandis que celui des Athéniens avait l'avantage. — Depuis περὶ δὲν jusqu'à εἰ δ' ἀρα, nous trouvons plus de deux lignes entièrement inutiles pour le sens et pour la liaison grammaticale. Le soupçon d'interpolation devient presque certitude quand nous apprenons que ces mêmes lignes n'existent pas dans deux manuscrits de Reiske, ni dans trois de Bekker.

Parmi les causes multipliées qui ont élevé si haut leur vertu, ne plaçons pas au dernier rang notre constitution politique. L'oligarchie peut bien inspirer la crainte, mais elle ne met pas dans les âmes l'horreur d'une bassesse. Aussi, à la guerre, l'instant du combat arrivé, chacun se livre au soin de sauver ses jours, certain que si, par des présents, par d'obséquieuses démarches, il apaise ses maîtres, fût-il devenu le plus vil des hommes, il en sera quitte pour un peu de honte à l'avenir. Mais, dans une démocratie, un de ces nobles titres, un de ces droits nombreux auxquels l'homme de cœur doit s'attacher fermement, c'est la liberté de publier la vérité sans obstacles. Le moyen de séduire tout un peuple, quand on a commis une lâcheté? On est humilié par celui qui rapporte l'ignominieuse vérité, humilié par le plaisir qu'éprouvent ceux qui l'écoutent en silence. Redoutant cet affront inévitable, tous les citoyens soutiennent avec vigueur les périls de la guerre, et préfèrent une mort glorieuse à une vie déshonorée.

Voilà les motifs généraux qui ont porté nos concitoyens à désirer un noble trépas : naissance, éducation, habitudes généreuses, principes du gouvernement. Mais, dans chaque tribu, des causes particulières ont donné à leurs âmes cette forte trempe; je vais les exposer.

Tous les Érechthéides savaient que cet Érechthée dont ils tirent leur nom avait, pour sauver le pays, abandonné les Hyacinthides ses filles à une mort certaine. Lors donc qu'un fils des Dieux avait tant sacrifié à la délivrance de sa patrie, ils auraient rougi de paraître mettre à plus haut prix un corps mortel qu'une impérissable renommée. N'ignorant pas que Thésée, fils d'Égée, avait le premier établi dans Athènes l'égalité civique, les Égéides se seraient fait un crime de trahir les principes de ce grand homme; et ils ont mieux aimé mourir, que de leur survivre, à la face de la Grèce, par un lâche attachement à la terre. La

tradition avait appris aux Pandionides quelle vengeance Procné et Philomèle tirèrent des outrages de Térée : unis par le sang à ces filles de Pandion, la mort leur eût semblé un devoir, s'ils n'avaient déployé le même courroux contre les oppresseurs de la Grèce. On avait dit aux Léontides : « Les Léocores[1], célèbres dans la fable, s'offrirent au couteau sacré pour sauver la patrie; » et, à la pensée du mâle courage de ces jeunes filles, des hommes se seraient crus coupables s'ils ne les eussent égalées. Les Acamantides se rappelaient ces vers où Homère dit qu'Acamas se rendit à Troie par tendresse pour Æthra, dont il tenait le jour[2] : ainsi, ce héros brava tous les périls pour délivrer sa mère; et ses descendants, alors qu'il fallait protéger tous leurs parents, tous leur amis, auraient reculé devant le danger! Les OEnéides n'oubliaient point que Sémèle, née de Cadmus, eut pour fils un Dieu qu'il ne convient pas de nommer dans ces funérailles [3], et que ce Dieu était père d'OEnée, premier auteur de leur race : à la vue du péril qui pressait également les deux républiques, la lutte la plus sanglante fut pour eux une dette à payer. Le chef des Cécropides fut, dit-on, moitié homme, moitié serpent [4], sans doute parceque, à la force du dragon, il unissait toute la sagesse d'un mortel : de là, les deux grandes qualités qu'il appartenait surtout à cette tribu de faire revivre. Les Hippothoontides se souvenaient de l'hymen

[1] Les Léocores, ou les trois filles de Léos.

[2] La mère de cet Acamas s'appelait-elle Phèdre, Ariadne ou Æthra? Les philologues nous laissent dans le doute. Le passage d'Homère indiqué ici ne nous est point parvenu. (*Voy.* Heyne, sur l'*Iliade*, t. IV, p. 477.)

[3] *Un Dieu :* Bacchus, dieu du vin et de la joie. — *Les deux républiques :* Athènes et Thèbes.

[4] Tradition symbolique sur ce premier roi d'Athènes. Eudocie et Tzetzès en font mention. (*Voy.* aussi Meursius, *De Regibus Athenien.* I, 8.)

d'Alopé [1], d'où naquit Hippothoon, qu'ils reconnaissaient pour leur chef : fidèle aux convenances de ce jour, je ne développerai pas ce souvenir. Ils pensaient donc que c'était à eux à se montrer dignes de ce grand homme. La tribu d'Ajax était instruite que ce guerrier, frustré du prix de la valeur, n'avait pu supporter la vie [2] : aussi, lorsque ce même prix fut décerné à un autre par la Fortune, repoussant les ennemis, elle comprit qu'il fallait mourir pour remplir la vraie destinée des Aïantides. Vivre dignes de nos ancêtres, ou périr avec gloire, telle fut la maxime des Antiochides, qui n'avaient pu oublier qu'Antiochos était fils d'Hercule.

Privés de tels concitoyens, après avoir vu briser des liens si intimes et si chers, les parents, les amis qui survivent sont, sans doute, dignes de compassion; la patrie est veuve, elle ne vit plus que dans le deuil et les larmes. Mais eux, ils sont heureux, au jugement des sages. D'abord, en échange de cette courte vie, ils laissent après eux une gloire qui, toujours jeune, traversera les siècles, et fera la consolation de leurs enfants illustrés par elle et élevés par la République [3], et de leurs parents, dont la vieillesse entourée d'hommages, sera nourrie par l'État. Ensuite, inaccessibles aux maladies, délivrés des chagrins auxquels

[1] Alopé, fille de Cercyon, eut Hippothoon de son commerce avec Neptune. *Suidas.* — *Fidèle aux convenances;* « quia inter nuptias et funus summum est dissidium. » *Wolf.*

[2] Le fils de Télamon, ayant disputé à Ulysse les armes d'Achille, ne put survivre à la honte de les voir adjugées à son rival. — *A un autre :* à Philippe.

[3] Je lis τραφήσονται, et non γραφήσονται. Voyez l'*Apparatus* de Schæfer. Auger a totalement faussé cette phrase. Les guerriers morts disent, dans le Ménexène : « Nous recommanderions encore à la République de se charger de nos pères et de nos fils, de donner aux uns une éducation vertueuse, et de soutenir dignement la vieillesse des autres ; mais nous savons que, sans être sollicitée par nos prières, elle s'acquittera de ce soin comme il convient à sa générosité. » *Trad. de M. Cousin.*

un événement cruel livre notre vie, ils obtiennent de pompeuses et magnifiques funérailles. Eh! comment ne pas les regarder comme heureux, ceux que la patrie, à ses frais, dépose dans la tombe, à qui seuls elle accorde de publics éloges, qui sont pleurés de leurs parents, de leurs concitoyens, de tout ce qui mérite le nom d'Hellène, de presque tout le monde habitable? On pourrait affirmer que, dans les îles Fortunées, ils sont assis près des Immortels, maîtres de ce séjour, au même rang que les hommes vertueux des anciens âges. Sans doute, aucun témoin de ces honneurs n'est venu nous les révéler : mais nous pressentons, par analogie, que ceux qui, aux yeux des vivants, furent dignes de terrestres hommages, rencontrent par delà le tombeau une gloire semblable.

Peut-être est-il difficile d'alléger par la parole une infortune présente. Essayons cependant de tourner les cœurs vers les idées qui consolent. Généreux citoyens, nés de pères non moins généreux, il vous sera beau de porter sans fléchir, comme tant d'autres, le fardeau du malheur, et d'avoir connu, sans changer, l'une et l'autre fortune. De tels sentiments seraient le plus riche tribut d'hommages pour les morts; et sur Athènes entière, sur les vivants, ils répandraient une gloire immense. Il est douloureux pour un père, pour une mère, de perdre leurs enfants, les nourriciers de leur vieillesse [1]. Mais quelle noble satis-

[1] On reconnaîtra aisément tout ce que je dois, pour la traduction de ce morceau, à M. Villemain, qui en fait remarquer le ton fier et élevé. (*Voyez l'Essai sur l'Oraison funèbre.*)

La simplicité des pages vraiment belles de ce discours se retrouve dans quelques traits d'un éloge funèbre moderne, d'un caractère d'ailleurs bien différent. « Hommes généreux, s'écriait Chénier sur la tombe des victimes du 10 août 1792; hommes généreux, morts pour la liberté dans cette journée mémorable, vous avez été presque tous moissonnés dans la fleur de votre jeunesse! La nature vous devait des années plus nombreuses, et vous deviez être plus longtemps les soutiens de la France, notre mère commune. Mais, si vous avez trop peu vécu pour

faction de voir ces mêmes fils obtenant de la patrie d'immortels hommages, un glorieux souvenir, et honorés par des sacrifices et des fêtes, comme les Dieux ! Il est cruel pour des enfants de perdre l'appui d'un père; mais qu'il est beau d'hériter de la gloire paternelle ! Dans ce partage, ce qui est affligeant vient de la Fortune, sous qui tout mortel doit plier : mais ce qui est honorable et beau vient du choix des hommes qui ont voulu noblement mourir.

Je n'ai point cherché à parler beaucoup, mais à dire des choses vraies. Pour vous, après avoir pleuré, et rempli le devoir de la justice et de la loi, retirez-vous.

elle, vous avez assez vécu pour la gloire ; votre souvenir ne périra point; vos enfants seront des héros comme leurs pères. Tant que nos belles contrées enfanteront des hommes libres et braves, vous leur servirez de modèles ; et la postérité reconnaissante vous proclamera les conquérants de l'égalité, les libérateurs de la patrie ! »

LETTRES CHOISIES

DE

DÉMOSTHÈNE ET D'ESCHINE.

LETTRE SECONDE DE DÉMOSTHÈNE,

POUR SON RAPPEL.

DÉMOSTHÈNE, AU CONSEIL ET AU PEUPLE, JOIE.

Mes services m'avaient fait croire que, loin de provoquer vos rigueurs contre mon innocence, ils me gagneraient votre indulgence, si j'étais coupable de quelque faute. Il n'en est pas ainsi. Du moins, tant que je vous ai vus nous condamner sans preuves, sur de vagues et sourdes dénonciations du Conseil, persuadé que vos droits n'étaient pas moins compromis que les miens, je me résignais. Oui, juges liés par le serment, adhérer à des allégations que les Cinq-Cents n'appuyaient d'aucune preuve, c'était abdiquer vos pouvoirs politiques. Mais depuis que, grâce à votre bonheur, vous vous êtes aperçus de l'ascendant despotique usurpé par quelques intrigants du Conseil, depuis que votre blâme a flétri leurs ténébreuses délations, j'ai un droit que vous voudrez, j'espère, appuyer : je demande le même acquittement qu'ont obtenu mes co-accusés; je demande à ne plus être, seul, privé, par des calomniateurs, de ma patrie, de ma fortune, de mes amis.

Mon rappel, ô mes concitoyens! doit être l'objet de tous vos desirs : car je souffre, quoique innocent; et votre

réputation auprès de l'étranger se trouve compromise. Qu'à votre tribune on ne parle plus des graves circonstances où j'ai eu le bonheur de bien servir l'État, peu importe : les autres Hellènes ont meilleure mémoire, et le souvenir de mon dévouement à la cause de l'indépendance est toujours vivant dans la Grèce. Je crains, pour deux motifs, d'entrer dans le détail de mes services : l'envie m'intimide, l'envie, auprès de laquelle la vérité perd ses droits ; d'ailleurs, la lâcheté de plusieurs États grecs nous réduit maintenant à une politique humiliante, qui n'a rien de commun avec celle dont j'étais l'organe.

En général, par la direction que j'ai donnée aux affaires, je vous ai gagné l'estime de tous les peuples, et je devais m'attendre à d'éclatants témoignages de votre reconnaissance. Lorsque le sort, aussi cruel qu'invincible, au gré du plus injuste de ses caprices, eut décidé du succès de la bataille que vous avez livrée pour l'indépendance commune, mon zèle pour vous ne s'est pas démenti. Faveur, espérances, puissance, richesse, sécurité personnelle, je lui ai tout immolé, tandis que de vils et perfides ministres vivaient tranquilles et honorés. Parmi plusieurs traits de mon administration, dont je puis être fier, voici le principal, que je n'hésiterai pas à vous rappeler. Philippe était le plus adroit politique qu'on eût jamais vu, pour se concilier tous les cœurs par son affabilité, et pour corrompre, par son or, les premiers citoyens de toutes les villes grecques. Tous ont été captivés par ses manières, achetés par ses largesses ; tous, hormis Démosthène : exception qui, aujourd'hui encore, est un titre d'honneur pour ma patrie. Non, quoique j'aie eu avec ce prince des entrevues et des conférences fréquentes, jamais je n'acceptai les riches présents qu'il m'offrait : j'en appelle aux souvenirs de plusieurs Hellènes qui vivent encore. Faites attention à ce qu'ils doivent penser de vous. On plaindra, j'en suis sûr, sans le croire coupable, Démosthène si cruellement traité, et on vous reprochera une

injustice que vous ne pourrez réparer qu'en revenant sur vos pas.

Mais cette conduite intègre est peu de chose encore, comparée avec tout le reste de mon ministère. Jamais la haine, l'égoïsme, jamais une politique étroite n'ont dicté mes paroles. Jamais je ne persécutai ni Athéniens, ni étrangers; toujours utile à l'État, mes talents n'ont tourné à la ruine d'aucun citoyen. Les Athéniens âgés peuvent dire à leurs jeunes compatriotes ce qu'ils ont vu et entendu. Réuni à quelques députés de la Grèce, Python de Byzance était venu à Athènes pour étaler à la tribune des griefs nombreux contre la République. Que fis-je alors? seul de vos orateurs, je me levai; je confondis le fougueux accusateur de ma patrie, et Python se retira tout confus. Je supprime toutes les ambassades où je vous ai représentés, et où vos intérêts ne furent jamais compromis. Mon but n'était pas d'assurer la domination d'une moitié des Athéniens sur l'autre, d'animer notre ville contre elle-même; mais d'acquérir à tous de la gloire, de faire partout respecter et craindre la République. Tous nos Athéniens, les plus jeunes surtout, admirateurs de cette politique généreuse, doivent prendre pour modèles, non les orateurs occupés à vous flatter, dont le nombre sera toujours assez grand, mais ceux dont le zèle courageux ose vous montrer vos fautes.

J'ai un autre titre à votre intérêt, Athéniens; seul, il devrait suffire pour me faire rappeler parmi vous: ce titre, c'est ma fortune ruinée en dépenses pour vos jeux, pour vos fêtes, pour votre marine, pour votre trésor. Là encore, j'ai fait le bien, j'ai conseillé le bien par mon exemple, par mes discours : mais je n'insisterai pas sur cette partie de mes services.

Examinez, Athéniens, combien peu chacun de ces services mérite une telle disgrâce. Accablé de maux, lequel déplorerai-je d'abord? ma vieillesse, qui achève de se

consumer dans un exil dangereux, et aussi nouveau qu'immérité? la honte d'une condamnation qui ne repose sur aucune preuve réelle? tant d'espérances perdues, et remplacées par des rigueurs dues à d'autres? Non, la postérité, plus juste, ne dira pas : Démosthène a été l'ami d'Harpalos; ce sont les crimes de son administration qu'Athènes a punis; ces crimes ont été démontrés, constatés. Loin de là, elle saura que, de tous les décrets portés au sujet du trésorier d'Alexandre, le mien est le seul qui ait détourné tout reproche loin de ma patrie. De ma condamnation il ne faut donc pas conclure ma culpabilité : on verra seulement que des conjonctures menaçantes ont seules dicté l'arrêt [1]; que j'ai encouru l'injuste haine soulevée par la simple présomption du crime, parceque j'ai comparu le premier devant les juges. Eh! n'ai-je pas alors allégué toutes les raisons qui ont fait absoudre les citoyens compris depuis dans la même accusation? Que peut-on ajouter à une apologie aussi complète? Réalisera-t-on des délits qui n'ont jamais existé?

Autant vaudrait peut-être m'arrêter ici. L'expérience m'a trop appris qu'une conscience pure ne fait qu'aggraver le poids du malheur. Vous qui, mieux éclairés, avez annulé la condamnation de mes co-accusés, annulez aussi la mienne, ô Athéniens! Je suis innocent, j'en atteste les Dieux et nos grands hommes divinisés. Toute ma vie dépose en ma faveur : en croirez-vous plutôt des imputations

[1] Un biographe anonyme dit, dans un passage rétabli par Reiske, que le décret du rappel de Démosthène était l'aveu unanime *de la peur*, qui avait arraché aux Athéniens sa condamnation. Athènes repentante regretta, selon Suidas, d'avoir jugé son orateur *sous l'influence de la terreur du nom macédonien*. Libanius affirme, en plusieurs endroits, l'innocence de Démosthène; et Pausanias la prouve. Voyez *Corinth.*, chap. 33; t. I, p. 563, éd. de Clavier. « La Providence a donc permis, s'écrie Niebuhr, que cette infâme calomnie fût aussi évidente pour nous que si nous étions contemporains! » *Antiq. Gr.* p. 461.

lancées au hasard? Seul entre tous, ne mérité-je donc ni ménagement, ni créance? Est-ce mon prompt départ qui prolonge vos rigueurs? Ah! si je me suis hâté de fuir, ce n'était point par méfiance de vous, ni par confiance dans un asile préparé hors de ma patrie. L'idée d'une ignominieuse prison me faisait tressaillir. Vieux, je craignais de succomber à cette cruelle épreuve. Enfin j'espérais que vous fermeriez les yeux, que vous apprendriez sans courroux une évasion qui me sauvait la vie sans vous nuire. Même dans cette précaution furtive, à laquelle le malheur me réduisait, mon patriotisme ne s'est pas démenti. Où ai-je dirigé mes pas? vers une ville où m'attendait une existence pleine de charmes? non, c'est vers une cité modeste, où je savais que s'étaient retirés vos pères, lors de l'invasion des Perses, vers des Grecs dévoués à ma patrie, vers Trézène. Puisse le ciel la récompenser de son attachement pour vous, de sa pitié pour mon infortune! Puissé-je moi-même, un jour, rendu à mes foyers, lui prouver hautement ma reconnaissance! Plusieurs Trézéniens, pour flatter mes maux, appelaient un jour Athènes ingrate. Je me récriai, je vous excusai avec toute la chaleur d'âme dont j'étais capable; et, frappé de ce trait, le peuple me décerna des honneurs publics. Rendus à un proscrit, ces touchants hommages d'une faible république ne pouvaient sauver sa tête. Je me transportai donc à Kalauria, dans le temple de Neptune : c'est là que j'ai fixé mon séjour. J'espère que le respect pour le Dieu me servira de sauvegarde. Cependant, que sais-je? lorsqu'on est à la merci d'autrui, on vit au jour le jour, on n'est jamais sûr du lendemain. De ma demeure, du moins, je vois tous les jours la rive qui m'a vu naître, le doux pays que je porte dans mon cœur. Ah! que les Dieux lui inspirent enfin une bienveillance égale à mon amour!

Ordonnez donc, et l'infortune cessera de m'accabler; justes pour d'autres accusés, soyez encore justes envers moi;

faites que je n'éprouve rien d'indigne de vous, et que je ne sois pas, à votre honte, réduit à supplier d'autres Hellènes. Plutôt la mort, que de vous voir irrités contre moi sans retour! C'est là, n'en doutez pas, le cri de mon cœur; je ne sais pas me parer de beaux sentiments, et j'ai remis mon sort entre vos mains. Non, je n'ai pas craint de me livrer à votre tribunal : incapable de trahir la vérité, je me suis abandonné à votre décision, persuadé que ceux dont j'avais obtenu tout mon lustre et tous mes avantages devaient pouvoir, s'ils le voulaient, commettre même une injustice à mon égard. Au reste, puisqu'une fortune plus équitable et plus propice, surmontant d'injustes rigueurs, vous a permis de revenir sur votre première délibération, et de casser une sentence qui n'était pas irrévocable, annulez, annulez aussi ma condamnation; satisfaites à votre honneur et au mien, rappelez-moi au milieu de vous! Dans la révision de mon procès, vous reconnaîtrez que, loin d'avoir failli une seule fois dans ma carrière politique, loin de mériter la mort ou l'interdiction de mes droits, je ne le cède à aucun de vous en affection pour le Peuple; qu'aucun de mes contemporains n'a plus fait pour vous, plus parlé, plus souffert.

Si, dans toute cette lettre, j'ai gémi sur mon sort, ne vous hâtez pas de m'accuser de pusillanimité. Tout ce qui peut excuser les éclats d'une violente douleur, je l'éprouve aujourd'hui. Peines d'esprit et de cœur, desir de vous revoir, de revoir ma chère patrie, réflexions solitaires sur toutes mes douleurs passées, voilà ce qui me fait déplorer mon sort. De la pusillanimité! eh! toutes les fois qu'il a fallu parler ou agir pour vous, m'a-t-on vu reculer?

Ceci s'adresse à tous mes concitoyens; un mot maintenant pour mes ennemis.

Dans tout ce que vous avez fait en abusant de l'ignorance du Peuple, je suppose que votre intention était de le servir, et je ne vous le reproche point. Mais aujourd'hui

les faits sont éclaircis. Accusateurs de plusieurs autres citoyens, vous avez cessé vos poursuites : votre désistement m'est dû au même titre. Mais, si vous me mettez seul hors la loi; si, seul, je demeure en butte à vos persécutions, c'est au Peuple que j'en appellerai, au Peuple, plus juste parcequ'il est mieux informé. A ma prière, il ne souffrira pas plus longtemps que votre haine prévale sur sa bienveillance. Soyez heureux!

LETTRE TROISIÈME.

« Que dira la postérité en passant près du tombeau de l'orateur Lycurgue? Il vécut dans la modestie et la sagesse. Devenu administrateur des finances athéniennes, il a augmenté les revenus de l'État, réparé le théâtre et l'Odéon, construit des arsenaux, des navires, creusé des ports. Sa patrie a flétri sa mémoire, et mis ses enfants dans les fers. »

Ainsi parlait un jour Hypéride au peuple athénien, si l'on en croit le rhéteur Apsinès. C'est en faveur de ces mêmes enfants d'un grand citoyen que Démosthène, du fond de son exil, écrivit la lettre qu'on va lire.

DÉMOSTHÈNE, AU CONSEIL ET AU PEUPLE, JOIE.

C'est pour moi-même, c'est pour recevoir de vous la justice que je croyais m'être due, que je vous ai écrit ma dernière lettre. Cette demande, vous me l'accorderez quand bon vous semblera; mais l'objet pour lequel je vous écris aujourd'hui, puisse-t-il fixer votre attention, et trouver en vous des auditeurs calmes et équitables! Le hasard, même dans mon exil, me fait entendre beaucoup de personnes qui vous blâment sur le sort qu'éprouvent les enfants de Lycurgue. Je vous aurais écrit, ne fût-ce que pour

vous rappeler les actions de cet honorable citoyen, dont vous serez tous aussi reconnaissants que moi, si vous voulez respecter les convenances.

Lycurgue, dès son début, ayant fixé son poste à l'administration des finances, n'était pas dans l'usage de proposer des décrets sur les affaires des Grecs et des alliés : mais, lorsque la plupart des orateurs, soi-disant amis du Peuple, vous eurent abandonnés, il s'attacha aux intérêts populaires, non dans l'espoir des récompenses et des pensions, avantages qu'obtenait la faction opposée; non qu'il vît plus de sûreté dans le parti qu'il embrassait, puisque ce parti expose à mille périls évidents et inévitables quiconque se propose le bonheur de la Nation comme but de ses actions et de ses paroles; mais parcequ'il était l'homme du Peuple, parcequ'il avait le cœur d'un excellent citoyen. Ainsi, quoiqu'il vît par lui-même les ministres fidèles dépouillés de tout crédit par les circonstances, et leurs adversaires fortifiés sur tous les points, il n'en fut pas moins attaché au bien public; et, après nos malheurs, il réglait encore, sans hésiter, sa conduite et son langage sur votre avantage évident. Aussi, vous le savez tous, on ne tarda pas à demander sa tête. Je vous aurais donc écrit, je le répète, quand ce n'eût été que par considération pour Lycurgue : mais, persuadé qu'il vous importait de connaître les reproches que vous font les étrangers, j'étais bien plus porté encore à vous écrire.

Je prie ceux qui étaient les ennemis particuliers de ce citoyen de souffrir la vérité, et d'écouter, à son sujet, le langage de la justice. Vous ne l'ignorez pas, Athéniens, le traitement que viennent d'éprouver ses enfants est une tache pour la République. Il n'est pas un Grec qui ne sache que Lycurgue vivant fut comblé d'honneurs par vous, et que, malgré les accusations accumulées sur lui par l'envie, vous ne le trouvâtes jamais coupable. Telle était votre confiance en sa vertu, votre opinion de son dévouement au

Peuple, que vous avez prononcé beaucoup de sentences sur sa parole. Cette garantie vous suffisait : eût-elle suffi, sans la haute réputation de Lycurgue ? Aujourd'hui donc, en apprenant l'emprisonnement de ses fils, on est touché pour le père qui n'est plus; on partage l'affliction des enfants, indignement traités; et vous, on vous blâme avec une amertume que je n'oserais reproduire. Ces reproches, que j'entends avec peine, je les réfute avec chaleur; et je vous en ai écrit assez pour vous convaincre que la Grèce vous condamne, pensant qu'il est de votre intérêt de le savoir. De plus longs détails seraient mortifiants : mais quelques Grecs font, sans intention injurieuse, des réflexions que je crois bon de mettre sous vos yeux.

Il ne vient à l'esprit de personne que l'ignorance ou l'erreur ait dirigé votre conduite envers Lycurgue. La longue et incorruptible administration de cet excellent citoyen, votre réputation de vive intelligence, rendent une telle supposition inadmissible. Reste donc l'indifférence, si peu honorable pour ceux qui l'éprouvent. Vivants et utiles, nous avons l'honneur d'attirer vers nous un de vos regards; morts et incapables de vous servir, nous sommes oubliés. Peut-on espérer mieux de vous, quand vous n'épargnez ni la postérité ni la mémoire d'un grand citoyen, seuls objets de la dernière pensée d'un mourant ? Cette rigueur aurait-elle son principe dans un misérable intérêt ? cela ne serait conforme ni à votre magnanimité naturelle, ni aux règles que vous avez toujours suivies. S'il vous fallait racheter les fils de Lycurgue, et tirer de votre trésor une somme égale à celle qu'on leur demande, vous n'hésiteriez pas, j'en suis sûr. Pourquoi donc refuser l'exemption d'une amende imposée par la haine et la calomnie ? Avez-vous résolu d'être sans pitié pour vos conseillers ? de vous montrer à la fois les plus injustes et les plus imprudents des hommes ?

Une chose m'étonne encore : ne sentez-vous pas quelle honte va rejaillir sur Athènes, ce refuge des infortunés, si

son peuple, le plus sage des peuples, paraît moins généreux que Philippe? Élevé au sein du pouvoir suprême, ne recevant de leçon de personne, ce prince, monté sur le trône et victorieux, s'était fait une loi de la clémence. Respectant les vertus et les ancêtres de ceux qui avaient combattu contre lui et qui lui avaient disputé l'empire, il ne se permit point de les mettre aux fers. Bien différent de quelques-uns de vos orateurs, il considéra ce qu'il devait à sa dignité, et il crut qu'une action excusable chez un autre prince serait une tache pour Philippe. Et des citoyens formés par l'éducation la plus libérale et la plus féconde en lumières, des Athéniens, renversant toute morale, ont emprisonné les enfants pour les imputations faites au père! Est-ce là la véritable égalité civile? Revenez, revenez sérieusement sur l'examen de l'administration de Lycurgue. Alors, si vous reconnaissez en lui l'invariable ami de la démocratie, le patriote ferme et sincère, loin de maltraiter sa famille, comblez-la de faveurs. Si Lycurgue a eu des torts, a commis des fautes, c'est pendant sa vie qu'il fallait le punir : toute peine se prescrit par le trépas. Songez-y, le rôle de l'ami du Peuple, déjà si périlleux, va le devenir cent fois plus encore. On dira : Loin de se réconcilier avec lui après sa mort, ses persécuteurs s'acharnent contre ses enfants. On dira encore : Ce Peuple, dont il a été l'appui, n'a songé à ses services qu'au moment où il les recevait.

Si Mœroclès répond que ces raisons sont trop subtiles pour lui, qu'il a fait enfermer les fils de Lycurgue pour s'assurer de leurs personnes, demandez-lui pourquoi Tauréas, Patæcos, Aristogiton, pourquoi lui-même, condamnés à la prison, loin de recevoir des fers, montaient à la tribune; pourquoi enfin son opinion sur ce point était alors moins rigide. Alors, dira-t-il peut-être, j'exerçais une charge conférée par la loi. Il n'en est pas moins vrai que la tribune lui était fermée. Or, je dis : Tandis que celui qui ne peut même parler en public exerce une magistrature,

il est injuste de charger de chaînes les enfants d'un citoyen qui s'est si longtemps dévoué pour vous. Un tel contraste passe mon intelligence. Voudriez-vous donc, ô Athéniens! apprendre, par un exemple éclatant, que la scélératesse, l'impudence, la méchanceté calculée, ont tout crédit parmi vous, et peuvent compter sur l'impunité; qu'il est aussi facile au traître de se dérober à vos coups, que dangereux pour le citoyen fidèle de rester attaché à ses devoirs et à la cause populaire; que, pour ce dernier seul, la faute la plus légère est un crime irrémissible?

Je ne dirai pas qu'il est injuste de penser de Lycurgue mort autrement que de Lycurgue vivant; que vous devez avoir plus d'égards pour ceux qui ne sont plus que pour ceux qui pourraient encore vous nuire : je supprime ces réflexions, et vingt autres, également incontestables. Il est une reconnaissance à laquelle vous ne manquez guère : c'est celle qui s'attache aux services des aïeux. Vous qui récompensez les vertus de famille, les mérites héréditaires, pourquoi vous démentez-vous aujourd'hui par cette ingratitude envers la postérité d'un excellent démocrate? Dans cette réflexion, ô mes concitoyens! voyez moins un reproche que la défense de vos plus chers intérêts. Délivrez les fils de Lycurgue : vous exciterez par là le dévouement de tous les citoyens; ils verront que, si l'envie s'acharne sur les vivants, et s'oppose aux honneurs qu'ils méritent, vous les récompensez du moins dans leurs enfants. Vous avez voué une sorte de culte à la mémoire de services fort anciens, connus seulement par l'histoire; vous êtes toujours portés à la compassion et à l'indulgence, même pour les méchants qui vous ont fait du mal. Portez ces mêmes sentiments sur la tombe, encore nouvelle, d'un de vos administrateurs les plus intègres; traitez avec douceur ses fils, dont le sort exciterait la pitié même d'un ennemi qui n'aurait pas dépouillé tout sentiment humain. Chose étrange! on paraît ignorer, parmi vous, combien il est

funeste à la patrie de déclarer que les hommes d'État assez habiles pour se ménager au dehors de puissants amis triomphent doublement quand ils réussissent, et se tirent aisément du péril s'ils échouent; tandis que les patriotes dévoués sans restriction ne tirent de leurs propres succès qu'un mince avantage, de leurs chutes que des persécutions sans fin! Que d'exemples s'offrent pour appuyer mes paroles! Ignore-t-on qu'un tribunal a condamné Lachès, fils de Mélanopos; et que, sur une recommandation écrite du nouveau roi de Macédoine, on lui a fait remise entière de son amende? Mnésibule d'Acharna, condamné par les mêmes juges qui ont emprisonné les enfants de Lycurgue, n'a-t-il pas été ensuite absous? Acquittement mérité; car Mnésibule était innocent. Diront-ils, vos déclamateurs, que c'était renverser les lois? Non, on ne les renversait pas, ces lois qui veulent le maintien de la justice et la sécurité de la vertu; on ne les renversait pas, ces lois qui n'ont jamais poursuivi un citoyen malheureux avec d'éternelles rigueurs, ni fait un devoir de l'ingratitude. Si donc il vous est utile d'agir d'après cette haute intelligence de l'esprit de votre législation, lorsque vous absolviez ceux dont je parle, vous étiez les dignes interprètes de son auteur, en faisant grâce à Lachès par égard pour Alexandre, à Mnésibule pour ses vertus. Craignez donc d'annoncer qu'il est plus avantageux d'acquérir l'amitié des étrangers que de se mettre sous la protection du Peuple; et qu'il vaut mieux être connu d'un personnage illustre, que de se faire un nom par son patriotisme. Il est impossible qu'un ministre, chargé de vos affaires, plaise universellement. Quand on est porté de cœur pour la démocratie, on mérite des égards; sinon, vous apprendrez à tous les citoyens qu'il faut faire la cour aux étrangers plutôt qu'au Peuple, et que la réputation de zélé démocrate est la pire de toutes.

Par quelle honteuse fatalité l'envie, chez vous, a-t-elle

plus d'empire que la reconnaissance? L'envie n'est-elle donc plus un vice odieux? la reconnaissance n'a-t-elle pas obtenu des autels? Je ne puis taire ici le nom de ce Pythéas qui, à la tribune, se proclame l'ami du Peuple, dont il trahit sourdement les intérêts. Pendant son administration, démocratique en apparence, il fut, vous le savez tous, poursuivi comme étranger, même comme esclave. Vendu, peu s'en faut, par ceux qu'il sert aujourd'hui, le misérable s'est mis à clabauder contre moi. Mais, depuis qu'il fait lui-même ce qu'il reprochait d'abord aux autres, il regorge d'or; il entretient des courtisanes qui vont le ruiner, et elles feront bien; il paie rondement une amende de cinq talents, lui qui naguère n'aurait pu trouver cinq drachmes dans sa bourse. Voilà l'homme qui, à la honte d'Athènes, a gouverné la République! Que dis-je? voilà les mains impures qui ont offert pour vous, à Delphes, le sacrifice institué par vos pères [1]!

De tous ces exemples, que peut-on conclure? que servir la cause populaire est tantôt un danger, tantôt presque une honte. Aussi, je crains qu'il ne vienne un moment où les vrais intérêts de la Nation ne trouvent plus un seul organe; je le crains d'autant plus que la vieillesse, les maladies, de graves accidents ont privé la tribune de vos meilleurs défenseurs. Ainsi ont disparu Nausiclès, Charès, Diotime, Ménesthée, Eudoxe, Eudème, Éphialte, Lycurgue; ainsi, Charidème, Philoclès et moi, nous avons été enlevés par l'exil. Vous pensez vous-mêmes qu'il n'est pas de citoyens plus zélés pour vous que nous trois : veut-on qu'il y en ait d'aussi zélés? j'y accède sans peine. Si vous traitez ceux-là comme vous devez, s'ils ne partagent point mon malheureux sort, puissent-ils se multiplier à l'avenir! mais, si vous continuez à donner de tels exemples, qui voudra désormais se dévouer pour vous? Vous ne manquez pas

[1] Sacrifice annuel, en l'honneur d'Apollon-Patrôos.

d'hommes qui se diront excellents patriotes; vous n'en manquâtes jamais. Je souhaite seulement que l'instant de lever le masque leur échappe toujours. Pénétrés de ces idées, gardez-vous de persécuter vos bons conseillers, et d'écouter ces sycophantes qui veulent faire passer leur cruauté dans vos âmes. Dans la crise actuelle, la haine, l'esprit de faction sont plus déplacés que jamais : ce qu'il vous faut, c'est de l'union et une mutuelle indulgence. Quelques-uns se livrent sans borne à la violence du ressentiment, et se vendent pour agir contre vous : puissent les Dieux faire échouer les projets que favorisent ces perfides!

Ne dédaignez pas ces réflexions, ô Athéniens! il y aurait folie à le faire. Quelle certitude avez-vous de ne plus voir arriver ce qui déjà s'est réalisé? Alors aussi vous étiez sans craintes; alors, tout à leur aise, des méchants, des traîtres vous animaient contre les défenseurs de vos droits. Je vous communiquerais mes idées de vive voix, si j'étais à Athènes: mais, puisque j'éprouve une infortune qui était due bien plutôt à mes calomniateurs, j'ai été réduit à vous écrire, consultant, avant tout, votre gloire et vos intérêts, et m'honorant de témoigner aux enfants d'un grand citoyen la même amitié que j'éprouvais pour leur père vivant.

Il me semble entendre dire à quelques-uns : Ce banni a donc bien du temps à perdre? Je n'hésite pas à leur répondre que je ne suis pas moins jaloux de m'occuper de vos intérêts et de ceux de vos amis, que de songer à mon rappel. Ce n'est donc point par désœuvrement que j'honore ici la mémoire de Lycurgue; mais le zèle et les principes qui m'ont toujours animé dans l'administration de vos affaires, m'animent encore dans celle-ci. Quant au loisir, puissent vos ennemis, Athéniens! en avoir autant que moi! Mais passons. Mon inviolable dévouement me dicte aujourd'hui quelques plaintes : bientôt je les développerai dans une longue lettre [1], que

[1] Nous n'avons pas cette lettre.

vous pouvez attendre de moi, si je vis, et si vous tardez à me rendre justice. Vous êtes.... que dire, pour ne manquer ni à la vérité, ni aux égards? vous êtes si frivoles, si légers, vous respectez si peu les autres et vous-mêmes, que vous avez banni Démosthène pour le même sujet qui a fait absoudre Aristogiton; et l'avantage dont jouissent, sans vous le devoir, des gens qui vous méprisent, vous me le refusez! Je ne puis obtenir la grâce de faire payer mes débiteurs et contribuer mes amis, pour vous satisfaire, et ne plus montrer dans ma personne, chez les étrangers, la honte de tous ceux qui, trop injustes à mon égard, ne m'ont laissé, pour prix de mes travaux, que la vieillesse et l'exil. Je voudrais devoir mon rappel à votre bienveillance généreuse, et recueillir dans ma patrie de quoi acquitter l'amende inique imposée par la calomnie; je demande un sauf-conduit, seulement jusqu'au terme que vous m'avez fixé pour le paiement. Sourds à ma requête, vous dites, à ce qu'on me rapporte : Qui l'empêche de revenir, et de travailler à se libérer? C'est, ô Athéniens! que je sais rougir, et qu'il y a un honteux contraste entre ma position actuelle et mes anciens services; c'est que j'ai sacrifié ma fortune pour des malheureux qui, craignant de voir doubler des amendes qu'ils ne pouvaient payer, m'ont engagé à les cautionner près du Trésor. Rentré dans Athènes par votre faveur, je pourrai retirer une partie de mes avances, pour m'acquitter à mon tour, et ne pas mourir dégradé civilement. Mais si, comme on le dit à la légère, je retourne sans être rappelé, je me verrai dans l'ignominie, la misère, et je tremblerai pour ma sûreté personnelle.

Ces réflexions vous touchent peu; cet appel juste et humain que j'implore, je ne l'obtiendrai pas : vous m'abandonnez; je périrai, et par votre faute. A qui adresser mes prières, si mes concitoyens refusent de m'entendre? Vous plaindrez mon sort, car je vous connais : plaintes tardives!

vous-mêmes n'y gagnerez pas plus que moi. Ne vous attendez pas à me trouver d'autres biens que le peu de fonds que je possède, et que je vous abandonne; je recueillerai le reste, si, n'écoutant que la justice et l'humanité, vous me permettez de le faire à l'abri de toute inquiétude. Jamais vous ne prouverez que j'ai reçu l'or d'Harpalos; on n'a pu m'en convaincre, et je n'en ai pas reçu. Si une autorité sans preuve, si le nom de l'Aréopage vous imposent, rappelez-vous le jugement d'Aristogiton, et rougissez de honte. Je ne puis faire de reproche plus doux à mes persécuteurs. Vous ne direz pas sans doute que, sur les mêmes dénonciations du même corps politique, on devait acquitter Aristogiton et condamner Démosthène : non, vous ne pousserez pas jusque-là le délire. Par moi-même, je ne suis pas fait pour la disgrâce que j'éprouve, je ne la mérite pas, et je ne suis pas plus coupable que ceux que vous avez absous. Je suis malheureux, et vous m'abandonnez. Oui, malheureux, et très malheureux : peut-il en être autrement, lorsque je subis la honte d'un parallèle avec Aristogiton; lui, conservant ses droits et sa patrie; moi, interdit, exilé? Ne croyez point que ce soit le ressentiment qui m'anime. Je ne puis être irrité contre vous; mais, sous le poids d'une cruelle injustice, la plainte soulage, comme le gémissement arraché à un blessé. Je suis, je serai toujours dévoué à ma patrie. Ah! qu'elle me paie de retour! Dès mes premiers pas dans la carrière politique, je me suis dit: Sois disposé, à l'égard de tous tes concitoyens, comme un fils respectueux l'est envers ses parents : il désire qu'ils soient justes; mais, s'ils le traitent avec une rigueur peu méritée, il le supporte sans murmure. La défaite, en pareil cas, est, aux yeux de la sagesse, une victoire très morale et très honorable. Soyez heureux [1] !

[1] Si l'on en croit la dernière lettre attribuée à Eschine, Démosthène obtint la mise en liberté des fils de Lycurgue.

LETTRE TROISIÈME D'ESCHINE.

CONSOLATIONS D'ESCHINE EXILÉ.

Tous ceux qui sont bannis injustement sollicitent leur rappel; et, s'ils échouent, ils répondent au refus de leur patrie par le reproche et l'injure. Pour moi, tombé dans une infortune que ma conduite politique n'a pas méritée, et condamné pour avoir accusé des coupables, j'éprouve, il est vrai, une douleur facile à comprendre; mais je suis sans colère. De la colère! et pourquoi? Cette même Athènes, qui bannit le fils d'Atromètos, n'a-t-elle pas chassé Thémistocle, le libérateur de la Grèce, et fait mourir en prison, chargé d'années, Miltiade, parce qu'il devait quelques drachmes au Trésor? Non, ne murmurons pas follement d'une disgrâce dont elle est si prodigue. Loin de là, je croirais volontiers qu'il sera glorieux pour moi, dans la postérité, d'avoir reçu le même affront que ces grands citoyens, et d'avoir mérité leur sort.

LETTRE DIXIÈME.

Quels tours Cimon nous a joués dans chaque ville, sur chaque rivage [1]! Est-il un engagement, une loi qu'il ait respectés lorsque nous vînmes à Ilion, dont nous voulions contempler le sol et la mer? Ce que j'ai vu dans ce pays offre une mine de descriptions inépuisable. Mais je le tairai : j'ai trop d'aversion pour le babil des poëtes, et pour

[1] Voici la première source de cette Nouvelle de *la Fiancée du Fleuve*, qui semble un débris des Contes Milésiens, et dont notre La Fontaine et plusieurs théâtres modernes se sont emparés. *Voy.* aussi le *Voyage d'Anacharsis*, c. LXI.

les sottes déclamations. Disons seulement les exploits d'un libertin; et encore, quand j'aurais dix langues, je n'y pourrais suffire.

Nous étions à Troie depuis plusieurs jours, et nous ne pouvions nous rassasier du spectacle de l'antique Pergame. Je n'en voulais partir qu'après avoir rapproché tous les passages de l'Iliade des lieux qu'ils décrivent [1]. Arrive le jour où la plupart des habitants cherchent à marier celles de leurs filles à qui l'âge et la loi le permettent; et, cette fois, il y avait encombrement dans toutes ces épousailles. Or, une coutume de la Troade veut qu'avant de prendre un mari, les filles viennent au Scamandre, s'y baignent, et terminent la cérémonie par ces paroles consacrées : *Reçois, ô Scamandre! ma virginité.* Une jeune Troyenne, entre autres, à la taille élégante, et dont le père occupe un haut rang, Callirrhoé, vint au fleuve pour se baigner. Confondu parmi les parents et le reste de la foule, je regardais de loin la fête, suivant de l'œil les jeunes nymphes, autant, du moins, qu'il est permis à un étranger. Cimon, l'homme de bien, va se cacher dans les hautes herbes du Scamandre, et se couronne de roseaux : ruse de guerre adaptée à la circonstance, embuscade où il attend notre jouvencelle. La baigneuse, je l'ai su depuis, venait de prononcer la formule : « Reçois, ô Scamandre! ma virginité.— Volontiers, dis Scamandre-Cimon, qui s'est élancé de sa retraite; Scamandre accueille le présent de Callirrhoé; il la comblera de biens. » Cela dit, il enlève l'innocente, et se cache; mais l'affaire ne resta point cachée.

Quatre jours après, on faisait, en l'honneur de Vénus, une procession à laquelle assistaient les nouvelles mariées. Je la regardais passer : près de moi était Cimon, tranquille, comme si sa conscience ne lui reprochait rien. Callirrhoé

[1] Eschine, si cette lettre est de lui, aurait donc précédé, dans ces explorations, les Hawkins et les Lechevalier.

l'aperçoit, se prosterne, et, se tournant vers une vieille femme : « Nourrice, tu vois, dit-elle, le dieu Scamandre, mon premier époux. » La nourrice pousse des cris perçants, et la fourberie est éventée.

Je rentre furtivement chez moi : Cimon y était déjà. Furieux, comme on peut penser, « Scélérat, lui dis-je, tu nous as perdus! » Lui, inaccessible à la peur comme à la honte, se met à me raconter de longues histoires, énumérant tous les lieux témoins de ces tours de roué. « A Magnésie, me dit-il, un jeune homme de la ville s'est fait passer de même pour le Méandre. Aussi, encore aujourd'hui, le père d'Attale va disant partout que cet athlète n'est pas son fils; il se persuade que le fleuve lui a donné le jour; et, par là, il explique sa large stature et sa vigueur. L'athlète quitte-t-il l'arène, battu, désespéré? c'est, dit le bonhomme, l'effet de la colère du Méandre : pourquoi, après une victoire, Attale ne l'a-t-il pas proclamé son père? Voilà, du moins, une consolation dans la défaite. Aux environs d'Épidamnos, le musicien Carion a aussi la simplicité de croire qu'un de ses enfants, né d'une pareille intrigue, est fils d'Hercule. Pour moi, ajouta-t-il, je n'ai pas poussé si loin l'aventure [1] : j'ai regardé cette petite fille se baigner; mais la vieille était à quelque distance; et je me suis contenté d'un tête-à-tête. Certes, celle-là n'est pas novice! Après tout, il y a bien assez d'épouvantables tragédies dans les annales d'Ilion : j'ai cru devoir m'égayer, et mettre le Scamandre en comédie. »

J'étais pétrifié : quelle incroyable impudence! combien j'en redoutais les suites! L'impie allait, je crois, se lancer dans le récit d'une troisième galanterie, sous le nom de Bacchus ou d'Apollon, lorsque j'aperçois à notre porte une foule ameutée : « Voilà ce que je craignais : ces gens-là viennent pour nous brûler! » Et je m'évade par une issue

[1] *Non procreavi puerum.*

dérobée; et, toujours fuyant, je gagne la maison de Mélanippide. De là, sur le soir, je m'esquive du côté de la mer, et j'aborde à une hôtellerie, grâce à l'un de ces vents que le navigateur n'oserait braver que pour fuir le sacrilége d'un Cimon.

Voilà une terrible aventure. Je vous l'ai mandée, pensant que votre indignation égalerait au moins la mienne. Me trompé-je? oseriez-vous en rire, et en rire aux éclats?

NOTICE

DES

DISCOURS DE DÉMOSTHÈNE QUI SONT PERDUS.

Voici la liste des discours de Démosthène, dont la perte doit être attribuée soit à l'improvisation, soit à la négligence de l'orateur pour les publier, soit aux ravages du temps.

Διφίλῳ δημηγορικός. — Ce Diphile demandait une récompense publique. (Den. d'Halic. *Din.* XI; Dinarq. contre Démosth. t. IV, p. 33, des *Orat. gr.* de Reiske.)

Κατὰ Μίδοντος. — Poll. VIII, 53. Harpocr. v. δικατεύειν.

Πρὸς Πολύευκτον παραγραφή. — Bekker. Anecd. p. 90, 28.

Περὶ χρυσίου. — Défense devant l'Aréopage, dans l'affaire d'Harpalos. Quelle perte! (Athen., XIII, 27.)

Ἀπολογία τῶν δώρων. — Den. d'Halic. 1re lettre à Amm. *de Demosth.* LVII.

Περὶ τοῦ μὴ ἐκδοῦναι Ἅρπαλον. — Id. Des rhéteurs, contemporains de Denys, attribuaient à tort, selon lui, ces deux dernières harangues à Démosthène. On n'avait peut-être plus celles qu'il avait réellement composées. — Bekk. Anecd. p. 335, 30.

Πρὸς Κριτίαν περὶ τοῦ ἐνεπισκήμματος (?).

Ὑπὲρ ῥητόρων. — Suid. v. ἅμα. Diodore dit que Démosthène avait préparé avec soin ce discours (λόγον πεφροντισμένον), XVII, 5. Plut., *Vie de Démosthène*, c. 23.

Ὑπὲρ Σατύρου τῆς ἐπιτροπῆς πρὸς Χαρίδημον (?). Phot. Myriob. C. 265, p. 491, B.

A cette énumération, tirée de Westermann (*Hist. de l'Éloquence grecque et romaine*, t. I, p. 305) il faut ajouter :

Discours sur la défense des insulaires (Den. d'Halic. ad Amm. I, 10). Ce morceau n'est probablement pas la seconde partie de la 1re Philippique.

Harangue prononcée à Thèbes pour réfuter Python de Byzance. — Plut. et Diod. de Sic., d'après Démosthène lui-même.

Plusieurs autres discours prononcés à Thèbes. — Plut. *Vit. Demosth.*

Harangue aux Athéniens, à la nouvelle de la prise d'Élatée.— Démosthène l'avait probablement écrite, puisqu'il en cite un long morceau dans le plaidoyer pour la Couronne.

Réfutation improvisée contre Lamachos aux Jeux Olympiques — Plut. *Vit. Demosth.*

Accusation contre Antiphon l'incendiaire, soutenue devant l'Aréopage. — Plut., d'après Démosthène, pour *la Cour.*

Défense d'un décret de Philocrate. — Esch. *sur l'Ambass.*

Accusation contre la prêtresse Théoris. — Plut.

Défense victorieuse de Démosthène, lorsqu'il fut accusé d'avoir malversé dans l'achat des blés. — Plut. X Or. *Art.* Démosth.

Discours prononcés dans plusieurs villes du Péloponnèse, pour les soulever contre la Macédoine. — Plut. etc.

Apologie de son administration, après la défaite de Chéronée. — Id.

Du temps de Denys d'Halicarnasse, on attribuait à Démosthène un *Éloge de Pausanias*, le meurtrier de Philippe, et plusieurs panégyriques. Ce critique les croit pseudonymes.

Après la mort de Philippe, dit Plutarque, *Démosthène ne quittait point la tribune.*

Nul doute qu'il n'ait aussi prononcé de nombreux discours dans le conseil de Cinq-Cents.

Enfin, Plutarque (*de Glor. Athen.*) mentionne un plaidoyer πρὸς Ἀμαθούσιον περὶ ἀνδραπόδων; il dit encore : ὅτι τοὺς ἐποίκους ἔγραψεν : *quæ de inquilinis scripsit.* Cette dernière harangue contenait peut-être une défense de la motion d'Hypéride tendant à accorder le droit de cité aux étrangers après la grande victoire de Philippe.

INDEX HISTORIQUE.

OLYMP.	AV. J.-C.	ÉVÉNEMENTS.	DISCOURS DE DÉMOSTHÈNE ET D'ESCHINE, dont la date est connue.
XCVIII, 4;	385	Naissance de Démosthène.	
XCIX, 2;	383.	Naissance de Philippe.	
XCIX, 3;	382.	Démosthène, à sept ans, perd son père.	
C, 2;	379.	Les Lacédémoniens sont chassés de la citadelle de Thèbes. Mort de l'orateur Lysias.	..
C, 3;	378.	Réforme des Symmories, ou du classement des Athéniens pour les charges navales.	
CI, 1;	376.	Chabrias bat les Lacédémoniens près de Naxos. Phocion, jeune encore, prend part à cette victoire.	
CI, 2;	375.	Timothée vainqueur des Lacédémoniens près de Leucade.	
CI, 3;	374.	Platée et Thespies sont détruites par les Thébains, et leurs habitants accueillis à Athènes.	
CII, 2;	371.	Bataille de Leuctres. Fondation de Mégalopolis, en Arcadie.	
CII, 3;	370.	Jason de Phères est assassiné.	
CII, 4;	369.	Les Thébains pénètrent dans la Laconie. Rétablissement de Messène. Athènes s'allie avec Lacédémone.	
CIII, 1;	368.	Nouvelle invasion des Thébains dans le Péloponnèse. La Perse offre sa médiation.	
CIII, 2;	367.	Archidamos remporte sur les Arcadiens la victoire *sans larmes*, ἀδάκρυν. Pélopidas ambassadeur en Perse. Denys l'Ancien meurt après un règne de 38 ans.	

OLYMP.	AV. J.-C.	ÉVÉNEMENTS.	DISCOURS.
CIII, 3 ;	366.	Troisième expédition thébaine dans le Péloponnèse. La ville d'Oropos est enlevée aux Athéniens. Guerre entre l'Arcadie et l'Elide ; Athènes s'allie avec la première. Corinthe fait la paix avec Thèbes.	Démosthène, déclaré majeur, plaide contre ses tuteurs. (Selon A. G. Becker, Ol. CIV, 1 et 2.)
CIV, 1 ;	364.	Combat près d'Olympie. Timothée s'empare de Potidée.	
CIV, 2 ;	363.		Plaidoyer contre Timothée. (Selon d'autres, Ol. CVI, 2.)
CIV, 3 ;	362.	Quatrième invasion du Péloponnèse par les Thébains. Bataille de Mantinée ; mort d'Épaminondas. Artaxerxès-Ochus monte sur le trône de Perse. Insurrection de quelques satrapes.	
CIV, 4 ;	361.	Paix générale, à l'exception de Sparte, L'indépendance de Messène est reconnue.	
CV, 1 ;	360.	Timothée échoue devant Amphipolis. Ambassade athénienne en Thrace.	Plaidoyer contre Polyclès.
CV, 2 ;	359.	Kotys est tué par Python, et la Thrace divisée en trois petites souverainetés. Philippe, monté sur le trône de Macédoine, triomphe de ses rivaux et des peuples voisins, délivre Amphipolis, et fait la paix avec Athènes. Alexandre, tyran de Phères, est assassiné.	
CV, 3 ;	358.	Philippe s'empare d'Amphipolis. Les Athéniens chassent les Thébains de l'Eubée. Kersobleptès cède la Chersonèse, Kardia exceptée, à la république athénienne.	
CV, 4 ;	357.	Commencement de la guerre Sociale ; mort de Chabrias. Les Phocidiens pillent le temple de Delphes. Philippe prend Pydna et Potidée. (Suivant d'autres, Ol. CV, 3.)	

OLYMP.	AV. J.-C.	ÉVÉNEMENTS.	DISCOURS.
CVI, 1 ;	356.	Naissance d'Alexandre. Denys le Jeune est chassé de Syracuse. Philippe fait alliance avec Olynthe.	Plaidoyer contre Aristocrate. (Selon d'autres, Ol. CVII, 1.)
CVI, 2 ;	355.	Athènes conclut la paix avec les alliés.	Démosthène attaque la loi de Leptine.
CVI, 3 ;	354.	Expédition des Athéniens en Eubée ; bataille de Tamynes ; trahison et punition de Plutarque. (D'autres placent cette guerre Ol. CVII, 3.)	Harangue sur les Classes des Armateurs. Plaidoyer contre Zénothémis.
CVI, 4 ;	353.	Philippes'empare de Pagases, assiége Méthone, pille la flotte athénienne près de Geræstos. Mégalopolis et Lacédémone recherchent l'alliance d'Athènes.	Harangues sur les Réformes publiques, et sur les Mégalopolitains.
CVII, 1 ;	352.	Philippe soumet les tyrans de Phères, alliés des Phocidiens, et s'avance jusqu'aux Thermopyles, d'où il est repoussé. Athènes envoie des troupes en Phocide. Philippe fait des progrès en Thrace, assiége Heræum, tombe malade.	Première Philippique.
CVII, 2 ;	351.	Artaxerxès fait la guerre en Égypte.	Harangue sur la Liberté des Rhodiens.
CVII, 3 ;	350.		Plaidoyer contre Bœotos, *de nomine*.
CVII, 4 ;	349.	Philippe pénètre dans la Chalcidique, et assiége Olynthe. Les Olynthiens demandent du secours à Athènes.	Les trois Olynthiennes (2e, 3e, 4e Philippiques).
CVIII, 1 ;	348.	Prise d'Olynthe par Philippe. Ce prince célèbre des jeux olympiques à Dium.	Plaidoyer contre Pantænetos.
CVIII, 2 ;	347.	Mort de Platon. Sur la proposition de Philocrate, les Athéniens envoient à Philippe des députés pour traiter de la paix. Une ambassade du prince vient la conclure. Philippe poursuit ses conquêtes en Thrace. Seconde députation athénienne,	

OLYMP.	AV. J.-C.	ÉVÉNEMENTS.	DISCOURS.
		pour lui faire prêter le serment qu'il avait différé. La paix jurée bien tard, à Phères, Philippe pénètre dans la Phocide, et jusqu'aux Thermopyles.	
CVIII, 3 ;	346.	Philippe, reçu Amphictyon, termine la guerre Sacrée, et exécute le terrible décret de la Diète contre la Phocide. Il fait demander aux Athéniens la ratification de son titre nouveau, et préside, sans leur consentement, les jeux pythiques. Le général Diopithe conduit des colons dans la Chersonèse.	Harangue sur la Paix (5e Philippique).
CVIII, 4 ;	345.	Tandis que Philippe soutient Messène contre Sparte pour entretenir la discorde dans le Péloponnèse, Athènes envoie une ambassade aux Messéniens et aux Argiens pour les avertir.	
CIX, 1 ;	344.	Une députation de ces peuples arrive à Athènes en même temps qu'une ambassade macédonienne, pour se plaindre de l'appui prêté aux Lacédémoniens. Vainqueur des Illyriens, Philippe entre en Thessalie, et s'y rend populaire par l'expulsion des tyrans. Athènes lui envoie une députation pour le maintien de la paix.	Sixième Philippique. Plaidoyer contre, Théocrine. (Selon d'autres, Ol. CIX, 2).
CIX, 2 ;	343.	Le conquérant menace Ambracie et Leucade. Athènes intervient, le repousse, et lui ferme le Péloponnèse, où il a fomenté la discorde. Différends entre la République et Philippe au sujet de l'Halonèse. Ce prince se tourne vers la Thrace, et seconde les Kardiens contre Diopithe.	Harangue sur l'Halonèse (7e Philippique). Plaidoyer d'Eschine contre Timarque ?
CIX, 3 ;	342.	Philippe maître d'Oréos. Il soumet l'intérieur de la Thrace, et menace la Propontide et l'Hellespont.	Harangue sur la Chersonèse (8e Philippiq.) Neuvième Phi-

OLYMP.	AV. J.-C.	ÉVÉNEMENTS.	DISCOURS.
			lippique. Les deux plaidoyers de Démosthène et d'Eschine dans le procès de l'Ambassade.
CIX, 4;	341.	Expédition d'Athènes dans l'Eubée; expulsion des tyrans d'Oréos et d'Erétrie. Démosthène reçoit une couronne pour cette entreprise. Philippe assiége Sélymbria, menace Périnthe et Byzance.	Dixième Philippique.
CX, 1;	340.	Lettre de Philippe aux Athéniens. Il se décide à leur faire une guerre ouverte. Athènes secourt les Byzantins assiégés; Philippe lève le siége, et s'enfonce dans la Scythie.	Discours sur la Réponse à faire à la lettre de Philippe.
		Eschine, représentant d'Athènes à la diète amphictyonique, accuse les Amphissiens de sacrilége. La guerre contre Amphissa est décidée dans une assemblée extraordinaire. Les Triballes attaquent Philippe à son retour de l'expédition de Scythie.	
CX, 2;	339.	Nommé général de l'armée amphictyonique, Philippe appelle les Péloponnésiens à la nouvelle guerre Sacrée. Il entre en Locride. Athènes lui demande une trêve, qui est renouvelée le mois suivant. Il s'empare d'Elatée. Démosthène effectue une alliance avec Thèbes. Les troupes alliées remportent quelques avantages dans deux petits combats. Fêtes à Athènes. Démosthène est honoré d'une couronne.	
CX, 3;	338.	Bataille de Chéronée.	Éloge fun. des guerriers morts à Chéronée.

OLYMP.	AV. J.-C.	ÉVÉNEMENTS.	DISCOURS.
		Ctésiphon demande qu'une couronne d'or soit décernée à Démosthène.	
		Philippe entre dans le Péloponnèse.	
		Eschine accuse Ctésiphon.	
CXI, 1 ;	336.	Philippe meurt assassiné.	
CXI, 2 ;	335.	Alexandre comprime les insurrections de la Thrace et de l'Illyrie, entre en Béotie, et détruit Thèbes.	
CXI, 3 ;	334.	Alexandre passe l'Hellespont. Bataille du Granique.	
CXI, 4 ;	333.	Bataille d'Issus.	
CXII, 2 ;	331.	Bataille d'Arbèles.	
CXII, 3 ;	330.	Eschine reprend l'accusation contre Ctésiphon ; il est vaincu, et part pour l'exil. Darius est assassiné dans sa fuite.	Les deux Harangues sur la Couronne.
CXIII, 3 ;	326.	Alexandre pénètre jusqu'à l'embouchure de l'Indus.	
CXIII, 4 ;	325.	Harpalus à Athènes. Démosthène, accusé de s'être laissé séduire, est condamné à une amende de 50 talents. Il part pour l'exil.	Disc. du nom de Alexandre attribué à Hypéride
CXIV, $\frac{1}{2}$;	323.	Alexandre meurt à Babylone (Selon quelques-uns, Ol. CXIII, 4 ; 30 mai). Rappel de Démosthène.	
CXIV, 3 ;	322.	Bataille de Kranon. Athènes assiégée par Antipater. Démosthène s'empoisonne ; supplice d'Hypéride.	

TABLE.

PRÉFACE..... PAGE 1
HARANGUES POLITIQUES. Première Philippique..... 19
— Discours pour la Liberté des Rhodiens..... 35
— Deuxième Philippique, ou première Olynthienne..... 45
— Troisième Philippique, ou deuxième Olynthienne..... 56
— Quatrième Philippique, ou troisième Olynthienne..... 66
— Cinquième Philippique..... 75
— Sixième Philippique..... 83
— Huitième Philippique, ou Harangue sur la Chersonèse.. 93
PLAIDOYERS POLITIQUES. Plaidoyer d'Eschine contre Timarque. 113
Procès de l'Ambassade. Accusation, par Démosthène.... 165
— Défense d'Eschine..... 257
Procès de la Couronne. Accusation, par Eschine..... 305
— Défense, par Démosthène..... 383
PLAIDOYERS CIVILS. Premier plaidoyer de Démosthène contre ses tuteurs..... 473
Plainte contre Conon..... 494
DISCOURS D'APPARAT..... 509
— Éloge funèbre des Athéniens, morts à Chéronée..... 511
LETTRES CHOISIES..... 523
NOTICE des Discours de Démosthène qui sont perdus..... 543
INDEX HISTORIQUE..... 545

CORRECTIONS.

PAGE 76, ligne 10.

Et par les pertes nombreuses de notre négligence,
Lisez : Et par les pertes nombreuses, résultat de notre négligence.

PAGE 81, ligne 1.

Chéronée. — *Lisez* : Coronée.
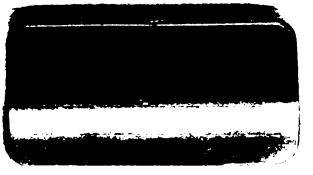
YB 40703